HAL
open science

Contact de langues et alternance codique sängö-français à Bangui

Moussa Abdoulaye

To cite this version:

Moussa Abdoulaye. Contact de langues et alternance codique sängö-français à Bangui. Linguistique. Université Nice Sophia Antipolis, 2016. Français. NNT : 2016NICE2001 . tel-01321279

HAL Id: tel-01321279

https://theses.hal.science/tel-01321279v1

Submitted on 25 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS)

ED 86

Thèse de doctorat pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN SCIENCES DU LANGAGE

Soutenue le 08 Janvier 2016 par

Moussa ABDOULAYE

Contact de langues et alternance codique sängö-français à Bangui

---

Sous la direction de

Michèle OLIVIÉRI et de **Bohdana LIBROVA**

JURY

Monsieur **Julien KILANGA MUSINDE** (Université d'Angers)
Madame **Bohdana LIBROVA** (Université Nice Sophia Antipolis)
Monsieur **Georges Daniel VÉRONIQUE** (Université d'Aix-Marseille)
Madame **Michèle OLIVIÉRI** (Université Nice Sophia Antipolis)
Madame **Aïno NIKLAS-SALMIEN** (Université Aix-Marseille)

Remerciements

Nous rendons un hommage solennel en la mémoire du Professeur Ambroise QUEFFELEC, qui était notre premier Directeur de Thèse que la mort nous a précipitamment arraché en 2012. Grâce à lui, l'Université Nice-Sophia Antipolis et le Laboratoire Bases, Corpus, Langage UMR7320 ont accepté de nous accueillir et de nous inscrire. Il nous a mis sur les bonnes pistes de la recherche scientifique avant de s'en aller. Que son âme repose en paix.

Que Madame Elisabetta CARPITELLI qui succéda au Professeur A. QUEFFELEC et qui a cédé par la suite la direction de la Thèse à Madame Michèle OLIVIERI pour des raisons professionnelles, trouve ici, l'expression de notre sincère gratitude.

Madame Michèle OLIVIERI, notre Directrice de Thèse, nous a aidé dans la réussite de cette Thèse. Elle nous a encouragé et soutenu pour faire avancer nos travaux. Toute notre gratitude pour elle.

Madame Bohdana LIBROVA, que nous remercions très grandement pour tous les sacrifices qu'elle s'est faite pour codiriger cette thèse. Nous lui exprimons également notre totale satisfaction pour ses orientations méthodiques et satisfaisantes dans la direction de cette Thèse. Elle a su être particulièrement attentive à nos difficiles situations pendant la rédaction de notre Thèse. Qu'elle trouve ici, notre sincère reconnaissance.

Madame Carole DE FERAL qui nous a aussi donné ses conseils au début de notre recherche. Nous la remercions très sincèrement.

Le Gouvernement français par le biais de l'Ambassade de France à Bangui a supporté le financement de cette Thèse pendant quatre (4) années dans toutes ses charges. Toute notre reconnaissance pour l'Etat français.

L'équipe du laboratoire Bases, Corpus, Langage UMR7320 laquelle par ses esprits de bonne collaboration et d'humanisme nous a accueilli et soutenu durant toutes les années que nous avons passées avec elle dans le cadre de cette recherche, qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

L'équipe de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université de Bangui qui est notre institution d'origine, reste la maison bénéficiaire de ce fruit de recherche ainsi que tous les chercheurs qui s'intéressent à ce domaine que nous venons de développer. A tous les collaborateurs de l'ILA, nous disons merci pour les contributions multiformes pour la réussite de cette Thèse.

Notre épouse, Madame Moussa née Mariam MAHAMAT, une fois de plus, grand merci pour ses tendresses et sa docilité qui ne nous ont pas perturbé pendant les périodes de la rédaction de cette Thèse.

Les enfants Soukaïna Moussa, Zakaria-Ali Moussa, Aza Moussa, Mahamat-Hassan Moussa, Ali-Koubour Moussa, Amira-Achta Moussa, votre présence permanente à côté de Papa était une raison valable de le soutenir dans les moments difficiles afin de l'encourager à bien finir ses recherches. Nous partageons ce fruit.

Mes frères et sœurs, Youssouf Abdoulaye, Abdelamine Abdoulaye, Zam-zam Abdoulaye, Abdrassoul Abdoulaye, Fatimé Abdoulaye, vous avez toujours aimé que l'un de nous aboutisse. Je rends également hommage à mon grand frère Feu Abdramane Abdoulaye décédé en Août 1973, alors major de sa promotion au CEPE et au concours d'entrée en 6è qui moura dans le même mois de son admission. J'ai lu sa lettre qu'il a laissée avant sa mort dans laquelle il a insisté pour ma scolarisation. Nous partageons ce fruit prochainement familial.

La famille THOMASSEY Jean Paul à Paris (13è), toute notre reconnaissance pour vos aides multiformes dans la réussite de cette Thèse.

Député Hassan Abakar de la région de Haraze Mangueigne au Tchad, vous nous avez comblé de votre hospitalité légendaire pendant notre séjour avec toute notre famille au Tchad, trouvez ici l'expression de notre gratitude.

Les parents, amis(es) et connaissances, qui de loin ou de près, vous nous avez soutenu à la hauteur de vos possibilités nos études. Que Dieu vous bénisse.

Dédicace

À ma mère Ousna Bache

À mon père Abdoulaye Ali

Résumé de la thèse

Le but de notre recherche était d'étudier les phénomènes du contact des langues en l'occurrence du sängö, langue nationale de la République Centrafricaine avec le français. L'enjeu était également de tester certaines approches théoriques sur le cas de l'alternance codique sängö-français pratiquée par les locuteurs centrafricains. Le MLF de Myers-Scotton, le modèle 4-M de Myers-Scotton et Jake, les contraintes syntaxiques de Poplack et Gumperz et l'approche interprétative de Gumperz ont été retenues dans cette étude pour l'alternance codique ; les préalables théoriques et les maximes définis par Grice ont été adoptées pour l'analyse thématique du corpus. Cette recherche se situe à la croisée de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales à savoir la Linguistique, la Sociolinguistique, l'Ethnolinguistique, la Pragmatique et la Sémantique.

Dans un premier temps, la thèse s'est basée sur la définition des différentes approches théoriques et conceptuelles. Dans un second temps, elle s'est focalisée sur l'analyse des différents phénomènes linguistiques relatifs au contact du sängö avec le français et l'impact de ce contact sur les mots français insérés dans des énoncés sängö ou totalement intégrés au sängö. L'étude s'est ensuite orientée sur les différentes fonctions de l'alternance codique sängö-français et les différentes manifestations de l'alternance codique en l'occurrence les tours de parole.

Enfin, cette recherche a également prouvé que l'alternance codique se présente aujourd'hui pour les Centrafricains comme une donne positive et une facilité de l'expression orale.

Mots clés : Contact de langues, Alternance codique, Bilinguisme, Locuteur bilingue, Langue Matrice, Langue Enchâssée, Ilots en LM, Ilots en LE.

Thesis summary

The aim of our research was to study the phenomena of language contact of sängö, the national language of the Central African Republic with the french. The challenge was also to test some theoretical approaches to the case of code-switching sängö-french practiced by the Central African speakers. The MLF Myers-Scotton, model 4-M Myers-Scotton and Jake, syntactic constraints of Poplack, Gumperz, and Gumperz interpretative approach were adopted in this study on code switching; while the theoretical prerequisite's and maxims defined by Grice have been adopted for the thematic analysis of the corpus. This research is at the crossroads of several disciplines in the Humanities and Social Sciences, namely Linguistics, Sociolinguistics, Ethnolinguistics, Semantics and Pragmatics.

After having described different theoretical and conceptual approaches, this Thesis focused on the analysis of different linguistic phenomena related to sängö contact with the french and the impact of this contact on the french words inserted in sängö statements or fully integrated by sängö. The study then focused on the different functions of code-switching sängö-french and the different manifestations of code switching in the speaker's turns. To go deep thoughts of bilingual speakers, the corpus has also been submitted to a thematic analysis based on the interpretative approach of Gumperz.

Finally, this research has also shown that code switching is seen today by Central Africans as a positive phenomenon that facilitates the enunciation.

Keywords: Contact languages, code switching, bilingualism, bilingual talker, Matrix Language, embedded Language, ML island, EL island.

Signes et abréviations

Pour l'ensemble du travail, les signes suivants ont été retenus pour la transcription et les analyses :

+ : Pause courte

++ : Pause longue

X : Syllabe incompréhensible

XXX : Suite de syllabes incompréhensibles.

/…, / : Hésitation entre deux transcriptions

<…> : Chevauchement

"…" : Titre de texte

[C1Er01] : C1 « Conversation n°1 », Er01 « Eric, ligne 01 ».

….. : Suppression de parties d'énoncés

AC : Alternance codique

Acc. : Accompli

Actu. : Actualiseur

AGR : Tête flexionnelle portant les marques de temps et d'accord

CS : Code switching

Dém. : Démonstratif

Inac. : Inaccompli

INFL : Marques flexionnelles

Interj. : Interjection

L1 : Locuteur 1

LE : Langue Enchâssée

LI : Langue Imbriquée

LM : Langue Matrice

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication

NP : Syntagme nominal (nom propre)

Pr. Réf. : Pronom de référence.

Pron. Pers. : Pronom personnel

Réf. : Référent

Relat. : Relatif

Spéc. : Spécificatif

Verbonom : Verbonominal :

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Situation géographique de la RCA

La République Centrafricaine, située au cœur de l'Afrique, couvre une superficie de 623000 km² et partage ses frontières avec six pays à savoir : le Tchad au Nord, le Cameroun à l'Ouest, le Congo-Brazzaville et le Congo Démocratique au Sud, le Soudan et le Soudan du sud à l'Est. La population centrafricaine est de 4,5059 d'habitants (RMDH 2010) et elle compte 71 langues réparties entre deux familles linguistiques définies par Greenberg (1971).

2. Situation linguistique de la République Centrafricaine

2.1. Les grandes familles linguistiques

Le nombre des langues de la République Centrafricaine est estimé à environ 71 et celles-ci sont réparties entre deux grandes familles africaines à savoir le Niger-Congo et le Nilo-Saharien Greenberg (1993). La langue hausa appartenant à la branche tchadique du Chamito-Sémitique est représentée par une forte communauté dans certaines parties du territoire. Le fulfulde, langue de la famille Ouest-Atlantique s'est épanouie dans l'Ouest, le Nord-Ouest et le Centre.

2.1.1. Le Niger-Congo

Le Niger-Congo comprend deux groupes qui sont le Bénoué-Congo et L'Adamawa-Oubanguien. Le groupe Bénoué-Congo comprend toutes les langues bantoues situées au Sud et au Sud-Ouest de la République Centrafricaine telles que le mpīēmō, le ngàndó, le pàndē, le yàkà, le kákò, l'àkà, l'ìsòngò, le mbàtì, etc. et l'Adamawa-Oubanguien, qui est le groupe le plus répandu en République Centrafricaine, renferme plusieurs sous-groupes linguistiques comme le mbûm, le gbāyā, le bàndà, le ngbāndī et le zāndē.

Notons qu'aujourd'hui, ces langues sont parlées en dehors des frontières centrafricaines ; Bernd et Nurse[1] affirment que *les langues Adamawa-Oubangui « s'étendent à travers le nord-ouest du Nigeria, le nord du Cameroun, le sud du Tchad, le nord du Gabon, du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et le sud du Soudan*.

2.1.2. Le Nilo- Saharien

La famille nilo-saharienne compte peu de langues parlées en République Centrafricaine, qui se retrouvent pour la plupart dans le nord, le nord-est, le nord-ouest et le nord-centre. Le Nilo-saharien compte trois groupes : le màbàn, le bòngō-baguirmien et le sàrā.
Deux autres grandes familles linguistiques ont pu s'étendre sur le territoire depuis quelques temps à savoir le Tchadique et l'Ouest-Atlantique.

2.1.3. La branche tchadique du Chamito-Sémitique ou afroasiatique

La langue hausa est la seule représentée en Centrafrique. Elle couvre les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Centre et du Nord-Est. Dans certaines villes centrafricaines telles que Bangui, Bouar, Berbérati, Bambari, etc., on dénombre des quartiers portant l'appellation « quartier hausa » pour exprimer la présence de la communauté linguistique hausa.

2.1.4. La branche Ouest-Atlantique

L'unique langue Ouest-Atlantique parlée en République Centrafricaine est le fulfuldé parlé par les Peuls et est une langue transfrontalière en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest. Le fulfuldé occupe une grande aire linguistique en République Centrafricaine. Son implantation date d'au moins une cinquantaine d'années. Son influence est sensible dans les milieux pastoraux car elle est la langue maternelle des éleveurs Mbororos venus du haut-Niger ; son entrée a

[1]Heine et Nurse (2004 :38)

également été occasionnée par la poussée des razzias esclavagistes du Sultan peul Ousman Dan Fodio dans la région de l'Adamawa à partir des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest centrafricaines.

Le fulfuldé a fourni des termes au sängö. Ces lexiques concernent les domaines de l'élevage, du commerce et d'autres activités relatives à la vie en communauté. On note une importante présence des Peuls dans les régions de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest. Nos constats ont démontré que c'est une langue qui gagne du terrain en Centrafrique.

Fig. 1 : Filiation des langues « bantou »

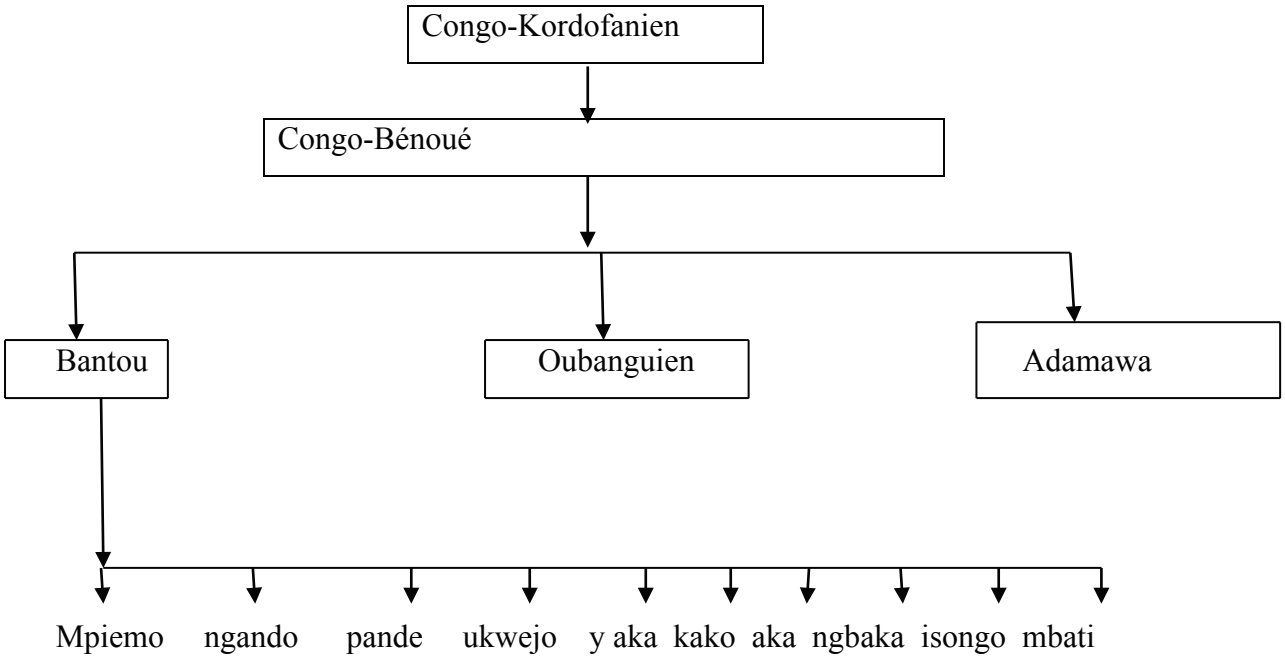

Toutes les langues bantoues sont situées au Sud et au Sud-ouest de la République Centrafricaine. Il est difficile de parler de migration de ces communautés linguistiques à l'intérieur du pays à cause de leurs préférences relatives au relief et au climat. Le Sud et le Sud-Ouest étant très équatoriaux caractérisés par un climat le plus souvent humide et par un relief à dominance forestier. Les Bantous vivent le plus souvent des produits à bases de fruits, de tubercule et de feuilles d'arbustes. Ceci laisse supposer que le climat du Sud favorise la production de fruits dont vivent les Bantous

Fig.2 : Langues oubangiennes

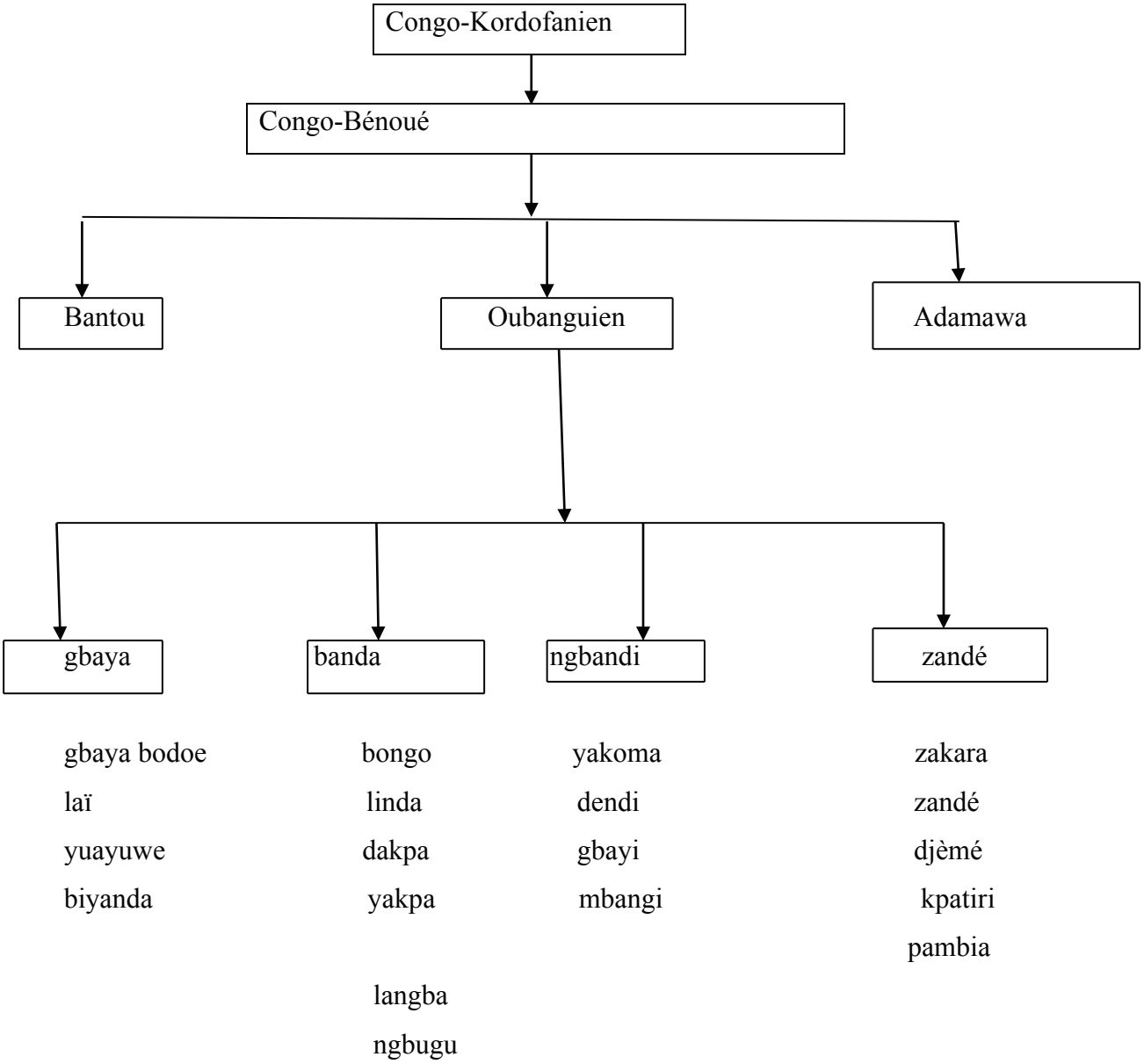

Selon Bonvini et al.[2], les langues adamawa-oubanguiennes localisées en Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Tchad) totalisent environ 8 millions de locuteurs ; les langues adamawa dont le nombre fait environ 80 langues sont particulièrement mal connues, et presque toutes sont parlées par des populations très peu nombreuses ; les langues oubanguiennes (sängö, banda, gbay a, zandé,

[2] BONVINI, Emilio ; BUSUTTIL, Joëlle et PEYRAUBE, Alain (2011 : 14)

etc.) sont au nombre d'environ 40. Les éléments qui figurent sur ce schéma graphique sont donnés à titre indicatif.

Quelques traits de ressemblance permettent de rapprocher les langues oubanguiennes à savoir : leur appartenance manifeste à la famille Niger-Congo selon les critères de Greenberg, la présence d'un petit nombre de racines qui pourraient représenter des innovations par rapport au Niger-Congo (ex. wá « feu », te « tomber », makala « beignet », etc.) et l'occupation d'une aire unique.

3 : Langues adamawiennes

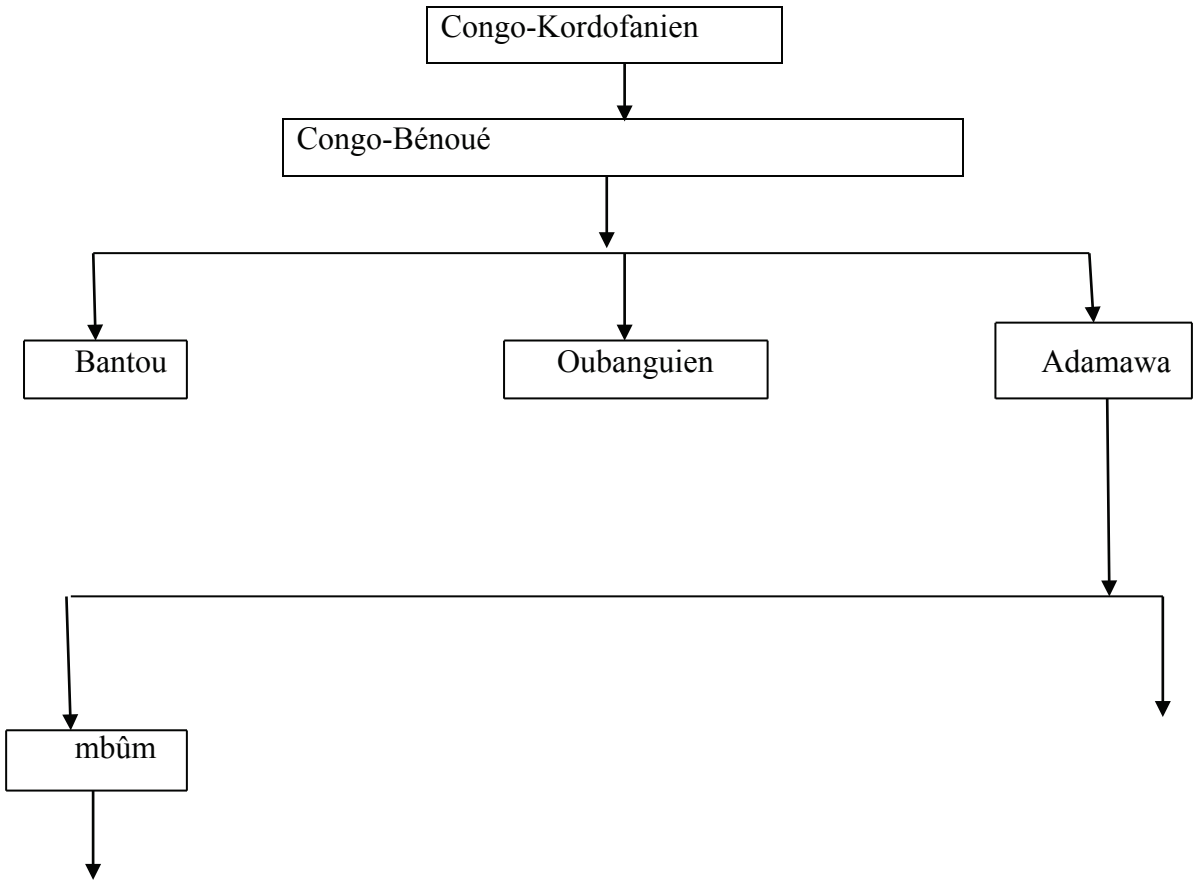

-mbûm

-karé

-tali

-gonge

-pondo

3. Historique et émergence du sängö

Le sängö est une langue ngbandi de la famille Adamawa-Oubanguienne du phylum Niger-Congo. Il est né du ngbandi, une langue fortement parlée tout le long des rives de l'Oubangui (Mobaye-mbanga et Mobaye mbongo). Il est difficile de préciser avec exactitude la fourchette temporelle de son existence en tant qu'idiome à part entière. Les points de vue des différents chercheurs suivants peuvent apporter plus d'éclairage sur la situation du sängö. Plusieurs recherches antérieures en Centrafrique ont rapporté que le sängö a très bien pu commencer à se développer avant l'arrivée des colons, ceux-ci ont très bien pu apprendre quelques bribes du sängö pour entrer en contact avec les populations locales amorçant ainsi l'expansion de cette langue vers le reste du pays. La réquisition d'un personnel local pour le portage et autres tâches au service des européens contribua sans doute à augmenter cette diffusion.

Pour l'Administrateur colonial Félix Eboué[3] : *C'est la langue commerciale de l'Oubangui-Chari : non pas, certes, une langue née de toutes pièces, comme l'espéranto, mais un idiome dérivé d'une langue du groupe Y akoma-Sängö, où les mots d'origine étrangère sont assez-nombreux et auquel les premiers rapports entre Européens et Indigènes de l'Oubangui ont donné naissance*.

Diki-Kidiri dans l'une de ses études a évoqué une forme de lignage formé entre plusieurs langues oubanguiennes avec une influence prépondérante du ngbandi ay ant abouti à la naissance du sängö[4] :

«Toujours est-il que ce contact permanent avec les Ngbúgu et les Nzākārā entraîna l'altération de la langue ngbandi qu'utilisent les Dendī, et donna naissance à un parler véhiculaire probablement imprégné de ngbougou et de nzakara. Ces origines de la langue sängö peuvent remonter au début du XIXè siècle »

Dans ses récents travaux sur le sängö, Bouquiaux[5] donne les précisions suivantes : *Le sängö véhiculaire est une forme dialectale et simplifiée du gbāndī,*

---

[3] Eboué A. Félix (1918)

[4] DIKI-KIDIRI, Marcel (1986 : 85)

[5] Bouquiaux, Luc (2004 : 95)

langue non bantoue appartenant à la sous famille Adamawa-oriental de Greenberg. Il connait aujourd'hui une très grande faveur en République centrafricaine où il est utilisé et compris sur pratiquement tout le territoire de l'Etat (...). En effet, à part quelques langues bantoues fortes peu importantes parlées le long de la frontière avec le Congo-Brazzaville et dans le Nord-Ouest, quelques dialectes du groupe sàrā, les autres langues de la République centrafricaine appartiennent toutes à cette famille Adamawa-Orientale et présentent donc une certaine similitude avec le sängö. Déjà utilisé par les missions catholiques et protestantes dès les débuts de la colonisation de l'Oubangui-Chari, son emploi est favorisé par la radio et il se répand grâce au transistor au détriment des langues locales. En une dizaine d'années, son usage s'est considérablement accru. Alors que son emploi se limitait auparavant à la région avoisinante Bangui, le sängö est aujourd'hui répandu jusque dans les parties les plus reculées du pays.

Toutes ces approches historiques et ethnolinguistiques presque convergentes définissant les origines de la langue sängö nous amènent à penser que le sängö a pris ses racines dans les vernaculaires oubanguiens et a réussi son expansion grâce à l'avènement de la colonisation. Il a sans doute existé en tant qu'entité à part entière et usuelle avant la création du premier poste administratif colonial sur le sol oubanguien. Les multiples contacts entre colons et administrés, entre autochtones et auxiliaires de l'administration coloniale recrutés en territoire oubanguien et entre populations oubanguienne et auxiliaires non-oubanguiens ont permis au sängö de s'étendre aux autres aires et devenir par la suite un véhiculaire.

4. Pénétration française en RCA

Dès la mise en place du programme de la politique coloniale française en Afrique occidentale et centrale au XXe siècle, l'idée d'étendre le français hors de France a animé les autorités françaises d'Outre-mer. Ainsi donc, une Circulaire du Gouverneur Général de l'AOF révèle quelques notes officielles signées par les responsables de l'administration coloniale qui imposaient déjà le français comme

la seule langue de l'administration, de la justice et de la communication interpersonnelle. Ces textes[6] définissent clairement les idéaux de la politique expansionniste de la France sur les territoires colonisés : « La langue française est la seule qui doive nous occuper et que nous ayons à propager. Cette diffusion du français est une nécessité. Nos lois et règlements sont diffusés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en français. Notre politique d'association l'appelle de plus en plus à siéger dans nos conseils et assemblées à la condition qu'il sache parler français. Il faut donc qu'administrations et administrés se comprennent […]. Il est de toute nécessité que le français, sans prétendre supplanter les idiomes, véhicule les idées communes qui fusionnent les races. »

Le second texte[7] précise la politique d'expansion du français dans les territoires colonisés : *Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain français. Son étude est rendue obligatoire pour les futurs chefs […]. Mais notre contact ne s'arrête pas au chef. Il pénètre plus loin dans la masse […]. Il faut donc répandre en surface le français parlé. Il faut pouvoir rencontrer dans les villages les plus éloignés, avec le chef, au moins quelques indigènes comprenant notre langue et pouvant s'exprimer en français sans prétention académique. Avec les tirailleurs libérés et rendus au village, ce but peut être atteint aisément et rapidement. Multipliez donc les écoles préparatoires, appelez-y le plus d'enfants possible et apprenez-leur à parler français.*

Dans ce deuxième texte, plusieurs catégories de classes sociales à impliquer dans l'apprentissage du français ont été pointées du doigt. Les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale ay ant déjà appris quelques vocables sur le tas pendant leurs aventures guerrières en Europe il y a quelques décennies, ont contribué à l'expansion du français. Ceux-ci ont joué un rôle important dans la diffusion du français en Afrique. Par conséquent, après quelques années d'existence et de pratique sur le territoire centrafricain, le français a pris plusieurs facettes. On entendra parler du *français des anciens combattants* et

---

[6] Arrêté de l'AOF (1.4.1924)

[7] Circulaire du Gouverneur Général de l'AOF (1.4.1924)

du « français des Tourougous » des termes utilisés dans la littérature africaine. Ainsi donc, on aura la parution de romans illustrés de plusieurs fragments d'expressions orales françaises et écrits dans un français teinté de langues vernaculaires locales de structures syllabiques souvent ouvertes à l'oubanguienne. Le roman « Batouala » de René Maran publié en 1921 qui a d'ailleurs été sanctionné par le prix Goncourt en sera une illustration.

Pour Couvert (1983 : 4), *La diffusion du français est effectuée principalement par les missions religieuses qui assuraient l'enseignement des rudiments de français et l'alphabétisation fonctionnelle touchant aux métiers manuels. Leur action se limitait à la capitale Bangui.*

Wénézoui-Déchamps[8] quant à elle, révèle un texte officiel signé en 1920 par le Gouverneur Général de l'AEF : *En 1920, un arrêté du Gouvernement Général de l'AEF réglemente l'enseignement et préconise l'ouverture d'écoles où l'on parlerait français. Une circulaire du 8 mai 1925 institue le français comme seule langue d'usage et interdit aux maîtres d'utiliser les idiomes du pays*. Comme conséquence immédiate de ces décisions de l'administration coloniale, l'enseignement du français s'impose. Couvert cité par Wénézoui explique que le français s'est, tout d'abord, imposé dans le système éducatif par le biais de l'action des missionnaires avant la première guerre mondiale.

Il faut noter que malgré son enseignement de manière formelle dans les écoles créées par l'administration coloniale sur le territoire oubanguien, la langue française a pris une forme altérée telle qu'elle a pu inspirer cette description péjorative de V.Y. Mudimbe (1976) cité par Manessy[9] : *prononciation approximative, syntaxe réprimée, vocabulaire boursouflé ou supplicié, intonation, rythme et accent englués à l'écoulement de la langue originelle du locuteur africain ; en tout cas des « africanismes » phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux.*

Voilà comment se présente aujourd'hui le français tant défendu et imposé comme l'idiome de la justice, de la rédaction administrative et des débats politiques parlementaires. Selon Manessy (1978), sa cohabitation avec les langues

---

[8] WENEZOUI-DECHAMPS, Martine (1994 : 90)

9 Manessy, Gabriel (1978 : 91)

vernaculaires et les pressions qu'il reçoit des grandes véhiculaires africains (sängö, lingala, diula, wolof, arabe etc.…) ont joué un rôle très important dans l'assimilation du français et conduit à sa forme créolisée ou pidginisée.

5. Statut des langues centrafricaines

La République centrafricaine, pays multilingue dispose de deux types de langues. Les langues dites vernaculaires se rattachent à des contextes d'ordre ethnique. Elles sont parlées dans des communautés ethniques ou régionales (ex. le banda, le gbay a, le sara…). Chaque langue vernaculaire peut avoir plusieurs sous variétés linguistiques. Le deuxième type est appelé la langue véhiculaire, celle qui a fonction de l'unification nationale, de la communication interethnique sur le territoire national (le sängö en est l'exemple).

Face au multilinguisme difficile à gérer, des mesures officielles ou gouvernementales ont été prises pour réglementer les différentes pratiques linguistiques sur le territoire. Ainsi donc, dès les premières années de la colonisation française, l'arrêté de 1920 du gouverneur de l'AEF/AOF a imposé le français comme la seule langue de l'enseignement dans les colonies françaises. Concernant les langues vernaculaires, en 1966, un décret présidentiel interdit l'usage des langues nationales autrement dit le sängö pour la République Centrafricaine dans les documents officiels (les actes de mariages ; …).

Le sängö étant considéré comme la seule langue nationale pour les contacts intercommunautaires, les différents régimes présidentiels centrafricains n'ont pas hésité à mettre en place une politique linguistique visant à positionner côte à côte le français et le sängö.

Ainsi, plusieurs textes officiels ont été signés pour favoriser la promotion ou la standardisation du sängö sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

- Le 26 Novembre 1964 par la loi N° 64 / 73, le sängö est érigé en langue nationale suite à la décision du congrès du parti unique le MESAN (Mouvement de l'Evolution Sociale en Afrique Noire) tenu en 1963 à Berberati.
- Le décret n°65-002 porte institution d'une commission nationale pour l'étude de la langue sängö.

- Furent signés ensuite l'ordonnance impériale N°77/011 du 07 février 1977 qui adopte l'orthographe officielle du sängö et le décret N° 84/025 du 28 janvier 1984 qui met en place le code orthographique officiel.
- Le décret n°85-004 portant rectificatif au code de l'orthographe officielle du sängö et la constitution nationale du 14 Janvier 1995 érige alors le sängö en langue officielle.

6. Objet et intitulé de l'étude

La présente recherche se propose d'explorer la question du contact du français avec le sängö et du phénomène linguistique de l'alternance codique. Il est des situations où existe une norme qui le plus souvent exige l'emploi du français à l'écrit et à l'oral. Par exemple dans les bureaux, l'usage veut que l'on emploie les deux langues officielles. Cette exigence causant du tort aux usagers qui ne maîtrisent pas encore le français, amène ceux-ci à employer le sängö ou à mélanger les deux langues, le sängö et le français pendant les échanges verbaux. Notre étude prendra donc en compte les effets linguistiques et sociolinguistiques nés du contact des deux langues. Nous envisageons ainsi de décrire les différents cas de figures ou procédés (troncation, paronomase, translation, etc.) traduisant le résultat de la cohabitation des deux codes et le phénomène de l'alternance codique du sängö avec le français pratiquée à Bangui.

7. Justification du choix du sujet

La question de l'alternance codique sängö/français a été très peu développée ou n'a même pas fait l'objet de recherches très approfondies en République Centrafricaine. Les quelques rares travaux en l'occurrence l'article de Jean Dominique Penel[10] traitant de la question des interférences Sängö dans les devoirs des élèves celui de Wald, Chesney, Hily et Poutignat qui ont présenté un article sur le problème du contact des langues sängö/français et celui de Wénézoui-

[10] Penel, J. Dominique (1980)

Deschamps sur le sujet : *Que devient le français quand une langue nationale s'impose ? Conditions et Formes d'appropriation du français en République Centrafricaine* (Wénézoui, 1994), laissent encore voir un vide en matière de description linguistique de l'alternance codique Sängö/français.

C'est ce vide constaté qui nous a interpellé à retenir ce sujet pour notre recherche. Nous comptons contribuer à travers notre recherche à la linguistique générale, à la sociolinguistique, à la morphosyntaxe à la syntaxe et même à la morphophonolgie car, notre travail prendra en compte tous les phénomènes linguistiques qui ont tendance à présenter des faits d'hybridation ou d'alternances codiques sängö/français en République centrafricaine nés du contact de langues.

8. Délimitation du champ d'étude

Notre recherche est principalement centrée sur l'analyse du discours mixte sängö/français utilisé à Bangui par les bilingues centrafricains maîtrisant plus ou moins les deux langues. Cette description se limitera uniquement à l'analyse des différents énoncés verbaux en contexte d'alternance codique sur la base des modèles inspirés de Myers-Scotton ; Myers-Scotton et Jake et de Gumperz.

Dans cette étude, nos analyses s'articuleront autour de deux parties dont la première partie traitera des aspects purement théoriques tandis que l'analyse morphosyntaxique des énoncés verbaux hybrides sera réservée à la deuxième partie.

9. Problématique

Notre problématique de recherche gravite autour du sujet de recherche portant sur le phénomène du contact de langues et de l'alternance codique sängö/français à Bangui. La plupart des questions que nous aurions dûes poser dans cette partie se retrouvent déjà dans les parties qui suivent. Toute fois, nous nous interrogeons sur ce qui suit.

Quels sont les principaux facteurs d'activation du processus de l'alternance sängö/français ?

Quelle place est réservée à l'alternance codique dans l'activité langagière en

République Centrafricaine ?
Autant de questions pour nous permettre de bien orienter nos réflexions et analyses des pratiques langagières dans le cas de l'alternance codique en Centrafrique.

10. Objectifs de recherche

L'objet de cette thèse est de fournir une description des alternances codiques grammaticales intra- et inter-phrastiques dans des discours mixtes sängö - français et de leurs significations socio-linguistiques et d'appliquer certaines approches théoriques à l'analyse du phénomène de l'alternance codique telles que le modèle MLF de Myers-Scotton, le modèle 4-M ou l'approche insertionnelle et autres.

11. Questions de recherche

Lorsqu'on se promène dans les rues de Bangui tout comme dans des centres scolaires, sportifs ou autres, on relève différentes attitudes linguistiques chez les interlocuteurs centrafricains. Il ne peut se passer quelques secondes ou minutes de communication en sängö ou en français sans que l'on entende des énoncés hybrides. C'est particulièrement frappant lorsqu'on essaie d'écouter des émissions radiophoniques présentant des débats sur certains sujets touchant à la politique, aux mœurs de la société moderne. Ce qui nous a également marqué, ce sont les styles d'expression, la manière de mélanger le français au sängö ou vice versa qui amènent à croire qu'il existe réellement un mode de parler utilisant plusieurs langues en même temps dans les phrases formulées par les sujets-parlants.
Les questions qui nous animent régulièrement sont par exemple :

- Pourquoi les bilingues centrafricains ne peuvent-ils pas se passer d'une autre langue lorsqu'ils engagent une conversation dans une langue par exemple en français ou en sängö ?
- Peut-on parler d'incompétence linguistique des bilingues ou s'agit-il plutôt d'un procédé qu'on peut qualifier de bouche-trou ?

Nous entendons par là, un palliatif à une carence lexicale au moment de l'énonciation.

- L'alternance codique utilisée ici entre le français avec le sängö converge-t-elle vers des formes spécifiques ?
- Quelles fonctions spécifiques remplit-elle chez les sujets parlants bilingues en Centrafrique ?

Ces importantes questions nous permettront d'orienter nos réflexions quant aux différentes approches d'analyses auxquelles nous ferons appel dans ce travail. Le corpus composé de divers échantillons (conversations courantes, débats) servira de base pour donner des illustrations relatives à nos analyses.

12. Hypothèses de recherche

Afin d'aboutir à des analyses valables dans le cadre de ce travail, nous avons émis les quelques hypothèses suivantes :

- Deux langues qui cohabitent dans une même aire éprouvent des difficultés pour garantir leur autonomie linguistique pendant l'acte énonciatif chez les bilingues.
- Le bilinguisme semble imposer l'alternance codique aux locuteurs.
- L'alternance codique se présente comme une facilité d'expression chez les bilingues autrement dit, les bilingues valorisent délibérément l'alternance codique et la considèrent comme une pratique courante et nécessaire dans leurs interactions langagières.

- On peut dire que le locuteur A, opère un choix lexical dans la deuxième langue qui peut être décodable par le locuteur B.
- On suppose également que les processus et règles de l'AC utilisés ont un caractère instable.
- L'expressivité devient un dénominateur commun pour les locuteurs.

Chapitre 1 : Cadre théorique, terminologique et méthodologique

1.0. Introduction

Ce chapitre très important pour encadrer ce travail comprend trois points à développer. Le cadre théorique, le cadre conceptuel ou terminologique et le cadre méthodologique ne peuvent être tenus de côté pour réussir cette recherche sur l'étude des phénomènes du contact de langues et de l'alternance codique en République centrafricaine. La première partie consistera à définir tous les modèles théoriques et les différents concepts auxquels nous comptons faire recours dans ce travail. La plupart des phrases sont propres aux auteurs, par souci de conserver une certaine originalité, nous nous limiterons à leurs propos dans les définitions et exemples.

1.1. Différentes approches théoriques

Nous présentons dans cette rubrique les approches théoriques qui feront l'objet de notre étude. Elles ont été sélectionnées en conformité avec la qualité de notre corpus que nous avons pu réaliser et transcrire. Les définitions et les détails de chaque approche ainsi que des critiques personnelles seront développés comme suit.

1.1.1 Les contraintes syntaxiques selon Poplack

Pour définir l'alternance codique, Poplack[11] dit que :
L'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives. Il ajoute ceci : *Du point de vue linguistique, un des points plus intéressants est sûrement l'alternance codique intra-phrastique, où des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase*. En plus de cette définition, Poplack distingue trois types

[11] Poplack, Shana (1988 : 23)

d'alternance codique en s'appuy ant sur deux contraintes linguistiques à savoir la contrainte du morphème libre où l'alternance ne peut se produire qu'entre un morphème libre (à l'exclusion du morphème lié) et un lexème.

a)- L'alternance codique inter-phrastique (phrastique), renvoie à l'usage alternatif de segments longs de phrases ou de discours où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Dans ce type d'alternance codique le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges.

b)- Dans l'alternance codique intra-phrastique les éléments grammaticaux des deux langues doivent se plier aux positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques.

Se basant sur les cas des couples anglais-espagnol et anglais-tamoul, l'auteur a dressé des contraintes syntaxiques auxquelles deux variétés appelées à alterner leurs items doivent se conformer si-non la notion d'alternance codique est hors de question. Le schéma suivant illustre la contrainte d'équivalence :

« Dans une précédente étude sur le bilinguisme espagnol-anglais chez lez Portoricains de New York, nous avons proposé la contrainte de l'équivalence (Poplack, 1980, 1981) ; (Sankoff et Poplack, 1981), selon laquelle, en bref, l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives. Autrement l'alternance est exclue » comme l'illustre ce schéma : (Poplack, 1988 :23)

Anglais : Art+Nom

Espagnol : Art+Nom

Alternance codique : Art (ang) +Nom (esp)

Art (esp) +Nom (ang)

Anglais/Espagnol : Adj+Nom

Nom+Adj

Alternance codique :

*Adj (ang) +Nom (esp)

*Adj (esp) +Nom (ang) Croisements

*Nom (ang) +Adj (esp)

*Nom (esp) + Adj (ang)

Ce schéma stipule que : « l'alternance serait permise entre un article anglais et un nom espagnol, ou vice-versa. Mais elle est exclue, par exemple, entre un nom et un adjectif, parce que cette combinaison violerait les règles de l'anglais qui déterminent l'ordre des mots (c'est-à-dire adjectif + nom), et entre un adjectif et un nom, parce que la combinaison irait à l'encontre des règles de l'espagnol (c'est-à-dire nom + adjectif) »

Aucune règle grammaticale de l'une des langues alternées n'est autorisée à violer le principe de l'autre. Les termes des contraintes élaborées ici par Poplack sont stricts s'il s'agit de parler de l'alternance codique. Nous tiendrons compte des occurrences de notre corpus pour apprécier les assertions de Poplack.

1.1.2. La théorie de Gumperz

Le point de vue de John Gumperz[12] part de sa définition de l'alternance codique. Nous pourrons reprendre cette définition la plus acceptée par bon nombre de chercheurs traitant le phénomène du contact de langues et de l'alternance codique. Cette définition stipule que le code-switching, synonyme d'alternance codique est *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. ». Insistant sur cet aspect de juxtaposition, Gumperz précise que « dans tous les exemples que nous avons collectés, c'est la juxtaposition de deux réalisations alternatives d'un même message qui signale l'information. Et ce n'est pas le contenu propositionnel d'un passage conversationnel donné. Le contraste devient explicite lorsque le même syntagme est répété dans l'autre code. Oubien il reste implicite si un syntagme est suivi d'une autre séquence linguistiquement différente.* Dans son modèle, Gumperz définit ce qu'il qualifie de contraintes syntaxiques que le code-switching doit intégrer dans son fonctionnement. John Gumperz estime qu'il faut marquer ce qu'il qualifie de « distance grammaticale » entre les deux systèmes linguistiques. Autrement dit, chaque langue qui entre en alternance avec une autre, dispose d'une certaine autonomie du point de vue du fonctionnement interne. Les règles

[12] Gumperz, John (1989b : 84)

internes de chaque langue doivent apparaitre dans les constructions pendant le code switching. Cette distinction est cruciale pour reconnaître chaque variété dans le discours mêlé.

1.1.2.1. Les contraintes syntaxiques selon Gumperz

Gumperz[13] a proposé des règles syntaxiques pour la formulation du syntagme nominal en contexte de code-switching. Ceci, en se basant sur l'anglais qui peut alterner avec l'espagnol. Il trace ces contraintes syntaxiques et les structures en fonction des réalisations syntaxiques avec la construction juxtaposée.

1.1.2.1.1. Constructions sujet-prédicat

Sous cette règle, il stipule que : *N'importe quel syntagme nominal peut être alterné ici, sauf le pronom personnel non accentué. Le pronom emphatique est acceptable à la limite comme dans un syntagme nominal simple. Dans l'ensemble, plus le syntagme nominal est long plus l'alternance est naturelle*.

Exemples:

My Uncle Sam *es el mas agabachado.*

My uncle Sam

*My uncle

*That one (celui-là)

**He (il).

N'importe quel syntagme peut alterner ici, sauf le pronom personnel alterné non accentué he, qui bien sûr est totalement inacceptable. Le pronom emphatique est acceptable à la limite comme dans un syntagme nominal simple. L'alternance codique dans cet exemple vise la fonction qualifiante. Le nominal el *mas agabachado* est en espagnol comme langue enchâssée dans l'anglais.

[13] Gumperz, J. (1989a : 87-89)

1.1.2.1.2. Propositions relatives enchâssées compléments d'objet

Selon les propos même de l'auteur : *lorsqu'un pronom relatif en anglais se rapporte à l'objet d'une phrase enchâssée, il peut être omis. Dans la partie en anglais des phrases en alternance, seule la phrase simple est possible, l'omission du pronom est nettement inacceptable.* Car, l'absence du relatif entraîne une incohérence sémantique.

Exemple:

That's the big car *that I saw yesterday* « c'est la grosse voiture que j'ai vue hier »

1.1.2.1.3. Propositions relatives enchâssées sujets

Lorsqu'une proposition relative est enchâssée dans un syntagme sujet, ce syntagme ne peut être utilisé seul. Il doit être suivi d'un pronom personnel.

Exemple:

Admissible: The man who was here yesterday *he* didn't *come today*. C'est le pronom *he* qui reprend la proposition relative pour accompagner la deuxième proposition.

1.1.2.1.4. Constructions verbe-complément de verbe

Les compléments de verbe peuvent alterner librement car, ils se rangent dans la catégorie des syntagmes substituables.

Exemple:

You should go *to the field.*

La proposition *go to the field* pris comme complémment du verbe est alternante.

1.1.2.1.5. Syntagmes conjoints

Les phrases coordonnées et subordonnées conjointes peuvent toutes deux être alternées librement.Mais la conjonction va toujours avec le second syntagme.

Exemples:

I was reading a book *and she was working. «* Je lisais un livre et elle travaillait »

**I was reading a book and *she was working.*

Nous pourrions stipuler que le coordinatif *and* reste stable dans le jeu alternatif des propositions.

1.1.2.1.6. Verbes d'attitude propositionnelle

Quand un message est précédé d'un GV tel que je pense…, je crois…, etc, l'alternance ne peut intervenir qu'après le verbe performatif ou transitif. Ceci renvoit à la fonction de personnalisation que nous développerons dans les chapitres d'analyses du corpus.

John Gumperz a présenté d'autres nuances du code-switching que nous énumérons ci-dessous :

Exemples:

He went *to the field.* « Il est allé aux champs »

I thing *he went to the field* « je pense qu'il est allé aux champs»

**I thing he went *to the field.*

My father *is the oldest* « Mon père est l'aîné»

**I thing that my father *is the oldest.* «Je pense que mon père est l'aîné»

Les exemples ci-dessus sont monolingues mais présentent des exemples d'alternances interphrasales. Les parties en italique représentent les propositions enchâssées.

1.1.2.1.7. Deux verbes d'attitude propositionnelle

Exemples :

I thing that he believes *that my father is the oldest*. « je pense qu'il croit que mon père est l'aîné»

I thing *he believes that my father is the oldest.*

** I thing *he believes* that my father is the oldest.

Lorsqu'une phrase contient deux verbes « penser/croire », il peut y avoir alternance ; soit après le premier soit après le second syntagme. Les constructions venant après l'alternance doivent relever d'un même code.

Exemples:

**They like bread *and butter* « ils aiment le pain beurré»

**They like *eating and drinking*. «ils aiment manger et boire »

Lorsqu'un syntagme figure dans ensemble idiomatique, on ne peut normalement l'interrompre en intercalant une alternance, mais l'exemple : ils ont vu John *et son frère* est parfaitement acceptable.

Gumperz se base ici sur l'alternance codique des propositions monolingues en anglais. Les parties en italique peuvent être considérées comme enchâssées.

1.1.2.1.8. Le cas de l'omission dans l'alternance

Les syntagmes en alternance où le verbe principal n'est pas répété ne sont, au mieux, qu'à la limite de l'acceptable.

Exemples:

Frank ordered beer, *John ordered wine, Eric ordered brandy.* «Franck a commandé de la bière, John a commandé du vin, Eric a commandé de l'eau-de-vie »

* Frank ordered beer, *John wine and Eric brandy. «*Frank a commandé de la bière, John du vin et Eric de l'eau-de-vie »

Les arguments de Gumperz montrent que seul le second exemple répond au critère de l'alternance codique. Le premier exemple montre que les syntagmes en italique n'ont aucun rapport logique de l'alternance codique ni entre eux-même, ni avec la première proposition à cause de la répétition du verbe *ordered.*

1.1.2.2. Les fonctions conversationnelles selon Gumperz

John Gumperz[14] perçoit également le code-switching comme un phénomène linguistique doté de fonctions sociales et rhétoriques. Ainsi a-t-il distingué au moins six (6) fonctions conversationnelles. (Gumperz, 1989) présente les arguments et exemples suivants pour soutenir sa thèse relative aux fonctions de l'alternance codique : *Puisque les locuteurs se comprennent entre eux et peuvent s'entendre sur ce qui se passe dans un cadre particulier, il doit y avoir*

[14] Gumperz, J. (1989a : 73)

des codes et des principes d'interprétation communs. Cela prend surtout la forme de présupposés tacites, acceptés comme allant de soi, que recouvre le mieux l'analyse indirecte de la conversation. » et « de brefs échanges, juste assez longs pour servir de base à une interprétation en fonction du contexte, seront tirés à titre d'illustration, de conversations enregistrées dans chacune des trois situations. Ils indiquent que l'alternance remplit des fonctions à peu près similaires dans les trois situations. On peut donc établir une typologie préliminaire commune qui vaut pour chaque situation.

1.1.2.2.1. Les citations

Il existe des passages ou expressions en alternance qui prennent la forme de citations ou de discours rapporté. Compte tenu de certaines approches que nous prenons en compte dans nos analyses du corpus qui est celui de l'AC sängö-français, nous nous réservons de donner des exemples ici.

1.1.2.2. 2. La désignation d'un interlocuteur

L'alternance sert à adresser le message à l'un parmi plusieurs interlocuteurs possibles. Elle a pour fonction de faire intégrer à un groupe un interlocuteur tenu à l'écart.

Exemple : *But she doubts us* (mais elle se méfie de nous), ki isme kuĕ alcohol to nəhĩ « il pourrait y avoir de l'alcool dedans ». La phrase *but she doubts us* a pour sens de pousser l'interlocuteur tenu à l'écart par méfiance à renoncer à ses réticences vis-à-vis du groupe.

1.1.2.2.3. Les interjections

Dans d'autres cas, l'alternance codique sert à marquer une interjection ou un élément phatique. La surprise, le regret, le gémissement ou autres formes d'expressions de l'état d'état d'âme de l'interlocuteur peuvent être pris en compte. Les interjections sont polyfonctionnelles dans l'alternance codique de par leurs rôles dans les constructions verbales. On peut les retrouver dans les autres

fonctions de l'AC selon la spécificité de la fonction. Les analyses du corpus sängö-français seront illustratives dans ce cas précis.

1.1.2.2.4. La réitération

Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message. Des figures de styles telles que la répétition d'un énoncé d'une langue dans l'autre, la redondance, l'utilisation des verbaux répétitifs et autres dynamisent davantage l'alternance codique.

Exemple : Keep straight « tout droit » *Sidha jao* « tout droit » (anglais-espagnol) (Gumperz, 1989).

Le syntagme en espagnol enchâssé *sidha jao* répète la consigne de direction dite en anglais.

1.1.2.2.5. La modalisation d'un message

Une autre catégorie d'alternances, également importante, consiste à modaliser des constructions telles que phrases et compléments du verbe, ou prédicats suivant une copule.

Exemple : We've got all…all these kids here rignt now « on les a tous…tous ces gosses ici à présent). *Los que estan y a criados aqui, no los que estan recien venidos de Mexico* « ceux qui sont nés ici, pas ceux qui viennet d'arriver du Mexique » They all understood english « ils comprennent tous l'anglais »

L'italique présente des propositions espagnoles alternantes avec l'anglais. La partie en espagnol reprend les idées de la première proposition et les explicite.

1.1.2.2.6. La personnalisation

Dans cette situation, *la fonction est un peu plus difficile à préciser en termes purement descriptifs. Le contraste entre les codes semble ici se rapporter à*

des éléments tels que ceux-ci : la distinction entre parler de l'action et parler en tant qu'action, le degré dans lequel le locuteur est impliqué dans un message ou lui est étranger, la mesure dans laquelle une affirmation reflète l'opinion personnelle ou les connaissances, se réfère à des cas spécifiques ou possède l'autorité d'un fait généralement admis. (Gumperz, 1989 :79)

Dans cette fonction, le locuteur peut en s'exprimant s'aproprier une action, un fait accompli. Cette fonction se caractérise par l'utilisation du pronom « je » et de divers marqueurs de subjectivité.

Exemple: No*, I mean that's all the cigarettes*….that's all. The're the ones *I buy*

Le pronom « je » est I en italique dans les *I mean tht's all the cigarettes* et *I buy*.

« Non, je veux dire que ce sont toutes des cigarettes…c'est tout. Ce sont celles que j'achète »

1.1.2.3. Critiques du modèle de Gumperz

Dans son modèle d'approche, Gumperz privilégie la longueur des syntagmes, ce qui n'est pas le cas dans l'alternance sängö/français où, le pronom *lo*, « il ou elle » du sängö peut accompagner un verbe en français. Par contre, le pronom *lo* ne peut pas aller avec un verbe d'état en français (* lo être/sembler…). Contrairement au postulat de Gumperz qui exige que les noms en fonction de complément du verbe soient nécessairement longs pour être acceptés en alternance codique, l'alternance sängö/français par contre peut accepter des constructions avec de longs tout comme de courts syntagmes nominaux assumant la fonction de complément. Dans l'ensemble, nous remarquons une certaine applicabilité de la démarche de Gumperz à notre recherche à savoir l'acceptation des syntagmes longs, l'alternance entre les verbes tels que les verbes signifiant « croire » et « penser » avec d'autres verbes provenant du sängö, les fonctions de l'alternance codique telles qu'il a évoquées sont récurrentes dans notre corpus, etc.

Notre corpus très circonscrit ne permet pas de valider les procédés théoriques de Gumperz dans leur ensemble, toutefois, une partie des procédés peut être vérifiable à travers le corpus de l'AC sängö-français recueilli.

1.1.3. Le modèle Matrice Language Frame (MLF)

Le modèle (MLF) de Myers-Scotton (1997a)[15], distingue deux types de langues impliquées dans le code switching. Myers-Scotton parle d'une langue matrice ou Matrix Language (ML) et d'une langue enchâssée ou Embedded Language (EL). Dans le processus de l'alternance codique, seule la langue matrice ou matrix language (ML) est la langue source de la proposition bilingue (avec exception de la structure interne des îlots.)

Myers-Scotton[16] précise que *le modèle (MLF) dépend de la distribution qu'il fait entre les îlots des langues participantes, précisément le cœur du modèle (MLF) est qu'il restreint la participation de l'une des langues dans la construction de la structure grammaticale de la proposition bilingue. Dans les premières expositions du modèle, les conséquences de l'asymétrie prédite entre les langues participantes ont été soulignées* (Myers-Scotton, 1997, 2002). Nous distinguons deux principes : le principe d'ordre des morphèmes dans les propositions bilingues aussi bien que les morphèmes systèmes qui indiquent les relations grammaticales au travers des projections maximales (par exemple, accord Sujet-Verbe). Les principes sont des hypothèses qu'on peut tester pour voir leur applicabilité à la recherche. C'est dans la mesure où ces hypothèses sont soutenues que le modèle (MLF) parle de langue matrice et de langue enchâssée. La langue enchâssée participe au processus de l'alternance codique de deux manières :

- Elle peut fournir des morphèmes de contenu (cf. 1.1.3.1)[17] (par exemple les noms et les verbes aussi bien que d'autres éléments) à l'intérieur de la proposition bilingue qui contient les morphèmes des deux langues.[18]

---

[15] Myers-Scotton, Carol. (1997a)

[16] Myers-Scotton, Carol. (2002)

[17] Cf. 1.1.3.1

[18] Comme nous le soulignons ci-après, le modèle (MLF) a classifié les éléments constitutifs du cadre morphosyntaxique que sont les morphèmes en deux types, à savoir les morphèmes de contenu et les morphèmes systèmes (cf. 1.1.3.2), (Myers-Scotton, 1997) notionnellement opposés.

- Elle peut fournir ce qu'on appelle les îlots (EL). Ces îlots sont des expressions monolingues de la langue enchâssée (EL) qui sont grammaticalement bien formées dans (EL) (c'est-à-dire, elles incluent des désinences). De même, les expressions qui sont entièrement composées d'éléments de la langue matrice (îlots de ML) peuvent aussi apparaître à l'intérieur de grandes propositions bilingues. Ainsi donc, « la langue matrice (LM ou ML) définit le cadre syntaxique, organise les relations grammaticales au sein de l'énoncé, l'ordre des mots, et les éléments de la langue enchâssée (LE) viennent s'insérer dans la LM. Le modèle tient aussi compte des correspondances plus ou moins étroites entre les structures des langues mélangées, ce qui aboutit, selon les cas, à une fusion plus ou moins harmonieuse. »[19] comme déjà indiqué ci-dessus.

1.1.3.1. Les morphèmes de contenu

Les morphèmes de contenu ou morphèmes lexicaux sont les seuls unités qui assignent ou reçoivent les rôles thématiques. D'un point de vue de production de langue, ils sont les seuls à être directement activés par les traits pragmatiques et sémantiques qui font correspondre les intentions pré-linguistiques de l'énonciateur. Les verbes sont des assignataires des rôles thématiques et les noms reçoivent typiquement ces rôles. Pour qu'il y ait alternance entre deux unités linguistiques relevant de deux langues distinctes, chaque unité doit avoir un équivalent dans l'autre langue, idée que nous partageons.

1.1.3.2. Les morphèmes systèmes

Les morphèmes systèmes ou morphèmes grammaticaux n'assignent ni ne reçoivent de rôles thématiques. Ils sont des mots de fonction et des inflexions (par exemple, le –S marquant le singulier en anglais et les articles (a, an, the) sont les morphèmes systèmes. Myers-Scotton précise que les articles comme morphèmes systèmes ne reçoivent pas de rôle thématique, ils spécifient les qualités du sujet

[19] Canut et al. (2002)

des NPs (SN) qu'ils identifient et qui, quant à eux, reçoivent des rôles thématiques. Certains adverbes (de degré par exemple) sont aussi directement indexés au radical morphémique au même titre que les articles. Il y a également d'autres types de morphèmes systèmes tels que les pronoms clitiques qui jouent quelque fois les rôles thématiques au même titre que les morphèmes de contenu.

Les morphèmes systèmes étrangers quant à eux, cherchent des informations sur la forme à l'extérieur du constituant auquel ils appartiennent (les affixes, les prépositions accompagnant les verbes, la déclinaison des morphèmes d'assignation de cas…). (Myers-Scotton, 2002) appuie l'hypothèse selon laquelle sous le modèle MLF, les morphèmes étrangers sont les seuls morphèmes systèmes qui proveniennent de la langue matrice ou matrix language (ML). (Myers-Scotton et Jake, 2000a)[20] les qualifient de *morphèmes systèmes récents étrangers*. Ils dépendent de l'information grammaticale extérieure à la projection maximale immédiate dans laquelle ils se produisent. Cette information est seulement disponible quand le formateur envoie les directives au niveau de la surface positionnelle pour la manière dont les projections maximales sont unifiées dans une large construction. Par exemple sous les analyses dans lesquelles la troisième personne du singulier anglais – S est sous des marques flexionnelles. La forme de morphème dépend de la coindexation avec le sujet nominal pour cette raison – S est un morphème système étranger. Il est évident que la plupart des autres morphèmes proviennent aussi de la langue matrice, une vérité que soutient le principe de structure uniforme. Dans le cas de notre recherche, le cas de l'anglais suggéré ici est loin d'apparaître car le français tout comme le sängö n'ont pas assez de similitude du point de vue de leur fonctionnement. Seuls des morphèmes systèmes premiers essaient de combler leurs rôles dans la construction mais toutefois, de manière irrégulière.

[20] Myers-Scotton C, Jake J. (2000a: 1053-1100)

1.1.4. Les théories de Myers-Scotton et Jake (2000a)

Dans leur article, (Myers-Scotton et Jake, 2000a) ont orienté leurs recherches sur la classification de morphèmes selon un ensemble de distinctions abstraites et la distribution des différents types de morphèmes selon une façon de principes pertinents qui se généralisent à travers beaucoup de phénomènes linguistiques. La démarche de (Myers-Scotton et Jake, 2000a) consiste donc à définir les aspects pertinents de la production de langue.
S'appuy ant sur le modèle 4-M, ils raffinent la classification des différents morphèmes ainsi que de leur distribution dans quatre types de données comme ci-dessous présentés :

1.1.5. Le 4-M model

Le signe « 4-M » veut dire que dans le modèle, il y a quatre types de morphèmes. Les morphèmes de contenu et trois types de morphèmes systèmes. Le modèle 4-M est basé sur la classification des morphèmes, il émet des hypothèses sur le fonctionnement des différents types de morphèmes et explique comment ceux-ci diffèrent à la fois au niveau abstrait et dans les distributions de surface (Myers-Scotton et Jake, 2000a ; 2001 ; 2008) ; (Myers-Scotton, 2002). (Myers-Scotton et Jake, 2000a) estiment que dans ce modèle « ce qui compte, ce ne sont pas les morphèmes mais plutôt les mécanismes de leur combinaison » et que « la notion de morphèmes est une manière de reconnaître que les mots ont une structure interne et qu'ils subissent un processus grammatical, leurs parties peuvent se produire dans des combinaisons variées » (Myers-Scotton et Jake, 2000 : 2).

La division fondamentale que le modèle 4-M offre à un niveau abstrait existe entre les morphèmes qui sont activés conceptuellement par les intentions de l'interlocuteur et les morphèmes qui sont structurellement assignés par une grammaire de la langue. Deux types de morphèmes sont activés conceptuellement. Ce sont les morphèmes de contenu et les morphèmes systèmes premiers qui sont élus indirectement par les morphèmes de contenu pour donner du sens. Ensemble, ils portent les intentions de l'interlocuteur à propos des sémantiques d'une

proposition et, dans une certaine mesure, expriment les contextes pragmatiques de l'énonciation. Ils fonctionnent selon les projections de l'énonciateur. (Myers-Scotton, 2002) ajoute que les morphèmes de contenu et les morphèmes premiers sont activés plus tôt que les autres types de morphèmes. Les types de morphèmes qui restent bâtissent largement les structures dans la proposition bilingue.

Quant aux ponts, s'il faut un peu les détailler selon les termes même de Myers-Scotton, ils apparaîssent pour satisfaire aux conditions de la construction parfaite à l'intérieur du constituant dans lequel ils se produisent en joignant deux ou plusieurs locutions pour former un constituant complexe. L'un des deux types de morphème système récent est un pont pour les constructions spécifiques. Un pont se produit quand la structure de sa projection maximale a besoin de lui. Et cela veut dire que les morphèmes systèmes premiers et les morphèmes pont dépendent de leur forme cependant, les morphèmes systèmes « pont » sont différents des morphèmes systèmes premiers dans leurs relations avec leurs têtes. Leur forme dépend des configurations grammaticales que la grammaire de la langue spécifique exige de cette projection, et non sur le morphème de contenu qui est tête de cette projection maximale comme c'est le cas avec les morphèmes systèmes premier. C'est-à-dire les morphèmes systèmes « pont » connectent les morphèmes de contenu les uns aux autres sans se rattacher aux propriétés pragmatique et sémantiques d'une tête de contenu. L'exemple de prototype d'un pont est le morphème qui joint deux locutions dans une construction encodant la possession dans certaines langues (ex. en anglais *of* est un pont entre deux MPS dans l'allocution *a friend of the family*).

1.1.6. Le choix des modèles et leur pertinence

Dans le cadre de notre travail, le Matrix Language Frame (MLF) de Myers-Scotton et le modèle « 4-M » de Myers-Scotton et Jake retiennent notre attention. L'alternance intraphrastique qui prend en compte la morphosyntaxe ainsi que la syntaxe ne peut être décrite que par la présence des différentes unités morphématiques décrites par Myers-Scotton et Jake dans le « 4-M model ». L'alternance codique comme phénomène linguistique du contact dans ses

multiples facettes exige la présence d'une langue matrice et d'une langue enchâssée telles que décrites dans la partie théorique ci-dessus. L'analyse de l'alternance codique intraphrastique ou phrastique se basera sur le MLF. Le modèle qui sert à interpréter l'inférence conversationnelle dans les différentes manifestations langagières de l'alternance est l'approche interprétative de la conversation de Gumperz[21] car, Gumperz lui-même dit que *la recherche sur l'inférence conversationnelle peut apporter une précieuse contribution non seulement à la théorie sociolinguistique en tant que telle, mais également aux théories générales de l'interaction sociale et de l'évolution sociale.*. Elle nous permet également d'étudier les différentes fonctions de l'alternance codique. A ce dernier point, l'auteur ajoute que : *l'approche interprétative de la conversation est particulièrement éclairante dans les sociétés urbanisées modernes. En milieu urbain les délimitations sociales sont diffuses, et la communication intensive avec des locuteurs de cultures différentes est la règle plutôt que l'exception ; enfin les conventions de signalement peuvent varier d'une situation à l'autre.* Les contraintes syntaxiques de Poplack ainsi que celles de Gumperz exigeant des mots longs dans l'alternance sont également prises en compte dans ce travail.

L'analyse de l'alternance codique interphrastique sera rendue possible grâce à l'approche interprétative de la conversation de Gumperz. Enfin, certaines observations pourraient échapper aux différentes approches que nous venons de citer ; dans ce cas, nous ferons appel à notre propre manière d'apprécier la chose et d'avancer dans les analyses.

1.2. Approche terminologique

Dans cette partie, nous tentons de rendre clairs certains concepts que nous jugeons clés dans la formulation du sujet de cette thèse. Les définitions qui suivront pour chaque concept sont tirées pour la plupart des grandes œuvres scientifiques traitant de la linguistique, du contact de langues ou de la sociolinguistique.

---

[21] Gumperz, J. (1989a : 7-9)

1.2.1. Définitions du concept « Contact de langues »

Dubois et al[22] définissent le concept tri-unitaire de « Contact de langues » comme : *La situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes.*
Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine (…) les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par l'amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre.

Selon les positions de Simonin et Wharton[23] *trois courants majeurs animent le champ du contact de langues : un courant à dominance structuraliste/générativiste, à ambition universaliste ; un courant à dominante interactionnelle dont l'un des centres d'intérêt est l'étude du discours en interaction ; enfin, un courant à dominante sociopolitique qui prône une approche critique visant, d'une part, à déconstruire le fondement idéologique de la linguistique occidentale et, d'autre part, à articuler la question du phénomène de contact de langues et les mutations sociétales en cours, la « mondialisation*.

Pour Héliot[24], le concept de contact de langues est : *La présence simultanée de deux ou plusieurs langues à un niveau individuel, interpersonnel ou sociétal.* Elle ajoute que : *l'activité langagière des sujets en position de plurilinguisme est généralement le lieu de contact et d'échanges entre les systèmes linguistiques placés à l'intérieur d'un seul et même individu. (…) c'est à la fois de processus et de résultat dans toute situation où des langues sont en contact. La notion de contact de langues appartient donc à une approche*

---

[22] Dubois, Jean et al. (2007)

[23] Simonin, Jacky et Wharton (2013)

[24] Héliot, Christine (2007 : 28)

linguistique qui s'intéresse plus aux langues en présence qu'aux locuteurs bilingues eux-mêmes.

Dans son article intitulé : *Langues en contact : l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore*, Tabouret-Kellet[25] à propos des questions du contact des langues spécifie ce qui suit : *Deux langues, ou plus, sont dites en contact quand elles sont utilisées alternativement par la même personne. Ainsi, ce sont les locuteurs qui sont le lieu du contact. Bilinguisme désigne la pratique de l'usage alternée de deux langues, bilingues les personnes concernées ; les déviations de la norme de chaque langue qui se produisent chez les bilingues comme résultat de leur familiarité avec plus d'une langue, seront qualifiées de phénomènes d'interférence […]. L'expression interférence implique le ré-arrangement des modalités (pattern) qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines hautement structurés de la langue, tels que le système phonémique, une large partie de la morphologie et de la syntaxe, et quelques domaines du vocabulaire (parenté, couleur, weather, etc.).*

1.2.2. Différentes définitions de l'alternance codique

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la délimitation du concept d'alternance codique. Parmi les différentes définitions, c'est celle de Gumperz qui a particulièrement retenue l'attention des linguistes. La première définition largement plébiscitée est celle de (Gumperz, 1989a)[26]. Selon lui, l'alternance codique est : *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent, l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre.*

---

[25] Tabouret-Keller, Andrée (2008)

[26] Gumperz, J. (1989a: 57)

Il ajoute ensuite[27] : *On peut dire une chose dans un code et la répéter sans aucune pause dans l'autre. Ou encore, au cours d'une même conversation ce qu'on a exprimé dans un code peut se redire ailleurs dans l'autre code.*

Gumperz distingue ainsi deux types d'alternance codique : une alternance conversationnelle et une alternance situationnelle. La première alternance est liée au lieu, au sujet, au changement de l'interlocuteur, tandis que la seconde, se caractérise par les changements de morphèmes effectués dans d'autres éléments linguistiques à l'intérieur d'un même énoncé. La définition de Gumperz a servi d'orientions à plusieurs chercheurs spécialistes du contact de langues et de l'alternance des langues dans le discours. Cette définition s'est beaucoup focalisée sur les phénomènes de l'alternance inter et extra-phrasastique qui aboutissent à des fonctions spécifiques relatives aux intentions des locuteurs pendant l'énonciation interactive. La définition de Gumperz accorde une grande importance à l'organisation du discours bilingue et elle s'inscrit dans une perspective fonctionnelle d'orientation interactionnelle. Elle repose essentiellement sur le fait conversationnel où les locuteurs sont inconscients de l'AC car l'objectif principal est l'intercompréhension. Cette hypothèse a été également soulignée par Benchérif[28].

A ces définitions, des auteurs du 21è siècle ajoutent des précisions qui nous amènent à comprendre davantage le phénomène de l'alternance codique. Nous citons Simonin et Wharton[29] se joignant à la position de (Winford, 2003). Pour ceux-ci : *Le CS se définit comme une des caractéristiques du comportement du bilingue qui exploite les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre, ou en les mélangeant de différentes manières. L'AC ou « Alternance Codique* n'est autre le *CS* « Code Switching » pour la terminologie anglaise que nous évoquons ci-dessous avec les autres terminologies. Quant à la question de savoir quel est l'objet de l'alternance codique, Simonin[30] suggère que

[27] Gumperz.J.(1989a: 63)

[28] Ali-Benchérif Mohammed Zakaria (2009)

[29] Simonin et al. (2013 : 43)

[30] Simonin et al. (2013 : 44)

l'objet d'alternance fait référence à différents phénomènes qu'il est parfois peu aisé de distinguer. Il distingue « les cas où le locuteur bilingue alterne entre les codes au sein d'un même événement conversationnel, alterne dans un même tour de parole, ou mélange les éléments des deux codes au sein d'un même énoncé. Dans le premier cas (alternance au sein d'un même événement conversationnel et dans un même tour de parole), on parle généralement d'alternance codique (code switching), qui peut être interphrastique (inter-sentential code switching) ou extra-phrastique (extra-sentential code switching), d'alternance situationnelle (situational switching), (Bloom et Gumperz, 1972), d'alternance conversationnelle (conversational switching), (Gumperz, 1989b). Dans le second cas (mélange d'éléments de deux codes), (Wénézoui, 1989) précise que par le vocable alternance codique, on désigne *le changement de langue, par un même locuteur, dans le discours. Cette alternance peut intervenir d'une phrase à l'autre (code switching) ou même à l'intérieur d'une phrase (code mixing). Ces alternances étant considérées comme étant le fait de locuteurs compétents.* Pour notre démarche particulière, nous retenons le terme « alternance codique » comme concept clé dans nos analyses. Ceci ne suppose pas que nous rejettons tous les dérivés qui gravitent autour de cette base lexicale tels que « alternance codique inter-intraphrastique », « alternance codique insertionnelle » ou autres ; au contraire, ils alimentent et orientent nos analyses.

1.2.3. Les différents types de l'alternance codique

Reprenant les idées de Gumperz, Thiam[31] fait ressortir les différentes formes de l'alternance codique. Pour Thiam, l'alternance peut être, selon la structure syntaxique des segments alternés, intraphrastique, interphrastique ou extraphrastique. Il opère les distinctions typologiques suivantes :

a) L'alternance est dite intraphrastique, lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit, du type thème-commentaire, nom-complément,

[31] Thiam, N. (1997 : 32-35)

verbe-complément. Ainsi donc, Thiam fait la différence entre alternance codique et emprunt en se basant sur les critères des contraintes d'équivalence de (Poplack, 1988) pour qui l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu que les règles de constructions syntaxiques de la langue source soient respectées. Pour Thiam, toutes transgressions des prédictions de la contrainte d'équivalence de Poplack peut entraîner le processus dans le phénomène d'emprunts établis ou spontanés. Cette prise de position de Thiam ne peut s'imposer dans les cas de figure car chaque langue a son propre système de fonctionnement.

b) L'alternance est interphrastique ou phrastique lorsqu'elle est caractérisée par la présence d'unités plus longues, des phrases ou fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs formulés alternativement dans deux langues différentes

c) Le troisième type d'alternance est celui de l'alternance extraphrastique ; celle-ci se produit lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes (ou des étiquettes). L'alternance est fluide lorsqu'elle est produite sans pauses ni hésitations ; elle est balisée quand le locuteur la signale au travers d'une quelconque marque de non-fluidité du discours, telles que les pauses, les ruptures, les hésitations, les commentaires métalinguistiques, etc. Cette description de Thiam vient élucider et compléter celle faite par Gumperz du statut des langues en présence. Car, il y a forcément l'une des langues en présence qui se distingue de l'autre par les rôles qu'elle est appelée à jouer pour déterminer le processus de l'alternance.

Myers-Scotton (2002 ; 2008) et Myers-Scotton et Jake (2000a) se sont préoccupés de déterminer les statuts des langues qui coexistent dans le système de l'alternance codique. Dans le modèle Matrix Language Frame désormais (MLF) défini par Myers-Scotton comme nous l'avons souligné ci-haut, l'alternance codique exige qu'il y ait entre les deux langues en présence l'une définie comme langue matrice et l'autre comme langue enchâssée (cf. 1.1.3).

Pour Gardner-Chloros[32], le fait que le locuteur monolingue insère des ponts provenant d'une autre variété traduit un fait de code-switching tel que cet

[32] Gardner-Chloros, Penelope (2009: 4)

exemple : *impact négatif* ***tî â*** *nouvelles technologies* « Impacts négatifs des Nouvelles Technologies ». Et les mots hybrides séparés, les mots avec un trait d'union et même les mots simples si ces derniers sont enchâssés sont du code switching : « code-switching is sometimes funded in the literature written as two separate words, sometimes with a hyphen and sometimes as one word. Diachronically speaking, the move from two words to hyphenated words to a single word reflects the semantic acceptability and integration of concept ». Tout en admettant cela, elle pense que le CS est la source propable de l'emprunt. Elle suggère aussi que tout aspect d'une langue, y compris ses structures, peuvent être emprunté. Nous appuyons cette affirmation par l'exemple *lamarie « la mairie »* contrairement au CS qui n'agit pas dans le même sens.

La partie suivante nous permettra de voir toutes les nuances possibles du contact de langues et du CS.

1.2.4. Définition du terme « bilinguisme»

Le choix de ce concept ne s'est pas opéré au hasard, pour comprendre tous les phénomènes du contact des langues, la définition de ce terme est d'une grande importance. L'un des auteurs qui se sont investis dans l'étude des faits des contacts de langues est (Mackey, 1976). Pour Mackey,[33] *le bilinguisme est un phénomène aux dimensions multiples et chacune de ces dimensions est extrêmement variable, trait particulier du bilinguisme. Le degré de variation dépend du lieu où se trouvent les bilingues, de l'origine du bilinguisme, de la prééminence des langues et de leur fonction sociale. Les variations de ces dimensions ont véritablement des répercussions sur l'individu, la langue et la société.* Les définitions du bilinguisme selon Mackey (1976) ci-dessus indiquée, présentent de grands intérêts aux yeux de plusieurs chercheurs. Il présente la question d'abord comme un sujet complexe qui nécessite une attention particulière quant à ses causes, la stabilité de la langue et les conséquences qui découlent des faits de contacts de langues.

[33] Mackey, William Frey (1976 : 25)

A la définition de Mackey (1976), s'ajoute celle de Neveu[34] pour lequel, *le terme bilinguisme sert à décrire le plus souvent la situation d'un locuteur qui pratique couramment deux systèmes linguistiques différents, sans valoriser l'un au détriment de l'autre. Dans cette perspective, le bilinguisme est une situation imputable à des déterminations individuelles (souvent d'ordre familial) doit être distingué de la diglossie (du grec di- « deux fois », glossa « langue », qui décrit une situation de bilinguisme étendue à l'ensemble d'une communauté linguistique au sein de laquelle s'observe l'usage de deux langues dans des circonstances précises de la vie sociale*. Cette dernière acception du concept *bilinguisme* est bien adaptable à plusieurs cas constatés en République Centrafricaine voire au Cameroun. La question de compétence linguistique est exclue car seules certaines couches sociales répondent à ce critère, seule la catégorie des intellectuels se voient qualifiée ainsi quant à leur compétence en sängö et en français. La diglossie fait aussi coexister deux idiomes socialement hiérarchisés jouissant généralement d'un prestige culturel très différent, l'un réservé à l'usage public et officiel, de type véhiculaire, l'autre réservé à l'usage privé, de type vernaculaire. Pour Fishman, le bilinguisme est individuel uniquement, et les langues en rapport de diglossie ne sont pas nécessairement hiérarchisées.

Nous profitons de cette occasion pour préciser la différence entre les concepts *bilinguisme*, « multi- ou plurilinguisme ». Le bilinguisme concerne deux langues dont l'individu ou la communauté dispose pour communiquer. Les deux langues se valent dans leurs fonctions. Pour Martinet (2012) ou Simonin, (2013), le bilingue est celui qui est doublement monolingue. L'association des deux langues maîtrisées et bien manipulées par un locuteur amène à parler de bilinguisme. Par contre, lorsqu'on parle de multilinguisme ou plurilinguisme, on dépasse le nombre de deux langues. Simonin et Wharton[35] spécifient ce qui suit : *« Nous utilisons ici le terme de « plurilinguisme » comme hyperonyme, alors qu'il s'oppose, dans la littérature francophone, aussi bien à celui de multilinguisme qu'à celui de bilinguisme. En effet, contrairement à la tradition*

[34] Neveu, Franck (2004)

[35] Simonin, et al. (2013 : 72-73)

anglo-saxonne, qui recourt en général au terme « multilinguisme », les francophones distinguent souvent, à la suite des travaux du conseil de l'Europe notamment, multilinguisme et plurilinguisme. Le premier se rapporte à la collectivité (un pays est multilingue), le second à l'individu (une personne est plurilingue) (…) ».

1.2.4.1.Le statut du bilingue

Moore et Castellotti[36] pensent que : *« la personne bilingue serait donc quelqu'un de « doublement et parfaitement monolingue »* , une sorte de « double natif » possédant des compétences égales et systématiquement équilibrées dans les deux codes parlés, la (co-) présence d'un code n'étant nullement décelable dans l'autre. Le « vrai bilingue » serait à même de maintenir parfaitement distinctes et séparées, dans son parler et dans son esprit, ses deux langues. Ainsi, bien que le bilinguisme soit admis comme un phénomène rentrant dans la *normalité*, renvoie-t-il à *l'exception* de par le niveau de compétences requis pour que le locuteur puisse être considéré comme un locuteur bilingue.».

La position de Moore et Castellotti semble un peu ambingüe, si nous nous référons à la situation de la République Centrafricaine. Si nous prenons l'exemple du français et du sängö que maîtrisent comme langues de communication et de travail certains Centrafricains, on est loin d'adopter la notion de *double natif* comme l'évoquent Moore et Castellotti. Le français est appris à l'école, bien sûr, dès le bas âge mais cela ne fait pas du locuteur un natif comme prétendu. On ne peut parler de double monolinguisme que chez certains locuteurs qui maîtrisent parfaitement les deux idiomes.

Causa[37] ajoute les précisions suivantes : *Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours qui possède*

---

[36] More, Danièle et al. (2008 : 30)

[37] Causa, Marie. (2002 : 20)

une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues. Elle devient bilingue parec qu'elle a besoin de communiquer avec le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et le reste tant que ce besoin se fait sentir. Son bilinguisme reflète ce besoin. Causa met l'accent sur la pratique quotidienne des langues qu'on est censé maîtriser, leur usage en interactions ou dans les besoins qui se présentent. Il ne suffit pas de se dire que je suis bilingue ou plurilingue pour justifier son statut mais il faut le prouver par les actes verbaux.

Les détails des parties ci-dessous nous permettrons de voir bien clairement les manifestations des différents phénomènes linguistiques que nous venons de soulever.

1.2.4.2.Bilinguisme d'Etat en République Centrafricaine

Le bilinguisme de collectivité est ce qu'on peut aussi qualifier de bilinguisme de famille ou de tribu. Celui-ci est institué par l'Etat et pour toute l'étendue territoriale. Le bilinguisme d'Etat consiste dans la possibilité pour l'individu de choisir librement entre les deux langues officielles, contrairement à la diglossie où chaque langue se voit assignée un domaine d'exercice dont l'autre langue est exclue.

En République centrafricaine où bilinguisme et diglossie se retrouvent sur le même terrain, l'Etat a régi l'usage de chacune des deux langues officielles par des textes officiels, qui ont défini les domaines d'usage de chacune d'elles. Pour le cas de la RCA, on utilise à tort et à travers le concept bilinguisme bien qu'étant officiellement proclamé. Le bilinguisme tel que observé au Cameroun ou Tchad est étatique. Il n'y a pas de discrimination dans l'usage des deux langues au niveau administratif ou officiel. Par contre en RCA, la diglossie prime souvent, le français fait toujours surface. Cette hypothèse rejoint la position de Manessy[38] qui a exprimé une distance vis-à-vis des textes officiels qui ont joué sur certaines

[38] Manessy, Gabriel (1992 : 107-110)

langues africaines en privilégiant uniquement la langue française dans beaucoup de circonstances : *La position des gouvernements africains, pressés de toute part de définir une politique linguistique, est fort incommode. Ils supportent le poids d'une tradition coloniale qui leur a légué un appareil juridique, administratif, politique et militaire dont la langue de fonctionnement est le français, desservi par un personnel qui, pour une bonne part, pense en français.*

Le cas de la République centrafricaine se caractérise par la présence de deux langues officielles, le français et le sängö. La politique linguistique centrafricaine telle que définie par l'Etat laisse penser à ce que Fishman (1989) qualifie de Haute langue (HL) et de Basse langue (BL) (cf. 2.5. La diglossie). La première à laquelle on attribue des valeurs de prestige, c'est la langue dominatrice et la plus usuelle dans l'administration publique et privée et, la seconde est celle qui est parlée par la basse classe sociale. Dans le cas du français et du sängö, les fonctions de chaque langue telles que définies par l'Etat placent le français en HL et le sängö en BL. Depuis la loi n°91/003 du 8 mars 1991, le gouvernement centrafricain s'est engagé plus nettement en faveur d'un bilinguisme officiel car, cette loi a proclamé que « les langues officielles sont le sängö et le français ». Le second texte officiel appuy ant cette politique linguistique est le décret du 14 janvier 1995 promulguant la constitution nationale qui en son article 17 confirme que *« le sängö et le français sont les deux langues officielles de la République centrafricaine. »*

Mais dans les faits, les projets de lois soumis à l'examen des députés sont rédigés et promulgués en français. Cependant, le sängö et le français sont tous deux utilisés dans les débats parlementaires, avec une préférence pour la seconde langue qui est la langue des grands thèmes des débats et des concepts. Quant au journal officiel de la République, il n'est publié qu'en français. Les discours officiels du chef de l'Etat sont généralement rédigés en français. La version en sängö est sans supports écrits, ils sont prononcés oralement. Pour ce qui est de la langue des tribunaux, le français reste en principe la langue d'usage par les magistrats. Le système judiciaire centrafricain est fondé sur le français, et les textes juridiques sont rédigés exclusivement dans cette langue. Pendant le procès, le juge ne s'adresse à l'accusé ou au témoin en sängö que si ce dernier n'est pas un bilingue. Le bilinguisme institutionnel de la République centrafricaine tel que

décrit ici, présente donc un déséquilibre entre les deux langues dites officielles. Ceci nous amène à nous pencher sur les arguments avancés par Manessy (1992) qui estime que les Etats devraient prendre des précautions avant d'écrire des textes en faveur de la politique linguistique surtout quand il s'agit du bilinguisme. Ce qui se passe entre le français et le sängö est justement, ce que Manessy qualifie d'héritage de la colonisation. Nous voudrons dire que les textes officiels adoptés pendant les périodes coloniales en faveur du français, désignant cet idiome comme la seule langue d'enseignement, de la justice, des actes officiels, etc., n'ont fait qu'être confirmés par d'autres textes émanant des gouvernements modernes. Afin d'établir un équilibre entre les deux langues officielles et assurer un bilinguisme véritablement harmonieux, Manessy estime que « la solution concevable est l'instauration d'un bilinguisme harmonieux où le français conserverait ses fonctions de langue technique et, connu de tous, deviendrait une sorte de véhiculaire à l'échelle de l'Etat, tandis que les langues africaines, valorisées, normalisées et enseignées, seraient employées dans tous les actes de la vie quotidienne publique et privée. »

1.2.5. La diglossie

1.2.5.1. Définitions de la diglossie

Pour Gumperz[39], *« des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, l'école, le travail) associés à un type d'activités distinct et limité (discours en public, négociations, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (amis, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement, etc.). Les locuteurs en situation de diglossie doivent certes connaître plus d'un système grammatical pour mener à bien leurs affaires quotidiennes. Mais un seul code est employé à un moment donné. ».* J.A Fishman[40] quant à lui, attribue le phénomène de la diglossie

[39] Gumperz, J. (1989a : 58-59)

[40] Fishman, J.J. (1971 : 97)

aux fonctions sociales des communautés linguistiques à vocation diglossique et la définit comme «l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés ». Soutet[41]définit la diglossie comme « Un bilinguisme social concernant en général une communauté tout entière, tel que l'usage de chacun des deux codes est lié à des circonstances très nettement identifiables. Très fréquemment dans les situations de diglossie, on distingue d'un côté une langue d'usage public, écrite et orale, au statut social et culturel prestigieux, aux affectations théoriquement illimitées (c'est-à-dire pouvant être utilisée dans tous les domaines de communication) appelée, selon le cas, langue véhiculaire, langue commune, langue officielle, langue normalisée ou, plus simplement encore, « langue », de l'autre, une langue d'usage souvent privé, presque exclusivement réservée à l'oral, aux domaines d'emploi restreints (par exemple, la vie rurale) et au statut culturel bien moindre, appelée langue vernaculaire »

A la lumière des passages ci-dessus cités, nous notons le cas du sängö et du français qui cohabitent mais n'ont pas les mêmes fonctions. En Centrafrique, le français est une langue omniprésente dans toutes les circonstances officielles. Son usage se fait sous la forme écrite et orale. Généralement, ce français est utilisé dans les médias et la haute fonction publique, de même que dans les sphères proches des pouvoirs politique et judiciaire ainsi que dans toutes les écoles du pays. Quelques fois, on s'accorde du prestige dans certains milieux en le parlant (dans les supermarchés, les réunions administratives et politiques, entre personnes dites hauts fonctionnaires, etc.). A la maison, quelques personnes seulement issues des milieux dits de la haute classe ou des personnes de nationalités différentes s'expriment en français. La langue sängö quant à elle, reste une langue de l'oralité malgré son officialisation à côté du français. Elle est utilisée dans des circonstances familières (réunions de familles, retraits de deuil), au marché et dans les hôpitaux, pendant les fêtes populaires ou dans les églises et les mosquées.

La situation conflictuelle inter variétés évoquée par Gumperz est le fait qu'au niveau de certaines communautés, lorsqu'on entend quelqu'un s'exprimer dans une variété dite basse[42], une exclusion est réservée audit locuteur. Celui-ci

---

[41] Soutet, Olivier (1995 : 10)

[42] Ces situations de langues dites basses/hautes sont des situations de conflit entre les langues. L'une des langues (celle qui est utilisée dans les situations de communication considérées comme

n'a plus de valeur, sa place est hypothéquée. C'est par exemple le cas d'une personne qui surgit dans une conversation en français et entre des personnes dites instruites, des universitaires ou des diplomates. Dans la définition de Gumperz, une « variété high » est celle utilisée comme langue standard et élevée. La variété « low » est synonyme d'un basilecte, d'un niveau bas par rapport aux autres niveaux de la langue. L'utilisation d'un registre de langue jugé faible dans des circonstances de communications prestigieuses convertit celui-ci au statut de variété dite *low.*

En réponse à la question de savoir quelle place réserver au bilinguisme associé à la diglossie, Causa[43] a essayé de développer des analyses sur les rapports étroits entre le bilinguisme et la diglossie. Pour elle, les deux phénomènes linguistiques peuvent coexister tout comme ils peuvent se dissocier. Pour illustrer ces positions, elle s'est fondée sur les réflexions de Fishman étalées en 4 cas distincts :

Le premier cas est celui où bilinguisme et diglossie sont associés. Pour Fishman[44] cité par Causa (2002), dans ce cas précis, le locuteur *« accède facilement à différents rôles interactionnels »*. Il précise que : *« cela permet, d'une part, le maintien d'une variété (ou langue) haute et d'une variété (ou langue) basse au niveau communautaire ou national et, d'autre part, l'emploi d'une variété (ou langue) au niveau individuel pour exprimer par exemple, la solidarité du groupe »* Cette définition qui essaie de créer un parallélisme avec celle de Neveu (cf.2.4) , donne un point de vue général alors que la position de Neveu peut s'appliquer au contexte de la République Centrafricaine.

Le deuxième cas est celui où le bilinguisme est dissocié de la diglossie. Dans ce cas, Fishman montre clairement l'impact de la dissociation : *« Langues et variétés, d'abord considérées comme séparées en viennent à s'influencer réciproquement sur le plan phonétique lexical, sémantique et même grammatical (...). Au lieu de deux ou plusieurs langues soigneusement séparées et surveillées*

---

nobles : écriture, usage formel...) étant alors appelée variété "haute", par opposition à l'autre (celle qui est utilisée dans des circonstances plus familières : conversations entre proches...), considérée comme "basse".

[43] Causa, Marie (2002)

[44] Cf. Fishman (1971 : 95-97-101)

par des groupes de professeurs, de prêtres et d'écrivains, ce sont différentes variétés qui interviennent avec divers degrés d'interprétation. » Fishman (1971). Le continuum mésolectal peut-être envisagé dans ce cas d'espèce selon des créolistes (ex. Bickerton).

Le troisième cas concerne la diglossie sans le bilinguisme qui est « celle des communautés linguistiques qui sont unies du point de vue politique, religieux, économique, etc., mais dans lesquelles les répertoires linguistiques sont bien délimités à cause de la spécialité des rôles ». Pour Fishman, *cette situation caractérise désormais les pays sous-développés dans lesquels la société est organisée de manière hiérarchique.*

Le quatrième et dernier cas est celui où diglossie et multilinguisme sont absents chez le locuteur. Pour Causa[45], *il s'agit ici des communautés isolées dans lesquelles les rôles institutionnels ne sont aucunement différenciés.*

Le premier cas reste celui qui est comparable à la situation linguistique en RCA.

1.2.5.2. La diglossie en République centrafricaine

Hattiger[46] définit les rapports linguistiques dans un contexte diglossique en ces termes : « Tout d'abord, la langue A peut être entièrement abandonnée au profit de B, on parlera dans ce cas de substitution (shift). Il peut y avoir aussi, selon les nécessités du moment, un usage alterné de A et B ; on dira alors que les locuteurs commutent (to switch) entre A et B. enfin, A et B peuvent s'amalgamer en un seul système. ». Nous appuyons ce passage d'Hattiger de cet extrait tiré d'une déclaration d'un sujet parlant : *Je mélange les langues…parce que tellement que la chose est belle que je me rends pas compte de ce que je dis (…) mais …je mélange…pas du tout à l'école, j'aime pas ça à l'école, c'est pas fait pour s'amuser, c'est pas un endroit pour s'amuser, l'école, faudra, faut plus, penser à travailler et puis quand on sortira, à quatre et demi on pourra s'amuser. »* Moore

[45] Causa, Marie (2002 : 14)

[46] Hattiger, Jean-Louis (1981 : 1)

et al,[47]. Ce passage complète l'idée avancée par Hattiger qui consiste à abandonner une langue donnée pour une autre selon les contextes où l'on se trouve. Pour ce locuteur, on utilise le code switch dans un cadre privé ou familial. Les endroits solennels tels que l'école et autres excluent l'usage d'un parler non normé ou d'une langue « maternelle ».

Le cas de la République centrafricaine où le français et le sängö coexistent est un exemple sur lequel nous allons nous fonder dans nos analyses. Dans les écoles créées par les confessions religieuses catholiques telles que l'école Sainte-Thérèse, Saint-Charles, la Renaissance et autres, l'usage en classe de toutes autres langues maternelles au détriment du français est strictement interdit par l'administration scolaire. Par contre, lorsqu'on se retrouve dans les marchés, les églises et mosquées, c'est le sängö qui est privilégié au détriment du français. Dans ces endroits, bien que réunissant toutes les couches sociales, seule la langue sängö est la plus sollicitée à cause entre autres, d'une forte présence des gens de la basse classe. A ce sujet, Hattiger[48] précise que « le substrat linguistique est, soit uniforme, soit marqué par l'existence d'une grande langue africaine à fonction véhiculaire. Dans ce cas, le français est réduit au rôle de langue officielle et de langue d'enseignement, le peuple ne l'utilisant pas en dehors des situations rares et ponctuelles. ».

Dans une étude qu'elle a menée en République centrafricaine, M. Dechamps-Wénézoui[49] montre qu'un continuum peut être tracé en fonction de la fréquence du recours au français : *Dans les magasins pourtant pas de norme officielle, on constate cependant un emploi du français plus fréquent qu'au marché (...), les personnes utilisant le sängö seul sont moins nombreuses qu'au marché. Nous pouvons penser que le cadre du magasin, plus solennel que celui du marché, incite à l'emploi de la langue officielle.*

Dans d'autres cas, l'exclusion du sängö au bénéfice du français peut s'opérer dans des types de contacts entre un Centrafricain et un étranger. Chaque

---

[47] More, Danièle et al. (2008 : 122)

[48] Hattiger, Jean-Louis (1981 : 8-9)

[49] Wénézoui-Dechamps, Martine (1981 : 80)

langue a des domaines d'usage définis, là où le français se fait bon office, le sängö se fait rare ou est utilisé avec un mélange des deux langues.

1.2.6. Plurilinguisme et compétence linguistique en République centrafricaine

Dans plusieurs cas relevés dans le pays, un locuteur d'une langue donnée peut parler plusieurs autres langues appartenant au même groupe que celle-ci. Les constats observés sur le terrain par Bonvini (2011) quant aux langues du groupe gbay a-manza ont révélé que le locuteur gbay aphone peut comprendre ou même parler les autres langues apparentées à sa langue maternelle telles que le gbaka-manza, le manza, l'ali, le gbanu.

Le deuxième cas est celui des communautés ethniques du sud centrafricain, de la Lobaye à savoir des Ngbaka, des Mbati et des Pygmées Aka qui se disent voisins. Wénézoui-Déchamps[50] dans ses recherches a dégagé les constats suivants :

Le mbati qui n'appartient pas à ce groupe est très souvent cité par les membres de l'ethnie Ngbaka comme langue des voisins. Il est souvent compris par eux, probablement à cause des relations de voisinage. Beaucoup la considèrent comme parente de leur langue alors qu'elle est indubitablement une langue bantoue. Il existe cependant entre elles (pour des raisons historiques) de nombreuses interférences qui peuvent donner l'impression d'une certaine parenté.

Poursuivant dans le même sens, l'auteur qui a beaucoup travaillé sur les cas de la République Centrafricaine dit ceci : N*ous pouvons faire la même remarque que précédemment, à savoir que même si la langue comprise est voisine de la leur, cette compréhension est facilitée par un séjour dans un endroit où les contacts interethniques sont nombreux. Les villes des provinces nous paraissent particulièrement capables de jouer ce rôle.*

Toutes ces situations nous amènent dans une aire linguistique où le contexte du multilinguisme se présente comme très complexe et très dynamique. La situation est propice au mixage des langues.

---

[50] Wénézoui-Déchamps (1981 : 139-141)

Dans un autre cas, le locuteur essaie de gérer une situation de contact de langues avec plus ou moins de tact et d'efficacité. Le locuteur centrafricain face à une langue non centrafricaine mais présentant des liens de ressemblance avec sa langue maternelle est comme un locuteur achevé dont on sait qu'il met en interaction des compétences différenciées dans chacune des langues en présence, lesquelles se restructurent et se réorganisent. Ce réaménagement langagier se donne à voir par la capacité qu'a l'individu de passer d'une langue à d'autres langues, de mélanger/alterner les codes en présence selon des régularités profondes et de gérer ces stratégies d'ajustement linguistique pour donner et négocier du sens dans l'échange. Ainsi, ce locuteur centrafricain ne parle pas exactement la langue du groupe majoritaire de l'inter échange mais déploie certains codes communs des deux langues tout en offrant un espace morphosyntaxique acceptable par les deux parties dans l'échange. Le multilinguisme centrafricain n'est pas entravé par la multiplicité linguistique, on arrive toujours à le gérer et à l'aménager d'une ou d'une autre façon. Aujourd'hui, le niveau scolaire des Centrafricains en hausse développe très nettement les compétences des locuteurs bilingues et constitue un atout majeur au bon maniement de la langue et des techniques expressives et rhétoriques.

A côté des langues centrafricaines qui dominent dans leurs aires d'expansion, on note l'existence d'autres variétés non centrafricaines qui se sont infiltrées et tentent de s'asseoir ou même d'occuper du terrain. Nous avons plus principalement l'arabe, le lingala, l'hausa et le fulfuldé. La pénétration de ces langues sur le territoire centrafricain après l'indépendance s'explique par plusieurs facteurs.

Queffélec, Wénézoui et Daloba[51] poussent plus loin la réflexion pour l'arabe : *(...) l'arabe, langue en légère expansion en Centrafrique. L'expansion de cette langue, dont la variété classique sert de medium comme langue religieuse, est favorisée par l'existence d'une assez forte communauté musulmane d'origine étrangère, formée principalement de Tchadiens, Soudanais, Sénégalais, Egyptiens, Libanais, Syriens, etc. dont certains, pour des raisons d'opportunité économique, ont pris la nationalité centrafricaine* et nous pourrons ajouter que les

[51] Queffelec, Ambroise, Wénézoui, Martine et Daloba, Jean (2003 : 51)

régions du Nord-Est sont fortement arabisées depuis des décennies. L'implantation de l'Islam et des sultanats (Dar-El-Kouti à N'délé par exemple) dans ces parties en est une autre cause réelle.

1.2.7. L'emprunt

1.2.7.1. Définitions de l'emprunt

Dubois et al.[52] Pensent que quand : *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlers différents.*

Myers-Scotton (2002) pour sa part présente la typologie des mots susceptibles de devenir des emprunts. Elle distingue alors deux types de morphèmes de contenu (morphèmes lexicaux) qui peuvent devenir des formes empruntées :

- La première forme est ce qu'elle appelle des emprunts culturels, des mots désignant des objets et des concepts nouveaux dans la communauté linguistique qui emprunte (ex. global warmin-g). Ils s'intègrent rapidement dans la langue réceptrice bien qu'ils retiennent souvent des traits phonétiques de leur langue source. Ils peuvent intervenir dans le discours monolingue des bilingues ou monolingue ou dans des alternances codiques des bilingues.
- La deuxième forme est ce que Myers-Scotton qualifie d'emprunts noy aux (core borrowing) qui sont des mots qui reproduisent plus ou moins des mots existants dans la première langue (ex. week-end). Ces mots interviennent typiquement au cours des alternances codiques. Ils entrent graduellement dans la langue réceptrice.

[52] Dubois, Jean et al. (1974)

Myers-Scotton (2002) souligne que les formes empruntées qui sont établies qu'elles soient culturelles ou noy aux, montrent souvent une intégration phonologique dans la langue réceptrice. Le degré de cette intégration dépend d'un certain nombre de facteurs incluant les différences phonologiques entre les deux langues mais aussi le degré de bilinguisme des locuteurs utilisant les formes empruntées. Contrairement à leurs caractéristiques phonologiques, la plupart des formes empruntées sont entièrement ou presque entièrement, intégrées morphosyntaxiquement dans la langue réceptrice. Cette intégration morphosyntaxique a des conséquences structurelles : les formes empruntées se conforment aux contraintes de la langue d'accueil.

Hamers[53] quant à elle, définit l'emprunt comme : *un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une langue, sans le traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structures*.

Dans sa définition, Hamers (1997) vise les morphèmes de contenu aussi bien que d'autres catégories d'unités telles que les affixes. Pour elle, lorsqu'une unité linguistique provenant d'une langue B, introduite dans une langue A, ne nécessite pas de traduction. Il faut nécessairement envisager le processus de l'emprunt.

1.2.7.2. Les différents types d'emprunts

Hamers distingue plusieurs formes d'emprunts. Elle parle d'emprunt de langue et d'emprunt de parole, différence que nous expliciterons dans les sous-chapitres suivants :

1.2.7.2.1. Emprunt de langue

Toutes les langues empruntent des mots à d'autres langues pour s'enrichir et s'épanouir dans le cadre du multilinguisme où elles sont appelées à évoluer. Hamers parle de transfert linguistique qui est un mécanisme de l'évolution

[53] Hamers (1997 : 136)

linguistique. A l'intérieur de l'emprunt, Hamers distingue un autre type d'emprunt qui est l'emprunt ancien faisant partie intégrante de la langue. L'auteur illustre ses hypothèses par la présence de certains termes empruntés à d'autres langues vers le français. Ainsi donc, nous avons par exemple :

Café du turc ; *tomate* du nahualt ; etc. Ces termes, une fois empruntés sont soumis à des critères d'adaptation ou d'assimilation sur le plan phonétique ou phonologique (ex. football en anglais est prononcé de manière conforme au système phonique français). Il peut y avoir aussi un ajustement morphologique (ex.espagnol *tomato* < nahualt tomatl « tomate » en français et le terme espagnol *junta* « junte »). Une fois adopté par la langue emprunteuse, un emprunt peut donner lieu à des dérivations (ex. bazarder, cafetière, robotique).

Hamers (1997) établit aussi un rapport de force entre la langue donatrice et la langue emprunteuse. Pour elle, c'est la langue appartenant à la communauté la plus riche économiquement, culturellement et politiquement qui détient le plus de lexiques. C'est cette langue de la puissance qui est langue donatrice. Par contre, la langue de la communauté la plus économiquement, socialement, culturellement et politiquement faible est la langue emprunteuse. Elle est supposée dépourvue de concepts d'objets ou de réalités culturelles. Cette hypothèse qui a sa juste valeur peut se justifier par le type de rapports entre les langues indo-européennes et les langues africaines (par exemple le rapport français-sängö ou français-lingala). Hamers en dépit de sa position reconnait tout de même que l'inverse de son hypothèse est aussi possible (le lingala à cause de la richesse artistique a fortement alimenté le français avec des termes musicaux). Enfin, le phénomène de l'emprunt est une occasion rare pour étudier le processus de transformation d'ordre phonologique, morphologique et grammaticale. Par exemple la présence du /ŋ/ final en français provient des emprunts anglais dans (parking, pressing) ; avec des mots français comme *terrible, formidable*, l'anglais a importé les affixes *-ible* et *-able*, qu'il a ensuite combinés à des racines anglo-saxonnes (ex, bearable et eatable).

1.2.7.2.2. Emprunt de parole

Les individus en contact avec plusieurs langues intègrent parfois, dans leurs énoncés produits dans une langue, des mots d'une autre langue, qui ne figurent pas dans le répertoire des individus monolingues. On distingue deux types d'emprunts dans cette partie, suivant le degré de maîtrise linguistique des locuteurs. Il y a d'abord l'*emprunt de compétence* qui, tout comme l'alternance codique, se rencontre chez les individus bilingues équilibrés ou très compétents dans les deux langues ; ils font appel à leurs deux lexiques, parce que l'équivalent de traduction n'existe pas dans la langue qu'ils sont occupés à parler (ex. tapas), ou parce que le terme qui y est disponible n'exprime pas toutes les nuances souhaitées (ex, *l'an dernier, nous avons fêté christmas chez Gramma à Boston*), ou pour atteindre un effet de style (ex, *Tortillas* plutôt que *crêpes*) ou, de manière plus générale, pour optimiser la communication, comme dans cette conversation entre deux anglo-québécoises parfaitement bilingues tiré de Hamers (1997) : *I told you she is a nounounne : she is a perfect niaiseuse.*

Nous relevons que l'emprunt de compétence effectué par le locuteur consiste à choisir dans le lexique de la deuxième langue un terme précis, court ou long, simple ou composé, pour donner toutes les précisions sémantiques à l'interlocuteur. La différence qu'il y a entre ce procédé d'emprunt de compétence et l'alternance codique intraphrastique est que le premier n'a pas de critère de sélection alors que l'AC s'intéresse à des syntagmes longs.

Le statut phonologique et morphologique de l'emprunt est vague : parfois il est prononcé dans la langue d'origine, parfois dans la langue d'accueil ; parfois il est associé avec un morphème de la langue d'accueil.

Le deuxième type d'emprunt englobé dans l'emprunt de parole est l'*emprunt d'incompétence*. Il est produit par le bilingue dominant (en particulier chez l'apprenant de langue seconde ou l'enfant bilingue précoce simultané), qui fait appel à sa langue maternelle chaque fois que le mot lui manque dans la langue cible (ex. *est-ce que je peux lui écrire eh un pencil* ?). Les emprunts augmentent sous l'effet de la fatigue et du stress.

L'étude sur l'emprunt faite par Hamers qui a conduit à distinguer plusieurs formes d'emprunts peut-elle s'appliquer au contexte centrafricain ? Certes, il existe

un rapport entre le français et les langues véhiculaires africaines. L'entrée du français en Afrique dans un contexte colonial, religieux, économique voire culturel a vite permis à celui-ci d'être en contact avec les langues nationales et favoriser les nouvelles connaissances et les contacts intercommunautaires. Cette langue (le français), comme l'a suggéré Hamers appartenant à une communauté de la haute culture étant économiquement et politiquement puissante, a su s'imposer sur la majorité des langues nationales telles que le sängö, le lingala voire l'arabe dialectal au Tchad et au Maghreb. Prenons le cas du français avec le sängö où les emprunts français sont toujours sollicités par les locuteurs sängöphones. Les fréquences des occurrences lexicales françaises dans les discours des centrafricains ont amené un grand nombre de chercheurs à qualifier le sängö de langue créolisée. En évoquant l'existence de ce qu'elle appelle locuteurs compétents, Hamers parle de ceux qui maîtrisent les deux langues en contact en situations énonciatives dont des situations présentées par Daloba[54] en ces termes : *Le locuteur centrafricain n'est pas un consommateur passif de la langue française, c'est-à-dire qu'il ne se contente pas seulement d'utiliser le français tel qu'il l'a appris à école, mais il essaie de le façonner à sa manière lorsque le besoin se présente. Compte tenu de son environnement, il s'est trouvé dans l'obligation de créer des termes inconnus des autres locuteurs francophones tant africains qu'européens. La langue est condamnée ici à se conformer aux realia spécifiques au pays en vue d'une meilleure intégration.* Les propos de Daloba, convergent vers le processus de l'intégration linguistique dont est aussi sujette la langue sängö quand celle-ci procède aux emprunts du français.

Dans ses analyses, Daloba a beaucoup abordé les problèmes de dérivations lexicales, plus précisément de la suffixation. Il y a des radicaux nominaux ou verbaux français qui subissent ce processus avant de devenir de vrais lexèmes intégrés au sängö. Le même phénomène apparaît également en français de Centrafrique selon les exemples suivants :

a) intégration linguistique des termes français au sängö :

Chïkötëngö < « le fait de chicotter » ; *frotëngö terê* < « le fait de se frotter »

b) intégration des termes du sängö au français :

[54] Daloba, Jean (2007)

Tokateur < toka « commissionnaire » ; *Talimbiste* < Talimbï « Métamorphiste aquatique». Les dérivés ainsi fabriqués sont automatiquement insérés dans des énoncés des langues respectives et peuvent fonctionner selon la nouvelle catégorie reçue lors du processus d'intégration.

Le deuxième type de locuteurs de cette typologie d'emprunt est le locuteur monolingue incompétent. Le locuteur monolingue incompétent est celui n'ay ant aucune base en français ou ce que l'on qualifie de « basilectal » c'est-à-dire manquant du rudimentaire normal en français. Il s'agit ici des analphabètes, les personnes ay ant abandonné l'école très tôt (Cursus primaire) dont les seules langues de communication sont le sängö et une langue maternelle. Les analyses de Wénézoui (1989) spécifient clairement les différents critères d'intégration linguistiques et définissent bien « le locuteur monolingue incompétent » évoqué par Hamers. Wénézoui (1989) souligne quelques points en ces termes *: par ailleurs que le locuteur francophone à l'oreille exercée reconnaîtra dans le sängö de l'homme de la rue et parfois chez les gens n'ay ant aucune compétence en français, des mots ay ant une résonance familière. Parfois aussi, il ne peut plus identifier ces mots complètement intégrés dans la langue sängö et pourtant le linguiste sait qu'il s'agit de mots d'origine française*.

Les exemples suivants illustrent bien les propos de l'auteur :

Un mot comme fami que l'on entend souvent dans la formule de salutation töngana nye fami ? (qui se lit littéralement « Comment famille » et se traduit « Comment allez-vous cher parent, ami ? » peut, bien sûr désigner un membre de la parenté mais aussi une personne avec qui l'on entretient des relations amicales. Un autre terme complètement intégré dans la langue est le mot atorôni dans lequel on reconnaîtra difficilement le français « natron ». Nous pourrions également ajouter quelques items tels que *sarawîsi* « service » ; *Labatâni* « hôpital » ; *lipandäa* « indépendance » ; *dokotôro* « docteur, médecin » etc.

Cette partie nous conduit à définir les différents critères d'intégration linguistique dans le cadre de l'emprunt.

1.2.7.2.3. Emprunt intégré

Dans le cas de l'emprunt intégré, le locuteur n'a pas conscience qu'il s'agit d'un mot étranger. L'intégration se fait :

- Au niveau phonologique (respect des lois phonologiques de la langue d'accueil). Par exemple la structure syllabique CCV n'existant pas en sängö, un mot comme *apprenti* « apprenti » deviendra aparandë
- Au niveau sémantique car le sens du mot dérive souvent de celui qu'il a dans la langue d'origine. Citons le cas de *Kömändä* « Commandant » qui désigne toute forme d'autorité qu'elle qu'elle soit, militaire ou civile.
- Au niveau morpho-syntaxique : le mot peut être accolé à un autre mot (sängö ou français) selon un procédé de composition qui permettra la création d'un nouveau syntagme. Exemple : *car* « véhicule de transport des voy ageurs » est employé dans l'expression *gä na car*, littéralement /vient/avec/car/ pour désigner le nouveau citadin, la personne qui vient d'arriver en ville.

Dans ce dernier cas, il n'y aura plus possibilité de séparer le mot français des autres composants du syntagme et même un locuteur lettré, s'il utilise ce mot *gä na car*, ne percevra plus son origine. S'il l'emploie dans une phrase française, il le fera précéder, comme pour une citation, d'une expression comme : « ce que nous appelons à Bangui …,». Allant dans le même sens que Wénézoui, Tossa[55] dans son étude sur le contact linguistique fongbe-français, définit les emprunts intégrés comme : *Des éléments qui se sont phonologiquement, morphologiquement et syntaxiquement conformés de façon évolutive à la langue réceptrice. Ils sont employés par toute la communauté linguistique et parfois ne sont plus reconnus comme des mots étrangers*. Ceci nous amène à faire une distinction entre emprunts spontanés et emprunts incorporés.

[55] Tossa, Comlan-Zéphirin (1998)

1.2.7.2.4. Emprunt spontané

Pour Tossa (1998), *Les emprunts spontanés gardent la structure phonologique de la langue L2 mais s'intègrent morphologiquement et syntaxiquement à la langue réceptrice L1. Les emprunts spontanés sont des emprunts occasionnels que les locuteurs effectuent dans l'acte de discours, et qui sont parfois spécifiques au locuteur.* Wénézoui (1989), évoquant le cas du sängö, estime qu'il existe des mots dont les bilingues sont conscients de l'origine même s'ils sont intégrés dans le sängö par des analphabètes. Ces mots peuvent donc recevoir une prononciation phonologiquement adaptée au sängö lorsqu'ils sont employés par quelqu'un qui ne connait pas le français ou même par un lettré lorsqu'il s'adresse à lui. Par contre, leur prononciation normative en français sera utilisée si le public est lettré. De même un terme qui a changé de sens en passant dans le sängö pourra retrouver ainsi son sens d'origine. Prenons le cas de dimâsi « dimanche ». Outre son sens de « septième jour de la semaine », ce mot signifie aussi « semaine (7 jours) ». On dira par exemple *Mbï sâra dimâsi okü* qui se traduit littéralement /moi/faire/dimanche/cinq/ et dont le sens est « je suis resté pendant cinq semaines ». Une même personne, selon le degré de bilinguisme de son interlocuteur, pourra employer le mot avec l'un ou l'autre sens. Nous concluons que les propos de Wénézoui et ceux de Tossa (1998) convergent.

Avons-nous affaire ici à un emprunt intégré (c'est-à-dire une appropriation) ou à ce que Weinreich nomme un emprunt spontané ? Dans ce dernier cas tout mot de la langue française est susceptible d'être emprunté spontanément par un locuteur bilingue français-sängö. Cependant, il existe des différences entre ces deux types d'emprunts : La première concerne le caractère volontaire et conscient des emprunts spontanés alors que ceux qui sont intégrés le sont inconsciemment. En effet, c'est parce qu'il a conscience des changements de code que le lettré change sa prononciation, l'illettré ne le fait pas. La deuxième différence rejoint la distinction saussurienne entre langue et parole. L'appropriation est du domaine de la langue et tout emprunt établi doit figurer dans un dictionnaire. L'emprunt spontané relève, quant à lui, du discours.

D'autres phénomènes qu'on assimile aux emprunts sont les xénismes et les pérégrinismes. Dubois (1974) définit le premier terme comme *une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue (ainsi le pub anglais est un xénisme) Il précise aussi que le xénisme est le premier degré de l'emprunt. Et au stade de l'utilisation occasionnelle de marques métalinguistiques, on parlera de pérégrinisme. Le stade ultime de l'installation est l'emprunt proprement dit : Le mot est versé au vocabulaire français, et peut par exemple entrer dans des processus de dérivation et de composition.* Pour apporter une nette différence entre xénisme, pérégrinisme et emprunt, trois concepts presque synonymes, Dubois (1974) apporte les précisions suivantes : *La distinction entre xénisme, pérégrinisme et emprunt permet de prendre en compte le mode d'utilisation des mots concernés : le xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères. Le pérégrinisme renvoie encore à la réalité étrangère, mais la connaissance de son sens est supposée partagée par l'interlocuteur. On peut dire que perestroïka a connu les deux stades du xénisme puis du pérégrinisme sans passer à l'emprunt (...).* Pour Dubois (1974), les phénomènes du xénisme et du pérégrinisme ne sont pas forcément devenus des emprunts d'une langue donnée. Il ajoute que pour qu'il y ait emprunt pour l'un ou l'autre, il faut nécessairement passer par les critères d'intégration linguistique à savoir phonologique, morphologique ou morphosyntaxique. Ces détails très importants nous permettront d'opposer la notion d'emprunt à celle d'alternance codique. La partie suivante fait nettement la différence entre les deux concepts.

1.2.8. Différence entre emprunt et alternance codique

Pour marquer la différence entre ce qu'est l'emprunt par rapport à l'alternance codique, Gumperz[56] précise qu'*il faut séparer l'alternance codique de l'emploi de mots d'emprunt. L'emprunt se définit comme l'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expressions idiomatiques brèves,*

[56] Gumperz, John (1989a: 63-64)

figées. Les items en question sont opposés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtent les caractéristiques morphologiques, et entrent dans ses structures syntaxiques. En revanche, l'alternance codique, repose sur la juxtaposition significative de ce que, consciemment ou non, les locuteurs doivent traiter comme des chaînes formées selon les règles internes de deux systèmes grammaticaux distincts.

Il évoque aussi qu'*on peut dire une chose dans un code et la répéter sans aucune pause dans l'autre. Ou encore, au cours d'une même conversation ce qu'on a exprimé dans un code peut se redire ailleurs dans l'autre code.*

Gumperz distingue ainsi deux types d'alternance codique : une alternance conversationnelle et une alternance situationnelle. La première est liée au lieu, au sujet, au changement de l'interlocuteur et, le second se caractérise par les changements effectués dans d'autres éléments linguistiques à l'intérieur d'un même énoncé. La définition de Gumperz à servi d'orientions à plusieurs chercheurs spécialistes du contact de langues et de l'alternance des langues dans le discours. Cette définition s'est beaucoup focalisée sur les phénomènes de l'alternance inter et extraphrastique, qui aboutit à des fonctions spécifiques relatives aux intentions des locuteurs pendant l'énonciation interactive.

Pour ce qui nous concerne, et dans le cadre de ce travail qui traite spécifiquement de l'AC sängö-français, les emprunts excepté les emprunts intégrés comme nous les avons définis sont considérés comme de l'alternance codique. Le débat semble fermé sur l'emprunt intégré. Par contre pour l'emprunt spontané, peut-on le dissocier de l'alternance codique ? La question de l'association de l'emprunt à l'alternance codique reste toujours délicate. Les emprunts spontanés sont instables tout comme l'alternance codique qui est difficilement stable dans sa construction.

1.2.9. L'interférence et le calque en République Centrafricaine

Pour W. Mackey[57], *l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre*. Soutet[58] quant à lui définit l'interférence comme suit : *Toute situation de bilinguisme, individuel ou collectif, se caractérisant par la mise en contact de deux systèmes linguistiques, entraîne obligatoirement des contaminations réciproques de l'un par l'autre. Celles-ci, à qui on donne usuellement le nom d'interférences, affecte aussi bien la prononciation que la grammaire ou le lexique.* Il faut aussi noter que le phénomène du calque concerne principalement les expressions toutes faites que les locuteurs traduisent mot à mot d'une langue à l'autre. La perception du calque et de l'interférence comme phénomènes nés du bilinguistime telle que décrite par ces auteurs sont sans ambiguïté. Le sängö, tout comme le français parlé en Centrafrique souffre régulièrement de ces pratiques. Les bilingues se heurtent souvent à ce problème de transfert sémantique ou grammatical d'une langue à une autre.

Les quelques exemples ci-dessous attestés en Centrafrique que nous avons pu recueillir des locuteurs occasionnels lors d'un entretien avec des jeunes désoeuvrés illustrent ce phénomène.

Exemple 1 : « j'ai mangé son argent » signifie j'ai dépensé son argent

Exemple 2 : « Mon père a cultivé un champ de manioc » signifie mon père a cultivé du manioc

Dans l'énoncé 1, l'interférence est constituée par le verbal « ai mangé » dont le sens est tiré de la phrase sängö *mbï te nginza tî lo* traduit littéralement comme suit : /moi/manger/argent/de, pour/lui/ qui signifie « j'ai dépensé son argent. »

L'énoncé 2 a traduit littéralement la phrase sängö *babâ tï mbï afâa yäkä tî kozo*. qui se présente comme / père/de/moi/avoir/cultiver/champ/de/manioc/.

Ces procédés sont pour la plupart considérés par le bilingue comme le mécanisme le plus facile pour bâtir des énoncés dans telle ou telle langue.

---

[57] Mackey, William Frey (1976: 397)

[58] Soutet, Olivier (1995 : 11)

L'essentiel est que le message formulé passe et qu'on arrive à être compris par son destinataire.

1.3. Cadre méthodologique

1.3.1. Définition du corpus

Le corpus qui est destiné à notre description est un ensemble d'enregistrements composé d'entretiens entre plusieurs interlocuteurs sur des sujets de natures diverses. S'ajoutent à cela, des textes de conversations courantes de l'homme de la rue ainsi que d'autres textes oraux recueillis à partir des chansons modernes, des passages de débats tirés des émissions radiophoniques, des paroles de prédications, etc.

Nous disposons donc d'une trentaine de CDROM d'environ 01 heure d'enregistrement chacun. Les interlocuteurs sont des bilingues appartenant à diverses couches sociales (élèves, étudiants, diplômés au chômage, des fonctionnaires et des non diplômés). Les sujets abordés lors des entretiens ont souvent tourné autour des problèmes relatifs à la sexualité chez les jeunes, les relations de bon voisinage, les relations enseignants-élèves dans les établissements scolaires, l'usage des produits cosmétiques, etc. Nous avons également pris en compte des extraits de sketches des comédiens centrafricains. Le fait que le corpus contient des sketches datant d'une dizaine d'années et des enregistrements de moins d'une année nous amène à dire que notre corpus a un cycle évolutif, vivant et bien pertinent.

1.3.2. Méthodes de collecte du corpus

Pour la réalisation de notre corpus, nous avons adopté la technique de l'observation directe. Nous avons estimé que pour obtenir des données fiables, naturelles, venant directement des interlocuteurs sans que ceux-ci sachent qu'ils parlaient dans le but de satisfaire telle ou telle ambition scientifique, il fallait jouer au cache-cache. Nous avons ciblé dans un premier temps les productions au niveau des Radios de diffusion privées et publiques telles que la Radio Ndeke

Luka et la Radio Nationale de Bangui toutes sises dans la capitale centrafricaine. Au niveau de ces deux stations de diffusion, nous avions créé une complicité avec quelques techniciens qui interviennent directement dans les studios lors de grandes émissions nourries d'interactions. Par soucis de préserver leurs fonctions, ces techniciens nous ont prié d'œuvrer dans l'anonymat. A chaque fois qu'il y avait une émission qui se tenait dans un studio, nous faisions semblant d'être un invité pour ne pas attirer l'attention des vrais invités de l'émission en question. Ceci, sous la vigilance des complices qui sont les techniciens. Après quelques minutes (5mn) du début de l'émission, nous nous retirions toujours sous de faux prétextes. Nous revenions souvent le lendemain pour recevoir les supports sonores réalisés par le service technique.

Une autre technique est l'observation indirecte appliquée cette fois-ci pour les productions théâtrales. Il suffit de se rapprocher du responsable de la troupe et lui signaler qu'on procèdera à l'enregistrement sonore des présentations des sketches. Une fois l'accord obtenu, on pose son enregistreur au bout du podium et, on repart s'asseoir parmi les spectateurs pour suivre les spetacles et rigoler avec les autres. Nous avons procédé ainsi pour le domaine de la comédie populaire.

La troisième possibilité de collecte de notre corpus consistait dans des enregistrements dans les bureaux administratifs, les taxis, et dans les endroits qui attirent souvent les jeunes et suscitent des échanges verbaux à l'aide de notre petit dictaphone caché dans notre poche. Ici, nous nous intéressons le plus à des énoncés moins complexes produits lors de courtes conversations. Ce sont de courts entretiens consistant en deux propositions, une principale suivie d'une relative ou autre subordonnée où l'alternance se glisse le plus.

1.3.3. Le choix des locuteurs

La plupart des locuteurs sont des étudiants, des élèves du second cycle des deux sexes, des jeunes diplômés en chômage, des juristes et quelques hommes intéressés par la politique dans leur quotidien. Il y a aussi des comédiens et des basilectaux qui ont été ciblés dans nos choix. Ce choix des différentes catégories de locuteurs se justifie par le fait que le sängö est d'office leur langue maternelle et que le français qui est leur langue de scolarisation et de fonction est acquis.

Nous avons constitué une communauté bilingue compétente et susceptible d'alterner les deux langues pendant la communication. Chez les comédiens, on a cependant affaire à une communauté linguistique composée de locuteurs dont le cursus scolaire est quasi nul (peu scolarisés et moyens scolarisés). La diversité des connaissances de chacun étant aussi un critère important pour la dynamique de l'alternance codique.

1.3.4. L'importance des spécialités des locuteurs

Le choix des étudiants et des jeunes diplômés au chômage comme locuteurs se justifie par le fait que ceux-ci s'intéressent presqu'à tous les domaines qui sont d'actualité surtout en milieux universitaires (corruption, harcellement sexuel, nouvelles technologies, bourses d'études, etc.) dans leurs conversations. Ces sujets de débats animent régulièrement leurs interactions langagières et permettent la confrontation des deux langues à savoir le sängö et le français. Pour les spécialistes de la santé (Sages-femmes et Médecins), ceux-ci, ne maîtrisant pas les équivalents des termes techniques et la manière appropriée de transmettre en sängö des informations relatives à la santé, font régulièrement recours au code-switching. Un autre domaine très pertinent pour le code-switching que nous avons ciblé est celui des juristes. Les énoncés produits par les juristes sont très enrichissants dans le cadre de l'alternance codique interphrastique qui fera partie de ce travail. Les juristes bilingues alternent régulièrement surtout lorsqu'ils se trouvent en face d'interlocuteurs ne maîtrisant pas bien le français, la langue par excellence du droit pénal. Pour les comédiens, lorsqu'on se réfère à quelques extraits figurant dans notre corpus, on se rend compte que ceux-ci s'expriment en sängö tout en s'inspirant des faits, des gestes et des comportements langagiers des gens peu instruits tout en imitant particulièrement l'accent des gens de certaines ethnies. Ce faisant, ils utilisent également le français mais avec une déformation tant d'ordre phonétique que grammaticale. Ils créent ainsi de l'hybridation linguistique.

1.3.5. Problèmes de transcription du corpus

Le corpus destiné à ce travail présente une forme hétérogène en ce sens qu'il comprend un mélange de codes dans des textes de natures différentes. Transcrire un corpus comme celui-ci, présentant une complexité du point de vue orthographique exige une prise en compte des codes orthographiques de chaque idiome. Pour le choix des contenus des parties à transcrire, nous procédons d'abord à l'écoute de la totalité du disque CD pour identifier les passages pertinents pour notre étude. Les numéros du chronomètre de l'enregistrement sont également retenus selon les différentes parties pour ne transcrire que ce que nous recherchons dans le corpus. Ceci, pour nous permettre de vite évoluer dans la transcription des différents enregistrements.

Nous voudrons aussi dire que pendant les opérations de transcription, nous avons respecté et appliqué l'orthographe officielle du sängö du point de vue graphique, tonal et syntaxique. Pour le français, deux choses ont été prises en compte ; il s'agit de l'écriture usuelle et des items ay ant subi une certaine déformation phonétique ou phonologique. L'Alphabet Phonétique International (API) n'a pas été privilégié pour la transcription pour la simple raison qe ce travail vise à mettre en relief les changements de formes normales des mots du français intervenus pendant la croisée des deux idiomes et le type de syntaxe qui s'impose à cette occasion. Toutefois, nous pourrions y faire recours pour expliquer certains phénomènes liés à la phonétique et la phonologie qui sont des critères par excellence de l'intégration linguistique.

Chapitre 2 : Sängö et contact de langues en République Centrafricaine

2.0. Introduction

2.1. Rappel de quelques aspects phonologiques du sängö

Dans cette partie, il ne s'agit pas de procéder à une étude approfondie de la phonologie du sängö mais simplement de présenter un bref aperçu des différents phonèmes de la langue. Ce rappel est très important, car la connaissance des voyelles, des consonnes et des différents tons nous permettra de justifier la transcription des constructions syntaxiques en sängö à côté du français comme langue partenaire dans l'alternance codique. La partie se présente sous forme de différents tableaux contenant les différents sons et phonèmes de la langue sängö.

2.1.1. Tableau phonétique des voyelles orales

Le sängö compte cinq voyelles orales qui sont présentées dans le tableau ci-dessous comme sons.

	Antérieures	Centrale	Postérieures
Fermées	[i]		[u]
Mi-fermées	[e]		[o]
Ouverte		[a]	

2.1.2. Tableau phonétique des voyelles nasales

En sängö, les voyelles nasales correspondants aux orales et se présentent comme suit :

	Antérieures	Centrales	Postérieures
fermées	[ĩ]		[ũ]
Mi-fermées	[ẽ]		[õ]
Ouvertes		[ã]	

2.1.3. Tableaux phonologiques

Les voyelles telles que présentées dans le tableau phonétique et celles du système orthographiques sont identiques. Le sängö est aussi dite langue phonétique. Nous présentons ici les voyelles et consonnes intégrant le système alphabétique officiel du sängö.

2.1.3.1. Tableau des graphies des voyelles nasales

Le système orthographique du sängö présente les sons nasals suivants.

	Antérieures	Centrale	Postérieures
Fermées	in		un
Mi-fermées	en		on
Ouverte		an	

L'orthographe du sängö telle que adoptée a facilité le système de l'écriture et l'usage des claviers pour la saisie des textes adaptés aux langues indo européennes

telles que le français et l'anglais. Un autre aspect est que sa graphie est phonétique.

2.1.3.2. Tableau phonologique des consonnes

Le sängö compte vingt-six consonnes ainsi présentées dans le tableau ci-dessous :

	Bilabiales	Labio-vélaires	Labio-dentales	Dentales	Palatales	Vélaires	Glottale
Sourdes	p	kp	f	t	s	k	
Sonores	b	gb	v	d	z	g	
Mi-nasales	mb	ngb	mv	nd	nz	ng	
Nasales	m			n	ny		
Continues		w		l, r	y		h

2.1.3.3. Tableau des tons ponctuels

La langue sängö compte au total trois (3) tons ponctuels que nous présentons dans le tableau suivant avec les équivalents selon l'orthographe officielle dont elle dispose :

Tons	A.P.I	Orthographe
Ton haut	[á]	â
Ton moyen	[ā]	ä
Ton bas	[à]	a

Seule la voyelle est porteuse de ton dans la langue sängö. Le ton bas est exprimé par l'absence de signe sur la voyelle *a* dans le tableau ci-dessus.

2.1.3.4. Les tons modulés

Les tons modulés sont notés par décomposition en tons ponctuels constitutifs sur des voyelles dédoublées, appelées Mores, ainsi qu'il suit :

Ton bas-haut : le ton montant bas-haut sur la voyelle **a** est noté : **aâ**

Le ton haut-bas : Le ton descendant haut-bas sur la voyelle **a** est noté : **âa**

Le ton moyen-bas : Le ton moyen-bas sur la voyelle a est noté : **äa**.

Dans une étude menée sur le sängö urbain, Jacquot[59] a avancé la thèse suivante : *Chaque voyelle sert de support à un ton. Le ton est ponctuel et comprend trois registres, respectivement haut, moyen et bas(...) placés sur les symboles vocaliques.* A propos des Mores, l'auteur avance ceci : *L'analyse des éléments prosodiques se fait en partant de la notion de More qui permet de décomposer certaines syllabes présentant un schéma mélodique montant ou descendant en une succession de deux Mores, chaque More correspondant à un ton ponctuel, sans que la voyelle qui sert de support à ces deux Mores subisse d'allongemen.* Bouquiaux[60] accorde une grande importance aux différents tons de la langue. Il présente en quelques points les pertinences que présentent les tons sängö et suggère que :

1- En sängö et dans toutes les langues de la région, toute voyelle est porteuse d'un ton. L'absence de notation des tons ne rend pas totalement illisible pour un étranger tout mot ou phrase en sängö, mais elle lui rend difficile la compréhension d'un texte et ne lui permet pas de parler correctement.

   Suivant l'ethnie d'origine du locuteur, l'emploi des tons diffère ; s'ils ne sont pas notés, on aboutira très rapidement à une grande diversification de parlers sängö et il sera impossible de parvenir jamais à une unification de la langue chacun y mettant les tons de sa propre langue. L'intercompréhension et les possibilités d'enrichissement de la langue en seront profondément affectées.

---

[59] Jaquot, André (1960 : 175)

[60] Bouquiaux, Luc (2004 : 411)

2- Les tons des voyelles jouent un rôle aussi important que leur timbre. Ils sont polyfonctionnels dans la langue.

Pour les verbes, chaque ton a une valeur temporelle. Le ton bas marque les infinitifs pour les monosyllabes, exprime l'ordre ou les conseils pour les verbes di- et trissyllabiques lorsque ceux-ci sont suivis d'un pronom comme dans les exemples tels que *buba nî* « détruis-cela » ; *gbugburu-lo* « attrape-le » ; *girisa-nî* « oublie-cela ». Certains verbes nés avec le ton haut ou le ton moyen n'attribuent pas les valeurs temporelles à ces tons. Seul le contexte énonciatif ou d'autres marqueurs temporels agissent dans ce sens.

2.1.4. Structures syllabiques du sängö

Dubois et al. (2007) définissent la syllabe comme *la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phonèmes dans la chaîne parlée. Cette structure se fonde sur le contraste de phonèmes appelés traditionnellement voyelles et consonnes. La structure phonématique de la syllabe est déterminée par un ensemble de règles qui varie de langue à langue. La syllabe ouverte répond au schéma CV, comme en français ma ; c'est le seul type de syllabe universel.* (Dubois et al., 2007). Ils ajoutent que « *le principe de la structure syllabique se fonde sur le contraste de traits successifs à l'intérieur de la syllabe ; une partie de la syllabe, appelée centre ou noy au prédomine par rapport aux autres. Les phonèmes qui la composent sont appelés phonèmes centraux (ou phonèmes syllabiques ou syllabèmes). Les phonèmes qui constituent la partie marginale de la syllabe sont appelés phonèmes marginaux ou asyllabèmes. D'habitude, les phonèmes vocaliques sont des syllabèmes et les consonnes des asyllabèmes (...)* (Dubois et al. , 2007). La syllabation se structure en différents schémas. Nous partirons des structures syllabiques des nominaux de la mono à la polysyllabe ainsi que de celles des verbaux en sängö. Le sängö dispose des items à base uniquement vocalique et considérés comme syllabes que nous étudierons aussi. Notre but dans cette partie est de démontrer la syllabation en sängö et faire voir que toutes les syllabes sont ouvertes.

2.1.4.1. Structures syllabiques des nominaux

A- Le monosyllabe de type [V]

Ce type de syllabe est illustré par les pronoms *ī* et *ē* « nous » et les morphèmes *à* et *á* respectivement un pronom de référence et un pluralisateur.

B- Le schéma [VV] est-il mono ou dissyllabique ?

Le type de syllabe constituée de Mores n'est pas très répandu dans la langue. Il peut être illustré par la nasale doublée ên-ën « non » marquant la négation. Quelques cas peuvent exister dans la langue mais de manière isolée. Phonétiquement parlant, ce vocable à constituant vocalique dispose de deux timbres. Ce constat nous amène à le considérer comme un dissyllabique. L'orthographe du sängö le transcrit avec deux tons distincts : ên-ën « non ».

C- Le dissyllabique de type [CVV]

Ce schéma se réalise grâce aux mores de la langue. Quelques morphèmes grammaticaux peuvent illustrer ce type de structure syllabique :
Làá « spécificatif » tel que dans l'exemple [lò làá] « le voici »
Tàá « vraiment » dans l'exemple [tàá mò làá] «c'est réellement toi ? »
Jacquot (1960) dans sa première étude linguistique précisément sur le sängö urbain a attesté l'existence de ce schème syllabique. Pour lui, cette forme se réalise avec un seul timbre même si les Mores disposent de registres tonals distincts.

D- Le monosyllabique de type [CV]

Comme l'a souligné Dubois (2007), ce schéma est le plus universel dans toutes les langues vivantes. En sängö, c'est l'un des types de syllabes très

répandus dans la langue tant pour les nominaux que pour les verbaux. D'abord pour les nominaux, il est illustré par les exemples ci-dessous :

[*lò*] : « lui, il »

[*mò*] : « toi, tu »

[*lá*] : « soleil »

[*ngú*] : « eau, année »

[g*ó*] : « cou »

[*ngbā*] : « buffle »

[d*ō*] : « hache »

[l*ì*] : « tête »

Cette forme syllabique se distribue avec tous les registres tonals ainsi qu'avec presque toutes les voyelles de la langue.

E- Le dissyllabique de type [VCV]

Ce schéma est attesté dans les exemples suivants :

[*átà*] : « grand-parent »

[*ítā*] : « frère »

[*ōmbà*] : « tante paternelle ».

F- Le dissyllabique de type [CVCV]

Ce schéma passe pour un principe loy al de la langue sängö. C'est la structure syllabique canonique du sängö. Non seulement qu'elle est ouverte comme toutes les autres structures syllabiques, mais c'est elle que la langue impose à toutes langues étrangères en situation d'intégration comme nous le

verrons dans les parties qui suivront. Ce schéma est illustré par les exemples ci-dessous :

[b*àrà*] : « bonjour »

[m*àmá*] : « mère »

[*sùsù*] : « poisson »

[*bàdá*] : « écureuil »

[*mvènè*] : « mensonge »

[n*zàrà*] : « faim »

[*tōrō*] : « diable, mauvais esprit »

[*nyàmà*] : « animal, viande »

Sur cette base syllabique, l'on peut constituer le tri ou quadrisyllabique dans la langue qui ne manque d'ailleurs pas.

2.1.4.2. Structures syllabiques des verbes.

Le verbe constitue l'une des classes syntaxiques qui donnent la vie à la langue. Quatre structures syllabiques demeurent attestées en sängö. Le monosyllabique, le dissyllabique et le trisyllabique.

A- Le monosyllabe [CV]

Les monosyllabes verbaux sont constitués d'une consonne et d'une voyelle. C'est un type de syllabe très répandu dans la langue.

[*bà*] : « se courber, tordre »

[*bō*] : « lapider »

[*gū*] : « heurter »

[*nyō*] : « boire »

[*nzī*] : « voler »

[*mú*] : « prendre »

[*gbú*] : « saisir »

B- Le monosyllabe [CVV]

Le type monosyllabique [CVV] comprend une consonne avec deux voyelles distinctes comme noy aux dans la syllabe. Le lexique du sängö ne présente pas un grand nombre de verbe dans cette structure syllabique. Les exemples suivants sont attestés :

[*gbíã̄*] : « transformer »

[*gùè*] : « aller »

C- Le type dissyllabique [CVCV]

Cette structure est très prépondérante et permanente pendant l'usage de la langue. Nous en présentons quelques exemples :

[*bàrà*] : « saluer »

[*màndà*] : « apprendre »

[*húndà*] : « demander »

[p*àpà*] : « se quereller »

[t*àrà*] : « goûter »

[*tènè*] : « dire »

[t*ìrì*] : « se battre »

Dans cette structure, le ton bas est d'une grande occurrence. Le principe du radical verbal exige le ton bas. Cette forme tonale donne une forme infinitive au verbe. On aura par exemple *húndà* « demander » qui devient *hùndà* et bō

«lapider », qui devient *bò* à l'infinitif. Les premières formes se présentent comme étant déjà conjuguées.

Le sängö dans son homogénéité est une langue à structure syllabique totalement ouverte. Ses mots se terminent toujours avec des voyelles. Les traits tonals en sängö ont plusieurs fonctions, la fonction sémantique ou aspectuelle par exemple.

2.2. Différents schèmes de composition en sängö

Diki-Kidiri[61] spécifie la notion de composition nominale en sängö de la manière suivante : « Les noms sont composés selon des schèmes qui existent dans la grammaire de la langue, et que l'on appelle syntagmes. Les syntagmes révèlent donc les plus petites unités d'organisation syntaxique à base de mots, pour être plus simple. Quand les mots entrent en composition, ils obéissent toujours à l'une ou l'autre de ces unités d'organisation syntaxique, que dès lors, nous appelons des schèmes de composition »

La composition peut se faire avec ou sans la présence d'un connectif tel que le morphème *tî* dont les exemples suivront. La composition sans l'élément *tî* est rendue possible lorsque les constituants sont unlingues, en sängö. Dans le cas de l'alternance codique que nous verons un peu plus loin dans les chapitres réservés à l'AC, la présence de *tî* est nécessaire entre deux nominaux ou autres catégories combinées. Notons que le connectif *tî* permet d'inviter dans la langue A un élément de la langue B.

Ces hypothèses de Diki-Kidiri nous amènent à distinguer une dizaine de schèmes de composition.

Schème 1 : Ce schème est constitué de trois éléments et se structure de la manière suivante : Nom complété (Cé) +tí+Complément de nom (Ca) (= Complétant). Il se schématise comme : **Cé+ tí+Ca** et est illustré dansles exemples *: Yê tî gô* (chose/pour/cou) « collier » ; *fuku tî gozo* (farine/de/manioc) « farine de manioc » ; *da tî pêrë* (maison/de/herbe) « maison en paille ».

[61] Diki-Kidiri, Marcel (1977 : 90)

Schème 2 : Ce Schème diffère du premier par l'absence de la préposition *tî* qui relie le *Cé* « complété » et le *Ca* « complétant ». Il se schématise comme : **Cé+Ca** et est illustré dans les exemples : *Kôlï kôndo* (homme/poulet) « Coq » ; *Wâlï galâ* (femme/marché) « Commerçante » ; *Da mbëtï* (maison/papier) « Ecole »

Schème 3 : Ce schème ressemble au précédent mais présente les dissemblances suivantes :

a) Dans le schème 2, l'élément le plus important est le (Cé). Ici, l'élément le plus important est le deuxième (Qé) « qualifié ».

b) Le schème 2 emploie uniquement des noms, le schème 3 emploie nécessairement un adjectif en première place, le qualifiant (Qa). En sängö, les adjectifs sont des substantifs (tout comme les noms) et sont caractérisés par la polyvalence de leur emploi. Les substantifs deviennent des adjectifs par translation et selon le contexte énonciatif de leur usage. Ils peuvent fonctionner comme attributs, et comme substituts d'un nom à condition d'être complété ou complétant. Syntaxiquement, l'adjectif en sängö est antéposé au nom qu'il qualifie. Quelques nuances sémantiques renversent la position de l'adjectif. Nous avons le schème suivant : **Qa+Qé** attesté dans les : *bengbä mafüta* (rouge/huile) « huile de palme » ; *bengbä mê* (rouge/oreille) « Un Européen, un Blanc » ; *ndurü tënë* (court/parole) « Un résumé » ; *Kpëngbä li* (dureté/tête) « impolitesse ».

Schème 4 : Ce schème est obtenu en inversant l'ordre des constituants selon le formule suivante : **Qé+Qa** attesté dans les exemples : Tënë *ndurü* (parole/court) « idée générale » ; *Kôlï bübä* (homme/idiotie) « Homme faible ».

Schème 5 : Ce schème réunit deux noms dont l'un, le second est apposé à l'autre, le premier. Il s'agit d'une détermination par apposition ; c'est pourquoi nous pouvons donner un ordre aux éléments, le premier étant toujours le déterminé lorsqu'il n'est pas un qualificatif. Nous appellerons Apposé (Aé), le premier élément, celui à qui on appose quelque chose, et Apposant (At) le deuxième élément, celui qui détermine le premier. La structure se schématise comme suit : **Aé+At** selon les exemples : *îtä-babâ* (frère/père) « cher frère » ; *Wâlï-tënë* (femme/parole) « femme querelleuse » ; *Kôlï pendere* (homme/beauté) « Homme élégant » ; *Môlengê likundû* (enfant/sorcellerie) « Enfant curieux » ; *Kôlï mbanda* (homme/jalousie) « Homme jaloux ».

A la différence avec le schème2, il est aussi acceptable que le schème5 procède à l'insertion du connectif *tî* pour relier les deux nominaux. Ce qui n'est très usuel dans le schème 2.

Schème 6 : Ce schème réunit deux (2) noms, en les coordonnant par la préposition *na*. Aucun des deux ne détermine l'autre. Le schème se présente comme suit : **SN1+na+SN2** et illustré dans les exemples :

Mbo na badâ (chien/avec/écureuil) « Antagonisme » ; *kadâ na këkë* (lézard/avec/arbre) « La confusion » ; *Ny ama na ny ama* (chair/avec/chair) « Rapport sexuel non protégé ».

Schème 7 : Le schéma se présente comme suit : **Cré « comparé » +töngana+Cra « comparant ».**

Les constituants qui entrent dans ce schème présentent une certaine particularité par rapport aux précédents. On peut avoir un à plusieurs mots dans chaque partie constituante du syntagme complexe ainsi construit. Ces exemples renvoient à des formes de proverbes. Ils sont utilisés lorsqu'un individu pose un acte similaire à celui d'un parent. Ces exemples ci-dessous en font bonnes illustrations.

Môlengê töngana babâ (enfant/comme/père) « Tel fils, tel père » ; *Wâlï nî töngana kôlï tî lo* (la femme/comme/son époux) « La femme et l'époux sont semblables ».

Ce schème marque un rapport de similitude, il exprime la comparaison. Il se construit avec l'association d'un Comparé + l'outil comparatif töngana+Comparant. Dans le syntagme composé, le comparé est le premier, que l'on compare au repère, et comparant, repère, le deuxième terme.

Schème 8 : Ce schème est constitué d'un verbe et de son complément d'objet direct. Il se schématise Verbe (V) + Complément d'Objet (O) : **V+O** et attesté dans les exemples : *Ba wên* (tordre/fer) « forgeron » ; *Kinda gozo* (terrasser/manioc) « croquet vert » ; Sukûla *mbï* (laver/moi) « nouveau converti à l'islam».

Schème 9 : Ce schème est constitué d'un verbe avec un complément circonstanciel, d'attribution, de temps, de lieu, de manière... introduit par le coordinatif /na/ « à, de » selon le schéma suivant : **Verbe + na + Circonstant**.

Ngbâ na Bangui (rester/à/Bangui) « Lit fabriqué avec du bois de façon indétachable »

Gä na car (Venir/avec/car) « Nouveau venu en ville » ; *Gba na mbänä* (baiser/avec/malice, à desshein) « Prostituée ».

Schème 10 : Ce schème prend en compte deux verbes dont le premier conjugué à l'impératif et le second avec la deuxième personne du singulier *mo* « tu » selon le schéma suivant : **V+mo+V**

Dö mo nyö (presser/tu/boire) « forage à pompe » ; *Bâa mo mû* (regarder/tu/prendre) « friperie ». *Koto mo längö* (gratter/tu/dormir) « La gale ».

On parle de forme impérative ici à cause des contraintes imposées par le premier verbe dans les actions. Il y a une sorte de notion de causalité. Dans le premier cas, pour obtenir de l'eau, il faut nécessairement presser la pompe, de même que pour le troisième cas qui exige qu'on se gratte lorsqu'on est atteint de gale. On va donc de la cause à l'effet.

Schème 11 : Ce schème est très usuel et très créatif dans la langue. Il se construit avec le morphème *wa* qui est polyfonctionnel suivi d'un nominal. Il se schématise comme suit : **Wa + N.**

Le morphème *Wa* se traduit comme un élément exprimant l'agent, le propriétaire, l'auteur, le chargé de… et est toujours antéposé au constituant spécifié comme dans les exemples : *Wa kua* (celui de/travail) « Un employé » ; *Wa mosoro* (celui de /richesse) « Un fortuné » : *Wa kodë kua* (celui de/technique/travail) « Technicien » ; *Wafängö zo* (Celui qui/tuerie/personne) « Assassin ».

Les différents schèmes que nous venons d'illustrer par quelques exemples constituent des règles syntaxiques dans la langue. Ils règlementent les constructions des syntagmes et restent valables pour le fonctionnement du sängö. Les linguistes centrafricains ont constaté qu'au fur et à mesure que la langue évolue, elle acquiert de nouveaux schèmes qui naissent.

2.3. Critères d'intégration du français dans l'espace morphosyntaxique du sängö

Le sängö est depuis son émergence le résultat d'un métissage linguistique grâce aux multiples contacts tant humains que linguistiques. Les points de vue d'Eboué (1986) et de Diki-Kidiri[62] peuvent nous étayer cela. Cependant, les contacts entre le sängö et le français ainsi que d'autres langues étrangères (anglais et arabe) ont donné lieu à l'intégration dans le sängö de certains mots en provenance des langues précitées. Le lexique courant du sängö présente à l'état actuel un inventaire illimité de termes empruntés au français dont certains sont totalement intégrés au sängö. Comme tels, les mots intégrés passent par certains processus de transformation. Ces transformations du mot français avant son intégration dans un espace morphosyntaxique défini par le sängö comme langue réceptrice comportent plusieurs critères présentés comme inhérents au sängö et considérés aussi comme les visas d'entrées des emprunts. Notre description se concentre plus particulièrement sur l'intégration linguistique des mots français dans la syntaxe du sängö qui se présente comme LM.

2.3.1. L'intégration par des critères phonétiques et phonologiques

Dida[63] évoque le conditionnement phonétique des lexies d'origine étrangère. Pour lui, *le conditionnement phonétique des lexies d'origine étrangère est (…) abordée dans une démarche qui analyse le passage de l'étymon à la forme intégrée des termes de phénomènes phonétiques de suppression, d'addition, de déplacement de son ou de substitution sur le plan paradigmatique mais aussi d'influence de l'environnement dans l'axe syntagmatique.*

Dida estime aussi que ces phénomènes s'inscrivent dans le cadre de l'évolution des langues, hypothèse que nous partageons. La langue, à un moment de son évolution, se heurte à quelques problèmes d'ordre terminologique. Pour résoudre la carence, celle-ci est obligée d'emprunter aux langues avec lesquelles

---

[62] Diki-Kidiri, Marcel (1986 : 83-99)

[63] Dida Nkuanga, Charles (2011 : 332)

elle opère régulièrement des contacts des mots précis qu'elle essaie d'adapter à son système de fonctionnement interne. Le but de la transformation est justement d'amener le mot emprunté à être accepté dans son prochain environnement morphosyntaxique qui l'accueille et l'insère. Tout en tenant compte de la structure syllabique du sängö, toujours ouverte, les mots composés français sont prononcés avec la suppression d'un mot du syntagme.

Exemples : [kartdidãtite] > *datitëe* « Carte d'identité nationale ». Non seulement que le premier mot du syntagme de structure CVCC en français a été purement et simplement supprimé mais le reste du mot a subi une forme phonique différente de celle qu'il avait en français. Nous aurons presque les mêmes observations pour les cas suivants : [bjɛrsypɛr] > Sïpêre « La bière super » ; [bõpur] > Böon « Un bon pour, une dette». Certains mots reçoivent une déformation phonétique quasi-totale comme :

[mõpɛr] > *Mûpe* « Mon père pour désigner un prêtre » ; [bofrɛr] > Bôcha « Beau-frère » ; [sovaʒ] > *Siwâsi* « Sauvage.

Le voisement et la nasalisation entrent également en jeu pour certaines consonnes comme dans les cas suivants :

(1) [sãte] > *Sandëe* « Santé » ;
(2) [põpe] > *pombêe* « surproduire » ;
(3) [ãkɛt] > *angête* « Enquête ».

Nous expliquons le processus de transformation par les règles phonologiques suivantes :

Dans le premier cas, la consonne [t] → [d] → [nd] → [-/+voy.nas.].

Dans le deuxième cas, nous avons le processus suivant :

[p] → [b] → [mb] → [-/+voy.nas.].

Dans le troisième cas, on a :

[k] → [g] → [ng] → [-/+ã].

Quant à l'ouverture syllabique des termes français à structure fermée, nous avons pu relever plusieurs cas dont quelques exemples que voici :

CVCCV → CVCVCVV dans l'exemple [patrõ] > Patoröo « Patron »

CVCVC → CVCVCV dans l'exemple [ʃofær] > Sofëre « Chauffeur »

CVCC → CVCVCV dans l'exemple [litr] > Lîtere « Litre »

CCV ⟶ CVCVCVV dans l'exemple [dra] > Ladaräa[64] « Draps »

Les critères phonétiques et phonologiques présentent un grand intérêt dans le processus de l'intégration linguistique à cause de leurs multiples sous-procédés. Pour la structure syllabique, le sängö allonge souvent les mots courts provenant du français.

2.3.2. L'intégration par des critères graphiques

Le principal mécanisme que nous pourrons évoquer ici est l'agglutination de l'article avec une perte de fonctionnalité. Il relève d'un changement de type morphologique ; la graphie reflète l'évolution morphologique des mots français vers leur intégration. Il y a en français beaucoup de mots d'origine latine, germanique, voire gauloise, qui ont des formes particulières très loin de se rapprocher de celles du sängö. Le français est une langue à accent alors que le sängö fonctionne avec des tons. Les substantifs français s'accordent en nombre et en genre contrairement au sängö qui ne connait pas de marquage de genre et de nombre. Cette situation syntaxique particulière au sängö est observable sur les termes français enchâssés dans le säng L'autre aspect pertinent est la structure syllabique du français qui peut être ouverte ou fermée tandis que le sängö ne dispose que d'une structure ouverte. Ces différents points marquent une grande différence entre les deux langues. Nous présentons les exemples illustratifs suivants constitués du passage des mots français au sängö avec des graphies qui diffèrent les unes des autres :

Cinéma ⟶ *Sinemäa*

Drépanocytose ⟶ *dërëpä*

L'impôt ⟶ *Lambôo*

La mairie ⟶ *Lamarîi*

L'école ⟶ *Likôlo*

La mission ⟶ *Lamisöon*

---

[64] L'article défini féminin *la* vient se préfixer au radical nominal, qui nous renvoie à la notion de prothèse, procédé très répandu. Nous avons comme lagardi « le gardien ». Le mot même masculin devient féminin.

L'armée ⟶ *Lärmä*

Dans les exemples ci-dessus, les articles français sont séparés des noms alors qu'en sängö le mot français intégré perd ce caractère graphique. Les articles deviennent des initiales des noms de manière insécable. L'apostrophe n'existe d'ailleurs pas en sängö.

2.3.3. L'intégration par des critères morphologiques et phonétiques

Les procédés morphologiques et phonétiques contribuent très largement à la transformation et à l'adoption des mots étrangers par le sängö. Il arrive parfois que ces procédés soient accompagnés de déviations sémantiques. Nous citons entre autres, l'aphérèse, l'apocope, la syncope, la paronomase, l'épenthèse et la suffixation nominale.

2.3.3.1. L'aphérèse

Le phénomène de l'aphérèse se définit comme : « un changement qui consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot. » Dubois et al. (2007).

Ce procédé est illustré par quelques cas tels [ãmɛrde] > *merdëe* « emmerder » en français : *mo merdëe mbï äpe* (toi/emmerder/moi/ne…pas) « ne m'emmerdes pas » ou [ekorʃe] > *korchëe* du verbe « écorcher » en français dans *mo korchëe gô tî lo* (toi/écorcher/cou/de/lui, elle) « Saisis-le au cou » ; [aʒute] > *zutëe* « ajouter ». Les nominaux subissent aussi ce phénomène : [ãmbylãs] > *mbïlânsi* « ambulance ».

2.3.3.2.L'apocope

Dubois et al. (2007) définissent l'apocope comme un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot. » (Dubois et al. 2007).

[bon sãte] > *bõ sãnde*: ce qui donne en sängö *bon sandëe* « bonne santé » ;

[pylovɛr] > *polöo*: ce qui donne la graphie *polöo* en sängö « Pullover ». Le mot *polöo* est non seulement la forme tronquée de pullover mais, sa formation est passée par la vélarisation de la palatale vocalique de la première syllabe en[o].
Ce qui donne [y]→[o]. Le voisement de la dentale sourde [t]⟶[d] s'en est aussi suivi.
[fami] > Famij : le mot famille en français perd sa demi-consonne [j] en final comme dans cet exemple : âla randjé na la *fami*. « Reglez ce problème en famille »
Notons que ce phénomène n'est pas très répandu dans la langue malgré l'existence de quelques exemples.

2.3.3.3.La syncope

Mounin[65] définit la syncope comme « un métaplasme par suppression d'un phonème, d'une lettre ou d'une syllabe à l'intérieur d'un mot(…). La syncope de la consonne est parfois appelée ecthlipse. »
Comme nous l'avons vu dans les cas précédents, la suppression[66] ou l'ajout de phonèmes non étymologiques à un mot français afin de procéder à son intégration en sängö, occasionne souvent d'autres types de mécanismes d'ordre phonétique ou phonologique. Ainsi, nous avons :

- [manjɛr] > *mayêre* « manière »

La consonne nasale [n] dans [manjɛr] est remplacée par [j] qui a pour rôle de créer une harmonie phonique.
Mbênî mayêre ake + fadë ë ke randjêe nî sêngê.
/Une/manière/pr.réf/être/plus tard/nous/être/arranger/cela/simple/
Nous voyons déjà comment trancher cette affaire.
- [mɛrd] > *mêde* « merde ». Interjection marquant la colère, le mépris.
Dans Merde !, on a seulement fait disparaître la consonne [r].
Didön + mêde + un votre comme ça épi lo gä tî causer na mbï.
Dit-on/merde/un/voyou, vaurien/comme/ça/etpuis/lui/venir/pour/causer/avec/moi/

[65] Mounin, Georges (1974)

[66] Ces procédés ont été traités comme relevant de la troncation, la syncope prend aussi cette forme.

Un voyou comme celui-ci prétend venir causer avec moi. (Source : Comédie)
La troncation se présente très productive dans le processus de l'intégration linguistique des mots français en sängö bien peu d'exemples sont présentés ici.

2.3.3.4. La paronomase

La paronomase est une figure de style dont l'usage est régulier et surtout quotidien chez beaucoup de centrafricains. Les jeunes ou certains artistes l'utilisent dans leurs parlers pour de l'humour, pour faire passer des messages codés. Un jeune homme peut déformer un mot utilisé par une jeune fille pour susciter les réactions de celle-ci afin d'entrer en contact avec elle.
La paronomase consiste donc à rapprocher des mots qui présentent une similarité phonétique. Et ceci sans tenir compte de leurs sens. Cette similarité phonétique s'effectue de deux manières à savoir par le rapprochement phonique des mots ou par l'infixation d'un morphème sängö à l'exemple de « ti » à l'intérieur des mots existant déjà en français. Le mot ainsi créé, peut prendre un sens à partir de ce mécanisme.
Exemple 1 :
Kadâ tî terrain
/lézard/de/terrain/
« Cadastre »
L'élément « tî » intervenant dans une structure déterminative dont l'élément est français et l'autre sängö, est très créatif dans le cas de la paronomase, car, ce syntagme est le résultat de la déformation du mot cadastre à l'aide de « ti ».

Le mot *kadâ* est polysémique ; il signifie en même temps « lézard » au sens connotatif et « espace loti ». Dans cette recomposition, *kadâ tî terrain* est la déformation du mot « cadastre » (service administratif qui s'occupe de la superficie et de la valeur des propriétés foncières.).

Par contre, le terme hybride kate *tî gorille* traduit littéralement /poitrine/de/gorille/ est une transformation du mot « catégorie » grâce à l'infixation du morphème (pont) tî dans « caté (tî) gorie »

Le même procédé se produit dans le syntagme hybride *Cochon tî Mara* traduit littéralement « Le cochon de Mara. ». Le sens second dégagé ici est «Cauchemar » une transformation phonique de cauchemar « rêve pénible dont l'élément dominant est l'angoisse ».

Sur le plan linguistique, la cohabitation du sängö avec le français présente un grand intérêt du point de vue de la créativité et de l'expressivité langagière chez les bilingues centrafricains. On se félicite parfois de ce système d'hybridation.

Les termes utilisés dans ce sens ont pour fonction de satisfaire à des fins comiques mais ceux-ci n'intègrent pas totalement le sängö.

2.3.3.5. L'épenthèse

Le phénomène de l'épenthèse « consiste à intercaler dans un mot ou un groupe de mots un phonème non étymologique pour des raisons d'euphonie, de commodité articulatoire, par analogie, etc. » (Dubois et al. 2007). Pour Mounin, *c'est un métaplasme qui consiste en l'apparition, à l'intérieur du mot, d'un phonème non étymologique. On l'explique généralement comme un adoucissement d'articulations inhabituelles.* (Mounin, 1974).

Pour les exemples illustrant ce procédé, cf. 2.3.1. et 2.3.2.

2.3.3.6. La dérivation suffixale avec *–ngö* comme suffixe

Le suffixe *–ngö* propre au sängö change souvent la catégorie morpho-syntaxique, voire morphologique du mot de base. En s'adjoignant au mot de base, il se place toujours après le radical. Les suffixes sont très répandus dans les corpus hybrides sängö/français. Les deux langues en situation d'alternance s'offrent mutuellement un nombre important de suffixes qui se greffent aux radicaux des termes des langues en présence (le sängö et le français)

Ainsi, pour Touba[67] : *Le morphème -ngö est (...) un translatif car il intervient dans certaines situations pour changer la catégorie grammaticale de toute unité marquée.*

[67] Touba, Théophile (1984 : 42)

Aussi en sängö, le morphème *-ngö* transforme la catégorie verbale *tambûla* « marcher » en catégorie nominale. Tambûla devient T*ämbülangö* « action de marcher ». Il convient de noter aussi que cette adjonction du morphème *–ngö* comme suffixe à des verbes français, change la catégorie grammaticale de ceux-ci et, est susceptible de leur attribuer d'autres sens. Dans le cas précis de notre travail, le suffixe *-ngö* intervient pour marquer une forme substantivale selon le modèle sängö à partir de certains verbes français. Justement à propos des verbes, Diki-Kidiri[68] dit que la dérivation infinitivale en *ngö* « est une dérivation qui donne l'infinitif du verbe, c'est-à-dire une forme du verbe qui partage à la fois certaines propriétés du substantif. Selon le type du verbe de base, l'infinitif sera transitif obligatoire, convertible, ou transitif. Avec ces propriétés l'infinitif peut être adjectif ou nom selon les exemples :

Dönnëngö. v. intr. « Le fait d'insulter, injurier quelqu'un »

(1) Mo donné na lo gï *dönnëngö* drek.

Toi/donner/à/lui/seulement/directement/

« Il faut l'insulter »

Le nominal *dönnëngö* ici, prend un autre sens, celui d'insulter.

Pösëngö. v. tr : « Le fait de poser une question, d'interroger »

Le morphème sängö /-ngö/ ici, s'adjoint à la base verbale /pose/ pour lui conférer un caractère nominal en sängö. La suffixation en –ngö est très productive dans la plupart des cas.

(2)*Pösëngö* question nî ake hündängö yâ tî âmôlengê.

/Poser/question/en questionnant/avoir/ demander/ventre/de/enfants

« Ceci n'est qu'une interrogation aux enfants. »

Rülëngö (- na auto) : vn. « L'action de conduire une automobile ou tout engin roulant »

On a tout juste suffixé *-ngo* au verbe roule dont la forme infinitivale est rouler pour obtenir la forme nominale *rülëngö*.

(3) *Rülëngö* öto tî mo a nzere na mbï apë.

/rouler/automobile/de/toi/pronom/être bien/à/moi/négation/

[68] Diki-Kidiri (1977 : 75)

« Ta conduite ne me plaît pas. »

Kïrïtïngö. Nom. « Le fait de critiquer »

(4) Vie tî mo ayeke gï *kïrïtïngö* â mbâ tî mo ma ?

/vie/de/toi/être/seulemnt/critiquer/les/semblables/de/toi/interrogatif/

« Tu passes tout ton temps à faire des critiques sur les autres ? »

Le verbe [kritike] en français subit une assimilation phonologique avec l'infixation de [i] pour une forme adaptable au mode suffixal du sängö. Cette dérivation n'a rien changé sémantiquement.

(5)[C3Dj031] : âzo tout ake vo nî finalement++ Tënë tî *ütïlïsïngö*

/les/personne/tout/Pron.Réf./avoir/démonstratif/finalement/parole/de/utiliser+ngö/

â produit cosmétiques sô actuellement mo bâa â magasins [xxx] et il parait que

/les/produit cosmétique/qui/actuellement/toi/voir/les/magasin/et il parait que/

töngana [xxx] il faut âla kpe hio+ âla gue na douche.

/si/il faut/ils/elles/courir/vite/ils/elles/aller/dans/douche/

« Tout le monde en achète finalement. Aujourd'hui, les produits cosmétiques ont inondé presque tous les magasins. Dès que cela commence à se manifester dans le corps, ils causent souvent de la diarrhée.»

Le seul procédé utilisé ici est la suffixation, ce faisant, on obtient un nominal sans que le sens initial dans la langue source change. L'exemple (6) reçoit la même conclusion.

(6) [C12Dj19] : Nï ke voro ngbonbgôro mbä tî nï apë+

/il, pronom exclusif/avoir/supplier/gros ; adulte/semblable/de/il, exclusif/ne…pas/

ayeke tî *ënërvëngö* nï alors que tout ça töngana zo nî

/pron.réf./être/de/s'énerver/thématique/alors que tout ça/si/quelqu'un/réf./

ayeke mamâ na mo oubien babâ+ parce que â jeune fille+ elles font ça hein.

/ pron. réf. / être/mère/à/toi/oubien/père/parce que/les/jeunes filles/elles font ça/

« Cela augmente le mécontentement chez le jeune qui n'accepte pas de se faire plier pour une personne supposée vieille. Chez les jeunes filles, ce problème ne se pose pas tellement.»

(7) [C15Dj24] : Y a des lois qui sont là pour protéger les personnes et les biens. Et maintenant si on en respecte pas la loi c'est comme si c'est l'anarchie <...> Ok+

tënë tî *contestengo* â ndïä actuellement sô bängö ndo tî âla na ndö nî Yeye ?

/parole/de/contestation/les/lois/actuellement/dont/coup d'œil/de /elles/

dessus/Yéyé/

« Il y a des lois qui ont pour rôle de protéger les personnes et les biens ; ne pas les respecter, conduit à l'anarchie. Que direz-vous de ceux qui s'opposent aux lois, à l'exemple des pousseurs ?»

(8) [C17 Interano2 (2)] : Ou si töngana mbï yê tî *ütïlïsïngö* préservatif nî apë+

/oubien/si/je/vouloir/de/utilisation/préservatif/réf./ne…pas/

ayeke na lêgë tî müngö pilule tî tene mbï kpë na ngo nî

/pron. réf./être/avec/route/de/prise/pilule/pour que/moi/fuir/avec/grossesse/réf./

« Si l'usage des préservatifs ne me plaît pas, je peux faire recours aux pilules pour éviter une grossesse. »

En conclusion, la suffixation du morphème *–ngö* à tout verbal (sängö/français) a la fonction de déverbaliser et aussi, sur le plan prosodique, d'allonger le mot tout en lui distribuant le même schème tonal qui est le ton moyen représenté par le tréma. Il est très spécifique à la langue sängö, car il amène le verbal aux caractéristiques du nominal et du gérondif. Le verbe dérivé montre l'action dans son déroulement. Il exprime aussi la manière de faire ou l'état d'une chose.

2.3.3.7. Le redoublement dissyllabique du radical verbal

Le redoublement pour Bonvini et al.[69] est : « une opération morphologique dans laquelle une racine est entièrement ou partiellement copiée, à la différence de la dérivation, qui implique une racine constante. »

Dans les exemples suivants :

(1) *Plië pliëngö* « Bien plier »

(2) *Tuchëe tüchëngö* « Toucher seulement »

(3) *Muyëe müyëngö* « Bien mouiller »

Dans ces quelques exemples très courants non référencés dans notre corpus traitant de l'alternance codique sängö-français, nous constatons que le redoublement total du radical verbal est rendu possible grâce à la suffixation à l'aide de l'affixe /-ngö/. Ce processus engendre plusieurs fonctions comme l'intensif et le spécificatif.

La deuxième fonction du redoublement du radical verbal est morphologique car la suffixation, qui se présente comme une contrainte, allonge le mot dérivé avec la propagation du ton moyen sur l'ensemble des voyelles du deuxième radical redupliqué. Syntaxiquement, le radical verbal peut être séparé de la partie rédupliquée par des pronoms personnels et démonstratifs comme dans les exemples suivants :

(4)Mo plië nî *pliëngö*

/toi/plier/cela/en pliant/

« Il faut le plier »

(5)Mo juëe mbï *jüëngö* laâ

/toi/jouer/moi/en jouant/thématique/

« Tu t'es joué de moi »

La suffixation avec la partie rédupliquée n'a aucune incidence grammaticale sur la fonction prédicative du radical verbal initial. La partie radicale à l'initiale de la forme dérivée continue de jouer pleinement sa fonction syntaxique qui est la fonction prédicative.

---

[69] Bonvini, Emilio et al. (2011 : 1033)

2.3.4. L'intégration par des critères syntaxiques

Pour qu'un mot français ou étranger soit dans les conditions d'acceptabilité de son intégration linguistique en sängö, les points suivants se définissent comme des préalables selon le système du fonctionnement du sängö :

Le mot français intégré en sängö doit être précédé du morphème du singulier zéro s'il s'agit d'un nominal. Dans ce cas, le nominal est susceptible d'assumer toute fonction syntaxique des nominaux qui s'impose dans la langue réceptrice, le sängö. Ces critères sont valables pour tous les nominaux d'origines françaises insérés dans des constructions en sängö. Ces cas sont également très récurrents dans notre corpus traitant de l'alternance codique sängö-français qui est réalisé dans le cadre de cette thèse.

-Mbï yê tî gä *chanteuse*

/moi/vouloir/de/devenir/chanteuse/

« Je voudrai être chanteuse »

2.3.4.1. Le nominal à intégrer ne peut s'accorder au pluriel malgré la présence du morphème *â* qui lui est antéposé.

Dans ce cas, le nominal intégré et exprimé au pluriel ne s'accorde pas comme le ferait un déterminant pluriel dans la langue source qui est le français. Toutefois, des cas d'exception où les syntagmes initialement formulés au pluriel sont restés intacts pendants l'insertion intraphrastique. Les exemples ci-dessous en font illustrations.

(1) [C11 FTH19] : Mais bâa mîngi na yâ tî âmbênî *â journal* âmbênî âzo atene na reportage tî ballon

/mais/regarder/beaucoup/dans/ventre/de/des/des/journal/des/des/personne/pron.réf./dire/au/reportage/de/ballon/

atene les Centrafricains jouent au dernier moment.

/pron.réf/dire/les/centrafricains/jouent/au/dernier/moment/.

« On dit souvent dans des reportages sportifs que les Centrafricains n'attendent que le dernier moment pour jouer. ».

La République Centrafricaine est l'un des pays de l'Afrique Centrale qui n'a pas un panorama riche dans le domaine sportif plus spécifiquement le foot ball. Seul le basket ball reste la discipline par excellence qui valorise le sport centrafricain tant au niveau de la sous-région, africain voire mondiale. Cette faiblesse en foot ball a constitué une métaphore quand on veut qualifier les Centrafricains sur plan organisationnel ou du développement.

(2) [C3 Car22] : Ouais+ parce que âyâ tî *âproduit* ayeke da+ âcrême [xxx] *âfaux*

/oui/parce/les/ventre/de/les/produit/pron.réf/exister/les/crème/les/faux/

ongle+ â faux [xxx] âfards tî zîa na yâ tî lê [xxx] mo bâa lo baba tî lo /ongle/les/faux/pour/mettre/à/ventre/de/œil/toi/voir/lui/démarche/de/lui/pron.réf/

akîri amodifier quoi+ töngana tî *âartiste+ âchanteuse*++ âmbênî

/pron.réf/revenir/pron.réf/modifier/quoi/si/pour/les/artiste/les/chanteuse/les/autre/

aimiter nî+ si töngana mo bâa nî bien+ fille sô lo zîa faux ongle+

/pron.réf/imiter/réf/si/toi/voir/réf./bien/fiile/dém./elle/mettre/faux/ongle/

si töngana lo zî ongle tî lo ayeke ndjönî ape+ c'est comme panarie quoi++

/si/elle/enlever/ongle/de/elle/pron.réf/être/bien/ne…pas/

/vraie/ongle/de/elle/actualisateur/pron.réf/avoir/jouer/

« Oui, parce que les produits varient. Il y a des crêmes, des faux ongles, des fards pour les yeux. Si tu la vois bien ces derniers temps, sa démarche a même changé. Elle marche comme une artiste, une chanteuse. Si on voit bien, certaines font de l'imitation. Cette fille utilise des faux ongles. Lorsqu'elle les enlève, elle n'est plus présentable. C'est comme de la panarie quoi. Elle devait garder ses vrais ongles. »

(3) [C9'] : Aide wala subvention+ayeke nginza tî Etat+nginza sô ayeke gä /aide/ou/subvention/pron.réf/être/argent/de/Etat/argent/ce/pron.réf/avoir/apporter

na nî + ake bien tî Etat+mais ôke laâ sï même na yâ tî

/avec/réf./pron.réf./être/bien/de/Etat/mais/combien/spéc./que/même/à/ventre/de/

âorganisme sô+ *âpropre âcentrafricain* sô ayeke da sô+âla ke bâa passi+

/les/organisme/ce/les/propre/les/Centrafricain/qui/ pron.réf/résider/là/affirm./

âla ke profiter na nî apë+oubien gï âmbênî sô ayeke da+

/ils/avoir/profiter/avec/réf./ne…pas/oubien/seulement/les/autre/qui/ pron.réf/résider/

âla ke mû wängö na *âreprésentan*t nî+âla ke kânga lêgë na â mbâ tî

/ils/avoir/donner/conseil/à/les/représentant/réf./ils/avoir/fermer/route/à/les/ami/de/ eux/

âla âcentrafricain tî accéder na *ârichesse* sô kûê ë ke na nî++ bien tî Etat+

/ils/les/Centrafricain/pour/accéder/à/richesse/ce/tout/nous/avoir/avec/réf./bien/de/ Etat

ayeke bien tî mbï+bien tî mo+bien tî maitre+ayeke tî ïtä tî mbï Pasteur+

/ pron.réf/être/bien/de/moi/bien/de/maître/ pron.réf/être/pour/frère/de/moi/Pasteur/

donc+zo ôko ôko+adoit tî penser tongasô.

/donc/personne/un/un/ pron.réf/devoir/de/penser/comme ça/

« Les aides et les subventions sont des ressources de l'Etat, c'est l'argent de l'Etat centrafricain. Il y a beaucoup de citoyens qui ne profitent même pas de ces richesses tant dans les organismes que dans l'administration publique à cause de certains compatriotes égoïstes et de mauvaise foi qui font obstructions pour les empêcher d'en tirer profit. En principe, le bien de l'Etat, est mon bien et le tien, c'est aussi le bien du Maître et celui de mon frère Pasteur. Et, chaque Centrafricain devrait penser ainsi. »

La répétition du déterminant pluriel *â* dans *âpropre âcentrafricain* marque une insistance sur la notion de citoyenneté. Cette détermination séparée dans ce SN

qui aurait dû avoir un seul déterminant a une fonction exclusive. Il peut signifier « les vrais Centrafricains ».

Ce locuteur dénonce ici la moralité de certains citoyens centrafricains qui profitent des biens publics et empêchent les autres d'arriver à un nievau de vie normal.

2.3.4.2. La détermination nominale avec le démonstratif sô en sängö place toujours les nominaux en antéposition par rapport au déterminant démonstratif

Le démonstratif sô est polyvalent car il peut être un adjectif ou pronom et même un relatif. Syntaxiquement, *sô* remplit les fonctions de sujet, objet ou circonstant d'un énoncé normal. Comme adjectif, il qualifie le nominal. Il peut se construire avec le déterminant du pluriel *â* selon l'ordre *â…sô* « ces » pour avoir le sens du démonstratif ou le défini avec *nî* selon l'ordre *nîsô* « ce » ou avec *tîsô* « pour ce…lequel…».
Le morphème *sô* comme déterminant du substantif se postpose souvent au nominal.

Exemples : Fille sô « Cette fille » ; *âfille sô* « Ces filles ».
(1) [C14Nang21] : Sô tî tene alöndö na *le 15 Janvier sô* lânî mênë

/ceci/pour/dire/pron.réf/commencer/à/date/ce/l'autre jour/sang/

acommencer tî gä asï na *le 14 Février sô* ake veille tî

/ pron.réf/commencer/de/venir/ pron.réf/arriver/à/date/ce/ pron.réf/être/veille/de/

gängö tî â finî règle nî laâ.

/venue/de/les/nouvelle/règle/réf./spéc./

« C'est pour dire que la menstruation peut commencer par exemple le quinze Janvier et que la prochaine peut avoir lieu le quatorze Février. C'est pour dire que la date du 14 marques la veille d'une nouvelle règle. »

(2) [C14Nang36] : Ayeke *phénomène sô* ayeke gue ayeke gä

/pron.réf/être/phénomène/ce/ pron.réf//être/partir/ pron.réf//venir/

ayeke gue ayeke gä.

/pron.réf/être/partir/ pron.réf/être/venir/

« C'est ce même phénomène qui fait des rotations régulières. »

(3) [C16SH10] : Sämba nî ayeke détruire âmbênî âélément tî

/boisson alcoolisée/spéc./pron.réf/avoir/détruire/les/autre/les/élément/de/

yâ tî yorö nî de même que mângä ayeke jouer et puis

/ventre/de/médicament/réf/de même que/cigarette/ pron.réf/avoir/jouer/et puis/

ake sâra sï lo ke wara yê sô *malade tî poumon sô*+ kötä körö

/pron.réf./avoir/faire/que/avoir/trouver/chose/que/malade/de/poumon/ce/grande /toux/.

« Non seulement les médicaments seront détruits, mais aussi la cigarette peut entraîner pour le malade la tuberculose.»

(4) [C17Rai19] : *Partie tî 1 Corinthien sô* lo löndö tî citer sô atene :

/partie/de/Corinthien/ce/lui/se lever/de/citer/ce/pron.réf./dire/

« Ce passage de Corinthien qu'elle vient de citer dit :… »

(5) [C17rai21] : Sida ahön ndö nî *àprésent sô+ âgrossesse indésirée*

/sida/pron.réf/dépasser/dessus/réf./à présent/ce/les/grossesse/indésirée/

nî sô sï âla ke sâra tënë nî sô.

/réf./ce/que/ils, elles/avoir/faire/parole/réf./ce/

« Le Sida et les grossesses indésirées sont très développés en ce moment. »

Le déterminant bimorphémique *â…nî* dans *âgrossesse indésirée nî* a valeur de l'article défini *les* grâce à la présence du référent *nî*.

(6) [C18yol7] : Oui+ kôlï kûê+ ayeke mbênî yê sô ayeke organiser+

/oui/homme/tout/pron.réf./être/autre/chose/que/pron.réf/être/organiser/

agä mbênî *violence sô* sï asâra na ndö tî âzo

/pron.réf./venir/autre/violence/cette/qui/pron.réf./faire/à/dessus/de/les/personne/

sô ûse sô+ donc+ agä viol awe.

/ce/deux/ce/donc/pron.réf./devenir/viol/déjà/

« Oui, les hommes aussi. C'est quelque chose qui est bien organisée. Les deux sexes peuvent en être victimes. Que cela soit pratiqué sur l'un ou l'autre, on apelle déjà cela un viol. »

(7) [C19cléa8] : *Maths sô* bête noire tî nï laâ++

/Mathématique/ce/bête noire/de/lui/spéc./

« La mathématique est sa bête noire. »

Le morphème *sô* est littéralement traduit comme « ce » et prend le sens de l'article défini *la* dans la traduction globale. Ce changement de valeur sémantico-grammaticale se justifie par sa postposition au morphème de contenu qu'il détermine et aussi par le fait que l'objet déterminé n'est pas phyisique comme le serait un arbre ou un cheval pour conserver sa nature de démonstratif.

(8) [C19Son20] : Atoka mo na yâ tî â hôtel+ hôtel nî apeut tî dutï na
/pron.réf/envoyer/toi/dans/ventre/de/les/hôtel/hôtel/réf./pron.réf./pouvoir/de/rester /à/

Paris+ Londres+ tout et tout+ donc+ ayeke mbênî *système rotâtif sô*+_

/Paris/Londres/tout et tout/donc/pron.réf./être/autre/système rotatif/ce/pron.réf/

amû cinq prostituées ge++ azîa âla ge+ après cinq mois afaire passer

/prendre/cinq/prostituée/ici/pron.réf./déposer/elles/ici/…./pron.réf./faire passer/

âla na yâ tî mbênî hôtel+

/elles/dans/ventre/de/autre/hôtel/

on t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent

« Arrivé là-bas, on t'oblige à faire des sales boulots (rires). On t'affecte dans différents hôtels, à Paris, à Londres ou un peu partout ailleurs dans un système de rotation comme des prostituées qui sillonnent les hôtels. On t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent. »

En conclusion, la présence du démonstratif sô est attestée dans les couples nominaux suivants : *Le quinze Janvier sô* « Ce quinze Janvier » (1); *Phénomène sô* « Ce phénomène » (2); *Malade tî poumon sô* « Cette tuberculose » (3); *Partie tî Corinthien sô* « Ce passage de Corinthien » (4); *à présent sô* « En ce moment», *â grossesse indésirée nî sô* « Ces grossesses indésirées »(5) ; *Violence sô* « Cette violence » (6); *Maths sô* « Cette discipline de Mathématique »(6) ; *Système rotatif sô* « Ce système rotatif » (7). Le pronom démonstratif sô joue pleinement ce rôle tant dans la langue sängö en monolingue que dans l'alternance codique sängö-français.

2.3.5. La translation

Pour Dubois et al. (2007), *La translation consiste à faire passer un mot plein d'une classe grammaticale à une autre, c'est-à-dire à « transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot. ». Ainsi, bleu, dans le bleu du ciel, a été transféré de la classe des adjectifs dans la classe des substantifs. La notion de translation doit permettre de lever l'ambiguïté en cas de certains syntagmes susceptibles d'une double interprétation comme les suites contenant de : Le train de Paris, le chien de Pierre (alors que la transformation doit rendre compte de l'ambiguïté) : on posera simplement que de Paris et de Pierre se comportent syntaxiquement comme des adjectifs puisqu'ils suivent un nom comme ces derniers ; les translations sont adjectivales, verbales, substantivales ou adverbiales quand le mot concerné devient (assume la fonction de) adjectif, verbe, substantif, adverbe. Elles sont désubstantivales, déadjectivales, déadverbiales,*

déverbales quand le mot transféré, les unités concernées, cessent d'avoir la fonction de substantif, d'adjectif, d'adverbe ou de verbe (…). Les translations sont au premier degré quand les unités concernées sont de même niveau. Elles sont au deuxième degré quand c'est une proposition qui, subordonnée, est transférée en substantif, adjectif, adverbe grâce à un marquant.

Le transfert de catégorie ou la translation s'effectue de plusieurs manières et s'illustre de la manière suivante :

2.3.5.1. Nom devenu Adjectif

Ce procédé est attesté dans les exemples suivants :

(1) [C1Lau117] : Cinq heures *zéro zéro*

« Cinq heures précises»

(2) [C6Yo001] : Ala dutï *tranquilité* sï

/vous/reste/tranquille/adverbe/

« Restez tranquilles »

(3) [C14Er7] : Voilà mbï penser *cent pour cent* jeune a traîner fadë micro tî lo na â masëka

/voilà/moi/penser/cent pour cent/jeune/pron.réf/traîner/tout à l'heure/micro/de/lui /à/les/jeunes/

« Je crois bien que le magasine Cent-Pour-Cent Jeunes a tendu son micro aux jeunes. »

2.3.5.2. Adjectif devenu nom

Ce transfert catégoriel est attesté dans les exemples suivants :

(1) [C4Gbaz05] : Mo zescusé[70] mbï ndâli tî *retardataire* sô.

/toi/excuser/moi/à cause de/de/retard/ce/

« Excuse-moi pour ce retard »

Nous avons ici un français très rudimentaire dont la règle morphosyntaxique échappe au français normal. Le verbe *excuser* phonétiquement voire

[70] Le /z/ dans zescusé est la finale du pronom personnel vous, sonorisée en cas de liaison.

phonologiquement déformé et le substantif *retardataire* syntaxiquement modifié comme l'indique le tire de la partie. Le même argument est applicable à la partie suivante.

(2) [C4Lyd06] : A sâra längö ôke sï mo sâra *retardataire* sô ?

/pron.réf/faire/jour/combien/que/toi/faire/retard/ce/

« Depuis quand tu accuses ces retards ? »

Dans les exemples (1) et (2), l'adjectif « retardataire » est utilisé deux fois comme un substantif. En (1), il est introduit par le démonstratif *tî…sô* « ce ». En (2), l'adjectif « retardataire » est utilisé comme un substantif en fonction complétive au verbe *sâra* « faire ».

La rareté d'exemples dans ce sous chapitre n'exclut pas la présence de ce schème dans l'alternance codique sängö-français.

2.3.5.3. Adjectif devenu Adverbe

Nous illustrons cette sous-partie par l'unique exemple suivant :

[C] : Peut-être â copine tî âla a jouer *dur* na âla

/peut-être/les/copine/de/eux/pron.réf/jouer/dur/à/eux/

« Leurs copines leur seraient tenaces ».

Le fait de présenter un seul énoncé pour illustrer cette partie n'exclut pas l'existence de cette forme de translation dans l'alternance codique sängö-français. Certes, le corpus n'a fourni que celui-ci mais s'il faut pousser les collectes, nous en trouverons.

2.3.5.4. Nom devenu Verbe

Nous analysons dans cette partie le transfert d'un substantif en français dans la catégorie des verbaux. Le seul cas étudié est celui de « besoin » qui acquiert la fonction prédicative verbale dans un énoncé hybride.

[C13OP01] : âmbênî zo ayeke da a*besoin* nî na yângâ tî français

/les/autre/personne/pron. réf./exister/pron.réf./vouloir/ceci/en/bouche/de/français/

sï âmbênî a*besoin* nî ngâ na sängö.

/pour que/les/autre/pron.réf./vouloir/ceci/aussi/en/sängö/
« Il y a des gens qui voudraient que cela soit dit en français, d'autres le veulent en sängö. »

Le transfert d'unités linguistiques d'une langue X dans une autre langue Y s'inscrit dans le cadre du code switching intraphrastique. Dans la plupart des cas, comme nous venons de le voir, la translation concerne les mots français. Le sängö étant la langue matrice, ne subit presque pas ce phénomène grammatical. Le phénomène de la translation n'a pas d'influence sur l'orthographe du mot initial, par contre, elle peut créer des incidences sémantiques plus ou moins légères. Nous retenons également que ces unités sont devenues des emprunts intégrés de la langue sängö.

2.3.5.5. Proposition devenue SN

Dubois et al. (2007) parlent de translation de deuxième degré quand c'est une proposition qui, subordonnée, est transférée en substantif, adjectif, adverbe grâce à un marquant. Ce faisant, la proposition transférée joue la même fonction syntaxique que ceux-ci.

(2) [C9Daz11] : Il faut *marquer la différence+ donc il faut esprit tî mo akpêngba.*
/il faut marquer la différence/donc/il faut/esprit/de/toi/pron.réf/durcir/
« Il faut avoir un bon moral et se faire remarquer »

Dans l'exemple (2), la proposition « esprit tî mo akpêngba » signifiant « que ton esprit se solidifie » assume la fonction syntaxique d'object direct au même titre qu'un GN.
La même observation est valable pour l'exemple (3) qui suit:
Tî sâra gï ngîâ na bê tî wâlï « pour faire plaisir à la femme »

(3) [C9 Mel13] : Il faut *mo peux tî sâra gï ngîâ na bê tî wâlï.*
/il faut/toi/pouvoir/de/faire/seulement/joie/au/cœur/de/femme/
« Il faut savoir faire plaisir à lafemme »
(4)[C1Lau020] : On va *gbangba yâ nî*

/on/va/développer/ventre/réf./

« On va le commenter »

La proposition *gbangba yâ nî* « développer, détailler » (4) est en fonction de circonstanciel de lieu du verbe *va*.

Chapitre 3 : Contact des langues sängö/français et alternance intraphrastique

3.0. Introduction

Cette partie est la phase de la mise en application des différentes approches théoriques que nous avons présentées dans les parties précédentes de notre travail. Les aspects psycho et sociolinguistiques voire ethnolinguistiques qui alimenteront nos analyses se développeront selon notre corpus car la langue reste toujours la preuve des affirmations de la pertinence de la théorisation. Dans le CS, Myers-Scotton définit distinctement les langues en présence. Pour elle, « les langues en situation n'ont pas le même statut. La langue qui fournit la structure morphosyntaxique abstraite et la structure de surface est la langue matrice (LM) et l'autre qui fournit les morphèmes de contenu est appelée langue enchâssée (LE). Myers-Scotton (2002).

3.1. Justification de la présence de la langue matrice et de la langue enchâssée

L'alternance codique intraphrastique fonctionne toujours en prenant en compte les deux langues qui alternent. L'identification de la langue matrice se base sur des critères purement statistiques. Nous entendons par là, le nombre de morphèmes fournis par celle-ci qui doit être supérieur à celui de la langue enchâssée. Myers-Scotton parle de fréquence des morphèmes (Frequency-Based-Criterion) qui spécifie que « The ML is the language of More morphemes in interactions types including intrasentential CS »[71]. Dans d'autres recherches, elle précise que les morphèmes systèmes et de contenu relèvent respectivement du couple langue matrice et langue enchâssée. Ceux-ci jouent un rôle complémentaire dans la construction et la composition de la structure phrastique. Si les morphèmes du contenu sont porteurs du message sémantico-pragmatique du

[71] Myers-Scotton, Carol (1993b: 256)

locuteur, les morphèmes systèmes premiers quant à eux grammaticalisent les connexions interlexématiques.

3.2. L'hypothèse de la langue matrice

Pour développer un peu ce que nous avons évoqué dans la rubrique ci-dessus, c'est la langue matrice qui fournit le cadre morphosyntaxique aux constituants mixtes. Les procédés syntaxiques les plus pertinents sont ceux de la langue matrice. S'appuy ant sur les arguments de Myers-Scotton (1993a), Ziamari[72] définit deux principes quant à l'hypothèse de la langue matrice. Elle parle du principe de l'ordre des morphèmes et de celui des morphèmes systèmes. Pour le premier, Ziamari estime que dans le cas des constituants mixtes, l'ordre des morphèmes est celui de la langue matrice : « In the ML constituents consisting of singly-occurring EL lexemes and any number of ML morphemes, surface morpheme order (reflecting surface syntactic relations) will be that the of the ML. ». Pour le second, tous les morphèmes de système les plus pertinents doivent provenir de la langue matrice : « Within ML+EL constituents, allactive system morphemes are from only one of the languages participating in CS, the ML. ».

Ainsi donc, la langue matrice a pour fonction de fournir les morphèmes systèmes qui syntaxiquement peuvent influencer la construction hybride. La langue invitée quant à elle, fournit les morphèmes de contenu.

3.3. Les constituants hybrides

Melliani [73] donne la position suivante : *Quel est le comportement de ces unités hybrides dans les énoncés ? À l'intérieur du syntagme nominal, l'imbrication des langues l'une dans l'autre se manifeste, le plus souvent, par l'alliance d'un déterminant et d'un nom relevant des deux langues.* Pour le cas de l'arabe marocain et du français qu'elle a étudié, Melliani souligne que : *le métissage consiste, en plus, à attribuer à l'élément switché le genre du nom*

[72] Ziamari Karima (2008 : 44)

[73] Mélliani, Fabienne (2002 : 62)

correspondant en français. C'est en effet le déterminant français qui est porteur du genre et du nombre.

Jusque là, l'analyse de Melliani consiste à voir la dynamique relationnelle entre les constituants devant composer l'élément switché. Ziamari[74] quant à elle, en définissant les constituants mixtes met plutôt l'accent sur les rôles des langues en contact : la langue matrice et la langue enchâssée. Pour Ziamari, les constituants mixtes constituent *une structure à laquelle appartiennent à la fois les morphèmes de la langue matrice et ceux de la langue enchâssée. Les constituants mixtes « prototypes » contiennent un seul lexème de la langue enchâssée quel que soit le nombre de morphèmes en langue matrice : « The prototypical ML+EL constituents contains a singly occurring EL lexeme in a frame of any number of ML morphemes.*

Parmi les constituants hybrides, nous distinguons plusieurs types de constituants mixtes. Dans cette partie, nous aborderons les constituants nominaux îlots en sängö, les constituants nominaux îlots en français suivis des nominaux mixtes dans une structure déterminative. Les expressions verbales utilisées dans des constructions syntaxiques du sängö considérée comme langue matrice seront également analysées.

3.3.1. Les constituants nominaux îlots en sängö

Les îlots en sängö sont uniquement constitués des morphèmes provenant du sängö comme langue enchâssée (LE) et sont sous le contrôle de sa grammaire. La majorité des éléments constitutifs des syntagmes de la LM (français) proviennent de celle-ci. Le constituant nominal îlot en sängö s'insérant dans un cadre morphosyntaxique totalement gouverné par la règlementation syntaxique du français assume ainsi la fonction sémantico-pragmatique selon l'emplacement occupé.

---

[74] Ziamari Karima (2008 : 41)

(1) [C15Moun2] : Ok ! Et après ça tu te vois comment ? *Mbênî kötä zo* (un/grand/personne) quelque part. Dis-moi un peu+ t'as une idée assez claire de ce que tu veux faire ?

dans cet exemple, nous avons l'îlot *mbênî kötä zo* qui apparaît ici comme la réponse à la question posée en français.

(2) [C2Dj5] : Faut pas être un *wa kpälë* (un criminel) ou un Baba Ladé (nom propre d'un rebelle).

L'exemple ci-dessus présente *wa kpälë* un îlot en sängö. Il admet un déterminant en français. Ceci contredit la pensée de Poplack qui était opposée à cette construction syntaxique.

(3) [C2Dj3] : Non+ je n'ai pas dit que c'est mauvais. Juste *hündängö ndo* (une question) quoi. Quelles sont tes motivations ? Pourquoi t'as l'intention de (xxx).

L'exemple *hündängö ndo* se définit bien commes un nominal îlot en sängö. Ces îlots insérés (1), (2), (3) dans un cadre morphosyntaxique défini par le français qui se présente déjà comme LM, fonctionnent pleinement et assurent aux énoncés respectifs des valeurs sémantico-pragmatiques.

3.3.2. Les constituants nominaux îlots en français[75]

Dans le cadre du code switching arabe marocain/français, en définisant les îlots en français, Ziamari a mis un accent particulier sur les articles qui accompagnent le substantif. Elle précise que : L'article *est un morphème système. Il joue un rôle très important quand l'une des langues présentes est soit l'arabe marocain, soit le français. Dans un îlot, il est combiné à un substantif réalisé dans la même langue : le français. Qu'il soit défini ou indéfini, féminin ou masculin, singulier ou pluriel, l'article français est présent dans le corpus dans toutes ses formes.* (Ziamari, 2008 : 128). Ceci nous amène à considérer l'îlot français comme une unité linguistique de signification construite avec tout son environnement. Les exemples ci-dessous peuvent justifier l'hypothèse avancée par Ziamari.

[75] Cf. 3.4 pour définition et description du sstème des articles en français.

(1) [C10TNH1] : Ndïä tî ködörö tî ë atene töngana âyê asï+ *les agents sociaux* ayeke da. Mo
/loi/de/pays/de/nous/pron.réf./dire/si/des/chose/arriver/des/agents sociaux/être/là/toi/
kpë mo tene na âla tënë nî. Mo gue na parquet + *le Procureur de la République* laâ
/courir/toi/dire/à/eux,elles/parole/spéc./toi/aller/au/parquet/le procureur de la Rép/ en question/
ayeke autosaisir terê tî lo.
/être/autosaisir/corps/de/lui/.
« Notre code pénal dit qu'en cas de délit commis sur un tiers, il faut aussitôt aller signaler cela aux agents sociaux du parquet. Seul le Procureur de République est habilité à s'autosaisir de la situation ».
La formation de cet îlot répond aux normes grammaticales du français. La présence d'un déterminant dû et l'accord du synatgme nominal composé au pluriel en est l'illustration.

(2) [C10TNH1] : Et ndïä atene môlengê nî ayeke tî mo sï mo sâra pâsi na lo
/et/loi/pron.réf/dire/enfant/réf./pro.réf./être/de/toi/que/toi/faire/souffrance/à/lui
töngasô ayeke mû na mo yê sô atene *la déchéance d'autorité parentale*.
/comme ça/pron.réf./avoir/donner/à/toi/chose/que/pron.réf./dire/……
Mo lîngbi tî dutï tuteur tî môlengê pëpe.
/toi/pouvoir/de/devenir/tuteur/de/enfant/ne...pas/
« Et le code pénal dit encore que c'est lui-même qui fait souffrir son enfant, il est frappé de la déchéance d'autorité parentale »
Les arguments du (2) peuvent être valables pour cet îlot la déchéance d'autorité parentale qui s'accorde au féminin conformément au statut du déterminant qui est féminin.
(3) [C2Juva33] : Mo ke na ville+tu vois hein+ tî tene tî sô âde mo wara
/toi/être/en/ville/tu/vois/interj./pour/dire/pour/cela/pas/toi/trouver
kua nî äpe sô+ mo peux tî dutï *les bras croisés* äpe+
travail/spéc./nég./thém./toi/pouvoir/de/rester/les bras croisés/ne…pas/
il faut faire quelque chose. Faut bosser.

« Si avec son diplôme, on n'arrive pas à trouver du travail en ville, le mieux n'est pas de rester les bras croisés mais plutôt, de chercher à exercer une activité »

Nous pourrons reprendre les mêmes arguments du (1) ici.

(4) [C3Car22] : Mo bâa lo baba tî lo akîri amodifer quoi+ töngana *une*

/toi/voir/lui/orgueil/de/lui/redevenir/pron.réf/modifier/quoi/comme/une

artiste+une chanteuse++ âmbênî aimiter nî++ sî töngana mo bâa nî bien.

artiste/une//chanteuse/des/autre/pron. réfimiter/cela/si/toi/voir/cela/bien/

« Si tu vois bien, son comportement a changé, elle se fait passer pour une artiste chanteuse par imitation »

Nous avons deux îlots dans cet exemple à savoir, *une artiste* et *une chanteuse.* Ils sont produits par le français apparu ici comme la langue enchassée. Il a juste produit des morphèmes de contenu dans des positions syntaxiques précises, SN en fonction de circonstanciel de comparaison.

(5)[C18Yol27] : et puis lo yeke peut-etre na âIST wala *les infections*

/et/puis/lui/avoir/peut-être/avec/les/IST/oubien/les infections…. /

sexuellement transmissibles.

« Et peut-être qu'il est porteur des IST ou les infections sexuellement transmissibles. »

L'îlot *les infections sexuellement transmissibles* (5) en fonction de complément d'objet honore bien les contraintes syntaxiques émises par Poplack à savoir la longueur du syntagme. Les sigles, très représentatifs dans notre corpus, sont présents comme des sortes d'îlots condensés. Cet aspect a une raison d'être pris en compte car les sigles peuvent contenir plusieurs unités linguistiques s'ils sont définis. Nous essayons de prendre position ici vis-à-vis de Poplack et de ceux qui ne pourraient pas partager cette affirmation. Au niveau de la conception mentale du morphème, le locuteur sait pertinemment que le sigle est constitutif d'unités linguistiques multiples.

(6) [C19Er1] : Pätärä tî ë+ ë pîka nî na ndö tî âyê tî sängö+ *les nouvelles*

/débat/de/nous/nous/faire/réf./sur/endroit/de/les/chose/de/information/

technologies+ les téléphones portables+ les MP3+ les ordinateurs+ âyê nî sô euh

/les/chose/réf./dém./interj./

asâra sï â impact na ndö tî comportement tî â masëka tî

/pron.réf./faire/que/les/impact/sur/endroit/de/comportement/de/les/jeunes/de/

Bangui lâsô ayeke du töngana nye ? Mo ke wara mbênî masëka
/Bangui/aujourd'hui/pron.réf./être/comment/toi/avoir/trouver/autre/jeune/
wâlï sô téléphone tî lo ake sonné *toutes les trente secondes+*
/femme/dém./téléphone/de/lui/sonner/toutes les trente seconde/
masëka wâlï tî Bêafrîka apeut *tî vivre sans télphone deux*
/jeune/femme/de/cœur/Afrique/pron.réf./pouvoir/de/vivre/sans/téléphone/deux/
jours apë+ âla sô ayeke gue na école+ na yâ tî école+ na yâ tî
/jour/ne…pas/celles/qui/pron.réf./être/partir/à/école/à/ventre/de/école/à/ventre/de/
classe+ écouteur tî âla ayeke na yâ tî mê tî âla hein+
/classe/écouteur/de/elles/pron.réf./être/à/ventre/de/oreille/de/elles/interj./
tout le temps+ tout le temps++ kpälë nî ake nye ? Bängö ndo
/événement/réf./pron.réf./être/quoi/regard/
tî âla déjà na ndö nî alors.
/de/vous/déjà/sur/réf./alors/

« Notre débat se tiendra sur les domaines de l'information et de la communication. Les Nouvelles Technologies, les téléphones portables, les MP3, les ordinateurs, les MP3 et les portables. Sur tout ce qui influence les comportements des jeunes banguissois d'aujourd'hui. Il y a des jeunes filles qui ont les téléphones qui sonnent toutes les 30 secondes. Il est difficile à une jeune centrafricaine de rester sans le téléphone pendant deux jours. Même celles qui vont à l'école, elles ont toujours les écouteurs à l'oreille, même en étant en classe. On se pose la question sur les réelles causes de ces comportements. »

Dans le cas des îlots tels que *les nouvelles technologies ; les téléphones portables ; les MP3 ; les ordinateurs ; sonné toutes les trente secondes ; tout le temps+ tout le temps,* nous pouvons voir ce qu'on qualifie d'îlots *textuels*, terme né de la nouvelle approche dite théorie scandinave de la polyphonie (Authier-Revuz 2005-2006) appellés textuels en raison de leur caractère de reprise littérale, ils désignent des fragments de textes non propositionnels. La présence du verbe vivre dans cet îlot *vivre sans téléphone deux jours* n'a aucune incidence sur sa valeur syntagmatique. Ici, il s'agit bien d'un syntagme en fonction de verbe du prédicat verbal switché *apeut*.

(7) [C19Er7] : Cours tî Mathématique+ nï ke tî nï na temps tî suivre
/cours/de/Mathématique/elle././avoir/pour/elle/avec/temps/pour/suivre/

nî apë + *de toutes les façons* nï mä yâ nî apë.

Réf./ne…pas/de toutes les façons/elle/écouter/ventre/réf./ne…pas/

« Pour ce qui est des cours de Mathématique, elle n'a pas le temps de les suivre. De toutes les façons, elle n'y comprend rien du tout. »

Dans le cas des îlots en français, le sängö apparait comme la langue matrice car ces îlots sont ponctuellement enchâssés pour préciser une fonction sémantique selon le contexte situationnel. Ils peuvent ainsi assumer des fonctions syntaxiques dans les emplacements occupés dans les énoncés sängö. Ce qui est remarquable, c'est que la plupart de ces îlots français représentent soit des termes techniques tels que *le procureur de la Rép., la déchéance d'autorité parentale*, soit des séquences figées : *les bras croisés, tout le temps, de toutes les façons*

Les îlots en français peuvent aussi se construire avec d'autres types de déterminants dans la même langue que les articles. Nous voulons parler des différents déterminants comme dans les exemples ci-dessous :

(8) [C2Juva37] : Na ï ge âmbênî â écoles nî sô mo peux tî compter nî *aux bouts des doigts*+

/chez/nous/ici/des/autre/des/écoles/spéc./dém./toi/pouvoir/pour/compter/réf./aux bouts/des doignts/

si ce n'est pas Pie douze, c'est Charles de Gaulle.

« Chez nous, les meilleurs établissements scolaires sont comptés aux bouts des doigts. Seuls les Lycées Pie douze et Charles de Gaulle sont meilleurs. »

L'îlot *aux bouts des doigts* s'accorde conformément à sa détermination par l'article défini contracté avec la préposition *à,* qui ne vient pas d'ailleurs, du sängö.

L'adverbe, le numéral ou tout autre déterminant peut être la tête d'un îlot et constituer ainsi une unité pleine et enchâssée dans des énoncés en sängö comme dans les cas suivants :

(9) [C11Er24] : *Toute la République* nî asâra fête nî gï lêgë ôko.

/toute la République/en question/pron. réffaire/fête/réf./seulement/un/

« Toute la République doit fêter le même jour »

Dans cet exemple, nous avons *toute la République* qui apparaît en fonction de sujet du verbe en sängö *sâra* « faire »

(10) [C2Dj34] : Tënë tî ferme tî lo sô fadë sï âla ë na ngîâ sô+ âla mû *dix kilogrammes* tî
/parole/de/ferme/de/lui/dém./tout à l'heure/vous/rire/avec/jeu/dém./vous/prendre/
Dix kilogrammes/de/
cochon par exemple+ töngana mo kä nî na Super marché par exemple.
/cochons/par exemple/si/toi/vendre/réf./au/super marché par exemple/
« C'est son problème de la ferme-là qui a suscité des rires. Il suffit de voir combien coûte un kilogramme de viande de porc dans un Super-Marché pour conclure que celui qui a une ferme de porcs, est rassuré d'une stabilité sociale.»
Le syntagme *dix kilogrammes* est un îlot formé selon les contraintes syntaxiques du français. Dans la formulation au niveau mental du codifieur, le syntagme est émis au pluriel à cause de la présence du déterminant numéral *dix* antéposé.
(11) [C1Lau101] Oui+ parce que na mbênî tângo lânî ï bâa *Monsieur le maire*
/oui/parce que/avec/autre/promenant/l'autre jour/nous/voir/monsieur le maire/
azîa âmbênî âsandûku+ âmbênî â tûku tî saleté na yâ tî â vaka.
/pr.réf/laisser/des/autre/des/valises/des/autre/des/fût/de/ordure/dans/ventre/de/des/quartier/
« Un jour, nous avons vu le Maire déposer lui-même des fûts servant de poubelles dans les quartiers. »

Les îlots nominaux monolingues *aux bouts des doigts* (5), *toute la République* (6), *dix kilogrammes* et *Monsieur le maire* (11) apparaissent dans des environnements morphosyntaxiques sous gouvernance syntaxique du sängö ; Les structures syntagmatiques du français sont également respectées par ces îlots.

3.3.3. Les îlots mixtes

Un îlot mixte de type LM+LE ne forme qu'une unité linguistique sémantiquement homogène. Comme le souligne Haroun, *l'ordre des mots morphèmes à l'intérieur d'une composante mixte (LM+LE) sera celui de la LM. Le principe du morphème système stipule que dans les composantes mixtes, tous les morphèmes systèmes qui entretiennent des relations grammaticales externes à la composante de base (le morphème de contenu LE) proviendront de la LM.* (Haroun : 2009, 29). Pour Myers-Scotton (1993a), c'est une structure à laquelle

appartiennent à la fois les morphèmes de la langue matrice et ceux de la langue enchâssée. Les constituants mixtes « prototypes » contiennent un seul lexème de la langue enchâssée quel que soit le nombre de morphèmes en langue matrice : *The prototypical ML+EL constituents contains a singly occurring EL lexeme in a frame of any number of ML morphemes.* (Myers-Scotton : 1993a, 77).

Dans cette rubrique, nous étudierons la formation des constituants mixtes contenant des articles français associés à des lexèmes sängö, des morphèmes systèmes premiers pris comme déterminants en sängö accompagnant des substantifs français. Nous verrons par la suite des constituants nominaux mixtes selon la formulation de Myers-Scotton ci-dessus précisée.

3.4. Les déterminants nominaux en français

Le fait de considérer le français comme langue enchâssée ici, n'est pas absolu comme tel. L'alternance intraphrastique sängö/français attribue le rôle de langue matrice aux deux langues en présence selon que telle ou telle autre langue domine l'espace morphosyntaxique de l'énonciation. Dans cette rubrique, nous allons faire ressortir les morphèmes français qui apparaissent régulièrement dans l'énoncé switché et qui déterminent les nominaux en sängö, c'est-à-dire qu'ils spécifient des îlots dits mixtes.

Dubois et al. (2007) définissent le déterminant comme : *les constituants du syntagme nominal qui dépendent du nom, tête de constituant principal du syntagme nominal. En ce cas, les déterminants sont les articles, les adjectifs, les compléments du nom ; ce sont les éléments qui actualisent le nom (déterminé), qui lui donnent ses déterminations. En un sens plus courant, les déterminants forment une classe de morphèmes grammaticaux dépendant en genre et en nombre du nom qu'ils spécifient. Les déterminants sont les articles, les possessifs, les démonstratifs, les adjectifs interrogatifs, relatifs et indéfinis, les numéraux.*

3.4.1. La détermination nominale par les articles

Initialement, le sängö n'a pas dans son système de fonctionnement des déterminants pour marquer le singulier. Le singulier est régulièrement exprimé

par le morphème virtuel zéro devant le nominal. La présence de ce morphème est indiquée par l'absence d'un élément linguistique. Dans le cadre du contact du sängö avec le français, la pratique de l'alternance codique et de l'intégration lexicale amènent le sängö à accepter la présence des déterminants du français comme têtes de ses constituants nominaux. Ce faisant, les déterminants en français sont en antéposition aux îlots en sängö. La position des articles français en antéposition aux îlots est conforme à la règle syntaxique du sängö (LE). Le français dans ce cas précis est défini comme langue matrice (LM).

(1) *Le ngû kâsa* (soupe) se prépare à base de bananes plantains, d'huile de palme et d'arachides.

(2) *Les Bâa mo mû* (voir/toi/prendre) « friperies » sont les habits qui coûtent moins chers sur le marché à Bangui.

(3) *Les Turûgu Tënë Ndjönî* (militaire/parole/bonne) portent des uniformes semblables à celles des gendarmes alors qu'ils sont des religieux engagés.
« Les soldats de la parole de Dieu dans leurs uniformes ressemblenet aux Gendarmes. »

(4) J'aime manger *du kinda gozo* (plat de criquet vert) avec *du mangbêlê* (chikouangue).

(5) *Le ngû tî gozo* (pâte très manioc rôti) est très vendu sur le campus universitaire de Bangui.

(6) *Les Bêta Wâlï* (femmes croy antes engagées) de l'église Ngû Bâgara marchent en chantant tout le long du parcours de leur excursion.

Les syntagmes le ngû kâsa, *Les Bâa mo mû, Les Turûgu Tënë Ndjönî, du kinda gozo, Le ngû tî gozo* et *les Bêta Wâlï* sont des îlots mixtes. La présence des déterminants en français n'a aucune influence du point de vue des accords gramaticaux et sémantiques sur les morphèmes de contenu du sängö comme langue matrice. Nous pourrions dire par anticipation à la partie réservée aux fonctions syntaxiques que ces îlots mixtes qui interviennent en initiale de séquence, sont insérés comme sujets grammaticaux. La détermination par les articles français n'influe pas morphologiquement sur le nominal sängö qui impose son système grammatical au français. Cette détermination (du pluriel) se fait par analogie tout en nous référant à la réalité grammaticale de ces déterminants dans

la langue d'origine, le français. Ces exemples non référencés par rapport au corpus, sont des éléments collectés dans des paroles lapidaires.

(7) (C7Yo002) : Et puis ton oncle voulait te envoyer un peu *le Ngoro boro* « pâte d'haricots » …et puis *un kangamin* « un modèle de robe courte » … et puis…. *un kandjago* « un pagne » pour ton grand mère … + oui + *un carvandi* « une cravate »

Dans les énoncés ci-dessus, nous distinguons les articles *le* dans (1) et (5) ; *les* dans (2), (3) et (6) et *du* dans (4). A côté des constituants en sängö, nous voyons bien que ces déterminants assument pleinement leurs fonctions syntaxiques en étant des têtes de morphèmes de contenu enchâssés. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné dans les parties ci-dessus, l'article en français convoqué pour déterminer un morphème de contenu en sängö n'apporte aucun modification morphologique au morphème de contenu déterminé.

3.4.2. La détermination des SN en sängö par les cardinaux numéraux français

Le français comme LM permet à ses numéraux cardinaux de déterminer des îlots en sängö dans des énoncés en français. La position syntaxique des numéraux reste toujours l'antéposition par rapport aux nominaux, ce qui est contraire à la réglementation syntaxique du sängö. Ici, on voit la résistance du français comme langue enchâssée aux lois de la langue matrice, le sängö.

(1) L'ONG A.M.A a construit *quinze Dö mo nyö* (forage) dans la préfecture de

la Nana Mambéré.

L'îlot *quinze Dö mo nyö* même étant switché est inséré dans un paradigme de nominaux en fonction syntaxique de complément d'objet du verbe *construit*. Le syntagme en sängö s'est construit selon le schème V+Pronom+V selon Diki Kidiri.

(2) *Dix gä na pônde* (fusil artisanal) ont été saisis des mains des braconniers dans le parc de Manôvo Sangbä dans le Bamingui Bangoran.

L'îlot dans cet exmple est *dix gä na pônde* (apporter/avec/pointe) « fusil artisanal ». Il est en initiale de séquence et en fonction de sujet grammatical. Il est construit selon le schème V+préposition (avec) +N. Ce schème est très productif en sängö à l'exemple de *ngbâ na Bangui* (rester/à/Bangui) « lit non démontable »

Ce genre de lit est condamné avec tous ses composants. Le propriétaire est supposé condamné à vivre sur place car son lit ne peut être transporté pour un cas de voy age. Il peut être construit avec une tête dans l'exemple où est *votre Gbâ na Bangui* acheté l'autre jour ? L'exemple ci-dessous en est une autre illustration.

(3) *Trois Wâlï galâ* (Commerçante) ont obtenu chacune un crédit de cinq cent mille francs auprès de la banque Ecobank Centrafrique.

Les têtes sont antéposées aux contenus selon la règlementation grammaticale du français LM. Dans certains cas, les numéraux cardinaux français déterminent des constituants nominaux hybrides comportant des morphèmes de contenu en sängö et en français. Dans ce cas, la langue matrice est le français. Les exemples ci-dessous en donnent une illustration.

(4) Dans les zones minières de la Lobaye, on peut consommer *deux à cinq sachets de café nâgbata* (type de café portant le nom des mineurs en langue locale) à cause des durs travaux.

(5) *Trois comédiens Tôngbondâ* (nom de personnage du théâtre populaire centrafricain) présentent ce soir des spectacles inattendus à l'Alliance français de Bangui.

A partir des cas que nous venons d'analyser, il est possible de conclure que la détermination nominale par les numéraux cardinaux dans l'alternance codique sängö/français montre l'élargissement du champ lexical du phénomène du code switching. Les cardinaux ici dynamisent le discours hybride on peut penser qu'on a affaire ici à des emprunts qui ne sont pas totalement intégrés. Il se dégage dans cette partie les constituants suivants : « Quinze dö mo nyö »(1), « Dix gä na pônde »(2), « trois wâlï galâ »(3). « Deux à cinq sachets de café nâgbata » (4) et « Trois comédiens Tôngbondâ » (5).

Les cardinaux et les ordinaux sont très usuels dans l'alternance codique sängö-français comme nous les présentons une fois de plus dans le chapitre 4 (4.6)

3.5. Les déterminants en sängö (LM)

Le sängö comme beaucoup d'autres langues compte un nombre important de morphèmes systèmes qui déterminent le nominal. Quelques-uns d'entre eux que nous avons trouvés dans notre corpus feront l'objet de cette étude. Dans le cas de l'alternance codique sängö/français, nous tenons à préciser que les morphèmes systèmes premiers fonctionnant comme des déterminants nominaux n'apparaissent que dans l'espace morphosyntaxique du sängö d'où ils proviennent. Ils peuvent déterminer des nominaux français tout en respectant les positions syntaxiques telles que définies par la grammaire du sängö et selon les fonctions sémantico-pragmatiques qu'ils sont appelés à assumer lors de l'acte énonciatif. Ils peuvent donc être en antéposition tout comme en postposition au nominal. Le morphème virtuel zéro « ø» est toujours observé en antéposition par rapport au nominal. Le morphème pluralisateur en sängö *â* est également défini syntaxiquement comme antéposé au nominal déterminé. Il sera illustré dans les parties qui suivront.

3.5.1. Le morphème zéro comme déterminant des SN en français

Le déterminant zéro en sängö est l'équivalent en français des articles (le, la, l') comme le serait en français *l'* dans « l'argent ne fait pas le bonheur » et *le* dans « Regarde le type ! ». Il exprime en sängö le singulier et sa présence est indiquée par l'absence d'un élément linguistique comme déterminant nominal physique. Tout constituant nominal français inséré se trouvant dans l'environnement immédiat du morphème zéro est automatiquement pris au singulier.

(6)[C1Er115] : *Temps* ayeke da pëpe

/temps/pr. Réf./avoir/nég./

« Il n'y a plus de temps. »

Nous voyons une totale imposition du sängö dans la construction de cet énoncé. Non seulement que le mot *temps* est placé en début d'énoncé mais il n'a pas la présence physique d'un déterminant. Le morphème zéro apparaît en contexte virtualisant (en l'occurrence, négatif) dans l'énoncé ci-dessus qui peut aussi avoir

le sens de « je n'ai pas le temps » même si on constate l'absence du pronom personnel *mbï* « je ». Dans ce cas, le morphème zéro a le sens de « le ».
Il est vu comme un syntagme switché avec un déterminant du sängö qui est caché. Cette observation est valable pour les exemples (7 à 16).

(7)[C1Mht32] : Mbï tene *relation de bon voisinage*.... ayeke söngö.
/moi/dire/relation de bon voisinage/pron. réf/être/lien/
« La relation de bon voisinage est pour moi lien harmonieux (…) »

(8)[C2Dj40] : Mo yê tî gä tî mo nye kekerêke ? *Femme d'affaires* töngasô+ Nana Benz.
/toi/vouloir/de/devenir/pour/toi/quoi/demain/femme d'affaires/comme cela/attrib./
« Qu'est-ce que tu penses devenir ? Une femme d'affaires, une sorte de Nana Benz ? ».

(8) [C3Carl7] Mbï yê aussi *musique française*+ sô kûê mbï yê nî.
/moi/aimer/aussi/musique française/cela/tout/moi/vouloir/cela/
« J'aime aussi la musique française. »

(10) [C3Dj23] : A kôlï ague asâra *soin de visage*+mo ke sâra nî ?
/des/homme/pron. réf/partir/pron. réffaire/soin de visage/toi/être/faire/cela/
« Des hommes se maquillent le visage, le fais-tu aussi ? »

(11) [C2Car45] : Mbï yê tî tene mbï gä *chanteuse*.
/moi/vouloir/de/dire/moi/devenir/chanteuse/
« Je voudrai devenir chanteuse »

(12) [C2Car49] : Mbï ke *artiste-peintre* sô mbï ke sâra â peinture.
/moi/être/artiste peintre/qui/moi/avoir/faire/des/peinture/
« Je suis un artiste peintre ».

(13)[C17Interano1] : Mbï utiliser *capote* nî bien sûr mais actuel sô mbï utiliser *pilule*

/moi/utiliser/capote/réf./bien sur/mais/actuellement/que/moi/utiliser/

tî tene mbï éviter ngo.

/de /dire/moi/éviter/grossesse/

« J'ai substitué l'utilisation du préservatif à celle de la pilule afin d'éviter la grossesse. »

(14) [C18Yol15] : Na pöpö tî âkötä zo *abus sexuel* ayeke da.

/entre/de/les/grande/personne/abus sexuel/pron.réf/exister/

« On peut aussi parler d'abus chez les couples adultes. »

(15) [C1Cla075] : Ka mo tene ande nye + *coup de foudre* mbï bâa gï mo sô na chada

/mais/toi/dire/plus tard/quoi/coup de foudre/moi/voir/toi/qui/avec/chada/

bê tî mbï apîka.

/cœur/de/moi/pron.réf/battre/

« Qu'est-ce que tu diras plus tard, que tu m'as vu en habit de Chada ! »

Les exemples attestés dans les énoncés ci-dessus sont « temps » (6), « relation de bon voisinage » (7), « femme d'affaires » (8), « musique française » (9) et « soin de visage » (10), « chanteuse »(11), artiste-peintre (12), « capote »(13), « abus sexuel » (14), « coup de foudre »(15). Les nominaux insérés n'ont subi aucun changement morphologique ni sémantique et cela constitue la différence qu'on pouvait constater par rapport aux emprunts intégrés qui non seulement peuvent être phonétiquement, phonologiquement, morphologiquement mais aussi syntaxiquement modifiés. Cette observation est en principe général dans le CS sängö/français et d'autres phénomènes de contact de langues. En définitif, la question d'accords grammaticaux des nominaux reste facultative pour cetains noms dont les marques flexionnelles sont difficilement perceptibles.

3.5.2. Le morphème pluralisateur *â* signifiant « les, des »

Le morphème *â* est propre à la langue sängö ; il est toujours antéposé au nominal et a la fonction grammaticale d'un déterminant du pluriel. Il détermine tout constituant nominal français (simple ou composé) inséré dans des énoncés de base sängö. Au moment de l'activation au niveau mental par l'allocutaire bilingue des morphèmes de contenu exprimés au pluriel, le pluralisateur *â* comme morphème système (mots de fonction et des inflexions) et tête du contenu est aussitôt déclenché d'où l'appellation, *morphème système premier*. Le locuteur bilingue sait pertinemment qu'il s'agit des constituants exprimés au pluriel mais cette réflexion ne doit pas aboutir à une incidence d'ordre phonétique, morphologique ou syntaxique sur le constituant nominal ainsi inséré.

(1) [C2Juva37] : Mo yê tî tene ke *âcondition réunie* tî tene école nî atambûla
/toi/vouloir/de/dire/que/des/conditions réunies/pour/dire/école/en question/pron. réf
ndjönî+*âétablissement* nî sô ake da mîngi äpe.
marcher/bien/des/établissements/en question/qui/pron. réfvendre/maison/beaucoup/
ne...pas/
« N'est-ce pas que tu entends par grandes écoles, celles réunissant les conditions de réussites scolaires les plus rares. Ils sont sont un peu rares.»
Les morphèmes de contenu *â condition réunie* et â établissement proviennent du français mais déterminés par le pluralisateur â qui exprime bien le nombre sans aucune incidence sur l'élément déterminé tel que signalé ci-haut.
(2) [C2Dj44] : A yâ tî artiste nî awüwüngö+ *âcomédien* ake da+ *âmusicien* ake da+
/des/ventre/de/artiste/en question/pron. réfse répandre+répandu/des/
Comédiens/pron. réfêtre/là/
âyênî ake gbânî trop.
/les/chose/en question/pron. réfêtre/très nombreux/trop/
« On compte plusieurs types d'artistes, il y a des comédiens et des musiciens »

(3) [C3Car22] : Ouais+ parce que âyâ tî *â produit* ayeke da+ *âcrême* [xxx] *âfaux ongles*

/oui/parce que/des/ventre/de/des/produits/pr.réf/être/là/des/crêmes/des/ *Ongles*

« Oui, c'est parce qu'il existe plusieurs plusieurs types de produits tels que les crêmes et les faux ongles »

(4) [C3Car23] + Alors Juvenal+ mo ke vo ka *âproduit cosmétique* sô+ *âproduit de*

/alors/nom propre/toi/avoir/acheter/répétitif/des/produits cosmétiques/

beauté+ atene non kôlï kûê lo sâra baba façon sô mo gue na yâ tî *âsalons de coiffure.*

/beauté/pron.

réfdire/non/homme/tout/lui/faire/style/façon/ce/toi/aller/dans/ventre/de/

des/salons de coiffure/

« Alors, Juva, achètes-tu aussi des produits cosmétiques ? Ces produits de beauté que les hommes utilisent ? Il suffit d'aller dans les salons de beauté pour se rendre compte que même les hommes aussi y viennent pour les soins de visage. Le fais-tu ? »

Comme partout d'ailleurs, la copule *ke* qui est la forme tronquée de *yeke* a les fonctions et valeurs dans l'énoncé sängö (cf. 3.9.1.3).

(5) [C19Er21] : Jusqu'à ce que mo viyêe+ mo kûi na nî+ ok 21615206 impact

/jusqu'à ce que/toi/vieillir/toi/mourir/avec/cela/ok/numéros/impact/

négatif tî *â nouvelle technologie*+hein+ ë tene tënë tî portable+

/négatiif/de/les/nouvelles technologies/interj./nous/dire/parole/

ë tene tënë tî ordinateur wala kambûta na yângâ tî ködörö

de/portable/nous/dire/ parole/de/ordinateur/ou/ordinateur/en/langue/ /de/pays

+ ë tene tënë tî â réseaux sociaux na â Face book+ âjeu sô hein+

/nous/dire/parole/de/ les/réseaux sociaux/avec/les/face book/des/jeux/que/interj./

â PS2+â PS3 tout ça+ âplay station na â jeux+ fadë sô mo ke / les/PS2/les/PS3/tout ça//les/play station/avec/des/jeux/maintenant que/toi/avoir

wara nî un peu partout.

/trouver/cela/ un peu partout/

« Tu vivras cela jusqu'à ta vieillesse. Appelez au 21615206 pour participer à cette émission qui parle de l'impact négatif des Nouvelles Technologies. Aujourd'hui, nous allons parler des téléphones portables, des ordinateurs, des réseaux sociaux, de Facebook, des PS2 et PS3 ainsi que les Play-Station. Ces appareils sont un peu partout, même les écoliers en possèdent. Il suffit pour les enfants d'aller dans certains endroits où sont commercialisés ces produits pour passer plusieurs heures pendant que d'autres sont en classe. Les grandes personnes qui pratiquent ce genre de commerce sont responsables de la déperdition scolaire des enfants parce-qu'ils laissent les enfants faire au profit de leurs intérêts. Alors, Stanislas, que dis-tu s'il faut parler d'avantages ou d'inconvénients des Nouvelles Technologies, surtout de Facebook ? »

(6) [C2Dj044] : Â yâ tî artiste nî awü wüngö+ *âcomédien* ake da+/les/espèce/de/artiste/réf./pron.réf./multiplier/les/comédien/pron.réf./exister/

âmusicien ake dïa+ ayê nî ake gbânî trop.

/les/musicien/pron.réf./exister/les/chose/réf./pron.réf./être/beaucoup/trop/

« Il existe plusieurs types d'artistes. Il y a les comédiens, les musiciens et bien d'autres. »

(7) [C10TNH003] : Parce que ndïä tî ködörö tî ë atene töngana âyê asï+ …

/parce que/loi/de/pays/de/nous/pron.réf./dire/si/

âagents sociaux ayeke da.

/les/agents/sociaux/pron.réf./exister/

« Le code pénal de notre pays stipule qu'en cas d'événement conflictuel, il faut aller rapidement informer les agents sociaux.»

(8) [C14Er24] : *â cycle régulier* na *â cycle irrégulier*.

« Des cycles réguliers et des cycles irréguliers »

(9) [C17Aron12] : Bon+ ayeke na lêgë nî tî tene église afono na yâ

/bon/pron.réf./être/à/logique/réf./pour/dire/église/pron.réf./promener/dans/ventre/

tî quartier tî tene lo mû wängö na âzo tî tene âla pûsu

/de/quartier/pour/dire/lui/prendre/conseil/à/les/personne/pour/dire/ils,elles/avancer /

na espace tî düngö tî âla+ *âéglise â Chorale* ayeke da+ parce que

/avec/espace/de/naissance/de/elles/les/église/les/chôrale/pron.réf./exister/parce que/

na yâ tî âéglise+*â Lumière* ayeke da+ *âFlambeau* ayeke da

/dans/ventre/de/les/église/les/lumières/pron.réf./exister//les/flabmbeau/pron.réf./exister/

tî tene âla fa nî na âzo mais âla sâra cas tî fängö nî apë.

/ pour/dire/ils/enseigner/réf./à/personne/mais/ils/faire/cas/de/enseigner/réf./ne…pas /

« Il est raisonnable que l'église intervienne pour sensibiliser les populations en faveur de la planification familiale. Dans les églises, il y a des Chorales, les Lumières et les Flambeaux qui peuvent jouer ce rôle. »

Le morphème du pluriel *â* est omniprésent dans toutes les constructions tant du sängö que dans le code switching sängö-français. Il se substitue tantôt à l'article défini « les » et tantôt à l'indéfini « des ». Les nominaux déterminés par *â* sont les suivants : *âcondition réunie (1) ; (âcomédien*) et *(âmusicien) (2) ; (âproduit)* (*âcrême*) et *(âfaux ongles)(3) ; (âproduit cosmétique*), (*âproduit de beauté)et (âsalons de coiffure)(4) ;(â nouvelle technologie)(5) ;(âcomédien),*

(âmusicien)(6) ; (âagents sociaux)(7) ; (â cycle irrégulier)(â cycle irrégulier)(8) et (*âéglise*), (*â Chorale), (âlumière)(âflambeau).*

L'attestation de ces constituants nous permet de confirmer l'omniprésence et la dynamique du plurilisateur *â* dans le CS sängö-français.

Comme nous l'avons dit au début de cette sous-partie, le nominal français préfixé par le déterminant pluralisateur *â* peut se passer des marques du pluriel du français. La réalisation phonétique de certains mots français ne pouvant prouver le nombre reste un peu arbitraire. Le morphème *â* peut aussi s'associer avec l'élément *mbênî* pour signifier « autres». D'autre part, l'élément bimorphématique *âmbênî* ainsi formé prend le sens de « d'autres ; certaines » et est antéposé au morphème de contenu qu'il est appelé à déterminer. Il peut également traduire l'indéfini « des » comme dans les exemples ci-dessous. Le morphème *â* a le sens spécifique du défini « les » lorsqu'il convoque *tî* en postposition au substantif déterminé et est suivi d'un complément du nom comme dans l'exemple *âlê tî këkë sô abe awe* « les fruits de cet arbre sont déjà mûrs ». Le contexte énonciatif peut également influencer le statut de *â* à devenir un défini ou un indéfini.

(10) *âmbênî* âsituation de dernière minute laâ awara mbï sô.

/des/autre/des/situations…./spéc./pron.réf/trouver/moi/dém/

« Je suis dépassé par certaines situations survenues en dernières minutes. »

(11) *âmbênî* â robe kandjago sô mo yeke yü nî sô akpa na mo apë.

/des/autre/des/robes/dém./toi/avoir/porter/réf./dém./pron./ressembler/avec/toi/ne…pas/

« Certaines robes que tu portes ne te conviennent pas. »

Le déterminant /âmbênî/ renvoie sôuvent à un contexte imprécis de l'énoncé. C'est un déterminant indéfini.

Les nominaux tels que *âmbênî âsituation de dernière minute* (10) et *âmbênî ârobe Kandjago* illustrent la fonction déterminative du pluralisateur bimorphique *âmbênî*.

3.5.3. Le pluralisateur *mîngi* « beaucoup » ; « assez » ; « nombreux »

Le morphème *mîngi* occupe des positions variées dans l'énoncé monolingue en sängö ; il en est de même dans l'énoncé hybride sängö/français où il conserve cette instabilité contextuelle syntaxique comme dans les exemples suivants :

3.5.3.1. Le morphème *mîngi* postposé à un nominal mixte ou homogène

Nous illustrons cette structure syntagmatique par les exemples suivants :
(1) *âélève mîngi* asïgï na lêgë lâsô tî sâra grève.
/des/élève/beaucoup/pron.réf/sôrtîr/sur/route/pour/faire/grève/
« Beaucoup d'élèves en grève sont sortis sur la route. »

(2)Docteur sô ayeke na *expérience mîngi* apë.
/médecin/dém./pron.réf/avoir/avec/expériences/beaucoup/ne…pas/
« Ce médecin manque d'expériences. »
Le morphème *mîngi* est bien postposé au GN *expérience* dont il détermine le nombre.
(3)Mbï mû na mo merci *mîngi* na service nî sô mo rendre na mbï sô.
/moi/donner/à/toi/merci/beaucoup/avec/service/réf./dém./toi/ /à/moi/ce/.
« Je te remercie beaucoup pour le service rendu. »
Cet énoncé laisse suspecter un phénomène de calque du français en sängö.
En conclusion, mîngi est constituant déterminant dans les exemples ci-dessus. Il exprime la pluralité dans son rôle syntaxique. Il accompagne aussi d'autres parties du discours comme dans le cas de la partie suivante.

3.5.3.2. Le morphème mîngi postposé à un verbe français comme adverbe

Dans ce sous-chapitre, le morphème *mîngi* est directement ou indirectement postposé aux verbaux composés selon la structure syntaxique : Yeke+Verbe tel que voulu par les règles du sängö. Il est illustré dans les exemples suivants :

(1) [C3Lan42] : et puis tî mbï yê sô ayeke attirer attention tî mbï mîngi.
/et/puis/pour/moi/chose/ce/pr. Réf/avoir/attirer/attention/de/moi/beaucoup/
« Ceci a beaucoup attiré mon attention. »

Dans cet exemple, le GV composé *ayeke attirer* est rendu puissanciel grâce à la présence du morphème *mîngi* placé en finale de séquence. Malgré sa position éloignée du prédicat verbal, ce morphème exerce son influence sur le contenu sémantique du verbe. Cette observation est valable pour les exemples ci-dessous.

(2) [C16Op7] : sî töngana fadë information *ayeke passer mîngi* na ndö nî.
/si/tout à l'heure/information/pr. Réf./être/passer/beaucoup/à/sur/réf./
« Si l'information le concernant passait. »

(3)[C16Op7] : Mbênî yê nî ayeke sô âla löndö tî soulever nî ge
/autre/chose/réf./pron.réf./être/que/ils,elles/se lever/pour/soulever/réf./ici/
parce que y a pas+ information ayeke da apë+ sî töngana fadë
/parce que/il n'y a pas/information/pron.réf./exister/ne…pas/si/entre temps/
information *ayeke passer mîngi* na ndö nî.
/information/ pron.réf/être/passer/beaucoup/à/dessus/réf./
« Vous venez de souligner un aspect très important qui nous a échappé. Les informations ne circulent pas. Si les gens en étaient bien informés de ce qu'est la SIDA»

(4)[C3Lan42] : Bon+ lo yeke na raison quoi+ et puis tî mbï yê sô ake

/bon/lui/avoir/à/raison/quoi/et/puis/pour/moi/chose/que/pron.réf/avoir/attirer/

attirer attirer attention tî mbï mîngi+ ça mal le plus souvent+ ayeke gï+ concernant âpeau+

attirer/attention/de/moi/beaucoup/……../pron.réf/être/seulement/concernat/les/peau/

âcrême tî zängö terê sô quoi.

/ les/crème/de/éclat/corps/ce/quoi/

« Il a parfaitement raison car, ce qui retient le plus souvent mon attention est la dépigmentation avec certaines crêmes.»

Le morphème système *mîngi* « beaucoup » est très usité au même titre que le pluralisateur *â* « les, des », mais il est syntaxiquement stable c'est-à-dire postposé dans la construction des formes verbales composées. Les phrases actualisées par *mîngi* comme adverbe ont la valeur déclarative et assertive.

3.5.3.3. Le morphème adverbial mîngi postposé à un attribut en français

Comme nous venons de voir précédemment, le morphème *mîngi* est polyfonctionnel et est librement distribuable dans l'énoncé sängö, ce qui a une influence ici dans ce contexte d'alternance codique sängö-français car il peut occuper plusieurs autres positions syntaxiques que celle définie dans ce schème comme dans les exemples ci-dessous. Sa postposition syntaxique par rapport à l'attribut est propre au sängö qui s'impose dans ce cas précis d'alternance codique sängö-français.

(1)Mo yeke *lâche mîngi*.
/toi/être/attribut/beaucoup/
« Tu es très lâche. »

(2)Mo yeke *claire mîngi* apë.
/toi/être/claire/beaucoup/ne…pas/
« Tu n'es pas très clair. »

(3)Kôlï tî nye laâ ayeke *doux mîngi* töngasô !
/homme/de/quoi/dém./pron.réf/être/doux/beaucoup/comme ça/
« Quel doux, cet homme ! »

En déduction, les nominaux en fonction syntaxique d'attribut attestés sont *lâche mîngi* (1) ; *claire mîngi* (2) et *doux mîngi* (3). Le morphème *mîngi* se confirme dans les contextes de son apparition comme adverbe.

3.5.3.4. Le schème morphématique mîngi +tî + â +N.

Dans les exemples qui suivent, le morphème *mîngi* entre en formation trimorphématique pour déterminer des SN au pluriel. Dans ce cas, l'unité trimorphémique *mîngi + tî + â +N* signifie « la plupart ». Il est dit trimorphématique parce qu'il est composé de trois morphèmes distincts dont l'unicité dégage une seule acception et considéré en principe comme un seul signifiant.

(1)*Mîngi tî â nomination* na âkötä postes ayeke sâra ni gï na marä.

/beaucoup/de/les/nominations/à/les/grands/postes/pron.réf/être/faire/spéc./seulement/avec/ethnie/

« La plupart des nominations à des hautes fonctions se base sur des critères purement ethniques. »

Nous constatons l'omniprésence du morphème *mîngi tî â* en initiale séquentielle et le prédicat verbal lui, est souvent indirectement postposé car le GN déterminé est intermédiaire.

(2)*Mîngi tî âcauserie* tî mo aplaire mbï ape

/beaucoup/de/les/causeries/de/toi/pron.réf/plaire/moi/ne…pas/

« Tes propos ne me plaisent pas. »

En conclusion, nous constatons une large distribution du morphème « mîngi » comme modificateur nominal et verbal. L'élément imbriqué déterminé est ainsi considéré au pluriel mais ne prend pas les marques syntaxiques du français, la loi grammaticale du sängö, langue matrice prenant le dessus.

3.5.4. Le quantificateur *gbâ tî* : « beaucoup, trop »

Comme le nom l'indique, le quantificateur ou quantificatif bimorphématique désigne la quantité ou la masse jugée excessive. Le morphème *gbâ tî* a des positions syntaxiques variées.

3.5.4.1. Il est antéposé au nominal qu'il détermine

Les exemples suivants attestent cette observation :

(1) *gbâ tî discours* sans tî tene ë bâa yê tî pekô nî.
/beaucoup/de/discours/sans/de/dire/nous/voir/chose/de/derrière/spéc./
« On tient beaucoup de discours sans aucune réalisation. »

(2)Lo vo *gbâ tî Tramol*. Sô kûê tî droguer na terê tî lo laâ.
/lui/acheter/beaucoup/de/tramol/ceci/tout/pour/se
/droguer/avec/corps/de/lui/affirmatif/
« Il a acheté beaucoup de Tramol pour se droguer avec. »

L'élément bimorphématique *gbâ tî* exprime en (1) une quantité inestimable ou dépassant le niveau prévu. Dans les exemples ci-dessus, il apparaît dans les syntagmes tels que *gbâ tî discours* (1) et *gbâ tî tramol*. Le morphème *gbâ tî* occupe une position statique, en antéposition à côté du syntagme déterminé. Les mêmes observations seront valables pour la partie suivante.

3.5.4.2. Le morphème *gbâ tî* suivi du pluralisateur *â* qui crée une double pluralité

Cette hypothèse est illustrée par les exemples suivants :
(1)*Gbâ tî â instituteurs contractuels* asigî na lêgë tî sâra grève.
/beaucoup/de/des/instituteurs
contractuels/pron.réf/sortir/sur/route/pour/faire/grève/
« Beaucoup d'instituteurs contractuels sont sortis pour faire une marche de contestation. »

(2)*Gbâ tî â kötä chauve-souris* amû lê tî ndüzü kûê.
/beaucoup/de/des/grande/chauves-souris/pron.réf/prendre/yeux/de/
ciel/tout/
« Des chauves-souris ont totalement envahi le ciel. »

3.6. Les nominaux mixtes selon le schème SN (français) + *na* + SN (sängö)

Ce schème nominal est attesté dans les exemples suivants :

(1) *Pauvre na gîgî*. n.p. « Un pauvre »

/pauvre/à/vie/
« Une personne malheureuse. »

Ce nom est attribué aux personnes qui vivent misérablement pendant longtemps.

(2) ïrï tî mbï ake (…) Kûâyângâ *Pauvre na gîgî* Tanga nî na bozö.
Nom/de/moi/être/barbe/bouche/pauvre/au/dehors/reste/ça/en/poche/
« Je m'appelle Kûâyângâ Pauvre na gîgî Tanga nî na bozö. »
(3)Riche na yâ (riche/en/ventre). n.p. « Homme qui a un gros ventre »

Les syntagmes hybrides que nous venons d'analyser dans les différentes rubriques ci-dessus trouvent leurs places dans le CS intra-phrastique dans le sängö (LM) et fonctionnent selon les règles morphosyntaxique de la LM. Seuls les déterminants de la langue matrice les spécifient.

3.7. Les constituants verbaux mixtes

Nous distinguons plusieurs types de constituants verbaux hybrides. Le premier est celui qui est constitué d'un verbe transitif et d'un ou plusieurs noms compléments. Les deux constituants doivent appartenir à des classes syntaxiques différentes et également provenir de langues distinctes. Autrement dit, si le verbal est un terme français, le nominal complément d'objet direct ou indirect doit provenir du sängö. D'autres types de syntagmes verbaux comprennent plusieurs formes sur la base d'éléments relayeurs produits par la langue matrice qui est le sängö.

- Le prédicat verbal français qui s'intègre en sängö ne prend pas les marques flexionnelles de personne, de temps ou de mode à l'instar des formes verbales du sängö. Seuls les morphèmes d'aspects et de mode déterminent le moment de l'action exprimé par le verbal intégré. Ce prédicat verbal accepte la présence du pronom de référence *a* qui a la fonction grammaticale de se substituer au sujet grammatical du verbe quelle que soit la position de celui-ci par rapport au verbe et quelle que soit la nature du sujet (objet ou personne, féminin, masculin, pluriel ou

singulie). Le verbal peut aussi accepter la présence de la copule *yeke* « être » pour exprimer le progressif ou l'inaccompli.

(1) [C8Ngao3] : Töngana Gbôkôrô laâ sï *akorchêe* gô tî mo Tolûngbôgû mbï sifilëe.

/si/Nom propre/spéc. /pron. réf/saisir au cou/de/toi/nom propre/moi/siffler/

« S'il arrivait que c'est Tolungbogu qui te saisit, je siffle contre lui ».

Dans cet exemple, le verbe initial *écorcher* en français est phonétiquement et phonologiquement modifié. Comme déjà signalé ci-haut, le verbe *écorcher* [ekor] a subi un fait d'aphérèse dû à son environnement morphosyntaxique immédiat non compatible. L'imposition du pronom de référence *a* a entraîné la chûte de l'initial du mot tel qu'il était dans la langue d'origine.

(2) [C11FTH19] : Töngana fête nationale *ayeke organiser* nî *aorganiser* lêgë ôko.

/si/fête nationale/pron. réfêtre/organiser/spéc. /pron. réforganiser/chemin/un/

« La fête nationale doit se dérouler le même jour dans tout le pays. »

Les verbaux *ayeke* organiser et aorganiser sont dits mixtes à cause de la perte de l'autonomie d'agir seul du verbal en français dans un contexte morphosntaxique du sängö. La présence de la copule *yeke* pour le premier et du pronom de référence *a* dans le second le prouve.

- A l'exception des verbes *pouvoir* et *descendre* qui se conjuguent toujours à toutes les personnes [peux ; pëe ;] et *descendre* [descend], les verbes du 2è et 3è groupe conservent leurs formes infinitives initiales avec ou sans la présence de la préposition *tî* antéposée.

(3) [C6Yo1] : Fadë mbï gue tî *mourir* ?

/tout de suite/moi/partir/pour/mourir/

« Est-ce que j'ai pensé à mourir ? »

(4) [C6Yo1] : Lo gue lo *mourir* ma

/lui/partir/lui/mourir/exclamatif/

« Il n'a qu'à aller mourir ! »

(5) [C4Gbaz15] : Bon fadë mo ke *sortir*

/bon/tout de suite/toi/être/sortir/

«Bon, tu va sortir.»

Il y a la signification de la futurité exprimée ici par la copule *yeke*. Le verbe est maintenu dans sa forme infinitivale comme nous l'avons déjà dit dans les parties précédentes et a donné toute la latitude au contexte énonciatif d'exprimer cette valeur de l'inaccompli.

Les verbes en français ne subissent pas de modification morphologique pendant leur insertion dans les contextes morphosyntaxiques en sängö. Cette situation grammaticale peut aussi apporter une certaine dynamique à l'AC et contribuer à la particularité de l'AC sängö-français. Les verbes ont des compléments d'objet en sängö.

3.7.1. Les locutions verbales mixtes à base du verbal français

Comme précisé ci-dessus, cette forme de locution verbale comprend un verbe transitif en français dont l'objet est un nominal en sängö. La structure canonique est : **V+O.** Elle est conforme à la structure du sängö.

(1)Mo yeke *changer bongö* fânî ôke na yâ tî längö ôko ?
/toi/avoir/changer/habit/fois/combine/dans/ventre/de/jour/un/
Tu t'habille combien de fois dans la journée ?

(2)Mo ke *changer â wâlï* töngana sô mo ke *changer bongö*.
/toi/avoir/changer/les/femme/comme/toi/avoir/changer/habit/
Tu changes de femmes comme tu changes tes habits.

Les exemples (1), (2), (3) , (4), (5) et (6) respectent le structure canonique telle présentée ci-haut.

(3)Fadë sô mo gä gï José prêté ma ? gi tî *prêter*
/plus tard/ce/toi, tu/venir/seul/ José/prêter/actualiseur/seul/pour/emprunter/
bongö tî âmbâ tî mo laâ mo hînga.
habit/de/des/semblable/de/toi/actualiseur/toi/savoir/
Maintenant, on t'appelle *José-Prêter*? Tu ne fais qu'emprunter les habits des autres.

(4)Ka mbî *prêter bongö* tî mbï na mo mbï yü nye ?
/modalisateur/moi/prêter/habit/de/moi/à/toi/moi/porter/quoi/

« Je porterai quoi si je te prête mon habit ? »

(5)a kanga DG tî Trésôr tî Bangui+atene lo *détourner nginza*
/on/attacher/DG /de/trésor/de/Bangui/on/dire/lui/détourner/argent/
Le Directeur Général du Trésor Général de Bangui est incarcéré suite à un détournement de denier public.

(6)[C2Juva026] : Y a beaucoup à faire+ Soit que mbï zî mbênî ferme quelque part+

/il y a beaucoup à faire/soit/que/moi/ouvrir/autre/ferme/quelque part/

mbï *livrer â ny ama* tî mbï + Y a tout ça là.

/moi/livrer/des/animal/de/moi/

« Il y a beaucoup de choses à faire, soit je crée une ferme quelque part, ou je livre mes animaux d'élevage. Tout ceci est possible. »

(7)[C11FTH021] : Oui, à la dernière minute+mais mbï bâa ë kîri ka na pekô mîngi+ ë doit

/Oui……./mais/moi/regarder/nous/reculer/thématique/à/derrière/beaucoup/nous/devoir/

tî *apprêter terê* tî ë na moment sô ë hînga ke yê nî ayeke gä.

/pour/apprêter/corps/de/nous/au/moment/que/nous/savoir/que/chose/réf/pron.réf/être/venir/

« Oui, à ladernière minute, mais, il me semble que nous avons beaucoup pris du retard. Nous devrons nous préparer à toutes éventualités. »

Le GV *apprêter terê* dans l'exemple (7) surprend par sa structure linéaire qui respecte le schème V+O mais qui, en réalité relève d'un autre cas. Nous avons ici un verbe pronominal. La postposition de *terê* à tout verbal attribue à ce dernier le sens du réflexif. Cette thèse est générale pour le sängö (cf. 1.3.5).

(8)[C17Rai19] : Mbï yê tî *compléter tënë* sô sï jaëlle atene sô+

/moi/vouloir/de/compléter/parole/ce/si/nom propre/pron.réf/dire/ce/

et puis mbï ke na même côté nî laâ sï lo fâa devant tî mbï awe sô+

/et/puis/moi/être/à/même/côté/réf/démonst./que/il/couper/devant/de/moi/déjà/ce/

partie tî 1 Corinthiens sô lo löndö tî citer sô.

/partie/de/1 Corinthiens/que/lui/se lever/de/citer/ce/

« Je voudrais compléter les propos de Jaëlle, je soutiens sa proposition concernant le passage de « 1 Corinthiens » qu'elle venait de citer. »

(9)[C17Rai25] : Mbï *soutenir tënë* sô Jaëlle atene sô.

/moi/soutenir/parole/que/nom propre/pron.réf/dire/ce/

« Je soutiens la déclaration de Jaëlle. »

(10)[C18Yol27] : Et puis asâra sï *atraumatiser wâlï* nî mîngi jusqu'à

/et puis/pron.réf/faire/que/pron.réf/traumatiser/femme/réf./beaucoup/jusqu'à/

asâra sï âmbênî awara dépression.

/pron.réf/faire/que/des/autre/pron.réf/trouver/dépression/

« C'est ce qui provoque chez des femmes le traumatisme et la dépression. »

Ce schème hybride est très répandu dans l'alternance sängö/français. Ce schème est très productif et dynamique dans le CS et présente dans notre corpus les verbaux mixtes suivants : « changer bongö »(1), « changer âwâlï »(2), prêter bongö »(3), « détourner nginza »(4), « livrer âny ama »(5), « livrer âny ama »(6), « apprêter terê »(7), « compléter tënë »(8), « soutenir tënë »(9), traumatiser wâlï »(10).

3.7.2. Les locutions verbales mixtes à base du verbal en sängö

Comme nous l'avons annoncé, les verbaux construits selon ce schème proviennent de la langue matrice et les noms, de la langue enchâssée qui sont respectivement le sängö et le français dans l'ordre syntaxique **V+O**.

(1)*Kângâ esprit* (tî fille) : SV. « Draguer »

/attacher/

Lo ngbâ tî *kângâ esprit* tî fille sô.

/lui/rester/pour/attacher/esprit/de/fille/dém./

« Il est en train de draguer cette fille. »

On peut suspecter un calque du sängö sur l'exemple *kânga yingö* « attacher l'esprit »

(2)*Sâra* (faire) *prière* : SV. « Prier (en religion) »

Paul ake *sâra prière* lâkûê tî tene nzapä azî na lo lêgë.

/Paul/pron.réf/avoir/faire/prière/tous les jours/pour/dire/dieu/ouvrir/à/lui/

Route/

« Paul prie pour avoir la grâce divine. »

(3)*Hûnda* (demander) *pardon* : SV. « S'excuser »

Töngana mo sâra siönî na mbâ tî mo *hûnda pardon* na lo.

/si/toi/faire/mauvais/à/semblable/de/toi/demander/pardon/à/lui/

« Excusez-vous toujours auprès de votre prochain si vous l'offensez. »

Dans les exemples (1), (2), (3) et presque tous les autres, nous remarquons la présence de verbes transitifs directs dont le verbal provient du sängö et l'objet du français. Ces expressions verbales figées à base verbonominale sont de plus en plus productives chez les locuteurs sangophones à Bangui.

(4)*Toka* (envoyer) *missile* : SV. 1. « Jeter un sort ». 2. « Jeter un mauvais sort »

Ayeke sêngê laâ sî lo yeke gi lâkûê malade sô ape. Sô mo bâa sô a*toka missile*

/pron.réf/être/rien/dém./pour/lui/être/marque insistance/toujours/malade/

na lo awe.

/ceci/negative/ceci/toi/voir/ceci/pron.réf/envoyer/missile/à/lui/déjà/

« Ce n'est pas pour rien qu'il est constamment malade. On lui aurait jeté un mauvais sort. »

(5)*Sâra* (faire*) vie* : SV. « Faire des débauches »
Môlengê tî wâlï sô acommencer tî *sâra vie* awe. Bâa gï särängö âyê tî terê tî lo.
/enfant/de/femme/dém./pron.réf/commencer/de/faire/vie/déjà/voir/inst./
/le fait de faire/les/chose/de/corps/de/lui/.
« Cette fille sort déjà avec les hommes. Ses comportements le démontrent. »

Ces genres de constructions verbales sont très répandus. On arrive souvent à des détours sémantiques quant à leurs contenus. Les mots tels que « esprit » et « missile » prennent d'autres sens. L'exemple (4) traduit l'idée du calque sur une locution sängö du type *toka yorö* « envoyer poison, médicament » que nous traduisons littérairement par « empoisonner »; une hypothèse semblable pourrait être émise pour *sâra gîgî* « faire le monde » en (5) et pour l'exemple suivant en (6) qui traduit l'idée de *hînga gîgî* « connaître dehors ». Les deux exemples renvoient à l'idée de débauche.

(6)*Hînga* (connaître) *vie* : SV. « Être déflorée »
Môlengê tî wâlï sô a *hînga vie* fadë sô awe+ mo bâa même ke lo yeke même na ngo.
/enfant/de/femme/dém./pron.réf/connaître/vie/maintenant/déjà/toi/voir/
/que/elle/être/même/en/grossesse/.
« Cette fille est déjà déflorée. Elle serait même enceinte. »

Cette structure syntaxique est productive car la base verbale en sängö accepte comme complément tout constituant nominal en français. Tout dépend aussi de l'habilité et de la richesse linguistique chez le locuteur bilingue.

3.7.3. Locutions verbales mixtes selon le schème V (LE) +*na*+N (LE)

Le morphème /na/ est polyfonctionnel. Il peut indiquer une direction, un lieu un moyen ou le temps comme dans les exemples ci-dessous. Il assume également la fonction de coordinatif ou d'associatif quand il unit deux substantifs de même classe syntaxique. Les morphèmes de contenu, provenant de la langue imbriquée qui est le français admettent un coordinatif qui facilite la composition.
(1)*Jouer na* (à) *aile gauche* : SV. « Jouer à l'aile gauche (en foot ball) »

Momi ayeke international na lê tî terrain. Lo ke jouer *na aile gauche* kûê.
/n.p/pron. réf/être/…../à/yeux/de/……/lui/avoir/…./à/…./tout/.
« Momi est un joueur attaquant sur le terrain. Il joue aussi à l'aile gauche. »
Le SV *Jouer na aile gauche* (1), présente un verbal transitif indirect avec un complément circonstanciel de lieu, de position. Les autres verbes dans les exemples ont presque le même statut grammatical.
(2)*Virer na* (à) *gauche* : SV. « S'orienter à gauche »
Mo sï na fin tî lêgë sô, après mo *virer na gauche* si mo wara da tî lo.
/toi/insist./à/…/de/route/dém./…/toi/…/à/…/insist./toi/trouver/maison/de/lui/
« Pour retrouver sa maison, il faut se diriger à gauche en arrivant au terminus. »

(3)*Voy ager na* (avec) *avion* : SV. « Voy ager en avion »
Boganda a *voy ager na avion* laâ sï lo wara kûâ.
/n.p/pron.réf/…/avec/…/spéc./que/lui/trouver/mort/
« C'est le voy age en avion qui a coûté la mort à Boganda. »

Ces syntagmes verbaux ne manquent pas d'équivalents monolingues en sängö. Le locuteur bilingue centrafricain trouve faciles ces formes et y est à l'aise. C'est une question de fluidité qui est vue ici. Nous entendons par là, l'ensemble d'éléments interreliés : le rythme, l'exactitude, la bonne articulation par groupes de mots, la ponctuation, l'intonation et l'expression dont est apte le locuteur.

Le mélange de termes français avec des unités grammaticales en sängö permettent aux locuteurs bilingues de faciliter les constructions syntaxiques et de faire véhiculer leurs idées. Ce procédé illustre typiquement ce que nous appelons facilités langagières, facilités de constructions syntaxiques. Ici, les locuteurs maintenant l'adverbe *na* dans la construction des syntagmes choisissent les unités linguistiques selon leurs axes syntagmatiques. Les exemples ci-dessous construits selon plusieurs schèmes prédicatifs donnent une idée sur ce que nous entendons par facilités langagières. Le sängö comme langue maternelle chez les locuteurs est une base de ces techniques expressives.

3.7.4. Les locutions verbales mixtes selon le schème V (LE) + *na* +N (LM)

Le schème ci-dessus admet un complément d'objet indirect (COI) grâce à la présence de la préposition *na* « à » et est attesté dans les exemples suivants :

(1)*Siffler na zo* : SV. « Siffler à quelqu'un »

A policier ni a *siffler na taximan sô* gbää sï âla tîrer na ndö tî lo.

« Après avoir sifflé plusieurs fois au Taximan, ils ont dû lui tirer dessus. »

(2)*Assister na lüngö kûâ* : SV. « Participer à une inhumation»

Biri â membres tî gouvernement kûê a *assister na lüngö kûâ tî mbâ tî âla*

/hier/des/membres/du/…./tous/pron.réf/…/à/entérer/mort/de/semblable/

na Ndrès.

/de/eux/à/Ndrès/.

« Hier, tous les membres du gouvernement ont assisté à l'inhumation de leur collègue. ».

(3)[C18Er31] : Nzara tî *causer na kôlï* asâra lo encore apë.

/faim/de/causer/avec/homme/pron.réf/faire/lui/encore/ne…pas/

« Elle n'a plus envie de causer avec les hommes. »

Nous avons ici un cas d'euphémisme, le locuteur évite l'usage de l'expression *faire l'amour*. Ceci traduit les bonnes habitudes dans certaines régions africaines quant à la sexualité. En République Centrafricaine, on dit souvent à une femme d'aller causer avec son époux sous prétexte de faire l'amour. L'exemple (4) ci-dessous traduit la même chose.

(4)Découcher na gîgî : SV. « Passer la nuit dehors »

/coucher dehors/à/dehors/

Yê sô Yvonne ahînga fadë sô gï tî *découcher na gîgî* na pekô tî âkôlï.

/chose/n.p/pron.réf/connaître/maintenant/seulement/coucher/à/dehors/

à/derrière/de/les/homme/.

« Yvonne ne dort plus à la maison, elle ne fait que courir derrière les hommes. »

Les SV tels que *siffler na zo*, *siffler na taximan*(1) ; *assister na lüngö kûâ (2) ; causer na kôlï (3) et Découcher na gîgî (4)* respectent l'ordre V+Préposition+SN qui existe en français et qui admet aussi le COI.

Nous pourrons parler ici de convergence entre le sängö et le français du point de vue de règle grammaticale puisqu'on a la même structure en sängö.

3.7.5. La substitution du pronom réfléchi *se* des verbes pronominaux français par le suffixe sängö *terê* « corps »

En français, on appelle *voix pronominale les verbes précédés d'un pronom réfléchi (se, me, te, nous, vous) de même personne que le sujet du verbe (il s'enfuit, nous nous enfuyons) et qui, aux formes composées, ont l'auxiliaire être* (Dubois et al., 2007). Les mêmes auteurs ajoutent que : « les verbes pronominaux réfléchis et réciproques sont les verbes dans lesquels le complément du verbe, identique au sujet de la phrase active, est remplacé par un pronom réfléchi singulier ou pluriel. ». Ces passages nous amènent à aborder plus clairement la question des formes verbales pronominales hybrides.
Notons qu'en français, la structure du verbe pronominal se présente de la manière suivante : *Se+Verbe* (ex. se laver, se taire…), le verbe pronominal est transitif dans « se laver les mains ».

Dans le cas de l'alternance codique sängö/français où le verbe est français et le pronom réfléchi est remplacé par un SN provenant du sängö, nous assistons à l'adoption de la structure mophosyntaxique du sängö. Creissels[76] dit que : *Dans la majorité des langues du monde, la flexion verbale met en jeu à la fois des indices pronominaux représentant un ou plusieurs arguments du verbe et des marques d'autres types de distinctions sémantiques. Dans les langues où la prédication verbale nécessite un marqueur prédicatif morphologiquement distinct du verbe, des indices pronominaux représentant les arguments du verbe peuvent s'attacher au marqueur prédicatif plutôt qu'au verbe lui-même. Le degré d'intégration morphophonologique des indices pronominaux attachés au verbe est très variable, ainsi que leurs conditions d'apparition (ils peuvent constituer un élément nécessaire du mot verbal, ou n'apparaître que dans certaines conditions.*

[76] Creisseils, Denis (2006)

A la différence de la structure des pronominaux en français, l'altenance codique sängö/français s'est basée sur la structure morphosyntaxique du sängö comme LM et exige ce qui suit :

a) Le radical verbal est en français,
b) Le verbe est transitif direct avec comme objet le SN assumant la fonction de pronom réfléchi,
c) Le SN pris comme pronom réfléchi est postposé au radical verbal,
d) Le SN en fonction de pronom réfléchi se rapporte au sujet du verbe et spécifie la personne (1ère, 2ème, 3ème, etc.) à l'aide d'un pronom personnel.

Ces règles se concrétisent en sängö par les quelques exemples ci-dessous :

- *Sukûla terê* (laver/corps) : « se laver »
- *Pîka terê* (battre/corps) : « se battre »
- *Su yângâ terê* (sucer/bouche/corps) : « s'embrasser »

Ces exemples tels que structurellement construits ne peuvent se permuter syntaxiquement et correspondent à la seule forme existante en sango pour exprimer la réflexivité. Ce qui nous amène à confirmer que seules ces formes illustrent la pronominalisation en sängö. Il n'existe pas comme en français la présence de pronoms doublés pour exprimer la forme pronominale. C'est cette structure qui s'est imposée dans le cadre de l'alternance codique sängö-français qui présente le sängö comme LM et a conduit à la structure suivante :

e) La structure des verbes pronominaux mixtes se schématise comme suit :

V (français) + *terê* + *tî* + pron.pers. (Sängö)

Préparer terê « Se préparer »

1) [C11FTH19] : Ë doit tî *préparer terê tî ë.*

/nous/devoir+inac./corps/de/nous/

« Nous devons nous préparer. »

Apprêter terê « S'apprêter »

2) [C11FTH21] : Mais mbï bâa ë kîri ka na pekô mîngi+ ë doit tî

/mais/moi/voir+acc./nous/réculer/thém./à/derrière/beaucoup/nous/devoir+inac./de/

apprêter terê tî ë na moment sô ë hînga ke yê nî ayeke gä.

/apprêter/corps/de/nous/au/moment/relat./nous/connaître+inac./conj./chose/dém.

/pr. réf./être+inac./venir/.

« Mais, je vois que nous avons accusé un retard considérable. Nous devons nous apprêter dès que cela est annoncé. ».

Autosaisir terê « S'autosaisir »

Cette phrase apparaît comme une morale suite à une vérité générale soulignée dans la proposition précédente.

3) [C10THN3] : Le Procureur de la République lo yeke *autosaisir terê tî lo*+ sô tî tene lo

/le Procureur de la République/lui/être/autosaisir/corps/de/lui/ceci/pour/dire/lui/

mvenî lo tene zo sô asâra kpälë sô.

/même/lui/dire/personne/qui/pron. réf/faire/infraction/ce/.

« Le Procureur de la République qui est représentant juridique de la société peut s'autosaisir et arrêter l'auteur du délit grave.».

Les énoncés (1), (2) et (3) se définissent comme des phrases déclaratives. Aussi, la prolifération des morphèmes systèmes du sängö place-t-elle cet idiome en LM. Les verbes pronominaux « Préparer terê » (1), « Apprêter terê » (2) et «Autosaisir terê » (3) assument pleinement leurs fonctions prédicatives dans leurs contextes respectifs. Le mot *terê* « corps » complété de *tî* « de » et le pronom personnel (ë, lo…) a le sens de la « réflexivisation » [77]

3.8. Les fonctions grammaticales des syntagmes nominaux mixtes

Les fonctions syntaxiques restent une préoccupation qui est au cœur de l'analyse linguistique. Mounin en fait une tâche primordiale dans la description d'une langue. Pour lui, *le point de vue fonctionnel, dans une analyse linguistique, consiste à décrire la structure d'une langue, définie avant tout comme un instrument de communication. Dans ce cas, toutes les unités linguistiques et les relations qu'elles entretiennent sont analysées et décrites compte tenu de leur rôle (fonction) dans l'établissement de la communication*.

La préoccupation de Mounin consiste à montrer les liens syntaxiques qui existent entre les différentes unités constituant les syntagmes dans l'énoncé. Pour montrer comment les morphèmes se structurent dans l'énoncé et assument les différentes

[77] Dubois et al (2007)

fonctions syntaxiques, Myers-Scotton et Jake (2000a) approuvent le fait que dans leurs agencements dans l'énoncé, certains morphèmes fonctionnels sont directement élus et d'autres indirectement élus. Autrement dit, certains syntagmes nominaux s'adjoignent de manière directe ou indirecte aux verbes, pour exprimer les fonctions syntaxiques qu'ils assignent auprès de ceux-ci.

Dans ce chapitre, il s'agit de décrire des syntagmes hybrides qui occupent des positions syntaxiques ponctuelles dans l'énoncé switché.

3.8.1. Syntagme mixte comme sujet dans des énoncés en sängö (LM)

Les syntagmes en fonction de sujets du prédicat verbal sont linéairement antéposés à celui-ci selon la structure canonique SVO du sängö et du français. Les sujets sont en italiques.

(1) [C3Dj021] : *â vraie ongle* tî lo sô laâ ayeke jouer.
/dét. les/ongles/de/lui/dém./spéc./pron.réf./être/jouer/.
« Ce sont ses vraies ongles qui peuvent fonctionner. »
(2) [C9'] : *Bien tî Etat* ayeke bien tî mbï.
/bien/de/Etat/pron. Réf./être/bien/pour/moi/
« Les biens publics sont les miens. »

(3)Na ndapere sô *mbênî Semi-remoque* akpo taxi na azo na y a ni.
/à/matîn/dém. /un/semi-remorque/pron. Réf./heurter/taxi/avec/pron.réf./
« Un véhicule sémi-remorque a heurté un taxi transportant des clients. »
(4)*Ndo tî Yekue Informatique* ayeke ka apendere CDROM.
/place/de/toute/chose/ Informatique/pron.réf./avoir/vendre/des/beaux/CDROM/
« La société dénommée Yêkûê Informatique vend de bons cdroms. »
(5)*Syndicat tî â professeurs tî université tî Bangui* ayeke na grève.
/syndicat/de/les/enseignant/de/université/de/Bangui/pr.réf/être/en/grève/
« Le syndicat des enseignants de l'université de Bangui est en grève. »

Dans les énoncés ci-dessus, les éléments tels que « âvraies ongles tî lo » (1) ; « bien tî Etat » (2) ; « mbênî semi-remorque » (3) ; « Yêkûê Informatique » (4) et «

syndicat tî â professeurs tî université tî Bangui » (5) sont des sujets grammaticaux dans ces énoncés respectifs.

L'alternance extra ou intra phrastique dans ces exemples s'explique par la position des syntagmes nominaux mixtes qui est soit en médiane de séquence ou en initiale. Et comme l'a suggéré Gaston Gross[78], « tout prédicat (verbal) doit avoir un sujet ». Cette position de Gross ne s'écarte pas des réalités grammaticales du sängö.

3.8.2. Les syntagmes nominaux mixtes en fonction de complément du verbe

On désigne sous le nom de complément[79] : *Un ensemble de fonctions assurées dans la phrase par des syntagmes nominaux (ou des propositions qui peuvent se substituer à eux), que ces derniers soient objets, directs ou indirects, constituants de syntagmes verbaux ou de phrases ou qu'ils soient circonstants, constituants de syntagmes verbaux ou de phrases et complétant le sens des syntagmes constituent la phrase élémentaire (SN+SV*).

Cette définition de Dubois nous amène à structurer les syntagmes selon les différentes fonctions syntaxiques qu'assument les syntagmes nominaux mixtes auprès du verbal pour le déterminer dans l'énoncé. Nous voulons parler du complément d'objet direct, indirect et circonstanciel. Dans ce chapitre, le sängö est LM dans toutes les structures syntaxiques.

3.8.2.1. Syntagme mixte comme complément d'objet direct

Pour cette notion syntaxique, Gross précise qu'*un complément d'objet figure après le prédicat dans la phrase simple et ne peut être déplacé en position frontale que s'il est repris par un pronom.* Cette définition étant valable pour le français, lest aussi pour le sängö. En évoluant dans nos analyses, nous chercherons à voir le rapprochement qu'il y a entre les deux langues et la position

---

[78] Gross, Gaston (2012 : 54)

[79] Dubois et al. (1973)

du COD dans le discours mixte dans le CS sängö-français illustré dans les exemples ci-dessous. Le même cas peut se produire en sängö, le SN objet en emphase étant souvent soutenu par le démonstratif *sô* qui lui est posposé et substitué par un pronom.ou le référent *nî* sous une forme interrogative ou de la valeur du fini. La deuxième reformulation n'est pas illustrée dans cette partie faute d'occurrences attestées.

(1) [C8Tol26] : Gbôkôrô mo zîa tî couper *la vie tî mbï* maâa.
/n.pr/toi/laisser/de/couper/la vie/de/moi/supplicatif/
«Non, Gbokoro. Laisse mon sexe. Arrête de chercher de porter atteinte à ma vie. »
Ce langage est purement réservé aux comédiens qui l'utilisent pour susciter le rire du public surpris par ces propos grossiers. Le morphème /maâa/ placé en fin d'énoncé verbal a valeur interjective, il exprime la supplication ou la faiblesse. Il est à la fin du COD « la vie tî mbï ».
(2)Il faut adéférer *âbraqueur sô ayeke nuire na vie ti âzo lâkûê sô*.
/pron.réf/…/les/…/qui/pron.réf./avoir/…/à/…/de/les/gens/toujours/
« Tous ces braqueurs portant atteinte à la vie des gens méritent l'incarcération. »
(3) [C2Juva26] : Soit que mbï zî mbênî ferme. Soit mbï livrer *âny ama tî veau* na super marché.
/être/moi/ouvrir/ferme/être/moi/verbe livrer/des/animaux/de/veau/au, dans/super maché/.
« Je choisirai entre soit créer une ferme ou livrer de la viande de veau dans les supermarchés. »
Le mot composé *Any ama tî veau* est le GN objet du verbe *livrer*. Directement postposé au prédicat verbal, il attribue à ce dernier le statut grammatical de transitif direct.
(4) [C2Juva37] : *Âmbênî â école nî* sô mo peux tî compter nî na bout de doigt.
/des/certaines/des/ écoles/spéc./dém./toi/pouvoir/de/compter/spéc./avec/bout de doigt/.
« On peut compter au bout des doigts certaines écoles. »

(6) Exemple : *âmbênî â rumeur* sô ake circuler fadë sô
/des/autre/des/rumeur/qui/pron.réf./être/circuler/maintenant/

abi mbeto na bê tî mbï.

/ pron. réf/jeter/peur/dans/cœur/de/moi/

« J'ai beaucoup peur de certaines rumeurs qui courent en ce moment. »

Dans les énoncés (4) et (5), les COD sont mis en apposition grâce à la présence du relateur *sô* qui est l'équivalent du relatif *que* en français, postposé au syntagme mis en emphase à l'initiale de l'énoncé. On peut parler de conformité des contraintes syntaxiques entre le sängö et le français en CS. Cette occurrence est conforme à la situation du français qui place le COD en dislocation à gauche au verbe lorsque les deux syntagmes (*âmbênî â école nî*) et (*âmbênî â rumeur)* sont séparés de leurs verbes par le relatif *sô* évoquant ainsi un cas de calque chez les bilingues centrafricains. Cette structure est cependant aussi récurrente en sängö.

3.8.2.2. Syntagme mixte comme complément d'objet indirect

Les syntagmes nominaux mixtes en fonction d'objet indirect sont souvent séparés du verbe par le connectif /na/ ay ant la valeur de différentes prépositions en français. Le sängö en sa qualité de LM domine l'espace morphosyntaxique avec la présence des morphèmes ponts que nous venons de citer tel que *na* et de certains morphèmes de contenu tant verbaux que nominaux. Les éléments de la langue imbriquée (français) sont dans la plupart des cas, des morphèmes de contenu en fonction prédicative, certains formant des ilots en LE ou en LM+LE. Le type de COI qui s'inscrit dans ce contexte est celui qui se réalise avec le relieur /na/ après le verbe transitif indirect.

- Le COI en postposition au verbal lui est relié par le morphème *na* « à ».

Ce schème syntaxique est prépondérant et peut aussi fonctionner dans une phrase de base en sängö (LM).

(1) [C9'] : âla yeke kângâ lêge na âmbâ tî âla â centrafricains tî accéder *na â richesses sô kûê ë yeke na nî.*

/eux/avoir/fermer/à/les/autres/de/eux/les/centrafricains/pour/accéder/à/les/richesses/qui/toutes/nous/avoir/avec/réf./

« On empêche les centrafricains à accéder à profiter de leurs richesses. »

(2)Lo yeke vivre *na fille sô* depuis deux an.

/lui/avoir/tourner/avec/fille/cette/depuis/deux an/.

« Il vit amicalement avec cette fille depuis deux années. »

(3)Mbï yeke penser *na vie tî mbï sô ake marcher apë sô*.

/moi/avoir+inac./à/vie/de/moi/qui/avoir/marcher+acc./ne pas/dém./

« Je médite sur ma vie qui ne promet pas. »

Dans les trois (3) énoncés ci-dessus, nous relevons trois verbes transitifs indirects à savoir : *accéder na* (1) ; *vivre na* (2) et *penser na* (3) avec respectivement les COI suivants : *â richesse sô kûê ë yeke na nî* ; *fille sô* ; *vie tî mbï.*

3.8.3. Syntagme mixte comme circonstant

Le circonstant est un *terme qui tend à se substituer, depuis Tesnière, à toutes les formes dites antérieurement compléments circonstanciels, à quelques parties du discours ou formes syntaxiques qu'elles appartiennent*. (Mounin, 1974). Grevisse[80] quant à lui, présente le complément circonstanciel comme l'élément qui précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère (temps, lieu, …) situé autour d'elle dans le monde des phénomènes.

Nous pourrons aussi emprunter la terminologie de Derradji Y acine[81] qui a abordé la même notion mais cette fois-ci dans le cas du CS arabe dialectal algérien-français. Il parle d'*indicateurs* qui précisent le temps, le lieu ou la manière de la réalisation du verbe. Pour des raisons de clarté, nous allons faire usage du terme *indicateur* utilisé par Derradji pour nos analyses et d'autres terminologies telles que *complément circonstanciel* et *circonstant* selon la nécessité de l'usage de celles-ci.

---

[80] Grevisse, Maurice (1986)

[81] Déradji Y acine (2002)

Dans le cas du CS sängö-français, le morphème *na* « à, sur, en » assure la liaison entre le verbe et l'indicateur circonstanciel selon les exemples qui ressortent des analyses ci-dessous.

3.8.3.1. Insertion d'indicateurs de lieu après le morphème *na* « à, en, de »

Dans ce sous-chapitre, les îlots assumant la fonction de complément circonstanciel sont directement postposés après le morphème pont *na* qui assure la liaison. L'élément *na* ici est un locatif. Il permet d'introduire un complément circonstanciel de lieu après le verbe.

(1)Lo yeke enseigner *na yâ tî â privé sô*.
/lui/donner+prog./enseigner/à/ventre/de/les/privés/dém./
« Il enseigne dans les établissements privés. »
Dans cet exemple, *yâ tî â privé* est un circonstant indirectement connecté au prédicat verbal par l'entremise de l'introductif *na* séparant le GV et le GN circonstant. Cet exemple présente des observations valables pour les éléments (2), (3), (4) et les autres.
(2) â assassiner â docteurs ûse *na axe tî Bouar*.
/on/assassiné+acc./des/médecins/deux/sur/axe/de/Bouar/
« Deux médecins ont été assassinés sur l'axe de Bouar. »

(3)Mairie tî Bangui alîngbi fadë tî fa comment population a doit tî déposer â saletés *na yâ tî â dépôts d'ordures*.
/Mairie/de/Bangui/Pron.Réf./pouvoir/Aspect/de/montrer/comment/
population/pron.réf./doit/de/déposer/les/ordures//à/dans/de/les/dépôt d'ordures/
« La Mairie de Bangui devait procéder à la sensibilisation de la population sur l'usage des poubelles publiques. »
(4)[C11Op012] : Est-ce que c'est normal que asara fête *na le cinq (5)* + asara

/est-ce que c'est normal que/pron.réf./faire/fête/à/le/cinq/ pron.réf/faire/

na Bossängöa na le dix (10) + *na Mbaïki*.

/à/Bossängöa/à/le/dix/à/Mbaïki/

« Est-il normal que la même fête soit organisée différemment, le cinq à Bossängöa et le dix à Mbaïki?»

(5)[C15Tid021]: Mbênî zo ake na tord+ amû lo ague

/autre/personne/ pron.réf/avoir/à/tord/ pron.réf/prendre/lui/ pron.réf/emmener/

na lo *na commissariat ou bien gendarmerie* <...> même â juge+ tu vois+

a/lui/à/commissariat/où bien/gendarmerie/même/les/juge/tu vois……../

ce qui prouve que le pays <...>

« Pour un délit donné, on amène quelqu'un au commissariat ou à la gendarmerie. Le juge n'arrive pas à faire quelque chose, ce qui prouve que le pays n'a pas de droit. »

(6)[C15Dj024] : Defois püsüngö nî tî linda *na Bangui après vingt heures (20h) + vingt*

/de fois/pousser, gérondif/réf/pour/entrer/à/Bangui/

deux heures <...> â mbênî âpousseur apeut tî lï *très tôt na Bangui*+ quatre heures+

/les/autre/des/pousseur/pron.réf/pouvoir/pour/entrer/très tôt/à/Bangui/

trois heures+ âmbênî ague *jusqu'à na lêgë tî PK9.*

/les/autre/pron.réf/partir/jusqu'à/à/route/de/PK9/

« Il arrive parfois que l'entrée dans la ville de Bangui avec la pousse-pousse après vingt heures pose un problème. Certains pousseurs mettent entre trois à quatre heures de temps pour arriver au PK9. »

(7)[C17Dj013] : Mais est-ce que *na yâ tî âcentre tî dépistage* âzo

/mais est-ce que/dans/ventre/de/les/centre/de/dépistage/des/personne/

ayeke gue mîngi ? Parce que sï töngana âzo ayeke gue

/pron.réf/être/partir/beaucoup/parce que/si/des/personne/pron.réf/être/partir/

mîngi+ça veut dire que prise de conscience ayeke da.

/beaucoup/ça veut dire que/prise/de/conscience/pron.réf/exister/

« Est-ce que les gens fréquentent-ils régulièrement les centres de dépistage ? La fréquentation des centres de dépistage traduira une prise de conscience. »

(8)[C17SH014] : Oui+ *na yâ tî âcentre tî dépistage* âzo ayeke

/oui/dans/ventre/de/les/centre/de/dépistage/les/personne/pron.réf/être/

gue da gbânî mîngi tî sâra test tî hînga sérélogie tî âla+ *Tel que na*

/partir/là/trop/beaucoup/pour/faire/test/pour/connaître/sérologie/de/eux/tel que/à/

CISJEU + *na Lundi*+*Mercredi* toujours tî tene âzo ague kâ.

/CISJEU/à/Lundi/Mercredi/toujours/pour/dire/les/personne/pron.réf/partir/là-bas/

« Certes, les centres de dépistage sont très fréquentés pour se dépister afin de connaître son statut sérologique. Le CISJEU reçoit tous les Lundi et Mercredi. »

(9)[C19Son20] : atoka mo *na yâ tî â hôtel*+ hôtel nî apeut tî dutï *na Paris*+ *Londres*+

/pron.réf/envoyer/toi/à/ventre/de/hôtel/hôtel/réf./pron.réf/pouvoir/de/rester/à/Paris /

Tout et tout.

« On peut t'envoyer dans un hôtel situé à Paris ou à Londres. Un peu partout. »

Dans d'autres cas, on relève la présence d'un autre élément qui s'adjoint à « na ». Le morphème *mbâgë* « vers » se postpose à *na* pour situer le circonstant dans une imprécision, puisqu'il n'aidera pas le morphème *na* à situer avec précision le lieu où l'action du prédicat doit avoir lieu. Syntaxiquement, il est

postposé à *na* et est suivi du connectif. Le constituant composé *na mbâgë tî* a la fonction syntaxique d'indicateur de lieu.

(10)Tî wara â ndjönî â yorö, â docteur a yeke orienter mîngi â malade tî âla /pour/avoir/des/bons/des/médicaments/les/médecins/pron.réf/avoir/orienter/beaucoup/les/malades/pour/eux/eux/à/

na mbâgë tî â kötä pharmacie töngana pharmacie Sambo.

/côté/de/les/grandes/pharmacies/comme/pharmacie sambo/

« Les médecins orientent le plus souvent leurs patients vers les grandes pharmacies telles que la pharmacie Sambo. ».

L'omniprésence et la polyfonctionnalité du morphème *na* redynamise le discours mixte sängö-français. Son apparition dans plusieurs contextes n'a pas d'influence sur l'orthographe ni la sémantique des termes français qui entrent en construction avec d'autres morphèmes systèmes ou de contenu du sängö. Dans cette rubrique, il est attesté comme indicateur de lieu.

3.8.3.2. Insertion d'indicateurs de temps après le morphème *na* « à »

La rubrique réservée aux morphèmes systèmes premiers détaillera davantage les marqueurs circonstanciels que nous appelons *indicateurs*. Nous n'abordons ici que quelques aspects des fonctions grammaticales.

Les indicateurs de temps peuvent être monolingues et postposés à *na* selon les exemples suivants :

(1)Mbï yeke na évaluation tî Biologie *na quinze heures* na ENS.

/moi/avoir/avec/évaluation/de/biologie/à/quinze heures/à/ENS/

« J'ai évaluation de biologie à quinze heures à l'Ecole Normale Supérieure. »

(2)A dü mbï *na temps tî de Gaulle.*

/Pron.réf/naître+acc./moi/au/temps/de/nom propre/.

« Je suis né à l'époque du Général De gaulle. »

Dans cet exemple, *na temps tî de Gaulle* est circonstanciel temporel. Cet élément indique un temps ancien par rapport à une situation donnée. Il s'agit de l'ère de De Gaulle, ancien Président français et cela rappelle aussi la période coloniale. Le fait évoqué par le locuteur remonterait à une époque révolue.

(3) « Lo wara 10.000 francs *na fin du mois* » (Penel, 1980)

/lui/trouver/dix mille francs/à/fin/du mois/

« Il gagne 100.000Francs mensuellement. »

Le GN *fin du mois* placé après *na*, est un circonstant. Il indique le temps. La fin du mois est un terme très usuel des Agents de l'Etat centrafricain. Le fonctionnaire centrafricain l'utilise pour faire référence aux salaires. Comme la plupart des exemples, le circonstant de lieu est indirectement postposé après le verbe.

(4)Mo wara mbï *na dix heures*.

/toi/trouver+inac./moi/à/dix heures/

« Retrouves-moi à dix heures. »

Il arrive parfois que le circonstant soit directement postposé au verbal et ait pour rôle syntaxique l'introduction du circonstanciel de temps.

(5)Est-ce que mbï doit tî kü gï *quinze heures* nî sï mbï sâra baba nî ?

/moi/devoir/de/attendre/que/…/pour que/moi/faire/beauté/spéc./

« Devrais-je attendre jusqu'à quinze heures pour pouvoir me maquiller ? »

(6) âtemps tî wärängö mbï ayeke lundi *après-midi ou bien mardi à partir tî âseize heures.*

/les/temps/de/trouver/moi/est/lundi après-midi ou bien mardi à partir/de/les/seize heures/

« Je ne suis disponible que les Lundi soir ou Mardi à partir de seize heures. »

Les éléments tels que « na quinze heures na ENS »(1) ; temps tî de Gaulle (2) fin du mois (3) expriment l'idée de temps et sont séparés du prédicat verbal par le morphème /na/.

(7)[C14Nang023] : Sô tî tene töngana lâsô wâlï abâa yâ tî lo+

/ceci/pour/dire/si/aujourd'hui/femme/

pron.réf/voir/ventre/de/elle/moi/

mbï mû täpandë töngana *na ndje tî Janvier*+ töngana lo bâa yâ tî lo längö balë ôko

/moi/prendre/exemple/comme/à/mois/de/Janvier/si/elle/voir/ventre/de/elle/jour/on ze/

na okü+ cycle menstruel tî lo a commencer lâsô++ Tî gä tî sï *na le*

/avec/cinq/cycle emnstruel/de/elle/pron.réf/commencer/aujourd'hui/pour/arriver/à/le/

15 Janvier töngana lo wara mbênî finî règle *na le 15*+ yê sô ê

/quinze Janvier/si/elle/avoir/autre/nouvelle/règle/à/le/quinze/chose/dém./nous/

aîri nî cycle ake hûnzi na le 14 + sô tî tene

/appeler/réf./cycle/pron.réf/avoir/terminer/à/le/quatorze/ceci/pour/dire/pron.réf/

alöndö *na le 15 Janvier* sô lânî mênë acommencer tî gä

/lever/à/le/quinze Janvier/qui/l'autre jour/sang/pron.réf/commencer/de/venir/pron.réf/

asï *na le 14 Février* sô ake veille tî gängö tî â finî règle nî laâ.

/arriver/à/le quinze Février/que/pron.réf/être/veille/en/venir/de/les/vouvelle/règle/réf

« Nous voudrions dire que si une femme a ses règles par exemple le quinze Janvier, cela veut dire que celle-ci prendra fin le quinze Février et que le quatorze Février est considérée comme la fin de la règle précédente et la veille d'une autre nouvelle règle. »

(8)[C14Er039] : Ah bon+ donc âmbênî règle nî ayeke gä *na yâ tî dimanche ûse* ?

/interj./donc/les/autre/règle/réf./pron.réf/être/venir/dans/ventre/dimanche/deux

« Ah bon ! Donc y a-t-il des cycles de deux semaines ? »

Dans leurs contextes énonciatifs respectifs, les différents circonstants ont assumé les fonctions syntaxiques de circonstanciel de temps.

3.8.3.3. Insertion de circonstants exprimant la manière

Comme le spécifie la définition de Mounin (1974), des termes appartenant à diverses catégories syntaxiques (adverbes, adjectifs, etc.) qui opèrent sur le

prédicat verbal peuvent assumer le rôle du circonstant comme dans les exemples ci-dessous :

(1)Gue *doucement* Mâssa

/pars/doucement/chauffeur/

« Chauffeur, roules doucement. »

(2)Lê tî lo ahën *dangereux*

/yeux/de/lui/pron. réf/ ouvrir/dangereux/

« Il est très éveillé. »

La syntaxe du sängö dans cet exemple a influencé le sémantisme et la fonction grammaticale de l'énoncé avec détour de sens du terme *dangereux*.

(3) [C6Yo1] : âla dutï *tranquilité* sï + « si tu à Bangui + tu mourris + les taxis

/vous/rester/tranquille/d'abord/si es à Bangui/tu/mourir/les taxis/

passent *fioufiou* + *fioufiou* x x les policiers de vers ce côté sifflent *firr firr ! firr*

/passer/vitesse/vitesse/les policiers/de/vers/ce/côté/siffler/onomatopée, cris sifflets/

firr.

« Du calme ! A Bangui, les taxis passent en toute vitesse et cela effraie. Les policiers quant à eux, sifflent sans arrêt. »

Les constituants dans les exemples ci-dessus tels que *doucement* (1) ; *dangereux* (2) et *tranquillité* (3) assument les fonctions syntaxiques de circonstants de manière. Certains ont subi une translation indirecte et ; ils spécifient le sens du verbe. Si on les efface devant les prédicats verbaux, on est en face à une autre assertion. Les quelques unités onomatopéiques telles que *fiou fiou* et *fiirr fiiir* dans l'exemple (3) ont la fonction sémantico-pragmatique d'expliquer la notion de densité de la circulation urbaine et des coups de sifflet des agents du contrôle de la circulation routière et ont aussi la fonction adverbiale de définir la nature de la circulation routière.

3.9. La conjugaison des verbes français avec des morphèmes aspectuels et modaux du sängö

Le sängö distingue trois aspects fondamentaux : l'absolu, l'accompli et l'inaccompli et trois modes, à savoir le réel, le virtuel et l'impératif (Diki-Kidiri,

1985). Dans la conjugaison, aspects et modes vont ensemble d'où l'expression du réel absolu où l'action se déroule sous les yeux, du réel accompli qui retrace un fait passé et du réel inaccompli qui situe l'action dans l'avenir. On peut ajouter à ces combinaisons : le virtuel absolu, le virtuel accompli et le virtuel inaccompli, etc.

Pour donner plus de clarté à ces concepts grammaticaux tels que l'*accompli*, l'*inaccompli* et *le fini,* le Grand Dictionnaire Larousse : Linguistique et Sciences du langage (2007), précise que l'*accompli* « est une forme de l'aspect indiquant, par rapport au sujet de l'énonciation (« je [dis que] »), le résultat d'une action faite antérieurement. *Pierre a mangé, Pierre avait mangé, Pierre aura mangé* sont respectivement un accompli présent, un accompli passé et un accompli futur (…). ». L'action est dite *finie* lorsqu'elle complètement achévée, accomplie. L'*inaccompli* ou le *non accompli* « est la la forme de l'aspect indiquant, par rapport au sujet de l'énonciation (« je dis que »), l'action dans son déroulement : Pierre mange, Pierre mangeait, Pierre mangera sont repectivement un non-accompli présent, un non-accompli passé et un non-accompli futur. En français, le non-accompli est exprimé par les formes simples des verbes dans les grammaires traditionnelles. On utilise dans le même sens *inaccompli* ou *imperfectif*. »

Myers-Scotton (2008) dans la spécification des rôles des morphèmes systèmes détaillée dans le 4-M model dit que les morphèmes (formes simples ou affixées) qui marquent l'aspect sont considérés comme des morphèmes premiers. L'argument se construit dans le sens que ceux-ci (SMs premiers) ajoutent une signification au verbe alors que les éléments flexionnels qui se produisent dans l'entourage du verbe ne le font pas. Son constat est presque général en ce sens que les marqueurs d'aspect dépendent du verbe pour leur présence: *To begin, following the 4-M model leads to the argument that morphemes (whether self-standing forms or affixes) that mark only ASPECT (and not also TENSE) are best be considered as early SMs.*

That is, the argument can be made that they add meaning to the verb in a sense that AGR elements, which also occur in a verbal assembly, do not. Certainly, in many cases (all?) aspect markers depend on the verb for their presence as

opposed to AGR forms (e.g., subject-verb agreements). Pour situer toutes ces instances temporelles dans l'énoncé, le locuteur doit faire appel à des morphèmes précis pour spécifier le moment de l'action. Le sängö comme LM fournit la majorité des morphèmes (morphèmes premiers et morphèmes de contenu).Nous aurons au cours de nos analyses à faire recours à des termes précis tels que accompli, inaccompli, acquis ou autres qui rendront explicites nos arguments.

3.9.1. L'utilisation de la copule *yeke* ou *ke* « être, avoir »

Le verbe *yeke* ou *ke* est très récurrent tant en situation énonciative monolingue qu'en contexte d'alternance codique. Il se distribue dans plusieurs contextes illocutoires. Il peut prendre la forme tronquée de *ke* à côté d'une autre base verbale et peut exprimer l'inaccompli ou le futur. L'unité verbale *yeke* est sémantiquement polysémique et syntaxiquement polyfonctionnelle en sängö. Dans son essence sémantique, ce terme a le sens d'un verbe d'état pouvant signifier «être, exister » et de l'auxiliaire assimilable au français « avoir » plus ou moins subduit. Ses valeurs syntaxiques, elles aussi polyfonctionnelles lui permettent d'introduire des attributs du sujet le substituant à un verbe d'état et de positionner des compléments du verbe. Dans d'autres cas, comme nous le verrons dans les différentes parties qui suivront, l'unité verbale *yeke* peut aussi exprimer l'aspect ponctuel ou progressif si elle entre en composition avec un autre radical verbal (transitif ou intransitif).

Nous tenons à spécifier que les exemples tirés du corpus hybride qui figureront dans les parties ci-dessous ne présentent pas une grande différence avec ceux qui auraient dû être tirés d'un corpus monolingue en sängö.

3.9.1.1. Comme auxiliaire *être* reliant le sujet à l'attribut

Le verbe *yeke/ke* comme unité simple assume plusieurs fonctions prédicatives. Il est un verbe d'état introduisant des attributs du sujet comme dans les exemples suivants :

(1) Lo yeke *chauffeur* tî taxi
/lui/être/chauffeur/de/taxi/

« C'est un conducteur de taxi. »

Le terme chauffeur est attribut de lo à cause de la présence de l'auxiliaire yeke équivalent d'un verbe d'état.

(2) [C3Dj35] : parce que sï töngana mo tene que mo ke sukûla ngû kôzo tî lo

/parce que/si/toi/dire/que/toi/être/laver/eau/avant/de/elle/

mo yü bongö deux heures de temps lo ke *prête* apë

/toi/porter/habit/deux heures de temps/elle/être/prête/ne…pas/

« Si tu t'habilles deux heures de temps avant qu'elle ne s'apprête, alors, elle te fera attendre. »

(3) Â Centrafricains mîngi ayeke *solidaire* äpe.

/les/Centrafricain/plupart/être/solidaire/ne…pas/

« Les Centrafricains ne sont pas solidaires »

Le commentaire énoncé en (1) est également valable pour *solidaire* présenté comme attribut dans cet exemple.

/des/Centrafricains/beaucoup/pron. réf./être/solidaire/ne…pas/

« Les Centrafricains ne sont pas solidaires. »

(4) [C2Car049] : Mbï yeke *artiste-peintre* sô mbï ke sâra â peinture.

/moi/être/artiste-peintre/que/moi/INACC/faire/les/peinture/

« Je suis un Artiste-Peintre, je fais de la peinture. »

(5) [C3Dj035] : Alors+ donnes-lui tout le temps de se préparer+ töngana mo bâa sï lo

/si/toi/voir/que/lui/

tene na mo nï *ke prête awe*+ vas enfiler ton jean et vous partez +parce que sï töngana

/dire/à/toi/lui/être/prête/déjà/……/parce que/si/

mo tene que mo ke sukûla ngû kôzo tî lo mo yü bongö deux heures de temps

/toi/dire/que/toi/être/laver/eau/avant/de/lui/toi/porter/habit/deux heures de temps/

lo ke prête apë.

/ lui/être/prête/ne…pas/

« Le mieux est de lui donner tout le temps nécessaire pour lui permettre de prendre sa douche et s'habiller avant de venir la chercher. Parce que si tu le fais avant elle, alors elle te fera attendre deux heures de temps tout juste pour se laver ou s'habiller.»

(6) [C12Den004] : ayeke mieux mo marier zo sô ayeke *âgé* na mo

/pron.réf/être/mieux/toi/marier/personne/qui/pron.réf/être/âgée/à/toi/

tî changer âmbênî âyê.

/pour/changer/les/autre/les/chose/

« Il est préférable de se marier avec une personne plus âgée que soi pour avoir certaines expériences de la vie. »

(7) [C15Bed013] : âmbênî zo ayeke da sô babâ tî âla ayeke *bien placé*.

/les/autre/personne/pron.réf./exister/dont/père/de/eux/pron.réf/être/

« Il y a des gens dont les parents ont un niveau de vie élevé. »

(8)[C14Nang036] : cycle sô ayeke *régulier* na yângâ tî sängö+ ï ke tene

/cycle/que/pron.réf/être/régulier/à/langue/de/sängö/nous/avoir/dire/

règle sô sï ayeke gä na mbênî ngoi sô ayeke *précis.*

/règle/dém./que/pron.réf/être/venir/avec/autre/période/que/pron.réf/être/précis/

« Le cycle régulier est ce qu'on appelle règle en sängö et qui vient selon une période bien précise. »

(9) [C18Yol11] : peut-être lo peut tî wara kä ou mo *yeke saleté* mo peux tî infecter lo

/peut-être/lui,elle/pouvoir/de/trouver/plaie/ou/toi/être/saleté/toi/pouvoir/infecter/lui

« Ces atouchements sexuels peuvent blesser l'enfant ou lui causer des infections si les mains sont sales. »

(10) [C18Yol27] : ë bâa ngâ töngana âzo nî ake na sida sô+ lo

/nous/voir/aussi/si/des/personnes/réf./pron.réf/avoir/avec/sida/ce/elle/

kûê lo wara sida+ âconséquence nî *ayeke partagé* töngana âla yü pörö apë.

/tout/elle/trouver/sida/les/conséquence/réf/pron.réf/être/partagé/si/ils/porter/chaussur/ne…pas/

« On s'est rendu compte que si ces violeurs sont porteurs de sida, alors, elle est aussi contaminée. Les conséquences sont partagées. »

Les exemples présentés ci-dessus ont chacun un attribut mis en italique. La présence de *yeke* ou de sa forme tronquée *ke* introduisent bien ces éléments grammaticaux.

3.9.1.2. La copule *yeke* « avoir » fonctionne comme un verbe transitif indirect

La copule *yeke* ay ant la valeur de l'auxiliaire « avoir » fonctionne toujours avec la préposition *na* « de, avec » pour exprimer la possession et dans ce cas, peut aller aussi avec un COI selon la strucutre **SN+Yeke+na+SN** La préposition *na* « de, avec » peut suivre directement ou indirectement l'auxiliaire *yeke*. Les substantifs simples ou composés se postposant à la préposition *na* assument la fonction de complément du verbe.

(1)[C3Lan042] : Bon lo *yeke* na raison quoi.

/bon/lui/avoir+acc./avec/raison/quoi/

« Il a vraiment raison »

(2) Mbï *yeke* na moyen tî vo auto äpe.

/moi/avoir/avec/moyen/pour/acheter/automobile/ne…pas/

« Je n'ai pas de moyens pour acheter un véhicule. »

Le verbe *yeke* peut constituer une forme verbale composée avec un autre verbe. Dans ce cas, il devient un auxiliaire du deuxième radical verbal qu'il précède

directement et exprime ainsi la valeur aspectuelle du progressif, prenant ainsi le sens de « en train de » suivi du sens du radical verbal greffé.

A étudiant *ayeke préparer* session

« Les étudiants préparent la session. »

(4) [C3Lan040] : âla *yeke maquiller* terê tî âla et puis ça ne me donne pas bonne impression quoi.

/ils/en train de/maquiller/corps/de/eux/….

« Ils se maquillent et cela ne me donne pas bonne impression quoi. »

La valeur du progressif s'explique par la durée de l'action qu'exprime la forme composée du verbe hybride.

3.9.1.3. La copule *yeke* ou *ke* antéposée à une base verbale française pour exprimer l'aspect ponctuel ou l'aspect progressif

L'auxiliaire *yeke,* dont la forme tronquée aussi récurrente est *ke,* peut accompagner un verbe en français pour exprimer une action ou un événement qui est ponctuelle ou qui projette dans l'avenir selon la structure restrictive Yeke/ke+Verbe+ (SN, objet).

.

(1) [C18Yol05] : Parce que ayeke gï wâlï ôko laâ *ayeke violer* lo apë+ kôlï kûê.

/parec que/pron.réf/être/seulement/femme/une/spec./pron.réf/avoir/violer/elle/ /ne…pas/home/tout/

« Ce ne sont pas seulement les femmes seules qui font l'objet de viol, les hommes aussi. »

Nous voulons souligner ici que la copule *yeke* n'influe pas sur la forme du radical verbal en français. Sa fonction est celle déjà précisée dans le titre, le progressif. Nous sommes dans un cas de vérité générale. La RCA traverse des moments difficiles de son histoire à travers les crises politico-militaires au moment où nous rédigeons cette Thèse de Doctorat. Plusieurs cas de viols et de bavures sur les populations ont été dénoncés. Des femmes ainsi que des hommes

tout comme des mineurs ont subi des viols. Le locuteur essaie de relater les faits dans son intervention.

(2) [C10TNH01] : Mo bâa ândïä+ âmbênî mîngi *ayeke protéger* âmôlengê.

/toi/voir/les/loi/les/autre/beaucoup/pron.réf/avoir/protéger/les/enfant/

«La plupart des lois ont pour fonction de protéger les enfants. »

Comme nous venons de l'évoquer dans l'exemple (1), les deux composantes du verbal composé *ayeke protéger* peuvent être conjugués ensemble pour une même acception sans aucune modification morphologique. Nous aurons les mêmes observations pour le reste des exemples.

(3) [C16SH010] : Sâmba nî *ayeke détruire* âmbênî âélément tî yâ

/boisson alcoolisée/réf/pron.réf/avoir/détruire/les/autre/les/element/de/ventre/

tî yorö nî de même que mânga *ayeke jouer* et puis ake

/de/medicament/réf./de même que/cigarette/pron.réf/avoir/jouer/et puis/pron.réf/avoir

sâra sï lo ke wara yê sô malade tî poumon sô+ kötä körö.

/faire/que/lui/avoir/trouver/chose/ce/malade/de/poumon/ce/grande/toux/

«Les boissons alcoolisées anéantissent les médicaments dans le corps et la cigarette quant à elle provoque la tuberculose.»

(4) [C15Moun025] : parce que tôngana mo yê tî sâra yê mo tene na zo nî mo tene

/parce que/si/toi/vouloir/de/faire/chose/toi/dire/à/personne/réf./toi/dire/

ë yeke arrêter na seize heures+ dix sept heures.

/nous/avoir/arrêter/à/seize heures/dix sept heures/

«Il faut bien réfléchir avant de mettre sur pieds une loi et aussi aviser le public cible afin de réussir son applicabilité. Dire par exemple qu'à seize heures ou dix sept heures, je ferai telle chose. »

(5) [C11Ni027] : Mbï bâa tî mbï nî carement asâra ndjönî apë+

/moi/voir/pour/moi/spéc./adverbe/pron.réf/faire/bien/ne…pas/

âzo kûê *ayeke contenter terê* tî âla tî wara gï â vestes (xxx)

/

les/personne/tout/pron.réf/être/contenter/corps/de/eux/pour/avoir/seulement/vestes

/

+école sô+ zo tout *ayeke apprendre* yê sô na école.

./école/ce/personne/tout/pron.réf/avoir/apprendre/chose/ce/à/école/

« Je critique le fait que tout le monde ne se préoccupe que de la mode vestimentaire les jours des fêtes.»

(6) Lo *yeke changer*

« Il changera. »

(7) Lo tene lo *yeke modifier* nî

/lui/dire/lui/modifier/cela/

« Il a dit qu'il modifiera cela. »

La composition verbale mixte *yeke+verbe* (en français) est très productive dans l'AC. La présence de l'auxiliaire *yeke* antéposé au verbe et le contexte énonciatif contribuent à rendre la futurité comme dans les exemples ci-dessus.

3.9.2. Le verbe français conjugué avec le morphème aspectuel hybride *à présent sô* « pour l'instant » marquant le ponctuel

La formulation de l'expression *à présent sô* a intégré la langue sängö depuis plus d'une décennie. Le terme *présent* exprimant un moment d'action très bref en français s'est juste vu agriffé une double préposition *tî* et *à* et un démonstratif en sängö, *sô.* Le terme central *présent* provient du français mais se trouve inséré dans une structure syntaxique du sängö. Allant dans le même sens que nos arguments, Benchérif (2009 : 49) a dégagé cette conclusion face à une hybridation très solide : *Dans l'alternance codique intra-phrastique, les éléments grammaticaux des deux langues doivent se plier aux positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques*. Ceci revient à dire que l'agglutination faite ici consiste à produire un morphème aspectuel de temps qui est utilisé dans un cadre morphosyntaxique du sängö. La forme dérivée ainsi constituée doit sémantiquement apporter la cohérence dans l'acte illocutoire et spécifier le moment précis indiqué. Donc, le locuteur a dans son esprit l'intention d'exprimer

un laps de temps contemporain du moment d'énonciation et ouvert sur l'avenir dans le discours.

(1)*A présent sô* sêngê discussion a peut tî régler problème sô äpe+ il faut aller à
/pour l'instant/ce/simple/discussion/pron.
réfpouvoir/de/régler/problème/ce/ne…pas/
la police.
/il faut aller à la police/
« Les discussions inutiles ne règleront pas ce problème. Le mieux est d'aller régler à la police »
Le circonstant temporel *â présent sô* est en initiale de l'énoncé, ce qui est contraire au cas suivant.

(2)Bon, âla yê nye *à présent sô* ?
/bon/vous/vouloir/quoi/à présent/ce/
« Que désirez-vous pour l'instant ? »
Comme nous venons de le souligner, l'élément de temporalité *â présent sô* est instable dans l'énoncé. Il peut varier de position syntaxique. Soit pour formuler une phrase déclarative (1), interrogative (2) ou une prise de position (3). Cette variabilité dynamise la langue surtout sur le plan syntaxique.
L'élément de temporalité *â présent sô* peut recevoir un quatrième élément qui est *tî* placé au début de la constitution syntagmatique pour renforcer la valeur temporelle du ponctuel.

(3)*Tî à présent sô* mbï yê mbênî yê ndê äpe+ mû na mbï gï nginza tî mbï.
/pour/à présent/ce/moi/vouloir/autre/chose/différent/ne…pas/donner. Inac./à/moi/
/seulement/argent/pour/moi/
« Pour l'instant, je ne te réclame que mon argent »
Dans cet exemple, la présence du circonstant à l'initiale de l'énoncé exprime une prise de position, une décision très ferme.

(4)Mbï yê dérangement encore äpe+ *tî à présent sô* mbï dutï sô.
/moi/vouloir/dérangement/encore/ne…pas/pour/à présent/ce/moi/rester/ce/

« Pour le moment, je n'aime pas être dérangé. »

La présence de *tî â présent sô* à la médiane énonciative rejoint un peu le sens du (3).

Le syntagme prépositionnel ay ant pour fonction aspectuelle de déterminer un réel absolu, est syntaxiquement mobile dans l'énoncé bilingue.

3.9.3. La base verbale française conjuguée avec *lâsô* « aujourd'hui » comme morphème de l'accompli et l'imminence

Le morphème *lâsô* est un circonstant temporel. Il situe le procès dans le présent ou a la valeur du ponctuel et peut exprimer deux valeurs temporelles :

a) Le morphème *lâsô* « aujourd'hui » comme morphème de l'accompli/du fini

Dans ce cas, l'action est achevée, terminée dans un passé.

(1)La police a abattre â braqueur ûse *lâsô*.

/la police/pron. réf/abattre/des/braqueurs/deux/aujourd'hui/

« La police a abattu deux braqueurs aujourd'hui. »

L'action est située ici dans un présent non précis. *Lâsô* « aujourd'hui » situe l'action dans un passé récent bien qu'exprimant le présent. C'est un présent séquencé en différentes valeurs temporelles.

(2)Mbï gagner cent mille na loterie *lâsô.*

/moi/gagner/cent mille/avec/loterie/aujourd'hui/

« Aujourd'hui, j'ai gagné cent mille francs à la loterie »

(3)Bernard a plainter voisin tî lo *lâsô.*

/n.pr/pron. réf/plainter/voisin/de/lui/aujourd'hui/

« Bernard a déposé une plainte contre son voisin aujourd'hui. »

Les trois énoncés (1), (2) et (3) présentent le morphème aspectuel lâsô en fin de séquence. L'inverse de cette position est aussi possible mais avec des nuances sémantiques qui pourraient entraîner une certaine incompréhension. En principe, on est en face du réel absolu mais le contexte peut s'interpréter comme étant un réel accompli puisque le moment de l'action est antérieur au moment où l'on parle.

b) Le morphème *lâsô* marquant l'imminence

Le morphème circonstanciel *lâsô* exprimant la futurité imminente est attesté dans les exemples ci-dessous.

*(4)*Papa ayeke *voy ager lâsô.*

/papa/pron. réfavoir/voy ager/aujourd'hui/

« Mon père voy agera aujourd'hui »

L'action est imminente mais avec une certaine imprécision.

(5)Lâsô Président de la République ayeke *inaugurer* mbênî finî lêgë.

/aujourd'hui/président de la république/pron. réfavoir/inaugurer/autre/nouveau/ route/

« Le Président de la République inaugurera une nouvelle route aujourd'hui »

Le morphème système aspectuel *lâsô* est mobile dans le cadre morphosyntaxique du sängö, sa langue de source. Il spécifie le sens du verbe quelle que soit sa position (anté ou postposé) au verbe.

3.9.4. Le morphème *fadë sô* « maintenant, en ce moment »

Ce morphème exprime des actions nuancées entre le moment précis de la parole et une futurité imminente. Seul le contexte peut contribuer à la précision.

a) Le morphème *fadë sô* exprime le réel absolu. L'action se déroule au moment où l'on parle.

(1) Mbï laâ ge na devant tî mo sô, mo *agir fadë sô* ëbâa.

/moi/spéc./ici/à/devant/de/toi/ce/toi/agir/maintenant/nous/voir/

« Je suis là en face de toi, essaies d'agir et tu verras »

(2) Fadë sô laâ sï mo ke *arranger* gbogbo tî mo nî ? Depuis sô mo ke na ndo wa ?

/maintenant/spéc./que/toi/avoir/arranger/lit/de/toi/réf./depuis/ce/toi/être/à/place/quel/

« C'est maintenant que tu prépares ton lit ? Où est-ce que tu étais ? »

b) Le morphème *fadë sô* peut aussi exprimer l'imminent. L'action est projetée comme imminente. Dans ce cas, il peut signifier « tout de suite » pour dire que l'action ne tardera pas à se réaliser.

(3) Mo arrêter na nî si non mbï ke giffler mo *fadë sô*
/toi/arrêter/avec/ce/si non/moi/avoir/giffler, inac./toi/maintenant/
« Arrête de faire cela si non je te donnerai un coup de giffle »
(4)Course tî ngö nî ake *commencer fadë sô*.
/course/de/pirogue/réf./avoir/commencer/maintenant/
« La course aux pirogues va commencer tout de suite/
Comme nous l'avons suggéré ci-haut, le morphème aspectuel a un rôle crucial dans la détermination du sens du prédicat verbal dans l'acte énonciatif. Les deux langues en coexistence partagent les mêmes principes sémantico-syntaxiques à savoir le rôle des morphèmes marquant le temps. En français par exemple, l'adverbe de temps « aujourd'hui » peut situer l'action verbale (ex. l'élection a lieu aujoud'hui) même si des marques flexionnelles viennent s'ajouter au radical verbal.

3.9.5. Le verbe français conjugué avec le morphème temporel mixte de l'acquis ou du fini *depuis lânî* « depuis l'autre jour/depuis longtemps »

Dans l'indication de temps, l'adverbe *depuis* indique en français le point de départ d'un évènement et insiste sur la durée de cet évènement. Le morphème hybride *depuis lânî* est un figement obtenu du substantif *lâ* « soleil » et du référent *nî* qui donne *lânî* directement postposé à l'adverbe temporel *depuis* pour former *depui*s *lânî* « depuis l'autre jour/depuis longtemps » comme un circonstant temporel dans l'alternance codique sängö-français. L'ensemble des éléments linguistiques agglutinés dégage un même sens : la postériorité. L'action est totalement finie, achevée. En principe, on aurait parlé d'une redondance mais l'hybridation a plutôt une fonction sémantique d'insistance. La forme mixte *depuis lânî* renvoie l'événement à une antériorité par rapport à un passé lointain dont le moment précis semble totalement ignoré. On parle ici de congruence entre éléments de même classe grammaticale appartenant à des langues différentes.
(1)Nginza sô mo mû nî na mbï sô a*hûnzi depuis lânî* awe.
/argent/ce/toi/donner/à/moi/ce/pron. réffinir/depuis/passé/déjà/
« L'argent que tu m'as donné l'autre jour est fini »

Malgré la présence du morphème temporel *depuis lânî* marquant le passé à côté du verbal, l'adverbe *awe* « déjà » est apparu en finale de séquence pour renforcer la valeur de l'accompli. Dans cet exemple, le marqueur principal de l'accompli dans l'énoncé est syntaxiquement postposé au prédicat verbal *hûnzi* « finir »

(2)Ake *depuis lânî* laâ sï mbï *rappeler* mo tënë tî bon tî mbï sô. Mo ke kü nye tî

/réf./être/depuis/passé/spec./que/moi/rappeler/toi/parole/de/dette/de/moi/ce/

toi/être/attendre/quoi/de/

payer nî ?

/ payer/réf./

« Je t'avais rappelé le prêt que je t'ai fait, qu'attends-tu pour t'en acquitter ? »

.Dans l'exemple (2), la position syntaxique du temporel est plutôt en antéposition au verbal. Ce faisant, il est suffisant à lui seul pour situer l'action dans le temps

Dans d'autres cas, le morphème mixte peut être suivi d'autres éléments linguistiques tels que *sô* « démonstratif » et *sï* « relatif » ay ant pour fonction d'imposer des éléments de justification pendant l'énonciation verbale.

(3)Lo *yeke* malade *depuis lânî* sô sï azî lo na kua sô.

/lui/être/malade/depuis/passé/ce/que/pron. réfenlever/lui/du/travail/ce/

« Il est tombé depuis la perte de son emploi. »

(4)Depuis lânî sô sï ë *papa* sô Guillaume ake tî causer na mbï.

/depuis/passé/ce/que/nous/disputer/ce/n.p/pron. réfrefuser/de/causer/avec/moi/.

« Depuis ma dispute avec Guillaume, il ne me parle plus. »

La présence des éléments *sô* et *sï* à la fin du temporel *depuis lânî* traduisant l'accompli, exigent dans l'énoncé un événement justificatif exprimant le début d'un deuxième événement.

3.9.6. La base verbale française conjuguée avec *awe* « c'est fini » marquant l'acquis

L'aspect accompli ou de l'acquis est clairement exprimé par le morphème *awe* « c'est fini, déjà » postposé au prédicat verbal. L'action est antérieure, totalement achevée dans certains énoncés et évolutive dans d'autres. La présence d'awe presque en fin d'énoncé exprime que l'action est finie et le locuteur ne fait qu'en rendre compte.

(1)Défilé nî a*commencer awe*.

/défilé/réf. /pron. réfcommencer/acquis/

« Le défilé a commencé »

Dans une proposition bilingue complexe, le morphème de l'acquis *awe* comme le précise Diki-Kidiri (1985), clôture la proposition principale comme dans les exemples ci-dessous :

(2)Mbï *réparer* téléphone tî mo *awe* +gä mo mû nî.

/moi/réparer/téléphone/de/toi/acquis/venir/toi/prendre/réf./

« J'ai réparé ton téléphone, passe le retirer. »

(2)Cortège tî Président a*sï awe*+ âla zî lêgë.

/cortège/de/président/pron. réfarriver/acquis/vous/ouvrir/route/

« Le cortège présidentiel arrive, cédez la voie »

Dans une proposition complexe, le morphème se retrouve dans une logique de causalité. La proposition principale clôturée par *awe* exprime la cause et la subordonnée en est l'effet. Dans un autre cas, on voit que le morphème aspectuel de l'accompli/acquis *awe* est renforcé par l'adverbe « déjà » qui lui est directement antéposé pour marquer une insistance sur la valeur temporelle du verbal français imbriqué comme attesté dans les exemples suivants.

(3) â mbâ tî mo a*commencer* cours *déjà awe*+ mo yeke kü nye ?

/des/semblable/de/toi/pron.

réf/commencer/cours/déjà/acquis/toi/progres./attendre/quoi/

« Tes collègues ont démarré les cours, qu'est tu attends pour les rejoindre ? »

(4)Mbï *wara* part tî mbï *déjà awe*+merci na mo.

/moi/trouver/part/de/moi/déjà/acquis/merci/à/toi/

« J'ai reçu ma part, je te remercie pour l'offre. ».

La composante morphémique *déjà…awe* joue un rôle très puissant dans la détermination du moment de l'action dans le CS sängö-français.

3.9.7. Le temps du verbe français est spécifié à l'aide du morphème mixte après sï « quelques instants » exprimant la postériorité/l'inaccompli

L'adverbe temporel *après* ou « plus tard » exprime en français la notion de postériorité dans le temps. En l'insérant dans un énoncé sängö comme spécifiant temporel du prédicat verbal, certains locuteurs préfèrent lui suffixer le morphème *sï* qui est un spécificatif. L'adverbe *sï* marque dans ce cas une insistance sur le sens de la proposition. Il est postposé à l'élément du français et la forme hybride ainsi formée modifie le sens du verbe. L'action est projetée dans un futur proche mais non précis.

(1)Après sï mo *gä*+mbï yeke na âzo.

/après/spéc./toi/venir/moi/être/avec/des/personnes/

« Je suis avec des gens, reviens plus tard. »

La construction avec *après sï* comme marqueur temporel implique toujours la présence de deux propositions, d'une principale et d'une complétive. C'est le cas des exemples (1) et (2).

(2)Mbï tene *après sï* mo *répasser*+ yê nî nye.

/moi/dire/après/spéc./toi/repasser/chose/spéc./quoi/

« Je t'ai dit de patienter, pourquoi ce harcelement ! »

D'autres constituants en français peuvent s'insérer comme spécifiants de l'adverbe *après sï* comme dans les exemples suivants :

(3)Après quinze heures sï mbï yeke gä tî mû mo.

/après/quinze/heure/que/moi/être/venir/pour/prendre/toi/

« Je passerai te prendre après quinze heures. »

(4)Après dix heures sï mo téléphoner na mbï.

/après/de/dix/heures/que/toi/téléphoner/à/moi/

« Téléphone-moi après dix heures. »

Les exemples (3) et (4) placent le complément circonstanciel de temps en initiale d'énoncés et les propositions après. Le spécificateur aspectuel *sï* est renforcé par l'existence d'un circonstant temporel qui est *dix heures* situant le moment du début de l'action. La préposition temporelle *après* placée en initiale d'énoncé ne précise pas le moment exact de l'action, d'où la notion de postériorité.

Cette fois-ci, ce sont les éléments antéposés au morphème *sï* qui précisent le moment de l'action. Le morphème *sï* a comme fonction d'insister sur le moment indiqué.

3.9.8. Le morphème *ânde* « plus tard »

L'élément *ânde* a les mêmes fonctions sémantico-syntaxiques que *kekerêke* « demain » dans une proposition : il exprime la postériorité. La seule différence est que *ânde* situe l'action dans un avenir non précis. Ni le jour, ni le moment exact de la réalisation ne sont connus, il plonge le contenu verbal dans le doute. Sa position dans l'énoncé est difficilement modifiable pour des raisons de cohérence illocutoire.

(1)Mo kîri na yângâ tî da+ mbï yeke *téléphoner* na mo *ânde*.
/toi/revenir/à/bouche/de/maison/moi/avoir/téléphoner/à/toi/plus tard/
« Repars chez toi, je te téléphonerai. »
(2)Sâra na mbï bon tî 5000+mbï ke *payer* nî na mo *ânde*.
/faire/à/moi/dette/de/cinq mille/moi/avoir/rembourser/cela/à/toi/plus tard/.
« Prête-moi cinq mille francs (5000FCFA, je te le rembourserai. »

Dans les énoncés (1) et (2), le morphème aspectuel *ânde* est postposé aux prédicats verbaux « téléphoner » et « payer ». Même si l'on considère le prédicat verbal comme le noy au d'un énoncé, on le voit plus spécifié voire dominé par la présence du morphème qui spécifie le moment de l'action. Sans le morphème aspectuel, le verbal se retrouve dans l'imprécision totale. Si Myers-Scotton (2008) affirme que les morphèmes systèmes ay ant une valeur aspectuelle doivent leur présence dans l'énoncé à celle du verbe, nous dirons qu'il y a réciprocité ici entre ces deux éléments pour déterminer le moment de l'action du verbe.

3.9.9. Le morphème *kekerêke* « demain »

Le morphème *kekerêke* est un adverbe signifiant « demain » et marquant la valeur de la postériorité dans l'énoncé. Sa présence dans l'énoncé soutenue par

l'auxiliaire *yeke* traduit l'idée de projection de l'action exprimée par le verbe qu'il précède ou suit directement ou indirectement dans le futur. Syntaxiquement, plusieurs types de constructions lui permettent d'assurer une mobilité dans l'énoncé. Il peut être en début ou en fin d'énoncé mais toujours dans un environnement verbal.

(1)Ayeke *délibérer* Bac *kekerêke*.
/pron. réfavoir/délibérer/Baccalauréat/demain/
« Le Baccalauréat sera délibéré demain. »
L'élémentde temporalité kekerêke est placé ici en fin d'énoncé. Le contraire est constaté dans les exemples (2), (3) et (4).
(2)*Kekerêke* laâ sï ake jouer match tî Tempête contre Fatima.
/demain/c'est/que/pron. réfavoir/jouer/match/de/Tempête/contre/Fatima/
« Le match opposant l'équipe de Tempête contre Fatima sera joué demain. »
On peut aussi obtenir l'inaccompli avec kekerêke « demain » mais sans la présence de yeke comme dans les énonc és ci-dessous :
(3)Sî mo yê mo *repasser kekerêke* na bureau mo wara mbï.
/si/toi/vouloir/toi/repasser/demain/au/bureau/toi/trouver/moi/
« Demain, retrouves-moi au bureau si tu veux. »
(4)A *programmer* opération tî cataracte tî mbï *kekerêk*e na Amitié.
/on/programmer/opération/de/cataracte/de/moi/demain/à/amitié/
« Mon opération de cataracte est programmée pour demain à l'hôpital de l'Amitié. ».
Comme nous l'avons déjà signalé, le marqueur de la temporalité intervient auprès des verbes dans toutes les positions syntaxiques. Cette instabilité est un facteur positif pour la dynamique de la langue. Ceci crée également la fluidité énonciative.

3.10. Enchâssements de morphèmes systèmes du sängö dans des constituants français.

3.10.1. Insertion du connectif *tî* « de, pour » :

Le morphème *tî* est une unité polyfonctionnelle dans la construction morphosyntaxique en sängö. Samarin[82] avance les arguments suivants: *Morill provides in the appendix only the number of time {tí} is used in possessive and attributive constructions.* et ajoute que: *for the sake of brevity I discuss only the variable {tí}. As Morill observes, it appears to be the most frequently used word in sängö because it bears a heavy functional load in the creation of noun phrases, which Morill calls Compounds.* Les arguments de Samarin et de Morill montrent clairement le caractère de polyfonctionalité de tî. Il joue les mêmes fonctions syntaxiques dans des constructions hybrides sängö/français.

3.10.1.1. Comme relateur à sens possessif :

(1)[C3Dj22] : *Vraie ongle tî lo* sô laâ ake jouer.
/des/vraie/ongles/de/lui/ce/en question/pron. réfavoir/jouer/
« Il utilise ses vrais ongles »
(2)Depuis sô *situation tî mbï* ade a améliorer äpe.
/depuis/spéc./situation/de/moi/ne…pas/réf./améliorer/ne…pas/
« Ma situation s'est pas améliorée depuis ce temps. »
(3)[C1Er102] : Ala yê tî tûku *saleté tî âla* gï na pekô da.
/vous/vouloir/de/déposer/déchets/de/vous/seulement/à/derrière/maison/
« Ils aiment déposer leurs poubelles derrière la maison »
(4)[C1Lau123] : Ayeke zo sô mbï yê ayeke fixe tî mbï.
/ce/être/personne/que/moi/aimer/ce/être/fixe/pour/moi/
« Il s'agit d'une partenaire régulière, une financée. »
Dans la construction possessive, le pronom est postposé à *tî* et le possédé antéposé. L'inverse n'est pas possible.

---

[82] Samarin, William, J. (2000: 323)

3.10.1.2. Comme relateur prépositionnel introducteur du complément du nom

Le morphème « pont » *tî* comme relateur prépositionnel introducteur du complément du nom peut intervenir dans des constructions syntagmatiques hybrides pour marquer une relation de complétion entre deux substantifs comme dans les exemples suivants :

(1)[C2Dj34] : Töngana mo sâra *élévage tî cochon* tî mo+hein+ tranquille hein.

/si/toi/faire/élevage/de/cochon/pour/toi/interj./tranquille/interj./

« Tu seras bien si tu as une ferme d'élévage. »

(2)[C2Juva37] : C'est pour cela que mbi tene mbi duti *fondateur tî société* nî.

/c'est pour cela que/moi/dire/moi/rester/fondateur/de/société/spéc./

« C'est pour cela qu'il faudrait que je sois considéré comme le fondateur. »

(3)[C2Car32] : Ala changer *couleur tî li* tî âla.

« Ils ou elles ont teinté leurs cheveux. »

Dans des énoncés monolingues en sängö, le morphème tî peut disparaître dans ces positions et le syntagme peut toujours fonctionner sans que le sens change. Ce constat est loin d'être admis quand il s'agit de la composition des noms de sources linguistiques différentes. On ne peut pas dire *couleur li* à la place de *couleur tî li* « couleur des cheveux » mais en sängö, on peut dire *da mbëtï* au lieu de *da tî mbëtï* « école ». Mais dans certains cas, les locuteurs se heurtent à un fond sémantique lorsqu'il s'agit de supprimer le morphème *tî* dans la combinaison hybride tel que l'exemple : *Fondateur tî société* qui ne peut pas bénéficier de cette inversion dans l'ordre syntagmatique pour obtenir *Fondateur société* pour dire la même chose. L'hybridation ici impose nécessairement la présence du morphème pont *tî* dans la construction des nominaux mixtes et, c'est là une pertinence à relever. Le morphème *tî* permet d'inviter, en cas de nécessité sémantico-syntaxique dans le cadre de l'alternance codique sängö-français un morphème de contenu provenant du français (oubien d'éléments unilingues devant intégrer le sängö.)

3.10.1.3. Comme actualisateur verbal

Le morphème *tî* dans les énoncés verbaux assume deux fonctions, à savoir imposer la présence d'un infinitif et introduire un deuxième verbe comme complément. Nous relevons de nombreux cas dans le corpus d'autant plus que dans la grammaire du sängö, *tî* se présente sous plusieurs formes.

Dans le cas des verbaux, le morphème *tî* se présente comme une préposition équivalant à « de, pour » pour accompagner l'infinitif. Il est souvent préfixé aux infinitifs.

Diki-Kidiri[83] précise aussi que *dans la construction complétive, le verbe en fonction prédicative assume l'aspect et est complété par un verbe, à l'infinitif ou au participe, introduit par la préposition tî « de, pour », lequel assume l'expression de l'événement.* Nous illustrons cette définition par les exemples ci-dessous :

(1)[C2Juva37] : Société sô mbï yê *tî créer* nî c'est que mbï yê mîngi tî tene mbï
/société/que/moi/vouloir/de/créer/réf./c'est que/moi/aimer/beaucoup/de/dire/moi/
sâra mbênî école.
/faire/autre/école/
« J'ai un projet de construction d'une école»

Le morphème *tî* ici relie deux verbes dont *yê* « vouloir » qui est prédicat et créer, le complément. La fonction de *tî* dans ce contexte syntaxique n'est pas uniquement d'introduire un GV objet mais aussi d'introduire un infinitif. Il est l'équivalent d'une préposition en français qui introduit également un infinitif.

(2)[C6Yo1] : Fadë mbï gue *tî mourir*?
/plus tard/moi/partir/pour/mourir/
« Est-ce que je vais mourir là-bas ? »

(3)[C8Tol26] : Mo *zîa tî couper* la vie tî mbï maä.
/toi/laisser/de/couper/la vie/de/moi/supplicatif/
« Je te prie de ne pas couper mon pénis »

(4)[C12Sid14] : Mo bâa babâ nî a *commencer tî découcher*
/toi/voir/père/spéc. /pron. réfcommencer/de/dormir dehors/

---

[83] Diki-Kidiri, Marcel (1977 : 122)

« Tu vois, ce vieux commence déjà à passer des nuits dehors. »

(5)[C10Fan4] : Na mängö dëköngö tî môlengê+ gbaa mawa ayeke sâra mbï+ mbï
/en/entendant/cris/de/enfant/peut-être/pitié/pron. réf/avoir/faire/moi/moi
lîngbi tî intervenir
/pouvoir/de/intervenir/
« En écoutant les cris de l'enfant, on sera obligé de lui porter secours. »
(6)[C7Yo2] : Ï *yê ti réponser* na îta tî mo
/nous/vouloir/pour/répondre/à/frère/de/toi/
« Nous voulons répondre à la lettre de ton frère. »
(7)[C2Car43] : Fânî mîngi mbï *rêver tî gä* artiste.
/fois/beaucoup/moi/rêver/de/devenir/artiste/
« Mon rêve est de devenir un artiste. »
Pour confirmer la fonction de tî comme actualiseur de l'infinitif, nous avons procédé à la permutation des verbes du premier groupe par ceux du 3è groupe à côté de *tî* et nous avons réalisé que tous ces verbes gardaient leurs formes infinitivales.

3.10.1.4. Constituants mixtes à base du connectif tî selon le schème Ca+ tî +Cé

Le morphème se distribue dans plusieurs schèmes en sängö ce qui l'amène à fonctionner de la même manière aussi dans un corpus hybride. Le morphème pont *tî,* selon les termes de Myers-Scotton intervient pour relier des unités dans une structure en fonction complétive et établir une relation entre les deux constituants substantivaux mixtes. Dans ce cas précis, le complété (Cé) est un mot français et le complétant (Ca), un mot sängö.
(1)[C8Ngao34] : *Agenou tî mabôko* : n.m. « le coude »
Exemple : bâa yê sô (…) *agenou tî mabôko* tî mbï sô ayeke mbîrîmbîrî apëe.
Voir/chose/ça/agenou/de/bras/pour/moi/ce/être/normal/ne…pas/
« Mon coude me fait mal. »
Ce SN hybride a une seule acception, le coude. Il est attribut ici à cause de l'auxiliaire *yeke* qui est l'équivalent d' « être ». La construction syntagmatique avec *tî* est enrichissante en sängö. L'exemple (2) reçoit les mêmes observations

que celui-ci. Comme tout syntagme nominal en sängö, il ne comporte pas de déterminant physique comme en français. Cet exemple de construction avec SN en tête d'énoncé est l'une des structures syntaxiques les plus répandues en sängö.

(2)[C8Gbok11] : *Morceau tî ngbondâ* : n.m. « partie des fesses »

Exemple : töngana taâ *morceau tî ngbondâ* tî mo acollé na mabôko tî mbï apë sï.

/si/vraiment/morceau/de/fesse/de/toi/pr. réf/coller/à/main/de/moi/ne…pas/actu./

« Tu verras aussi comment les chairs de tes fesses seront arrachées.»

Le relieur nominal *tî* « de » est l'un des morphèmes ponts en sängö qui interviennent dans la composition nominale créant ainsi la structure déterminant-déterminé ou l'inverse. Dans le cas de ce schème de combinaison et tels que les exemples ci-dessus le déterminent, la structure inverse de déterminé - déterminant semble difficile pour des raisons purement sémantiques.

3.10.1.5. Le morphème *tî* comme pont dans une structure déterminative selon le schème Da + *tî* +Dé

Le morphème *tî* dans une structure déterminative s'insère entre deux substantifs français (partiellement déformés ou non) pour former des syntagmes substantivaux. La plupart de ces exemples proviennent d'un corpus tirés de sketches des comédiens centrafricains.

(1)[C9'] : *Nginza tî Etat* : n.m. un « denier public »

Exemple : aide wala subvention+ayeke *nginza tî Etat*+

/aide/ou bien/subvention/pr.réf./être/argent/de/Etat/

« Les aides et les subventions sont des ressources de l'Etat. »

(2)[C10TNH1] : *Tuteur tî môlengê* : n.m. «Père adoptif»

« Mo lîngbi tî tene mo dutï tuteur tî môlengê pëpe »

/toi/pouvoir/de/dire/toi/être/tuteur/de/enfant/ne…pas/

« Tu ne peux plus bénéficier de la paternité de l'enfant »

(3)[C1Ngao1] *: Règlement tî match* : n.m. « Règlement de match » ;

Ensemble des règles souscrites pour une discipline sportive donnée (exemple la boxe).

Exemple : Bon + *règlement tî match* ni ake töngasô + töngana mo Tolungbogu laâ si mo corché gô tî Gbokoro + mbï ke sifilé apëe.

Bon/règlement/de/match/etre/comme ça/si/toi/Tolungbogu nom propre/en question/qui/toi/saisir/cou/de/Gbokoro/moi/avoir/sifflé/ne…pas/

= Le principe du match est le suivant : Si c'est toi Tolungbogu qui renverse Gbokoro (dans cette bagarre), je ne siffle pas pour signaler une faute contre toi.

Le morphème pont *tî* est un moteur de construction de syntagmes nominaux.

3.11. Insertion du morphème *na* « à, avec »

L'unité *na* entretient des relations sémantiques assez variées. En effet, na peut être « démarcatif, associatif ou adjonctif, etc. ». Cette définition de l'unité *na* nous permet d'avoir une vue générale sur son fonctionnement et son importance dans le sängö. Nous tenons aussi à signaler que le fait que nous nous limitons à un seul aspect de *na* ne suppose pas que dans le parler des locuteurs bilingues centrafricains, il n'assume pas les autres fonctions ci-dessus énumérées.

Dans le cadre précis de ce chapitre, nous traiterons le rôle de *na* dans la formation des noms. Dans ce cas, il s'interpose entre deux termes de même classe syntaxique dont l'un est de la LE et l'autre de la LM selon les schèmes de composition suivant :

3.11.1. Déterminant (LE) + *na* + déterminé (LM)

Le mot ainsi constitué, donne lieu à un nom commun par figement.

(1) [C8Tol6] : Courage na bê. n.p. « Un courage »

/courage/dans/cœur/

« Une personne courageuse. »

Töngana mo yeke taâ na *courage na bê* tî mo+ mo fâa taâ

/si/toi/avoir/franchement/avec/courage/à/cœur/de/toi/toi/traverser/franchement/

camp tî mbï na mbâgë ge.

/camp/de/moi/à/côté/ici/

« Si réellement tu es fort, essaie de poser tes pieds dans mon camp pour voir. »

Malgré les valeurs polysémiques de certains SN mixtes, ceux-ci respectent toujours la loi syntaxique du sängö comme LM. Le SN *courage na bê* ici est COI dans l'énoncé hybride, le sens de courage est détourné.

(2)[C10Fan6] : Mo bâa mbênî môlengê ake tambûla na köröngö caleçon na
/toi/voir/autre/enfant/pr. Réf./avoir/marcher/avec/déchiré/caleçon/à/
ngbondâ tî lo+ *yâ tî môlengê* asûku töngana ballon et avec tout ça, on a toujours
/fesse/de/lui/ventre/de/enfant/pr. Réf./gonflé/comme/ballon/….
envie de faire des enfants++
« Il y a des enfants qui, à force de ne pas beaucoup manger, ont des malformations partout, des ventres balonnés, sont mal habillés avec des caleçons déchirés aux fesses. Malgré cela, les gens ont toujours envie d'avoir des enfants. »

Les syntagmes hybrides que nous venons d'analyser trouvent leurs places dans le CS intraphrastique dans le sängö (LM) et fonctionnent selon les règles morphosyntaxique de la LM. Seuls les déterminants de la langue matrice les spécifient.

3.11.2. Le morphème *na* est une préposition du gérondif : « c'est en… »

Pour ce qui est du gérondif, il est défini par Dubois et al. (2007) comme un *des modes du verbe, formé d'une racine verbale et d'un affixe susceptible de recevoir une flexion en cas, en nombre et en genre, comme le substantif. En anglais, le gérondif est formé avec l'affixe –ing, en français avec l'affixe –ant (distingué du participe présent par son invariabilité et par la présence quasi constante de la préposition en ou de tout en). Le gérondif fonctionne en français comme un complément circonstanciel de cause, concession, de condition, de manière et de temps.*

Pour obtenir le gérondif en sängö, il suffit d'ajouter le suffixe –ngö au radical verbal.

(1)Na respectengö â accords tî Libreville fadë sîrîrî ayeke kîri bîanî bîanî.
/en/respectant/les/accord/de/Libreville/bientôt/paix/pron.
réfêtre/revenir+inac./définitivement/définitivement/

« En respectant l'application des accords de Libreville, on garantit une paix durable. »

(2)Na pliengö â billet tî nginza, ayeke sûru hîo.

/en/pliant/les/billet/de/argent/pron. réfêtre/déchirer+inac./vite/

« En pliant les billets de banque, ceux-ci peuvent vite se déchirer »

Les gérondifs « na rëspëctëngö » (1) et « na plïëngö » (2) expriment respectivement la condition et la cause dans le déroulement des actions exprimées par les verbes et présentent *na* comme préposition. *Na* peut ne pas exister dans l'environnement direct du gérondif : dans ce cas, cette absence efface la conditionnalité dans la formulation de l'énoncé. L'énoncé conditionnel (1) peut donc être reformulé comme suit : *respectengö* â accords tî Libreville akîri na sîrîrî bîanî ou « Le respect des accords a ramené la paix ». L'énoncé (1') devient déclaratif et assertif.

Outre les exemples ci-dessus attestés qui ont été collectés à partir d'énoncés isolés au travers des conversations improvisées, on peut certifier que na a un statut variable tant en morphologie qu'en syntaxe du sängö. Le chapitre suivant fait aussi ressortir ces différentes fonctions syntaxiques de *na* que nous venons d'évoquer.

Chapitre 4 : Insertion lexicale des termes relatifs à quelques domaines conceptuels

4.0. Introduction

Ce chapitre aurait dû être inséré dans la partie traitant des îlots en français. Compte tenu de la spécificité de la question, nous avons préféré ouvrir ce chapitre. Nous voudrons à partir des analyses qui suivront décrire les différentes formes des syntagmes en français comme langue imbriquée concernant les termes relatifs aux heures, jours et mois, les termes artistiques, administratifs et de santé qui sont insérés dans des propositions bilingues dans le cadre de l'alternance codique. Ce choix tient compte des occurrences attestées dans notre corpus.

4.1. Insertion des dénominations horaires en français dans le sängö

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce chapitre, les éléments imbriqués qui figureront dans les différents énoncés hybrides seront définis comme des îlots en LE. Il s'agit d'éléments syntagmatiques présentés dans une structure syntaxique du français mais avec de légères modifications morphosyntaxiques. L'environnement morphosyntaxique à dominance d'éléments lexicaux et grammaticaux du sängö influence la formation des unités enchâssées.

(1) [C3Car36] : Mbï ngbâ fadë mo tene na telle heure töngasô sï mbï gä+
/moi/rester+inac/tout à l'heure/toi/dire+acc/à/telle heure/comme ça/que/moi/venir :
ou soit quinze heures+ quinze heures trente+ alors, est-ce que mbï dois tî kü
/ou soit quinze heure/quinze heures trente/alors est-ce que/moi/devoir/de/attendre/
gï quinze heures pile sï mbï sâra baba nî
/seulement/quinze heures pile/que/moi/faire/beauté/en question/
« C'est toi qui m'as dit de venir entre quinze et quinze heures trente minutes. Devais-je attendre quinze heures pour commencer à me maquiller ? »

Les notions d'heures en français ont très largement influencé les réalisations verbales en sängö. Les locuteurs monolingues sängöphones maîtrisent peu ces notions en sängö quand ils parlent ou tout simplement refusent de les utiliser dans leurs constructions. Ceci peut se justifier par des soucis de fluidité dans l'articulation ou par méconnaissance des petites notions telles que les minutes et les secondes qui sont difficilement réalisables. L'insertion des formules horaires en français enchâssées n'a pas pris en compte le principe de la LE. Le morphème zéro, à la place de la préposition *à* qui introduit ces syntagmes en (1) et en (3) comme compléments circonstanciels de temps indiquant l'heure exemplifie ce constat; La règle grammaticale du sängö a primé sur le français (cf. les approches de Poplack). Dans l'exemple (2) ne s'éloignant pas de la formulation originale en LE, la préposition introductive de l'heure qui aurait dû être *de* est remplacée par le connectif *tî*. Ces légères modifications morphosyntaxiques n'ont pas impacté le contenu sémantique.

(2) [C15Dj34] : Atene lâsô atene il faut â pousseur âla sâra kua jusqu'à au-delà tî *dix neuf*
/on/dire/aujourd'hui/on/dire/il faut/les/pousseur/eux/faire/travail/jusqu'au-delà/de/ *heures* apë.
dix-neuf//heure/ne…pas/
« Il est fait interdiction aux pousseurs de travailler jusqu'au-delà de dix-neuf heures. »
(3) [C15Dj24] : Ambênî âpousseur apeux tî lï très tôt na Bangui+
/d'autres/des/pousseurs/pron.réf./pouvoir/de/entrer/très tôt/à/Bangui/
quatre heures+trois heures.
« Il y a des pousseurs qui rentrent à Bangui deux à trois heures bien avant les heures d'interdiction d'entrer. »
(4) [C1Lau117] : Lo yê tënë tî nzapä apë+ nî laâ lo yê tî tene amä sambêla apë
/lui/aimer/parole/de/dieu/ne…pas/ c'est pour cela/lui/vouloir/pour/dire/entendre/
toto tî ngo cinq heures zéro zéro.
/pleur/de/tamtam/cinq heures zéro zéro/
« Il est hostile à la religion, ce qui l'amène à s'opposer aux sons de clôche à cinq heures du matin ».

Dans l'énoncé (4), la répétition de zéro marque une insistance sur le moment de l'événement. La répétition joue un rôle prépondérant dans les langues centrafricaines, surtout en sängö. Dans les exemples suivants, le problème se présente autrement.

(5) [C15Dj24] : De fois püsüngö nî tî linda na Bangui *après vingt heures+ vingt deux*

heures <…>

/de fois/en poussant/cela/pour/entrer/à/Bangui/après vingt heures/vingt deux heures/

âmbênî â pousseur apeut tî lï très tôt na Bangui+ *quatre heures+trois heures.*

/d'autres/des/pousseur/pron.réf./pouvoir/de/entrer/très tôt/à/Bangui/quatre heure/trois heures/

« Il arrive que certains pousseurs entrent à Bangui après vingt heures ou vingt deux heures. D'autres parviennent àentrer trois à quatre heures de temps très tôt. »

L'insertion des formules horaires dans cet énoncé n'a pas pris en compte toutes les normes syntaxiques du français. L'omission de la préposition *à* qui devait se préposer à « quatre heures, trois heures »(5) peut prêter à d'autres interprétations, la durée de l'action et non le moment de l'action. Ce qui est à noter, c'est que la préposition *na* en sängö cherche à supplanter la préposition française *à* qui est son équivalent. Dans les cas où cette substitution est possible, on peut parler de congruence entre le français et le sängö.

(6) [C15Moun25] : Töngana mo yê tî sâra yê mo tene na zo nî mo

/comment/toi/vouloir/de/faire/chose/toi/dire/à/personne/en question/toi/

arrêté na seize heures+ dix sept heures.

/arrêter/à/seize heures/dix sept heures

« Avant d'asseoir un projet, il est important d'informer la personne concernée en lui disant par exemple que dorénavant le travail finit à seize ou dix sept heures ».

Dans cet énoncé hybride nous observons l'absence de relieur entre le premier syntagme « seize heures » et le second « dix sept heures ». L'omission de l'adverbe de liaison « ou bien » nous amène dans le système du sängö comme LM.

4.2. Insertion des notions de dates du français dans le sängö

Les notions de jours, d'heures, de mois ou d'années donnent une certaine vivacité à l'énonciation bilingue. Elles situent les moments des actions ou événements réalisés par les sujets parlants. Nous avons choisi ces différents aspects du discours pour faire ressortir leur pertinence sur les plans syntaxique et sémantico-pragmatique dans l'alternance codique. Dans cette rubrique, nous étudierons ces notions temporelles pour voir l'impact du système morphosyntaxique du sängö sur le français. Les normes syntaxiques d'inscription des dates telles que formulées en français sont-elles respectées lors de l'enchâssement du français (LE) vers le sängö (LM) ? Les exemples ci-dessous nous permettront de dégager les occurrences attestées.

(1) [C10TNH1] : Yê sô aîri nî conventions relatives aux droits de l'enfant
/chose/ceci/pr. réf./apperler/ceci/conventions relatives aux droits de l'enfant/
ayeke da sô Bê ndo tî gîgî sô atene Nations-Unies+ âzo
/pr. réf. /être/là/que/cœur/place/de/dehors/qui/pron. réfdire/nations-unies/les/personnes/
lânî asû mabôko tî âla na gbenî na längö balë ûse tî *ndje tî Novembre*
/l'autre jour/pron. réfsigner/bras/de/eux/au/dessous/le/jour/vingt/de/mois/de/novembre/
längö balê ûse na ngömbâyâ ngû sâki ôko na ngbangbo ngömbâyâ na balë myombe
/jour/vingt/avec/neuf/année/mille/avec/cent/neuf/avec/quatre vingt/
na ngömbâyâ tî tene *le 29 Novembre 1985* na Génève na Suisse.
/avec/neuf/pour/dire/le vingt-neuf Novembre mille neuf cent quatre vingt cinq/
/en/Suisse/
« Les Conventions aux droits de l'enfant ont été adoptées par les Nations-Unies *le 29 Novembre 1985 à Génève.* »

Il est rare même dans un discours oral réalisé en sängö d'utiliser des concepts désignant les dates dans cette langue. Les noms des mois et les numéraux en français inondent les constructions syntaxiques. Cette observation est valable pour les cas des monolingues instruits ou non. Les dates en français sont très répandues

dans tous les milieux à Bangui si bien que même les analphabètes les utilisent, à force de les écouter prononcées un peu partout.

(2) [C10TNH1] : A dérouler na même moment apë+ adépend organisation nî+
/réf./dérouler/en/même/moment/ne…pas/pron. réfdépendre/organisation/cela/
âmbênî acommencer bien *avant 1er Décembre* et âmbênî *après 1er Décembre*.
/d'autres/pron.
réfcommencer/bien/avant/premier/décembre/et/d'autres/après/premier/
décembre/
« La fête du 1er Décembre ne se déroule pas le même jour, certains la fête le même jour. D'autres, la fête un peu plus tard. »

(3) [C14Nang21] : Töngana lo bâa yâ tî lo längö balê ôko na okü+ cycle menstruel tî lo
/si/elle/voir/ventre/de/elle/jour/quinze/cycle menstruel/de/elle/
acommencer lâsô+ tî gä tî sî na *le 15 Janvier* tôngana lo
/pron. réfcommencer/aujourd'hui/de/venir/pour/venir/au/le quinze janvier/si/elle/
wara mbênî finî règle na le 15+ yê sô ë îri nî cycle ake
/trouver/autre/nouvelle/règle/à/le/quinze/chose/que/nous/appeler/cycle/pron.
réfêtre/
hûnzi na *le 14*+ sô tî tene alöndö na *le 15 Janvier* sô
/terminer/à/le quatorze/ceci/pour/dire/dire/pron. réfcommencer/à/le quinze janvier/que/
lânî même acommencer tî gä asî na *le 14 Février* sô ake veille tî gängö tî âfinî règle
/l'autre jour/même/pron. réfcommencer/de/venir/à/le quatorze Février/qui/pron. réfêtre/veille/de/venue/de/des/nouvelles/règles/en question/
nî laâ.
« Si sa règle commence le quinze du mois, cela suppose qu'elle a cylcle qui se renouvelle tous les mois. Si sa nouvelle règle est arrivée le 15 Janvier, le 14 Février sera la prochaine nouvelle règle. ».

(4) [C11op14] : D'accord+ ok ! Bon historien+ âla ke bâa ke à chaque fois töngana âfête agä+

/d'accord/oui/bon historien/vous/avoir/voir/que/à chaque fois/si/les/fêts/pron. réfvenir

1er Décembre na Bangui+ le cinq na Mbaïki+le dix na Bossängöa (xxx) est-ce que

/premier décembre/à/Bangui/le cinq/à/Mbaïki/le dix/à/Bossängöa/est-ce que/

âla bâa ke ayeke mbênî bonne idée ?

vous/voir/que/pron. réfêtre/autre/bonne idée/

« D'accord, en votre qualité d'Historien, le fait que la fête du 1er Décembre se déroule le même jour à Bangui, le cinq décembre à Mbaïki et le dix à Bossängöa est-elle une bonne initiative ? »

Dans les quatre (4) énoncés bilingues ci-dessus, nous relevons ce qui suit :

Dans l'énoncé (1), l'alternance codique ne pose pas de problèmes majeurs. Bien que le sängö se présente comme la langue matrice, l'insertion de la date formulée en français a respecté les normes des îlots en français (LE). La formulation « *Le 29 Novembre 1985* » a respecté la syntaxe du français(LE) car, l'îlot en français n'a pas subi de modification quelconque pendant son enchâssement dans la construction en sängö. Les unités linguistiques environnant immédiatement cet îlot n'ont pas influé sur le plan sémantico-pragmatique. Par contre dans l'énoncé(2), on relève des anomalies grammaticales dans la construction des formules des dates. On y relève l'absence du déterminant défini *le* après les adverbes temporels dans « avant 1er Décembre… après 1er Décembre » qui résulte de l'influence de la langue matrice qui est le sängö sur le français enchâssé.

Dans l'énoncé (3) et (4), le locuteur évite de revenir sur le mois qui est encore d'actualité pendant le moment de l'illocution. Seuls les jours sont dits pour préciser la date exacte des événements. Ce style est très répandu chez les bilingues centrafricains. Les formes syntagmatiques suivantes « le cinq » et « le dix » bien que courtes, peuvent être considérées comme des îlots en français.

4.3 Insertion phrastique des termes de santé et de la sexualité

Comme dans les parties précédentes, cette rubrique qui traite de l'insertion lexicale des termes de santé, s'inscrit dans une alternance codique intraphrastique qui considère le sängö comme la langue matrice. Les constituants que nous aurons

à analyser pourront être des nominaux îlots en français tout comme des constituants mixtes :

(1) [C16Dj13] : Mais est-ce que na yâ tî â*centre tî dépistage* âzo ayeke gue mîngi ?

/mais/est-ce que/dans/ventre/de/les/centre/de/dépistage/les/personne/pron. réfêtre/ partir/beaucoup/

« Les gens fréquentent-ils régulièrement les centres de dépistage ? »

(2) [C16SH14] : Oui+ na yâ tî â*centre tî dépistage* âzo ayeke gue da

/oui/dans/ventre/de/des/centre/de/dépistage/les/personne/pron. réfêtre/partir/là/

gbânî mîngi tî sâra test tî hînga sérologie tî âla.

/beaucoup/beaucoup/pour/faire/test/pour/connaîre/sérologie/de/eux/

« Certes, les gens viennent massivement dans les centres de dépistage pour se dépister afin de connaître leur statut sérologique. »

(3) [C16SH14] : Mo zo mo yeke gue tî constater ke âbanc nî a remplir voire même que

/toi/personne/toi/être/partir/pour/constater/que/les/banc/en question/pron. réf/remplir/

âmbênî âzo nî adutï gï na nduzü tî kü tî tene âla.

/d'autres/des/personne/en question/pron. réfrester/à/debout/pour/attendre/de/dire/ils/

sâra test tî dépistage tî âla.

/faire/test/de/dépistage/de/eux/.

« Il suffit d'y aller pour constater que par le manque de tables bancs, les gens sont obligés de s'asseoir par terre pour attendre leur tour de se faire dépister. »

(4) [C16SH10] : D'après mbï+ mbï penser que ayeke bien ndâli tî zo sô ayeke

/d'après/moi/moi/penser/que/pron. réfêtre/bien/à cause/de/personne/qui/pron. réfêtre/

na makongö tî sida tî nyö sämba apë.

/avec/virus/de/sida/pour/boire/bière/ne…pas/

« Je pense qu'il n'est pas conseillé aux malades du sida pour leur santé de prendre de la bière. »

(5) [C16SH10] : Sämba nî ake détruire âmbênî â élément tî yâ tî

/bière/enquestion/pron. réfavoir/détruire/d'autres/des/élément/de/ventre/de/

yorö nî de même que mânga ake jouer et puis ake
/médicament/en question/de même que/cigarette/pron. réfavoir/jouer/et puis/pron. réf
sâra sï lo ke wara yê sô malade tî poumon sô+ kötä körô.
/avoir/faire/que/lui/avoir/trouver/chose/que/maladie/de/poumon/qui/grande/toux/.
« La bière détruit les substances des médicaments de même que le tabac qui provoque la tuberculose. ».

(6) [C14Nang21] : Sô tî fa atene yê sô ë îri nî *cycle menstruel*
/ceci/pour/montrer/pron. réfdire/chose/que/nous/appeler/cela/cycle menstruel/pron. réf
ayeke wüngö tî längö sô akângbi pöpö tî mênë tî bängö yâ ûse.
Etre/nombre/de/jour/que/pron.
réfdivise/milieu/de/sang/de/observation/ventre/deux/.
« Ceci amène à dire que le cycle menstruel est le nombre de jour qui sépare la période des menstruations et de non menstruations ».

(7) [C14Er3] : Ambênî atene â ngo andï nï+ âgbâ tî tënë+
/d'autres/pron. réfdire/des/grossesses/pron. réfvoler/elles/des/tas/de/parole/
nî laâ sï lâsô ë yeke sâra tënë na ndö tî *calcul tî cycle menstruel*.
/c'est pour cela/que/aujourd'hui/nous/avoir/faire/parole/à/sur/de/calcul/de/cycle menstruel.
« Comme d'autres pensent avoir été surprises par la grossesse, nous avons jugé nécessaire d'y apporter des réflexions. »

(8)[C8Tol26] : Non Gbokoro + mo zîa yê tî mbï + mo zîa tî *couper la vie* tî mbï
/non/nom Propre/toi/laisser/chose/de/moi/toi/cesser/de/…/de/moi/actu./
maâ.
«Non, Gbokoro. Laisse mon sexe. Arrête de chercher de porter atteinte à ma vie. »

(9) [C12Sid14] : Voilà+ mo bâa babâ nî a commencer tî découcher+ kua nî

/voilàa/toi/voir/père/réf./pr. Réf./commencer/de/coucher dehors/travail/réf./

ayeke mîngiii+ âréunionxxx

/pr. Réf./être/beaucoup/des/réunion/

« Voilà qu'à un moment, on ne constate que le papa commence à passer des nuits dehors sous prétexte d'avoir beaucoup travaillé, ou, empêché par des réunions. »

Dans les différents exemples ci-dessus (1), (2), (3), (4), (5) et (7), les constituants sont mixtes et sont des termes techniques de santé. Les lexèmes sont à majorité des termes français. L'insertion du morphème *tî* dans presque tous les constituants mixtes par rapport à ceux du sängö s'explique par le fait que le franaçais reste jusqu'à présent la langue par excellence de ce domaine. Elle est utilisée même quand il s'agit de consulter les malades car les termes français reviennent régulièrement sur les ordonnances médicales, elle est aussi la langue de la vulgarisation des techniques de luttes contre les endémies et autres. Le morphème *tî* est un relieur syntagmatique dans les cas des constituants hybrides. L'exemple (6) quant à lui, contient un constituant nominal îlot en français.

En (8) et (9), nous avons deux verbes qui sont respectivement « Commencer tî découcher » qui dénonce le comportement de l'homme qui passe les nuits dehors bien qu'étant marié ou fiancé et, « Couper la vie » qui consiste à désigner la vie comme l'appareil génital masculin dans le jargon de la comédie populaire. Le verbe « découcher » ici veut dire « passer les nuits hors du domicile conjugal. »

4.4. Insertion phrastique des termes juridiques et coercitifs

Le domaine judiciaire est l'un des domaines par excellence qui alimentent l'alternance intra et interphrastique. Son dynamisme s'explique par le caractère polysémique des îlots qui y apparaissent. Dans les interactions entre parents et enfants, agents de l'ordre public et brigands, les énonciations sont régulièrement

marquées par des mots ou expressions coercitifs comme attestés dans les énoncés ci-dessous :

(1) [C10TNH1] : Na pekô nî ndïä tî ködörö tî ë atene na ndö tî â *enlèvement de mineur* hein+

/après/cela/loi/de/pays/de/nous/pron. réfdire/à/sur/de/des/enlèvelement/de/mineur/

â môlengê sô âzo ayeke mû âla ague na nî

/des/enfant/qui/des/personne/pron. réf/avoir/prendre/eux/pron. réf/partir/avec/cela/pron. réf/

ahûnda nginza ou amû âla+ ague na nî tî tene asâra ngbâa et ndïä

demander/argent/où/pron.réf/prendre/eux/avec/cela/pour/dire/pron.

réf/faire/esclave/et/loi/

tî ködörö tî ë asâra tënë na ndö tî *pédophilie*.

De/pays/de/nous/pron. réffaire/parole/à/sur/de/pédophilie/

« La loi de notre pays condamne les enlèvements des mineurs, le trafic, le servage et la pédophilie pratiqués sur les enfants. ».

(2) [C10Fan2] : Bîrï na tämbülängö tî mbï na mbâgë tî huitième+ mbênî babâ tî môlengê ndâli

/hier/en/marchant/de/moi/à/vers/de/huitième/autre/père/de/enfant/à cause de/

tî sô môlengê tî lo amû mâpa lo te+ azîa lo na *pieds au mur.*

Enfant/de/lui/pron. réfprendre/pain/lui/manger/pron. réflaisser/lui/au/pieds au mur/.

« Au cours de mes promenades hier dans le 8è arrondissement, j'ai surpris un père d'enfant punissant son enfant à cause d'un morceau de pain que ce dernier a mangé sans autorisation.»

(3) [C10TNH3] : Yê sô âvoisins alîngbi tî sâra ayeke tî tene âla kpë+ âla bâa

/chose/que/les/voisin/pron. réf/pouvoir/de/faire/pron. réf/avoir/dire/eux/courir/ils/voir/

service social+ âla tene na âla tënë nî parce que ndïâ tî ködörö tî ë

service social/ils/dire/à/eux/parole/en question/parce que/loi/de/pays/de/nous/pron. réf

atene töngana âyê asï+*âagents sociaux* ayeke da+mo kpë mo tene na

dire/si/des/chose/pron. réfarriver/les/agents sociaux/pron. réf/être/là/toi/courir/toi/dire/à/

âla nî+ mo gue na *parquet.*

Eux/cela/toi/partir/au/parquet/.

« Quand adviennent de telles situations, il est recommandé aux personnes présentes ou témoins de se rapprocher d'un service social proche et d'en informer »

Selon notre corpus, nous avons constaté que l'insertion phrastique vise beaucoup plus des morphèmes de contenu provenant du français comme LE. Le sängö, dans la plupart des cas, s'offre comme LM. Des contre-arguments pourraient être avancés mais avec une faible probabilité. Les unités imbriquées telles que « enlèvement de mineur »(1), « pieds au mur »(2), « service social » et « agents sociaux » (3) sont des constituantes homolingues construites selon l'ordre grammatical du français comme langue de provenance.

4.5. Insertion des termes artistiques et de société

Le domaine artistique regroupe la comédie, la musique, la peinture, etc. ces domaines ne peuvent s'opérer sans qu'on parle d'interactions. Ils font souvent appel au bilinguisme et au code switching. Dans notre corpus, ils sont pertinents et donnent un caractère dynamique à l'alternance phrastique sängö/français. Nous essayons de dégager deux rubriques dans cette partie, à savoir l'insertion des termes artistiques et celle des termes de société.

4.5.1. Insertion des termes artistiques

Les énoncés bilingues suivants avec les constituants hybrides imbriqués ci-dessous illustrent ce chapitre :

(1) [C2Dj44] : A yâ tî artiste nî awüwüngö+ *â comédiens* ayeke da+ *âmusiciens*

/les/espèce/de/artiste/réf./pron. réfmultiplié/les/comédien/pron. réfêtre là/des/musicien/

ake da+ âyê nî ake gbânî trop.

Pr.réf/là/des/chose/réf./pron. réfêtre/beaucoup/trop/

« Il existe plusieurs types d'artistes, il y a les comédiens, les musiciens et d'autres. »

(2) [C2Car49] : Et puis plan C tî mbï ake tî tene mbï gä+ d'ailleurs mbï gä
/et/ puis/planc C/de/moi/pr.réf/être/pour/dire/moi/devenir/d'ailleurs/moi/devenir/
même nî awe+mbï ke *artiste-peintre* sô mbï ke sâra â peinture.
/même/réf/déjà/moi/être/artiste-peintre/que/moi/faire/les/peinture/
« Mon plan C est de devenir un Artiste-peintre, pour faire de la peinture »
(3) [C2Dj18] : Et puis mbï yê aussi *musique française*+ sô kûê mbï yê nî mîngi
/et/puis/moi/vouloir/aussi/musique française/ceci/tout/moi/vouloir/réf/beaucoup/
nbganga tî sô *â chanteur* nî fadë sô âla sïgï mîngi+ *ârapeur* nî+ âla sïgï
/à cause
de/des/chanteur/réf/maintenant/ils/sortir/beaucoup/des/rapeur/réf/ils/sortir/
mîngi et puis âla ke sâra tënë mîngi.
beaucoup/et//ils/avoir/faire/parole/beaucoup/
« J'aime aussi la musique française. Je l'aime parce que ses stars sont très nombreuses maintenant. Il y a aussi de Rapeurs qui véhiculent beaucoup de messages. »

Dans les trois énoncés ci-dessus, plusieurs constituants mixtes tels que « âcomédiens » et « âmusiciens »(1), « artiste-peintre » et « peinture »(2) ainsi que « musique française », « âchanteur » et « ârapeur »(3) marquent l'importance de la musique et des autres domaines des arts et de la culture dans le contact des langues et du phénomène d'alternance codique. Dans certains cas, ils alimentent et dynamisent l'énonciation. L'inventaire étant ouvert, nous ne relevons ici que quelques exemples qui figurent dans le corpus.

4.5.2. Insertion des termes de société

Nous entendons par « société », *tout ce qui touche à la communauté ou le milieu humain, les fréqentations et les associations* ; en un mot, des termes qui traduisent l'expression de la vie en milieu humain, des activités quotidiennes et de la culture des hommes. Les phrases ou expressions et constituants ci-dessous assortis du contexte énonciatif de notre corpus constituent des éléments d'illustration.

(1) [C1Mht32] : Tî mbï+ mbï tene *relation de bon voisinage* ayeke söngö /pour/moi/moi/dire/relation de bon voisinage/pr.réf/être/lien/
« Pour moi, les relations de bon voisinage est un lien harmonieux.»

(2) [C1Er65] : Laurice+ surtout na yâ tî amour+amour adépasser âyê sô+
/nom propre/surtout/à/ventre/de/amour/amour/pr.réf/dépasser/les/chose/que/
les religions, les quoi, les petits consorts.
«Laurice, si nous voyons bien, l'amour a traversé toutes les frontières à savoir la religion et les autres considérations.»
(3) [C2Car43] : Ouais+ parce que na yâ tî *code d'entreprise* tî ködörö tî mbï+ tî tene tî sâra mbï gérer âmbênî âyê sô ayeke na lêgë nî apë+ gérer tî avancer ködörö tî ï.
« Le code des entreprises de mon pays dispose des méthodes de gestion qui pourraient faire avancer le pays ».
Plusieurs constituants îlots en français et des constituants mixtes tels que dans les différents énoncés ci-dessus révèlent des réalités de la société moderne centrafricaine. Leur agencement avec les autres éléments dans les différents rapports morphosyntaxiques dynamisent le code switching et donnent une idée sur le fonctionnement d'une société donnée. Les syntagmes français insérés tels que *relation de bon voisinage* (1), *les religions, les quoi, les petits consortsi(2)* et *code d'entreprise* (3) sont respectivement positionnés dans leurs environnements syntaxiques comme complément du verbe (1,2) et complétif nominal.

4.6. Insertion des adjectifs cardinaux et ordinaux

Les adjectifs cardinaux ont pour fonction d'exprimer le nombre des êtres ou des objets alors que les adjectifs numéraux ordinaux expriment quant à eux l'ordre de ceux-ci. Notre but visé dans ce travail est de faire ressortir dans quels domaines ces adjectifs apparaissent très régulièrement pendant l'énonciation et surtout quels rôles ils jouent dans le code switching intraphrastique sängö/français et quelles en sont les structures syntaxiques. Les exemples ci-dessous nous permettent de dégager des conclusions circonstanciées et détaillées.

(1)[C2Juva29] : Mbî yeke tî mbï na mbâgë tî *PK55*+ vraiment, je ne m'inquiète pas ein.
« Comme je réside vers le PK55, je ne m'inquiétais pas.»

(2) [C10TNH1] : Mbîrî mbîrî yê sô aîri nî code pénal+ töngana mo mû nî na yê sô aîri nî *chapitre sept* (xxx).
« Ce point est bien défini dans le chapitre sept du code pénal. »

(3) [C10Fan2] : Bîrï na tämbülängö tî mbï na *mbâgë tî huitième*+ mbênî babâ tî môlengê ndâli tî tî sô môlengê tî lo amû mâpa tî lo (xxx).
« En me promenant hier dans le huitième arrondissement, j'ai vu un père maltraiter son enfant à cause d'un morceau de pain. »

(4) [C11Op8] : Nina+ Est-ce que journée tî *premier Décembre* sô ayeke sâra ka sô+ na Bangui ayeke sâra nî na yâ tî *seize préfectures* sô tout ?
« Nina, Est-ce que la date du premier Décembre telle que célébrée à Bangui a lieu dans toutes les seize préfectures ? »
(5) [C11Op14] : D'accord+ok ! Bon historien+âla bâa ke à chaque fois töngana âfête agä+ *premier Décembre* na Bangui+ *le cinq* na Mbaïki+*le dix* na Bossängöa (xxx) est-ce que âla bâa ke ayeke mbênî bonne idée ?
« En votre qualité d'historien, que dites-vous de la manière de célébrer différemment la fête du premier Décembre ? Tel que le premier à Bangui, le cinq à Mbaïki et le dix à Bossängöa ? »

(6) Exemple : Fadë sô Assania na Awari ayeke gï â *Dix-quinze*+ âla yeke gï ûse ûse.
« Assania et son amie Awari sont des Dix-quinze, des confidentes »

(7) [C14Er33] : Oubien wala na yâ tî â cycle nî sô âwüngö nî ayeke ndê ndê+ âmbênî ayeke tî *vingt jours* sï âmbênî ayeke tî *trente jours*.
« Le nombre des jours des cycles menstruels varient. Certains font vingt jours, d'autres trente jours. »

4.7. Insertion des dénominations de jours de la semaine

L'utilisation des termes désignant les jours de la semaine en français constitue une composante quasi régulière dans le discours alternant chez les centrafricains. Nous les étudions ici dans le cadre de l'alternance codique intraphrastique en vue de faire ressortir leurs fréquences et les diverses acceptions qu'ils produisent dans le discours bilingue.

(1)[C14Er37] : Ah bon + donc âmbênî règle nî ayeke gä na yâ tî *dimanche ûse* ?
« Ah bon, y a-t-il aussi des cycles de deux semaines ?»

(2)[C4Lyd6] : Asâra längö ôke sï mo sâra retardataire sô ? asâra *dimanche otâ* awe.
« Sais-tu depuis quand tu excelles dans les retards ? Il y a de cela trois semaines. »

(3)[C16SH14] : Oui+ na yâ tî âcentre tî dépistage âzo ayeke gue da gbânî mîngi tî sâra test tî hînga sérologie tî âla+ tel que na CISJEU na Lundi+Mercredi+ toujours tî tene âzo ague kâ.
« Oui, les gens viennent très massivement dans les centres de dépistage. Au CISJEU[84] , les journées de Lundi et Mercredi sont ouvrables pour le dépistage»

Dans les énoncés ci-dessus, nous avons trois exemples tels que « dimanche »(1) et (2), « Lundi » et « Mercredi »(2), bien qu'il ne s'agisse que de mots simples insérés, leurs occurrences dans le code switching dynamisent le discours mixte et lui permettent d'actualiser les événements discursifs. Le nom « dimanche » ici devient polysémique, car non seulement il désigne le septième jour mais dans le cadre de son emploi dans le code switching, le terme « dimanche » sigifie toujours « une semaine, sept jours » lorsqu'il est déterminé par un cardinal postposé en sängö. Les autres jours de la semaine quant à eux ne

[84] Centre d'information en santé sexuelle pour les jeunes, Centre Protestant pour la Jeunesse. Avenue Koudoukou, Bangui, République Centrafricaine.

changent pas de sens initial dans le discours mixte s'ils ne sont pas déterminés par un cardinal.

4.8. Insertion des termes de la religion

La Centrafrique est un pays laïc où le nombre de chrétiens (Catholiques, Protestants, Apostoliques, etc.) est important. Chez les adultes tout comme chez les jeunes, la religion revient régulièrement dans les conversations courantes en famille comme dans les lieux publics. Les exemples ci-dessous, bien que n'étant pas exhaustifs, sont illustratifs :

(1)[C17 Jae7] : Mbï tene na *1 Corinthien chapitre 6 verset dix-huit*+ Nzapä
/moi/dire/dans/un/Corinthien/chapitre/six/verset dix-huit/dieu/
atene « ë kpë *yê tî Python* mais âkôlï na âwâlï autiliser préservatif »
/pron.réf./dire/nous/se méfier/chose/de/Python/mais/les/homme/et/les/femme/..
« Je rappelle qu'il est dit dans 1 Corinthien au chapitre six(6) et au verset dix-huit que Dieu nous recommande de se méfier de la chose de Python et que hommes et femmes doivent utiliser les préservatifs. »

(2)[C17 Aron12] : Bon+ ayeke na lêgë nî tî tene église afono
/bon/pron.réf/être/sur/route/réf./pour/dire/église/pron.réf/promener/
na yâ tî quartier tî tene lo mû wängö na âzo tî tene âla
/à/dans/de/quartier/pour/dire/lui/donner/conseil/à/personne/pour/dire/ils, elles/
pûsu na espace tî düngö tî âla+ parce que na yâ tî *âéglise â*
/pousser/avec/espace/de/accouchement/de/elles/parce que/à/ventre/de/église/les/
Chorale ayeke da+*â Lumière* ayeke da+ *âFlambeau* ayeke da
/chorale/pron.réf./exister/les/lumière/pron.réf./exister/les/flambeau/pron.réf./existe
tî tene âla fa nî na âzo.
/pour/dire/ils/montrer/réf./à/personne/
« Il est normal pour que l'église se lance dans les quartiers pour sensibiliser les populations de la planification familiale. Les Chorales, les Lumières et les Flambeaux sont là pour faire ce travail. »

(3)[C17Aron14] : Mais sî töngana *âéglise* asâra töngasô apë ayeke
/mais/si/les/église/pron.réf./faire/comme ça/ne…pas/pron.réf./être/
gï na ë âzo sô ë yeke na terê tî église nî tî gue
/seulement/avec/nous/les/personne/qui/nous/être/à/côté/de/église/réf./pour/partir/
tî mû wängö na *âDiacre* nî tî tene âla pûsu *â Chorale* nî tî
/pour/donner/conseil/à/les/diacre/réf./pour/dire/ils/pousser/les/chorale/réf./pour/
tene âla gue amû wängö.
/dire/ils/partir/pron.réf./donner/conseil/
« Mais si les églises n'arrivent pas à faire ce travail, il nous revient les voisins des églises d'aller vers les Diacres afin d'exhorter ceux-ci à pousser les Chorales à la sensibilisation. »

Dans les trois (3) exemples ci-dessus énumérés, en (1) nous avons « 1 Corinthien chapitre six verset dix-huit » et « yê tî Pyton » qui renvoie à un passage de la Bible et au nom d'un personnage biblique. En (2), bien que les termes hybrides enchâssés soient courts, leur occurrence est très pertinente dans l'énoncé mixte, les mots tels que « âéglise » ; « âChorale » ; « âLumière » et « âFlambeau » sont des termes désignant respectivement le lieu de culte et les groupes d'animations religieuses chrétiennes qu'on rencontre le plus souvent lors de grandes fêtes chrétiennes. Les Chorales chantent alors que les Lumières et les Flambeaux animent les sketches et les débats sur la religion chrétienne.

4.9. Insertion des termes de Nouvelles Technologies

Les Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (NTIC) occupent aujourd'hui une place prépondérante dans la vie des Jeunes centrafricains. Toutes leurs activités quotidiennes sont rendues possibles dans la plupart des cas par les moyens technologiques tels que le téléphone portable, les ordinateurs et l'internet.

Quant à la présence des termes des NTIC dans le discours mixte, Simonin et Wharton[85] disent que *La variété de langue utilisée pour la communication médiatisée par les nouvelles technologies, appelée globalement « communication*

[85] Simonin et Wharton (2013 : 253)

électronique » (email, chat, sms), est parfois décrite comme de l' «oral ». Elle est fortement marquée, quelle que soit la langue observée, par de nombreux emprunts à l'anglais, devenu de fait la lingua franca de la communication sur internet. ». Ils ajoutent que : « La communication électronique est très largement plurilingue, et son étude, un terrain particulièrement riche pour étudier les différents phénomènes de contact de langues.

L'insertion intraphrastique dans les énoncés mixtes ci-dessous de ces termes en est une preuve irréfutable de notre corpus :

(1)[C18Er01] : Pätärä tî ë+ ….*les nouvelles technologies*
/dialogue/de/nous/
+ *Les téléphones portables*+ *les MP3*+ *les ordinateurs*+

« Notre débat d'aujourd'hui se tiendra sur la communication précisement sur les nouvelles technologies comme les téléphones portables, les MP3et les ordinateurs. Ce sont ces outils qui ont joué sur le comportement des jeunes Bangui à être ce qu'ils sont aujourd'hui. »

(2)[C19Er21] : Jusqu'à ce que mo viyêe+ mo kûi na nî+ ok *21615206* impact
/jusqu'à ce que/toi/vieillir/toi/mourir/avec/réf./oui/21615206/impact/
négatif tî â *nouvelles technologies*+hein+ ë tene tënë tî portable+ ë tene
/négatif/de/les/nouvelle technologie/interj./nous/dire/parole/de/portable/nous/dire/
tënë tî ordinateur wala kambûta na yângâ tî ködörö+ ë tene tënë tî *â*
/parole/de/ordinateur/ou/ordinateur/en/langue/de/pays/nous/dire/parole/de/les/
réseaux sociaux na *â Face book*+ âjeux sô hein+ *â PS2*+
/réseaux sociaux/avec/face book/les/jeux/ces/interj./les/PS2/
â PS3 tout ça+ *âplay station* na â jeux.
les/PS3/tout ça/les/play station/avec/des/jeux/
« Ils agiront sur nous jusqu'à notre vieillesse ou notre mort. Téléphonez au 21615206 et parlez des nouvelles technologies, des téléphones portables et des ordinateurs ou kambûta en langue locale. Parlons aussi des réseaux sociaux et des Face book, des jeux avec les PS3 et les PS ainsi que des Play station. »

(3) [C12 Dj017] : Oui+ *âtéléphone tî (les/téléphone/de/) dernier cri*+ en plus, elle voudrait être cajolée.

« Oui, des téléphones de haute gamme. En plus de cela, elle voudrait toujours être cajolée. »

Dans ces deux exemples ci-dessus, les termes ilôts en français comme « les nouvelles technologies » ; « les téléphones portables » ; « les MP3 » et « les ordinateurs » en (1) et les termes ilôts en L2 tels que « réseaux sociaux » ; « Face book » ; « âPS2 et âPS3 » et « Play station » en (2) enrichissent l'alternance codique et font apparaitre le rôle des Nouvelles Technologies dans le code switching sängô-français chez les locuteurs centrafricains. Il est à constater que le phénomène du code switching ici n'a pas affecté la morphologie ni la sémantique des termes des nouvelles technologies. S'il faut parler de néologisme ici, ceci reste sur le plan graphique car, Simonin et Wharton précisent que : *Les variétés de langues utilisée pour la communication électronique sont caractérisées par des usages graphiques particuliers- abréviations, smileys- plus ou moins stabilisés.* Les termes empruntés à l'anglais pour désigner les outils ou instruments des réseaux ne renvoient pas à une alternance codique français-anglais mais, comme nous l'avons signalé ci-haut, ce sont des termes anglais qui au fil du temps ont fini par intégrer le français.

Les parties que nous venons d'analyser présentent un intérêt linguistique important. Les analyses grammaticales nous ont permis de voir le poids du sängö comme langue matrice dans le CS sängö/français. Non seulement que le sängö offre la possibilité à certaines catégories du discours (ex. les verbes) français d'être insérés, mais ceux-ci conservent leurs graphies initiales vis-à-vis de la présence des morphèmes déterminants du sängö comme Langue Matrice. Les approches de Nolke et de Flotum (in Dendale, p2005/2006) donnent d'autres arguments complémentaires (cf. 6.1.1.1. a-). Comme nous l'avons déjà signalé dans les premières parties de ce travail, la transcription de notre corpus portant sur l'alternance codique sängö-français a été rendu possible grâce à l'usage de l'orthographe officielle du sängö et de quelques signes de l'A.P.I. Aussi, nous réafirmons que pendant l'enchâssement, plusieurs termes variables et invariables du français n'ont pas subi des modifications morphologiques dans les constructions syntaxiques switchées dont le sängö est LM. Les îlots nominaux dans les exemples ci-dessus illustrent bien cette thèse.

Chapitre 5 : Contact de langues et alternance codique interphrastique

5.0. Introduction

Les parties précédentes de ce travail ont traité de l'alternance codique intraphrastique et des aspects grammaticaux de celle-ci. L'alternance codique interphrasale très prépondérante, consiste en l'apparition ou l'insertion d'un élément ou d'un segment en langue X à l'intérieur d'un syntagme en langueY et vice versa. Les analyses de l'alternance intraphrastique nous permettront de comprendre les différentes structures morphosyntaxiques des constituants mixtes nés des deux langues en présence à savoir le sängö et le français.

Le présent chapitre s'intéressera à plusieurs aspects tant grammaticaux que sociolinguistiques. Nous traiterons des différents types de propositions telles que les indépendantes juxtaposées et dépendantes ou seconde proposition. Sur le plan grammatical, nous procéderons à une analyse logique des différentes séquences en alternance. Les aspects paralinguistiques nous permettent de faire ressortir les nuances sémantiques qui y résident.

5.1. Définitions

L'alternance codique interphrastique met côte à côte deux propositions structurellement distinctes et sémantiquement complémentaires. En ce sens que l'idée émise par la première proposition est reprise ou argumentée par celle de la subordonnée. Les relations entre les propositions peuvent être les suivantes : principale/subordonnée (relative, complétive, circonstancielle, interrogative), deux propositions indépendantes (coordonnée, juxtaposée).

Comme nous l'avons vu pour l'alternance codique intraphrastique, les deux langues en présence dans un énoncé mixte expriment chacune une particularité de par sa prépondérance dans la structure syntaxique et lexicale de l'énoncé. Ceci nous a amené à parler de langue matrice pour la langue dominante lexicalement et syntaxiquement et de langue enchâssée pour celle qui est invitée et dispose d'une petite proportionnalité. Dans le cas de l'alternance interphrastique que nous abordons ici, le rapport langue matrice/langue enchâssée pose un

problème qui se définit autrement par rapport aux cas vécus dans l'intraphrastique. A ce sujet, Zongo[86] déclare que : *Le problème de savoir quelle langue est matrice et laquelle est enchâssée reste posé. En ce qui concerne les alternances syntagmatique et intraphrastique, le choix est moins ardu dans la mesure où la saturation permet de lever l'équivoque, ce qui n'est pas le cas de l'alternance interpropositionnelle puisque la quantité textuelle dans les deux langues peut être comparable.*

Zongo s'intéresse davantage au repérage des points de joncture entre les différentes propositions tout en cherchant à statuer sur leur nature et fonctions grammaticales. Il parle d'alternance interpropositionnelle pour les propositions dépendantes ainsi que pour les propositions indépendantes.

La position de Zongo (2004) se justifie par le fait que dans l'alternance codique interphrastique, on peut rencontrer des propositions indépendantes totalement monolingues dont chacune est syntaxiquement et lexicalement homogène. Dans ce cas d'espèce, il est difficile de parler de gouvernance de l'espace morphosyntaxique par une seule langue. Chaque langue jouit de son autonomie mais le lien reste cependant sur le plan sémantique. La notion de langue matrice/langue enchâssée se présente sous des formes particulières dans les structures de l'interphrastique. Il estime qu'il faudra se baser sur les fonctions grammaticales des subordonnées ainsi que sur des monèmes fonctionnels pour pouvoir se prononcer sur le statut de chaque langue. Les énoncés complexes qui feront l'objet de nos analyses dans les parties ci-dessous en diront plus sur les statuts de chaque langue en présence de l'autre.

5.2. Les différentes formes de l'alternance interphrastique

Ce chapitre présente les différentes combinaisons des propositions bilingues dans le cadre de l'alternance codique interphrasale. L'étude de cette partie nous conduira à des analyses pertinentes concernant des questions d'ordre sémantico-pragmatiques et morphosyntaxiques ainsi que celles du rapport langue matrice-langue imbriquée.

---

[86] Zongo, Bernard (2004 : 244-245)

5.2.1. Alternance interphrastique entre propositions indépendantes juxtaposées

Du point de vue syntaxique, une proposition dite indépendante est une proposition qui ne dépend d'aucune autre proposition et qui n'en a aucune sous sa dépendance. Dubois (2007) souligne que : « La proposition est une unité syntaxique élémentaire constituée d'un sujet et d'un prédicat. Ainsi, *le plan que j'ai vu hier m'a beaucoup intéressé* comporte deux propositions, l'une dite *principale*, ou phrase matrice, est *le film m'a beaucoup intéressé* ; l'autre, la relative enchâssée dans la phrase matrice, est *que j'ai vu hier*. On appelle *proposition indépendante* une phrase élémentaire ne comportant aucune subordonnée». La définition de Dubois (2007) qui touche au problème de l'existence d'une phrase dite matrice nous amènera à faire ressortir dans le cas de l'alternance codique interpropositionnelle ce point très pertinent. Dans cette partie, nous verrons aussi le cas de séquences constituées de deux ou plusieurs propositions juxtaposées. Par soucis de clarté, nous distinguons deux types de propositions indépendantes, celle dite monolingue qui est totalement constituée des morphèmes de contenu et de morphèmes systèmes premiers d'une seule langue. Le deuxième type de proposition est dit mixte c'est-à-dire qu'elle est composée des morphèmes lexicaux et grammaticaux provenant des deux langues en alternance dans l'énonciation. Chaque proposition monolingue jouit de la syntaxe de sa langue d'origine. Sémantiquement parlant, la somme des propositions constituant l'énoncé switché dégage un seul sens, une seule idée. Cette logique est celle imposée par l'alternance codique interphrasale, elle marque la particularité des propositions switchées par rapport aux propositions monolingues et est contraire à la définition des grammairiens et des spécialistes du monolinguisme.

Dans le cas de l'alternance codique, en effet, il est difficile de parler d'indépendance totale de chaque proposition. Bien qu'indépendantes, l'idée de complémentarité sémantique est toujours présente entre les deux propositions indépendantes juxtaposées. La seconde proposition indépendante, bien que

formulée dans une autre langue, complète l'idée déclenchée par la première proposition.

La question de statut de langue matrice et de langue enchâssée dans l'alternance interphrasale est loin d'être envisagée pour le cas des propositions juxtaposées, car seule l'approche sémantique reste priviligiée ici par rapport à l'approche morphosyntaxique.

5.2.2. Les différentes structures de séquences

Nous n'avons pas procédé systématiquement à la traduction littérale des énoncés ci-dessous pour la simple raison qu'il ne s'agit pas ici d'analyse notionnelle des éléments constitutifs des énoncés[87].

L'alternance codique interphrastique présente les différentes structures suivantes :

5.2.2.1. Enoncés binaires :

A- Énoncé mixte + énoncé français

Ce schème place l'énoncé français en deuxième position, il est attesté dans les exemples ci-dessous :

(1) [C1Er69] : Mbï dois tî tisser relation na lo apë+toi tu vois ça comment ?

/moi/devoir/de/nouer/relation/avec/lui/ne…pas/

« Je ne dois pas nouer des relations avec lui…et toi, comment vois-tu cela ? »

(2) [C2Juva29] : Mbï yeke tî mbï na mbâgë tî PK55+ vraiment je ne m'inquiète pas.

/moi/être/pour/moi/à/côté/de/PK55/

« Je réside vers le PK55. Vraiment, je ne m'inquiète pas »

(3) [C3Dj29]: Mo yeke constater ka â yê nî sô? Est ce qu'il t'arrive d'acheter les produits

[87] Seul le sens global nous semble important.

/toi/avoir/constater/au moins/les/chose/réf./démonstratif/
cosmétiques même pas pour toi+ pour la petite amie ?
« T'es-tu rendu compte de cela ?...que tu achètes les produits cosmétiques non pour toi mais plutôt pour ton amie ? »

(4) [C3Dj35] : Töngana mo bâa sï lo tene na mo nï ke prête awe vas enfiler ton jean et vous
/si/toi/voir/que/lui/dire/à/toi/lui/être/prête/déjà/
partez.
« S'elle te dit qu'elle est déjà prête …vas-y-t'habiller pour partir ».

Les occurrences ci-dessus ne sont que des exemples de ce schème, l'inventaire est bien ouvert. C'est l'une des structures canoniques en syntaxe dans l'alternance codique sängö-français.

B- Enoncé français + énoncé mixte

Contrairement au schème « Énoncé mixte + énoncé français » dans la partie précédente, celui-ci place le français en première proposition et la phrase hybride en seconde position.

(1) [C15Bed13] : Comme l'a dit Mouny ama ici là âmbênî zo ayeke da sô babâ tî âla
/des/autre/personne/pron.réf./exister/dont/père/de/eux/
ayeke bien placé.
/pron.réf./être/bien/placé/

« Comme l'a dit Mouny ama tout à l'heure, il y a des gens dont les parents ont un niveau de vie élevé.»

(2) [C1Cla116] : De toutes les façons, c'est pas normal, ça perturbe le voisin
mo hînga apë wala lo ngbâ tî étudier
/toi/connaître/ne…pas/ou/lui/rester/pour/étudier/.

« De toutes les façons, ce n'est pas normal, ça perturbe le voisin et on ne sait pas s'il était en train d'étudier. »

(3) [C2Juva26] : Y a beaucoup à faire+ soit mbï zî ferme tî mbênî quelque part.
/il y a beaucoup à faire/soit/moi/enlever/ferme/pour/moi/quelque part/

« Il y a beaucoup à faire, je pourrais construire une autre ferme quelque part. »

Les propositions à deux énoncés juxtaposés présentent à nos yeux une structure régulière et très productive en alternance codique. Le français fournit la première proposition, en général principale, et l'énoncé mixte, la seconde ou la subordonnée.

C- Enoncé français + énoncé sängö

Ce schème est presque le même que les précédents. La seule différence est que l'énoncé sängö est monolingue et non hybride comme dans les exemples ci-dessous :

(1) [C14Op4] : Bien sûr comme d'habitude est-ce que les jeunes maîtrisent-ils le cycle ? Eric mo tene nye laâ (toi/dire/quoi/là/) ?

« Bien sûr comme d'habitude, est-ce que les jeunes maîtrisent-ils le cycle menstruel? Qu'en dis-tu Eric ? »

(2) [C2Dj40] : Carole+ parle-moi un peu de tes ambitions+ mo yê tî gä tî mo nye kekerêke ?

/toi/vouloir/de/devenir/pour/toi/quoi/demain/

« Carole, parle-moi un peu de tes ambitions. Que rêves-tu devenir demain ?»

(3) [C3Juva9] : Non+ben+ ce n'est pas synonyme de détester+ peut-être que euh+ andjere na
mbï (pron.réf./plaisant/à/moi/.

« Non, ce n'est pas synonyme de détester cela, peut-être que ça me plaît. »

(4) [C15Dj16] : Je demande l'avis de Tidorine+ les filles par exemples âla kpë ndïä (ils/fuir/loi) ?

« Je demande l'avis de Tidorine, les filles par exemple, respectent-elles la loi ? »

(5) [C15Tid21] : Je dis voilà sâra na mbï (faire/à/moi/).
« Je dis voilà fais-moi cela. »

(6) [C15Bed29] : Il sait qu'il va venir là vraiment lo yê tî bi yê na sembë /lui/vouloir/de/jeter/chose/dans/assiette/
« Il sait que cela se passera, il va corrompre. »

(7) [C16Dj09] : Mais touchant à l'alcool+ nyöngö mânga+ nyöngö âsamba+ mo tene tî mo nye.
/fumer la cigarette/boire les boissons alcoolisées/toi/dire/pour/toi/quoi/

« Que dis-tu de la consommation des boissons alcoolisées et de la cigarette chez un malade ?»

Dans les deux exemples ci-dessus, l'exemple (1) ne présente pas un réel lien sémantique entre la première et la deuxième proposition. On se retrouve avec deux phrases interrogatives qui créent encore un suspens. Dans l'exemple (2), la première proposition est injonctive *Carole parle-moi un peu de tes ambitons* spécifiée plus clairement par la seconde proposition qui est interrogative mo *yê tî gä tî mo nye kekerêke ?*

D- Enoncé sängö + énoncé français

Cette structure syntaxique n'est que l'inversion de la précédente attestée dans l'exemple ci-dessous :

(1) [C13Op11] : ok+ singila+ Baudouin, tu as quelque chose à ajouter la ?

« Merci Baudouin, as-tu quelque chose à ajouter ? »

Le fait que nous n'ayons présenté qu'un seul exemple ne signifie pas que cette structure n'est pas opérationnelle dans le contexte de l'alternance codique sängö-français. Au contraire, nous pourrons dire que les locuteurs bilingues en interactions verbales se maitrisent peu pour préserver le monolinguisme si l'interlocuteur a des penchants pour l'hybridation.

5.2.2.2. Enoncés ternaires : Enoncé mixte + énoncé français + énoncé mixte

Dans cette rubrique, chaque séquence juxtaposée se présente comme une proposition complexe à l'intérieur de laquelle il y a une à plusieurs propositions.

(1) [C2Juva29] : Comme âla bâa actuellement sô ângêrë tî âyê agä cher+cher+
/comme/vous/voir/actuellement/dém./les/prix/de/les/chose/pron.réf./devenir/cher/
âny ama kûê tout ça là+ si vraiment mbï yeke tî mbï na mbâgë tî PK55 vraiment je
/les/aniaml/tout/ça/là/si/vraiment/moi/être/pour/moi/à/vers/de/PK55/
ne m'inquiète pas hein.
« Comme vous l'avez constaté, il y a une flambée des prix même avec la viande aussi. Comme je suis vers le PK55, je ne m'inquièterais pas. »

(2) [C2Juva37] : Na ï ge âmbênî âécole nî sô mo peut tî compter nî na bout des doigts+ c'est
/à/nous/ici/des/autre/les/école/réf./dém./toi/pouvoir/de/compter/réf./au/
l'autre là (xxx) si ce n'est pas PieXII c'est Charles de gaulle+ mais
une fois âla peut tî créer mbênî yê na ïrï tî Centrafrique.
/une fois/vous/pouvoir/de/créer/autre/chose/au/nom/de/Centrafrique/
« A Bangui, on peut compter ces types d'écoles au bout des doigts. Ce sont Pie XII et Charles de Gaulle. A l'exemple de ces écoles citées, ne peut-on pas aussi en créer plus en Centrafrique ? »

(3) [C3Dj29]: Mo ke constater ka âyê nî sô? Est-ce que il t'arrive d'acheter les produits
/toi/avoir/constater/au moins/les/chose/réf./dém./
cosmétiques même pas pour toi+ pour la petite amie ? Non parce-ce que
âkôlï actuellement sô na yâ tî âmbênî âkua hein.
/les/homme/actuellement/là/à/dans/de/des/autre/des/travail/interj./

« T'es-tu rendu compte de cela ?...que tu achètes les produits cosmétiques non pour toi mais plutôt pour ton amie? Il y a aujourd'hui certains qui font cela. »

(4) [C3Lau42] : Et puis tî mbï yê sô ake attirer attention tî mbï mîngi+ ça mal le plus
/et puis/pour/moi/chose/cette/pron.réf./avoir/attirer/attention/de/moi/beaucoup/

souvent+ayeke gï concernant âpeau+âcrême tî zängö terê sô quoi.
/souvent/pron.réf./être/seulement/concernant/les/peau/les/crème/pour/briller/corps

« Ce qui a toujours retenu mon attention c'est l'utilisation des crêmes qui dépigmentent. »

Les questions d'ordre syntaxique dans les différentes propositions juxtaposées nous amènent à revenir sur le statut des idiomes en présence quant au rapport de langue matrice et langue enchâssée. Nous voyons que cette approche est statistique, car cette séquence est très dominée par le sängö. La position médiane et finale des séquences françaises dans cette longue phrase convertit le français en langue enchâssée. Sémantiquement, on stipule que l'idée maîtresse de la séquence provient du sängö dont les propositions dominent la chaîne énonciative.

5.2.2.3. Enoncés quaternaires : Enoncé français + énoncé mixte + énoncé français + énoncé mixte

Cette structure est la plus complexe des propositions étudiées. Dans celle-ci, la séquence est ouverte en français et fermée en proposition mixte. Elle n'est pas très répandue dans le corpus mais néanmoins, c'est une structure existante dans le discours mixte et qui contribue à expliquer la dynamique des deux langues dans l'alternance codique sängö-français.

(1) [C3Dj29] : Beauté génétiquement modifiée+ non mais zo du coup lo ke changer+

/personne/du coup/elle/être/changer/

na yâ tî livre de lecture giriri ï ngbâ môlengê sô atene
/dans/ventre/de/livre/depuis/nous/rester/enfant/que/pron.réf./dire/

Dey n'est pas reconnu par sa mère + ë mû tënë na mo Max (nous/donner/parole/à/Max/.

« Les BGM modifient la forme génétique d'une personne, car on disait dans un livre de lecture que Dey n'a pas été reconnue par sa mère. Nous passons la parole à Max. »

(2) [C15Bed13] : Tu vois comme l'a dit Mouny ama ici là âmbênî zo ayeke da sô babâ

/les/autre/personne/pron.réf./être/là/père/

tî âla ayeke bien placé++comment tu fais tout et même töngana

/de/eux/pron.réf./être/bien/placé/comment tu fais tout et même/si/

mo respecter loi apë.

/toi/respecter/loi/ne…pas/

« Comme l'a dit Mouny ama tout à l'heure, il y a des gens dont les parents ont un niveau de vie élevé. Il y a des personnes qui font tout à leur guise sans aucun respect pour la loi. »

Si nous prenons en compte les observations ci-dessus, il n'est pas question de parler de langue matrice ni enchâssée. Le nombre de séquences constituant cette longue phrase quatripropositionnelle est équitable. Le schème de quatre propositions juxtaposées présente une séquence ouvrante en français et fermante en sängö.

5.3. Alternance interphrastique entre propositions indépendantes coordonnées

Les propositions indépendantes coordonnées comprennent forcément une proposition indépendante en langue X coordonnée à une deuxième proposition en langue Y. Toutefois, il peut y avoir des propositions mixtes coordonnées pouvant présenter un intérêt sémantique commun. L'idée émise par la première proposition indépendante est complétée ou argumentée par celle de la seconde. La présence de la conjonction de coordination n'a aucune influence grammaticale ni sémantique sur la proposition complexe bilingue. On pourrait s'interroger pourquoi n'y a pas de conjonction en sängö dans ce cas-ci. Nous sommes dans un cas où le français se présente comme LM.

(1) [C10Fan4] : Mais c'est sûr+ ne jamais baisser les bras tant qu'ils ont besoin de nous+ nous
les parents *et* töngana ë bûngbi kôlï na wâlï sï ë dü môlengê
/les parents/et/si/nous/unir/homme/avec/femme/si/nous/naître/enfant/
alîngbi ë mû na âla chance.
/ pron.réf./pouvoir/nous/donner/à/eux/chance/
« Mais ce qui est sûr, il ne faut jamais baisser les bras tant qu'ils ont besoin de nous, les parents. Et si nous nous sommes engagés à faire des enfants, nous avons l'obligation de les éduquer»

(2) [C15Bed29] : Question des pousseurs là+c'est la nécessité hein++ils sont vraiment dans le besoin de l'argent *et* âwanî (les propriétaires).

« La question des pousseurs, c'est un problème de nécessité. Ils sont vraiment dans le besoin de l'argent et surtout que cela leur appartient. »

(3) [C10Fan6] : Yâ tî môlengê asûku töngana ballon *et* avec tout ça,
/ventre/de/enfant/pron.réf./gonfler/comme/ballon/et/avec/tout/ça/
on a toujours envie de faire des enfants.
« Des enfants malformés avec des ventres ballonnés, mal traités et sans habits. Malgré tout cela, on a toujours envie de faire des enfants. »

(4) [C1Cla116] : Lo ngbâ tî étudier *et* l'autre met la musique à fond.
/lui/rester/pour/étudier/….
« Il est en train de lire et l'autre met la musique à fond. »

(5) [C11NN27] : Normalement ça devait être bien avant la fête pour tenir compte de l'histoire du pays *et* afa na âmôlengê tî tene âla hînga histoire tî ködörö tî âla.
/pays/et/pron.réf./montrer/à/les/enfant/pour/dire/ils/connaître/histoire/de/pays/

« Normalement, cela devait se faire bien avant la fête pour permettre à la population de connaître l'histoire du pays et ses grands moments qu'on commémore.»

La conjonction de coordination *et* montre la frontière syntaxique entre les deux propositions indépendantes. Les propositions en français changent

régulièrement de positions, tantôt se plaçant en début de séquence, tantôt en deuxième position. D'une manière générale, dans le cas de l'alternance codique, les propositions, même indépendantes et coordonnées, font voir qu'il y a accentuation de la complémentarité sémantique et cette complémentarité sémantique des propositions est une condition sine qua non de l'alternance interphrastique. C'est ici qu'on relève la dynamique de l'alternance codique interphrasale sängö-français.

5.4. Alternance interphrastique entre propositions dépendantes

La proposition dépendante ou proposition subordonnée est toute proposition qui contient un pédicat verbal et qui est subordonnée à une autre. Dans le cas de l'alternance codique, si la principale est en sängö, la subordonnée quant à elle est énoncée en français et vice versa, et ne pourrait pas être utilisée comme une phrase simple. On classe les subordonnées selon le mot introducteur ou les contextes sémantiques. Dubois (2007) précise que : *le rapport de subordination est exprimé par les conjonctions de subordination comme si, quand, comme et que et les composés de que, par les relatifs et par les interrogatifs indirects.*

Pour déterminer la fonction de la proposition dépendante, Martinet[88] dit que : *cette fonction est indiquée soit par la position de l'élément nouveau par rapport à l'unité auprès de laquelle cet élément exerce sa fonction, soit au moyen d'un monème fonctionnel*.

A propos des monèmes fonctionnels dont parle Martinet, Dubois (2007) spécifie que *La langue utilise des monèmes fonctionnels pour l'introduction d'unités qui ne comportent pas en elles-mêmes, dans leur signification, leur rapport au reste de l'énoncé. Le rapport à l'énoncé est alors spécifié par un ou divers autres monèmes, dont c'est là le rôle et qu'on appelera monèmes fonctionnels.*

Abordant la question de la subordination dans le même sens que Martinet et Dubois, Mounin (1974) précise que la subordination est *un type de*

[88] Martinet, André (2012 : 140)

détermination d'une proposition dite principale, par une autre complétive, qui lui est rattachée soit par un pronom relatif (subordonnée realative), soit par le sens. Ces définitions qui sont propres au français ne sont pas loin des réalités linguistiques du sängö. La langue sängö emploie des suites d'énoncés nominaux et/ou verbaux, soit simplement juxtaposés, soit reliés par un connectif. Ces énoncés dépendent les uns des autres, ne serait-ce que par leur relation au temps. Le plus souvent, l'énoncé principal précède l'énoncé subordonné.

5.4.1. Différents types de propositions dépendantes ou subordonnées.

Dans cette partie, nous mettons un accent sur les monèmes fonctionnels qui permettent de marquer les différents types de propositions dépendantes ou subordonnées ainsi que les fonctions syntaxiques y relatives. Mounin (1974) définit le monème fonctionnel comme *un monène qui a pour rôle de marquer la fonction syntaxique d'autres monèmes*. Les conjonctions, les adverbes ou autres invariables ainsi que des connectifs en sängö seront définis comme des monèmes fonctionnels. Les différentes propositions dépendantes qui s'inscrivent dans le cadre de cette analyse traduisent les expressions d'attribut du sujet, la complétive, de cause, de conséquence, d'opposition, d'interrogation, de condition et de but. L'identification des propositions dépendantes se basera sur des critères de fonctions syntaxiques et sur des contenus sémantiques.

5.4.1.1. Alternance interphrasale où la proposition dépendante traduit l'expression d'un attribut du sujet

En français, la proposition subordonnée attribut est une proposition introduite par la conjonction *que* et venant après certaines locutions formées d'un sujet et du verbe être. Dans le cadre de l'alternance interphrastique sängö/français, certains verbes sängö tels que *yeke/ke, adu*, etc. équivalant à des verbes d'état du français permettent aussi d'identifier l'attribut dans la subordonnée.

Dans le cas des propositions dépendantes, si la proposition principale est en français, la subordonnée est en sängö comme dans les exemples suivants :

(1) [C1Mht73] : Il n'est pas dit que *ayeke gï mo ôko laâ sï mo lîngbi tî dutï gî na*

/……/pron.réf./être/seulement/toi/un/qui/toi/pouvoir/de/rester/seulement/dans/

yâ tî vaka nî sô apë.

/ventre/de/quartier/spéc./ce/ne…pas/

« Tu ne dois pas te contenter que de toi dans ce quartier.»

Dans cet exemple, on se base sur la présence de l'attribut introduit par la formulation *il n'est pas dit que* bien que non propositionnelle mais c'est la partie française qui nous intéresse.

(2) Exemple : Il faut a déféré lo + *condamné à mourir.*

/il faut/pron.réf/déférer/lui/condamner/à/mourir/

« Il faut qu'il soit condamné à mort et incarcéré. »

Dans cet exemple, il y a une forme élliptique du verbe d'état « être » devant introduire l'attribut *condamné à mourir*. On se base sur la présence de l'attribut introduit par *ayeke*, bien que non propositionnel, au sein de la proposition sango complément du verbe dire.

(3) [C3Juva9] : Non+ben+ ce n'est pas synonyme de détester+peut-être que euh *andjere na mbï*

(pron.réf/plaire/à/moi/)

« Non, ben, ce n'est pas synonyme de détester, peut-être que cela me plaît.»

Le fait que les propositions principales soient considérées comme des phrases matrices ainsi que la présence d'une conjonction en français, amène à positionner la langue française dans ce cas précis comme une langue matrice par rapport au sängö dans l'alternance interphrasale français/sängö.

D'autres propositions dépendantes sont attestées dans notre corpus :

5.4.1.2. Alternance interphrasale et l'expression de la cause

La conjonction *parce que* reliant la proposition principale et la subordonée est le monème fonctionnel permettant d'établir la relation de cause. En sängö, la locution *ngbanga tî sô* qui est son équivalent est le relieur des propositions

principale et subordonnée. L'usage de la conjonction parce que est très fréquent dans des constructions en sängö même par des sängöphones non bilingues. Dans le cas précis de cette étude, elle intervient pour introduire une conjonctive dans l'une des langues en alternance. Quelque fois, nous pourrous parler de juxtaposition entre deux propositions même s'il existe une conjonction qui débute la causale lorsqu'il y a absence de conjonction en tête de la proposition exprimant la cause. .

(1) [C3Dj35] : Non, moi, je le dis parce que *hein töngana mbï löndö tî tene na Valentine fafadë sô.*

/non, moi, je le dis parce que/interj/si/moi/se lever/pour/dire/à/Valentine/tout de suite/

« Comme je venais de le dire tout à l'heure à Valentine.»

(2) [C10Fan4] : âla remplacer ë *parce que l'enfant passe, c'est la jeunesse qui la remplace.*

« Les enfants nous remplacent parce que après nous, c'est la jeunesse qui vient.»

(3) [C1Lau101] : Oui, *parce que na mbênî tângo lânî ï bâa Monsieur le Maire azîa âmbênî âsandûku.*

/oui/parce que/à/certain/temps/l'autre jour/nous/voir/Monsieur le Maire/ pron.réf/

Laisser/des/autre/des/valise/

« Oui, parce-qu'un jour, nous avons vu Monsieur le Maire déposer certaines caisses.»

(4) [C15Dj26] : Y a cette question de contestation *parce que les gens estiment que ndïä nî sô agä na âla kpälë.*

« Il y a cette question de contestation parce que beaucoup de personnes estiment certains textes poussent à la révolte.»

(5) [C9Lau12] : Mo dü môlengê *parce que un jour ânde mo viyêe.*

/toi/naître/enfant/parce que/un/jour/plus tard/toi/vieillir/

« Il faut faire des enfants avant de vieillir.»

(6) [C10TNH1] : Ngbanga tî nye ? *Parce que âmbênî âzo mîngi âkötä kôlï na âkötä wâlï töngana ë sô ayeke längö gï na âkêtê môlengê.*

« C'est parce que beaucoup d'hommes et de femmes adultes pratiquent la pédophilie. »

(7) [C11Céd13] : Vu disponibilité tî ï et puis pauvreté *parce que+il faut les moyens financiers n'est-ce pas ?*

« Vu nos problèmes et notre pauvreté, nous ne pourrons rien réaliser. »

(8) [C19Er1] : Ë tö ndâ nî na mo (/nous/commencer/début/spéc./avec/toi/

Stanislas+ toi+ t'es *un jeune homme*+ t'es *Etudiant*+ ça t'arrive souvent

d'être connecté sur Face book que sur ton téléphone portable quand tu es en classe ?

« Alors Stanislas, comme tu es un jeune étudiant, te connectes-tu souvent sur Face book ou sur ton téléphone portable quand tu es en classe ? »

(9)[C3Dj029] : Est-ce que+ il t'arrive d'acheter les produits cosmétiques même pas pour toi+ pour la petite amie ? *Non parce que akoli actuellement sô na yâ tî âmbênî âkua hein.*

/non parce que/des/homme/actuellement/qui/dans/de/des/autre/des/travail/

« Est-ce qu'il t'arrive parfois d'acheter des produits cosmétiques aux petites amies ? Non, parce que certains hommes se sont lancés dans leur usage. »

Dans les phrases (1) et (3), l'expression de la subordiantion en sängö est introduite par la conjonction *parce que* exprimant la cause et la principale est en français. Comme nous l'avons dit plus haut quant au statut de langue matrice ou proposition matrice, si on voit bien, dans les trois phrases (1), (3) et (9), les subordonnées sont plus longues que les principales. L'exemple (4) porte l'AC avec la complétive *ndïä*..... Peut-on se baser sur ce critère de longueur pour

affecter le statut de langue matrice à la partie longue ? Cette question nous ramène à réfléchir davantage sur les critères de détermination du statut de la langue dans l'interphrasale.

5.4.1.3. Alternance interphrasale entre principale et complétive

On parle de complétive pour toutes les propositions pouvant occuper la fonction de complément d'objet direct et indirect. On peut également retrouver la subordonnée complétive avec la fonction de sujet, attribut, complément du nom ou de l'adjecif comme dans certains énoncés qui suivront. Dans certains énoncés, la complétive est introduite par la conjonction de subordination que, et dans les autres il y a juxtaposition sur le modèle syntaxique du sängö.

Il faut aussi noter que notre analyse tient seulement compte des occurrences du corpus dont nous disposons et que les deux grammaires en alternance sont mises en examen dans ce cas d'espèce.

Les exemples ci-dessous nous permettent de vérifier les arguments que nous venons d'avancer :

(1) [C2Juva26] : Y a beaucoup à faire soit que *mbï zî mbênî ferme quelque part.*

« Il y a beaucoup de choses à réaliser, construire une ferme quelque part par exemple. »

(2) [C2Juva37] : ça veut dire que *na yâ tî classe nî ôko cent quelque sô na yâ nî.*

/avec/ventre/de/classe/réf./une/cent quelque/qui/avec/ventre/réf/

« Tout revient à croire qu'une classe peut contenir une centaine d'élèves.»

(3) [C9Daz11] : On est en train de dire que *ânombre tî âwâlî ahôn tî âkôlï.*

/des/nombre/de/des/femme/pron. réf./dépasser/de/des/homme/

« Aujourd'hui, on peut affirmer qu'à Bangui, le nombre des femmes dépasse celui des hommes.»

(4) [C11Op12] : Mbï penser *Cédric aussi apeut*.

« Je pense que Cédric est aussi capable de faire quelque chose. »

(5) [C14Er7] : Mbï penser na ûse kâpä tî émission sô *nous allons suivre leurs réactions*.

« Je pense que nous allons suivre leurs réactions pendant la deuxième étape de cette émission. »

Dans cet exemple, l'énoncé est structuré selon les règles syntaxiques du sängö. L'absence d'un élément relieur entre les deux propositions traduit non seulement la juxtaposition mais aussi la prévalence de la norme syntaxique de la première proposition en sängö sur la proposition en français. Le sängö se positionne comme LM ici.

Dans l'exemple (1), la subordonnée complétive est la proposition en sängö que *mbï zî mbênî ferme quelque part* et la proposition principale est en français. En (2), l'énoncé *ça veut dire* est la proposition principale et *que na yâ tî classe nî ôko cent quelque sô na yâ nî* est la subordonnée ou dépendante. L'exemple (3) a placé le français en proposition principale : *On est en train de dire* et le sängö en subordonnée *que ânombre tî âwâlî ahôn tî âkôlï*. Les remarques faites en 1, 2,3 sont valables pour les exemples 4 et 5.

5.4.1.4. Alternance interphrasale avec l'expression de la conséquence

Les expressions relatives à la notion de conséquence ou (consécutives) sont toujours à l'indicatif dans notre corpus si elles sont construites en français et en mode ponctuel ou réel si les propositions sont en sängö ou obéissent à la syntaxe du sängö. Contrairement aux circonstancielles de but, qui sont déplaçables, elles sont placées après la proposition principale. Les consécutives[89] font en effet l'objet d'une assertion indépendante de celle de la principale. Ces caractéristiques sont attestées dans les exemples ci-dessous :

[89] Ce concept dans ce cas précis prend en compte des critères sémantiques à partir de notre corpus.

(1) [C2Juva29] : Mbï yeke tî mbï na mbâgë tî PK55 *vraiment je ne m'inquiète pas*.

/moi/être/pour/moi/à/côté/de/kilomètre 55/

« Je suis vers le PK55 vraiment je ne m'inquiète pas. »

(2) [C3Dj29] : Beauté génétiquement modifiée *mais zo du coup lo ke changer*

/personne/du coup/ lui/avoir/changer/.

« Les BGM modifient la forme génétique d'une personne.»

Dans cet exemple, nous dirons qu'il y a deux phrases reliées par le connecteur oppositif *mais*, dont la deuxième exprime une conséquence.

(3) [C] : C'est tellement fort que *taâ mbï aïe mbï* tï fille *sô*.

/vraiment/moi/interj./moi/tomber/fille/ce/

« C'est tellement fort que je suis tombé amoureux de cette fille.»

Il existe un lieu logique entre les propositions complexes jxutaposées.

Dans les exemples (1) et (2), la deuxième proposition (indépendante) exprime la conséquence. La première, implicitement et, la deuxième, à travers le connecteur *du coup*. Dans l'exemple (3), on voit que la conjonction permet de relier l'expression traduisant la conséquence *c'est tellement fort* qui est complétée par la partie sängö.

5.4.1.5. Alternance interphrasale et l'expression de l'opposition

L'opposition est exprimée par des adverbes tels que *non, mais* dont la fonction est d'exprimer les contrastes. Placés en initiale de propositions pour exprimer l'opposition dans le cadre de l'alternance codique sängö-français, ils permettent de construire des idées contrastives à celles des propositions principales. Les énoncés complexes ci-dessous nous permettent d'illustrer nos propos.

(1) [C10Fan4] : ë sâra na âla gï pâsi +*non franchement, il faut jeter les voiles*.

/nous/faire/à/vous/seulement/souffrance/non franchement il faut…. /

« Nous les avons assez fait souffrir. Non, cela doit cesser. »

(2) [C1Lau50] : Nous avons besoin des uns et des autres *mais âmbênî abâa atene ï*

/des/autre/mais/pron.réf/voir/pron.réf/dire/

Yê tî ânï alîngbi kûê awe.

/chose/de/eux/pron.réf/suffir/tout/déjà/

« Nous avons besoin les uns et les autres, mais certaines personnes se disent se suffir à elles-mêmes.»

(3) [C16OP007] : Mbï penser âzo ayeke sâra mbeto nî encore apë+ c'est que âzo

/moi/penser/des/personne/pron.réf/avoir/faire/peur/réf./encore/pas/c'est que/des/pers/

ayeke ge mîngi tî sâra dépistage tî âla et puis tî accepter résultat nî comme il le faut+

/pron.réf/être/ici/beaucoup/pour/faire/dépistage/de/eux/et puis/pour/accepter/résultat/

mais c'est pas une bonne information jusqu'à actuellement.

« Je pense que les gens n'en n'ont plus peur, de plus en plus de personnes viennent se faire dépister et acceptent les résultats comme il se doit mais cela n'est jusqu'ici considérée comme de bonnes nouvelles. »

(4) [C19Clea8] : C'est ta bête noire qu'il faut être connecté à suivre ce cours-là pour pouvoir comprendre le cours *mais non+ âmbênî masëka atene hein+mathématique*

/pouvoir le cours mais non/des/autre/jeune/pron.réf/dire/interj/mathématique/

nî+ math nî sô bête noire tî nï laâ.

/référent/mathématique/réf./dém/bête noire/de/lui/en question/

« Un cours étant ta bête noire, il faut le suivre pour mieux le comprendre mais certains jeunes considèrent toujours la mathématique comme une bête noire. »

Les propositions exprimant l'opposition sont introduites par les expressions suivantes : « non franchement » (1), « mais âmbênî » (2), « mais» (4), « mais non » (5).

5.4.1.6. Alternance interphrasale et l'expression de l'interrogation

L'expression interrogative fait souvent appel à l'interrogation dite « partielle ». Grevisse[90] précise que l'on parle d'*interrogation partielle lorsque la question porte sur un élément de la relation prédicative : ay ant posé un « thème » c'est-à-dire quelque chose de connu, on attend un rhème c'est-à-dire une information nouvelle.*

Les exemples ci-dessous peuvent attester nos arguments :

(1) [C17Lau28] : Mbï tene *que signifie le CNLS ?*

/je/dire/que/signifie/le/sigle/

« Je voudrais savoir que signifie le CNLS[91] ?

(2) [C15Dj003] : Donc, na bängö ndo tî mo âjeunes tî Centrafrique ayeke kpë ndïä

/donc/en/voy
ant/place/de/toi/les/jeunes/de/Centrafrique/pron.réf/avoir/fuir/loi/nég./

apë+ alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? Les jeunes centrafricains dont tu fais partie ?

---

[90] Grevisse, Maurice (1986 : 345)

[91] Centre National de Lutte contre le SIDA (Bangui).

« Donc, selon votre regard, les jeunes centrafricains ne respectent pas les lois. A ton avis, les jeunes centrafricains dont tu fais partie respectent-ils la loi ? »

Dans les exemples ci-dessus, chaque énoncé complexe présente une certaine spécificité quant à son contenu. L'exemple (1) présente l'énoncé sängö *mbï tene* « je dis » comme la proposition principale avec le verbe *tene* « dire » qui régit la subordonnée en français « que signifie le CNLS ? ». La proposition principale *mbï tene* « je dis » laisse introduire directement une proposition interrogative complétive en français qui se présente sous la forme d'un COD « qu'est-ce que le CNLS ? »

L'exemple (2) présente une interrogation directe exprimée par une proposition principale. La première proposition posant les faits est formulée en sango et l'interrogative l'est en français avec *alors, à ton avis, est-ce que...*

5.4.1.7. Alternance interphrasale et l'expression de la condition

Les expressions de la condition relevées dans notre corpus mettent un accent particulier sur la conjonction *si* qui introduit la condition, parfois renforcée par töngana, son équivalent fonctionnel en sängö. Les règles grammaticales des deux codes se conservent dans chaque proposition où la langue est matrice.

Les exemples ci-dessous sont plus illustratifs.

(1) [C2Juva26] : Donc au fait, *sï töngana lêgë nî apë* y a beaucoup à faire.

/donc/au/fait/si/route/réf./nég./y a beaucoup à faire/

« Si nous échouons, il y a d'autres choses à faire. »

(2) [C9Lau3] : *Si les filles ont toujours des clients*+elles vont continuer

tôngana âla gue sï ngêrë ayeke da.

/si/ils/partir/et que/prix/pron.réf./être/là/

« Si les filles ont toujours des clients, elles vont toujours continuer à se prostituer.»

(3) plan A ayeke daa sï plan B ayeke däa aussi. Donc au fait+ *sî töngana lëgê nî*

/plan A/pron. réf./exister/si/plan B/ pron. réf./exister/aussi/…./si/route/réf./

apë+ y a beaucoup à faire

/ne…pas/…..

« Il deux plans à savoir le plan A et le plan B. Si les deux ne réussissent pas, il y a d'autres choses à faire dans la vie. »

L'exemple (1) présente une structure complexe quant à la disposition de la subordonnée conditionnelle en sängö *sï töngana lêgë nî apë* « si cela échoue » précédée d'une locution conjonctive *donc au fait* et suivie de la proposition en français *y a beaucoup à faire* qui propose une alternative à la conditionnalité.

L'exemple (2) semble complexe car les deux propositions alternées semblent poser des conditions. La proposition conditionnelle *Si les filles ont toujours des clients* est suivie de la proposition principale *elles vont continuer tôngana âla gue sï ngêrë ayeke da* « elles vont continuer si elles gagent des marchés ». Cet exemple présente donc une double condition mais l'AC ne concerne à proprement parler que la 2e proposition. Dans l'exemple (3), la condition est introduite par *sî töngana* en sängö suivi d'une phrase en français qui complète l'idée du conditionnel dont les faits sont expliqués dans la première proposition en sängö.

5.4.1.8. Alternance interphrasale et l'expression du but

Dans le cas du code switching sängö-français, il est parfois difficile de spécifier les règles régissant l'expression de la finalité dans l'une ou l'autre langue. Il arrive que la proposition dépendante ou même la principale soit hybride et du coup, il y a mélange d'éléments grammaticaux des deux langues dans une même proposition. Pour l'unique exemple relevé dans notre corpus sängö-français ci-dessous, la préposition *pour* et la locution en sängö *tî tene* « pour que » traduisent simultanément l'expression de but.Nous assistons ainsi à une double finalité.

[C11Céd13] : *Pour financer une fête* tî tene ague na lêgë nî il faut nginza.

/……/pour/dire/pron.réf./partir/à/route/spéc./il faut/argent/

« Pour faire réussir une fête, son financement nécessite suffisamment de l'argent. »

Le but peut être exprimé en français aussi bien qu'en sängö grâce à la préposition *pour* ou ses équivalents en sängö.

5.4.1.9. Alternance interphrasale et l'expression de la manière et de la comparaison

L'expression de la manière et de la comparaison dans une structure morphosyntaxique hybride est différente de celle qui aurait dû apparaître dans une syntaxe monolingue en français. Deux marqueurs s'offrent pour identifier l'expression de la manière, soit en posant la question *töngana nye* « Comment » en sängö ou tout simplement « Comment » en français. Les deux idiomes utilisent les mêmes équivalents. Il arrive parfois que ce soit le contenu sémantique de la proposition à l'aide de certains déictiques qui permet d'identifier ce sémantisme.

Dans cette rubrique, le sängö reste la langue matrice à cause de la diversité lexicale qu'il répand dans les propositions hybrides. Comme nous venons de le dire, les adverbes « comme » et « töngana » expriment l'idée de manière et/ou de comparaison comme dans les exemples ci-dessous.

(1) [C2Juva26] : Soit mbï étudier *comme ye so nî+ comme fondateur nî.*

/soit/moi/étudier/comme/chose/ce/réf/comme/fondateur/réf/

« Soit, je le fais comme étant le fondateur. »

(2) [C3Car22] : Si töngana lo zi ongle ti lo ayeke ndjönî apë+ *c'est comme panarie*

/si/lui/enlever/ongle/de/lui/pron.réf/être/bien/ne…pas/

quoi.

« Si elle se permet d'enlever les faux ongles, elle présente des ongles qui ressemble à la panarie. »

(3) [C7Yo2] : Et puis ton oncle ….*on dirait que c''est trop saleté pire que le camambert* + *ti âla sô afü* (pour/eux/là/pron.réf/puer/

« Le Pilote de l'avion a refusé de prendre la pate de haricot ngoroboro sous prétexte qu'il dégage. Et pourtant, le Camembert est plus puant que le Ngoro boro. »

(4) [C10Fan6] : Yâ ti môlengê asuku *töngana ballon* et avec tout ça, on a toujours

/ventre/de/enfant/pron.réf/gonfler/comme/ballon/

envie de faire des enfants.

« Ay ant déjà des enfants en mauvais état avec des ventres ballonnés, les gens continuent à en faire davantage sans se soucier. »

Nous avons dans les exemples (1), (2) et (4), des expressions nominales traduisant l'idée de comparaison. En (1) il s'agit, à travers la comparaison, d'exprimer la manière suivant laquelle se déroule l'action verbale. L'exemple (3) qui présente des propositions juxtaposées semble planer l'idée de doute sur l'expression de comparaison avec l'usage du conditionnel *on dirait que*…. qui masque un peu la comparaison.

Chapitre 6 : Les fonctions conversationnelles de l'alternance codique sängö-français

6.0. Introduction

Ce chapitre qui s'inscrit dans le cadre de l'alternance codique interphrasale et aussi de l'analyse du discours de Gumperz[92], s'intéressera beaucoup plus aux contextes pour évoquer les différentes fonctions que joue l'alternance codique dans l'acte énonciatif. Dans le cas précis de notre travail, neuf (9) fonctions se dégagent de l'alternance codique sängö-français, chacune présentant une spécificité. Nous sommes parti des fonctions évoquées par Gumperz (1989b) pour faire ressortir d'autres types de fonctions qui se sont révélées au cours de nos analyses. Les fonctions ci-dessous énumérées en sont explicites.

Nous ne nous interesserons dans ce chapitre qu'à une simple traduction, la traduction littérale qui est réservée à l'analyse grammaticale n'apparaitra pas.

6.1. Les différents types de fonctions de l'alternance codique sängö-français

Comme évoqué ci-dessus, neuf fonctions se précisent dans l'alternance codique sängö-français et se présentent comme suit :

6.1.1. Les citations et le discours rapporté

Pour cette partie, nous allons nous fonder sur les définitions de Grevisse et de Rosier. Nous justifions le choix de ces deux chercheurs par les raisons suivantes : les définitions de Grevisse ont une importance du point de vue grammatical pendant la transposition du discours A dans le discours B. Rosier (1997) s'intéresse tant à l'aspect syntaxique que sémantico-pragmatique de l'énonciation.

---

[92] Gumperz, John (1989b : 73)

Pour Grevisse (1990), le discours rapporté *consiste à rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un, non plus en les citant textuellement, mais en les subordonnant à un verbe principal du type dire : le lion dit qu'il avait dévoré force mouton*. Ici, il est important de mettre l'accent sur la présence du verbe principal que la grammaire traditionnelle qualifie de verbe introducteur.

Pour Rosier[93], *Le discours rapporté (DR) constitue, on le sait, une énonciation sur une autre énonciation. Il suppose, en effet, une mise en relation de deux événements énonciatifs dont l'un, l'énonciation citante, intègre ou annonce l'avènement de l'autre, l'énonciation citée. Au cours de ce processus se trouve l'énonciateur du discours citant qui, en rapportant le discours de l'autre, l'extrait de son cadre originel pour le mettre en perspective en l'actualisant et en lui donnant un éclairage personnel par le biais de multiples moyens. (...) Rapporter le discours d'autrui dans son énonciation en cours, revient d'une part, à le recycler, c'est-à-dire, à le remettre dans un nouvel ordre énonciatif.* Rosier poursuit en disant qu'il faut entendre par DR *les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte le discours d'autrui (il dit que) ou son propre discours (je lui ai dit que). Rapporter signifie donc, citer, c'est-à-dire reproduire ou interpréter un discours.* Pour Rosier, l'énonciateur doit faire recours à des unités linguistiques, des expressions formulaires dans le discours du locuteur responsable de l'énonciation. Elle a également visé la contextualisation, le contenu sémantique et le contexte situationnel qui influencent la forme et le contenu linguistiques pendant le transfert d'une partie d'énonciation dans une autre.

Grevisse quant-à lui, met spécifiquement l'accent sur les éléments linguistiques qui participent à la construction du discours rapporté. Les verbes locutoires « dire, déclarer, etc. » qui sont le plus souvent usités pour introduire le propos cité peuvent subir des modifications temporelles ou modales. Ces modifications sémantico-pragmatiques, constituent ce que Rosier appelle la « décontextualisation ». Le verbe locutoire ou tout simplement, le verbe introducteur précède souvent linéairement souvent l'énonciation citée. Ces

[93] Rosier, Laurence (1997 : 157)

quelques définitions nous permettent d'aborder les différentes formes du DR dans les parties suivantes.

6.1.1.1. Les citations

Les citations comme le précise Rosier (1997), constituent des discours rapportés. Ce sont des déclarations, des définitions formulées par un auteur donné sur une question donnée auxquelles d'autres personnes font recours en les intégrant à leurs propres propos à l'aide d'unités linguistiques à caractère propositionel dans le souci de confirmer ou, d'expliciter leurs pensées.

Dans le cas de la citation, il existe à l'intérieur de la phrase complexe des unités sémantiques (verbes, déterminants nominaux, adverbes, etc.) qui précèdent l'élément cité. La position même de l'élément cité joue aussi un rôle crucial dans la citation comme le montrent les exemples ci-dessous. Les citations se présentent sous deux formes :

A- La citation d'îlots textuels

Les *îlots textuels désignent dans une autre acception de textuel des fragments de textes non propositionnels*[94]. Non seulement que ces segments échappent à une caractéristique propositionnelle, ils se présentent dans le corpus comme des textes techniques. Cette hypothèse applicable à ce cas précis peut être illustrée par les exemples ci-dessous.

(1) [C13OP1] sî mbï kîri na thème tî lisorö…. on a un angle c'est quoi ?

« Pour revenir à notre sujet de conversation, il s'agit des principaux mécanismes du cycle menstruel et aussi un autre sujet, n'est-ce pas Baudouin ? »

(2) [C1Er65] Laurice surtout na yâ tî amour + amour adépasser âyê sô+ *les religions, les quoi, les petits consorts.*

[94] Dendale, p (2005/2006).

« Laurice, si nous voyons bien, l'amour a traversé toutes les frontières à savoir la religion et les autres considérations. »

Dans l'exemple (2), il y a absence de verbe mais l'énumération intervient après le démonstratif *sô* dans *âyê sô* « les choses telles que ».

(3) [C18Yol5] Oui+ mbï tene ge fadë mbï tene yê sô aîri nî *abus sexuel* ayeke tî sô na milieu tî âjeunes mîngi.

« Oui, je disais tout à l'heure que la question d'abus sexuel concerne presque tous les milieux des jeunes. »

Dans l'exemple (3), on a utilisé le verbe *îri* « appeler » pour désigner un fait donné. Ici, le sängö permet de dynamiser l'AC car la phrase en sängö à l'aide d'une expression verbale *sô aîri nî,* permet d'énumérer des faits produits en français.

(4) [C19Er1] Pätärä tî ë+ ë pîka nî na ndö tî âyê tî sängö+ *les nouvelles technologies+ les téléphones portables+ les MP3+ les ordinateurs.*

« Notre débat se déroulera autour des questions relatives aux Nouvelles Technologies, les téléphones portables, les MP3 et les ordinateurs. »

Enfin dans l'exemple (4), le verbe de l'énumération n'existant pas, l'adverbe *comme* est placé après le syntagme pour déclencher le processus de l'énumération. Le locuteur bilingue a toujours à sa disposition des procédés très simples pour lui permettre de glisser ou enchâsser des mots afin d'illustrer les idées qu'il avance.

Nous retenons dans cette partie les syntagmes îlots que nous pourrons qualifier de textuels selon les propres termes de Nolke et Flotum tels que *les principaux mécanismes du cycle menstruel (1), les religions, les quoi, les petits consorts(2), abus sexuel (3) et les nouvelles technologies, les téléphones, les MP3, les ordinateurs* (4) apparus dans leurs aires syntaxiques sous formes d'énumération pour élucider une idée évoquée par le locuteur. La diversité des origines des mots qui construisent ces îlots nous amène à appuyer les idées de Nolke et de Flotum qui parlent de polyphonie linguistique. Les deux langues ont aussi joué chacune un rôle significatif dans les citations.

B- Comme références de passages de textes juridiques, de lois et de livres

Dans cette rubrique, nous mettons en relief des citations de passages ou de références de textes juridiques auxquels les magistrats recourent pour justifier leurs prises de positions vis-à-vis des délits commis par des individus dans leur communauté, des lois et des conventions organiques qui réglementent la société civile. Dans les exemples ci-dessous nous mettons en relief la spécificité des citations qui marquent une fois de plus une certaine distanciation par rapport au discours rapporté.

(1) [C10TNH1] : Ndia ti ködörö tî ë + mbîrîmbîrî yê sô a îri nî code pénal++ töngana mo mu nî na ye so a iri nî *chapitre sept(7) atene : des crimes et des délits envers les enfants et la femme et* puis töngana mo mu ye so amundju atene : *section première* mo mä atene *des délits envers l'enfant* et töngana mo mû âsura nî wala â article nî+ mo mu euh ! ngbangbo okü na ndönî ûse asï na ngbangbo balë ôko na ndönî ôko atene article cent deux à cent onze (…)Yê sô aîri nî *conventions relatives aux droits de l'enfant* ayeke da sô Bêndo Tî Gîgî sô atene Nations-Unîes+âzo lânî asû mabôko tî âla na gbenî na längö balë ûse tî ndje tî Novembre längö balë ûse na ngömbayâ ngû sâki ôko na ngbangbo ngömbayâ na balë myombe na ngömbayâ tî tene le 29 Novembre 1985 na mbâgë tî Génève na Suisse+ et yê sô âmundjû akîri aîri atene *charte africaine des droits de l'enfant* ayeke da (…) ayeke sâra na mo yê sô atene *déchéance d'autorité parentale* + mo lîngbi tî tene mo dutï tuteur tî môlengê pëpe++ et yê sô âmundjû aîri nî *peine complémentaire* ayeke da+ mo lîngbi tî tene mo zîa ïrï tî gä gbia tî ködörö sô âmundjû aîri nî *Droit civique* tî mo++ mo perdre nî.

« Le chapitre sept (7) du code pénal centrafricain a défini ce qu'on appelle *des crimes et des délits envers les enfants et la femme.* Et, en sa section première on parle *des délits envers l'enfant*. Il existe au niveau du conseil de sécurité des Nations-Unies ce qu'on appelle *des conventions relatives aux droits de l'enfant* (….) par les membres permanents siégeant le 29 Novembre 1985 à Genève, siège des Nations-Unies. Il y a aussi ce qu'on appelle *la Charte Africaine*

des Droits de l'Enfant qui peut décider de ce qu'on appelle *la déchéance parentale* qui empêche à une personne d'assurer la tutelle d'un enfant en cas de délit y relatif. Il est aussi prévu des peines complémentaires qui impute ce qu'on qualifie de *droit civique* à un citoyen de briguer la présidence de la République ou tout autre droit de citoyenneté. »

Dans ce long extrait, on a l'impression qu'il s'agit d'un discours rapporté à cause de la présence du verbe *tene* « dire» qui précède les syntagmes îlots en français suivants : *des crimes et des délits envers les enfants et la femme, section première, des délits envers l'enfant* et *article cent deux à cent onze, déchéance d'autorité parentale, peine complémentaire* et *Droit civique.* Le début de constructions avec les expressions telles que ce *qu'on appelle…* Et *ce qu'on qualifie de…* En effet, il s'agit tout simplement des références au code pénal centrafricain. Le syntagme sujet *Ndïä tî ködörö tî ë* « La loi de notre pays » placé en début de séquence est le sujet du verbe de la citation. Son sens permet de contextualiser la situation énonciative à un cadre purement national. Le locuteur étant un magistrat, celui-ci a fait recours aux textes juridiques pour argumenter ses propos lors de son intervention. Nous sommes dans le cas des citations des références des textes juridiques. Quant aux syntagmes nominaux suivants : « conventions relatives aux droits de l'enfant », « charte africaine des droits de l'enfant », ceux-ci font allusion aux textes des conventions internationales relatives aux situations des enfants en Afrique.

(2) [C3Dj29] : Na *yâ tî livre de lecture* « dans un livre de lecture » giriri ï ngbâ môlengê sô atene « lorsque nous étions enfants » : [Deye ; Dey] n'est pas reconnu par sa mère

Dans l'exemple (2), le syntagme îlot *na yâ tî livre* nous permet de dire que ce que cite le locuteur en français *[Deye ; Dey] n'est pas reconnu par sa mère* est un passage livresque qui est cité pour illustrer ce qu'il veut évoquer. Il s'agit ici d'une citation.

La conclusion que nous retenons ici est qu'il faut faire la distinction entre les citations dans toutes leurs dimensions dont nous venons de souligner quelques pertinences et le discours rapporté. Les citations ne servent pas seulement de références savantes mais dans l'acte de la parole, elles évoquent comme nous l'avons souligné des concepts ou des références à des textes juridiques grâce à des verbes ou autres unités linguistiques créées pour les circonstances.

6.1.1.2. Le Discours Rapporté (DR) introduit par le verbe *tene* « dire » en sängö

L'alternance codique sängö-français impose la présence du verbe *tene* « dire » comme verbe principal ou locutoire pour introduire la parole rapportée. Dans le cas de l'alternance interphrastique, on ne peut pas parler de langue matrice puisqu'on est face à des propositions entières d'une langue A qui se juxtaposent ou s'interposent à des propositions elles aussi entières, de la langue B. Le système syntaxique tout différent de celui du français nous entraîne à parler d'un interlecte. Ce parler n'est ni du français en tant que tel ni du sängö. Toutefois, il y a mélange linguistique ou mélange codique. Les exemples ci-dessous nous permettront d'illustrer et d'argumenter cette partie.

(1) [C6Yol1] : Môlengê asâra mbetï na mbï + mbï aussi mbï ke diko ngä + ouais xxxMoncher Yoyo xxx oui + bangui la vinne neuf + eh non + la venne huiti mille neuf cent x x x. Merci + mon cher Yoyo + ouais + si tu à Bangui + tu mourris x x nye sï a passé ka nye ? Zua sï a to lo ka na Bangui nî zua? Ouais + x x a tene mon cher Yoyo x x âla dutï tranquilité sï + « si tu à Bangui + tu mourris + les taksis passent fioufiou + fioufiou+ les policiers de vers ce coté sifflent firr firr + firr firr + je mets ma main sur ma tête + la bouche wööö.

« Je vais lire la lettre que l'enfant m'a envoyée : « Bangui, le vingt neuf, non, le vingt huit, mille neuf cent…Ouais, mon cher Yoyo, si tu étais à Bangui que tu mourrais. » Que lui est-il arrivé là-bas ? Qui l'a envoyé là-bas à Bangui ? Bon, il dit « mon cher Yoyo », restez tranquille pour écouter. « Si tu étais à Bangui, tu

mourrais, les taxis passent à grandes vitesses, les policiers sifflent un peu partout, ému, je mets les mains sur ma tête, la bouche grande ouverte. »

Dans l'exemple (1), le sujet du verbe locutoire *tene* est *môlengê* « enfant », placé en tête d'énoncé. La partie rapportée est une lettre écrite par un fils à son père ; le fils qui vient de s'installer à Bangui, la capitale centrafricaine, relate dans sa lettre la vie quotidienne à la-quelle il fait face, la circulation routière très dense et bruy ante par les mouvements vertigineux des véhicules inimaginables et des multiples coups de sifflets des agents de police chargés de réglementer la circulation. Le père essaie de lire cette lettre avec tout son style à son auditoire qui est constitué des membres de sa communauté villageoise. Dans la lettre en lecture, des onomatopées sont utilisées comme des adverbes à côté des verbes pour décrire l'ambiance. Les onomatopées telles que *fiou fiou fiou fiou* évoquent les vitesses des véhicules tandis que *firr firr+firr firr* décrivent la multiplicité des coups de sifflets des agents du contrôle du code routier. Quant à l'onomatopée wööö qui qualifie la « bouche grande ouverte» du narrateur, l'auteur de la lettre qui est lue, cette onomatopée montre que le néophyte citadin hébété, laisse la bouche ouverte dans l'esprit de total dépassement. C'est un égarement total du jeune villageois qui vient d'arriver en ville. Ces exemples extraits du corpus réalisé par les comédiens populaires montrent la maîtrise du *registre basilectal* par les artistes.

André Thibault dans ses cours, définit le registre basilectal[95] comme *celui où la maîtrise du français scolaire est au plus bas ; elle est le fait de locuteurs n'ay ant acquis cette langue en contexte scolaire que pendant une période trop courte pour consolider leurs compétences, ou simplement de locuteurs qui n'ont pu apprendre quelques rudiments de français qu'en contexte spontané, informel, en dehors de tout contrôle scolaire et donc normatif. Ce français basilectal est marqué par un grand nombre d'emprunts aux langues vernaculaires, ainsi que par des processus de pidginisation, voire de créolisation au fur et à mesure que son emploi se répand dans des populations récemment urbanisées et éloignées de leurs racines rurales, dans des contextes de métissage généralisé, où ce nouveau*

[95] Ce passage est tiré de « Cours en Francophonie et variété des français – Semaine 10-L6LM62LF »

code hybride, varié et instable tend à devenir l'idiome d'une importante partie de la population, dans une variété de contextes de plus en plus élargie.

2) [C7Yol1] : Lo kîri lo tene na mbï na ndo sô « si tu à Bangui + tu mourris »

« Il m'a répété tout à l'heure que « si tu étais à Bangui que tu mourrais. »

Dans l'exemple (2), le pronom *lo* « lui » en sängö qui se substitue au locuteur est le sujet grammatical du verbe locutoire tene « dire » placé syntaxiquement loin de la parole rapportée

(3) [C11FTH19] : Mais bâa mîngi na yâ ti âmbênî a journal âmbênî âzo atene na reportage tî ballon atene les centrafricains jouent au dernier moment. »

« On rapporte souvent que les reporters disent lors des matches de football que les Centrafricains jouent toujours au dernier moment. »

Dans l'exemple (3), il s'agit des locuteurs indéfinis désignés par le terme *âmbênî zo* « des gens » dont la parole est rapportée dans les journaux. Ce passage renvoie à des vérités générales relevées à Bangui. Le contenu du discours rapporté stipule que dans la plupart des cas lors des matchs de football, c'est dans les dernières minutes de la fin que les Centrafricains se reconnaissent. Le résultat a souvent été sanctionné par la défaite.

. En conclusion, nous pourrons dire que le discours rapporté en français et celui réalisé dans le cadre de l'alternance codique ne sont pas identiques du point de vue syntaxique et stylistique. Dans le cas de l'alternance codique sängö-français, on constate l'absence de la conjonction q*ue* qui suit le verbe principal servant à introduire la parole rapportée et l'absence aussi de la copule. Le sängö qui prête son verbe dans ce jeu énonciatif parvient le plus souvent à imposer sa loi morphosyntaxique, d'où le constat d'une syntaxe complétive asyndétique en sängö. La parole rapportée est le plus souvent exprimée en français et les arguments en sängö. Ces arguments peuvent être des commentaires qui gravitent autour de la parole. En s'enchassant dans le sängö, les règles internes du français changent et s'adaptent aux nouvelles normes qui s'imposent.

L'utilisation du verbe tene « dire » est toujours accompagnée de la présence du pronom de référence a qui reprend le sujet grammatical à côté du verbe. Le pronom de référence n'est autre que le locuteur1 (L1) dont la parole est rapportée par le locuteur 2 (L2) dans le style indirect.

6.1.1.3. Le Discours Rapporté (DR) introduit par le verbe « dire » en français comme verbe locutoire

Contrairement au paragraphe précédent qui présente un verbe principal en sängö, ici c'est un verbe français qui est imposé comme verbe locutoire. Ce verbe n'est que l'équivalent de celui en sängö, le verbe *dire*. Le verbe *dire* permet de rapporter une phrase ou une parole dite en sängö comme dans les exemples ci-dessous :

(1) [C1Cla117] : Et oui, *y'en a qui disent* en tout cas *si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint c'est-à-dire qu'il est animé d'un mauvais esprit+ lo yeke na likundû+ lo yê tënë tî nzapä apë+ nî laâ lo yê tî tene amä sambela apë+ toto tî ngo cinq heures zéro zéro*

« Et oui, y'en a qui disent en tout cas si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint c'est-à-dire qu'il est animé d'un mauvais esprit, qu'il est un sorcier, qu'il est athée. C'est pour toutes ces raisons qu'il n'aime pas voir les gens prier avec les sons de tambours à cinq heures. » (cf. P234-235)

Dans l'exemple (1), le verbe locutoire *disent* conjugué au présent des vérités générales est placé presque en début de séquence et se trouve éloigné de la parole rapportée en sängö.

(2) [C15Bed13] : Tu vois <...> *comme l'a dit* Mouny ama ici là *âmbênî zo ayeke da sô babâ tî âla ayeke bien placé* + comment tu fais tout+ et même töngana mo respecter loi apë+ tu as ta loi toi même+ et moi, je trouve ça anormal <...>

« Tu vois, comme l'a dit Mouny ama ici là, il y a des gens dont les parents sont socialement bien placés. Ceux-ci font tout à leur guise sans aucun respect pour la loi et moi, je trouve ça anormal. »

Dans l'exemple (2), la présence de l'adverbe *comme* permet de conjuguer le verbe locutoire *dire* au passé composé pour situer la parole rapportée réalisée au passé. Si le verbe locutoire est en français, la parole rapportée est quant à elle en sängö, comme dans cet exemple : *âmbênî ayeke da sô babâ tî âla ayeke bien placé.* « Il y a des gens dont les parents sont socialement bien placés. ». La présence du déictique temporel *là* situe les faits dans un passé récent.

Le constat que nous avons fait était que dans l'alternance interphrastique sängö-français, c'est le sängö qui fournit le plus de verbes locutoires tant pour les citations que pour le discours rapporté. Il est fort possible que l'inverse se réalise lorsqu'il s'agit de locuteurs bilingues compétents qui abordent des sujets plus ou moins savants en français. Dans ce cas, les propositions en sängö sont enchâssées à l'aide de l'introdcuteur verbal *dire* ou autres.

6.1.2. La désignation d'un locuteur

Pour définir cette fonction conversationnelle, Causa[96] dit que le *locuteur passe d'un code à l'autre en s'adressant à un locuteur tiers, mais bilingue, qui est resté jusqu'alors en dehors de la conversation déjà entamée. Cette utilisation de l'alternance codique est également employée quand, en situation de communication unilingue, le locuteur s'adresse à un locuteur bilingue comme lui monolingue dans l'autre langue.*

Plusieurs catégories de locuteurs sont définies dans cette partie. Il peut s'agir d'un locuteur non encore intervenu dans un tour qu'on désigne pour assurer le prochain tour, d'un locuteur qui avait déjà eu la parole mais qui est désigné pour la deuxième ou la nième fois pour assurer un autre tour. Le locuteur 1 peut désigner le locuteur 2 par son nom sans faire de construction de transition, d'autres contextes exigent des phrases transitoires. Cette fonction de l'alternance codique interphrasale peut être attestée dans les exemples suivants :

[96] Causa, Marie (2002 : 32)

(1) [C1Er126] : *Laurice, je voudrais demander à Clarence* surtout comment devient-on un voisin de troubles ? …. âla yeke dutï nzönî apë.

« Laurice, je voudrais demander à Clarence surtout comment devient-on un voisin de troubles ? Eh bien ! les jeunes ont émis des avis différents.Nous nous sommes dit qu'il fallait se rapprocher d'eux pour leur demander pourquoi sont-ils le plus souvent les cibles des problèmes quotidiens, qu'ils n'ont jamais la quiétude. »

(2) [C3Dj10] à [C3Dj12] :

Dj10 : Il faut mo commencer … plus mo sentir ke anzere mbänä. *Carole…*

« Il faudrait que tu commences à l'écouter plusieurs fois. Le fait de la réécouter (la musique) te donnera le goût. Il suffit d'acheter un CD que tu écouteras à plusieurs reprises pour se sentir à l'aise. Alors Carole, tu dis quoi ? »

Car11 : hum

« Exclamation »

Dj12 : Parle-nous un peu de tes goûts + de tes préférences musicales.

Car13 : Ouais+ j'aime bien la musique centrafricaine+ précisement Bébé Matou.

(3) [C15Dj16] à [C15Tid17] :

Dj016 : *Je demande l'avis de Tidorine*+ les filles par exemples âla kpë ndïä ?

« *Je demande l'avis de Tidorine*, les filles par exemples respectent-elles les lois ? »

Tid0017 : Euh, je dirai oui et non aussi, parce que tu vois pourquoi je dis oui+ parce que euh une fille peut se battre.

Dans l'exemple (1), le locuteur Eric (Er1) passe par un autre locuteur (Laurice) pour désigner Clarence (Cla) comme la prochaine intervenante ; celle-ci n'ay ant pas encore pris la parole pendant l'échange. Le style de désignation passe par une syntaxe voulue ou construite par celui qui veut céder la parole. La désignation est formulée en français ainsi que la question sur le sujet de la conversation. La

langue sängö quant à elle, a servi à expliciter la question posée afin de permettre une meilleure compréhension.

Dans l'exemple (2), le style employé par le locuteur 1 est différent de celui observé dans l'exemple (1). En (2), la désignation a consisté à appeler la prochaine intervenante directement par son prénom (Carole) pour lui poser la question sur le sujet de l'échange. L'interlocutrice interpellée (Carole) donne la réponse à la question posée en français dans la même langue que l'interrogation. Avant d'interroger la locutrice Carole, le locuteur 1, Djoni (Dj10) fait des commentaires en sängö pour pemettre à celle-ci de comprendre la question qui sera posée. Le sängö dans ce cas, joue la fonction didactique, celle d'expliquer pour mieux comprendre. Le fait d'appeler la deuxième intevenante par son prénom *Carole* (Dj10) sans aucune forme propositionnelle qui a suivi cela a une fonction interpellative.

Dans l'exemple ci-dessous, il s'agit d'une autre manière de désigner, par un sobriquet (Pasto au lieu de Pasteur), l'un des locuteurs de l'interaction. Et d'une manière brève, le pasteur « Pasto » formule la phrase transitoire :

(4) [C17Lau8] : Singîla mîngi Jaëlle na mbâgë tî Gobongo+ *Pasto+ tu as la parole.*

« Merci à beaucoup à Joëlle du côté de Gobongo. Pasto, tu as la parole. »

Le locuteur détenant la parole désigne un autre pour lui céder son tour même si celui-ci est déjà intervenu. Pendant l'interaction verbale, le tour de parole peut avoir plusieurs raisons : soit que le locuteur détenteur de la parole évoque un sujet important et se rend compte que le locuteur X peut faire un développement, cède à ce dernier la parole soit que par des simples complicités interpersonnelles qui se créent pendant l'allocution, le premier locuteur passe la parole à celui qui s'impatiente de recevoir le tour. L'AC a de multiples raisons d'être dont certaines qui naissent spontanément pendant l'interaction. La langue utilisée n'est pas cadrée ni planifiée par rapport au sujet des échanges. Les tours et les changements de thèmes et de langue sont déclencheurs de l'AC. Dans ce cas précis, le passage du français au sängö motive l'AC.

6.1.3. La répétition ou l'insistance

Causa[97] donne les précisions suivantes : *Les répétitions en alternance codique peuvent avoir une longueur variable qui va de l'item lexical à la phrase. Ainsi, nous avons distingué : la répétition d'un item lexical, les répétitions d'un syntagme (SN ou SV ou SP) et les répétitions d'une phrase.* Causa ajoute pour la répétition des verbaux qu'*on qualifie de répétitions immédiates à savoir celles où l'(les) élément(s) répété(s) est (sont) repris immédiatement sans qu'aucun autre élément verbal ou vocal soit prononcé avant sa réplique et les répétitions à distance dans lesquelles l'(le) élément est (sont) précédé(s) d'autres éléments verbaux : dans ce cas, la répétion peut être formulée dans le même énoncé.*

Les idées de Causa (2002) ne font que compléter celles de Gumperz[98] que nous avons évoquées dans la partie théorique. Pour reprendre ses idées, Gumperz dit qu'*il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une autre forme quelque peu modifiée. Dans certains cas, ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à ressortir un message*. Les exemples ci-dessous nous permettront de rapprocher les définitions de Causa de celles de Gumperz.

(1) [C1Lan93] : Parfois atene â*môlengê* laâ agä na *tënë*, âgbâ tî t*ënë*, bâa ngbanga tî *âmôlengê* en d'autres termes, *on accuse généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions+* pourquoi ? Ces choses qui leur passent dans la tête. Ils le font c'est pour ça que souvent ça amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes.

« Parfois, on dit que ce sont les enfants qui créent les problèmes dans les foyers, ils sont toutjours accusés. En d'autres termes, pourquoi accuse-t-on généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions ? Ces choses qui leur passent dans la tête. Certainement qu'ils en sont les auteurs, c'est pour ça que souvent ça amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes. »

---

[97] Causa, Marie (2002 : 182-183)

[98] Gumperz, John (1989b : 77)

(2) [C8Gbok24] : *Ngaoupanda* + *Ngaoupanda* + mo sifilé + *Ngaoupanda* x x

« Ngaounpanda, pardon, Ngaoupanda, il faut vite siflfler la fin du combat. »

(3) [C8Ngao25] : *Non* + *non* + *non* + *âla randjé* nî + töngana awara âla awe + *âla randjé.*

« Ah, non ! Arrangez cela entre vous. Si vous vous êtes fait des problèmes, arrangez cela entre vous-même. »

(4) [C15Dj3] : Donc, na bängö ndo tî mo âjeunes tî Centrafrique ayeke kpë ndïä apë+ *alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ?*

« Selon ta manière de voir les choses, penses-tu que les jeunes centrafricains respectent la loi ? Alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? »

A propos de la répétition, dans l'exemple (1), dans la proposition en sängö, le syntagme *â môlengê* « les enfants » est répété deux fois pour souligner l'aspect d'accusation orientée vers les enfants. Dans cette séquence hybride, le sujet principal est la mise en cause des enfants dans les tensions ou conflits dans les foyers. Le substantif *tënë* « parole, conflit » répété à deux reprises dans une même proposition montre le degré élevé des crises que causent les enfants incriminés. La proposition alternante en français « on accuse généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions… » est une répétition de l'idée émise en sängö dans la proposition principale. L'adverbe « généralement » utilisé dans la phrase française marque quant à lui la fréquence et l'étendue des tensions que causent les enfants incriminés. Cet adverbe stipule aussi que l'idée développée constitue une vérité générale dans cette communauté.

Dans l'exemple (2), il s'agit de la répétition à trois reprises du nom « Ngaoupanda ». Cette énonciation nous situe dans un cadre de bagarre entre deux individus joués par des comédiens. La bagarre se déroule sous le contrôle d'un arbitre, celui-ci est bien Ngaoupanda. L'interpellation de Ngaoupanda qui se fait à plusieurs reprises exprime pour ce locuteur un état de dépassement, d'étouffement par son adversaire. Cette répétition a le rôle d'insistance, un cri de secours à

l'endroit de l'arbitre par l'adversaire battu. Ceci étant une scène théâtrale. Cette figure de style qui est *la répétition* illustre les idées évoquées par Causa.

Dans l'exemple (3) il s'agit dans un premier temps de la répétion de l'adverbe de la négation « Non ». La négation exprimée en répétant l'adverbe « non » traduit la non ingérance du locuteur. Celui-ci se désengage et laisse les deux antagonistes en bagarre à leur triste sort. C'est aussi un appel à la réconciliation entre les « deux bagarreurs ». On peut utiliser les termes de Causa (2002) en parlant de répétition immédiate pour ces derniers cas. Il y a aussi la répétition de la proposition *âla randje* « arrangez-le entre vous » qu'on peut classer dans les répétitions à distance selon la typologie de Causa grâce à la présence d'une proposition intermédiaire *tôngana awara âla awe* « si cela vous est arrivé ».

Pour l'exemple (4), on peut dire que les idées émises dans la proposition principale en sängö sont reprises dans la seconde proposition en français. Cette constatation illustre les observations gumperziennes, ce qu'il qualifie aussi de *réitération*.

6.1.4. La personnalisation

Dans cette fonction, c'est le locuteur qui est visé. Il s'agit de son implication dans son message, d'une prise de position avec une opinion personnalisée par rapport à une opinion de la communauté ou de son entourage. Gumperz (1989a) éprouve quant à lui une difficulté de distinction entre la personnalisation et l'objectivation. Pour Gumperz[99], *le degré dans lequel le locuteur est impliqué dans un message ou lui est étranger, la mesure dans laquelle une affirmation reflète l'opinion personnelle ou les connaissances, se réfère à des cas spécifiques ou possède l'autorité d'un fait généralement admis*. Pour Zongo[100], la fonction de la personnalisation *renvoie au degré d'implication du locuteur dans son message.* L'analyse des énoncés répertoriés dans cette partie nous permettra de mettre en

[99] Gumperz, J. (1989b: 79)

[100] Zongo, B. (2004 : 108)

exergue tous les styles utilisés par le locuteur pour exprimer sa personnalisation. Les exemples ci-dessous peuvent nous servir de base :

(1) [C3Lan40] : Soit âmbênî kôlï sô âla ke maquiller terê tî âla *et puis ça ne donne pas bonne impression quoi.*

« Il y a aussi certains hommes qui se maquillent et cela ne donne pas une bonne impression. »

Dans l'exemple (1), le locuteur s'attaque au problème du maquillage. Il pose le problème en sängö *: âmbênî kôlï sô âla ke maquiller terê tî âla…* ou « Certains hommes se maquillent. ». Trouvant le comportement des hommes qui se maquillent se reversent dans des mœurs réservées aux femmes, le locuteur condamne. La prise de position est exprimée en français : « ça ne donne pas bonne impression quoi. ».

Si nous voyons bien l'exemple (2), c'est le même locuteur du (1) qui s'exprime. Cette fois-ci, il change de sujet, il s'agit d'un problème d'hygiène corporelle. L'odeur de certaines personnes très nauséabonde est difficile à supporter. Le locuteur évoque le problème dans une phrase hybride en ces termes : *Le contact tî zo na sueur vraiment lo yeke taâ na odeur sô* « Etre en contact avec quelqu'un qui a une mauvaise odeur est vraiment difficle à supporter. » et il réagit en français en ces termes : « c'est très nauséabonde et puis ça ne fait pas bien. »

(2) [C3Lan46] : Le contact tî zo nî na sueur vraiment lo yeke taâ na odeur sô *c'est très nauséabonde et puis ça ne fait pas bien.*

« Le contact avec certaines personnes laisse dégager de mauvaises odeurs, des odeurs très nauséabondes et puis ça ne fait pas bien. »

(3) [C10Fan4] : On apprend l'essentiel aux enfants… et *töngana ë bûngbi kôlï na wâlï sï ë dü môlengê alîngbi ë mû na âla chance tî tene âla développer kekerêke+*

« On apprend l'essentiel aux enfants, on les aime, on les soutient, parfois, ce n'est pas suffisant. Mais c'est sûr, ne jamais baisser les bras tant qu'ils ont besoin de nous, nous les parents, si nous avons accepté de faire des enfants, il faudrait que nous assurions leur avenir. »

Dans l'exemple (3), il s'agit du problème de l'éducation des enfants que le locuteur pose. Le sujet est posé en français dans les premières propositions de la séquence. Dans son intervention, le locuteur appelle à l'amour et au soutien aux enfants, en sa qualité de géniteur, on doit offrir le minimum pour assurer le bien-être de l'enfant. Ensuite, il argumente son point de vue en sängö en ces termes : *töngana ë bûngbi .... âla développer kekerêke* ou « Si nous nous reconnaissons comme les géniteurs des enfants, nous sommes tenus d'assurer leur avenir.»

Dans cet exemple, la proposition en sängö est causale et stimulante de l'AC. La séquence placée en finale par rapport à la séquence initiale en français présente un contenu sémantique qui se justifie en français. Nous pourrons conclure que le sängö est le plus souvent l'élément déclencheur de l'AC.

(4) [C11NN27] : âla yeke fa na amôlengê …. telle que na radio na télé+ *normalement ça devait être bien avant la fête pour tenir compte de l'histoire du pays et afa na amôlengê ti tene âla hingä histoire ti ködörö nî.*

« On n'apprend pas aux enfants l'histoire de leur pays. Même si cela n'est pas enseigné à l'école, la radio et la télévision sont aussi des moyens pour véhiculer cela. Ces enseignements devraient avoir lieu avant les fêtes nationales pour que les enfants s'imprègnent des événements qui se produisent dans leur pays. »

Dans l'exemple (4), le locuteur exprime dans de longues phrases switchées ses impressions sur l'importance d'apprendre aux enfants l'histoire de leur pays à travers la radio, la télévision et l'école. Les phrases en sängö traduisent l'idée de vérités générales, des faits qui engagent la société. Il en est de même pour les idées assorties de l'énoncé en français. Telle est la particularité de l'alternance codique sängö/français à Bangui.

(5) [C18Paco29] : Ouais+ mais mbï penser+ *pour la personne abusée d'acte sexuel+ moi+ je pense que c'est normal+ parce que cette personne là aura des blocages de communication et++*

« Oui, je pense que pour la personne abusée d'acte sexuel, c'est normal que cette personne-là aura des blocages de communication. »

L'exemple (5), montre que le locuteur commence son intervention par une affirmation « ouais » et une prise de position *mbï penser* « Je pense » avant de poser le sujet de la conversation en ces termes : *pour la personne abusée d'acte sexuel*... et de procéder à un jugement personnel en ces termes : *moi, je pense que c'est anormal+ parce que cette personne là aura des blocages de communication*. Le pronom personnel *moi* montre clairement le degré de la personnalisation. Le locuteur s'investit personnellement dans la prise de position. La prise de positions personnelle d'un locuteur est un élément déclencheur d'AC inévitable. Elle suscite les réactions et dynamise l'interaction verbale.

(6) [C1Lau50] : Eh oui ! ….. mais *âmbênî zo abâa atene ye ti anî alîngbi kûê awe.*

« Eh oui ! Nous avons besoin des uns et des autres mais certaines personnes se croient déjà être fortunées et se suffisent à eux-mêmes.»

La formule *éh oui !* (6) est exclamative, elle exprime une sorte d'appréciation de la qualité morale d'une personne. Soit cette qualité est positive, soit elle est négative.

(7) [C2Dj5] : Mais après…. *est-ce que tu me connais ! Söngö zo* ! Tout ça. *Pika ngombe na ndo ti a civil* !

« Mais après, si c'est pour prendre les armes et menacer + faut pas être un Baba ladé [xxx] est-ce que tu me connais ! Une menace. Tout ça. Se permettre de tirer sur les gens ! »

En déduction, on note des vérités générales évoquées par certains locuteurs dans les exemples (1) et (3). Dan l'exemple (1) : *et puis,…bonne impression quoi*, le locuteur évoque une vérité générale ; cette vérité est un constat des mœurs de la société. Il montre que le locuteur essaie de rappeler la société à l'ordre. Le pronom inclusif *on* montre un jugement des faits réels qui ne sont pas de nature à aller dans le bon sens alors que le verbe *penser* (5) engage le locuteur dans ses jugements, il exprime également une supposition. Les adjectifs subjectifs tels que : *ce n'est pas bien, bon, mauvais, nauséabond* évoquent des jugements personnels du locuteur. Ils expriment le rejet des mentalités affichées par certains

membres de la société. Nous pourrons ajouter à la liste des figures telles que les *exlamations* et les *interjections* qui jouent également un rôle prépondérant dans les prises de positions.

Notre corpus atteste bien la dynamique de l'alternance sängö-français. Les deux langues ont chacune joué un rôle important dans la fonction de personnalisation évoquée par (Gumperz, 1989) mais dans le cas précis, le français est la langue la plus pourvue de ces éléments grammaticaux.

6.1.5. La justification

On peut définir la justification comme des arguments qui justifient une vision générale de la société, elle peut aussi être individuelle. Dans la fonction de la justification, le locuteur évoque un sujet de conversation puis prend position et appuie cette prise de position par des justificatifs valables comme nous allons voir dans les exemples ci-dessous.

(1) [C1Cla116] : *De toutes les f açons, c'est pas normal, ça perturbe le voisin+ mo hînga apë wala lo ngbâ tî étudier et l'autre met la musique à fond*++ Ti vrai nî ayeke nzönî apë.

« De toutes les façons, c'est pas normal, ça perturbe le voisin, il se pourrait qu'il soit en train d'étudier et l'autre met la musique à fond. En réalité, ceci n'est pas admissible. »

Dans l'exemple (1), le locuteur commence par prendre une position en ces termes : *de toutes les façons, c'est pas normal* et avance une justification : *ça perturbe le voisin.* en français puis avance une deuxième justification en sängö en ces termes : *mo hînga apë wala lo ngbâ tî étudier* « Il se pourrait que l'autre soit en train d'étudier. ». C'est vers la fin de la séquence qu'on voit le problème posé par le locuteur en français : *et l'autre met la musique à fond.* La proposition en sängö qui clôture cette séquence renforce la justification de la part du locuteur bilingue en ces termes : *Tî vrai nî ayeke bien apë.* « En principe, ce n'est pas normal. » Dans cet exemple, on voit les deux langues alterner leurs rôles dans cette fonction. Si l'une pose le problème, l'autre justifie. La détermination de LM

et LE est plus compliquée, mais toutefois, on constate de ce fait, une légère prédominance du français par rapport au sängö. Ce qui pourrait positionner le français comme LM. Cette dynamique linguistique démontre que le locuteur est non seulement un bon bilingue mais celui-ci démontre ses compétences communicationnelles.

(2) [C1Lau117] : Et oui… animé d'un mauvais esprit+ *lo yeke na likundû+ lo yê tënë tî nzapä apë+ nî laâ lo yê tî tene amä sambela apë+ toto tî ngo cinq heures zéro zéro* <---->

« Et oui, y'en a qui disent en tout cas si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint c'est-à-dire qu'il est animé d'un mauvais esprit, c'est un sorcier et un athé. C'est pour toutes ces raisons qu'il n'aime pas les prières et les sons de tambours le matin à cinq (5) heures. »

Dans l'exemple (2), il s'agit d'un jugement porté sur un voisin. Le locuteur essaie de présenter un voisin qui est mal vu par l'entourage en ces termes : Et *oui, y en a qui disent en tout cas si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint, c'est-à-dire qu'il est animé d'un mauvais esprit.* Pour justifier ce préjugé attribué au voisin, le locuteur avance les arguments justificatifs suivants : *Lo yeke na likundû+lo yê tënë tî nzapä apë+ nî laâ lo yê tî tene amä sambêla apë+ toto tî ngo cinq heures zéro zéro.* Ou « c'est un sorcier, un athée qui ne supporte pas voir les autres faire les prières accompagnées des sons de tam-tam très tôt le matin à cinq heures. » en d'autres termes, le voisin accusé est un personnage qui est en marge de sa société et qui, possède des caractéristiques particulières par rapport aux voisins. Ici, on révèle les réalités culturelles qui se traduisent souvent par l'univers magique, les croy ances et les jalousies qui contaminent les relations de voisinage. Lorsqu'une voisine ou un voisin atteint l'âge de 80 ans ou plus, il est automatiquement vu comme un sorcier, un vampire. Il est régulièrement rendu coupable des cas de décès tragique, de mort de bébés et autres. A cet effet, la justice populaire est appliquée pour faire partir ce voisin considéré comme un danger pour le voisinage. Ces réalités sont très connues dans les sociétés rurales où la notion de religion est de moins en moins prise en considération.

(3) [C1Lau123] : *En tout cas c'est quelqu'un que tu aimes. Dommage que certaines personnes n'arrivent pas à le comprendre. Y en a qui font le contraire* a …...mbênî mo sâra gi töngaso

« En tout cas, c'est quelqu'un que tu aimes. Dommage que certaines personnes n'arrivent pas à le comprendre. Y en a qui font le contraire, pour d'autres, on se dit que cette femme est une partenaire régulière et une financée. Si on veut bien, il s'agirait d'une simple copine qu'on voulait entretenir comme ça. »

Dans l'exemple (3), le locuteur pose le sujet de la conversation en français et évoque l'incompréhension fréquente de l'entourage pour la vie affective des personnes avant de justifier en sängö la liberté du choix amoureux

(4) [C19Son20] : Mo sï kâ awe sô agbû mo+ mo sâra mbênî yê ndê (rires) atene non+ atoka mo na yâ tî â hôtel+ hôtel nî apeut tî dutï na Paris+ Londres+ *tout et tout*+ donc+ ayeke mbênî système rotatif sô+ amû cinq prostituées ge++ azîa âla ge+ après cinq mois afaire passer âla na yâ tî mbênî hôtel+ *on t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent.*

« Arrivé là-bas, on t'oblige à faire des sales boulots (rires). On t'affecte dans différents hôtels, à Paris, Londres ou un peu partotut ailleurs dans un système de rotation comme des prostituées qui sillonnent les hôtels. On t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent. »

Dans l'exemple (4) le locuteur pose le problème de l'exclavage sexuel, la thématique est formulée en sängö en ces termes : *Mo sï kâ awe sô agbû mo+ mo sâra mbênî yê ndê (rires) atene non+ atoka mo na yâ tî â hôtel+ hôtel nî apeut tî dutï na Paris+ Londres+ tout et tout+ donc+ ayeke mbênî système rotatif sô+ amû cinq prostituées ge++ azîa âla ge+ après cinq mois afaire passer âla na yâ tî mbênî hôtel+* ou « Dès qu'on t'amène là-bas, on t'attribue de sales boulots. On t'envoie dans des hôtels qui peuvent être à Paris, à Londres ou ailleurs selon un rythme rotatif dans les hôtels comme de véritables prostituées.» et la phrase française en fin de séquence en est la justification en ces termes : *On t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent.* La présence de la locution adverbiale *tout et tout* ici, englobe plusieurs considérations. Dans un premier

temps, cela marque une carrence terminologique pour désigner certaines choses qui qualifient des réalités banales et complexes difficiles à déterminer. Dans un deuxième temps, cette expression montre l'ampleur des tâches lourdes qui sont affectées pour être accomplies. Les prostutuées sont considérées dans certaines sociétés comme des femmes dévalorisées, des bêtes de somme qu'on peut utiliser sans être inquiété par une juridiction quelconque. Elles peuvent servir dans des endroits commerciaux publics pour le compte d'un bailleur qui les entretient juste pour le marketing. Elles sont tenues de servir dans n'importe quels contextes qui se présentent. Tous ces éléments énonciatifs nous permettent d'affirmer l'existence de la fonction justification dans l'alternance codique sängö-français. Un autre point remarquable est la difficulté de déterminer le statut de langue matrice entre le sängö et le français mais le nombre d'éléments relevés susceptibles d'assumer la fonction justificative dans les différents exemples place légèrement le français en position de LM. On peut aussi souligner que cette fonction contribue à accentuer la structure argumentative des énoncés dans l'alternance codique.

6.1.6. L'assertion

L'assertion résulte de l'attitude constative d'un locuteur vis-à-vis d'une vérité ; elle peuve avoir des valeurs positives comme elle peut être négative. Dans l'assertion, le locuteur approuve totalement ce qu'il avance. C'est une attestation, une thèse qu'il soutient.

Moeschler et Reboul[101] ajoutent qu'*une affirmation peut entraîner une ou plusieurs autre(s) affirmation(s)*. D'après cette hypothèse, lorsqu'on avance une affirmation, une autre vient compléter ou renforcer celle-ci. Les exemples sélectionnés dans le corpus nous permettront d'illustrer cette partie.

(1) [C9Loc3] : *Si les filles ont toujours des clients+ elles vont continuer* töngana âla gue sï ngêrë ayeke da.

[101] Moerschler, Jacques et Reboul, Anne (1994 : 58)

« Si les filles ont toujours des clients+ elles vont continuer à se prostituer. »

(2) [C12Sid16] : *On peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre* (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation + *avantages nî ayeke sô môlengê tî wâlï nî+ lo wara yê kûê sô lo hûnda+ âkêtê âbongö tî lo+ âyê tî vöngö na crême tî lo+*

« On peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation. L'avantage pour les filles est que cela leur permet d'obtenir tout ce dont elles désirent tels que les habits ou de l'argent pour se payer de la crème. »

Dans l'exemple (2), le locuteur avance une thèse et argumente celle-ci pour renforcer l'assertion. Les propositions complexes dites en sängö sont des arguments assertifs qui complètent et renforcent la thèse du locuteur.

(3) [C19Cléa8] : *C'est ta bête noire qu'il faut être connecté à suivre ce cours là pour pouvoir comprendre le cours mais non+* mbênî masëka atene hein+ Mathématique nî…. de toutes les façons nï mä yâ nî apë.

« C'est ta bête noire qu'il faut être connecté à suivre ce cours là pour pouvoir comprendre le cours mais non, il y a certains jeunes qui pensent que la Mathématique est une bête noire et que la meilleure solution serait de ne pas participer à ce cours et, quoi qu'on fasse, ils n'y comprendront rien. »

Dans les trois exemples ci-dessus, plusieurs passages (en italique) traduisent effectivement l'assertion ou l'affirmation. Dans (1), il s'agit de trouver un palliatif contre la délinquence, la prostitution chez les filles. Le locuteur affirme avec conviction que pour barrer la route à ces mauvaises pratiques, pour que celles-ci soient enrayées, il faut envisager la création de l'emploi et surtout lutter contre le clientélisme sexuel. La lutte doit viser les clients qu'il faut faire disparaître dans ces activités. Pour consolider son affirmation, le locuteur déclare que *Si les filles ont toujours des clients+ elles vont continuer…* Il réaffirme en sängö la même

hypothèse en ces termes : *töngana âla gue sï ngêrë ayeke da* « S'il y a de la clientèle. »

Pour le locuteur, l'abondance de la clientèle à la prostitution est une cause irréfutable qui pousse les jeunes filles à s'intéresser davantage à la vie des débauches. Dans leurs rôles respectifs, le français et le sängö alternent bien dans la séquence mixte. Si le français sert à avancer la première assertion, le sängö intervient dans la deuxième assertion. Une affirmation peut engendrer une ou plusieurs autre(s) affirmation(s).

Pour revenir à l'exemple (2), nous dirons que le locuteur bilingue souligne que pour enrayer la prostitution, il faut créer des emplois pour les jeunes. Convaincu de sa pensée, il déclare qu'on *peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre*. autrement dit, les jeunes filles se vendent, se prostituent parce-qu'elles chôment. L'argument du locuteur est étayé dans la proposition en sängö. Dans l'énoncé en français, le locuteur est prudent sur sa prise de position avec la locution abverbiale *mais non….*

Dans l'exemple (3), le locuteur pose le sujet de la conversation en français : il évoque l'incompréhension fréquente de l'entourage pour la vie affective des personnes. L'affirmation ou l'assertion qu'avance le locuteur est qu'en suivant de manière régulière et assidue les cours, un élève parvient à surmonter les difficultés éprouvées dans une discipline donnée. La proposition assertive est en français en ces termes : *C'est ta bête…. pour pouvoir comprendre le cours.* Un terme des NTIC à savoir *être connecté* qui aurait dû être réservé au seul domaine des Nouvelles Technologies de la Communication, est utilisé par le locuteur pour exprimer l'importance de l'assiduité en classe. Etre connecté, c'est garder un contact permanent avec quelque chose. La proposition alternante en sängö *mbênî masëka…bête noire tî nï laâ*++exprime quant à elle la position de l'élève, le deuxième locuteur qui affirme lui aussi sa faiblesse en mathématique. Cela est aussi une marque d'assertion, l'auteur croit à la thèse qu'il avance. L'AC pourrait donc être ici un moyen de surassertion, dans la mesure où il attire l'attention sur l'énoncé asserté.

6.1.7. La conation

Neveu[102] définit la conation comme *une fonction du langage pour identifier l'effort manifesté par le destinateur du message pour susciter chez le destinataire un comportement en conformité avec ce qui est dit.* La fonction conative comme définie par Jakobson a un rôle très prépondérant dans les interactions verbales à multiples interlocuteurs. Elle permet de réglementer la conversation en retenant l'attention des sujets parlants sur ce qui se dit, il sert aussi à interpeler un intervenant dans l'énonciation. Quelques exemples extraits dans notre corpus en rapport avec l'alternance codique sängö-français, permettront d'élucider cette fonction du langage.

(1) [C14Er3] : Oui+ âmbênî a hîngä tî calculer â cycle tî âla apë++ âmbênî atene â ngo andi nï+ âgbâ tî tënë++ Nî laâ sï lâsô ë yeke sâra tënë na ndö tî calcul tî cycle menstruel+ *j'espère qu'il y aura une question++*

« Certaines femmes ne savent pas calculer leur cycle menstruel, d'autres disent que la grosse leur est venue sans qu'elles le sachent. C'est pour toutes ces raisons que notre débat se déroula autour du cycle menstruel. J'espère qu'il y aura une question ! »

(2) [C15Dj3] : Donc, na bängö ndo tî mo âjeunes tî Centrafrique ayeke kpë ndïä apë+ *alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? Les jeunes centrafricains dont tu fais partie ?*

« Donc, selon ta conception, les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? Alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent la loi ? Les jeunes centrafricains dont tu fais partie ? »

(3) [C15Dj16] : *Je demande l'avis de Tidorine*+ les filles par exemples âla kpë ndïä ?

« Je demande l'avis de Tidorine, les filles par exemple, respectent-elles la loi ? »

---

[102] Neveu, Franck (2004)

(4) [C15Dj22] : Toi, tu estimes que la RCA c'est un pays de hors la loi parce que y a l'impunité qui règne+ de toutes les façons si un jeune a enfrhein la loi, on l'amène au commissariat+ on va le libérer parce qu'il est le fils à tel et tout parce que ses parents sont partis graisser la patte+mouiller la barbe (rires). *Ok bängö ndo tî mo âmasëka ake kpë ndïä na centrafrique sô ?*

« Toi, tu estimes que la RCA c'est un pays de hors la loi parce que y a l'impunité qui règne+ de toutes les façons si un jeune a enfrhein la loi, on l'amène au commissariat+ on va le libérer parce qu'il est le fils à tel et tout parce que ses parents sont partis graisser la patte+mouiller la barbe (rires). Bien, selon toi, les jeunes respectent-ils la loi en Centrafrique ? »

(5) [C15Dj24] : Tî ndembë sô ë ke da sô akpa tî tene zo akpë ndïä tî ködörö tî lo parce que pour la bienséance dans le pays + euh pour le bien-être de tous + y a des lois qui sont là pour protéger les personnes et les biens et maintenant si on en respecte pas la loi c'est comme si c'est l'anarchie <...> *Ok+ tënë tî contestengo â ndïä actuellement sô bängö ndo tî âla na ndö nî Yeye ? Par exemple tî â pousseur sô ?*

« Il est temps pour que chaque individu respecte les lois de son pays parce que pour la bienséance dans le pays + euh pour le bien-être de tous + y a des lois qui sont là pour protéger les personnes et les biens et maintenant si on ne respecte pas la loi c'est comme si c'est l'anarchie. Que direz-vous de ceux qui s'opposent aux lois, à l'exemple des pousseurs ? »

(6) [C4Gbaz3] : *Aïe ! Taâ mbï kôlï ti mo !*

« Aïe ! C'est vraiment moi, ton époux ! »

Dans les quatre exemples ci-dessus, la fonction conative est expprimée en français dans les exemples (1) et (2). En (1), le locuteur, après avoir donné son avis sur le problème du calcul du cycle menstruel que peu de femmes Centrafricaines connaissent, suscite la réaction de son auditoire. Son discours mixte a commencé en sängö pour terminer en français. La partie dite en français sert à poser la question, à inviter l'auditoire et à réagir, alors que les séquences en sängö posent le sujet du débat. En (2), le locuteur introduit le sujet du débat en

utilisant la modalité interrogative en sängö. La partie alternante en français invite clairement l'autre allocutaire à donner son avis sur la question. Le destinataire est pleinement impliqué en ces termes : *Alors, à ton avis, … dont tu fais partie ?*

Dans l'exemple (3), le locuteur bilingue commence son intervention en français pour finir en sängö. En tutoy ant pour mieux rapprocher, le destinateur pose le problème du respect de la loi en République Centrafricaine qui n'est pas observé en sängö en ces termes : *Ok na bängö ndo tî mo+ â masëka ake kpë ndïä na Centrafrique ?* « Selon ta manière d'apprécier, les Centrafricains respectent-ils la loi ? ». Notons que cette forme interrogative a la fonction d'obliger le récepteur à réagir, à parler. L'exemple (4) montre que l'énonciation a commencé en sängö, mais le sujet est développé en français. La fonction conative est exprimée en sängö en fin d'énonciation en ces termes : *Que pensez-vous Monsieur Yeye sur les réactions qui se font vis-à-vis du respect des lois ? Le cas des Pousseurs par exemple ?* Non seulement qu'il y a invitation d'un interlocuteur à réagir par rapport au discours du destinateur, mais il s'agit d'un interlocuteur nommé et convoqué.

La fonction conative a un rôle crucial dans les interactions verbales entre les interlocuteurs, et exploite fréquemment l'alternance codique. Elle se fait bien illustrer par les discours alternants. L'intervention d'une langue dans une partie du discours soit pour poser un sujet contrariant une autre version, soit pour inviter ou interpeller un interlocuteur fait la dynamique de l'alternance codique sängö-français. Celle-ci a en outre, valeur d'une esthétique du discours verbal liée à l'expressivité du message. On évoque ici, la fonction poétique[103] de Jakobson (1960) qui vise à attirer l'attention sur la forme du message.

6.1.8. Le phatique

La fonction phatique est utilisée dans le discours mixte comme celui du sängö-français pour établir le contact physique ou psychologique entre le

[103] Cette fonction donne au message une valeur esthétique et une force expressive dans un système où "ce qui se ressemble s'assemble.

destinateur et le destinataire. L'étude de cette fonction présente un grand intérêt dans le cadre de la communication verbale et surtout de l'alternance interphrasale. L'interaction est rendue possible lorsque les interlocuteurs sont rassurés que le contact est bien maintenu. Elle est ici étudiée dans un contexte de conversation verbale bilingue. Le rôle que joue chaque langue dans l'alternance codique est d'une grande importance. Les exemples ci-dessous peuvent orienter davantage nos analyses :

(1) [C1Er34] : âla sâra fadë tene mîngi++ *alors Clarence + je suis avec toi* pour ce que les voisins ont droit à vivre harmonieusement comme tu l'avais dit.

« Tout à l'heure, vous avez beaucoup parlé. Alors Clarence + je suis avec toi pour ce que les voisins ont droit à vivre harmonieusement comme tu l'avais dit. »

(2) [C1Lau56] : *Mahamat, nous sommes avec toi*, quelle relation toi, tu entretiens avec tes voisins ? Fadë mo tene ë lë söngö mais söngö sô mo na âla sô ayeke na yâ tî vaka tî mo wala na terê tî da tî mo ayeke töngana nye ?

« Mahamat, nous sommes avec toi, quelle relation toi, tu entretiens avec tes voisins ? Tu avais parlé de nouer des relations de bon voisinage, mais comment sont tes relations avec tes voisins du même quartier ? »

(3) [C3Dj29]: *e mu tene na mo Max*. Mo ke constater ka aye nî so? Est-ce que+ il t'arrive d'acheter les produits cosmétiques même pas pour toi+ pour la petite amie ?

« Max, tu as la parole. Constates-tu quand même ce qui se passe ? Est-ce qu'il t'arrive d'acheter les produits cosmétiques même pour toi ou pour ta petite amie ? »

(4) [C16SH17] : *Oui+allô+ bara âla +présentez-vous s'il vous plaît*+ s'il vous plaît reprenez là+ ça ne passe pas bien le réseau là+

« Oui, Allô ! Bonjour ! Présentez-vous s'il vous plaît+ s'il vous plaît reprenez là+ ça ne passe pas bien le réseau là. »

(5) [C19Er1] : + *Ë tö ndâ nî na mo Stanislas+ toi+ t'es un jeune homme+* t'es Etudiant+ ça t'arrive souvent d'être connecté sur Face book que sur ton téléphone portable quand tu es en classe ?

« Nous commençons par toi, Stanislas. Toi+ t'es un jeune homme+ t'es Etudiant+ ça t'arrive souvent d'être connecté sur Face book que sur ton téléphone portable quand tu es en classe ? »

(6) [C18Lau4] : *Ah bon hein+* le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme+ bon mo kîri na ë pekô nî na sängö kêtê sï.

« *Ah bon hein+* le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme. Bon, traduis-nous cela en sängö. »

(7) [C18Paco6] : *Ah bon+* kôlï kûê ?

« Ah, bon ! Même les hommes aussi ? »

(8) [C5Gbaz1] : *Ô ô ô Yalonga ! + abâ ! + Sô ake c'est vrai pepëe !* + rita !

« Oh, mon cher Yalonga ! Ce n'est pas vrai ça ! Rita (appel au public) »

(9) [C13OP11] : *Aaah singîla mîngi+ …. ok+ singîla+* Baudouin, tu as quelque chose à ajouter la ?

« Ah, merci beaucoup. Ceci voudrait dire en sängö que ce sont les ovaires qui produisent les ovules. Ce qui signifie que la rencontre des ovaires avec les spematozoïdes provoque la fécondation. Bien, merci beaucoup. Alors Baudouin, as-tu quelque chose à ajouter là ? »

La fonction phatique joue un rôle crucial dans l'acte énonciatif interactionnel. Pour Dubois et al. (2001), cette fonction *a pour objet principal non de communiquer une information, d'exprimer un ordre ou un sentiment, mais de maintenir le contact entre le locuteur et l'interlocuteur, ou de manifester conventionnellement un désir d'entrer en communication.*

Comme nous le verrons dans nos analyses, cette fonction peut être exprimée par l'usage des interpellatifs verbaux ou des nominatifs (désignation par le prénom) ou tous autres types de constructions à vocation de capter le

destinataire. Dans les tours de parole (1) et (2), les locuteurs sont directement interpellés par leurs prénoms comme Alors *Carole+ je suis avec toi* (1) ou « Mahamat+nous sommes avec toi » (2). Le tutoiement dans ces cas a une forte influence sur le maintien du contact avec l'autre interlocuteur. On observe cette influence du tutoiement dans le questionnement en (2) comme dans l'exemple suivant : « Quelle relation, toi, tu entretiens avec tes voisins ? ». Le même style se répercute en (3) et (5) où les contacts sont exprimés en sängö. Les expressions en sängö telles que : ë *mû tënë na mo Max* « Max, tu as la parole » (3) et *ë tö ndâ nî na mo Stanislas* « Stanislas, nous commençons par toi. » expriment le maintien du contact entre les différents acteurs du discours conversationnel. En (4), la technique téléphonique par l'interpellatif Allô *!* est illustratif dans ce cas précis. On voit aussi un bel exemple avec l'expression en sängö *Bara âla* « Bonjour » qui renforce et crée une bonne ambiance dans l'amorcement de l'échange verbal à distance. Les formes exclamatives telles que *ah bon hein* (6) et *ah bon* (7) des interjections qui permettent de maintenir encore l'interlocuteur. Elles permettent au locuteur A de garder en vue et d'intéresser le locuteur à l'échange qui se déroule. Nous en voyons ici une autre catégorie de fonction conversationnelle exprimée par les interjections et l'exclamation. Dans l'exemple (8), l'interpellatif à la forme exclamative *rita !* a la même fonction communicationnelle que l'interpellatif *allô !* Mais la seule différence est que le premier est verbal alors que le second est téléphonique, technique. La formule de remerciement *aah singîla mîngi* « merci beaucoup » peut marquer un dernier échange entre deux ou plusieurs interlocuteurs avant de se séparer oubien la satisfaction exprimée par l'un des interlocuteurs sur la qualité ou le contenu de l'échange.

La fonction phatique peut être exprimée de plusieurs manières et avec des figures diversifiées.

6.1.9. La fonction d'articulation du discours

Nous entendons par fonction d'articulation, l'étude des marqueurs de relations dans le discours. Les marqueurs d'articulation ont pour fonction d'indiquer les rapports et les enchaînements d'idées à l'intérieur d'une partie du

discours ou d'une partie du discours à l'autre. Ils explicitent les liens entre les éléments du message, les étapes du déroulement de l'énoncé. Il faut toujours replacer un terme d'articulation dans son contexte pour harmoniser la compréhension du texte.

Afin de procéder à une analyse claire et cohérente des différents marqueurs retenus dans ce sous-chapitre, nous nous servirons de quelques passages extraits de notre corpus pour illustration. La plupart des unités grammaticales extraites sont du français comme LE. Cette partie pourrait prendre la forme d'une redondance avec les propositions dépendantes (cf. 5.4) mais la différence est qu'ici, nous ne traitons pas des propositions comme telles mais de la valeur sémantico-pragmatique de ces marqueurs dans les propositions, de leurs positions et de leurs effets pendant l'énonciation. Dans notre démarche, chaque marqueur est défini de manière notionnelle puis analysé de manière logique.

Les marqueurs d'articulation occupent souvent plusieurs positions syntaxiques dans les énoncés switchés comme morphèmes de système premiers en tête ou en médiane de séquences. Dans le cas de la position médiane, ils séparent deux propositions de langues distinctes en alternance. Ce faisant, ils imposent une certaine logique dans la compréhension des idées des séquences alternées. Dans notre corpus traitant de l'alternance codique sängö-français, nous avons retenu quelques unités d'articulations que nous soumettons aux analyses suivantes.

Comme nous venons de le signaler, l'analyse prendra en compte la nature grammaticale, la fonction et la valeur sémantique du marqueur dans le contexte énonciatif.

1. **Alors** : c'est un adverbe de temps qui se positionne en médiane comme

marqueur discursif, entre deux propositions complexes en alternance interphrasale. (cf. [C1Er34]. Il intervient comme un signal d'interpellation pour passer la parole à un interlocuteur. Son usage en antéposition directe à un prénom crée un rapprochement entre les individus qui échangent et place l'action dans le ponctuel.

2. **C'est tellement fort que…** : C'est un marqueur qui exprime la

conséquence avec une forte intensité dans un fait donné. Occupant une place en médiane entre deux propositions distinctes comme dans le cas de l'exemple (1), la locution devenue marqueur *c'est tellement fort que…* se positionne en initiale d'un énoncé en alternance interphrastique émis en sängö et alternant avec une proposition dite en français pour exprimer la conséquence. Le locuteur bilingue dans son intervention en français, exprimant une affection vis-à-vis d'une fille, insère ce marqueur discursif pour montrer son état d'âme. La phrase postposée à la locution est en sängö (cf. [C1Lau64]).

3. **En d'autres termes** : C'est un marqueur qui est employé comme un

actualisateur pour reformuler ce qui vient d'être dit afin de le rendre plus compréhensible. Cette expression est très usuelle dans les conversations courantes surtout dans des explications de concepts savants ou de grandes idéologies. Il arrive parfois que le locuteur se rend compte que son registre passe inaperçu lors de l'énonciation, il a donc recours à cette locution pour se faire comprendre. L'énoncé qui suit la locution est la phrase remédiante. (cf. [C1Cla93]).

4. **Mais** : c'est un adverbe d'opposition. Il occupe plusieurs positions

syntaxiques dans l'énoncé switché ou peut s'interposer entre deux constructions formulées dans deux langues distinctes et alternantes. Dans les occurrences qu'il présente dans notre corpus, l'adverbe contrastif *mais* est attesté dans plusieurs énoncés tant switchés, alternants que monolingues :

(1) *Bon… **Mais**….aussi plan B*. [C2Juva26]

Dans cet exemple, tout en exprimant l'opposition, l'adverbe *mais* a également une fonction concessive.

(2) *ë doit tî …d'avance+ **mais**…..les centrafricains jouent au dernier moment*. [C11FTH4]

L'adverbe d'opposition *mais* ici est en position médiane de séquences complexes dont séquences switchées et en alternance interphrasale. Il joue pleinement la fonction contractive dans son contexte énonciatif.

5. **En tout cas** : C'est une locution adverbiale qui signifie « quelles que

soient les circonstances » ou « néanmoins ». Dans un autres cas, il peut avoir le sens de « quoi qu'il advienne ». Cette locution adverbiale, très usitée même dans un discours monolingue que switché intervient dans les cas de personnalisation dans les prises de position. Soit, quelqu'un qui est au bout de l'incertaitude peut se décider pour une action périlleuse ou une alternative de solution à ses problèmes. Dans le cas de son attestation de notre corpus, dans son acception de « néanmoins », il intervient dans un cas de regret celui d'aimer quelque chose malgré sa volonté.

(cf. [C1Er34])

6. **Vraiment :** Adverbe d'affirmation. Dans son attestation, il apparaît deux

fois dans le même énoncé complexe alternant. Dans le premier contexte, il apparaît dans un énoncé en français et explique une incertitude et une condition par sa formulation *si vraiment….* Dans son deuxième contexte, il relie deux propositions alternantes (sängö-français) comme dans l'exemple *mbï yeke…+* ***vraiment****+ je ne m'inquiète pas hein+* [C2Juva29].Il peut avoir un sens évaluatif dans la détermination des faits discursifs.

7. **Et puis après** : C'est une locution adverbiale temporelle. Cette

locution est attestée dans un énoncé hybride dont le sängö est LM. Dans son attestation dans le corpus sängö-français, elle débute une proposition hybride qui présente des résultats positifs d'une action. En un mot, cette locution adverbiale devenue un actualisateur discursif a valeur de cause à effet comme dans l'exemple *Töngana mo sâra élévage … [xxx]* ***et puis après****….lo zîa âcochons na ndönî.* [C2Dj34]. Selon la pensée du locuteur dans ce corpus, il suffit de construire une ferme d'élevage pour devenir riche après. On aura des bêtes à vendre et de quoi se faire de l'argent. Sa fonction est de projeter des visions du locuteur.

8. **Non seulement…mais encore** : C'est une locution adverbiale qui montre

une progression logique dans l'énoncé. Cette expression intervient dans une suite logique d'idées que les locuteurs émettent lorsque ceux-ci ont plusieurs idées qui peuvent se compléter. Elle est attestée dans notre corpus dans l'énoncé : *non seulement nyâma ake manqué …mais* ***encore****…. nyâma mal ?* [C2Dj36]. Dans le corpus, la locution est antéposée à la proposition complexe hybride. Ici, le français est LE. L'expression *mais encore* qui complète cette locution a valeur additive, elle permet d'ajouter des idées à ce qui est dite dans la première proposition.

9. **Donc, une fois** : la conjonction *donc* exprime la conséquence dans un

énoncé. Elle est très usuelle en association avec le marqeur de temps *une fois* dans l'expression orale et écrite. Dans notre corpus précis, elle est attestée un peu partout dans les énoncés tant switchés, alternants que monolingues en français et en sängö et annonce une conséquence pendant l'énonciation (cf. [C2Juva37], [C13Eric5].

10. **Peut-être que** : C'est un connecteur qui exprime le doute et/ou la

supposition dans l'énoncé. Les conversations courantes sont le domaine des interrogations, du doute. Cette unité conjonctive *peut-être que* est utilisée dans le corpus sängö-français dans un cadre d'énoncé hybride. Dans son contexte précis, elle débute une proposition en sängö alternant avec une autre proposition en français. L'idée émise dans la proposition principale en français est complétée dans la seconde. La locution *peut-être que* permet de créer la cohérence entre les idées dans les différentes séquences. Elle actualise les idées des allocutaires. (cf. [C3Juva9].

11. **Non, mais** : Nous avons ici deux prépositions qui se suivent dans la

construction orale. Le redoublement des marqueurs de la négation exprime une insistance sur la position prise par le locuteur. Dans le contexte de leur usage dans notre corpus, on est en train de voir l'expression d'une conséquence qui est

énoncée dans une subordonnée formulée dans la deuxième langue (sängö) en alternance. (cf. [C3Dj29]).

12. **C'est pour dire**… : Cette expression locutive a valeur de la fonction

métalinguistique établie par Jakobson (1960). Elle sert à expliquer une idée codée supposée non comprise par l'interlocuteur. Dans notre corpus, elle a donc la valeur explicative car elle se positionne entre deux propositions alternantes. La deuxième proposition en sängö qu'elle débute explique l'idée émise dans la première en français. (cf. [C16Aub5].

13. **Et puis :** C'est une locution adverbiale marquant le temps dans l'énoncé.

Dans son contexte énonciatif dans notre corpus, cette locution adverbiale s'interpose entre deux propositions alternantes et se prépose à la deuxième proposition qui exprime l'idée de conséquence. Elle articule une prise de position, un jugement d'un locuteur sur un fait donné annoncé dans la principale. Notons que les marqueurs peuvent varier de fonction discursive selon les contextes énonciatifs. (cf. [C3lan40], [C3lan42]).

14. **Parce que** : C'est une locution conjonctive exprimant la cause ou le motif.

Cette locution est la plus répandue dans les expressions orales pendant les interactions. Elle apparaît deux fois dans l'intervention du locuteur basilectal. Dans le premier, la locution exprime bien la cause de l'amaigrissement de la maman dû à la période de la culture du coton. Certains termes français ont dû perdre leurs sens dénotatifs de départ à cause des contextes énonciatifs de l'AC qui impose les lois de la langue à l'exemple de la deuxième apparition de la *locution parce que* dans cet énoncé complexe.

L'exemple suivant atteste nos arguments : *Seulement le mamâ maigrie par le faim+ parce que c'est le moment de tirement de coton … **parce que** a angbâ tî fâa coton na yäkä* (cf. [C7Yo2]).

Le contexte de cet énoncé nous amène à parler ici de fonction métalinguistique car le locuteur tente d'expliquer le terme *tirement de coton* qui est un calque en

utilisant la locution *parce que* qui a le sens de *c'est-à-dire* dans le contexte du corpus.

15. **Si bien que** : locution conjonctive exprimant la conséquence placée le plus souvent en initiale d'énoncé. Dans cet extrait : *yê sô ayeke passer….* ***si bien que*** *….Dieu pour tous* (cf. [C10an4]), il y a après le marqueur une proposition non verbale. Le locuteur est allé droit au but de sa pensée, quoi qu'il arrive, Dieu est pour tout le monde comme puissance protectrice.

16. **Non, franchement** : Ce marqueur a pour fonction d'exprimer une fermeté dans la prise de position chez le locuteur. Il exprime également un état d'âme dans l'expressivité. Tout sous-entend qu'il y a un énervement ou un changement de tempérement chez le locuteur comme dans son attestation dans cet exemple *:* ***non, franchement****, il faut jeter les voiles+++*. Ici, ce marqueur dans un contexte d'alternance codique sängö-français, il est préposé à une proposition en français. Il peut également figurer dans un énoncé sängö. (cf. [C10an4]).

17. **Ouais** : C'est un adverbe d'affirmation dit avec une certaine exagération. Cette altération verbale oriente du coup la pensée du locuteur vers le doute.

18. **Non ben…** : Expression adverbiale construite sur la base de l'adverbe de négation *non* qui traduit le refus, le désacord et de *ben* qui introduit une perspective imprévue, un marqueur d'évidence. Dans l'énoncé suivant : ***Non+ ben****….* ***Peut-être que*** *euh……mîngi apë.* (cf. [C3Juva9]), l'expression *non ben…* renforcée par la locution adverbiale peut-*être que….* exprime une réticence, un doute chez le locuteur. C'est une locution adverbiale très usuelle dans les formulations orales pendant les interctions. Cette locution est susceptible de déclencher une alternance codique puisqu'elle débouche souvent sur de nouvelles idées.

19. Wala : Ce mot sängö est l'équivalent de la locution conjonctive « ou bien » en français. Sa présence dans la phrase complexe fait appel à un choix. Dans le cadre de l'alternance codique sängö-français, ce mot change totalement de sens et assume la fonction métalinguistique (Jakobson, 1960). Dans le contexte de

l'AC sängö-français tel que dans l'énoncé suivant : *et puis lo yeke peut-etre na âIST* ***wala*** *les infections sexuellement transmissibles+* (cf. [C3Juva9]), il prend le sens de « c-est-à-dire », « je veux dire », « en d'autres termes » et provoque immédiatement le changement de langue. Dans la plupart des cas, la langue qui suit est le français dans le cas précis de notre étude.

20. Hein : L'unité interjective *hein* est polysémique. En sängö, elle exprime dans sa forme simple une affirmation, une approbation. Lorsqu'elle est dédoublée comme *hein hein*, elle dénote une négation comme dans cet énoncé en sängö : *Âmbênî âsëwä atene* ***hein hein***. (cf. [C1Lau71]). Le français réalise la première forme de l'interjection *ein* mais dans ses dimensions polysémiques. Dans le contexte de l'alternance codique sängö-français comme dans cet énoncé : *parce que âjeune fille+ elles font ça* ***hein****+ si elles veulent quelque chose là+*. L'interjection *hein* dans une phrase alternant en français exprime une évidence, une certitude. Le locuteur l'utilise pour renforcer une prise de position dans sa déclaration.

21. Hum ! : C'est une interjection onomatopéique. Dans certains cas, on la dédouble dans sa réalisation semi-nasale. Elle peut exprimer une affirmation tout comme un doute selon le contexte qui s'impose. Elle peut aussi traduire une réaction d'angoisse. Dans le cas de l'alternance codique sängö-français comme dans cet énoncé : *mais vu euh+****hum****+ vu disponibilité tî ï .....n'est-ce pas ?* Le locuteur est très sceptique sur l'aboutissement d'un projet et il évoque les raisons de son doute. La phrase qui suit l'interjection justifie ce scepticisme du locuteur.

L'étude des différents marqueurs de l'énoncé alternant dans le cadre de l'alternance codique sângö-français nous permet de comprendre les intentions réelles des locuteurs. Ces articulateurs de la phrase facilitent les différents agencements dans l'énonciation verbale. Ils exhibent également l'état d'âme des locuteurs quand ceux-ci s'expriment. Cette partie présente enfin quelques outils linguistiques pour la compréhension des chapitres qui suivent.

En récapitulatif, ce chapitre fait ressortir neuf fonctions dans le cas précis de l'alternance codique sängö-français contrairement au nombre de six(6) prévu par Gumperz. Puisque notre population cible dans la collecte des données était la

population urbaine Banguissoise, nous pourrons supposer que si la collecte du corpus s'était élargie, on aurait d'autres éléments fonctionnels qui pourraient s'ajouter. Il n'y a pas de nombre précis de fonctions dans l'alternance codique, tout dépend de ce que dégagent les contenus des corpus. Quant à la spécification de chaque fonction de l'AC sängö-français, les citations et le discours rapporté ont montré les niveaux de compétence des locuteurs. Leur bilingualité maîtrisée et l'expressivité bien articulée, sont autant d'éléments manifestes. A travers les techniques de convocation des expressions techniques et des concepts savants utilisées par les locuteurs, on arrive facilement à déceler le rang social et le niveau scolaire de ceux-ci. On peut dire que les citations et le DR se présentent comme des indicateurs pour distinguer le rang social et le niveau scolaire des interlocuteurs.

La fonction de répétition ou l'insistance qui démontre la dynamique de l'AC quant à la reprise des idées dites dans une langue et reprise par la deuxième, est illustrée par des exemples. Cette fonction tout comme la citation et le DR, figure parmi celles évoquées par Gumperz (1989). La personnalisation, elle aussi très attestée dans notre corpus, révèle de l'importance quant à la dynamique et l'expressivité dans le cas de l'AC sängö-français. La fonction de désignation des locuteurs, joue un rôle de grande importance dans les tours de parole. L'expressivité ou l'habileté langagière tout comme le bon maniement de la langue se retrouve dans cette fonction de l'AC bien évoquée par Gumperz et plusieurs autres auteurs. Elle est définie comme la fonction du jugement par excellence. La fonction de justification où réside l'idée d'une dialectique, se veut analytique. La fonction conative qui a pour tâche de réglementer les entretiens interpersonnels ainsi que la fonction phatique, consistant à distribuer les tours de parole ou à maintenir le contact entre plusieurs individus pendant l'entrevue, est comme toutes les autres, une fonction centrale dans l'alternance codique sängö-français. Chacune a consisté à dynamiser l'interaction verbale. Ce qui est de commun pour toutes ces fonctions, c'est l'esthétique langagière ou l'expressivité qualitative à travers le maniement des deux langues pendant l'énonciation. Toute prise de parole lors d'une interaction verbale a une motivation chez le locuteur, une motivation individuelle ou collective. C'est en ce sens que se dégagent des

fonctions qu'il s'agisse de l'alternance codique entre deux langues distingues ou de deux registres à l'intérieur d'une même langue.

L'alternance codique est un moyen pour exprimer son identité régionale, professionnelle, universitaire ou sexuelle. Ses fonctions sont multiples, selon les contextes de son usage. A Bangui, comme nous l'avons déjà souligné dans les parties ci-dessus, l'alternance du sängö avec le français, peut se pratiquer entre les parents d'une même famille si ceux-ci ont un niveau scolaire élevé. Le mari par exemple, peut entamer les discussions avec l'épouse en sängö et pour tirer une conclusion ou une prise de position ferme, alterner en français. Une expression du sexisme, peut en ressortir, illustrée par des propos tels que : en tout cas, c'est moi qui commande ici… après de longues phrases en sängö. Il suffit de circuler dans les couloirs du parquet de Bangui lors des grandes instances de procès pour se rendre compte que le sängö ne peut perdurer comme la seule langue dans les conversations entre Juges, entre Juges et avocats qui discutent des sorts des accusés, entre les parents des accusés ay ant un niveau scolaire assez élevé.

Le jeu de l'alternance codique est régulier parmi les intellectuels, les hauts cadres de l'Etat et les jeunes étudiants. Dans des situations de rencontres entre des agents ou cadres de l'Etat des bureaux administratifs, le contact peut se faire en français pour la présentation. On continue les premières conversations toujours en français soit pour expliquer les raisons d'une mission effectuée, soit pour présenter des dossiers administratifs ou des courriers de haute importance. L'alternance avec le sängö peut intervenir au moment où on aborde des questions d'actualités des provinces, les moeurs des populations rurales ou des problèmes personnels avec le voisinage. Dans les querelles conjugales entre des couples instruits, le sängö est aussi souvent utilisé par la femme qui réclame au mari de mettre son bagage dehors, ou dénonce la maltraitance. Dans de pareilles situations, naissent des expressions traduisant le sexisme. L'homme dépassé par la tension conjugale peut être ramené aux supplices comme dans cet extrait : dit-on+pardon maâ chérie koko « Excuse-moi ma chérie koko.» (C1Gbaz5). Ici, on voit l'homme revenir sur sa position de force prise initialement dans le but de baisser le tempérement de la femme au pire risque d'arriver à l'isolement ou au divorce. On voit que l'alternance codique sängö/français peut assumer une grande

multiplicité de rôles contextuels, grâce à la richesse des deux langues en productions et à la multiplicité des contextes énonciatifs représentés dans le corpus.

Chapitre 7 : Le rôle de l'alternance codique dans les tours de parole

7.0. Introduction :

Dans ce chapitre, nous abordons essentiellement le problème de l'alternance codique conversationnelle en contexte de tours de parole. Cette partie nous amènera à étudier les différentes manifestations de l'interaction verbale, la co-présence des sujets parlants dans le dialogue, de l'organisation des tours de parole dans le déroulement de l'énonciation et des ressources linguistiques servant à faciliter la prise de parole au sein d'un groupe d'allocutaires.

Les différentes définitions du concept « tour de parole » et les préalables théoriques mis en place par quelques auteurs nous serviront de bases dans les analyses.

7.1. Définitions du concept « tour de parole »

En analysant les manifestations conversationnelles, Gumperz[104] précise que : *toute conversation suit ses propres principes organisationnels, lesquels sont en grande partie indépendants de la structure grammaticale des énoncés constituant ladite conversation. Les principes sont illustrés par ce qu'on appelle les paires adjacentes, telles que question-réponse, salutation-salutation, demande-réponse. Bien que produits par des locuteurs différents, les deux membres de telles paires sont mutuellement liés, au sens où le premier conditionne l'occurrence du second, tandis que le second est dépendant de l'occurrence antérieure du premier. En outre, une fois le premier membre introduit, le locuteur doit céder sa place à une autre dont on attend une réplique appropriée.*» Pour Détrie et al.[105], le tour de parole : c'est *le temps pendant lequel une même personne occupe la place de locuteur à un moment donné de l'intervention. Sur le plan grammatical, le tour peut aussi bien être constitué d'un seul mot que d'une phrase simple ou d'une ou plusieurs phrase(s) complexe(s). En règle générale, le passage de tour s'effectue à la fin d'une de ces unités (...) l'analyse du fonctionnement des tours de parole montre qu'ils suivent un principe*

[104] Gumperz, John (1989b : 125)

[105] Détrie et al. (2001 : 362-363)

d'alternance, avec un intervalle minimum entre les tours, qui varient culturellement. Pour régler cette alternance, les participants s'appuient sur des signaux verbaux, prosodiques et mini-gestuels fournis par le locuteur en place et indiquant un point de transition possible.

Pour Gumperz (1989b), la conversation verbale comprend plusieurs paramètres qui contribuent à sa réussite. L'interaction verbale entre plusieurs actants est régie par deslois internes qui permettent aux différents acteurs en présence de se parler et de se comprendre. La notion de tour de parole reste le principe par excellence pour tout bon déroulement de la conversation verbale. Détrie et al. (2001) quant à eux, mettent l'accent sur les phrases de transition qui permettent de passer la parole à un locuteur. Pour eux, sans ces unités linguistiques transitionnelles, l'ordre n'existera pas dans l'oragnisation des tours de parole et cela entraînera une certaine anarchie. La position de Détrie et al, (2001) est partagée par Baylon et Mignot[106] en ces termes : *Une conversation se définit par trois caractéristiques essentielles : interaction, ordre et accomplissement (...), un énoncé verbal, complexe ou non, même une seule phrase, n'apparaît pas comme le produit d'un seul locuteur, mais comme le résultat d'un processus interactif. Même si l'un des participants n'y contribue pas verbalement ou s'il s'agit du tour de parole d'un seul locuteur, le partenaire coopère à son accomplissement par le fait même que le locuteur s'adresse à lui : par son existence même, l'interlocuteur coopère à la production discursive du locuteur, qui ne peut pas parler sans faire des hypothèses sur l'autre. .*

Les idées de Mignot et Baylon[107] ne contredisent pas celles de Gumperz, au contraire, elles ne font les renforcer et mettent davantage l'accent sur l'observation par les interactants des principes des tours de parole. Pour eux, chaque locuteur doit accorder la stricte attention et le temps nécessaire à celui qui a la parole. Le tour de parole doit être observé avec munitie pour que la communication verbale engagée par une partie puisse avoir des sorties positives et constructives. Les tours de parole lors d'une communication verbale excluent

---

[106] Baylon, Christian et Mignot, Xavier (2005 : 262-263)

[107] Baylon, Christian et Mignot, Xavier (2005 : 195)

toute notion d'anarchie, ils s'organisent souvent selon des préalables méthodiques, des principes. La conversation est une forme d'interaction verbale et un discours dialogal et dialogique ; dans son déroulement, elle obéit aux contraintes d'enchaînement, structurelles et interactionnelles, des échanges qui la constituent. Cela revient à dire que le dialogue doit se dérouler dans un système d'enchaînement entre les interlocuteurs et de manière structurelle et organisationnelle. Les différents points de vue que nous venons de présenter nous amènent à présenter les préalables théoriques de Baylon et Mignot et les règles de Grice (1975).

7.2. Les préalables théoriques

La conversation verbale entre plusieurs locuteurs nécessite l'observation d'un certain nombre de comportements et de principes. Si l'interaction communicationnelle n'est pas recouverte de ces éléments et que règne une certaine anarchie dans l'environnement constitué, il faut toujours s'attendre à une sorte de digression, de qui pro quo ou toutes autres incidences langagières. Dans l'optique de la conversation verbale où les tours de parole sont obligatoires, Baylon et Mignot[108] ont mis en place quelques préalables méthodiques ou normes pour permettre aux sujets-parlants d'échanger librement et de manière constructive. Pour eux, « les participants accomplissent leurs activités conversationnelles d'une façon structurée, ordonnée et méthodique. Ils disposent de méthodes, au sens préscientifiques, qu'ils se sont fixées ou qu'ils ont négociées au début de l'interaction, afin d'organiser leur conversation en accord avec ces tâches. Cette organisation est séquentielle : elle se fait par la construction des tours de parole. Un tour de parole associé à celui qui le précède et celui qui le suit fournit le contexte « local » pour la compréhension et l'interprétation du sens des activités conversationnelles. Le tour de parole, unité fondamentale, n'est pas une unité linguistique, mais « une unité interactionnelle » qui recouvre « une multitude de moyens linguistiques. »

[108] Baylon et Mignot (2005 : 266-267)

En étudiant les différentes fonctions de l'alternance codique sängö-français, nous avons recensé un certain nombre d'expressions, d'îlots ou de phrases qui sont susceptibles de servir de moyens linguistiques dont parlent Baylon et Mignot. Un locuteur peut à la fin de son intervention passer la parole au second ou au troisième locuteur à l'aide de certaines unités linguistiques construites qui remplissent les fonctions phatique et incitatives. Pour Baylon et Mignot, c'est le locuteur tenant la parole qui peut attribuer à un de ses interlocuteurs le prochain tour de parole en utilisant certaines techniques verbales ou non verbales. L'auditeur doit pouvoir identifier les moyens linguistiques de ces techniques à l'aide de son savoir linguistique sur des techniques conversationnelles, qu'il doit également mettre en application s'il veut obtenir le droit de parole et se désigner lui-même comme locuteur suivant sans être sélectionné. A cette démarche de Baylon et Mignot, s'ajoute celle de Ben Chérif (2009) pour qui, les interventions et les actes de langage requièrent une hiérarchisation des tours de parole qui structure la conversation bilingue à l'aide de la recursivité des alternances codiques. De même que les capacités des locuteurs à utiliser les deux codes en alternances conduisent à des stratégies interactionnelles qui poussent les locuteurs à utiliser l'une ou l'autre code linguistique ou les deux à la fois selon le contexte énonciatif.

Dans le cadre de l'alternance codique, il faut savoir que les deux langues convoquées par les locuteurs bilingues sont appelées chacune à jouer un rôle dans les tours de parole. Un locuteur qui a la parole peut commencer son tour en français ou en sängö selon l'importance du thème de la conversation et la richesse terminologique dans la langue adéquate. Le passage de la parole du premier locuteur au second peut s'expliquer de plusieurs manières. Il a lieu pour que le second intervenant interprète les propos du premier, soit pour qu'il complète les informations, adhère aux arguments du prédécesseur ou bien les réfute. Il existe des codes verbaux ou non verbaux pour permettre à un second intervenat d'avoir la parole. Dans d'autres cas, l'importance du sujet qui est en développement peut susciter un déclenchement d'intervention en groupe qu'on qualifie de chevauchement. Cette scène finit dans la plupart des cas par faire perdre la parole au premier locuteur au bénéficie d'un autre. Dans les rubriques qui vont suivre,

nous verrons également que certains locuteurs impatients se permettent de briser les principes de tours de parole pour arracher la parole. Ce que nous pouvons qualifier personnellement de *hold up conversationnel*. On ne s'engage pas dans une conversation pour le plaisir de le faire, ce n'est pas une distraction sans une fin instructive. Toute communication verbale ou non verbale est censée enrichir les connaissances du récepteur. Si ces fonctions communicatives ne sont pas assumées, l'échange n'a pas sa raison d'être.

Allant toujours dans le sens des préalables théoriques de l'échange conversationnel, conditions sine qua none pour réussir la communication verbale, (Grice, 1975) rapporté par Baylon et Mignot (2005). Les règles de Grices se présentent sous les formes de maximes que nous énumérons comme suit :

Catégorie de la quantité

Maximes :

1- Rendez votre contribution aussi contributive qui est requis (pour les finalités présentes de l'échange).

2- Ne rendez pas votre contribution plus informative qu'il n'est requis.

Catégorie de la qualité

Supermaxime :

Essayez de rendre vraie votre contribution.

Deux maximes plus spécifiques :

1. Ne dites pas ce que vous croyez faux.

2. Ne dites pas ce sur quoi vous n'avez pas d'information adéquate.

Catégorie de la relation

Maxime :

Soyez pertinent

Catégorie de la modalité

Supermaxime :

Soyez clair

Maximes variées :

1. N'ayez pas une expression obscure
2. Evitez l'ambiguité
3. Soyez concis
4. Exprimez-vous avec ordre.

Les règles de Grice (1975) et les préalables de Baylon et Mignot (2005) permettent d'établir une intercompréhension et une symbiose entre les différents acteurs de l'énonciation en présence. Toutefois, on pourrait constater que tout acte conversationnel ne suit pas forcément certaines règles, des incidents conversationnels (incompréhension, qui proquo, prises de positions, etc.) peuvent redonner d'autres courbes à l'énonciation et créer de nouvelles atmosphères.

Dans les analyses qui vont suivre, nous essayerons de tester ces approches pour affirmer ou infirmer l'efficacité des principes de Baylon et Mignot ainsi que des maximes de Grice dans le contexte de l'alternance codique sängö-français. Les hypothèses de Gumperz (1989) constitueront également des bases qui nous permettront d'évoluer dans nos analyses. Dans la sous-rubrique ci-dessous, nous analyserons quelques conversations exraites de notre corpus. Ce choix est effectué sur des bases de l'importance des thèmes qui s'en dégagent.

7.3. Analyse des différentes formes de tours de parole en contexte d'énonciation bilingue

A l'aide des différents exemples tirés de notre corpus, nous analyserons les différentes formes de tours de parole à savoir les tours de parole par la désignation des interlocuteurs, les tours par stimulation des interlocuteurs à travers certaines

formes interrogatives, les jeux de passe qui se font entre certains interlocuteurs qui monopolisent les tours et les tours de parole par le changement de langue et de sujets de conversation. Les exemples ci-dessous seront illustratifs.

7.3.1. Tour de parole par désignation de l'intervenant

La désignation d'un locuteur dans le cadre de la conversation verbale est d'abord vue par Gumperz (1989b) comme l'une des fonctions les plus pertinentes de l'alternance codique. Dans les tours de parole, le locuteur 1 à la fin de son élocution désigne ou nomme un second locuteur pour que celui-ci complète ou augmente ce que le locuteur1 venait d'évoquer pendant sa prise de parole. Les deux langues en situation d'alternance codique, le sängö et le français jouent chacune un rôle clé dans les tours de parole comme nous le montrent les exemples ci-dessous :

Extraits d'illustration N°1

(1) [C1Lau92] : *tënë na yângâ tî mo Clarence.*

« Clarence, tu as la parole. »

(2) [C1Cla93] : *Souvent, les enfants sont ignorants, ils font le+ Oui, e ngba na mbâgë ti mo. Mo bâa na yâ ti ârelation so ayeke na pöpö ti âzo so ayeke na yâ ti quartier ôko, na yâ ti vaka ôko. Parfois atene amôlengê laâ agä na tënë, agbâ tî tënë, bâa ngbanga tî âmôlengê* en d'autres termes, on accuse généralement les enfants …. entre les grandes personnes.

« Souvent, les enfants sont ignorants de ce qu'on leur reproche. Nous restons encore à ton écoute. Pour ce qui est des relations de bon voisinage entre les voisins d'un même quartier, parfois, on dit que ce sont les enfants qui créent les problèmes dans les foyers, ils sont toutjours accusés. En d'autres termes, pourquoi accuse-t-on généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions ? Ces choses qui leur passent dans la tête. Certainement qu'ils en sont les auteurs, c'est pour ça que souvent ça amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes. »

Le sängö sert de langue de désignation dans l'exemple (1)

(3) [C1Lau94] : Mahamat

(4) [C1Mht95] : Ouais

(5) [C1Lau96] : Est-ce que tu penses aussi comme Clarence ? …. d'être des facteurs de troubles dans les relations de bon voisinage ?

(6) [C1Mht97] **:** Ah ! Oui ! ….. savoir-vivre et de savoir-être dans la société.

Dans cette conversation animée par trois locuteurs bilingues, on voit que le locuteur Laurice (Lau) est le principal distributeur des tours de parole aux autres. Selon l'ordre des prises de parole établi, Laurice est le locuteur 1 (L1), il détient la parole et désigne celui ou celle qui doit intervenir. Pour développer le sujet portant sur l'implication des enfants dans les tensions interfamiliales évoqué par Laurice (Lau), la parole a été donnée à la locutrice Clarence et la phrase transitoire est formulée en sängö en ces termes : *tënë na yângâ tî mo Clarence* autrement dit, « Clarence, tu as la parole ». Pour respecter l'ordre des idées et le principe de la langue, Clarence prend la parole et répond de manière lapidaire en français : « Souvent, les enfants sont ignorants… » ; Elle émet ses idées en sängö et fait usage de la fonction métalinguistique pour expliciter son hypothèse comme dans cet énoncé : *Mo bâa ….tî âmôlengê* en d'autres termes, ….beaucoup de problèmes entre les grandes personnes. ».

Se constituant en facilitateur du débat, Laurice (Lau) reprend la parole et désigne un autre intervenant en la personne de Mahamat (Mht) [C1Lau52] : *Et, qu'est-ce que tu dis Mahamat ?* Dans sa présentation, Mahamat (Mht) approuve ses compétences linguistiques en français et se déclare comme un bilingue. Nous supposons que ce sont les qualités de Mahamat basées sur ses compétences linguistiques et professionnelles qui ont poussé Laurice à lui passer la parole pour recevoir un bon développement sur la question posée à savoir l'implication des enfants dans les tensions familiales et interfamiliales. Le tour de parole étant formulé en français, le destinataire, pour des raisons de logique et du maintien du même code, a répondu et développé ses idées entièrement en français en ces termes [C1Mht53] : *Enfin, je vois que+ c'est de l'orgueil…..ils n'ont pas besoin des autres.* Ici, on remarque le respect de l'ordre des langues dans les tours de

parole. Ce comportement est très remarquable chez les locuteurs bilingues compétents centrafricains qui pensent qu'à une question posée en français, la réponse doit être obligatoirement en français. Cette attitude n'est pas souvent observée quand il s'agit du sängö. Dans ce dernier cas, si le locuteur qui reçoit un questionnement en sängö pense que la réponse dans la même langue laissera échapper de belles idées ou des formulations techniques, le choix du français reste impérieux comme dans l'extrait ci-dessous [C1Lau92, Cla93] :

Lau92: *tënë na yângâ tî mo Clarence.* « Clarence, tu as la parole. »

Cla93 : *Souvent, les enfants sont ignorants…. amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes.* Toutefois, l'inverse est possible de se produire.

L'analyse des tours de parole à travers les divers extraits a mis en relief la contribution de chacune des deux langues, le français et le sängö dans la facilitaion des prises de parole et de l'intercompréhension entre les différents intervenants par la richesse en terminologie et en syntaxe et leur adéquation aux contextes énonciatifs.

Extraits d'illustration n°2

(1) [C2Dj40] : *Carole+parle-moi un peu de tes ambïtions+ mo ye tî gä tî mo nye kekerêke ? [xxx]* ***femme d'affaires****+ tönga so Nana Benz ?*

« Carole, parle-moi un peu de tes ambitions. Que rêves-tu devenir demain ? Une femme d'affaires comme une Nana Benz comme on le dit ? »

(2) [C2Car041] : *Ah ! Mbï+premièrement mbï mu a plans nî otâ tous+ mbï ke na* ***plan A+B+C*** *kue.* ***Premièrement plan A*** *nî+ après études tî mbï+ mbï ye tî gä gestionnaire.*

« Ah, dans un premier temps, je considère tous les plans mis en place. J'ai trois plans, le plan A, le plan B et le plan C. Pour le plan A, je voudrais devenir un Gestionnaire après mes études. »

(3) [C2Dj042] : hum ! Ouais comme Max.

(4) [C2Car043] : *Ouais parce que na y a tî* ***code d'entreprise*** *tî ködörö tî mbï+ tî tene tî sâra mbï* ***gérer*** *âmbênî âyê sô ayeke na lêgë nî apë+* ***gérer*** *tî* ***avancer*** *ködörö tî ï [xxx] fânî mîngi mbï rêver tî gä* ***artiste****.*

« Oui, selon le code d'entreprise de mon pays un gestionnaire doit intervenir dans la gestion de son pays si celle-ci est mal pratiquée afin de contribuer à son développement. J'ai souvent rêvé de devenir un artiste. »

(5) [C2Dj044] : *A yâ tî* ***artiste*** *nî awu wungo+ â****comédien*** *ake da+ â****musicien*** *ake da+ ayenî ake gbanî trop.*

« Il y a plusieurs types d'artistes. Il y a des comédiens, des musiciens et bien d'autres. »

(6) [C2Car 045] : ***Voilà+ premièrement****+ tî mbï na yâ tî artiste nî+ mbï yê tî tene mbï gä* ***chanteuse*** *[xxx]. Donc+ tî tene mbï* ***faire passer message*** *tî âmbênî âyê sô sï.*

« Je voudrais devenir une chanteuse afin de faire passer certains messages au monde. »

(7) [C2Dj046] : *Mo hingä tî ë bîyâ ?* « Sais-tu chanter ? »

(8) [C2Car047] : *Mbï ë bia+ mbï sïgï même na bîâ tî mbï ôko* ***déjà même*** *a hë nî na Radio Ndekeluka awe <- - ->*

« Je chante. J'ai déjà réalisé une chanson qui est sortie et passée à la Radio Ndeke Luka. »

(9) [C2Dj048] : *Je ne suis même pas au courant hein <- - ->*

(10) [C2Car049] *:* ***Et puis+ plan C*** *tî mbï ake tî tene mbï gä+ d'ailleurs+ mbï gä même nî awe+ mbï yeke* ***artiste-peintre*** *so mbï ke sâra â****peinture.***

« Et, mon plan C est de devenir un Artiste-Peintre. Je voudrais faire de la peinture. »

Dans ces extraits, le dialogue se déroule entre deux locuteurs de sexes opposés. Le jeu conversationnel est mené par le premier locuteur Djoni (Dj). Le

type d'échange entre les deux interlocuteurs est le feedback ou la paire adjacente Question-réponse (Q-R) selon les termes de (Gumperz, 1989) et surtout avec des formulations du genre : « Carole+parle-moi de tes ambitions »(1). Bien qu'il y a deux locuteurs dans cet entretien, le locuteur (Dj) interpelle toujours son interlocutrice par son prénom avant de lui adresser la parole. Cette attitude interactionnelle a pour fonction de créer davantage le bon climat entre les intervenants. La désignation par le prénom comme nous l'avons toujours signalé dans nos analyses a pour but d'établir la familiarité et d'enlever toutes sortes de complexes chez les sujets-parlants en face quels que soiten l'âge ou le niveau social de chacun.

La conversation à travers cet extrait de notre corpus se déroule autour de la question des projets d'avenir de Carole que son interlocuteur Djoni tente de savoir. La locutrice, à travers ses interventions se présente comme une monolingue ; toutes ses réponses restent formulées uniquement en sängö malgré la persistence de (Dj) avec des questions formulées en français. Peut-on évoquer le cas d'une diglossie ici ? Puisque Carole (Car) préfère dévoiler ses ambitions considérées comme ses confidences en sängö malgré le harcellement langagier en français de Djoni qui finit par faire recours au sängö afin de se comprendre avec son interlocutrice et d'arriver à une harmonie dans la conversation. Le sängö apparaît ici comme la langue d'exclusion, du *nous exclusif* dans cette fonction conniventionnelle et aussi une langue d'harmonisation conversationnelle. Le sängö comme *langue de nous* et non *des autres* comme le pense (Gumperz, 1989), car elle permet de circonscrire l'environnement de l'auditorat afin de privilégier les confidences. Et, le sängö, comme langue d'harmonisation conversationnelle parce que certains interlocuteurs moins bilingues se retrouvent désarmés d'outils de communication si la langue dominante de l'interaction est moins maîtrisée, dans ce cas, il y a blocage et complexe. Nous relevons donc que les échanges se déroulent ici dans des énoncés hybrides et présentent le sängö comme LM et le français LE.

Extraits d'illustration n°3

(1) [C3Juv9] : ***Non+ ben+ ce n'est pas synonyme de détester****+ peut-être que euh+ andjere na mbï mais mbï ke na occasion tî ma nî mîngi apë.*

« Non, ben, ce n'est pas synonyme de détester. Peut-être que cela me plaît mais seulement que je n'ai le temps de rester écouter cela. »

(2) [C3Dj10] *: Il faut mo commencer tî ma nî mîngi mîngi+ mo gue na marché mo vo CD nî+ plus mo ke ma nî+plus mo sentîr ke anzere mbana.*

« Il faut commencer à beaucoup écouter cela et aller acheter des CD au marché. Le fait de l'écouter plusieurs fois te donnera le bon goût. »

(3) [C3Dj11] : (changeant d'interlocuteur) : *Carole*

(4) [C3Dj12] : *Hum*

(5) [C3Car13] : *Parles-nous un peu de tes goûts + de tes préférences musicales.*

(6) [C3Dj14] : *Ouais+ j'aime bien la musique centrafricaine+ précisement Bébé Matou.*

(7) [C3Car15] **:** *hum+ titre tî Bébé Matou wa laâ sï mo yê ka nî mîngi ?*

« Quel est le titre de Bébé que tu aimes le plus ? »

(8) [C3Dj16] : *Titre tî Bébé Matou sô mbï yê nî mîngi ake* ***Jalousie [xxx] Jalousie*** *na yâ tî bûngbi sô JS weekend+ atene ake da mîngi.*

« Le titre de Bébé Matou que j'aime le plus est « Jalousie » parmi le tri de JS Weekend. Ce titre est très populaire. »

(9) [C3Car17] : *Atënë ake da trop+ apeut tî dutï gï â* ***Jalousie*** *na â****Doliprane*** *sô la mo yê.*

« Il y en a beaucoup. On sait que tu aimes que Jalousie et Doliprane. »

(10) [C3Dj18] : [xxx] *et puis mbï yê* ***aussi musique française****+ sô kûê mbï yê nî++ tel que mbï yê nî mîngi ngbangä tî sô â****chanteur*** *nî fadë sô âla sigï mîngi+ â****Rapeur*** *nî+ âla sigi mîngi et puis âla ke sâra tënë mîngi.*

« J'aime aussi la musique française. Je l'aime parce que ses stars sont très nombreuses maintenant. Il y a aussi beaucoup de Rapeurs qui véhiculent beaucoup de messages. »

(11) [C3Juv19] : *Ok+ Juva*

(12) [C3Dj20] : *Ouais+ bon+ moi j'aime beaucoup la musique américaine et par manque la musique centrafricaine.*

(13) [C3Car21] : *Bon+ tî sô wa laâ ? Mo peux tî fa na ï mbênî artiste sô andjere na mo trop+ sô andjere mbänä ?*

« Bon, c'est lequel ? Peux-tu nous citer un artiste que tu préfères dont la musique te plaît beaucoup ? »

(14) [C3Dj22] : *Ouais+ parce que ay a tî âproduit ayeke da+ â**crême** [xxx] â**faux** ongle+ â fare tî zia na yâ tî le [xxx] mo bâa lo baba tî lo akîri a modifier quoi+ töngana tî â**artiste**+ â**chanteûse**++ âmbênî a imiter nî+ si töngana mo bâa nî bien+ fille sô lo zia faux ongle+ si töngana lo zi ongles tî lo ayeke ndjönî apë+ **c'est comme panarie quoi**++ vraie ongle tî lo sô laâ ake jouer.*

« Oui, parce que les produits varient. Il y a des crêmes, des faux ongles, des fares pour les yeux. Si tu la vois, sa démarche a même changé. Elle marche comme une artiste, une chanteuse. Si on voit bien, certaines font de l'imitation. Cette fille utilise des faux ongles. Lorsqu'elle les enlève, elle n'est plus présentable. C'est comme de la panarie quoi. Elle devait garder ses vrais ongles. »

(15)[C3Juv23] : (à Juva) : *Alors Juva+ mo ke vo ka a**produit cosmétique** so+ a**produit de beauté**+ atene non kôlï kûê lo sâra baba+ façon sô mo gue na yâ tî â**salon de coiffure**+ âkôlï ague asâra **soin de visage**+ mo ke sâra nî ?*

« Alors, Juva, achètes-tu aussi des produits cosmétiques ? Ces produits de beauté que les hommes utilisent ? Il suffit d'aller dans les salons de beauté pour se rendre compte que même les hommes aussi y viennent pour les soins de visage. Le fais-tu ? »

Dans ces extraits de conversation, il y a trois interlocuteurs à savoir Djoni (Dj), Juva (Juv) et Carole (Car). Pendant l'interaction verbale, on note que les

trois interlocuteurs échangent dans les deux langues à savoir le sängö et le français. Le français semble occuper une bonne place dans les interventions verbales. Le locuteur Djoni est défini comme le facilitateur, c'est lui qui désigne les intervenants et fur et à mesure qu'ils évoluent dans les échanges. Dans les exemples (2), (10) et (13), on le voit distribuer les tours de parole aux autres à l'aide des phrases ou expressions très brèves, et emphatiques. Les constructions en français interviennent en début de parole chez chaque locuteur. Dans d'autres cas, on utilise le français pour désigner des noms ou titres en musique tels que la « Musique centrafricaine » (5) ; « Jalousie » et « JS Weekend » (7) ; la « Musique française » ; « Rapeur » (9), etc. L'entretien a porté sur la musique et la beauté. La langue sängö est utilisée dans la plupart des cas dans les commentaires ou pour donner des avis ou faire des confirmations. Le sängö apparaît comme la langue déclencheuse de l'alternance codique ; elle joue également la fonction argumentative. Ce faisant, le sängö est utilsé pour la plupart des cas pour développer et argumenter les idées avancées par les sujets-parlants, c'est la langue des commentaires. Le français dans le cas précis, est dominé lexicalement et syntaxiquement par le sängö. Le français, par contre, joue la fonction de personnalisation (1), (5), (12). Le sängö s'impose comme LM et le français, est LE.

Extraits d'illustration n°4

Cet extrait aussi long comme le précédent se déroule entre cinq (5) interlocuteurs. On note également l'usage du feedback dans le dialogue et le rôle du français dans ceci. Les extraits se présentent comme suit :

(1) [C11Er1] : *Opsy*

(2) [C11Op2] : *Ouais.*

(3) [C11Er3] : *T'avais posé une question tout à l'heure ?*

(4) [C11Op4] : *Ouais*

(5) [C11Er5] : *C'est sur quelle question ?*

(6) [C11Op6] : *Quelle différence faites-vous entre le 1er Décembre et le 13 Août ?*

(7) [C11Er7] : *Voilà+ âmbênî atene aena nî+ est-ce que ayeke na lege nî ?*

« Voilà, il y a des gens qui critiquent à côté. Cela est-il bien ? »

(8) [C11Op8] : *Est-ce que cette fête se déroule sur tout le territoire centrafricain en un jour ? Aaa Nîna+ est-ce que journée tî 1er Décembre so ayeke sâra ka so+ na Bangui ayeke sâra nî na y a tî* ***16 préfectures*** *so tout ? Ayeke* ***dérouler na même moment*** *ou âmbênî a dates nî atene non apusu* (xxx)

« Est-ce que cette fête se déroule sur tout le territoire centrafricain en un jour ? Nina, est-ce que la journée du 1er Décembre telle qu'elle est organisée à Bangui a-t-elle lieu le même jour dans les 16 préfectures ou les dates sont-elles repoussées dans certaines ? »

(9) [C11NN9] : ***A dérouler na même moment apë****+ a dépend organisation nî+ âmbênî a****commencer bien avant 1er Décembre et*** *âmbênî* ***après 1er Décembre****++*

« Cela n'a pas lieu le même jour. Tout dépend de son organisation. Il y a certaines préfectures qui le font bien avant le 1er Décembre. D'autres, après le 1er Décembre. »

(10) [C11Er10] : ***Avant 1er Décembre est-ce que*** *âmbênî apeut tî* ***fêter bien avant*** *ou bien wala töngana nye ?*

« Avant le 1er Décembre, d'autres fêtent-elles bien avant cette date, ou bien c'est comment ? »

(11) [C11NN11] : Oui, ça dépend

(12) [C11Op12] : ***Est-ce que c'est normal que*** *asâra fête na le cinq (5) + asâra na Bossängöa na le dix (10) + na Mbaïki+ est-ce que mo bâa ke ayeke ndjönî idée ? Mbï penser* ***Cédric aussi peut*** *(xxx) mo bâa ke ayeke bien ?*

« Est-il normal qu'on fête le 5 ? Par exemple, le 10 à Bossängöa et à Mbaïki un autre jour ? Penses-tu que cela est-elle une bonne manière de faire ? Cédric, penses-tu que c'est bien comme ça ? »

(13) [C11Céd13] : *Bon+ mbï euh+ mbï ke ayeke ndjönî idée laâ apë hein+ d'autant plus que ayeke mbênî fête nationale laâ+ donc, ayeke* ***République Centrafricaine*** *kue adoit tî sâra nî ensemble+ mais vu euh+hum+ vu disponibilité tî ï et puis pauvreté+ parce que+* ***il faut les moyens financiers n'est-ce pas ? Pour financer une fête*** *tî tene ague na lêgë nî il faut nginza+ âyê kûê+ il faut a organisation nî sô quoi+ il faut yê nî adutï propre sï (xxx)*

« Pour moi, ce n'est pas une bonne idée parce que c'est une fête nationale. Donc, toute la République devait fêter le même jour, mais, vu nos préoccupations et notre pauvreté, cela n'est pas possible. Pour organiser une fête, il faut les moyens financiers n'est-ce pas ? Pour financer une fête afin qu'elle réussisse, il faut de l'argent. Dans toutes choses, il faut nécessairement de l'argent pour réussir son organisation. »

(14) [C11Op14] : *D'accord+ok !* ***Bon Historien****+ âla bâa ke à chaque fois töngana afêtes agä+1er Décembre na Bangui+ le cinq (5) na Mbaïki, le dix (10) na Bossängöa (xxx) est-ce que âla bâa ke ayeke mbênî bonne idée ?*

« Ok, d'accord ! Bon, Historien ! Avez-vous aussi constaté que la fête du 1er Décembre n'est pas organisée le même jour. Le 1er Décembre a lieu à Bangui, le 5 à Mbaïki, le 10 à Bossängöa. Pensez-vous que cela est-elle une bonne idée ? »

(15) [C11FTH15] : *Mbï bâa ayeke na lege nî apë+ parce que RCA ayeke ûse ou otâ apë+* ***fête nationale*** *ayeke* ***fête nationale****+*

« Je n'approuve pas cela. Parce que la RCA n'est pas divisée en deux ou en trois parties. La fête nationale reste ce qu'elle est. »

Dans cette longue conversation entre plusieurs interlocuteurs bilingues, on note le respect du principe du tour de parole par la désignation. L'entretien en présentiel ici commence par le locuteur1 qui est Eric (Er1). Celui-ci se présentant déjà comme le facilitateur, entame le dialogue en passant directement la parole à Opsy (Op). Les premières phrases du dialogue commencent entièrement en français dans une sorte de feedback, de paire adjacente question-réponse. Dans les différentes interventions, le français est utilisé pour poser des questions alors que le sängö sert de langue d'arguments et des réponses. Pour décrire un peu le fil de

la conversation, on voit qu'Eric appelle nommément Opsy et lui passe la parole. Le feedback se déroule en français entre les deux locuteurs quand subitement, Eric commence une alternance avec le sängö (exemple7). Opsy, reprenant la parole la passe aussitôt à Nina qu'elle désigne et la questionne en français sur le déroulement de la fête nationale. Pour apporter plus d'éclaircissement, Opsy repose la même question en sängö à Nina. La prise de parole chez Nina se fait en sängö en (12). Elle termine toute son intervention en sängö et passe la parole à Cédric pour recueillir l'avis de celui-ci son intervention. Dans l'exemple (14) également, Opsy redonne la parole à l'Historien Ferdinand Thieolay a (FTH) mais l'appelle par son titre professionnel : « Ok ! Bon Historien » avant de lui poser quelques questions sur l'histoire de la République Centrafricaine. Nous pourrons dire que l'usage du sängö pour interroger l'Historien a l'avantage d'amener celui-ci à faire plus de détails sur son intervention. Ce cas est relevé chez beaucoup de Centrafricains. Quand il s'agit de parler de son pays, on use la langue locale ou nationale en l'occurrence le sängö. Le français comme langue enchâssée ici, présente une grande importance dans les rôles des termes ou phrases construits pour nuancer les idées des locuteurs. Nous remarquons la forme contrastive avec les phrases hybrides *adérouler na même moment* « ça se déroule au même moment » (8) et *adérouler na même moment ape* « ça ne se déroule pas au même moment » (9) qui présentent des idées nettement opposées. La perte de la forme pronominale du verbe dérouler ici est dûe à l'influence du système syntaxique du sängö. Ceci amène à se rendre compte des dichotomies dans la société centrafricaine moderne. Toute la gouvernance est construite sur la base des systèmes d'opposition et de parallélisme. Les mêmes idées d'opposition se précisent dans l'exemple (9) avec *bien avant le 1er Décembre* et *après le 1er Décembre.* D'autre part, nous avons la répétition du terme *fête nationale*, qui exprime l'insistance et accorde toute l'importance à cette journée du 1er Décembre marquant la date de la célébration de la proclamation de l'indépendance de la République Centrafricaine. Ce terme a aussi intégré le sängö comme vocabulaire. L'abondance des énoncés hybrides et de la multiplicité des prédicats en français montre non seulement l'influence maximale du français sur le sängö comme langue concurrentielle face à cette dernière et/ou carrence linguistique des locuteurs centrafricains dans l'une ou l'autre langue en alternance codique. Ce qui

justifie également le glissement régulier du sängö dans le discours mixte sängö-français ou vice versa.

En conclusion, l'alternance codique sängö-français a bien fonctionné dans les tours de parole par désignation du locuteur. Chaque langue intervient aussi dans certains rôles spécifiques et de manière dynamique.

7.3.2. Tour de parole par la stimulation

Nous entendons par stimulation, le fait d'exciter quelqu'un dans la conversation par des hypothèses afin de l'amener à réagir ou à formuler des critiques. Dans les conversations verbales, certains intervenants ont l'habitude de conclure leurs propos par des interrogations d'ordre général ou des répliques contre ce que les autres ont dit. Ce comportement langagier peut susciter alors des réactions de l'auditoire et le pousser à réagir. Pour illustrer cette hypothèse, nous avons choisi un extrait de discours conversationnel entre plusieurs interlocuteurs.

Extraits d'illustration n°5

(1) [C12Dj1] : *Kabara …lorsqu'ils sortent avec une fille.*

(2) [C12Deu2] : *ayeke mieux mo marier zo sô ayeke âgé na mo tî changer âmbênî âyê.*

« Il est préférable de se marier avec une personne plus âgée que soi pour bénéficier de certaines expériences. »

(3) [C12Dj3] : *Alors, bängö ndo tî âla+ nye laâ ayeke pûsu amôlengê tî wâlï sô sï ayeke sâra yê nî sô et puis amasëka kôlï sô ayeke sigi na âkötä mamâ so ?* ***Quelles sont les raisons qui les poussent à faire ça ?***

« Alors, selon votre manière de voir les choses, qu'est-ce qui pousse les jeunes filles à se lancer dans ces pratiques et que les garçons font la cour à des femmes plus âgées qu'eux ? Quelles sont les raisons qui les poussent à faire ça ? »

(4) [C12Sid4] : *Ti mbï +yê sô âjeune nî ayeke sâra sô carrément anzere apë+*

« Personnellement[109], je n'approuve pas les actes que posent les jeunes. »

(5) [C12Dj5] : *Alors, quelles sont les raisons qui justement justifient ces relations ? On a parlé des relations pécuniaires.*

(6) [C12Gra6] : *C'est l'argent.*

(7) [C12Dj7] : *Voilà+ c'est l'argent…. est-ce que y a d'autres raisons qu'on peut énumérer ? Pour la jeune fille, elle se sent en sécurité avec le papa+ quand il y a un problème.*

(8) [C12Gra8] : *Elle est l'abri de ces problèmes.*

(9) [C12Dj9] : *Voilà.*

(10) [C12Sid10] : *Tî mbï+ mbï tene ye so ake pusu âzo nî ayeke pauvreté.*

« A mon avis, c'est la pauvreté qui en est la cause principale. »

(11) [C12Dj11] : Hum

(12) [C12Sid12] : *Töngana zo ayeke na nginza tî lo…. (xxx) non, mais il faut atene vérité hein Djoni+*

« Pour toutes les jeunes personnes socialement bien assises ou dont les parents en sont, il est difficile de se laisser entraîner par une femme âgée à cause de l'argent. En supposant que j'étais étudiant, je n'accepterais jamais de courtiser une femme âgée parce qu'il n'est bien de faire cela avec la mère d'un ami. Quant aux hommes âgés, ceux-ci éprouvent des sentiments de rejets vis-à-vis des femmes aussi âgées du fait que celles-ci ne savent pas faire l'amour comme l'auront fait des jeunes filles. C'est la principale cause qui pousse des hommes à aller vers les jeunes filles. En tout cas, Djoni, il faut dire la vérité. »

(13) [C12Dj13] : *(rires) Gracia, le garçon pense……la jeune fille est capable de le faire.*

---

[109] Cet adverbe renvoie à la fonction de personnalisation.

(14) [C12Sid14] : *Voilà+ mo bâa baba nî a commencer tî* ***découcher****+ kua nî ayeke mîngiii+ â****réunion***

« Voilà qu'à un moment, on ne constate que le papa commence à passer des nuits dehors sous prétexte d'avoir beaucoup travaillé, ou, empêché par des réunions. »

(15) [C12Dj15] : *Est-ce valable ce qu'il dit ?*

(16) [C12Sid16] : ***Il suffit pas de dire qu'on est grande qu'on est expérimenté+ y a des personnes qui ont plus d'expériences+ c'étaient les trucs hein****+ âyê tî ândö quoi+ âyê tî ândö yeke yeke or que ayeke ângbêre âyê+ <---> **on peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation** + avantages nî ayeke sô môlengê tî wâlï nî+ lo wara yê kûê sô lo hûnda+ âkêtê âbongö tî lo+ âyê tî vöngö na crême tî lo+*

« Il ne suffit pas de dire qu'on est assez grande qu'on est expérimentée, il y a aussi des personnes qui ont plus d'expériences+ c'étaient des choses qui expriment les temps révolus. On peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation. Les avantages pour les filles dans toutes ces pratiques sont que cela permet aux filles de résoudre tous leurs problèmes, d'acheter ses habits ou des crêmes. »

(17) [C12Dj17] : *Oui+ âtéléphone tî dernier cri****+ en plus, elle voudrait être cajolée. Tout de même*** *(xxx) hein+ mo sigi na wâlï so ayeke na âge ti mo tout ça ti tene mo laâ mo voro lo.*

« Que des télphones de haute qualité qu'elle peut recevoir. En plus de cela, elle voudrait être cajolée. Tout de même pour les femmes âgées qui ont aussi besoin d'être traitée de la même manière. »

(18) [C12Gra18] : Toi aussi, quand tu cherches quelqu'un, tu cherches la tendresse non ?

(19) [C12Dj19] : *(rires) après euh+ âla peut tî papa et puis mbênî atene nî kûê nî yeke gï zo tî tene avoro nï+ nï ke voro ngbonbgôro mbâ tî nï apë+ ayeke tî*

*ënërvëngö nî alors que tout ça töngana zo nî ayeke mamâ na mo oubien babâ+ parce que â**jeune fille+ elles font ça hein….Il lui file un super cadeau.***

« Il se pose un problème entre des partenaires jeunes. Chacun se croit très important et plus charmant. Alors que ce problème ne se pose pas entre dans un couple de jeune et de personne âgée. Elles font ça, si elles veulent quelque chose là, pour un rien comme ça, elle se met en boule et le vieux, il est tout désemparé là. Il essaie de la cahuter+ oh non+ bébé quoi ? Il lui file un super cadeau. »

Comme nous l'avons signalé, certains intervenants cloturent leurs propos par des questions qui laissent ouverts les débats qui suscitent des réactions des autres interlocuteurs. Le débat se déroule sur le problème de débauches chez les filles avec des personnes âgées. Dans la première intervention de Djoni (Dj1), celui-ci évoque le problème des jeunes filles et trouve normale la vie qu'elles mènent en acceptant des liens intimes avec les hommes âgés. Pour susciter les réactions de l'auditoire, le locuteur 1 reprend la parole et repose autrement la question. D'abord, Djoni (Dj3) commence son allocution en sängö en ces termes : *na bängö ndo tî âla…* « Selon votre manière de voir les choses ».

Dans son inntervention, le locuteur ne désigne pas nommément un autre intervenant. L'importance de la question de ce locuteur pousse les autres à réagir ; le locuteur Sido (Sid4) prend directement la parole sans être autorisé ou désigné et réagit en sängö en ces termes : *Tî mbï+ yê sô âjeunes nî ayeke sâra sô carement anzere apë.* Autrement, « Pour moi, je condamne ce que font les font les jeunes ». Cette intervention est considérée comme un contre-pied, un rejet du comportement des jeunes évoqué par le locuteur Djoni. Se présentant comme le principal incitateur conversationnel, Djoni (Dj5) reprend la parole et oriente la question vers un autre aspect et continue selon le rythme du feedback et confirme la position de son interlocuteur Djoni qui parle de prise en charge financières des jeunes filles par les hommes âgés. Allant toujours dans le sens du débat, le locuteur Sido (Sid10) prend à son tour la parole et donne son avis en sängö : *Tî mbï+mbï tene yê sô ake pûsu âzo nî ayeke pauvreté.* « Pour moi, la pauvreté est la cause de tout cela. » Pour ce locuteur, seule la pauvreté est indexée comme principales causes des débauches ches les jeunes filles et garçons et qui nécessiterait une lutte ardente.

L'emphase en sängö vient souvent en fin d'énoncé, ici, elle s'illustre par la position finale de *pauvreté*. Chaque locuteur a démontré ses capacités discursives dans les prises de parole, les réactions sont palpables et sensibles et, les deux langues en alternance codique, le français et le sängö ont joué leur fonction linguistique comme instruments de communication. La plupart des exemples ci-dessus présente ce qu'on appelle *la modalité déontique*[110] ainsi que l'aspect vérité générale lorsqu'intervient la nécessité de changer de langue en particulier le sängö, naît le phénomène de l'AC.

En conclusion, nous pourrons souligner que chaque langue a été utilisée soit pour poser des questions soit pour répondre et développer les questions posées. Comme dans la plupart des exemples ci-dessus (3), (5), (7), (15) et (18), c'est le français qui occupe la fonction interrogative. Le sängö a été servi pour la plupart des cas dans les réponses aux questions, et pour les commentaires. Le sängö et le français se retrouvent en complémentarité dans un contexte de l'AC. Certaines conversations posent de problèmes de prises de parole à cause de la complexité des sujets de débats ; il peut arriver qu'on incite un locuteur à revenir sur ses détails ou on laisse la prise de parole libre. Ce qui compte c'est la pertinence de la question à débattre, son caractère incitatif pour obtenir plus de solutions aux problèmes posés. Un échange a lieu lorsqu'il y a une question épineuse qui est d'actualité et qui préoccupe la société.

7.3.3. Tour de parole par le changement de langue lié au sujet

Nous voudrons commencer cette sous-rubrique par ce passage tiré de Queffélec[111] qui stipule que : *Derrière le code linguistique, ou parallèlement à lui, existe un code culturel. Le français est considéré comme une langue de culture occidentale et internationale.* Cette déclaration ne dit pas forcément que le franaçais est la seule langue des cultures occidentales, mais elle l'est à l'instar des autres langues indo-européennes comme l'anglais, l'espagnol, l'italien… par

[110] Qui consiste à dire des vérités générales, à prodiguer des conseils.

[111] Queffélec, Ambroise (1998 : 222)

opposition au sängö, la langue avec laquelle le français alterne à Bangui. Chaque langue dispose des domaines de compétence et d'usage ; le sängö bien qu'étant une langue véhiculaire en Centrafrique, dispose des limites vis-à-vis du français. Dans les analyses conversationnelles qui vont suivre, les locuteurs prennent en compte ces aspects quand ils veulent organiser leurs tours de parole et faire des constructions syntaxiques. Les extraits suivants ont été choisis pour illustrer nos analyses :

Conversation d'illustration n°1

(1) [C13Baud6] : *Nous allons peut-être poser cette petite question….Bon, je laisse la parole au spectre.*

(2) [C13Op7] : *Bon, Ok.*

(3) [C13Cama8] : *Je vous remercie pour la question posée…C'est ce qu'on appelle la menstruation.*

(4) [C13Op9] : *Singîla mîngi Mamâ… na yângä ti mundju frandji atene quels rôles jouent les ovaires dans le cycle menstruel ?*

« Maman, merci beaucoup ! Pourriez-vous traduire en sängö ce que vous venez de nous dire ? (Rires), je crois qu'il est un peu difficile de procéder à la traduction en sängö. Je vous remercie. Mais, nous voulons tout de même savoir les rôles des ovaires dans le cycle menstruel ? »

(5) [C13Cama10] : *Les ovaires sont en quelque sorte les glandes…qui se rencontrent avec les spermatozoïdes pour être fécondés.*

(6) [C13Op11] : *Aaah singîla mîngi….Baudouin, tu as quelque chose à ajouter la ?*

« Ah, merci beaucoup. Ceci voudrait dire en sängö que ce sont les ovaires qui produisent les ovules. Ce qui signifie que la rencontre des ovaires avec les spematozoïdes provoque la fécondation. Bien, merci beaucoup. Alors Baudouin, as-tu quelque chose à ajouter là ?»

(7) [C13Baud12] : *Bon, je pense que le spectre a été très très concise dans sa réponse <---> y a rien à y ajouter.*

(8) [C13Op13] : *D'accord.*

Dans cette conversation multiactantielle, les deux langues à savoir le français et le sängö apparaissent bien clairement chacune dans un rôle bien distinct de l'autre. Il s'agit dans cette conversation de faire un exposé sur les différentes particules biologiques de l'organe génital et de la fécondation par un spécialiste de la médecine moderne, la Capitaine Marie (Cama) qui est une sage-femme. Dans cet extrait de dialogue, le français sert à poser des questions précises et techniques sur les matières de la biologie humaine et à donner des réponses adéquates. Dans les exemples (1) et (4), ce sont des questions qu'on pose enfrançais. En (4), l'interlocuteur Opsy (Op9) remercie la sage-femme : *Singîla mîngi* « Merci beaucoup » pour son brillant exposé en français. Le locuteur Opsy (Op9) demande par la même occasion à la sage-femme de traduire en sängö l'exposé tenu en français : « Est-ce que âla peut ti kiri na nî na yângâ tî sängö kêtê ? (rires). »

Les rires en commun expliquent les gestes d'embarras ou de refus de la sage-femme devant l'exigence de son auditoire qui estime que la traduction pourrait faciliter la compréhension de l'exposé qu'elle a tenu. La médecine moderne moins développée en sängö ou pauvre en terminologie sängö, pose ce problème de traduction et le refus de la sage-femme de traduire son exposé explique cette carrence terminologique en sängö. Ici, il est clair que la médecine est le domaine par excellence reservé au français. Dans l'exemple (6), on voit que la locutrice Opsy dépourvue de lexique technique en médecine est obligée de procéder aux emprunts dans ses constructions syntaxiques en sängö. Des exemples tels que *âovaire* « les ovaires » et *âovules* « les ovules » sont des illustrations de ces carrences lexicales qui aboutissent au processus d'emprunt spontané en sängö par rapport au français.

Pour conclure et faire un rapprochement avec l'approche de Grice, la cohérence et la brièveté sont respectées par les interlocuteurs. Le passage suivant : *Bon+ je pense que la spectre a été concise dans sa réponse. Y a rien à y*

ajouter. (7) illustre bien notre thèse qui cautionne bien les préalables du discours oral.

Conversation d'illustration n°2

(1) [C18Lau1] : *Pacôme+ rappelles-nous brièvement ce qu'on entend par abus sexuel.*

(2) [C18Paco2] : *Je crois que…. y en a plein hein.*

(3) [C18Yol3] : *On appelle abus sexuel…qui deviennent un viol.*

(4) [C18Laud4] : ***Ah bon hein+ le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme****+ bon mo kîri na ë pekô nî na sängö kêtê sï.*

« Ah bon hein+ le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme. Bon, traduis-nous cela en sängö. »

(5) [C18Yol5] : *Oui+ mbï tene ge fadë mbï tene yê sô aîri nî* ***abus sexuel*** *ayeke tî sô na milieu tî âjeunes mîngi…. kôlï kûê.*

« Oui, je disais tout à l'heure que ce qu'on entend par abus sexuel est un phénomène qui se trauit en milieu de jeunes par les fréquences répétées de ces actes ou bien, il s'agit d'un viol collectif organisé par des garçons sur une fille ou une femme. »

(6) [C18Paco6] : *Ah bon+ kôlï kûê ?*

« Ah bon ! Les hommes aussi. »

(7) [C18Yol7] : *Oui+ kôlï kûê+ ayeke mbênî yê sô ayeke* ***organiser****+ agä mbênî* ***violence*** *…. agä viol awe.*

« Oui, les hommes aussi c'est une chose qui est organisée. Les deux sexes peuvent en être victimes. Que cela soit pratiqué sur l'un ou l'autre, on apelle déjà cela un viol. »

(8) [C18Lau8] : *Est-ce que nous pouvons inclure .... ne sont encore arrivés à ce stade.*

(9) [C18Yol9] : *Les masturbations+ oui+ça fait partie des viols.*

(10) [C18Lau10] : *Eric+ apparemment aime les attouchements (rires).*

(11) [C18Yol11] **:** *Sô kûê töngana mo toucher môlengê tî ... mo yeke saleté mo peux tî infecter lo.*

« Même les atouchements sexuels répétés sur les petits enfants sont aussi considérés comme des viols sexuels. Ces atouchements sexuels peuvent blesser l'enfant ou lui entraîner des infections si les mains sont sales. »

(12) [C18Paco12] : *Yolande+ mo sâra tënë+ töngana môlengê ake kêtê (XXX)*

« Yolande, tu as la parole. Que dis-tu si cela est pratiqué sur un petit enfant ? »

(13) [C18Yol13] : *Hum*

Dans cet extrait de conversation, les trois premiers tours de parole se déroulent entièrement en français. Ce dialogue a quelques points de ressemblance avec le précédent extrait du point de vue des rôles des langues dans les tours de parole des locuteurs. Dans les tours (1) et (8), le français sert d'interrogation et, on voit aussi que le même sujet-parlant devient bilingue en (4) ou le locuteur reprend en français ce que ses prédécesseurs ont dit en sängö. Contrairement à l'extrait précédent, celui-ci présente la locutrice Yolande (Yol) comme une bilingue car elle reprend en français ce qu'elle avance en sängö (3), (5), (7) et (11). Nous voyons également que les tours de parole sont organisés dans notre corpus traitant de l'AC sängö-français selon les principes des paires adjacentes telles que Question-Réponse (Q-R) et Demande-Réponse (D-R) évoquées par Gumperz (1989b, 125). Comme nous l'avons signalé ci-haut (cf. 7.3.2), le sängö et le français se complètent dans le processus de l'alternance codique. Tantôt, c'est le français qui est utilisé dans la fonction interrogative et le sängö dans la fonction argumentative et vice versa.

En conclusion, cette partie nous a amené à comprendre les différentes formules des tours de parole qui se sont déroulés, entre les intervenants de notre

corpus, selon les principes de Grice et aussi de Gumperz. Nous avons également évoqué les problèmes de traduction et des emprunts qui se sont imposés aux locuteurs bilingues pendant les prises de paroles.

Chapitre 8 : Analyse des thèmes conversationnels du corpus

8.0. Introduction

Ce chapitre qui se présente comme le dernier de notre travail est consacré à l'analyse de quelques conversations qui constituent notre corpus. Le corpus qui fait l'objet de cette analyse est constitué uniquement d'extraits de conversations naturelles qui se sont déroulées en interactions autour de thèmes qui touchent à la société centrafricaine, des us et coutumes évoqués. Dans l'optique de cette analyse, nous avons choisi quelques extraits conversationnels dont les thèmes d'actualité présentent des intérêts importants pour la société moderne centrafricaine. Dans le découpage du corpus, nous avons tenu compte des thèmes autour desquels se sont déroulées les conversations. Chaque conversation porte un titre qui est le thème principal du débat ; des sous-thèmes identifiés dans chaque conversation serviront d'arguments qui alimentent les analyses. En plus des thèmes et des sous-thèmes, nous mettrons l'accent sur des aspects spécifiques de l'analyse à savoir les styles ou les registres de langues, les embrayeurs (personnes, temps, mode) et les métaphores utilisés par les locuteurs et qui donnent un caractère spécifique à la représentativité de l'objet des interactions. Donc, nous avons choisi de répartir ce chapitre en quelques sous-rubriques à savoir la définition de quelques concepts clés de l'analyse thématique du corpus, du cadre théorique de l'analyse conversationnelle selon Gumperz et certains auteurs et enfin l'analyse interprétative du corpus.

8.1. Le cadre conceptuel de l'analyse conversationnelle du corpus

Les termes retenus à définir présentent un grand intérêt dans le cadre de l'analyse des différentes conversations qui constituent notre corpus. Ils permettent de comprendre les contenus du corpus et l'analyse de chaque partie que nous aurons à commenter. Les termes tels que déictiques, contextes situationnels, inférences conversationnelles et registres que nous définirons ici, reviendront régulièrement dans nos propos.

8.1.1. Les déictiques

A propos des déictiques, Mounin (1974) dit ceci *: La définition étymologique (qui désigne, qui montre) fait de ce terme un synonyme de démonstratif. Il correspond aussi au mot anglais Shifter (Jakobson), parfois traduit par embrayeur, et qui désigne une classe de formes sans dénotation concrète, à référence variable qui ne peut être saisie qu'en relation étroite à la situation ; si la situation n'est pas connue, le référent ne peut être identifié : Regarde ça ! Viens ici !* Cette définition nous amène à voir les déictiques comme non seulement des démonstratifs, mais aussi des pronoms comme *Je* ou *Tu*, des adverbes comme *Ici* et *Maintenant*. Les déictiques ont une fonction dans la désignation des locuteurs. Pour les pronoms, il faut ajouter que certains ont la valeur de familiarité, de rapprochement entre les différents locuteurs en présence pendant l'interaction verbale à l'exemple des pronoms comme *Tu* et *Toi.* Le pronom *Vous* a la fonction d'imposer le respect vis-à-vis d'une personne étrangère et de prendre une certaine forme de distance. Les adverbes spatiaux indiquent les lieux de l'interaction tandis que les temporels quant à eux expriment les moments des actions (hier, demain, dans….jours, etc.). Ces classes déitiques dynamisent la conversation verbale.

8.1.2. Les contextes situationnels

Détrie, Siblot et Vérine (2001, 315-316) précisent que le contexte situationnel *constitue le cadre pratique d'un échange communicatif. Il est composé de deux principaux éléments, le cadre spatio-temporel et les participants. Le cadre spacio-temporel comprend les caractéristiques spaciales de l'interaction verbale : caractéristique du lieu (privé/public), organisation proxémique de ce lieu (disposition des participants…), fonction (fonction sociale, institutionnelle…), ainsi que ses caractéristiques temporelles (moments des situations, des vœux…). Au cadre spacio-temporel est liée une certaine finalité (rencontre sportive dans un stade, échange didactique dans une salle de cours…) qui peut être ou ne pas être en adéquation avec la finalité globale de l'interaction (meeting politique dans un stade, réunion syndicale dans une salle de cours…). Le*

cadre participationnel concerne le nombre des participants et leur statut dans l'interaction. Les participants sont ratifiés ou non, participants actifs à l'interaction ou simples témoins, volontaires ou involontaires. Parmi les participants ratifiés, on distingue un ou plusieurs auditeur(s) désigné(s), appelé(s) à prendre le tour de parole suivant.

Cette définition apporte un éclairage sur l'importance du cadre situationnel dans l'énonciation. L'absence d'un des éléments ci-dessus définis peut créer un déséquilibre ou un manquement dans la réalisation de l'acte communicatif. Les lieux, les moments des interactions permettent aux locuteurs de situer dans le temps ou dans l'espace leurs actions ou celles révélées dans l'énonciation. Les locuteurs ou les participants comme les appellent Détrie, Siblot et Vérine, sont et demeurent les acteurs clés de la communication verbale.

8.1.3. Les inférences conversationnelles

Nous commençons par inscrire cette définition de Baylon et Mignot[112] pour qui, *les inférences*[113] *concernent les conclusions intuitives que les usagers du langage tirent. Fonction de leur compétence logique, autrement dit de leur capacité à mener des raisonnements non formalisés.* Ceux-ci ajoutent que *la structure sémantique d'un énoncé se laisse décrire en termes de contenu posé et de contenu présupposé, ce dernier faisant partie du contenu implicite du message. Celui-ci n'est pas immédiatement accessible dans le processus d'interprétation. Au contraire, en vertu du principe de coopération, le destinataire doit déduire ce contenu implicite de l'énoncé qui lui est adressé, en escomptant que l'auteur aura respecté les maximes conversationnelles. L'inférence réside donc dans l'implicature qu'on peut extraire du contenu littéral d'un énoncé en combinant des informations de statut variable, fournies par le contexte énonciatif, le cotexte et sa propre connaissance du monde (...). L'inférence ainsi conçue a donc une extension très large, elle dépasse le cadre de la logique formelle appliquée à un*

---

[112] Baylon et Mignot (1999 : 129)

[113] Ce terme a déjà été utilisé par d'autres auteurs parmi lesquels Gumperz (1989).

énoncé. Autrement dit, les inférences sont le résultat d'un calcul plus ou moins complexe qu'un récepteur effectue en fonction des données cotextuelles, contextuelles et des connaissances du monde intériorisées et représentées cognitivement par des scénarios au nom d'une certaine logique des actions humaines.

Le concept *inférence* occupe une place indiscutable dans l'acte conversationnel ; il permet aux locuteurs en situation d'un face à face de se comprendre et d'évoluer dans la logique thématique de l'interaction.

8.1.4. Le registre de langue

Détrie[114] définit ce concept en ces termes : *Cette locution est généralement préférée à celle de niveau de langue, qui lui est synonyme, mais dont le terme niveau véhicule des évaluations hiérarchiques implicites. La notion est à mettre en rapport avec la démarche sociolinguistique. En effet, la différenciation sociale en classes et groupes se traduit généralement par des façons différentes de s'exprimer dans une même langue : ces variations linguistiques peuvent être d'ordre lexical (argot, vocabulaire technique par exemple, par rapport à un usage standard ou commun de la langue), d'ordre phonétique (prononciation révélatrice d'un certain milieu social), syntaxique ou morphologique. Généralement, c'est la combinaison de constructions syntaxiques spécifiques, des faits de pronociation et d'intonation et de choix lexicaux qui permet la reconnaissance de tel ou tel registre. La tradition distingue habituellement les registres suivants : populaire, familier, courant, soutenu.*

Il est d'une grande importance de connaître les registres de langue utilisés par les locuteurs, car ceux-ci déterminent la qualité de la langue utilisée. Ceci permet également de mesurer les compétences linguistiques des locuteurs afin de déterminer leurs différents statuts. Nous distinguons plusieurs catégories de locuteurs dans notre corpus. Il y a ceux dont le niveau scolaire est élevé (niveau universiataire), d'autres disposent du minimum de connaissances selon scoalire. Il

[114] Détrie et al. (2001 : 294)

y a aussi la catégorie des non scolarisés mais qui ont appris à parler dans la rue et qui disposent de quelques rudiments linguistiques en français qui peuvent être sous formes d'îlots ou de syntagmes hybrides insérés dans des syntaxes courtes ou moins grammaticales. Une fois que le registre du locuteur est connu, l'analyse conversationnelle peut se révéler fructueuse et éclairante.

D'une manière générale, cette partie réservée au cadre conceptuel a sa raison d'être pour aviser nos lecteurs ou pour mettre à leur portée le champ lexical intégré dans le lexique de l'interprétation de la conversation naturelle. Les différents concepts que nous venons de définir grâce aux points de vue des différents auteurs spécialistes de la communication verbale ou non verbale et de l'analyse conversationnelle pourront être utiles dans nos analyses.

8.1.5. Les sujets-parlants des différents extraits du corpus retenus pour ce chapitre

Cette brève présentation des différents locuteurs ou sujets-parlants dans les extraits de notre corpus traitant de l'AC sängö-français dans le tableau ci-dessous aura pour intérêt de connaître les compétences linguistiques de ceux-ci. Ce tableau ne concerne rien que ce chapitre. Certains locuteurs n'ont pas déclaré intégralement leurs noms. Notons que certains locuteurs se retrouvent dans plusieurs conversations distinctes dont les extraits feront l'objet de nos analses dans ce chapitre.

Ordre	Noms et Prénoms (ou Prénom)	Niveau d'études	Fonction/Emploi
1.	Max	Universitaire	Journaliste
2.	Djoni (Dj)	Universitaire	Journaliste
3.	Juvénal (Juv)	Universitaire	Etudiant
4.	Carole (Car)	Universitaire	Journaliste stagiaire
5.	Landry (Lan)	Universitaire	Etudiant
6.	Thierry Hubert Ngoalesso (THN)	Universitaire	Magistrat
7.	Fania (Fan)	Universitaire	Diplômé en Communication
8.	Saturnin Ngama (SN)	Secondaire	Sans emploi
9.	Nina Ngombé (NN)	Universitaire	Etudiante en Droit
10.	Ferdinand Thiolay a (FTH)	Universitaire	Etudiant en Histoire
11.	Eric (Er)	Universitaire	Diplômé en Communication
12.	Cédric (Ced)	Secondaire	Bachelier
13.	Opsy (Op)	Secondaire	Sans emploi
14.	Gracia (Gra)	Pas de précision	Pas de précision
15.	Symphorien (Sym)	Secondaire	Sans emploi
16.	Sido (SD)	Universitaire	Sans emploi
17.	Denis (Den)	Pas de précision	Sans emploi
18.	Capitaine Martine (CapMa)	Universitaire	sage femme militaire
19.	Herlie Coonstance (Herco)	Secondaire	Elève
20.	Baudouin (Baud)	Pas de précision	Pas de précision

8.2. Cadre théorique de l'analyse thématique du corpus

En abordant cette partie, la première question qui nous anime est celle de demander pourquoi employer un cadre théorique autre que celui présenté au début de ce thèse ? S'ilest raisonnable de se poser cette question, il est aussi important pour un champ d'analyse qui présente une spécificité de mettre sur pied un cadre théorique adapté. La différence qu'il y a entre cette rubrique et le reste de cette thèse, c'est que nous aurons affaire à analyser des conversations dans leur quasitotalité avec toutes les nuances que celles-ci pourront présenter. Des aspects extralinguistiques et des processus linguistiques vont se combiner pour constituer les éléments d'analyses. Nous trouvons aussi très méthodique cette logique qui nous permet de bien orienter nos analyses.

Cette partie consiste donc à convoquer une méthode d'analyse conversationnelle donnée pour notre corpus. Comme nous l'avons déjà signalé, notre corpus est constitué d'une série de conversations naturelles. Nous entendons par conversations naturelles, des interactions verbales qui se sont déroulées en face à face ou à distance (téléphone, visiophone…), dans lesquelles les facteurs situationnels, contextuels ou gestuels jouent des rôles importants dans le décodage des messages émis. Dans le cadre de l'analyse thématique de notre corpus, nous porterons notre choix sur l'approche interprétative de la conversation de Gumperz (1989a).

En guise de directives à l'attention des chercheurs qui s'intéressent à l'étude de la conversation verbale et des échanges linguistiques en milieu urbain, Gumperz précise que : *l'approche interprétative de la conversation est particulièrement éclairante dans les sociétés urbanisées modernes. En milieu urbain, les délimitations sociales sont diffuses, et la communication intensive avec des locuteurs de cultures différentes est la règle plutôt que l'exception ; enfin les conversations de signalement peuvent varier d'une situation à l'autre. (Ibid., 1989a, 9*). L'auteur argumente qu'une approche plus fructueuse consiste à mettre directement l'accent sur les preuves empiriques, ce qui revient à rechercher des conversations ou des textes spécifiques qui illustrent les difficultés de la communication. Puis à recourir à l'analyse interprétative pour découvrir des

distinctions entre les manisfestations effectives des inférences conversationnelles pour lesquelles s'élabore l'interprétation. Lorsque c'est fait, on peut alors déterminer si les interprétations divergentes peuvent ou non s'expliquer en fonction du cadre linguistique et socioculturel des participants. Quant à sa méthode d'analyse, Gumperz[115] détaille son organisation en ces termes en commençant par ce qu'il entend par indices de contextualisation : *Comment les indices de contextualisation fonctionnent-ils dans la communication ? (a) Ils servent à éclairer, mettre en valeur ou faire ressortir certaines séquences phonologiques ou lexicales vis-à-vis d'autres unités semblables. Ils fonctionnent de façon relative. On peut leur assigner de significations dont le noy au lexical stable soit indépendant au contexte ; (b) ces processus de mise en valeur, comme je les appelerai désormais, ne reposent pas sur un seul indice. Les évaluations dépendent plutôt de jugement de co-occurrence liés à ce qu'on perçoit aux différents niveaux de signalisation ; (c) On évalue la mise en valeur par référence à sa position séquentielle à l'intérieur du discours ; à sa position structurelle à l'intérieur d'une proposition ou d'une suite de mouvements et par référence à des connaissances lexicales. La mise en valeur devient alors une source d'implications qui contiennent des interprétations en situation ; (d) Les interprétations en situation sont intrinsèquement liées au contexte. On ne peut les considérer indépendamment des séquences verbales où elles sont enchâssées.*

Dans la logique de sa méthode théorique, Gumperz[116] précise pour bien expliquer sa démarche d'analyse que : *Dans mon analyse de la transcription, j'adopterai la stratégie qui consiste à examiner les mêmes données selon différents points de vue successifs. Je considererai d'abord les relations intra et inter-phrastiques. Je commencerai par décrire les indices de contextualisation que je crois devoir être perçus et ce qu'ils signalent. Ce qui m'intéresse dans cette analyse, c'est le traitement en direct que les participants appliquent aux signaux. J'emploie le terme d'indices de contextualisation en référence à une unité qui puisse saisir ce à quoi, selon les analyses systématiques antérieures des données*

[115] Gumperz (1989a : 212-213)

[116] Gumperz (1989a : 214)

semblables, les locuteurs répondent lorsqu'ils procèdent à un jugement de contextualisation.

Non seulement que les arguments de Gumperz soutenant sa démarche d'analyses nous inspirent, mais ils présentent une adéquation, une applicabilité à notre corpus. Dans le cadre de cette rubrique réservée à l'analyse des thèmes conversationnels, nous avons retenu neuf (9) conversations. Chaque conversation porte un titre placé en tête de texte et mis entre des crochets. Le titre représente le thème central de la conversation autour duquel se déroulent les interactions. A l'intérieur de chaque conversation, se dégagent des sous-thèmes qui alimentent les débats et complètent les idées du thème central.

8.3. Analyse des différentes conversations retenues dans le corpus

En effet, un thème de conversation est un sujet autour duquel se déroule une interaction verbale entre plusieurs individus. L'analyse thématique de notre corpus qui est envisagée dans cette partie ne prendra en compte, comme nous l'avons signalé, que quelques conversations, compte tenu de l'importance et de la pertinence des thèmes identifiés. L'analyse se déroulera autour de chaque conversation retenue avec son thème principal, qui est signalé dans le titre. Aussi, faut-il savoir que chaque conversation est autonome dans sa construction du point de vue linguistique et sémantico-pragmatique par rapport aux autres conversations que nous avons sélectionnées dans le corpus et qui feront l'objet de nos analyses. L'analyse thématique évoluera autour des thèmes et sous-thèmes, aux nuances linguistiques et sémantico-pragmatiques (fonctions déitiques, connotations, exclamations…) et pourra nous conduire à comprendre les fonctions réelles des deux langues dans leurs usages quotidiens dans la société centrafricaine ainsi que des comportements langagiers des Centrafricains et surtout de ceux de la capitale Bangui. Cinq conversations extraites de notre corpus traitant de l'alternance codique sängö-français serviront de base d'analyses dans ce chapitre. Chaque extrait porte comme titre le thème principal de l'interaction verbale de la manière suivante.

8.3.1. Conversation n°3 : « La musique » (cf. p. 354)

De cette conversation dont le thème principal est la musique ressortent quelques sous-thèmes ou sujets secondaires. Cinq locuteurs bilingues avec des habiletés linguistiques s'entretiennent. Max (Max) et Djoni (Dj) sont des journalistes communicateurs ; Juvenal (Juv), Carole (Car) et Landy (Land) sont des étudiants en fin de cycle universitaire (cf. tableau). Le débat autour duquel se réunissent les cinq interlocuteurs vise la musique moderne et tous ses paramètres. Nous pourrons signaler que les locuteurs en présence dans ce débat ont des compétences linguistiques égales dans les deux langues, le sängö et le français. Bien que nous nous basions sur une démarche théorique interprétative, les fonctions linguistiques des deux langues en alternance codique ne seront pas mises de côté tant que celles-ci se feront pertinentes.

Dans les prises de parole pendant les échanges verbaux, nous avons constaté que le locuteur Djoni (Dj) a plus monopolisé les tours de parole. Il est suivi dans ce comportement langagier par Carole. Landy et les deux autres locuteurs recevaient des questions des deux premiers auxquelles ils répondaient. Djoni a joué le rôle de distributeur de tours de parole, on le retrouve dans les feedback avec presque tous les autres interlocuteurs. Max est le premier locuteur à déclencher le débat en exprimant sa mélomanie en ces termes : *Y a plein de titres que j'aime* (Max1). L'intervention de Max a poussé Djoni à amener celui-ci à évoquer ses préférences pour la musique américaine. La citation du chanteur américain Michael Jackson place la musique américaine dans les goûts des jeunes mélomanes centrafricains. Michael Jackson était une star des jeunes et avait conquis le monde entier. Parmi les chansons de la star, Max exprime un goût particulier pour *Joss Mbide*. Dans ses intentions, Max (5) et (7), on voit que ce jeune centrafricain rejette la musique centrafricaine pourtant de chez lui au profit de la musique américaine. Le style de Michael et la qualité de ses instruments et le prestige que présente ce dernier ont été à ses yeux des motifs valables pour attirer la majorité des jeunes de la planète. La prise de position de Max a suscité la réaction de Djoni qui a retorqué en sängö : « *Donc mo yê yê tî ködörö tî mo apë ?* « N'es-tu pas nationaliste ? ». Dans sa réaction, Djoni exhorte Max à mettre l'accent sur la consommation locale avant de penser aux produits étrangers. Max

reste ferme sur sa position, pour lui, la musique n'a pas de frontière, chacun est libre de consommer selon ses préférences. Il le confirme en ces termes : *Non+ben+ ce n'est pas synonyme de détester+ peut-être que euh+ andjere na mbï mais mbï ke na occasion tî mä nî apë.* « Ce n'est pas que je rejette la musique centrafricaine mais, peut-être je n'ai pas la disponibilité de l'écouter. Les propos de Max dits en sängö masquent son rejet pour la musique centrafricaine, une sorte de refus poli. Carole quant à elle s'oppose à la position de Max, elle préfère plutôt la musique centrafricaine. Sa préférence musicale est orientée vers le chanteur centrafricain Bébé Matou. Celui-ci avait réalisé des montées dans les années 1990 dans la capitale centrafricaine et attiré beaucoup de sympatisans en milieu des jeunes et des femmes. Les titres de Bébé Matou tels que *Jalousie* et *Doliprane* (Car15) et (Dj16) traitent de l'amour. Le premier titre « Jalousie », défaux considéré comme une maladie que les Centrafricains appellent *la maladie d'amour* qui a comme remède *la Doliprane* pour atténuer les douleurs. En effet *Doliprane* est un médicament pharmaceutique qui est destiné à baisser les douleurs et les fièvres. L'amour est une maladie morale quand il tourne mal entre les partenaires. La fidélité et la tendresse peuvent être considérées comme les remèdes à cette maladie dite de l'amour. La troisième musique évoquée par Carole est la musique française. Carole n'est pas restée cantonnée sur une seule préférence, en plus de la musique centrafricaine qu'elle estime tant, elle a un goût pour la musique franaçaise qu'elle évoque. Elle justifie sa préférence par la qualité de la *musique Rap* que réalisent les musiciens français. Le deuxième sujet de conversation évoqué dans cette transcription est *le maquillage*. Le maquillage n'est pas seulement destiné aux femmes, les artistes et les musiciens en sont de bons utilisateurs aussi. L'esthétique et la beauté vont ensemble avec la musique (Car22). Le changement de comportement est aussi l'un des sujets évoqués dans les échanges verbaux des cinq interlocuteurs ; le changement d'attitude surtout chez les femmes comme le souligne Carole (Car35) en est une illustration. Djoni quant à lui, souligne dans ses propos que la pratique du maquillage pousse les femmes à la lenteur voire à l'abus comportemental. Pour Djoni, quand les femmes se mettent à faire leurs toilettes et se maquiller, elles prennent beaucoup de temps (environ deux heures). Quand elles veulent sortir, il leur faut du temps pour se laver et utiliser des crêmes, à mettre des fards aux yeux

et à s'habiller, elles prennent éxagéremment du temps. Ce comportement chez les femmes est mal accepté par les hommes. Djoni (Dj37) accuse les femmes de briller dans ces changements de comportement qui éxaspère les hommes. Il est soutenu par Landry (Lan38) qui ajoute que le maquillage abusif déforme physiquement des utilisateurs des produits cosmétiques. La couleur de la peau peut aussi changer, la perte de l'identité physique est possible (Lan42). Landry va loin en évoquant la question des odeurs corporelles que dégagent les utilisateurs des produits cosmétiques (Lan45).

Ce qu'il faut retenir dans cette conversation verbale, c'est que tous les locuteurs ont participé à l'interaction et le thème principal de la conversation est *la musique*. Le problème du maquillage avec les produits cosmétiques, les valeurs connotatives des titres musicaux tels que *Jalousie* et *Doliprane* ont montré l'importance de la musique dans la société centrafricaine moderne. Le locuteur Djoni (Dj31) a aussi souligné la question du commerce qui prospère dans la vente des produits cosmétiques. Pour lui, les Centrafricains brillent dans le commerce des boissons alcoolisées. Après le commerce des boissons alcoolisées, vient celui des produits cosmétiques en matière de rentabilité financière.

Sur le plan linguistique, nous constatons que deux locuteurs Juvenal et Landry, qui sont des élèves avec un niveau secondaire, n'ont pas pu tenir de discours en français. Des phrases hybrides à dominance du sängö comme LM ont dominé leurs constructions linguistiques. Peut-on dire ici qu'en République Centrafricaine, le bon locuteur bilingue s'obtient à partir des niveaux universitaires ? Les locuteurs Djoni (Dj) et Landry (Lan) alternent bien les deux langues dans leurs phrases. Le sängö a dominé la plupart des conversations de cet extrait de notre corpus sängö-français. On peut justifier cette dominance linguistique du sängö sur le français par le simple fait que le thème de la musique choisi ici par les interlocuteurs eux-même rime bien avec le sängö. La musique est un domaine du populaire, elle englobe toutes les couches sociales sans distinction. Les débats abordés autour d'elle peuvent se tenir dans tous les niveaux de langues et dans toutes les langues.

8.3.2. Conversation n°10 : « La maltraitance des enfants »…. (cf. p. 379)

Cette conversation relativement courte s'est déroulée entre trois interlocuteurs tous linguistiquement compétents dans les deux langues en alternance à savoir le sängö et le français. Le thème principal de la conversation qui est *la maltraitance des enfants* a donné lieu à des sous-thèmes évoqués par les locuteurs eux-mêmes à savoir *l'enlèvement des mineurs*, *la pédophilie, la pornographie, l'éducation des enfants comme devoir des parents, la jeunesse comme futur de la nation*, etc. Les thèmes de la conversation relèvent du domaine judiciaire et sont présentés par un magistrat de carrière, Maître Thierry Hubert Ngoalesso. Les termes et expressions de la jurisprudence employés par le magistrat appartiennent à la langue pénale, de la justice, un domaine réservé au seul code linguistique, le français. Les interlocuteurs en présence n'ont pas eu de problèmes majeurs de décodage pendant l'énonciation. En dehors de la langue de spécialité utilisée par le magistrat, le français malgré sa situation énonciative en alternance avec le sängö appartient à un registre très courant, clair et sans ambiguité. Il en est de même pour le sängö.

Dans sa prise de parole, Maître Ngoalesso (THN1) a commencé par définir les différents articles du code pénal centrafricain qui traite de la question de l'enfant. Il cite l'article sept (7), la section première et les articles cent deux (102) à cent onze (111) qui traitent respectivement *des crimes et des délits envers les enfants et la femme, des délits envers l'enfant.* Dans toutes les interventions, le sängö a dominé par rapport au français. Le premier (sängö) est utilisé comme la langue des arguments alors que le second (français) est utilisé pour citer des concepts relevant du code pénal, des articles définissant les différents délits commis vis-à-vis de l'enfant et ceux prévoyant les pénalités. Deux types d'alternance codique apparaissent dans les transcriptions. L'intraphrastique et l'interphrastique. La première est manifestée par la présence dans les constructions en sängö comme nous les avons présentés dans les chapitres précédents d'îlots nominaux tels que *section première*, *des délits envers l'enfant*, *article cent deux à cent onze*, *conventions relatives aux droits de l'enfant*, *charte africaine des droits de l'enfant*, *le Procureur de la République* (THN3) qui sont des termes relevant d'une variété linguistique du français réservé au seul domaine

judiciaire et utilisé par les magistrats. Nous pourrons souligner que seul le magistrat a fait usage de ces syntagmes dans ses énoncés pour éclairer son auditoire et aussi marquer la disctinction statutaire entre lui et les autres locuteurs. C'est là qu'on peut relever la fonction sociale des langues chez les individus quand ceux-ci ont la parole lors des échanges verbaux. Nous avons également relevé des constituants mixtes qui ont déjà fait l'objet de description linguistique dans les parties précédentes à savoir *â enlèvement des mineurs* (TNH1) et â *agents sociaux* (TNH3). Ces termes techniques du domaine de la justice qui sont restés intacts en français malgré quelques hybridations posent souvent des difficultés de traduction aux magistrats, pour contourner ces difficultés linguistiques, ils font recours à l'insertion des termes techniques dans leurs discours tenus en sängö. Quant à la question de l'AC interphrastique que nous avons évoquée, des constructions vont dans ce sens lorsque les locuteurs prennent des positions par rapport à un fait révélé. On peut les constater dans les propos du locuteur (Fan4) et (Fan6).

Dans ses différentes interventions, le magistrat a révélé que le code pénal centrafricain a défini les différents crimes et formes d'injustice commis sur les enfants soit par la société, soit par la famille auxquelles appartiennent ces enfants (TNH1) et (TNH3). Que cela soient des crimes commis physiquement sur les enfants qui sont qualifiés d'*enlèvement des mineurs*, de *pédophilie* et des *chatiments corporels*, le code pénal centrafricain et les conventions des Nations-Unies relatives aux droits de l'enfant ont prévu des peines lourdes contre les auteurs. Ces mesures coercitives et judiciaires permettent aux enfants d'être bien protégés dans leurs aires sociales. En guise d'exemples, le magistrat centrafricain a souligné dans ses déclarations verbales deux cas de peines prévues contre les parents coupables de tortures sur les enfants à savoir *La déchéance d'autorité parentale* et ce qu'on qualifie de peine complémentaire qui consiste à faire perdre aux parents reconnus effectivement responsables des faits précités leur autorité sur les enfants. Il y a aussi ce qu'on qualifie de peine complémentaire qui consiste à faire perdre aux parents en infractions leurs droits civiques. La perte du droit civique consiste à empêcher les personnes coupables de ces peines de se présenter à des échéances électorales ou d'être à la tête d'institutions publiques du pays

comme des Directeurs ou Directeurs Généraux ou toutes autres fonctions similaires (TNH1). Tous les points que nous venons d'évoquer et d'analyser sont des sujets secondaires qui ont alimenté le thème principal : *La maltraitance de l'enfant*.

Pour la locutrice Fania (Fan2), (Fan4) et (Fan6), celle-ci, après l'exposé tenu par le magistrat Ngoalesso (TNH), a pris la parole pour expliquer en détails les différentes bavures subies par les enfants dans leurs propres familles. Fania (Fan2) souligne dans cette déclaration : â *mbênî babâ tî môlengê ndâli tî sô môlengê tî lo amû mâpa lo te+ azîa lo na pieds au mur.* « Un père d'enfant, pour le simple fait que son enfant a mangé le pain qu'il a gardé a mis l'enfant aux pieds au mur. » ; elle poursuit en évoquant d'autres cas de souffrances infligées aux enfants comme dans ce qui suit : *abâa ngâ mbênî zo apë si bien que chacun pour soi, Dieu pour tous+…. non, franchement, il faut jeter les voiles+++* « Tout le monde se montre indifférent à ce qui se passe et, on pense que chacun pour soi, Dieu pour tous exposant ainsi les enfants à toutes les souffrances. Le fait qu'on apprend l'essentiel aux enfants, on les aime, on les soutient n'est pas suffisant. Il ne faudrait pas que les parents s'arrêtent à ce niveau. Le fait que les couples se sont donné la volonté de mettre au monde des enfants fait un devoir à ceux-ci d'assurer l'avenir des enfants parce qu'ils seront leurs remplaçants. Mais passer tout son temps à frapper les enfants ou à leur faire subir les souffrances de la vie est franchement des comportements à laisser, il faut jeter les voiles. ». Dans cet extrait, la locutrice montre qu'il y a des gens qui manquent d'amour pour les enfants. On peut voir que certaines personnes restent indifférentes pendant qu'on torture des enfants sous leurs yeux sans qu'aucune réaction ne se fasse pour défendre ceux-ci. Elle ajoute que lorsqu'on se reconnait comme parents, on doit assurer ses responsabilités dans l'éducation des enfants, on doit les aimer et leur donner le nécessaire qui puisse faire d'eux des bons modèles dans la société. Elle poursuit dans les parties dites en sängö les mêmes idées évoquées en français, mais insiste que hommes et femmes ont donné naissance aux enfants pour en faire des remplaçants dans le futur. Il est judicieux d'éviter de brimer les enfants, car c'est un comportement à éradiquer.

Le troisième locuteur, Saturnin Ngania (SN5) quant à lui, a déclaré dans son ultime et courte intervention verbale qu'il y a des gens qui font des enfants et n'arrivent pas à assurer la prise en charge de ces derniers. Il est impérieux d'enseigner la planification familiale aux Centrafricains. Dans sa construction en alternance : *Mbï bâa mbâ tî mbï adü mbï kûê mbï dü+ non+ ce n'est pas ça+ ce n'est pas ça*, le locuteur évoque le problème du suivisme dans la proposition en sängö et un contre-pied dans la proposition alternante en finale de séquence. Autrement dit, nous allons de la notion de thèse évoquée en sängö à l'antithèse dite en français dans une structure argumentative. Cette démonstration stylistique montre l'esthétique qu'apporte l'alternance codique sängö-français dans le savoir-dire des Centrafricains. Selon la déclaration, certaines personnes se donnent des enfants parce que justement les autres en ont, les voisins en ont aussi. Les réactions exprimées en français : *Non+ce n'est pas ça+ ce n'est pas ça* exprime l'indignation vis-à-vis des personnes qui agissent dans ce sens, en faisant des enfants sans en assurer la prise en charge de leur éducation. La répétition de la négation dans la construction en français marque une insistance et une élévation de ton qui est synonyme de l'interpellation des parents à veiller sur leurs enfants dont ils sont géniteurs.

En conclusion, cette partie très brève a traité des droits de l'enfant et de l'obligation des parents vis-à-vis de celui-ci. Les locuteurs ont tour à tour intervenu pour défendre ces droits des enfants bafoués par leurs géniteurs et appelé ces derniers à les observer scrupuleusement. Les langues sängö et français ont aussi tour tour joué des rôles prépondérants dans la construction des idées allant dans les sens situations des enfants que nous venons d'évoquer.

8.3.3. Conversation n°11 : « La fête de l'indépendance de la Centrafrique » (cf. p. 383)

Dans cette conversation il y a cinq (5) intervenants. Les qualités fonctionnelles de chaque intervenant montrent que ceux-ci sont des locuteurs compétents en français. En plus du français qu'ils maîtrisent, le sängö s'ajoute comme une langue maternelle acquise aussi. La conversation s'est tenue autour de

la question de l'organisation de la fête de l'indépendance de la République Centrafricaine comme sujet principal. Dans son déroulement, les échanges verbaux ont commencé par des séries de questions qu'ont posé tour à tour Opsy (Op 8, 12, 14), Eric (Er 7, 10) et Cédric (Ced 13) à l'Historien F. Thieolay sur l'organisation de cette fête qui a lieu le 1er Décembre de chaque année. Cette date marque la célébration de la proclamation de l'indépendance de la République Centrafricaine le 13 Août 1960. Les préoccupations de chaque intervenant étaient centrées sur la manière dont la fête est célébrée dans les seize (16) Préfectures du territoire. Dans son intervention, Opsy (Op8) a posé la question à l'Historien pour savoir si la fête est célébrée le même jour sur toute l'étendue du territoire. Pour Eric (Er10), y a-t-il la possibilité d'anticiper sur la date du 1er Décembre. Nina (NN9, 11) quant à elle, s'est constituée en Historienne en donnant quelques réponses aux préoccupations des autres interlocuteurs. Pour elle, cette fête ne se déroule pas le même jour sur les différentes régions du pays (NN9). Dans certaines régions, la fête a lieu avant la date du 1er Décembre et dans d'autres, elle se déroule le 1er ou après cette date. Opsy pour sa part, condamne cette politique qui consiste à décaler dans certaines régions la célébration de la proclamation de l'indépendance de la République Centrafricaine. Toutefois, Opsy se penche vers les autres pour voir si sa prise de position est jugée normale. Cédric à qui Opsy (Op2) a passé le tour de parole partage pleinement la prise de position de son prédécesseur quant au décalage de la date du 1er Décembre marquant la date annuelle de la fête de l'indépendance. D'autre part, Cédric qui a condamné ce report de date à d'autres périodes donne aussi la raison aux institutions étatiques chargées de l'organisation de cette fête car pour lui, pour que l'organisation d'une fête nationale réussisse, il faut avoir les ressources financières conséquentes. Cédric évoque le problème de la pauvreté et de l'indisponibilité permanente des moyens financiers au niveau de l'Etat chargé d'organiser les fêtes selon les calendriers prédifinis. (Ced13).

Pour Thieolay a l'Historien, la célébration décalée de la fête de l'indépendance est synonyme de la partition du pays. C'est une division entre les différentes régions du pays. La Centrafrique est une et indivisible a-t-il déclaré. (FTH15). Il rappelle également un adage plus usuel dans les journaux de la presse

écrite qui dit que : *Les Centrafricains jouent au dernier moment.* (FTH19). Cette expression journalistique était souvent utilisée lors des reportages des matchs de foot ball ou de basket ball quand on constate que les joueurs centrafricains se laissent dominer par leurs adversaires pendant les bonnes premières minutes des jeux et ne se remettent que vers la fin du match. Cette tactique sportive finit toujours par un échec infligé aux joueurs centrafricains. L'historien (FTH19) compare la manière d'organiser les fêtes qui traînent le plus souvent aux imperformances des sportifs centrafricains. En un mot, les Centrafricains en général sont porteurs d'un même malaise. Le locuteur Eric (Er24) a souligné le problème de l'enseignement de l'histoire du pays aux enfants qui sont censés l'ignorer. L'histoire de la République Centrafricaine devait figurer dans les programmes d'enseignement en histoire dans les écoles afin de permettre aux jeunes personnes de bien connaître leur pays ainsi que son passé, a souligné l'historien. A la question d'Eric (Er26) : *Est-ce que na yâ tî â éccole ayeke fa âmbai na âmôlengê ?* « Enseigne-t-on l'histoire de la République Centrafricaine dans les écoles centrafricaine ? », l'historien dont la charge est aussi de diffuser cette disciplines au niveau des écoles, a répondu que cela se fait d'une manière superficielle et à certains niveaux scolaires seulement. Son intervention en sängö montre qu'il se présente comme le garant des valeurs culturelles du pays. Il essaie de promouvoir aussi la langue sängö vis-à-vis du français. La locutrice Nina (NN27) dans son intervention dominée par l'usage du sängö a signifié que l'école n'est pas le seul moyen de communication du savoir. La radio et la télévision sont aussi des moyens efficaces de diffusion des faits historiques d'un pays. La télévision permet de visualiser les images historiques aux enfants pour bien les imprégner du passé. Dans son discours alternant en français dans la même intervention, la locutrice estime que les communications et les enseignements sur l'histoire du pays devaient avoir lieu à la veille de la fête nationale pour bien contextualiser les événements et situer la population concernée. L'alternance ici marque une insistance du sujet-parlant sur un problème qui présente un grand intérêt.

Pour revenir à la question de l'alternance codique sängö-français dans cet extrait, nous affirmons tout de suite que cette alternance codique a connu un

désiquilibre dans son déroulement compte tenu de l'importance du sujet principal de la converstaion verbale. Seul un locuteur, Eric (Er) a su faire usage du français durant l'interaction en Er3, Er5, Er20 par rapport aux autres tels qu'Opsy (Op) et Nina (NN). Le sängö comme nous l'avons vu dans la conversation N°3, a dominé toute la conversation. Tout cela pourrait se justifier par la qualité du sujet qui est l'organisation et la tenue de la fête de l'indépendance du 1er Décembre en Centrafrique. Un sujet national qui devait être débattu dans une langue nationale pourrait être à notre avis la motivation langagière des locuteurs.On constate une fois de plus que le français est statistiquement supplanté par une langue locale dans un contexte qui ne lui est pas approprié comme le défini son statuts officiel en RCA.

8.3.4. Conversation n°12 : « Le sponsor des partenaires sexuels plus âgés aux jeunes » (cf. p. 388)

Cette conversation dans un cadre de l'alternance codique sängö-français dont le thème principal est : *Le sponsor des partenaires sexuels plus âgés aux jeunes* a regroupé cinq (5) intervenants tous des bilingues ayant la maîtrise tant en français qu'en sängö. Dans le déroulement du débat entre les cinq locuteurs, deux d'entre eux ont joué des rôles de modérateurs à savoir Gracia(Gra) et Djoni(Dj) qui ont animé les discussions tenues en face à face en questionnant ou en suscitant les réactions des autres interlocuteurs. En débutant la conversation, l'incitateur au débat en français, le locuteur Djoni (Dj1) a rappelé à l'assistance la position d'un interlocuteur distancé, invisible en la personne de Kabara qui a été cité en ces termes : *Kabara trouve que y a rien…. Lorsqu'ils sortent avec une fille* (Dj1). Ici, il s'agit de rapporter dans un style indirect les propos d'un locuteur afin de susciter des réactions vis-à-vis de la pensée rapportée. Pour rendre davantage explicite ce questionnement, Djoni(Dj3) ajoute dans cette construction alternante en sängö : *Alors, na bängö ndo tî âla+ …. kôlï ayeke sïgï na âkötä mamâ sô ?* « Alors, selon votre manière de voir les choses, qu'est-ce qui pousse les jeunes filles à se lancer dans ces pratiques et que les garçons font la cour à des femmes plus âgées qu'eux ? » et interroge en français comme : *Quelles sont les*

raisons qui les poussent à faire ça ? Djoni manie bien les deux langues dans cette alternance codique interphrasale, ce qui lui vaut la valeur de facilitateur conversationnel en interaction comme ce cas précis.

Dans son intervention en français (Dj1), le locuteur explique les raisons qui poussent les jeunes filles à convoiter davantage des relations amoureuses avec des hommes plus âgés qu'elles au lieu de se contenter des garçons encore jeunes comme elles. Le locuteur utilise l'adjectif péjoratif *chiche* « égoïste » pour qualifier les garçons dans leurs comportements vis-à-vis des filles. Selon les filles, les vieilles personnes s'occupent bien ou sponsorisent mieux leurs relations intimes avec les jeunes filles. Dans sa deuxième intervention (Dj3), le locuteur bilingue Djoni expose le contraire des choses. Il parle des relations amoureuses entre des jeunes garçons qui vont avec des dames plus âgées qu'eux. Après tous ces constats, le locuteur questionne l'auditoire en ces termes : *Quelles sont les raisons qui les poussent à faire ?* En répondant à la question posée par le premier intervenant Djoni son successeur dans la prise de parole, Denis (Den2) affirme dans une déclaration de type déontique entièrement construite en sängö : *Ayeke mieux mo marier zo sô ayeke âgé na mo tî changer âmbênî yê* « Il est préférable pour une personne jeune de se marier avec un(e) partenaire âgé(e) afin de profiter suffisamment d'expériences de la vie. ». En un mot, cette idée stipule que le locuteur cautionne les relations amoureuses entre jeunes et personnes âgées. Le locuteur Sido (Sid4) quant à lui, rejette totalement cette union entre les personnes jeunes et celles déjà adultes ou plus âgées. L'adverbe *carrément* dans *Tî mbï +yê sô âjeune nî ayeke sâra sô carrément anzere apë+* « Personnellement, je n'approuve pas les actes que posent les jeunes. » très usité par les Centrafricains dans des constructions monolingues en sängö est synonyme d'absolutisme dans les prises de position. C'est un néologisme devenu très courant en milieux des jeunes des centres urbains. En plus de la fonction déontique qui se dégage, on peut voir aussi l'affichage de la personnalisation chez les locuteurs à travers leurs prises de position et jugement. Pour inciter ses interlocuteurs à réagir davantage, le modérateur de la conversation verbale, Djoni ajoute : *Alors, quelles sont les raisons qui justement justifient ces relations ? On a parlé des relations pécuniaires*. La première réaction est celle de la locutrice Gracia (Gra6) qui

avance un propos lapidaire en ces termes : *C'est l'argent*. Autrement dit, l'argent permet aux jeunes de résoudre leurs petits problèmes quotidiens et de réaliser leurs ambitions. Le locuteur Sido (Sid10) appuie sa prédécesseuse Gracia mais parle plutôt de pauvreté : *Tî mbï+ mbï tene yê sô ake pûsu âzo nî ayeke pauvreté.* « Seule la pauvreté est la cause de tous les mauvais comportements décelés sur les jeunes. ». Il conclut à la fin (Sid12) en sängö qu'une personne jeune qui appartient à une famille bien assise socialement, n'aura pas à contracter des liens amoureux avec des adultes. Accepter d'avoir des relations amoureuses avec la mère ou le père de son copain ou de sa copine est un comportement à bannir, a-t-elle suggéré. Et ce qui pousse les hommes âgés à aller avec les jeunes filles est une sorte de dénonciation des manquements constatés chez leurs épouses aussi âgées qu'eux qui ne savent pas pratiquer les différents jeux intimes en couples. Cette déclaration de Sido pousse et fait rire toute l'assistance à cent pour cent jeune. Djoni interpelle Gracia et lui déclare en riant : *Gracia, le garçon pense que…. Et c'est en ce moment là que (xxx).* Sido reprend la parole et ajoute dans une syntaxe très hybride en ces termes : « Voilà+ mo bâa babâ nî a commencer tî découcher+ kua nî ayeke mîngi+ â réunion. » (Sid14). En d'autres termes, l'insatisfaction amoureuse ou l'insuffisance en pratiques amoureuses chez les épouses âgées dont parle le locuteur poussent les époux âgés de celles-ci à aller vers les jeunes filles fraichement expérimentées. Lorsqu'on constate que ceux-ci commencent à passer des nuits dehors, à s'absenter régulièrement de la maison conjugale sous prétextes d'avoir beaucoup de travail à faire ou des réunions, on se rend compte de cette carence dans le foyer conjugal. La sortie des hommes de leurs foyers conjugaux traduit la conquête du bonheur moral par les hommes, d'autres parlent de fuite de responsabilité conjugale ou familiale.

Notons que toute la conversation a tourné autour des sous-thèmes de *relations amoureuses entre jeunes et personnes âgées*, *non savoir-faire de l'amour chez les femmes âgées* et *infidélité chez les hommes vis-à-vis de leurs partenaires légales*. Les exemples tirés de cette conversation peuvent être valables dans toutes les sociétés urbaines africaines d'ailleurs. L'alternance codique sängö dans ce contexte d'échange attribue la fonction argumentative au sängö et aussi au français mais ajuste la fonction interrogative au dernier (français). Cette

alternance codique interphrasale a rendu très fluide l'interaction verbale. Les propos du locuteur Sido (Sid) dominés par des constructions hybrides sous l'influence syntaxique du sängö, amènent à comprendre qu'il s'agit d'un problème interne qui touche les populations urbaines de la ville de Bangui.

8.3.5. Conversation n°13 : « La menstruation chez les femmes » (cf. p. 391)

Quatre individus participent à l'interaction verbale dans cette rubrique qui traite de la menstruation chez les femmes. Sont réunis autour de la table de l'échange verbal, une sage femme militaire, Capitaine Martine ; une élève, Herlie Constance ; un journaliste en la personne d'Opsy et Baudouin, un communicateur (cf. p295). L'échange verbal tenu en face à face a débattu d'un sujet traitant de la planification familiale et de la menstruation. Chaque intervenant a joué un rôle lors de l'énonciation. La sage femme, personnel de la santé militaire était la personne vers laquelle toutes les questions étaient adressées. En sa qualité d'experte en santé publique, elle était censée répondre aux questions et les différentes préoccupations de ses interlocuteurs. Ce débat a pour but de sensibiliser la jeunesse féminine à connaître le cycle menstruel et la bonne conduite dans la vie sexuelle. Les locuteurs Opsy (Op) et Baudouin (Baud) ont joué les rôles de modérateurs pendant le déroulement de la conversation verbale. Cette conversation relativement courte a limité le nombre d'intervention de chaque locuteur. Sur le plan linguistique, l'usage proportionnel du sängö et du français est observé selon les contextes spécifiques d'application. Comme nous l'avons déjà mentionné dans les rubriques (cf.0.5) traitant des statuts linguistiques des deux langues en alternance, il y a des domaines qui sont réservés à chaque langue. Pour des raisons de précisions et de définitions de concepts relevant du domaine de la santé, la sage femme a choisi une seule langue, le français. En effet, le français est la langue par excellence des sciences exactes et des domaines technologiques dans les aires francophones tout comme l'anglais l'est pour les espaces anglophones.

La conversation a débuté par une bonne ambiance née de la volonté de la première intervenante qui a pris la parole en sängö, en la personne d'Opsy. Opsy a

commencé ses propos en saluant l'auditoire en ces termes : *Mbï bara âla* (Op1) « Je vous salue tous ». Pour apaiser les esprits de ses interlocuteurs sur les conditions de déroulement de l'interaction, Opsy (Op1) précise que : *lâsô ë yeke sâra tene na yângâ tî sängö…. abesoin nî na yângâ tî français si âmbênî abesoin nî ngä na sängö* « Le débat va se dérouler en sängö. Toutefois, ceux qui parlent bien le français peuvent l'utiliser tout comme ceux qui préfèrent s'exprimer qu'en sängö. Il y a des gens qui se sentent mieux dans l'une des deux langues, le français et le sängö. ». Après avoir laissé le choix de langue d'intervention aux autres interlocuteurs, la locutrice a posé le problème du débat en ces termes : *sï mbï kîri na ndö tî thème tî lisorö tî ë…. on a un angle+c'est quoi ?* En utilisant le style de l'alternance interphrasale dans le but d'apporter une bonne ambiance et permettre la progression de la conversation, la locutrice a posé la question du jour autour de laquelle s'est déroulée l'interaction multiactantielle. Elle alterne les deux langues pour deux rôles distincts pour les deux idiomes. Le sângö a servi à rappeler l'auditoire à revenir sur le sujet de l'échange, le français quant à lui pose la question précise de l'interaction verbale. Aussi, le verbe *kîri na ndö tî tënë* « rappeler » a-t-il la fonction de rappeler l'auditoire sur le sujet d'échange qui semble être oublié pour des diversions. Le second intervenant (Baud2) a pris la parole pour reposer la même question dans une syntaxe entièrement en français en ces termes : « euh oui, l'angle qui sera débattu ce soir concerne les principaux mécanismes qui entourent hein le cycle menstruel. ». Après cette brève intervention de Baudouin, la première locutrice reprend aussitôt la parole et indique en français que la tenue de la conversation avait bien un objectif précis : « Bien sûr, et puis on avait aussi un objectif. » (Op3). Baudouin (Baud4) reprend pour la seconde fois la parole pour définir cet objectif de la conversation évoqué par Opsy à savoir montrer aux jeunes comment maîtriser les différents mécanismes du cycle menstruel. Continuant à monopoliser le tour de parole. Opsy (Op5) reprend la parole et pose une question pertinente sur un aspect psychologique des femmes pendant leurs périodes de menstruation. Elle souligne un cas de troubles psychiques chez les filles quand celles-ci sont en période de menstruation, elle avance ceci : « Pourquoi les filles n'ont pas de bonnes humeurs lors des règles ? ». Baudouin, dans la logique du sujet de débat se tourne vers la sage femme Martine qu'il qualifie de spectre pour sa haute qualification et ses

expériences en matière de la santé, lui pose une question précise et argumentée en ces mots : « Qu'est-ce que la muqueuse utérine parce que d'aucuns pensent que c'est du sang. »

Pour ne pas se tromper dans la désignation des organes génitaux ou à une question posée, la « Spectre » sage femme choisit aussi de répondre en français. Le choix du français permet à la locutrice de se rappeler de ses connaissances scientifiques acquises pendant sa formation universitaire et des définitions sur des bases documentaires. C'est ainsi qu'elle s'exprime entièrement en française pour définir certains termes techniques de la santé en ces termes : « Je vous remercie pour la question posée. …. C'est ce qu'on appelle la menstruation. » (Cama8). Ce qu'il faut remarquer c'est l'absence de commentaires sur les idées qu'avance la sage femme par celle-ci. L'attitude de la sage femme peut être perçue comme pédagogique, qui consiste à se cantonner sur des informations précises, claires et réelles. C'est la démarche en sciences exactes comme la santé humaine et autres. Ici, on peut évoquer le respect des règles des maximes de Grice. Satisfaite du contenu de l'intervention de la sage femme, la locutrice Opsy (Op9) succède à la Spectre dans le tour de parole pour remercier dans une syntaxe en sängö cette dernière. Par la même occasion, elle lui demande de traduire en sängö les concepts scientifiques dits en français pour une meilleure compréhension de son exposé pour les non francophones. Comprenant que la version en sängö de l'exposé en français de la sage femme n'apportera pas un grand éclaircissement à cause des carences terminologiques dans le vocabulaire du sängö de celle-ci, Opsy s'en passe et pose une autre question dans une syntaxe sur le modèle de l'alternance interphrastique sur d'autres organes génitaux à savoir les ovaires. A la question : « Mais ë yê tî hûnda âla ë tene ânye laâ sï na yângâ tî mundjû frândji atene quels rôles jouent les ovaires dans le cycle menstruel ? » « Nous voulons savoir que signifie en français cette question : quels rôles jouent les ovaires dans le cycle menstruel ? » cette question étant posée à la « Docta », celle-ci prend librement la parole sans qu'aucune transition soit formulée et répond directement sur des bases cognitives maîtrisées dans une syntaxe entièrement en français : « Les ovaires sont en quelque sorte les glandes génitales de la femme. C'est dans les ovaires que se forment et murissent les ovules. Les ovules sont des cellules

femelles qui sont formées et murissent dans l'ovaire et après l'ovaire, les projette qui se rencontrent avec les spermatozoïdes pour être fécondés. » (Cama10). Face à la bonne qualité de l'information reçue de la Spectre sage femme, l'assistance exprime sa satisfaction quant aux objectifs attendus dans cette entrevue. Opsy (Op11) pour exprimer son entière satisfaction formulera cette interjection entièrement en sängö : « Aaah singîla mîngi. » « Ah ! Merci beaucoup.». Le plus souvent, on utilise le sängö en fin de débat pour ramener chaque intervenant à une bonne humeur en se quittant à cause de certaines tensions qui pourraient avoir eu lieu pendant l'interaction. Le sängö renforce la familiarité et reconcilie les esprits. On dit de manière populaire en RCA que le sängö est le symbole de l'unité nationale et de la cohésion sociale.

Pour s'amuser un peu, Opsy tente superficiellement une traduction de la définition biologique des ovaires en sängö en ces termes : *sô ayê tî tene na yângâ tî sängö atene hein âovaires nî laâ sï ayeke lungûla âovules nî+ tî tene töngana ngû tî terê tî kôlï agä atîngbi terê na nî agä môlengê + ok+ singîla+* « Ceci voulait dire en sängö que ce sont les ovaires qui donnent les ovules. Autrement dit, les spermatozoïdes de l'homme rencontrent les secrétions vaginales pour donner lieu à la procréation. ». On voit que la traduction en sängö ne donne pas exactement les idées émises dans la langue source de l'information originale qui est le français. Pour clore l'interaction verbale, chaque intervenant essaie d'exprimer sa satisfaction à sa manière. Ainsi, Opsy pose expressément la question suivante à Baudouin : « Ok+ singîla (merci) + Baudouin, tu as quelque chose à ajouter ? », Baudouin répond de manière posée en ces termes : « Bon, je pense que la spectre a été très très concise dans sa réponse <---> y a rien à y ajouter. » (Baud12). La répétition de l'adverbe « très » marque la conviction absolue des interlocuteurs de la sage femme pour sa brillante intervention sur les différentes rubriques de la santé qu'elle a développées. L'emploi de l'adjectif « concise » dit par l'intervenant est une réponse aux préalables théoriques et aux maximes de Grice quant à la clarté, la concision et la brièveté exigées dans le dialogue multiactantiel. Aussi, peut-on dire que le locuteur qui a avancé le terme adjectival « concise » dit avoir compris l'essentiel de l'exposé. La conversation

est close par l'adverbe affirmatif « d'accord » qui renforce l'acceptation, la caution des idées de la sage femme par l'auditoire.

CONCLUSION GENERALE

Les objectifs de la présente recherche étaient de contribuer à la compréhension du phénomène du contact de langues et de l'alternance codique en République Centrafricaine. Pionnière dans ce domaine en Centrafrique, notre étude s'est basée sur la combinaison sängö-français. Nous avons réalisé cette Thèse en huit chapitres dont chacun a traité des phénomènes linguistiques spécifiques relatifs à notre sujet intitulé contact de langues et alternance codique sängö-français à Bangui.

Dans le chapitre 1, nous avons présenté les différentes approches théoriques retenues pour cette étude sur l'alternance codique sängö-français, à savoir le MLF de Myers-Scotton, le modèle 4-M de Myers-Scotton et Jake ainsi que les contraintes syntaxiques de Poplack et les approches de Gumperz. Ces approches nous ont aidé à décrire les phénomènes du contact de langues sängö et français et l'impact de ce contact sur les mots français pendant leur insertion dans des énoncés sängö ou leur intégration en sängö. Dans ce même chapitre, nous avons également fait recours aux préalables théoriques et aux maximes définis par Grice pour l'analyse conversationnelle et thématique qui nous ont permis de déterminer les caractéristiques psychologiques, ethnolinguistiques et socio-culturelles des locuteurs. Nous nous sommes également intéressé à l'analyse des phénomènes sociolinguistiques et pragmatico-sémantiques tout au long du travail.

Dans le chapitre 2, nous avons décrit plusieurs phénomènes linguistiques tels que la paronomase, l'épenthèse, la dérivation, la détermination et la translation qui enrichissent l'expressivité chez les locuteurs bilingues qui alternent le sängö avec le français. A l'exception de la paronomase qui n'est qu'un fait de parole à vocation humoristique, les autres phénomènes précités s'observent régulièrement tant dans les mots d'origine française totalement intégrés au sängö que dans les mots en alternance codique.

Nous avons progressivement étudié les fonctions du sängö qui changent régulièrement entre la LM et la LE pendant l'alternance codique intraphrastique. Concernant la détermination nominale, nous avons relevé qu'en contexte d'alternance codique, les mots français insérés dans des énoncés sängö

acceptaient la détermination avec les morphèmes imposés par les contextes syntaxiques du sängö tels que le morphème du singulier *zéro* et le morphème du pluriel *â*. Au vu de cela, nous avons constaté que les SN français comme LE se conformaient à la réglementation syntaxique du sängö. Le même constat est fait dans le sens contraire quand les articles partitif *du,* le défini *le* et l'indéfini *des* déterminent les SN sängö mais sans modification morphologiques de ces derniers.

Sur le plan grammatical, nous avons relevé que le sängö présente une domination syntaxique quasi permanente sur les verbes français qu'il reçoit et qui restent à la forme infinitivale quelles que soient les valeurs temporelles auxquelles ils sont employés. Ceci laisse entrevoir une influence de la règlementation syntaxique du sängö sur le français car les verbes sängö ne changent jamais de formes en contexte énonciatif à l'exception des variations tonales qu'ils reçoivent.

Nous avons montré que les propositions indépendantes juxtaposées présentent toujours une contrainte de complémentarité sémantique contrairement à ce qu'on peut relever dans une construction syntaxique monolingue qui présente une autonomie sémantique entre deux propositions indépendantes coordonnées ou juxtaposées car l'alternance codique exige une liaison sémantique.

Nous avons également fait ressortir de notre corpus qu'il existe neuf fonctions de l'alternance codique alors que Gumperz n'a évoqué que six fonctions, autant dire que l'alternance codique sängö-français est pourvue d'une dynamique importante.

Dans les chapitres (7) et (8), nous nous sommes intéressé à d'autres aspects pertinents pour la compréhension des différents contextes de l'alternance codique sängö-français à savoir les tours de parole et l'analse thématique du corpus. Pour ces derniers points, nous avons convoqués les préalables théoriques et les maximes conversationnelles de Grice. Dans ce dernier chapitre, l'alternance codique sängö-français a permis de connaître les intentions réelles des locuteurs pendant les conversations verbales. L'étude des thèmes et des sous-thèmes du corpus a aussi révélé une importance quant au changement de ceux-ci au cours de l'interaction qui provoque également le changement de langue.

Au vu de nos analyses et des questions pertinentes qui nous ont animé, précisement celles relatives à l'obligation d'alterner les deux langues chez les locuteurs bilingues centrafricains, nous répondons que la longue cohabitation du sängö avec le français depuis des décennies et le mélange des cultures occidentales et centrafricaines sont les facteurs récurrents. Chaque culture est caractérisée par des faits et des concepts qui lui sont propres. L'alternance codique sängö-français est l'occasion de les exprimer.

Notre étude a fait ressortir des formes de constructions non propositionnelles telles que les îlots textuels (cf. 6.1.1.1), des expressions figées ou semi-figées sängö (cf. 3.3.2 ; 3.11.1) et un taux important de constructions calquées sur des expressions figées dans le français des bilingues centrafricains, ce qui explique davantage l'influence des structures syntaxiques mais aussi conceptuelles du sängö.

Non seulement cette étude comble un vide en matière de description linguistique, mais nous ouvrons la porte aux futures recherches dans le domaine du contact des langues et surtout de l'alternance codique entre le français et d'autres langues véhiculaires de la République Centrafricaine telles que le mandja, le banda, le gbay a et autres. Bien que nos analyses aient été réalisées grâce aux différentes approches que nous avons citées ci-haut, nous émettons des réserves quant à l'applicabilité totale du MLF de Myers-Scotton qui stipule que pendant l'AC, il y a deux langues dont l'une assume la fonction de LM à cause de son cadre morphosyntaxique offert à la seconde qui est définie comme LE pour les morphèmes de contenu insérés. Dans notre corpus, les fonctions de LM et de LE varient d'une langue à l'autre selon le cadre énonciatiatif qui s'offre. Il y a donc instabilité fonctionnelle. Nous avons également constaté que les fonctions de LM et de LE étaient observées tant dans l'alternance codique intraphrastique (cf. pp114-116 ; p179) que dans l'alternance interphrastique (cf. pp224-251) vu les porportionnalités des énoncés de chaque langue pendant l'interaction. Ce constat interpelle les théoriciens de l'alternance codique à reformuler les contenus des procédés théoriques. Peuvent également faire l'objet d'éventuelles recherches en République Centrafricaine des domaines de recherche allant dans le sens de celles que nous venons de présenter.

Chaque langue a démontré sa richesse en contexte d'énonciation, des critères d'acceptabilité et des processus d'assimilation ont été supportés par les deux langues, le sängö et le français, au cours de l'alternance codique intraphrastique voire interphrastique. Mais si l'alternance codique extraphrastique n'a pas été développée comme l'ont été l'intraphrastique et l'interphrastique, elle s'est tout de même manifestée dans le travail sous des formes d'expressions figées, d'énoncés de type proverbial ou de vérités générales. Pour ces points, le sängö tout comme le français ont montré leur dynamisme. Nous arrivons parfois à constater que le mélange de codes dans des constructions totalement hybrides laisse croire à la formation d'un troisième code, un continuum dans le cas de l'alternance codique sängö-français. En réalité, il n'y a pas une troisième variété linguistique comme pour d'autres langues (ex. le pigdin au Cameroun). Il s'agit de formulations spontanées, non formelles, non conventionnelles comme les langues naturelles le sont conformément aux considérations de (F. de Saussure, 1995 : 33) qui parle de produit social.

Pour parler maintenant des locuteurs bilingues centrafricains, pourrions-nous dire que l'alternance codique est un palliatif aux carences linguistiques ? Deux réponses sont possibles à ces interrogations. Nous répondons par l'affirmative, dans le cas où des termes techniques du français sans équivalents en sängö obligent les locuteurs bilingues moins outillés à recourir à l'imbrication lexicale dans le discours en sängö.

Pour répondre à notre question de manière négative, nous dirons que pour les locuteurs francophones compétents, lorsque ceux-ci conversent dans un milieu déterminé, le constat est palpable. Si la conversation verbale débute en sängö, il est fort probable qu'elle s'achève en français si cela débouche sur une prise de positions fermes. Les prises de décisions, les réactions de nervosités, ou autres entraînent souvent un changement de langue. L'alternance codique n'est pas synonyme de blocage mais plutôt un jeu de connivence entre les interlocuteurs pendant une interaction verbale. Soit que l'AC a lieu, comme nous l'avons dit dans les chapitres 6,7 et 8, pour exprimer une invitation ou une personnalisation dans un discours ou pour formuler des conseils, etc. ; soit, pour assurer la fonction phatique ou conative. Quant à la proportionnalité des deux langues pour exprimer

ces fonctions, il est difficile de privilégier une seule langue. Toutefois, le sängö est dans la plupart des cas, l'élément déclencheur de l'alternance codique.

A la question de savoir si les Centrafricains bilingues peuvent se passer de l'alternance codique un jour, nous dirons non, l'AC se présente aujourd'hui pour les Centrafricains comme une donne positive qui enrichit la communication verbale. Si l'AC se présente de nos jours chez plusieurs locuteurs bilingues ou polyglottes comme une facilité de l'expression orale, elle intègre progressivement les habitudes langagières et renforce cette expressivité bien appréciée par tous.

La thèse a débouché sur l'approbation de certaines approches théoriques de Myers-Scotton et Jake, de Poplack et de Gumperz qui ont permis de conduire nos analyses vers des conclusions pertinentes et ouvrantes pour d'éventuelles recherches dans les mêmes domaines. Cela dit, ces approches pourront faire l'objet d'autres recherches à venir en République Centrafricaine par tous ceux qui s'intéresseront aux domaines que nous venons d'explorer partiellement. Nous pourrions aussi ajouter que l'hypothétique augmentation du nombre de locuteurs alternants, créerait un terrain particulièrement propice pour la continuation de ce type de recherche.

Enfin, comme nous l'avons déjà signalé, aux côtés du sängö comme langue nationale, existent d'autres langues véhiculaires à portée très significative telles que le mandja, le banda, le gbay a, le y akoma et l'arabe tchadique qui occupent de grandes aires sur le territoire centrafricain et qui mériteraient également des recherches approfondies similaires par rapport à leurs possibles contacts avec le français.

BIBLIOGRAPHIE

- Ali-Benchérif, Mohammed Zakaria. 2009. *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés.* Linguistics. Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen (Algérie).
- Baylon, Christian et Mignot, Xavier. 2005. *La communication. Les outils et les formes de la communication : une présentation méthodique et illustrée.* Paris, Armand Colin.
- Blachêre, Jean Claude. 1995. *Négritudes, les écrivains d'Afrique noire et la langue française.* In Adjil Blachir. *Cahiers d'études africaines*. *Volume 35, Numéro 140.*
- Bloch, Oscar et Wartburg, Walther. 1975. *Dictionnaire étymologique de la langue française,* Paris, PUF.
- Bonvini, Emilio et al. 2011. *Dictionnaire des langues.* Paris, PUF.
- Bouquiaux, Luc, 2004. *Linguistique et Ethnolinguistique. Anthologie d'articles parus entre 1961 et 2003.* Peters, SELAF 411, 466p.
- Castelloti, Véronique et Moore, Danielle, 1999. *Alternance des langues et construction de savoirs,* Paris, Editions ENS.
- Causa, Marie. 2002. *L'alternance dans l'enseignement d'une langue étrangère. Stratégies d'enseignements bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère.* Publications Universitaires Européennes. Série 21*, Linguistique. Vol. 223*
- CLAS, André et OUABA, Benoît. 1989. *Visage du français, variété de l'espace francophone, Journées scientifiques du réseau thématique de recherche (lexicologie, terminologie, traduction)* de Fès 20-22 février 1989.
- COUVERT, Claude. 1983. *La langue française en République Centrafricaine,* Paris, IRAF.

- Creisseils, Denis. 1995. *Eléments de syntaxe générale.* Paris, PUF.

- Dendale, P. (2005/2006). Lecture de: Henning Nolke, Kjersti Flottum, Coco Norén (éd.), Scapoline. *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique», Cahiers de praxématique* [En ligne], 44/2005, document 13, mis en ligne le 01 Janvier 2013, consulté le 05 août 2015. *http://praxématique. Revues.org/1706.*

- Déradji, Y acine, 2002. *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues.* Collection Champs linguistiques (de Boeck Supérieur).

- Déravi, Farzaneh. 2007. *Contribution à l'étude du l'étude du parler bilingue persan-français de locuteurs très compétents.* Thèse de Doctorat en Sciences du langage. Université Paris VIII-Saint Denis.

- Desirat, Claude et Horde, Tristan. 1970, *La langue française au 20ème siècle,* Paris, Bordas.

- Détrie, Catherine et al. 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique.* Paris, Editions Champion.

- Dida-Nkuanga, Charles. 2011. *Le contact de langues français-lingala à Kinshasa.* Thèse de Doctorat à l'Université d'Aix-en-Provence

- Diki-Kidiri, Marcel, 1977. *Le sängö s'écrit aussi. Esquisse linguistique du sängö. Langue nationale de l'Empire centrafricain.* Paris, SELAF.

- Diki-Kidiri, Marcel, 1979. *L'émergence du sango comme langue nationale Centrafricaine* dans *Recherche, Pédagogie et Culture n° 43 langue, individu, Société. Sept-Octobre 1979*, Paris, pp. 36-39.

- Diki-Kidiri, Marcel, 1985. *Aspects, modes et temps en sango* dans *TERSIS N. Temps et aspects,* Actes du colloque du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) 24-25 octobre 1985., PEETERS-SELAF, pp.117-124.

- Drefus, Martine et Juillard, Caroline. 2004. *Le plurilinguisme au Sénégal.*

  Langues et identité en devenir. Paris, Editions Karthala.

- Dreyfus, Martine. *À propos de quelques situations de coexistence entre le français et les langues nationales en Afrique,* dans Dumont/Santo Domingo 2000, 123-130.

- Dubois, Jean et al. 2007. *Grand dictionnaire de linguistique et sciences du langage.* Paris, Librairie Larousse.

- Dubois, Jean et al. 2013. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Librairie Larousse.

- Dubois, Jean et al.1974. *Dictionnaire de linguistique.* Paris, Librairie Larousse.

- DUBOIS, Jean. 1973. *Dictionnaire de linguistique.* Paris, Librairie Larouss.

- Dufresnoy, Claude. 1978. *Ecriture et dérision : le comique dans l'œuvre littéraire de Marcel Ayme*, Lille, Thèse de Doctorat d'Etat, Grenoble III.

- Eboué A. Félix. 1918. *Langues sängö, banda, baya, mandjia*. Paris, Emile LAROSE.

- Fishman, Joshua A. 1965. *Bilingualism With and Without Diglossia, Diglossia with and Without Bilingualism*, Journal of Social Issues, vol. XXIII, no. 2: 29-38

- Fishman, Joshua A. 1967. *Who speaks What Language to whom and When?* La linguistique, 2: 67-88.

- Fishman, Joshua A. 1989. *Language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective.* (Multilingual Matters, 45.) x, 717 pp. Clevedon, Philadelphia : Multilingual Matters.

- Frey, Claude. 1998. *L'alternance codique chez les locuteurs burundais : comment, pour quoi ?* dans Queffélec, Ambroise. 1998. *Alternances codiques et français parlé en Afrique.* Paris, PUF.

- Gardner-Chloros, Pénélope, 1983. *Code-switching : Approches principales et perspectives* dans « La Linguistique » Vol. 19. Fasc. 2.

- Grevisse (Maurice). 1992. *Précis de grammaire française.* Paris, Duculot.

- Grevisse, Maurice. 1986. *Le bon usage, grammaire française,* Paris, Editions Duculot.
- Grevisse, Maurice. 1988. *Le bon usage, grammaire française,* Paris, Editions Duculot.
- Grevisse, Maurice. 1990. *Précis de grammaire française*. Paris, Duculot.
- Gross, Gaston. 2012. *Manuel d'analyse linguistique : approche sémantico-syntaxique du lexique.* Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- Gumperz, John. 1989a. *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle,* Paris, Minuit.
- Gumperz, John. 1989b. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative.* Paris, l'Harmattan
- Harouna, Baba. 2009. *Phénomène du mélange des codes parmi les étudiants Fantiphones de l'Université de Cape Coast.*
- Hattiger, Jean-Louis. 1981. *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan,* Thèse de 3è cycle, Université de Strasbourg,
- Heine et Nurse. 2004. *Les langues africaines.* Karthala, Paris. 468p.
- Héliot, Christine. 2007. *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école.* Paris, L'Harmattan.
- Jakobson, Roman. 1960. *Linguistique et poétique. Essais de linguistique générale.* Paris, Editions de Minuit.
- Jaquot, André. *Esquisse phonologique du sängö urbain (Bangui).* Journal de la société des Africanistes, 1960, 30,2.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2001. *Les actes du langage dans le discours. Théorie et fonctionnement. Paris,* Editions Armand Colin.
- Lafage, Suzanne. *Hybridation et 'français des rues à Abidjan,* dans Queffélec (éd.) 1998, 279-291.

- Lamote, Solange. 1978. *Les mots composés formés de deux éléments lexicaux.* Thèse pour le Doctorat ès Lettres présentée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris IV (Sorbonne) 606 pages.

- Lüdi, Georges, 1987. *Les marques transcodiques : regards nouveaux sur le bilinguisme* dans *Devenir bilingue, parler bilingue : actes du 2è colloque sur le bilinguisme.* Université de Neuchâtel, 20-22 Septembre 1984. Neuchâtel, Editions Tübingen

- Lüdi, Georges. 1999. *L'alternance codique et l'acquisition d'une langue seconde* in, Véronique Castellotti & Danièle MOORE (dir.), *Cahiers du français*

- Mackey, William F. 1997. *Bilinguisme.* In Marie-Louise Moreau (ed.). *sociolinguistique : concepts de base.* Belgium, Mardaga.

- Mackey, William Frey. 1976. *Bilinguisme et contact de langues.* Paris, Editions Klincksieck

- Maingueneau, Dominique. 2009. *Aborder la linguistique.* Paris, Editions du seuil.

- Manessy, Gabriel, 1978. *Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français ?* dans Langues française N°37, Février, pp. 91-105.

- Manessy, Gabriel. *Le français hors de France* pp 107-110. In Dumont, Pierre. 1992. *La Francophonie par les textes. Perspectives francophones*, Universités francophones. EDICEF-AUPELF.

- Martinet, André. 2012. *La dynamique linguistique. Œuvre, tome III*. E.M.E. & Inter Communication. Bruxelles.

- Mélliani, Fabienne. *Le métissage langagier en question : de quelques propos morphosyntaxiques.* In Canut et al. 2002. *Comment les langues se mélangent : Code-switching en Francophonie.* Paris, L'Harmattan. P59-72

- Moerschler, Jacques et Reboul, Anne. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique.* Paris, Editions du Seuil.

- Mondada, Lorenza. *Alternances de langues et linguistique des pratiques interactionnelles.* In Castelotti et Moore. 1999. *Alternance de langues et*

construction de savoirs, plurilinguisme et apprentissage. Cahier du français contemporain, N°5.

- More, Danièle et al. 2008. *La compétence plurilingue : regards francophones.* Berne, Peter Lang.
- Moreau, Marie-Louise (éd.). 1997. *Sociolinguistique. Les concepts de base.* Hayen, Editions Mardaga.
- Mounin, Georges. 1974. Dictionnaire de la linguistique. Paris, PUF.
- Myers-Scotton, Carol et Jake, L, Janice. 2000a. *Four type of morpheme: evidence from aphasia, code switching, and second-language acquisition.* In linguistics: an interdisciplinary journal of the language sciences/ November 2000.
- Myers-Scotton, Carol, 2002. *Contact linguistics*. Oxford University Press.
- Myers-Scotton, Carol. 1993. *Duelling languages: grammatical structure in code switching.* Oxford: Clarendon.
- Myers-Scotton, Carol. 1993. *Social motivations for code switching: evidence from Africa.* Oxford: Clarendon Press
- Myers-Scotton, Carol. 2008. *Why outsider system morphemes resist transfer.* Michigan State University.
- Myers-Scotton, Carol. *Uniform structure: looking beyond the surface in explaining code switching.* Rivista di linguistica 17.1 (2005), PP 15-34. (Ricevuto nel Settember 2005).
- NDAO, Alioune. *Les phénomènes de code switching au Sénégal, une question de compétence ?*, dans Batiana/Prignitz 1998, 81-91.
- Neveu, Franck. 2004. *Dictionnaire des Sciences du langage.* Paris, Armand Colin, Paris.
- Penel, J. Dominique. 1980. *Recherches sur les interférences sängö-français dans les devoirs d'élèves d*ans *Sêndâyângâ tî lâsô*, Institut de Linguistique Appliquée, Université de Bangui, 2.

- Poplack, Shana, 1988. *Conséquences linguistiques du contact des langues : Un modèle d'analyse variationniste* dans *Langage et Société, Revue trimestrielle N° 43.* Paris, Maison des Sciences de l'Homme. pp 83-97. ENS Editions.

- Queffélec, Ambroise, Wénézoui-Dechamps, Martine et Daloba, Jean. 1997. *Le français en Centrafrique : lexique et société.* Vanves : EDICEF : AUPELF.

- Queffélec, Ambroise. 1998. *Alternances codiques et français parlé en Afrique.* Paris, PUF.

- Queffélec, Ambroise. 2007. *Les parlers mixtes en Afrique Francophone subsaharienne.* dans Français en Afrique N°22.

- Samarin, William, J. 2000. *The status of sängö in fact and fiction. On the one-hundredth anniversary of its conception*. In *Language change and Language Contact in Pidgins and creoles.* McWhorter, John (ed.), 301 ff.

- Samarin, William. 1998. Les *forces externes à l'œuvre dans les changements du sängö* dans Universités Francophones, Actualité Scientifique : *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro sociolinguistique*. Deuxièmes journées scientifiques du Réseau de l'AUF. Rabat 25-28 Septembre 1998.

- Saussure, Ferdinand. 1995. *Cours de linguistique générale.* Paris, Editions Payot et Rivages.

- Sauvageot, Aurélien. 1962, *Français écrit français parlé*, Paris, Larousse.

SELAF, pp.117-124.

- Simonin, Jacky et Wharton, Sylvie. 2013. *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon, EDS Editions.

- Soutet, Olivier. 1995. *Linguistique.* Paris, PUF.

- Tabouret-Keller, Andrée. 2008. *Révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore.* Université Louis Pasteur et Université Marc Bloch

- Tesnière, Lucien. 1988. *Eléments de syntaxe structurale,* Paris, éd. Klincksieck.

- Thieles, Johannes. 1987. *La formation des mots en français moderne*, Les Presses de l'Université de Montréal, Canada.

- Tossa, Comlan-Zéphirin. 1998. *Phénomènes de contact de langues….le parler bilingue fongbe-français,* CZ LINX N°38 Revue de linguistique de l'Université de Paris X.

- Touba, Théophile. 1984. *A la découverte du sängö : une analyse des unités et structures de la première articulation*. Aix en Provence, (Thèse pour le Doctorat de 3ème cycle en linguistique et phonétique).

- Vion, Robert, (ed.). 1998. *Les sujets et leurs discours. Enonciation et interaction.* Publication de l'Université de Provence. Aix-en-Provence.

- Wénézoui-Dechamps, Martine. 1994. *Que devient le français quand une langue nationale s'impose ? Conditions et formes d'appropriation* dans Langue française, Vol.104, Numéro 104. Pp 89-99.

- Wénézoui-Dechamps, Martine. 1981. *Le français, le sängö et les autres langues centrafricaines. Enquêtes sociolinguistiques au quartier Boy-Rabe (Bangui, Centrafrique), Paris,* SELAF. (Tradion orale).

- Wénézoui-Dechamps, Martine. 1988. *Entre langue coloniale et langue nationale-Le franc-sängö des étudiants de Bangui,* Lengas n°23, p25-35. In Batian, André et Prignitz, Gisèle. 1989. *Francophonies Africaines.* Publication de l'Université de Rouen Havre.

- Ziamari, Karima. 2008. *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français.* Paris, l'Harmattan.

- Zongo, Bernard. 2004. *Le parler ordinaire multilingue à Paris : Ville et alternance codique : Pour une approche modulaire.* Paris, l'Harmattan.

ANNEXE

Conversation N°1 : « Les relations de bon voisinage »

Intervenants :

Eric (Er) : Communicateur

Laurice (Lau) : Diplômé en chaumage

Clarence (Cla) : Elève

Mahamat Sallé (**MS**) : Diplômé

Claude (**Clau**) : Diplômé

Bernard(**Bern**) : Diplômé

Célestin (**Cel**) : Sans emploi

Dounîa(**Doun**) : Sans emploi

Entretiens :

Er1: Salut Laurice

Lau2: oui, bienvenue à vous tous qui nous rejoignez pour ce thème. Nous sommes avec vous pour (xxx). En tout cas comment entretenîr les relations de bon voisinage avec son voisin. Nous savons que l'homme est un animal comme l'a dit un philosophe, condamné à vivre en société.

Er3 : oui, Laurice, évidemment. C'est pourquoi nous voulons revoiler les bonnes volontés individuelles. Parce que ça permet de rassembler l'échange afin de maintenîr un moment de solidarité, de proximité du quotidien n'est-ce pas Laurice ?

Lau4 : oui, Eric. Adütïngö tî âvoisins na âvoisine ayeke gä na kpälë mîngi. I bâa mais nye laâ sï asâra sï âkpälë agä mîngi. Töngana nye sï ë lîngbi tî leke dütïngö tî ë na pöpö tî ë na âîtä tî ë + bâa gï âkötä tënë sô sï ë yeke bi na mê tî âla sô kûê

ayeke mä ë + ë tene âla pîka sînga na ë tî tene âla laâ atene tënë tî bê tî âla wala âla laâ na âmasëka töngana nye sï âla lîngbi tî dutï na yâ tî vaka tî âla, na yâ tî ködörö tî âla+ nous avons des invités avec nous qui vont devoir se présenter.

« Les relation de voisinage sont souvent des sources de conflits et quelles en sont les vraies causes qui les opposent. Et quelles solutions appropriées apporter pour résoudre ces problèmes qui opposent régulièrement les voisins. Nous demandons à tous nos auditeurs de nous téléphoner pour nous dire comment jeunes et adultes vivent en harmonie dans leur quartiers et nous faire des propositions de solutions. Nous avons déjà des invités avec nous qui vont se présenter. »

Cla5 : Je suis Mahamat Sallé…

MS6 : c'est-à-dire ? <---> Mahamat Sallé, c'est quelqu'un qui est bien vivant, qui est en chair et en os. C'est quelqu'un dont on célèbre seulement la mémoire.

Cla7 (à Mahamat) : ouais, je suis étudiant en instance d'intégration. Je suis intégrable, donc, j'attends présentement l'intégration.

Lau8 : Etudiant en instance d'intégration. Puisque vous êtes intégrable, parce que à la base vous avez une formation en santé de reproduction ou bien une formation en sociologie ou agriculture ?

Cla9 : ouais, j'ai une formation en droit. <--->

Lau10 : En droit, parce qu'il faut apprendre avec précision. Il ne faut pas être évasif.

Cla11 : Bonsoir à tous, moi, je suis Clarence (xxx). Je suis élève en classe de 3è au Lycée de Miskine.

Er12 : Ok, Lycée de Miskine, d'accord.

Lau13 : Clarence, j'ai comme impression que tu es très heureûse pour être avec 100/100 Jeunes, n'est-ce pas ?

Cla14 : oui, oui. Je suis très heureûse.

Er15 : Est-ce que Mahamat Sallé est avec nous ?

Mht16 : Oui, de même que moi aussi, je suis très heureux d'être avec vous <--->

Lau17 : Mahamat, tu as l'air d'être très sérieux là. Tu sais avec les jeunes, faut pas être trop trop sérieux, faut être relax, faut être cool+ en plus que nous sommes sur les axes des agitateurs de conscience.

Er18 : Cent pour cent jeunes surtout, hein ?

Mht19 : C'est avec le comportement que…

Lau20 : Même si ça varie nous te dirons que pour que pour 50 minutes nous allons te titiyer, nous allons te réveiller. On va *gbangba yâ nî* <---> Puisqu'on *va gbangba yâ nî* ensemble+ nous pouvons nous (xxx)

« Même si ça varie nous te dirons que pour que pour 50 minutes nous allons te titiyer, nous allons te réveiller. On va commenter cela. »

Cla21 : Oui, oui, nous pouvons bien nous envoler.

Lau22 : Puisque nous pouvons nous envoler, tu vas nous dire qu'est-ce qu'on entend par « relation de bon voisinage ? »

Cla23 : Par relation de bon voisinage, le fait de vivre par sympatie avec son voisin. Harmonîeûsement avec son entourage. On va voir ce que pense Mahamat.

Mht24 : Moi, je dirai que je comprends par relation de bon voisinage, le bon rapport qu'une personne a avec un ou plusieurs cohabitant.

Er25 : Ok, avec vos acceptions que vous venez de développer de (xxx) d'éduquer les auditeurs. Vraiment Clarence, si vous pouvez reprendre ça en sängö pour une meilleure compréhension.

Lau26 : Euh, /// tu disais les relations de bon voisinage, c'est le fait de vivre avec sympatie, harmonieusement avec son entourage.

Cla27 : Euh, dütïngö na nzönî na pöpö tî ë na sëwä tî ë na âzo tî terê tî da tî ë na tî tene ë dutï na nzönî bê. Tî tene ë hë ngiâ na âzo kûê na yâ tî quartier tî ë, sï fadë ë dutï na nzönî.

« La chésion sociale entre des membres d'une communauté est la meilleure chose qui puisse amener la bonne cohabitation. »

Er28 : Ok.

Cla29 : Ok. Dütïngö nzönî na âsëwä tî ë na âzo sô kûê ë na âla ë yeke na yâ tî quartier. Mahamat a hë ngîâ <--->

« C'est aussi la bonne cohabitation avec les voisins du quartier et des environs qui fait le bon voisinage. »

Er30 : Donc, relation de bon voisinage…

Cla31 : Est-ce que mo peux tî hë ngîâ na zo kûê ? Mo peux tî hë ngîâ na zo kûê apë mais Mahamat atene tënë yeke na mo.

« Est-il possible de nouer de l'amitié avec tout le monde ? Non, je ne le crois pas, Mahamat veut se prononcer dessus. »

Mht32 : Ti tî mbï, mbï tene relation de bon voisinage ayeke söngö sô ayeke na pöpö tî mbênî zo na âzo kûê sô ayeke na yâ tî vaka ôko <--->

« Pour moi, les relations de bon voisinage sont les relations harmonieuses qu'un individu entreprend avec tous ses voisins qui sont dans son quartier. »

Cla33 : kötä söngö, söngö. Ë le söngö na pöpö tî ë. Voilà, akötä tene nî lâa. Nye laâ asâra nye sï ë lë söngö nî töngana nye sï ë lë söngö nî.

« Des relations solides. Tissons-nous de bonnes relations est la priorité des choses. Ce qui reste à faire, c'est de voir comment créer ces relations et comment les entretenir. »

Er34 : Ë doit tî tene ë lë söngö. Ë yeke na yâ tî âvaka surtout, hein ? Donc, lêgë tî lëngë söngö nî ayeke töngana nye+ bon+mbï+ âla sâra fadë tene mîngi++ alors Clarence + je suis avec toi pour ce que les voisins ont droit à vivre harmonieusement comme tu l'avais dit.

« Nous devons nous interroger tous comment créer de bonnes relations entre les memebres d'une seule communauté. Tout à l'heure, vous avez beaucoup parlé.

Alors Clarence + je suis avec toi pour ce que les voisins ont droit à vivre harmonieusement comme tu l'avais dit. »

Cla35 : Oui. Je pense que les voisins ont droit de vivre harmonieusement.

Er36 : Quoi ? Comment ? Il faut quand même le dire afin quexxx

Cla37 : parce que lorsque l'on est tous les temps avec ses voisins, il faut toujours sourire, il faut rigoler avec ses voisins.

Er38 : C'est pour rigoler, hein ?

Cla39 : Blaguer.

Er40 : Hein, blaguer hein ?

Lau41 : Oui, par exemple, je viens de perdre une sœur. Je viens de perdre un frère. Là, je souris toujours aux voisins ?

Cla42 : Non, non. Vous ne devez pas sourire parce que le voisin va venîr vous assister.

Er43 : ah bon ?

Lau44 : Et le voisin+ et la voisine me provoque, dois-je lui sourire ?

Cla45 : Non ! Tu ne dois pas lui sourire.

Lau46 : Eh ! Oui ! Ce sont les paramètres qu'on constate dans les relations de bon voisinage. Alors, Mahamat, est-ce que tu penses que le voisin, les habitants d'un même quartier ont le droit de vivre en harmonîe ?

Mht47 : Ouais, je dis oui. Les voisins ont le droit de vivre harmonieusement parce qu'ils constituent d'abord une société dont l'un a besoin de l'autre.

Er48 : Ah bon hein ?

Mht49 : Donc, vraiment, on a besoin chacun.

Lau50 : Eh oui ! Nous avons besoin des uns et des autres mais *âmbênî zo abâa atene ye ti anî alîngbi kûê awe.* J'ai une voiture, j'ai une (xxx), c'est largement suffisant, j'ai l'argent.

« Eh oui ! Nous avons besoin des uns et des autres mais nous avons besoin les uns et les autres, mais certaines personnes se disent se suffir à elles-mêmes. Ils se disent j'ai une voiture, j'ai ceci ou cela, c'est largement suffisant, j'ai l'argent. »

Er51 : Et, je m'en fou pas mal des autres.

Lau52 : Et, qu'est-ce que tu dis Mahamat ?

Mht53 : Enfin, je vois que+ c'est de l'orgueil. Pour vivre mieux dans la société on doit être tolérant. Parce que moi, je constate que yâ certaines personnes lorsqu'ils sont dans leur concession, ils n'ont pas besoin des autres.

Er54 : Tu as écouté hein ?

Cla55 : Oui, j'ai écouté.

Lau56 : Mahamat, nous sommes avec toi, quelle relation toi, tu entretiens avec tes voisins ? Fadë mo tene e le söngö mais söngö so mo na âla so ayeke na yâ ti vaka ti mo wala na terê ti da ti mo ayeke töngana nye ? Awe mo ne âla ba mo tene aita ti mo.

« Mahamat, nous sommes avec toi, quelle relation toi, tu entretiens avec tes voisins ? Tu avais parlé de nouer des relations de bon voisinage, mais comment sont tes relations avec tes voisins du même quartier et surtout ceux qui cohabitent directement avec toi ? »

Er57 : Mais ka âmbênî sô mo na âla adutï ensemble awe lo Sâra nzara tî wâlï tî mo. Ti môlengê sô na terê tî mo sô, mo bâa tî mo töngana Nye ?

« Que diras-tu par exemple d'un voisin qui courtise ton épouse ou ta fille ? »

Mht58 : Je trouve ça d'anormal !

Lau59 : Tu trouves ça d'anormal ! Puisque tu trouves ça d'anormal, ce qui signifie qu'entre voisins tout n'est pas permis.

Mht60 : Oui, selon moi tout n'est pas permis.

Er61 : Ah bon ! Est-ce que tu peux être explicite ?

Mht62 : Je vais donner un exemple religieux. Par exemple, moi, je vais donner un exemple. Moi, je suis musulman. Elle, elle est chrétienne. Voyez le mode de vie, ça se diffère ici. Je ne peux pas d'abord, ma doctrine m'interdit de ne pas aller avec une femme (xxx) et puis de surcroit que c'est mon voisin. Voyez, c'est un péché, vraiment que je trouve trop grave.

Er63 : Ah bon ! C'est un péché hein ?

Lau64 : Donc, toi, tu es chrétien quoi ? Mais est-ce que tu sais que parfois on ne peut pas controler ce sentiment qui émane de nous-même <---> c'est tellement fort que *taâ mbï aïe mbï ti* fille *so*.

« Donc, toi, tu es chrétien quoi? Mais est-ce que tu sais que parfois on ne peut pas controler ce sentiment qui émane de nous-même. C'est tellement fort que j'étais attiré par cette fille. »

Er65 : Laurice surtout *na yâ ti* amour + amour adépasser *aye so*+ les religions, les quoi, les petits consorts.

« Laurice, si nous voyons bien, l'amour a traversé toutes les frontières à savoir la religion et les autres considérations. »

Lau66 : Tu cherches à étouffer ces sentiments là mais tu n'y parviens. L'autre quand même arrive en tout cas à détecter que comme si Eric a un penchant pour Clarence. Bon !

Mht67 : Bon, ë lë söngö nî, ë considérer d'abord â voisin tî mbï töngana nye ? Il faut mbï ne âla et puis mbï aider âla, et puis mbï assister âla na yâ tî circonstance sô âla yeke da.

« Dans les relations entre les voisins, le respect de l'autre et l'entraide pendant des circonstances exceptionnelles doivent être des priorités. »

Lau68 : Hum ! Ka bon tî âmbênî zo sô atene ! Taâ lo sô lo yeke famille tî mbï ? Yâkoma töngä sô, lo sô Gbay a laâ.

« Que dire des personnes qui prônent la discrimination ? Certains disent même que nous ne pourrons pas accepter celui-là, c'est un Y akoma ou celui-ci, un Gbay a. »

Er69 : *Ooh+ Lo sô mar*ä *tî lo ayeke ndê+* Mbï *dois* tî *tisser relation* na lo apë+Toi, tu vois ça comment ?

« Celui-là n'est pas de mon ethnie, je ne dois pas nouer des relations avec lui. Toi, comment vois-tu cela ? »

Mht70 : Ayeke yê sô âmbênî âîta ahînga apë laâ. Zo kûê ayeke gï zo parce que töngana âmbênî âîta sô ahînga ndo, âla doit tî tene tënë tî marä apë. Bâa tënë sô mbï tene fadë kôzo na yâ tî émission tî bon voisinage laâ.

« C'est ce qu'ignore beaucoup de personnes. Toute personne cultivée doit savoir que tout individu a valeur humaine. C'est ce que je venais d'évoquer tout à l'heure dans l'émission. »

Lau71: (xxx) Âmbênî âsëwä atene hein hein! Mû Y akoma apë môlengê tî mbï ngbanga tî âla yeke nzönî apë, zîa sï lo mû gï zo sô ï na lo ködrö ôko. Et puis, ayeke yê sô angbâ tî passer.

« Il y a des familles qui empêchent à leurs enfants d'aller se marier dans d'autres par pure discrimination. Certaines vont très loin dans leurs pensées en disant par exemple, il ne faut jamais se marier dans une communauté Y akoma parce qu'ils sont mauvais. »

Er72 : Bon ! Ayeke âîta sô âla yeke na sïönî bê. Mbï qualifier âla na sïönî bê parce que âde âla comprendre nye laâ ayeke société apë.

« Dans la plupart des cas, ce sont des hypocrites agissent de cette manière. Je les qualifie ainsi du fait de leur ignorance et de la méconnaissance du savoir-vivre en société. »

Mht73 : Ouais ! Parce que société, il n'est pas dit que ayeke gï mo ôko laâ sï mo lîngbi tï dutï gï na yâ tî vaka nî sô apë. Mo yeke dutï obligé tî gue na yâ tî âsëwä ndê, na yâ tî âmarä ndê. Mo peux tî tene mo séparer na âla pëpe, mo na âla adutï ensemble, mo na âla adutï ensemble.

« Tu ne dois pas te contenter que de toi et oublier les autres communautés qui sont dans le même quartier que toi. La cohabitation reste une chose incontournable dans une société, les uns ont besoin des autres. »

Er74 : Bon, mbï peux tî tene ke sô ayeke gï bê tî zo ôko ôko. Ayeke zo kûê laâ ayeke na âmarä tî bê nî sô apë.

« Je pourrais dire que chaque personne a ses comportements qui lui sont propres. Tous les hommes ne sont pas les mêmes. »

Cla75 : Ka mo tene ânde nye + coup de foudre mbï bâa gï mo sô na chada bê tî mbï apîka gï kpum <----> mbï mä gô tî lo gï na radio, bê tî mbï ague, il faut mbï bâa lo sï.

« Comme tu le disais tout à l'heure, il y a des gens très jaloux quand par exemple, ils voient leurs amis dans un habit neuf, un Chada. Il suffit d'écouter la voix de l'autre même à la radio, cela crée des frissons. »

Er76: Mo mä gô tî Clarence mo tene hein hein mbï kü lo après sï.

« Quand j'écoute la voix de Clarence, j'ai aussitôt l'envie de me rapprocher d'elle. »

Cla77 : Zo wa ngä laâ ééh ?

« Qui est-ce encore là ? »

Mht78 : Gï nî laâ mbï tene na âla sô ayeke problème tî bi bê töngana bi bê tî mo ayeke na ndö nî sï mo sâra nî, töngana ayeke na ndö nî apë, mbï penser mo yeke sâra ngâ nî apë. Ka ï sô ï yeke tî ï na bïbê apë sô ?

« C'est une question d'attache. Si vous ne vous y intéressez pas, je ne crois pas cela puisse vous troubler. Que dire de nous les autres qui ne nous intéressons pas à cela ?»

Er79 : Clarence, est-ce que tu partages l'avis de Mahamat ?

Cla80 : Non non ! Cela veut dire qu'il est trop religieux quoi ? Alors, qu'il faut être en tout cas tempéré hein ? Mais ne pas être trop religieux par rapport à la

couleur religieuse. L'essentiel c'est l'amour hein ? <----> C'est pas question de < ---->

Mht81 : Je pense qu'elle n'a pas bien posé la question.

Cla82 : Musulman et Chrétien ça se (xxx) ça dépend comme il dit, ça dépend de la personne.

Lau83 : ça veut dire que l'affection peut exister

Cla84 : Si je ressens des sentiments pour Eric, je vais lui dire même si c'est mon voisin.

Mht85 : C'est mauvais, moi, c'est mauvais < ----> personnellement, c'est mauvais.

Lau86 : Quelque fois, la religion nous demande de dire la vérité mais c'est pas de cette manière que on doit se comporter, parce qu'elle disait que nous sommes des voisins et, toi, tu es une femme d'autrui comment je peux me permettre ce luxe là d'être avec toi, mais ça va jaillir < ----->

Cla87 : Je suis une fille libre, entre griffes, c'est-à-dire qui n'est pas encore mariée. Qui ne vit pas en concubinage. Et voilà, qui ne vit pas maritalement.

Mht88 : Moi par exemple qui est marié et toi, tu es une fille libre. Mais, je ne peux pas te tolérer < ---->

Er89 : Clarence, tu partages l'avis aussi ?

Cla90 : Eh oui, Mahamat est un extrémiste. Je peux lui dire qu'il n'a jamais vu un homme se marier avec une femme d'autrui ?

Mht91 : Ouais ! C'est fréquent, mais ça, je n'en disconviens pas, mais je dis que c'est un problème personnel. Mais il n'est pas donné à tout le monde de se comporter de la manière.

Lau92: Tënë na yângâ tî mo Clarence.

« Clarence, tu as la parole. »

Cla93 : Souvent, les enfants sont ignorants, ils font le+ Oui, e ngba na mbâgë ti mo. Mo bâa na yâ tî ârelation so ayeke na pöpö ti âzo sô ayeke na yâ ti quartier ôko, na yâ ti vaka ôko. Parfois atene amôlengê laâ agä na tënë, âgbâ tï tënë, bâa ngbanga tî âmôlengê en d'autres termes, on accuse généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions+ pourquoi ? Ces choses qui leur passent dans la tête. Ils le font c'est pour ça que souvent ça amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes.

« Souvent, les enfants sont ignorants de ce qu'on leur reproche. Nous restons encore à ton écoute. Pour ce qui est des relations de bon voisinage entre les voisins d'un même quartier, parfois, on dit que ce sont les enfants qui créent les problèmes dans les foyers, ils sont toutjours accusés. En d'autres termes, pourquoi accuse-t-on généralement les enfants d'être à l'origine des foyers de tensions ? Ces choses qui leur passent dans la tête. Certainement qu'ils en sont les auteurs, c'est pour ça que souvent ça amène beaucoup de problèmes entre les grandes personnes. »

Lau94 : Mahamat !

Mht95 : Ouais !

Lau96 : Est-ce que tu penses aussi comme Clarence ? Qu'est-ce que les enfants qui sont souvent accusés d'être à l'origine des foyers de tensions, d'être des facteurs de troubles dans les relations de bon voisinage ?

Mht97 : Ah ! Oui ! Moi aussi je partage son avis, parce que les enfants n'ont pas la maturité d'esprit et pour ce fait certains parents ignorants réagissent à l'encontre des bonnes règles de savoir-vivre et de savoir-être dans la société.

Er98 : Ok ! Clarence, je suis avec toi. Toi aussi, est-ce que l'emplacement des ordures pose des problèmes, des soucis aux voisins, est-ce que tu es certain ?

Cla99 : Oui oui ! Ça, je suis certaine parec que y a des voisins qui jettent leurs ordures partout où ils veulent. Ça se passe souvent dans les quartiers hein ! Ils jettent les ordures où ils veulent et, ça amène toujours des problèmes.

Mht100 : Oui, de même que moi, je partage l'avis de Clarence.

Lau101 : Oui, parce que na mbênî tângo lânî ï bâa Monsieur le Maire azîa âmbênî âsandûku, âmbênî âtûku tî saleté na yâ tî âvaka, na yâ tî âquartier. Mais ï bâa atene mîngi agä ndo tî âtûku sô. Töngana âzo nî âla gä tî mû saleté, âla yê tî tene töngana âla sô ayeke na yâ tî vaka nî atûku saleté gï na yâ tî tûku nî. Âmbênî âzo nî azîa yâ tî tûku ka sô, atûku saleté nî gi na terê nî na terê nî. Nî laâ sô zo sô agä azîa tûku nî gï na yângâ tî gbägbä tî lo, lo yeke wara probleme na âmbênî. Parce que lâkûê lâkûê lo balayer, lo balayer, asâra sï agä yê tî papa, agä yê tî zonga, tî kasa.

« Un jour**,** le Maire est passé déposer des caisses servant de poubelles dans certains quartiers créant ainsi des endroits réservés aux poubelles. Certains habitants de ces quartiers ne respectent pas les procédés de dépôt des ordures dans les poubelles, ils laissent ces fûts et versent les ordures par terre. Les propriétaires des concessions devant lesquelles sont placées ces poubelles ont régulièrement avec le voisinage qui crée les insalubrités par le non-respect des procédés de ces poubelles. »

Er102 : Laurice, tî mbênî ngâ aussi aye âvoisin nî âla yê tî tûku saleté tî âla gï na pekô da tî âmba tî âla, adu gbâ tî ângungu.

« Laurice, l'autre problème est celui de certains voisins, qui laissent les poubelles de côté et versent les ordures derrière leurs maisons causant ainsi beaucoup de moustiques. »

Lau103 : Töngana tûku asï awe+ bon gï saleté tî mo na yâ tî carton mo zîa na terê tî tûku nî. Töngana âzo tî la mairie atâ so âla bâa apë+ âla yeke mû sac sô + avider nî na yâ tî â auto tî âla awe+ Akîri na sac wala carton nî après mo gä mo mû nî mais mawa nî ayeke gî sô âkpälë mîngi mîngi ayeke gä+ Quels sont les problèmes entre les habitants d'un quartier d'une manière générale Clarence ? Souvent, ce sont de problèmes de jalousie+ y a toujours un voisin qui veut savoir ce que fait l'autre+ Contrôler sa vie privée+ c'est souvent les problèmes qui se passent dans les quartiers.

« Lorsqu'on constate que les fûts des poubelles sont pleins, il faut mettre les ordures dans des cartons et déposer juste à côté des poubelles pour permettre au

service d'hygiène de la ramasser dans les véhicules. Malgré tout cela, quels sont les problèmes entre les habitants d'un quartier d'une manière générale Clarence ? Souvent, ce sont de problèmes de jalousie. Il y a toujours un voisin qui veut savoir ce que fait l'autre, chercher à contrôler la vie privée de l'autre. C'est souvent ce genre de problèmes qui se passent dans les quartiers.

Er104 : C'est tout ce qu'il y a comme problèmes qui se passent dans les quartiers hein ?

Cla105 : La plupart des problèmes sont les problèmes de jalousie, en fait des problèmes confidentiels qu'on veut à tout prix savoir.

Er106 : Ah bon hein ?

Lau107 : Mahamat, tu es juriste en tout cas puisque le droit c'est l'ensemble des règles destinées en tout cas à régir la vie en société ou imagine que le droit est la lumière

Mht108 : Ouais ! Les problèmes que les habitants d'un quartier s'y confrontent, primo, je dirai que c'est le non respect des limites des parcelles privées, secondo, les habitants de mauvaise fois, je dis bien de mauvaise foi, déposent les ordures dans la propriété privée de leurs voisins et ça pose problèmes. Y a aussi le problème domesticage des anîmaux qui n'ont pas d'enclos pour les contenîr, caûse aussi tort aux voisins.

Lau109 : Oui, c'est un réel problème. Tout ça, ça constitue des troubles anormaux de voisinage, n'est-ce pas ?

Mht110 : Tout à fait, y a aussi les tapages nocturnes. Par exemple, dans les quartiers, les trucs des temples et machins là, ça perturbe vraiment le bon voisinage. Y a aussi le drainage des canaux. Souvent, le drainage de canaux perturbe et ça fait beaucoup de problèmes.

Lau112 : Eh oui, ë bâa tënë sô Mahamat atene sô ayeke ângangü âtënë ngbanga tî sô ë yeke bâa âmbênî âzo ayeke bata ânyâma mais lo yeke na gbagba pëpe. Ndadë, ngäsa tî lo ague ate savöon tî âvoisin <---> mbo tî lo ague asâra âmbênî âzëndë na yâ tî gbägbä tî Clarence.

« Ce que Mahamat vient de dire est d'une grande importance. Il y a des gens qui domestiquent des animaux sans penser à mettreceux-ci dans des enclos et cela crée des problèmes avec les voisins. Tous les jours, c'est le cabri d'un tel qui a dérobé du savon ou le chien de l'autre a déféqué chez la voisine Clarence et ça fait des conflits. »

Er113 : Töngana Mahamat Sallé ayeke jouer radio tî lo ka awe sô lo zî gô nî eh eh !

« L'autre problème, ce sont les nuisances sonores avec les volumes très élevés de la radio qu'on joue. »

Lau114 : C'est comme si azî bar awe, bâa semaine passé sô, c'est comme si on dirait Clarence ayeke na radio apë. Mahamat na zïngö gô tî radio tî lo nî, lo zî nî na kötä gô sï lo mä nî mbîrîmbîrî bâa mo tene mê tî lo aboucher.

« Tout s'était passé la semmaine dernière comme si Clarence n'avait pas de la radio. Mahamat avait ouvert à fond le volume de sa radio pour écouter, on dirait qu'il avait de la sourdité. »

Er115 : Même na moment sô sî â étudiant ayeke préparer session sô, temps ayeke da pëpe, lo zî tî lo gï nî tî tene lo perturber sommeil tî âzo. Est-ce que mo bâa ti mo nî töngana nye Clarence ?

« Pendant que les étudiants sont en période de préparation de leurs sessions, ce n'est pas sont son problème. Il peut jouer à grand volume sa radio tout juste pour perturber les autres et les empêcher de lire. Qu'en dis-tu Clarence ? »

Cla116 : De toutes les façons, c'est pas normal, ça perturbe le voisin+ *mo hînga apë wala lo ngbâ tî* étudier et l'autre met la musique à fond++ *Tî vrai nî ayeke nzönî apë.*

« De toutes les façons, c'est pas normal, ça perturbe le voisin, il se pourrait qu'il est en train de lire et l'autre met la musique à fond. En réalité, ceci n'est pas admissible. »

Lau117 : Et oui, y'en a qui disent en tout cas si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint c'est-à-dire qu'il est anîmé d'un mauvais esprit+ lo yeke na likundû+ lo yê

tënë tî nzapä apë+ nî laâ lo yê tî tene amä sambela apë+ toto tî ngo cinq heures zéro zéro <----->

« Et oui, y'en a qui disent en tout cas si le voisin s'inquiète, si le voisin se plaint c'est-à-dire qu'il est animé d'un mauvais esprit, qu'il est un sorcier, qu'il est athé. C'est pour toutes ces raisons qu'il n'aime pas voir les gens prier avec les sons de tambours à cinq heures. »

Er118 : Même 3 heures, 4 heures, hein ! Si bien que vraiment c'est troublant, on voudrait bien amener les autres à modifier leurs comportements. N'est-ce pas Laurice ?

Clau119 : Na pöpö tî âvoisin ayeke (xxx) töngana lo yeke na yê tî tëngö sï mo yeke na nî apë, lo tene mo sï mo gä na problème na lo et par rapport na tene tî situation tî wärängö yê tî mo, mo wara yê apë (xxx)

« Il y a des personnes qui n'acceptent pas que leurs voisins apauvris viennent chez eux pour solliciter une assistance. Ils peuvent prétexter que la présence de ceux-ci peut amener des problèmes. Ceci, par pur égïsme. »

Bern120 : Nous habitons ensemble avec un voisin, un enfant tape l'autre et ça crée des problèmes avec la maman de l'autre et cela entraine la bagarre dans le quartier.

Cél121 : Töngana âla duti na yâ ti quartier si âmbênî avivre nzönî, si âmbênî ngä avivre nî na mbâgë tî Boy-Rabe.

« Il peut arriver que certaines personnes vivent dans certaine aisance à l'exemple des gens du quartier Boy Rabe. »

Doun122 : Mbï bâa mîngi âmbênî amamâ nî ayê tî mä gï yângâ tî âmôlengê tî âla. Mbênî ngâ âmamâ nî töngana âmôlengê atiri kâ sï agä na toto na lo, lo yê tî voro gï môlengê nî, lo mû li tî lo sï agä tiri ague ngbii agä kötä problème, yê sô mîngi apasser na RCA laâ.

« Beaucoup de mères écoutent beaucoup leurs enfants. Dans des cas de querelles entre les enfants, certaines femmes préfèrent écouter que la version de leur enfant.

Ceci est le plus souvent source de conflits entre des voisins. Ce sont des cas régulièrement vécus en Centrafrique. »

Lau123 : Nous venons tous d'écouter les autres à propos de cette question pourquoi certains voisins amènent (xxx) + par exemple ï mä encore Orphélia *atene ami ayeke lo sô mo na lo ayeke dutï wala sô na tene tî amasëka âla sâra lisorö tî kubû, et oui* ! En tout cas, c'est quelqu'un que tu aimes. Dommage que certaines personnes n'arrivent pas à le comprendre. Y en a qui font le contraire *a tene* copine *nî* donc *ayeke zo sô mbï yê ayeke* fixe *tî mbï+mbï* envisager *tî tene mbï* fiancer *na lo+* alors que ami *nî+* bon *ayeke ngâ mbênî mo sâra gï töngasô*.

« Nous venons tous d'écouter les uns et les autres à propos des relations amicales des jeunes que certains voisins voient de mauvais œil. Par définition, on dit souvent qu'une amie est la personne avec laquelle on entretient des relations amoureuses. C'est une personne qu'on aime affectueusement. Il est dommage que certaines personnes n'arrivent pas à le comprendre ainsi. Y en a qui font le contraire et disent qu'il s'agit d'une amie. Or, il s'agit d'une partenaire régulière, une financée. En réalité, il s'agirait d'une simple relation de copinage bien entretenue. »

Er124 : Oui, Laurice, je voudrais rappeler un numéro ici, c'est le 2161651xxx

Lau125 : *Mbï tene töngana nye sï mo lîngbi tî tene mo* entretenir relation tî *mo na* voisin *tî mo,* dommage xxx en tout cas, nous encourageons les filles xxx. Oui, Eric.

« Je voulais savoir comment fais-tu pour bien entretenir de relations de bon voisinage. En tout cas, nous encourageons les filles qui font des efforts dans ce sens. Eric, je soutiens cela. »

Er126 : Laurice, je voudrais demander à Clarence surtout comment devient-on un voisin de troubles ? Eh bien ! Les jeunes ont émis des avis différents. *I tene bâa ï pûsu ndurü na terê tî âmasëke sï ï hûnda âla ï tene nye laâ sï âla sô ayeke längö na yâ tî vaka ôko wala* quartier *ôko ayeke wara âgba tî âkêtê kêtê â*problème *âla yeke dutï nzönî apë. ï bâa âmasëka atene* gbâ tî tënë ayeke yê sô sï âla yeke bâa na yâ tî vaka tî âla.

« Laurice, je voudrais demander à Clarence surtout comment devient-on un voisin nuisible ? Eh bien ! les jeunes ont émis des avis différents.Nous nous sommes dit qu'il fallait se rapprocher d'eux pour leur demander pourquoi sont-ils le plus souvent les cibles des problèmes quotidiens, qu'ils ne sont jamais à l'abri des accusations ? Les jeunes ont beaucoup débattu sur ce qui arrive régulièrement dans leur quartier. »

Lau127 : Eh oui ! Nous pensons maintenant qu'il est temps de suivre les émissions réalisées sur la société. On te prend comme un expert là, qu'est-ce que tu penses ? Quels sont les problèmes que rencontrent généralement les habitants d'un quartier ?

Conversation N°2 : **« L'usage des produits cosmétiques »**

Intervenants :

Carole Mbay a (Car) : Elève en classe de Terminale au Lycée de Fatima

Juva Azindekou (Juva) : Elève en classe de Terminale, anîmateur du club

Andrôko Kotto (AK) : Etudiant en Sociologie

Max Marcel Azingba(Maz) : Elève, Président de l'Association des Elèves de New-Tech

Landry (Lan) : Etudiant en Sociologie

Djoni (Dj) : Animateur en communication

Entretiens :

Dj 1 : Mo yê tî gä turûgu, *Lieutenant* [xxx]

« Tu veux devenir un Militaire au grade de Lieutenant »

Juva 2 : C'est pas quand même mauvais !

Dj 3 : Non, je n'ai pas dit que c'est mauvais [xxx] je pose juste la question, quelles sont tes motivations ? Pourquoi t'as l'intention de [xxx]

Juva 4 : J'aimerai bien [xxx] au fait, ça me fait bien plaisir de voir nos supérieurs défendre la patrie de la nation dans les médias et puis, euh !cela m'a donné le goût un jour de défendre la population centrafricaine.

Dj5 : Ok, si tu le dis [xxx] on espère que c'est les vraies raisons pour lesquelles tu veux être militaire xxx parce que c'est la seule raison, défendre la patrie, défendre le drapeau, l'intégrité du territoire national. Je dis défendre les institutions de la République. Mais après, si c'est pour prendre les armes et menacer + faut pas être un wakpälë, un Baba ladé [xxx] *est-ce que tu me connais ! Söngö zo* ! Tout ça. *Pîka ngombe na ndö tî âcivil* ! E hingä apë peut-être ti so nî ngä la so, mo gä ti so. Il faut âzo abâa anî, âzo ahingä ngä anî [xxx]

« Ok, si tu le dis [xxx] on espère que c'est les vraies raisons pour lesquelles tu veux être militaire xxx parce que c'est la seule raison, défendre la patrie, défendre le drapeau, l'intégrité du territoire national. Je dis défendre les institutions de la République. Mais après, si c'est pour prendre les armes et menacer + faut pas être un Baba ladé [xxx] est-ce que tu me connais ! Une menace. Tout ça. Se permettre de tirer sur les gens ! Se faire voir partout. »

Juva6 : Moi, je ne souhaiterai pas adopter leurs cris quoi [xxx]

Dj7 : alors, Landry, toi, tu es étudiant en deuxième année de Licence en Sociologie [xxx] bien, Sociologue, pour faire quoi exactement ?

Lan8 : Bien, comme tu sais, y a sociologie et sociologie. Y a aussi des branches de la sociologie. Donc, moi, personnellement, après mes études, j'aimerais bien faire xxx devenir+ des spécialités quoi, en développement rural et nous là-bas on explique ce système LMD [xxx] Je compte poursuivre mes études jusqu'au niveau doctorat.

Dj 9 : Monsieur veut devenir Docteur en Sociologie

Lan10 : Ouais, ainsi on peut le dire.

Dj11 : Ok ! Et après ça+ tu te vois comment là ? PDG quelque part + Dis-moi un peu+ t'as une idée assez claire de ce que tu veux faire ?

Lan 12 : Ouais, ouais, ouais. La Sociologie en définition c'est l'étude de la société quoi.

Dj 13 : Oh +Vas-y++ parles-nous des détails techniques+ des définitions++ Le lieu où tu veux exercer.

Lan 14 : Ouais

Dj15 : Tu veux+ après ton Doctorat+ tu veux travailler comme Sociologue+enfin+ vas-y+ expliques.

Lan 16 : Bon+bon+y a un problème

Dj17 : Y a pas de problème

Lan18 : Bon+moi+après mes études j'aimerai bien travailler dans les organismes et si Dieu le veut+intervenir comme euh ! Prof au niveau de l'université de Bangui.

Dj 19 : D'accord+ok++C'est juste ça qu'on le demande.

Lan20 : D'accord.

Dj 21 : (changeant d'interlocuteur) Juva !

Juva 22 : Ouais.

Dj23 : Kua tî nye laâ mo yê tî sâra nî kekerêke ?

« Quel emploi voudrais-tu exercer dans l'avenir ? »

Juva 24 : Bon+enfin+mbï+kekerêke si tene ndjapä abata mbï+mbï gue na école tî mbï ayo+

« Si Dieu me prête vie, je voudrai aller loin dans mes études. »

Dj25 : Töngana ndjapa abata mo !

« Si Dieu t'accorde la longevité ! »

Juva26 : Ndjapä abata mbï+mbï gue na école tî mbï ayo+ mbï gue jusqu'au bout+mbï [xxx] entreprise tî mbï sô + soit mbï étudier comme yê sô nî+ comme fondateur nî [xxx] Bon sï lêgë nî a marcher+c'est bon. Mais mbï bâa aussi plan B. Parce que na yâ tî yê tout töngana sô atene nî+ plan A ayeke daa sï plan B ayeke däa aussi. Donc au fait+ sî töngana lëgê nî apë+ y a beaucoup à faire+ Soit que mbï zî mbênî ferme quelque part+ mbï livrer ânyâma tî mbï+ Y a tout ça là.

« Que Dieu me prête une longue vie pour que j'aille jusqu'au bout de mes études. Après j'étudierai la possibilité d'ouvrir une entreprise. Si tout cela ne marche pas, j'envisagerai le plan B qui consiste soit à construire une autre ferme d'élévage et/ou de livrer de la viande dans les super marchés. Tout cela peut générer des revenus. »

Dj27 : ça vous fait rire !

Lan 28 : C'est bien !

Juva 29 : Comme+âla bâa actuellement sô â ngêre tî â yê agä chers+chers+anyâma kûê+ tout ça là+ si vraiment [xxx] mbï yeke tî mbï na mbâgë tî pk55+ vraiment+ je ne m'inquiète pas hein+

« Comme vous l'avez constaté, il y a une flambée des prix même avec la viande aussi. Comme je suis vers le PK55, je ne m'inquiète pas. »

Dj 30 : Non seulement mo ke wara nyâma tî te mais âzo ake gä.

« Non seulement qu'il y a suffisamment de la viande à s'en procurer mais que le public afflue aussi. »

Juva 31 : Âzo ake gä aussi na mbï tî vo âyê+ y a beaucoup.

« Il y aurait beaucoup de gens qui viennent acheter des choses. »

Dj 32 : Donc actuellement [xxx]

Juva33 : Mo peux tî sâra+ mo wara doctorat+ mo gä mo wara kua ôko apë+ lâkûê mo ke yü veste+ mo ke na ville+ tu vois hein tî tene tî sô âde mo wara kua nî apë sô+ mo peux tî dutü les bras croisés apë+ il faut que tu cherches quelque chose à faire+ *faut bosser hein !*

« Tu peux faire des efforts pour obtenir le Doctorat. Après, on ne trouve pas du travail. Tous les jours, tu es en ville dans ton costume de ville en train de chercher du travail. Tu ne peux pas rester les bras croisés, il faut que tu cherches quelque chose à faire. Il faut bosser. »

Dj 34: Tënë tî ferme tî lo sô lo tene fadë sï âla hë ngîâ sô+ âla mû kilogramme tî cochon par exemple+ töngana mo kä nî na super marché par exemple++ Töngana mo sâra élévage tî cochon tî mo+hein+ tranquille hein+ déjà [xxx] lo zîa âkôndo [xxx] et puis après lo ke na âlapin+ töngana lo zîa acochon na ndönî.

« C'est son problème de la ferme-là qui a suscité des rires. Il suffit de voir combien coûte un kilogramme de viande de porc dans un Super-Marché pour conclure que celui qui a une ferme de porcs, est rassuré d'une stabilité sociale. En

plus des poulets, il a des lapins. Et, si on ajoute les porcs, cela lui fait d'importantes ressources.

Juva35 : A ngäsa kûê.

« Il y a aussi des volailles. »

Dj36 : â tâba+ ça lui fait de l'argent+ non seulement nyâma ake manqué na yângâ tî da tî lo pëpe [xxx] mais encore [xxx] est ce que mo hînga ke â centrafricains ayê tengo nyâma mal ?

« Des moutons, ça lui fait de l'argent. Non seulement qu'il ne manquera de la viande chez pour le repas mais aussi, est-il que (xxx). Sais-tu que les Centrafricains sont très carnivores ? »

Juva37 : Tî mbï+ bon+ société sô mbï yê tî créer nî c'est que mbï ye mîngi tî tene mbï sâra mbênî école+ donc+ mbï yê tî créer nî+ âmbênî âkotâ écoles quoi++ Sô même université nî tout ayeke da+ parce que na ködörö tî â mundjû [xxx] na ï ge âmbênî â école nî sô mo peux tî compter nî na bout de doigts [xxx] c'est l'autre là [xxx] si ce n'est pas Pie XII c'est Charles de Gaulle+ mais une fois âla peut tî créer mbênî yê na ïrï tî Centrafrique ou bien soit mbênî pendere yê sô [xxx] mbênî söngö école. Töngana mo yê tî tene tî euh ! Kötä école+ enfin+ genre+ c'est pas dire genre+ mo yê tî tene ke â conditions réunies tî tene école nî atambûla ndjönî+aétablissement nî sô ake da mîngi apë+ parce que âmbênî tangä tî établissement nî sô bon+ problème tî banc gbanî <- - -> nombre nî pléthorique + ça veut dire que na yâ tî classe nî ôko cent quelque sô na yâ nî+ c'est pas bien mo yê tî sâra âmbênî söngö écoles tî âyê adutï quand même bien. C'est pour cela que mbï tene mbï dutï fondateur tî société nî+ Donc parce que âyê kûê mo yê tî sâra nî+ mo zîa demande + *bûngbi âdossiers tout ça là !*+ Donc une fois <- - -> ouais+ ka gbâ tî nginza nî sô+ mo ke gi tî wara gbâ tî ngindja laâ.

«J'ai un projet de construction d'une école. Je voudrais construire un grand complexe scolaire où figurerait même un cycle universitaire comme cela se fait chez les Blancs. A Bangui, on peut compter ces types d'écoles au bout des doigts. Ce sont Pie XII et Charles de Gaulle. A l'exemple de ces écoles citées, ne peut-on pas aussi en créer plus en Centrafrique ? N'est-ce pas que tu entends par grandes

écoles, celles réunissant les conditions de réussites scolaires les plus rares. Dans certaines écoles, on déplore des carences en tables-bancs avec une pléthore d'élèves d'une centaine par classe. Pour construire de nouvelles écoles, il faut prendre en compte ces facteurs. Ce sont ces raisons qui me poussent à fonder des écoles de qualité. Il ne sert à rien de prétendre savoir tout faire alors qu'on ne réussit pas cela. Donc, c'est parce que certains veulent tout faire à la fois. Ils multiplient les dossiers de demande d'emplois tout ça là ! »

Dj 38 : Sî mo yê tî zîa âmarä tî école sô+ mo penser sô+ il faut ngindja tî mo apeut tî yo ge jusqu'à na ndo wa ?

« Pour construire ces types d'écoles, il faut penser à toutes ces conditions à remplir. Jusqu'à où penses-tu que ton argent pourrait faire des réalisations ? »

Juva 39 : Jusqu'à na mbâgë ti douze (nom de lieu) + ahon Douze même kûê.

<- - -> Non+ c'est pas question de plan A *ake nde*+plan B ake nde+ il faut mo mélanger pédale apë <- - ->

« Jusqu'au quartier du PK12. Je dirai même qu'au-delà du PK12. Non, il n'est pas question de parler ici de différenciation du plan A par rapport au plan B. Il ne faut pas mélanger les pédales. »

Dj 40 : Carole+parles-moi un peu de tes ambitions+ mo ye ti gä ti mo nye kekerêke ? [xxx] femme d'affaires+ tönga s Nana Benz ?

« Carole, parle-moi un peu de tes ambitions. Que rêves-tu devenir demain ? Une femme d'affaires comme une Nana Benz comme on le dit ? »

Car41 : Ah ! Mbï+premièrement mbï mû âplan nî otâ tous+ mbï ke na plan A+B+C kûê. Premièrement plan A nî+ après études ti mbï+ mbï ye ti gä gestionnaire.

« Ah, dans un premier temps, je considère tous les plans mis en place. J'ai trois plans, le plan A, le plan B et le plan C. Pour le plan A, je voudrais devenir un Gestionnaire après mes études. »

Dj42 : hum ! Ouais comme Max.

Car43 : Ouais +parce que na yâ tî code d'entreprise tî ködörö tî mbï+ tî tene tî sâra mbï gérer âmbênî âyê sô ayeke na lêgë nî apë+ gérer tî avancer ködörö tî ï [xxx] fanî mîngi mbï rêver tî gä artiste.

« Le code des entreprises de mon pays dispose des méthodes de gestion qui pourraient faire avancer le pays. J'ai souvent rêvé de devenir un artiste. »

Dj44 : A yâ tî artiste nî awü wüngö+ acomédiens ake da+ amusiciens ake da+ âyênî ake gbânî trop.

« Il y a plusieurs types d'artistes. Il y a des comédiens, des musiciens et bien d'autres. »

Car 45 : Voilà+ premièrement+ ti mbï na yâ ti artiste nî+ mbï yê tî tene mbï gä chanteuse [xxx]. Donc+ tî tene mbï faire passer message tî âmbênî âyê sô sïï.

« Je voudrais devenir une chanteuse afin de faire passer certains messages au monde. »

Dj46 : Mo hînga tî ë bîyâ ?

« Sais-tu chanter ? »

Car47 : Mbï ë bîyâ+ mbï sïgï même na bîyâ tî mbï ôko déjà même a hë nî na Radio Ndekeluka awe <- - ->

« Je chante. J'ai déjà réalisé une chanson qui est sortie et passée à la Radio Ndeke Luka. »

Dj48 : Je ne suis même pas au courant hein <- - ->

Car49 : Et puis+ plan C ti mbï ake tî tene mbï gä+ d'ailleurs+ mbï gä même nî awe+ mbï yeke artiste-peintre sâ mbï ke sâra â peinture.

« Et, mon plan C est de devenir un Artiste-Peintre. Je voudrais faire de la peinture. »

Conversation N°3 **: « La musique »**

Intervenants :

Max : Communicateur

Djoni (Dj) : Communicateur

Juvenal (Juva) : Etudiant

Carole (Car) : Journaliste stagiaire

Landry (Lan) : Etudiant

Entretiens :

Max1 : Y a plein de titres que j'aime.

Dj2 : Ok ! Mais mbênî sô ayeke gbû bê tî mo ngangü+ mo mä apë mo ke dutï apë sô?

« Mais il y a certains qui te plaisent beaucoup, quand tu ne les entends pas tu n'es pas tranquille. »

Max3 : C'est Mbide+ Joss Mbïde.

Dj4 : [xxx] d'accord+ Mbide de Michael Jackson+ mo yê tî mo ngombï tî RCA apë ?

« Oui, c'est Mbide de Michael Jackson. Donc, tu n'aimes pas la musique centrafricaine ? »

Max5 : ça arrive de fois mais [xxx].

Dj6 : Ok+donc mo ke mä gï âkeng nî töngasô awe ?

« Donc, ce qui t'intéresse le plus souvent c'est la sonorité ? »

Max7 : Par occasion

Dj8 : hum+ donc mo yê yê tî ködörö tî mo apë ?

« Interjection. Donc, tu n'es pas un nationaliste ? »

Juva9 : Non+ ben+ ce n'est pas synonyme de détester+ peut-être que euh+ andjere na mbï mais mbï ke na occasion tî mä nî mîngi apë.

« Non, ben, ce n'est pas synonyme de détester. Peut-être que cela me plaît mais seulement que je n'ai le temps de rester écouter cela. »

Dj10 : Il faut mo commencer tî ma nî mîngi mîngi+ mo gue na marché mo vo CD nî+ plus mo ke ma nî+plus mo sentîr ke anzere mbana.

« Il faut commencer à beaucoup écouter cela et aller acheter des CD au marché. Le fait de l'écouter plusieurs fois te donnera le bon goût. »

Dj11 : (changeant d'interlocuteur) : Carole

Dj12 : hum

Car13 : Parles-nous un peu de tes goûts + de tes préférences musicales.

Dj14 : Ouais+ j'aime bien la musique centrafricaine+ précisement Bébé Matou.

Car15 : hum+ titre tî Bébé Matou wa laâ sï mo yê ka nî mîngi ?

« Quel est le titre de Bébé que tu aimes le plus ? »

Dj16 : Titre tî Bébé Matou sô mbï yê nî mîngi ake Jalousie [xxx] Jalousie na yâ tî bûngbi sô JS weekend+ atene ake da mîngi.

« Le titre de Bébé Matou que j'aime le plus est « Jalousie » parmi le tri de JS Weekend. Ce titre est très populaire. »

Car17 : Atënë ake da trop+ apeut tî dutî gi a Jalousie na âDoliprane sô laâ mo yê.

« Il y en a beaucoup. On sait que tu aimes que Jalousie et Doliprane. »

Dj18 : [xxx] et puis mbï yê aussi musique française+ sô kûê mbï ye nî++ tel que mbï ye nî mîngi ngbangä tî sô âchanteur nî fadë so âla sigi mîngi+ âRapeur nî+ âla sigi mîngi et puis âla ke sâra tene mîngi.

« J'aime aussi la musique française. Je l'aime parce que ses stars sont très nombreuses maintenant. Il y a aussi de Rapeurs qui véhiculent beaucoup de messages. »

Juva19 : Ok+ Juva

Dj20 : Ouais+ bon+ moi j'aime beaucoup la musique américaine et par manque la musique centrafricaine.

Car21 : Bon+ tî sô wa laâ ? Mo peux tî fa na ï mbênî artiste sô andjere na mo trop+ sô andjere mbänä ?

« Bon, c'est lequel ? Peux-tu nous citer un artiste que tu préfères dont la musique te plaît beaucoup ? »

Dj22 : Ouais+ parce que ay a tî âproduit ayeke da+ âcrême [xxx] âfaux ongle+ â fare tî zia na yâ tî le [xxx] mo bâa lo baba tî lo akîri a modifier quoi+ töngana tî âartiste+ âchanteûse++ âmbênî a imiter nî+ si töngana mo bâa nî bien+ fille sô lo zîa faux ongles+ si töngana lo zi ongles tî lo ayeke ndjönî apë+ c'est comme panarie quoi++ vraie ongle tî lo sô laâ ake jouer.

« Oui, parce que les produits varient. Il y a des crêmes, des faux ongles, des fares pour les yeux. Si tu la vois bien ces derniers temps, sa démarche a même changé. Elle marche comme une artiste, une chanteuse. Si on voit bien, certaines font de l'imitation. Cette fille utilise des faux ongles. Lorsqu'elle les enlève, elle n'est plus présentable. C'est comme de la panarie quoi. Elle devait garder ses vrais ongles. »

Car23 : (à Juva) : Alors Juva+ mo ke vo ka aproduits cosmétiques so+ aproduit de beauté+ atene non kôlï kûê lo sâra baba+ façon sô mo gue na yâ tî âsalon de coiffure+ âkôlï ague asâra soin de visage+ mo ke sâra nî ?

« Alors, Juva, achètes-tu aussi des produits cosmétiques ? Ces produits de beauté que les hommes utilisent ? Il suffit d'aller dans les salons de beauté pour se rendre compte que même les hommes aussi y viennent pour les soins de visage. Le fais-tu ? »

Juva24 : Non+ mbï ke sâra tî mbï nî apë+ mbï gue na salon de coiffure tî tene mbï coiffer gï li tî mbï et puis euh…

« Non, je ne le ferai pas, moi. J'irai dans les salons de coiffure rien que pour me coiffer mais pas pour cela. »

Dj 25 : Alors+ na yâ tî âsoins de visage nî sô ake sâra nî na yâ tî salon tî âwâlï ?

« Alors, les soins de visage se font-ils dans les salons de coiffure féminins ? »

Juva26 : Mais mîngi na yâ tî âproduit sô sï âwâlï ake utiliser nî asâra bien apë++ mîngi nî wala civilisation wala modernîsation nî laâ ague na ndö tî point sô.

« La plupart des produits cosmétiques utilisés par les femmes ont des effets néfastes. L'esprit de la civilisation ou de la modernité en sont les causes. »

Dj27 : Âmbênî âzo asâra nye ?

« Que font certaines personnes ? »

Car 28 : BGM

« Ils font le BGM, Beauté Génétiquement Modifiée. »

Dj29 : Beauté Génétiquement Modifiée [xxx] ++ Non mais zo+ du coup+ lo ke changer+ na yâ tî livre de lecture giriri ï ngbâ môlengê sô atene [Deye ; Dey] n'est pas reconnu par sa mère++ ë mû tënë na mo Max. Mo ke constater ka âyê nî sô ? Est-ce que+ il t'arrive d'acheter les produits cosmétiques même pas pour toi+ pour la petite amie ? Non parce que akôlï actuellement sô na yâ tî âmbênî âkua hein.

«Beauté Génétiquement Modifiée, cela transforme du coup la personne. Il est dit dans un livre de lecture que Deye n'a pas pu être reconnue par sa mère. Nous passons la parole à Max. T'es-tu rendu compte de cela ?...que tu achètes les produits cosmétiques non pour toi mais plutôt pour ton amie ? Il y a aujourd'hui certains qui font cela.»

Max30 : Non+ je dirai non+ pour moi ça me fait pitié de voir les jeunes maintenant s'adapter à ces genres de trucs.

Dj31 : ï sâra tene na ndo tî ütïlïsïngö â produit cosmétique+ lâsô töngana mo yê tî wara ngindja+ âyê sô na pekô tî samba ake marcher d'ailleurs même ahön samba ayeke gï âproduit cosmétique sô++ Atene mbênî mato atene : « Ce que femme veut Dieu veut »++ Mo mä awe ? Yê sô wâlï ayê sô kôlï adoit tî vo na lo+ donc kôlï ayeke vo nî wâlï kûê ake vonî+ âzo tous ake vo nî++ âzo tout ake vo nî

finalement++ Tënë tî utilisingo âproduit cosmétique sô actuellement mo bâa âmagasin [xxx] et il parait que töngana [xxx] il faut âla kpë hîo+ âla gue na douche.

« Nous allons parler de l'utilisation des produits cosmétiques. Le commerce qui gagne beaucoup aujourd'hui plus que les boissons alcoolisées est celui des produits cosmétiques. Un adage dit que : « Ce que femme veut, Dieu veut. », c'est compris ? Cela voudrait dire que l'homme doit acheter à la femme ce qu'elle désire. Cela revient aussi à dire que la femme doit acheter autant que l'homme. Tout le monde finalement en achete finalement. Aujourd'hui, les produits cosmétiques ont inondé presque tous les magasins. Dès que cela commence à se manifester dans le corps, ils causent souvent de la diarrhée.

Car32 : Non+ tî sô nî ayeke tî tene asigi na teint tî mo apë mais mo yê tî respecter couleur tî bongö sô mo yü+ donc mo yê tî marier baba tî mo que même sï mo yê tî yü bongö tî mo nî [xxx] Non seulement bongö+ ë ke yü na ndö tî terê tî ë+ pourquoi pas ë sâra phare na lê tî ë.

« Non, il n'est dit que cela change forcement le teint de la personne, c'est plutôt pour faire marier le teint et les couleurs des habits qu'on porte. Cela fait une beauté à la personne. Pourquoi n'accompagnons-nous pas tout cela des phares aux yeux ? »

Dj33 : Franchement+ est-ce que ce n'est pas des complications.

Car 34 : Non+ phare ayeke compliqué apë.

« Non, les phares ne compliquent rien. »

Dj 35: Non+ moi je le dis parce que hein [xxx] töngana mbï löndö tî tene na Valentine fafadë sô [xxx] sâra mbênî expérience na îtä tî mo tî môlengê tî wâlï oubien voire même âmbênî amamân ayeke da [xxx] Alors+ donnes-lui tout le temps de se préparer+ töngana mo bâa sï lo tene na mo nï ke prête awe+ vas enfiler ton jean et vous partez +parce que sï töngana mo tene que mo ke sukûla ngû kôzo tî lo mo yü bongö deux heures de temps lo ke prête apë [xxx].

« Comme je venais de le dire à Valentine tout à l'heure, il suffit de faire une expérience avec une jeune fille ou une dame pour se rendre compte de la nonchalance des femmes. Quand il s'agit de se préparer pour aller quelque part, il faut lui accorder plus de temps. Il faut toujours attendre à ce qu'elle finisse ses toilettes, s'habille et dise qu'elle est enfin prête pour s'habiller à son tour. Autrement dit, elle pourrait faire traîner jusqu'à deux heures de temps. »

Car36 : Non+ âmbênî âzo nî ake da++ parce que pourquoi mbï tene na mo töngasô+ zo atene na mo nï ke na rendez-vous na mo na telle heure töngasô+ si tel que mo inviter mbï+ mbï ngbâ fadë mo tene na telle heure töngasô sï mbï gä+ ou soit quinze heure+ quinze heure trente [xxx] Alors+ est-ce que mbï doit tî kü gï quinze heure pile sï mbï sâra baba nî ?

« Il y a effectivement des gens qui répondent à cette caractéristique comportementale. J'ai dit cela parce-ce qu'il faut éviter des retards lors des rendez-vous. S'il y a un rendez-vous à quinze heures ou à quinze heures trente minutes, il ne faut pas commencer à se préparer à l'heure du rendez-vous indiquée, mais plutôt quelques temps bien avant. »

Dj 37 : Alors+ on est d'accord que gï ë âwâlï laâ sï ë sâra âyê nî ?

« Alors, sommes-nous d'accord que ce sont les femmes qui ont souvent ce genre de comportement ? »

Lan38 : Ouais+ lo ke na parfaitement raison+ parfois il arrive de fois que mo ba âmbênî âzo+ âla changer couleur tî li tî âla.

« Oui, il a parfaitement raison. Il arrive parfois de voir certaines personnes décolorer leurs cheveux. »

Dj39 : hum

« Interjection marquant l'étonnement. »

Lan40 : Soit âmbênî kôlï sô âla ke maquiller terê tî âla et puis ça ne donne

pas bonne impression quoi.

« Il y a des hommes qui se permettent de se maquiller et, ceci ne donne pas de bonnes impressions aux yeux de la société. »

Dj41 : hum

Lan 42 : Bon+ lo yeke na raison quoi+ et puis tî mbï yê sô ayeke attirer attention tî mbï mîngi+ ça mal le plus souvent+ ayeke gï+ concernant âpeau+ âcrême tî zängö terê sô quoi.

« Il a parfaitement raison, ce qui a toujours retenu mon attention c'est l'utilisation des crêmes qui dépigmentent.»

Dj 43 : hum

Lan44 : Il arrive de fois que mo bâa âmbênî akôlï âla ke sâra â crème nî sô.

« Il y a aussi des hommes qui se permettent d'utiliser ces crêmes. »

Dj45 : hum

Lan 46 : et [xxx] le contact tî zo nî na sueur vraiment lo yeke taâ na odeur sô c'est très nauséabonde et puis ça ne fait pas bien.

« Le contact avec certaines personnes laisse dégager de mauvaises odeurs très nauséabondes et puis ça ne fait pas bien. »

Dj47 : Non+ mais attends+ tu entres dans un taxi [xxx] sous un soleil de plomb bien sûr à côté d'une personne qui fait ça+ mais attends+ mo manquer tî étouffer+ ça c'est arrivé une fois hein.

« Non, mais quand tu entres dans un taxi sous un soleil très brillant et que tu te mets à côté d'une personne qui fait ces crèmes, attends-toi à l'étouffement. J'en ai déjà vécu. »

Conversation N°4 : **« Chérie Koko »**

De retour à la maison conjugäle après une absence de 3 semaines, Monsieur Gbaza est mal reçu, une discussion d'enchaine avec sa femme. Pour être libre, Monsieur décide donc de renvoyer ce qu'il appelait entretemps chérie kôko, sa femme Lydie.

Intervenants :

Gbaza Gbaz ;

Lydie (Lyd).

Entretiens :

Gbaz 1 : tönga na nye xx chérie kôko + Yêtënë + yê nî nye + taâ mo sûku gï ngbângbâ tönga sô na mbï sô+

« Comment vas-tu ma chérie ? Pourpaleuse, que se passe-t-il encore ? Tu es de mauvaise mine-là ? »

Lyd2 : Mbï tene mo zö bê tî mbï apë + GBAZA + zö bê ti mbï apë.

« Ne m'énerves pas, Gbaza. Ne m'énerve pas, je te dis. »

Gbaz3 : Aïe ! Taâ mbï kôlï tî mo + mbï gue ngâ na kua tönga sô mbï fataké awe + mbï gä mbï sï ngâ tönga sô + mo sû ngä kpê mo gä mo *zombrocher* mbï sï terê tî mbï a nzere apë + mämä sô nye ?

« Aïe ! C'est vraiment moi, ton époux ! Si tu me vois rentré très fatigué du travail, l'idéal est de maccueillir en m'embrassant. Quelle indifférence chez toi ! »

Lyd4 : Tî mbï gï kua nî laâ + lakûê mo gä gï *chérie kôko* + *chérie kôko* + lâ ôko cherie Ngundja wala *chérie* veke + *chérie* mbênî yê apë maâ ? + Kua tî mo laâ gï *chérie* kôko.

« Tout ce que je peux écouter de toig, c'est ce fameux mot de Chérie koko, Chérie koko. En aucun jour tu as prononcé autre chose telle que Chérie Ngundja ou Chérie veke ou autre chose ? C'est tout ce que tu as à me dire ? »

Gbaz5 : *dit-on* + *pardon* maâ cherie kôko + mo *zexcusé* mbï ndâli tî *retardataire* sô mbï sï lâsô maâ.

« Excuse-moi ma chérie koko pour ce retard que j'ai accusé aujourd'hui. »

Lyd6 : mbï tene na mo mbï tene + tî lâsô nî a hön ndô tî mbï awe + mbï *peux* tî mbï tî lâsô nî apëe + asâra längö ôke sï mo sâra *retardataire* sô ? Asâra *dimanche* otâ awe + na pekô tî müngö nginza tî mo sô mo mû sô + lâ ôko mo sï ge na *l'heure* awe ?

« Je te déclare sollennellement que j'en ai ral-bol. Je n'en ai plus besoin aujourd'hui. Sais-tu depuis quand tu excelles dans les retards ? Il y a trois semaines que tu es régulièrement en retard. C'est depuis que tu as perçu ton salaire que tu n'es plus à l'heure. »

Gbaz7 : Aïe ! xx

« Interjection marquant la palinte. »

Lyd8 : Sï lâsô mo gä mo tene mbï *zexcusé* mo ? Ahön ndö tî mbï awe.

« Et, aujourd'hui tu te permets de venir me demander des excuses ! J'en ai assez. »

Gbaz9 : dit-on!+ Sors de chez moi.

Lyd10 : mi *sornî sors* mina *sorna*

« Je te dis bien que je ne sortirai pas d'ici. »

Gbaz11 : Sors de chez moi.

Lyd12 : mi *sornî sors* mina *sorna*

« « Je te dis bien que je ne sortirai pas d'ici. »

Gbaz13 : Sors de chez moi

Lyd14 : mina *sorna*

« Je ne sortirai pas. »

Gbaz15 : *bon* fadë mo ke *sortir.*

« Bon, tu sors. »

Conversation N°5 : **« Discours de cérémonie de retrait de deuil »**

Intervenants :

Gbaza (Gbaz) ;

Gbôkoro (Gbok) ;

Tolungbogu (Tol) ;

Plusieurs Locuteurs (Ploc).

Entretiens :

Gbaz 1 :_Ô ô ô Yalonga ! + Abâ ! + Sô ake *c'est vrai* pëpe ! + Rita !

« Oh, mon cher Yalonga ! Ce n'est pas vrai ça ! Rita (appel au public) »

Ploc 2: Taa !

Gbaz3 : Rita !

Ploc4 : Taa !

Gbaz5 : mes amis + modemoizelles + miche + mon zenfant … nous tous sommes ici présents dans son semblée pour l'enlèvement de deuil de mon grand frère Yalonga … c'est décédé à Y aloké dans un cident de noyement …x x comment est xx était Yalonga … Yalonga dans son vivant était beaucoup beaucoup gentil même xx quand il trouva un peu le manger.

« Mes chers amis, Mesdames et Messsieurs. Mes chers enfants. Nous nous retrouvons aujourd'hui à l'occasion du retrait de deuil de mon grand frère Yalonga, survenu suite à une noy ade. Comment était-il, Monsieur Yalonga ! Yalonga était un homme très généreux, hospitalier et serviable.»

Ploc6 : il trouva un peu le buve

« A chaque fois qu'il avait un peu de la boisson alcoolisée, »

Ploc7: il buvé pour tout le monde

« Il le partageait avec tout le monde. »

Gbaz8 : Quand il trouva un peu le cola.

« Quand il achetait de la cola, »

Ploc9: il colaté pour tout le monde + oui + :

« Il le partageait avec tout le monde. »

Gbaz10 : Aïe ! + Un jour, son bouche avec mon bouche mangeaient dans son salon, un télégramme y vient + ôôô Yalonga c'est fecté Y alaoké... x x abe hop ! Yalonga c'est parti…. Quelques années après, un télégramme y vient + dans son dedans o o Yalonga c'est décédé x x comment c'est décédé ? C'est pas possible x x x .

« Un jour, quand nous mangions ensemble dans son salon, un télégramme lui fût parvenir lui annonçant son affectation administrative à Y aloké. A peine quelques temps qu'il a passé à son poste de Y aloké, nous reçûmes la nouvelle de son incroy able décès tragique. »

Gbok11 : quand on fait le discouré + on ne pleure pas +

« Ecoutez, on ne pleure pas pendant la lecture de l'oraison funèbre. »

Tol12 : Mais töngana nye âla ke toto töngana âmôlengê sô ! Tënë tî kûâ abâa gï môlengê ôko apëe + kötä zo kûê ake toto apë.

« Mais, comment vous pleurez comme des enfants-là ! La nouvelle de la mort de quelqu'un fait pleurer tout le monde, il n'y a pas que les enfants qui pleurent. Les adultes pleurent aussi. »

Gbaz13: Oo + rita!

« Chers parents ! »

Ploc14: Taa!

« Oui »

Gbaz15: Aïe ! rita!

« Pleurnichant, chers parents ! »

Ploc16: Taa!

« Oui »

Gbaz17 : Aïe ! Aujourd'hui quand je vois son photographie + c'est comme si il était encore dans son vivant.

« En voy ant sa photographie, je me souviens de lui et le revois. »

Gbok18 : Yâlongä x x x mo *sépliqué situation* maâ.

« Alors, Yalonga. Dis-nous ce qui t'est arrivé ! »

Gbaz19: Rita

Ploc20 : Taa

Gbaz21: Rita

Ploc 22 : Taa

Gbok23 : quand on fait le discouré + on se pleure pas.

« En ne pleure pas en prononçant un discours. »

Gbaz24 : je continue mon discouré … aujourd'hui c'est la journée de la gäieté, de la mangé, de la buvé, de tout c'est tout + tous ceux qui vient ici pour la mangé+ c'est un….

« Je poursuis mon discours. Nous nous retrouvons ici pour célébrer la mémoire du défunt dans la gaité, la jouissance accompagnées des boissons alcoolisées et le repas. Que tout ceux qui sont ici présents pour manger, »

Ploc25 : Mangement

« Mangent »

Gbaz26 : Pour le buvé + c'est un…

« Pour boire… »

Gbok27 : buvement

« Boivent. »

Gbaz28 : pour la regardé + c'est un

« Regarder seulement, »

Ploc29 : regardement

« Regardent. »

Gbaz30 : Attention + attention … Pas discute + pas d'histoire celui ou celle qui beaucoup beaucoup cadavéré dans son dehors + merci + je vous joyeux beaucoup de mon petit discouré + joyez + joyez + joyez tam-tam.

« Attention, je vous demande d'éviter toutes les disputes et les histoires. Tous ceux ou celles qui se sentiront ivres sont tenus de sortir. Je vous remercie et vous vous souhaite une agréable soirée. Jouez les tam tam, je vous en prie. »

Conversation N°6 : **« Monsieur Yoyo lit la lettre de son fils Gérémy à Bangui. »**

Intervenants :

Gérémie (Ger) ;

Yoyo (Yo) : « père de Gérémie »

Gérémy écrit à son père pour lui décrire de manière claire la vie de la Capitale. Arrivé à Bangui, il est ébloui par les différents événements de la ville.

Entretiens :

Yo1 : Môlengê asâra mbetï na mbï + mbï aussi mbï ke diko ngä + ouais xxxxx

La lettre de Gérémie lue ici : Mon cher Yoyo xxx oui + bangui la vinne neuf + eh non + la venne huiti mille neuf cent x x x x. Merci + mon cher Yoyo + ouais + si tu à Bangui + tu mourris x x nye sï a *passé* kâ nye ? Zua sï a to lo kâ na Bangui nî zua ? ouias + x x a tene *mon cher* Yoyo x x âla *dutï tranquilité* sï + « si tu à Bangui + tu mourris + les taksis passent fioufiou + fioufiou+ les policiers de vers ce coté sifflent firr firr + firr firr + je mets ma main sur ma tête + la bouche wooo… x x mais mo ba mo tene mbï mvenî sï mbï to môlengê na Bangui x ï tene na lo bien + ï tene mbangui tî âla sô ake ndjönî pëpe … x x a lîngbi gï na a wanî x x töngana wanî *acommenci* kua ti ndji anîngä sï a visiti a mû lo kâ ti za na kangä apëe + ah ! Oui + *avisiti* ti Bangui + mo sâra ngia net x x taksi nî a *passé* töngana nye ? x x zîa mbï *commasi* + atene + *les taxis passent* fiou fiou + fiou fiou x x les policiers vers ce coté sifflent firr firr + je mets ma main sur la tête ma bouche wooo++Mbênî kobêla ake sâra Gérémy so xxx esqué lo vo lambo nî awe ?

« Je vais lire la lettre que l'enfant m'a envoyée : « Bangui, le vingt-neuf, non, le vingt-huit, mille neuf-cent…Oui, mon cher Yoyo, si tu étais à Bangui que tu mourrais. » Que lui est-il arrivé là-bas ? Qui l'a envoyé là-bas à Bangui ? Bon, il dit : « mon cher Yoyo », du calme. « Si tu étais à Bangui que tu mourrais. Les taxis passent à grandes vitesses, les policiers sifflent un peu partout. Troublé, je pose mes mains sur ma tête, la bouche grande ouverte. ». Il me parle comme si c'est moi qui l'ai envoyé là-bas à Bangui. On l'avait bien prévenu des risques

d'aller à Bangui. Seuls les citadins peuvent supporter vivre dans la capitale. Même les cas de vols sont sévèrement punis, la police ne tolère jamais cela. Quant à la circulation, il y a toujours des risques d'accidents. Répète-moi ce qu'il a dit à propos des taxis. Il dit que : « les taxis circulent un peu partout, en toute vitesse, les policiers sifflent un peu partout. » Tout cela me bouleverse. C'est un fou, ce Gérémy-là. On se demande même s'il s'est acquitté de ses taxes. »

Lo kîri lo tene na mbï na ndö sô : "*si tu à Bangui + tu mourris ...*" lo gue lo *mourir* maa… dipi sô mbï dutï sô + töngana mbï gue na mbangui nî apëe + fadé mbï gue tî *mourir ?*

« Ah, voilà ! Il dit encore que vivre à Bangui, c'est chercher la mort. »

« Il n'a qu'à aller mourir ! Depuis que je sui s ici sans vouloir aller à Bangui, est-ce que j'ai pensé à mourir ? »

Conversation N°7 : « Monsieur Yoyo répond à la lettre de son fils en France »

Yo2 : ï yê tî *réponse*r na îta tî mo…

Je te envoyé le collège + oui pour courir derrière les femmes + quand on te ti + qui va sait + qui va connaitre + qui va connait oui+ qui va semer ton mort à moi + (…) ta mère + ta mamâ (…) ta mamâ ta envoyé *deux yeux d'arachides* pour manger sur *le dos de la route* … sur le dos de la route de l'école… (…) Félix ! je joie + ouais + ma femme aussi joyeuse + nous tous ici joyons + et puis tout le monde joyeux aussi. parce que le joyeusement que nous joyons aujourd'hui + y a n'a pas autre + ta femme grosse a déposé *deux serpents garçons* x x x tous de bon sandé… seulement le mamâ maigrie par le faim… parce que c'est le moment de *tirement de coton … parce que* a angbâ tî fâa coton na yäkä + donc + tirement de coton … et puis ton oncle voulait te envoyer un peu le *Ngoro boro* + mais le chauffeur de l'avion dit que o o c'est trop saleté x x on dirait que c'est trop saleté pire que le camamberg + tî âla sô afü…

Le camamnerg là c'est trop saleté x x x si tu veux venir + ne oublier pas de amener le parapluie parce que il aura de barrages de pluie dans le avion xxx et puis un kangamin pour ta maman + un chaussure fermée pour ta mamâ aussi … et puis + tî mbï nî nye ? Un kandjago pour ton grand mère … + oui + un carvandi +

talon madame oui + pour moi-même … et puis ta sœur Véronica te envoyé un neuf … (…) *neuf* ayeke para kondo…

« Je veux répondre à la lettre de ton frère : Je ne t'ai pas envoyé au collège pour te donner l'occasion d'aller courir derrière des filles. S'il t'arrive la mort, comment le saurons-nous ? Qui s'occupera de ton inhumation ? Ta maman t'envoie par cette occasion un peu d'arachide pour manger sur le chemin de l'école (habituel chez les élèves des villages qui parcourent de longs trajets pour aller à l'école). Mon cher Félix, ta maman et moi ainsi que toute la famille avons la joie de t'annonce l'accouchement de ton épouse de deux jumeaux, tous se portant bien à l'exception de leur maman qui est affaiblie par la faim. Nous traversons en ce moment la saison de la culture du coton qui est marquée par la faim. Ton oncle a voulu t'envoyer la pâte d'haricot « Ngoro boro » mais le service de frêt a refusé de prendre le colis cause de son odeur nauséabond. Et pourtant le Camemberg dégage plus que le Ngoro boro. Quand tu viendras pendant les vacances, munis-toi d'un parapluie à cause des pluies. Pour les parents, prépares égalements des colis. Achète une robe Kangamin et une chaussure à talon pour ta maman. Une robe Kandjago pour ta grande mère et une cravate avec un soulier pour moi. Ta sœur Véronique t'envoie des œufs. »

Conversation N°8 : « La bagarre »

Intervenants :

Gbôkoro (Gbok) ;

Tolungbogu (Tol) ;

Ngaoupanda (Ngao).

Entretiens :

Résumé : Gbôkoro et Tolungbogu sont prêts à se battre parce qu'ils se gardaient de la haine depuis quelques temps. Pour que la bagarre se déroule dans une bonne règlementation, Ngaoupanda se présente comme l'arbitre. Celui-ci va arbitrer en défaveur de Gbôkôrô.

Ngao1 : mo Gbôkoro + mo na Tolungbogu âla ke *ngagé babagi* + api mbï du ti mbï *arbitri* nî + bon + *règlement tî match* nî ake töngaso++Töngana mo Tolungbogu laâ mo *corché gô* tî Gbôkoro apëe x x mbï ke *sifilé* apëe.

« Toi, Gbokoro et Toloungbogou, vous allez engager votre bagarre que je vais arbitrer. Voici les règles du jeu : Si c'est toi Toloungbogou qui parvient à maîtriser Gbokoro au cou, je ne siffle pas. »

Tol2 : mo sifilé apë.

« Ne siffle pas. »

Ngao3 : voilà + töngana Gbôkoro laâ sï a *corché gô* tî mo Tolungbogu + mbï *sifilé* + lo zî mabôko tî lo + bon fadë sô mbï mû na âla *deux minîti tî ternement*.

« Et si C'est Gbokoro qui te saisit, je siffle contre lui. En attendant le début de la bagarre, je vous accorde deux minutes d'échauffement. »

Tol4 : Zîa mbï sâra *mayer* tî mbï sï.

« Que je revois mes stratagèmes d'abord. »

Ngao5 : Bon fadë sô töngana mo sô mo yeke kôlï + mo fâ yâ tî *camp* tî mbâ tî mo.

« Maintenant, que celui qui se croit le plus fort traverse dans le le camp de l'autre. »

Tol6 : x x Gbôkoro + töngana mo yeke taâ na *courage* na bê tî mo + mo fâa taâ *camp* tî mbï na mbâgë ge.

« Gbokoro, si réellement que tu es fort, essaie de poser tes pieds dans mon camp voir. »

Gbok7 : hein?

Tol8 : töngana mo yeke taâ na *courage* na bê tî mo + mo fâa tâa *ligne* sô mo gä na mbâgë ge.

« Si réellement que tu es fort, essaie de franchir seulement cette ligne qui nous sépare. »

Gbok9: x x andâ mo zîa mbï na *courage* na bê tî mo dipîi?

« Donc, tu m'en voulais depuis longtemps sans que je le sache ? »

Tol10 : x x töngana mo yeke kôlï mo fâa taâ ligne sô mo sï ge + mbï *corché* taâ gô tî mo lâsô + ayeke zî mabôko tî mbï na *pièce* na terê tî mbï.

«Si tu es vraiment un homme, franchis seulement cette ligne. Tu verras comment je vais t'écorcher et que mes mains se détacheront avec les morceaux de ton cou. »

Gbok11 : x x mo *aussi* töngana mo yeke kôlï mo fâa taâ yâ tî camp sô mo gä ge + töngana taâ *morceau tî ngbondâ* tî mo acollé na mabôko tî mbï apë sï.

« Toi aussi, si tu es vraiment un homme, essaie de franchir cette ligne. Tu verras aussi comment les chairs de tes fesses seront arrachées.»

Tol12 : non + mo fa …

« Non, vas-y, franchis. »

Gbok13 : hein ?

Tol14 : töngana mo yeke kôlï + mo fâa nî.

« Si tu es un homme, franchis-la. »

Gbok15 : mo aussi töngana mo yeke kôlï mo fâa na ndö sô.

« Toi aussi, si tu es un homme, traverses ici. »

Tol16: bon + mbï fâa yâ tî camp tî mo awe.

« Bon, me voici dans ta zone. »

Gbok17 : (traversant la ligne) mbï aussi mbï fâa ligne tî mo awe.

« Moi aussi, j'ai franchi chez toi. »

Tol18 : Bâa taâ yê tî bübä nî sô mo yeke sâra sô++mbï *corché gô* tî mo awe apë.

« Regarde comment tu agis comme un idiot. Voilà, je t'écorche. »

Gbok19 : (étouffé) allé allé allé + Tolungbogu allé + *découragé* allé…

« Allez, allez, allez ! Tolungbogu, vas-y ! Ne te décourage pas ! »

Ngao20 : Lo gbû gô tî mo ?

« Il t'a saisi au cou ? »

Gbok21 (réclamant la faveur de l'arbitre): Ngaoupanda !

Ngao22 : x x tënë tî âla abâa âla + *aregardé* mbï na yâ nî apëe.

« C'est votre problème. Cela ne me regarde pas. »

Tol23 : eh eh ! Bâa na ndo sô mbï *corché* gï gô tî mo + mo kîri mo gbû yê tî mbï töngana nye ?

« Je t'ai saisi seulement au cou, pourquoi toi, tu attrapes mon sexe ? »

Gbok24 : Ngaoupanda + Ngaoupanda + mo *sifilé* + Ngaoupanda x x

« Ngaoupanda, siffle vite. »

Ngao25 : Non + non + non + âla *randjé* nî + töngana awara âla awe + âla *randjé.*

« Ah, non. Arrangez cela entre vous. Si vous vous êtes faits des problèmes, arrangez cela entre vous deux. »

Tol26 : Non Gbôkoro + mo zîa yê tî mbï + mo zîa tî *couper la vie* tî mbï maâ.

« Non, Gbokoro. Laisse mon sexe. Arrête de chercher de porter atteinte à ma vie. »

Ngao27 : âfami oo

« Ôô chers parents ! »

Les spectateurs **28** : (cris collectifs) ooo

« Oui »

Ngao29 : na lê tî âla kûê na ndo sô kûê laâ sï mbï tene + âla *ngage bagagi* apë + âla yê tî mä mbï apë + âla tene âla yê gï tî bagagi + comme âla sâra ngbii + tî lâsô agä wâ awe + agä wâ awe.

« C'est en votre présence (s'adressant au public) que je leur avais dit de ne pas se battre. Comme ils ont tenu le faire et que cela est arrivé, qu'ils prennent leurs responsabilités. »

Tol30 : eh Gbôkoro + bâa mo ke *condere* walï tî mbï sô ke *pogne* yê tî lo töngaso ?

« Eh, toi, Gbokoro. Il me semble que tu es contre les intérêts de mon épouse, raison pour laquelle, tu tiens à mon sexe ? »

Gbok31 : x x Tolungbogu mo zîa ngâ yê tî Madeleine maâa x x bâa mo sâra töngäsô Madeleine ake dutï na *soci* x x x

« Toloungbogou, laisse la chose de Madeleine tranquille. Tu veux la rendre malheureuse comme ça. »

Ngao32 : Tolungbogu

Tol33 : hein

Ngao34 : Zua laâ asasa mbâ tî lo ? X x mbï bâa na ndo sô taâ sô mo ke *corché gô* tî lo sô mbï tene na mo taâ *agenou tî mabôko* tî mo sô + mo bâa mo tene *pince* laâ na gô tî lo taâ lângara tî lo ayeke tï na yângâ tî lo mo bâa mo tene *carvate* laâ x x mbï bâa na ndo sô bien + + bon tene nî apë + angbâ töngasô + âla gue agi kôbe na pöpö tî *andere tî malié* tî âla mo na Gbôkoro + *apartagé*

yâ nî + abe + tënë sô angbâ na ndö sô x x x e mû mbênî bia ti bia ti bê ti e + tënë sô angbâ na *andere tî pöpö* tî mo na Gbôkoro + âla *randjé na la fami*.

« Qui a vaincu ? J'ai vu comment tu cherchais à l'étrangler. On dirait même que tes mains allaient se détacher de son cou avec des morceaux de sa chair. Sa langue était presque dehors, on dirait qu'il s'est attaché une cravate. Que tout ce que j'ai fait en ta faveur reste confidentiel. Que toi et Gbokoro, essayez d'oublier cela en se partageant un repas en guise de reconciliation. Nous allons chanter tous ensemble pour que cette histoire soit définitivement oubliée et que la paix se la cohésion sociale se rétablisse. »

Conversation N°9 : **« La prostitution »**

Intervenants :

Dazouma : Daz

Mélissa : Mel

Laurent : Lau

Entretiens :

Daz1 : Quelle attitude il faut adopter sur un tel périmètre+ enfin+ sï töngana+ tî â camarade+ par exemple+ cas tî â suivisme sô+ tu vois+ dans un milieu xx si toutes les filles se comportent comme telles+ tu peux devenir la risée des autres.

« Quelle attitude adoptée sur une telle situation ? Beaucoup de filles sont sujettes de suivisme, les milieux fréquentés en sont les causes. A la fin, celles-ci finissent par être la risée des autres. »

Mel2 : Singîla na point de vue tî mo.

« Je te remercie pour ton point de vue. »

Lau3 : Si les filles ont toujours des clients+ elles vont continuer töngana âla gue sï ngêrë ayeke da.

« Si les filles ont toujours des clients+ elles vont continuer à se prostituer. »

Daz4 : Donc+ peut-être â copine tî âla a joué dur na âla+ et puis+bon+ âla gue xx .

« Le fait que leurs amies deviennent exigentes avec eux, ils finissent par s'en aller. »

Lau5 : A peut tî mû yê na zo lakûê lakûê apë++

« Ce n'est pas tous les jours qu'on donne de l'argent à quelqu'un. »

Mel6 : Oh+ arrête ça++toi+xx t'es vraiment xx t'as l'esprit tordu+ donc xx.

Lau7 : Ah+ Mélissa+ tu peux répondre à la question qu'on a posée à DAZ tout à l'heure par rapport à l'environnement xx â ndo sô sï a fille ayeke da+ sô sï ayeke pûsu âla sï souvent âla ke sâra a yê sô+ parce que a mba tî âla kûê na milieu nî sô ayeke sâra âyê nî sô ++ à ce niveau+ nye laâ ë peut tî sâra ?

« Ah ! Mélissa peux-tu répondre à la question qu'on a posée à DAZ tout à l'heure par rapport à l'environnement des filles ? Que faire de la fréquentation des milieux des filles prostituées par des filles néophytes quand ces dernières sont poussées au suivisme ? Quelles solutions proposes-tu ?

Daz8 : Non+ c'est pas question que mo wâlï+ mo yeke na mbênî milieu sô environnement nî ayeke ndjönî apë.

« Non, la question ne se pose pas à la fréquentation des mauvais milieux. »

Mel9 : xx

Lau10 : Gbâ tî âzo sô na terê tî mbï alîngbi+ a peut tî tene a hînga ndo apë+ tel que mîngi nî+ âla peut tî sâra prostitution+mais+âla yeke na raison sô a peut tî pousser mbï+mbï gue+ mbï sâra prostitution apë++

« On ne peut pas du coup affirmer que beaucoup de gens sont naïfs, ou ne savent rien. Chaque personne qui se lance dans la prostitution a ses raisons qui le justitifient. Ce n'est pas parce que les autres le font que moi aussi dois les suivre. »

Daz11 : Il faut marquer la différence + donc il faut esprit tî mo a kpêngba+il n'y a pas de femme idéale+et+ je pense que c'est un engagement+aujourd'hui+si tu décides<...> y a plein de filles+tu sais+on est en train de dire à Bangui que â nombre tî â wâlï ahön tî â kôlï<...>+ Laurent+ tu t'exprimes déjà très bien+ je pense que si tu te pointes quelque part xx.

« Il faut toujours se démarquer des autres pour marquer la différence. Il suffit d'être attentive et de se faire une femme idéale aux yeux des autres. Je pense que c'est un engagement personnel pour se positionner. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'à Bangui, le nombre des femmes dépasse celui des hommes et Laurent, tu

t'exprime déjà bien sur la question. Tu pourras même être bien écouté si tu allais quelque part pour prodiguer tes conseils. »

Lau12 : Tu vois xx a sï ngâ na mbênî ngoï ake sô+ il faut mo kûê+mo tene non+mo leke da+mo mû wâlï mo zîa+mo dü môlengê+parce que un jour ânde+mo viyêe xx.

« A un certain moment, il faut prendre du recul et se dire qu'il est temps pour bâtir un domicile, se marier, et faire des enfants afin de préparer la retraite et la vieillesse.»

Mel13 : âmbênî â kôlï abâa atene+ il faut mo peux tî sâra gï ngîâ na bê tî wâlï+bon+il faut aller d'amitié en amitié+non+c'est juste une amitié+++

« Il y a des hommes qui passent tous leurs temps à satisfaire les besoins des femmes et d'aller d'amitié en amitié. Il faut savoir que l'amitié n'aboutit toujours à rien. »

(9') Un auditeur donne son opinion sur la gestion de la chose publique :

Aide wala *subvention*+ayeke nginza tî *Etat*+nginza sô ayeke gä na nî + ake bien tî *Etat+mais* ôke laâ sï même na yâ tî *organisme* sô+ â *propre â centrafricain* sô ayeke da sô+âla ke bâa pâsi+âla ke *profiter* na nî apë+*oubien* gï âmbênî sô ayeke da+âla ke mû wängö na *â représentant* nî+âla ke kânga lêge na â mbâ tî âla â centrafricain tî *accéder na â richesse* sô kûê ë ke na nî++ bien tî *Etat*+ayeke *bien tî mbï*+bien tî mo+*bien tî maitre*+ayeke tî îtä tî mbï pasteur+donc+zo ôko ôko+*adoit tî penser* töngasô.

« Les aides et les subventions sont des ressources de l'Etat, c'est l'argent de l'Etat centrafricain. Il y a beaucoup de citoyens qui ne profitent même pas de ces richesses tant dans les organismes que dans l'administration publique à cause de certains compatriotes égoïstes et de mauvaise foi qui font obstructions pour les empêcher de profiter de leurs richesses. En principe, le bien de l'Etat, est mon bien et le tien, c'est aussi le bien de Maître et celui de mon frère Pasteur. Et, chaque Centrafricain devait penser ainsi. »

Conversation N°10 (C10) : « La maltraitance des enfants »

Intervenants :

Thierry Hubert Ngoalesso (THN) : Magistrat

Fania(Fan) : Communicatrice, Maître ès Lettres

Saturnin Ngama (SN) : Sans emploi

Entretiens :

TNH1 : Ndïä tî ködörö tî ë + mbîrîmbîrî yê sô a îri nî code pénal++ töngana mo mû nî na yê sô a îri nî chapitre sept(7) atene : « des crimes et des délits envers les enfants et la femme » et puis töngana mo mû yê sô âmundjû atene : « section première » mo mä atene « des délits envers l'enfant » et töngana mo mû â sura nî wala â article nî+ mo mû euh ! ngbangbo okü na ndönî ûse asï na ngbangbo balë ôko na ndönî ôko atene article cent deux à cent onze (102 à 111).Na pekô nî ndïä tî ködörö tî ë atene tënë na ndö tî **â** enlevement des mineurs hein +amôlengê sô âzo ayeke mû âla ague na nî ahûnda nginza ou amû âla+ ague na nî tî tene asâra ngbâ et ndïä tî ködörö tî ë asâra tene na ndö tî pédophylie+ âzo sô ayeke kü tî tene âla sâra â lisorö tî kubû na âkêtê môlengê+ et tî tanga nî töngana mo bâa asâra tënë na ndö tî pornographie+ ngbanga tî nye ? Parce que âmbênî âzo mîngi âkötä kôlï na âkötä wâlï töngana ë sô ayeke längö gï na âkêtê âmôlengê.

Yê sô aîri nî conventions relatives aux droits de l'enfant ayeke da sô Bêndo Tî Gîgî sô atene Nations-Unies+âzo lânî asû mabôko tî âla na gbenî na längö balë ûse tî ndje tî Novembre längö balë ûse na ngömbâyâ ngû saki ôko na ngbangbo ngömbâyä na balë myombe na ngömbâyä tî tene le 29 Novembre 1985 na mbâgë Génève na Suisse+ et yê sô âmundju akîri aîri atene « charte africaine des droits de l'enfant » ayeke da++ mo bâa ândïä+ âmbênî mîngi ayeke protéger â môlengê (xxx) âmbênî âzo agbû amôlengê asâra pâsi na âla+ et ndïä atene môlengê nî ayeke tî mo sï mo sâra pâsi na lo töngasô+ ayeke sâra na mo yê sô atene « la déchéance d'autorité parentale »+ mo lîngbi tî tene mo dutï tuteur tî môlengê pëpe++ et yê sô âmundjû aîri nî peine complémentaire ayeke da+ mo lîngbi tî tene mo zîa ïrï tî mo tî gä gbïä tî ködörö sô âmundjû aîri nî Droit civique tî mo++ mo perdre nî++

« Le chapitre sept (7) du code pénal centrafricain a défini ce qu'on appelle « des crimes et des délits envers les enfants et la femme. ». Et, en sa section première, on parle « des délits envers l'enfant. » autremnt dit, des enlèvements des mineurs, d'actes de pédophylie et d'exclavage. Il existe au niveau du conseil de sécurité des Nations-Unies ce qu'on appelle « des conventions relatives aux droits de l'enfant contre l'exclavage et ce qu'on appelle le trafic d'enfants» (….) définies par les membres permanents le 29 Novembre 1985 à Genève, siège des Nations-Unies. Il y a aussi ce qu'on appelle « la Charte Africaine des Droits de l'Enfant » qui peut décider de ce qu'on appelle « la déchéance parentale » qui empêche à une personne d'assurer la tutelle d'un enfant en cas de délit y relatif. La plupart des lois ont pour fonction de protéger les enfants qui sont souvent victimes de forfaitures parentales. Il est aussi prévu des peines complémentaires qui imputent ce qu'on qualifie de « droit civique » à un citoyen de briguer la présidence de la République ou tout autre droit de citoyenneté. »

Fan2 : Bîri na tämbülängö tî mbï na mbâgë tî 8éme+ mbênî babâ tî môlengê ndâli tî sô môlengê tî lo amû mâpa lo te+ azîa lo na pieds au mur+ lo ke pîka môlengê sô + ayeke toto+aaa+ ngbanga tî kêtê mâpa sô môlengê sô ate sï asâra na lo marä tî chatiment töngasô est-ce que ndïä tî ködörö tî ë afa que na marä tî yê töngasô+ töngana agbû lo ague na nî est-ce que alîngbi tî fâa ngbanga na li tî lo wala töngana nye ? Parce que yê nî ahön ndö nî awe+ Maître++

« En me promenant hier dans le huitième arrondissement, j'ai vu un père maltraiter son enfant à cause d'un morceau de pain que ce dernier a mangé sans autorisation. A cause d'un petit morceau de pain, on chatie un enfant. Est-ce que la législation centrafricaine n'autorise-t-elle pas la poursuite de telles personnes ? La situation a tellement débordé, qu'il faut agir pour y mettre un terme. »

THN3 : Yê sô âvoisin alîngbi tî sâra ayeke tî tene âla kpë+ âla bâa service social+ âla tene na âla tënë nî+ parce que ndïä tî ködörö tî ë atene töngana âyê asï+ âagents sociaux ayeke da+ mo kpe mo tene na âla tënë nî+ mo gue na parquet+ le Procureur de la République lo yeke autosaisir terê tî lo sô tî tene lo mvenî lo tene zo sô asâra kpälë sô (xxx) parce que lo yeke ge tî tene lo protéger société+ même sï zo ayeke da pëpe+ le Procureur de la République lo mvenî lo représenter société

alîngbi tî tene azîa mabôko na ndö tî babâ tî môlengê sô+ et töngana agä na terê tî môlengê sô ngangü kpälë sô atene môlengê nî aperdre mbênî yê tî terê tî lo wala lê tî lo afâa+ îtä tî mbï Fanîa (xxx) mo bâa lo mû môlengê sô lo zîa na lê nî sï lê tî môlengê sô afâa+ jusqu'aujourd'hui âla tene bâa ayeke yê sô asï sï lê tî môlengê sô afâa apë+

« Quand adviennent de telles situations, il est recommandé aux personnes présentes ou témoins de se rapprocher d'un service social proche et d'en informer. Les Agents Sociaux sont là et ont pour rôle de saisir le parquet ou le Procureur de la République pour engager des procédures judiciaires contre les auteurs de tels actes. Le Procureur de la République qui est représentant de la société peut s'autosaisir et arrêter les auteurs de délits graves à l'exemple de ce père d'enfant et faire entendre l'enfant pour établir la responsabilité du père. Dans ses actes, le père de cet enfant pouvait causer un dommage corporel à cet enfant ou lui crever l'œil et personne ne saura les causes du dommage qu'il a eu. »

Fan4 : Bîanî töngana mo bâa nî+ töngana ayeke sâra âyê tönga sô na terê tî môlengê+ âcentrafricain mîngi ayeke solidaires apë+ yê sô asï na yâ tî sëwä sô ka ayeke tî lo+ töngana lo yê tî fâa môlengê tî lo+ mbï ke intervenir apë+ et pourtant mbï yeke mamâ+aaa+ mbï kûê mbï yeke zo+ na mängö dëköngö tî môlengê+ gbäa mawa ayeke sâra mbï+ mbï lîngbi tî intervenir+ yê sô ayeke passer na yâ tî sëwä tî mbï + abâa ngâ mbênî zo apë si bien que chacun pour soi, Dieu pour tous+ yê sô asâra sï amôlengê ayeke abâa pâsi (xxx) que veut dire par un modèle? On apprend l'essentiel aux enfants, on les aime, on les soutient, parfois, ce n'est pas suffisant. Mais c'est sûr, ne jamais baisser les bras tant qu'ils ont besoin de nous, nous les parents+ et töngana ë bûngbi kôlï na wâlï sï ë dü môlengê alîngbi ë mû na âla chance tî tene âla développer kekerêke+ âla remplacer ë parce que l'enfant passe, c'est la jeunesse qui la remplace+ Mais töngana ë kûê ë tene ë pîka gï âmôlengê+ ë sâra na âla gï pâsi (xxx) non, franchement, il faut jeter les voiles+++

« Tu vois, les Centrafricains sont parfois responsables dans certaines situations. Si tu vois que des parents malmènent leurs enfants, cela est dû à l'indifférence des voisins qui laissent l'autre faire. On se dit souvent que s'il veut tuer son enfant, c'est son problème. Cela ne regarde personne. En pensant ainsi, on oublie parfois

le sens de l'humanisme qu'on est aussi père de famille et que cela pourrait arriver dans sa propre famille. On a toujours l'habitude de dire que chacun pour soi, Dieu pour tous. Il faut donner un exemple pour pousser la société à agir dans le sens d'assister. On apprend l'essentiel aux enfants, on les aime, on les soutient, mais, cela n'est pas suffisant. Mais ce qui est sûr, il ne faut jamais baisser les bras tant qu'ils ont besoin de nous, les parents. Nous avons l'obligation de les préparer pour nous remplacer demain, car la jeunesse est notre remplaçante. Nous les avons assez fait souffrir. Non, cela doit cesser.»

SN5 : Lo yeke na moy en apë mais lo yeke dü môlengê+ nye sï lo yeke bata na môlengê sô sï kekerêke môlengê sô agä zo sï abata lo ? Mo bâa kötä problème adoit tî éduquer na peuple centrafricain+ mbï bâa mbâ tî mbï adü mbï kûê mbï dû+ non, c'est pas ça+ c'est pas ça++

« Malgré qu'il est dépourvu, il continue à faire des enfants. Avec quelles ressources va-t-il élever l'enfant pour que celui-ci s'occupe de lui plus tard ? On doit enseigner à la population la notion de la planification familiale. Beaucoup de gens font des enfants par le fait du suivisme. Mon ami a des enfants, je dois aussi en avoir. Non, ce n'est pas raisonnable. »

Fan6 : Mo tämbülä na yâ tî âvaka wala faubourg sô lâkûê mbï tene tënë nî mo bâa wala mbï inventer mbênî yê+ faubourg existe ici+ça existe vraiment ici+ il faut faire le tour+ il faut faire vraiment le tour+ mo bâa âmbênî âzo+ töngana ë te yê nzönî na yângâ tî da tî ë+ ë tene merci na nzapä (xxx) mo bâa mbênî môlengê ake tambûla na köröngö caleçon na ngbondâ tî lo+ yâ tî môlengê asûku töngana ballon et avec tout ça, on a toujours envie de faire des enfants++

« Il faut faire des tours dans les faubourgs pour voir la précarité des gens. Si aujourd'hui, nous trouvons de quoi à manger, il faut remercier le bon Dieu. Il faut faire le tour dans les faubourgs pour voir comment ça se passe. Des enfants malformés avec des ventres ballonnés, mal traités et sans habits. Malgré tout cela, on a toujours envie de faire des enfants. »

Conversation N°11 (C11) : « La fête de l'indépendance en République centrafricaine »

Intervenants :

Nina Ngombe (NN) : étudiante en Droit

Ferdinand Thieolay a (FTH): Historien

Eric (Er): communicateur

Cédric (Ced): Bachelier

Opsy (OP) :

Entretiens :

Er1 : **Opsy !**

Op2 : Ouais.

Er3 : T'avais posé une question tout à l'heure ?

Op4 : Ouais

Er5 : C'est sur quelle question ?

Op6 : Quelle différence faites-vous entre le 1er Décembre et le 13 Août ?

Er7 : Voilà+ âmbênî atene aena nî+ est-ce que ayeke na lege nî ?

« Voilà, il y a des gens qui critiquent à côté. Cela est-il bien ? »

Op8 : Est-ce que cette fête se déroule sur tout le territoire centrafricain en un jour ? aaa Nina+ est-ce que journée tî 1er Décembre sô ayeke sâra ka sô+ na Bangui ayeke sâra nî na yâ tî 16 préfectures so tout ? Ayeke dérouler na même moment ou âmbênî a dates nî atene non apûsu (xxx)

« Est-ce que cette fête se déroule sur tout le territoire centrafricain en un jour ? Nina, est-ce que la journée du 1er Décembre telle que célébrée à Bangui a lieu le même jour dans les 16 préfectures ou les dates varient dans certaines ? »

NN9 : A dérouler na même moment apë+ a dépend organisation nî+ âmbênî acommencer bien avant 1er Décembre et âmbênî après 1er Décembre++

« Cela n'a pas lieu le même jour. Tout dépend de son organisation. Il y a certaines préfectures qui le font bien avant le 1er Décembre. D'autres, après le 1er Décembre.»

Er10 : Avant 1er Décembre est-ce que âmbênî apeut ti fêter bien avant ou bien wala töngana nye ?

« Avant le 1er Décembre, d'autres fêtent-elles bien avant cette date, ou bien c'est comment ? »

NN11 : Oui, ça dépend

Op12 : Est-ce que c'est normal que asâra fête na le cinq (5) + asâra na Bossängöa na le dix (10)+ na Mbaïki+ est-ce que mo bâa ke ayeke ndjonî idée ? Mbï penser Cédric aussi apeut (xxx) mo bâa ke ayeke bien ?

« Est-il normal que la même fête soit organisée différemment, le cinq à Bossängöa et le dix à Mbaïki? Je pense que Cédric peut faire quelque chose. Penses-tu que c'est bien comme ça ? »

Céd13 : Bon+ mbï euh+ mbï ke ayeke ndjönî idée laâ apë hein+ d'autant plus que ayeke mbênî fête nationale laâ+ donc, ayeke République Centrafricaine kûê adoit tî sâra nî ensemble+ mais vu euh+hum+ vu disponibilité tî ï et puis pauvreté+ parce que+ il faut les moyens financiers n'est-ce pas ? Pour financer une fête ti tene ague na lege nî il faut nginza+ aye kûê+ il faut a organisation nî so quoi+ il faut yê nî adutï propre sï (xxx)

« Pour moi, ce n'est pas une bonne idée parce que c'est une fête nationale. Donc, toute la République devait fêter le même jour, mais, vu nos problèmes et notre pauvreté, nous ne pourrons rien réaliser. Pour organiser une fête, il faut les moyens financiers n'est-ce pas ? Pour financer une fête afin qu'elle réussisse, il faut de l'argent. Dans toutes choses, il faut nécessairement de l'argent pour réussir son organisation. »

Op14 : D'accord+ok ! Bon Historien+ âla bâa ke à chaque fois töngana afête agä+1er Décembre na Bangui+ le cinq (5) na Mbaïki, le dix (10) na Bossängöa (xxx) est-ce que âla bâa ke ayeke mbênî bonne idée ?

« En votre qualité d'historien, que dites-vous de la manière de célébrer différemment la fête du premier Décembre ? Tel que le premier à Bangui, le cinq à Mbaïki et le dix à Bossängoa?»

FTH15 : Mbï bâa ayeke na lege nî apë+ parce que RCA ayeke ûse ou otâ apë+ fête nationale ayeke fête nationale+

« Je n'approuve pas cela. Parce que la RCA n'est pas divisée en deux ou en trois parties. La fête nationale reste ce qu'elle est. »

Op16 : Ouais

FTH17 : Längö nî ayeke gï ôko+

« Il n'y a qu'un seul jour. »

Op18 : Ouais

FTH19 : Töngana fête nationale ayeke organiser nî + a organiser lêgë ôko parce que mbï bâa na yâ tî ngû ôko (xxx) donc töngana ë yê tî sâra nî+ ë doit tî préparer terê tî ë davance+ mais bâa mîngi na yâ tî âmbênî â journal âmbênî âzo atene na reportage tî ballon atene les centrafricains jouent au dernier moment.

« La fête nationale doit se dérouler le même jour dans tout le pays. C'est pour cela qu'il faut prendre tout son temps pour la préparer bien avant. On dit souvent dans des reportages sportifs que les Centrafricains n'attendent que le dernier moment pour jouer »

Er20 : A la dernière minute.

FTH21 : Oui, à la dernière minute+mais mbï bâa ë kîri ka na pekô mîngi+ ë doit tî apprêter terê tî ë na moment sô ë hînga ke yê nî ayeke gä+ mais ë bâa lakûê ë ngbâ gï na pekô+ non, yê nî agä prêt sï ë leke nî.

« Oui, à la dernière minute. Je vois que nous avons beaucoup pris du recul. Nous devrions nous apprêter dès que cela est annoncé. Nous avons toujours l'habitude de nous mettre au travail que lorsque cela est presque arrivé. »

Er22 : Bon, donc na bängö ndo tî mo en tant que historien+ tî mo fête nî mo yê asâra nî aduti unanim ?

« Selon ta vision en ta qualité d'Historien, es-tu pour, pour que cela se déroule d'un seul coup ? »

FTH23 : Ouais

Er24 : Toute la République nî asâra fête nî gï lêgë ôko < - - - > est-ce que âkötä âzo tî ködörö sô + â historien (xxx) ayeke sâra mbai tî ködörö sô ?

« Que la fête se déroule le même jour sur toute l'étendue de la République. Penses-tu que les autorités et les Historiens pensent-ils à faire la promotion de l'histoire de ce pays ? »

FTH25 : Si+ si ayeke sâra nî mais euh yê sô ake sâra pour le moment ayeke suffisant na ndö tî territoire centrafricain apë quoi+ parce que euh++ information nî même na niveau tî Bangui ce n'est pas trop généralisée+

« Oui, l'histoire est bien enseignée mais sur toute l'étendue du territoire. Au niveau de Bangui également, l'information ne circule pas de manière globale. »

Er26 : Est-ce que na yâ tî â école sô ayeke fa âmbai na âmôlengê ?

« Enseigne-t-on l'histoire dans les écoles primaires ? »

NN27 : Mbï bâa tî mbï nî carement asâra ndjönî apë+ âzo kûê ayeke contenter terê tî âla tî wara gï â veste+ tî wara âpagne tî fü tî défiler nanî (xxx) âla yeke fa na âmôlengê tî tene âla hînga mbai tî âla apë+ même tî tene asâra na école apë+ école sô+ zo tout ayeke apprendre yê sô na école+ mais na radio+ telle que na radio na télé+ normalement ça devait être bien avant la fête pour tenir compte de l'histoire du pays et afa na âmôlengê tî tene âla hînga histoire tî ködörö nî.

« Je critique le fait que tout le monde ne se préoccupe que de la mode vestimentaire les jours des fêtes. On ne s'intéresse pas à l'enseignement de

l'histoire à l'école. En dehors de l'école, la radio et la télévision constituent aussi des moyens de vulgarisation de l'histoire à la population pour que celle-ci sache son réel passé. Normalement, cela devait se faire bien avant la fête pour permettre à la population de connaître l'histoire du pays et ses grands moments qu'on commémore»

Conversation N°12 : **« Le sponsor des partenaires sexuels plus âgés aux jeunes »**

Intervenants :

1- Gracia (Gra) : Modératrice

2- Djoni (DJ) : Modérateur

3- Symphorien (Sym) : Elève en classe de Terminale

4- Sido (SD) : Diplômé sans emploi

5- Denis (DEN) : Sans emploi

Entretiens

Dj1 : Kabara trouve que y a rien d'anormal pour la fille. Les jeunes, ils sont chiches hein alors que les vieux+ lorsqu'ils sortent avec une fille (xxx)

Den2 : ayeke mieux mo marier zo sô ayeke âgé na mo tî changer âmbênî âyê.

« Il est préférable de se marier avec une personne plus âgée que soi pour bénéficier de certaines expériences. »

Dj3 : Alors, bängö ndo tî âla+ nye laâ ayeke pûsu amôlengê tî wâlï so si ayeke sâra yê nî sô et puis amasëka kôlï sô ayeke sigi na âkötä mamâ so ? Quelles sont les raisons qui les poussent à faire ça ?

« Alors, selon votre manière de voir les choses, qu'est-ce qui pousse les jeunes filles à se lancer dans ces pratiques et que les garçons font la cour à des femmes plus âgées qu'eux ? Quelles sont les raisons qui les poussent à faire ça ? »

Sid4: Ti mbï +ye so ajeune nî ayeke sâra so carement anzere apë+

« Personnellement, je n'approuve pas les actes que posent les jeunes. »

Dj5 : Alors, quelles sont les raisons qui justement justifient ces relations ? On a parlé des relations pécuniaires.

Gra6 : C'est l'argent.

Dj7 : Voilà+ c'est l'argent. Ah ! Euh parce que le jeune veut être financé, veut être pris en charge euh+ est-ce que y a d'autres raisons qu'on peut énumérer ? Pour la jeune fille, elle se sent en sécurité avec le papa+ quand il un problème.

Gra8 : Elle est à l'abri de ces problèmes.

Dj9 : Voilà.

Sid10 : Tî mbï+ mbï tene yê sô ake pûsu âzo nî ayeke pauvreté.

« Pour moi, c'est la pauvreté qui amène les gens à faire cela. »

Dj11 : hum

Sid12 : Töngana zo ayeke na nginza tî lo+ töngana babâ na mamâ tî mo ayeke na nginza+ même mbênî mamâ agä tî hânda mo na nginza (xxx) mo bâa töngana mbï yeke étudiant sô töngana mbênî mamâ agä tî hânda mbï+ mbï ke quoi+ parce que andjere na mbï tî tene mbï gue na mamâ tî mbî tî mbï apë+ na côté tî amour+ mo bâa töngana mbênî babâ+ lo yê tî tene hein mamâ nî asâra na lo amour mais na époque tî âla mamâ nî ahînga tî särängö amour apë+ nî la sï lo wara mbênî masëka wâlï sô sï masëka nî asâra na lo yê sô lo yê nî sô (xxx) non, mais il faut atene vérité hein Djoni+

« Pour toutes les jeunes personnes socialement bien assises ou dont les parents en sont, il est difficile de se laisser entraîner par une femme âgée à cause de l'argent. En supposant que j'étais étudiant, je n'accepterais jamais de courtiser une femme âgée parce qu'il n'est bien de faire cela avec la mère d'un ami. Quant aux hommes âgés, ceux-ci éprouvent des sentiments de rejets vis-à-vis des femmes aussi âgées du fait que celles-ci ne savent pas faire l'amour comme l'auront fait des jeunes filles. C'est la principale cause qui pousse des hommes à aller vers les jeunes filles. En tout cas, Djoni, il faut dire la vérité. »

Dj13 : (Rires) Gracia, le garçon pense que le papa est insatisfait hein, sur le plan amour, les préliminaires et tout. La maman n'est capable de lui faire certaines choses que la jeune fille est capable de le faire. Et c'est en ce moment là que (xxx).

Sid14 : Voilà+ mo bâa baba nî a commencer tî découcher+ kua nî ayeke mîngiii+ aréunionxxx

« Voilà qu'à un moment, on ne constate que le papa commence à passer des nuits dehors sous prétexte d'avoir beaucoup travaillé, ou, empêché par des réunions. »

Dj15 : Est ce valable ce qu'il dit ? <--->

Sid16 : Il suffit pas de dire qu'on est grande qu'on est expérimenté+ y a des personnes qui ont plus d'expériences+ c'étaient les trucs hein+ âyê tî ândö quoi+ âyê tî ândö yeke yeke or que ayeke ângbêre âyê+ <---> on peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation + avantages nî ayeke sô môlengê tî wâlï nî+ lo wara yê kûê sô lo hûnda+ âkêtê âbongö tî lo+ âyê tî vöngö na crême tî lo+On peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation. L'avantage pour les filles est que cela leur permet d'obtenir tout ce qu'elle d ésirent tel que les habits ou de l'argent pour se payer de la crème.

« Il ne suffit pas de dire qu'on est assez grande qu'on est expérimentée, il y a aussi des personnes qui ont plus d'expériences+ c'étaient des choses qui expriment les temps révolus. On peut créer des emplois pour les jeunes+ ça leur éviterait de se vendre+ parce que c'est une façon de se vendre (xxx) on va donc essayer d'énumérer avantages et inconvénients de ce genre de relation. Les avantages pour les filles dans toutes ces pratiques sont que cela permet aux filles de résoudre tous leurs problèmes, d'acheter ses habits ou des crêmes. »

Dj17 : Oui+ atéléphones ti dernier cri+ en plus, elle voudrait être cajolée.

tout de même (xxx) hein+ mo sigi na wâlï so ayeke na âge ti mo tout ça ti tene mo laâ mo voro lo.

« Que des télphones de haute qualité qu'elle peut recevoir. En plus de cela, elle voudrait être cajolée. Tout de même pour les femmes âgées qui ont aussi besoin d'être traitée de la même manière. »

Gra18 : Toi aussi, quand tu cherches quelqu'un, tu cherches la tendresse non ?

Dj19 : (rires) après euh+ âla peut tî papa et puis mbênî atene nî kûê nï yeke gï zo tî tene avoro nï+ nï ke voro ngbonbgôro mbâ tî nï apë+ ayeke tî ënërvëngö nî alors que tout ça töngana zo nî ayeke mamâ na mo oubien babâ+ parce que âjeune fille+ elles font ça hein+ si elles veulent quelque chose là+ euh pour un rien comme ça, elle se met en boule et le vieux, il est tout désemparé là+ il essaie de la cahuter+ oh non+ bébé quoi ? Il lui file un super cadeau.

« Dès qu'il y a de petits conflits entre les amis, chaque personne du couple prend une position et se fait aussi importante que l'autre. Le pire est que s'il s'agit d'un couple composé d'une personne jeune et d'une autre âgée ; cela augmente le mécontentement chez le jeune qui n'accepte pas de se faire plier pour une personne supposée vieille. Chez les jeunes filles, ce problème ne se pose pas tellement. Si une jeune fille veut quelque chose de la part de son partenaire âgé, il lui suffit de se mette en colère. Le vieux tout désemparé, cherchera à la cahuter. Tout finira par un super cadeau qu'il lui offira pour la consoler. »

Conversation N°13 : **« La menstruation chez les femmes »**

Intervenants :

1- Capitaine Martine (CaMa), sage femme militaire

2- Herlie Constance (Herco), Elève

3- Opsy (Op), Journaliste

4- Baudouin (Baud), Modérateur du débat

Entretiens :

Op1 : Mbï bara âla+ lâsô ë yeke sâra tënë na yângâ tî sängö+ a dépend sï töngana âzo sô amä français atene na français+ âzo amä sängö atene na sängö mais mbï yê tî tene ë tene tënë nî na âyângâ nî ûse kûê ngbanga tî sô âmbênî zo ayeke da abesoin nî na yângâ tî français sï âmbênî abesoin nî ngâ na sängö+ sï mbï kîri na thème tî lisorö tî ë nî sô ayeke les principaux mécanismes du cycle menstruel et aussi Baudouin, on a un angle+c'est quoi ?

« Je salue tout le monde. Notre débat se déroulera en langue sängö. Toutefois, chaque intervenant a le choix entre les deux langues à parler. Ceux qui veulent s'exprimer en sängö peuvent l'utiliser de même pour ceux qui le désirent en français. Une fois encore, je vous rappelle le thème de notre conversation qui est *: les principaux mécanismes du cycle menstruel »* et aussi Baudouin, quel est le sous-thème ? »

Baud2 : Euh oui, l'angle qui sera débattu ce soir concerne les principaux mécanismes qui entourent hein le cycle menstruel.

Op3 : Bien sûr, et puis on avait aussi un objectif.

Baud4 : Euh l'objectif de la [XXX] c'est de montrer aux jeunes euh comment maîtriser c'est à dire avant la maîtrise de ces différents mécanismes.

Op5 : D'accord, je crois bien qu'on a même une question « pourquoi les filles n'ont pas de bonnes humeurs lors des règles ? »

Baud6 : Nous allons peut-être poser cette petite question là à notre spectre quant à savoir qu'est-ce que la muqueuse utérine parce que d'aucuns pensent que c'est du sang+ les réponses sont assez diversifiées (xxx). Bon, je laisse la parole à la spectre.

Op7 : Bon, Ok.

CaMa8 : Je vous remercie pour la question posée. Et dans notre domaine, la muqueuse utérine est la dernière couche de tissu qui constitue l'utérus. Donc, l'utérus est constitué de trois tissus dont la muqueuse utérine est la dernière xxx elle est très importante car c'est en elle que s'implante l'ovule fécondée. S'il n'y a pas de fécondation, la muqueuse utérine est éliminée chaque mois en même temps que le sang. C'est ce qu'on appelle la menstruation.

Op9 : Singîla mîngi Mamâ+ Est-ce que âla peut ti kiri na nî na yângâ ti sängö kete ? (rires). Mbï penser na yângä ti sängö akpengba kete ti tene âla kiri na nî+ Singila mîngi++Mais e ye ti hunda âla e tene anye laâ si na yângä ti mundju frandji atene quels rôles jouent les ovaires dans le cycle menstruel ?

« Maman, merci beaucoup ! Pourriez-vous traduire en sängö ce que vous venez de nous dire ? (Rires), je crois qu'il est un peu difficile de procéder à la traduction en sängö. Je vous remercie. Mais, nous voulons tout de même savoir les rôles des ovaires dans le cycle menstruel ? »

CaMa10 : Les ovaires sont en quelque sorte les glandes génitales de la femme. C'est dans les ovaires que se forment et murissent les ovules xxx les ovules sont des cellules femelles qui sont formées et murissent dans l'ovaire et après l'ovaire les projette qui se rencontrent avec les spermatozoïdes pour être fécondés.

Op11 : Aaah singila mîngi+ sô ayê tî tene na yângâ tî sängö atene hein a ovaires nî la si ayeke lungula a ovules nî+ ti tene töngana ngu ti terê ti kôlï agä atingbi terê na nî agä môlengê + ok+ singila+ Baudouin, tu as quelque chose à ajouter la ?

« Ah, merci beaucoup. Ceci voudrait dire en sängö que ce sont les ovaires qui produisent les ovules. Ce qui signifie que la rencontre des ovaires avec les spematozoïdes provoque la fécondation. Bien, merci beaucoup. Merci Baudouin, as-tu quelque chose à ajouter ?»

Baud12 : Bon, je pense que la spectre a été très très concise dans sa réponse <---> y a rien à y ajouter.

Op13 : D'accord.

Baud14 : Et toujours est-il que ça entre dans les mécanîsmes comme on a essayé de le dire au début du débat. C'est un ensemble de choses qui se produisent au moment du cycle menstruel. C'est des choses qui provoquent le cycle menstruel, c'est des choses qui entrent dans le processus normal du cycle menstruel d'un être humain. C'est pour dire que les anîmaux n'ont pas de cycle menstruel.

Op15 : Non, je crois pas (rires).

Conversation N°14 : « Le calcul du cycle menstruel »

Intervenants :

1- Opsy (Op) : Communicatrice

2- Vezada Mounis (Vez) : Artiste-peintre

3- Audrey Ines (Aud) : Elève en classe de Terminale

4- Dr, Nangoma Mauricienne (Nang) : Médecin

5- Eric (Er) : Communicateur

Entretiens :

Er1 : Alors Opsy+ euh, quelle optique même de ce débat ?

Op2 : C'est d'amener les jeunes à connaître ces méthodes de calcul,

Er3 : Oui+ âmbênî âwâlï ahînga tî calculer â cycle tî âla apë++ âmbênî atene â ngo andi nï+ âgbâ tî tënë++ Nî laâ sï lâsô ë yeke sâra tënë na ndö tî calcul tî cycle menstruel+ j'espère qu'il y aura une question++

« Certaines femmes ne savent pas calculer leur cycle menstruel, d'autres disent que la grosse leur est venue sans qu'elles le sachent. C'est pour toutes ces raisons que notre débat se déroula autour du cycle menstruel. J'espère qu'il y aura une question ! »

Op4 : Bien sûr+ comme d'habitude+ est-ce que les jeunes maîtrisent-ils le cycle ? Eric mo tene nye laâ ?

« Bien sûr, comme d'habitude. Est-ce que les jeunes maîtrisent le cycle menstruel ? Eric, qu'en dis-tu ? »

Eric5 : Sô mbï yê tî tënë est-ce que â jeunes a hînga lêgë tî â calcul nî sô wala kpëngö lêgë tî müngö ngo wala â yê nî sôxxx+Voilà les amis est-ce que â masëka a hînga tî calculer â cycle tî âla na ngoi sô âla peut tî mû ngo est-ce que âla peut tî calculer nî ? xxx nî laâ vous réagissez en appelant au 72295252+ le 72191858 pour nous envoyer les sms également vous pourrez réagir sur le 2161652 tî tënë

âla hûnda ngâ ndo na spécialiste tî ë sô ngâ ayeke da aussi na â masëka sô kûê a hînga tënë na ndö tî cycle++ Donc si y a des questions vous pouvez déjà à la seconde partie de ce débat les poser+ Et j'espère également que nous allons tendre le micro aux gens de Bongosxxx c'est quelle question ?

« Est-ce que les jeunes connaissent bien le cycle menstruel ainsi que les procédés qui permettent d'éviter la grossesse ? Peuvent-ils aussi savoir les périodes auxquelles la grossesse peut arriver? Pour réagir, nos auditeurs peuvent nous envoyer des sms au 72295252 ou bien le 72191858 ou nous appeler au 2161652 pour poser des questions à la spécialiste et aux jeunes avérés qui se trouvent présentement sur notre plateau. Donc s'il y a des questions, vous pouvez déjà à la seconde partie de ce débat les poser+ Et j'espère également que nous allons tendre le micro aux gens de Bongos xxx c'est quelle question ? »

Op6 : Comment calcule-t-on le cycle menstruel ?

Er7 : Voilà mbï penser cent pour cent jeunes a traîner fadë micro tî lo na â masëka++â tî âwâlï+ âmbênî â masëka wâlï atene ngâ enä tî âla+ âmbênî kôlï atene ngâ tî âla+ bon+ mbï penser na ûse kâpä tî émission sô nous allons suivre leurs réactionsxxx qu'est-ce que le cycle menstruel ?

« Le magasine Cent-Pour-Cent Jeunes a tendu son micro aux jeunes. Les jeunes filles tout comme les garçons ont eu l'occasion de faire leurs critiques. Pendant cette deuxième tranche de l'émission, nous allons suivre les réactions des uns et des autres sur le problème du cycle menstruel. »

Moun8 : Oui+merci d'avoir posé cette question.

Er9 : Ouais.

Moun10 : Le cycle menstruel xxx c'est l'ensemble des données qui permettent à une fille de savoir calculer ses règles et maîtriser le cycle en tant que tel.

Er11 : C'est l'ensemble de quoi ?

Moun12 : Des données cycliques+ c'est-à-dire c'est une méthode sur les règles pour savoir calculer et maîtriser ses règles pour ne pas tomber dans les dangers.

Er13 : Ok+ d'accord+ Alors, la fille, Audry

Aud14 : Moi, je dirai plutôt que le cycle menstruel est la période qui commence le jour des règles et s'achève à la veille des règles d'une femme.

Er15 : La période <...> Bon, nous avons notre spécialiste qui est là qui va nous montrer ce qui est le cycle menstruel Docta…

Nang16 : Oui+ merci. Le cycle menstruel peut avoir deux définItions qui incluent les définîtions que les jeunes viennent de donner.

Er17 : Ouais.

Nang18: D'abord, c'est l'ensemble des modifications que subissent tous les orgänes génitaux de la femme au cours du cycle et pour faire plus simple, c'est la période qui commence par le début des règles et s'achève à la veille des règles suivants.

Er19 : Ok, Docteur+ Sô mo tene tënë nî na français sô âmbênî a mä sängö nî ndjönî apë+ mo peut tî tî kîri na pêkô nî na sängö sï.

« Oui, Docteur, en exprimant en français, peu de personnes te saisiront. Après, il va falloir traduire cela en sängö. »

Nang20 : Na yângâ tî sängö mbï mû na âla gï définition nî ôko.

« S'il faut s'exprimer en sängö, je vais seulement vous donner la définition. »

Er22 : Ouais

Nang21 : Sô tî fa atene yê sô ë îri nî cycle menstruel ayeke wüngö tî längö sô akângbi pöpö tî mênë tî bängö yâ ûse+ sô tî tënë töngana lâsô wâlï abâa yâ tî lo+ mbï mû täpandë töngana na ndje tî Janvier+ töngana lo bâa yâ tî lo längö balë ôko na okü+ cycle menstruel tî lo a commencer lâsô++ Tî gä tî sï na le 15 Janvier töngana lo wara mbênî finî règle na le 15+ yê sô ê îri nî cycle ake hûnzi na le 14+ sô tî tënë alöndö na le 15 Janvier sô lânî mênë acommencer tî gä asï na le 14 Février sô ake veille tî gängö tî â finî règle nî laâ++

« Le cycle menstruel caratérise la période du début et de la fin du saignementde la femme. C'est pour dire que la menstruation peut commencer par exemple le quinze Janvier et que la prochaine peut avoir lieu le quatorze Février. C'est pour dire que la date des 14 marques la veille d'une nouvelle règle. En définitive, si la règle est arrivée le 15 du mois, il va falloir attendre le 14 du mois suivant pour qu'il y ait une autre. »

Er22 : Mbï penser ë ke suivre nî ânde ë ke lï na yâ nî profondement.

« Je pense que nous le saurons de manière bien détaillée. »

Aud23 : Singîla mîngi+ mbï penser wanganga lâkûê+ mbï penser â masëka sô ahînga tënë ndjönî na ndö tî tënë sô apë+ mais sî töngana lâkûê e ke tene ka tënë na ndö tî cycle+ pardon+ âla excuser mbï sô mbï tene tënë nî na yângâ tî mundjû frandji+ mbï tene bängö yâ tî wâlï sô ayeke na lêgë nî pepë<...>

« Je vous remercie pour votre attention. Je demande aux jeunes filles moins renseignées sur le cycle menstruel, de toujours suivre ces conseils. Excuser moi si j'ai mélangé le sängö avec le français en insérant le terme *cycle menstruel* en sängö. »

Er24 : â cycle régulier na â cycle irrégulier.

« Des cycles réguliers et des cycles irréguliers. »

Op25 : Quand parle-t-on de cycle régulier ou irrégulier ?

Nang26 : Bon fadë mbï ke sâra tënë na français sï mbï kîri na pekô nî na sängö.

« Je vais m'exprimer d'abord en français, après je dirai la version en sängö. »

Op27 : Merci

Nang38 : Le cycle menstruel régulier

Op29 : Hum

Nang30 : C'est quand le nombre de jours qui sépare deux règles est fixe. Par exemple, ça peut être 28 jours ou 30 jours. Et la femme sait que quand j'ai vu mes règles aujourd'hui, 28 jours après j'aurai une nouvelle règle et on parle de cycle

irrégulier quand le nombre de ce jour n'est pas fixe. Par exemple, elle peut voir ses règles aujourd'hui, 25 jours après, elle de nouvelles règles++ le mois prochain, ça peut arriver après 30 jours et donc la durée est variable+ et j'en profite également pour aborder un problème que nous avons avec les femmes. Il yâ des femmes qui pensent que je peux avoir un jour précis sur le calendrier où quand c'est par exemple aujouird'hui le 10 Février. Le 10 de chaque mois je dois avoir mes règlesxxx.

Er31 : Mais Docteur+ nye laâ sï xxx est-ce que mo peut tî fa na ë wüngö tî cycle régulier na wüngö tî cycle irrégulier.

« Docteur, peux-tu nous informer sur le nombre des jours dans le cas du cycle régulier et celui du cycle irrégulier ? »

Nang32 : Bon

Er33 : Oubien wala na yâ tî â cycle nî sô âwüngö nî ayeke ndê ndê+ âmbênî ayeke tî 20 jours sï âmbênî ayeke tî 30 jours ? Wala âmbênî ayeke tî ôke ? (rires)

« Le nombre des jours des cycles menstruels varient. Certains font vingt jours, d'autres trente jours.»

Nang34 : Mbï gbû gerê tî mo Eric+ zîa mbï fa na â wa mängö ë nye laâ a îri nî atene cycle sô ayeke irrégulier.

« Eric, je te supplie de me laisser le temps d'informer l'auditoire sur ce qu'on appelle le cycle irrégulier. »

Er35 : Ouais

Nang36 : Cycle sô ayeke régulier na yângâ tî sängö + ï ke tene règle sô sï ayeke gä na mbênî ngoi sô ayeke précis, c'est-à-dire wâlï nî ahînga a tene töngana mbï wara règle tî mbï lâsô+ ayeke sâra längö balë ûse (20) + längö balë otâ na pekô nî mo wara mbênî finî nî+ töngana mbï mû täpandë â mamâ tî ï tî giri+ töngana âla ke âka bängö yâ tî âla na nze sô ake löndö wala finî nze sô ayeke sïgï. Et donc âmamâ ahînga atene töngana lâsô nze a kûi peut-être längö otâ wala längö osiö na pekô nî mbï yeke bâa yâ tî mbï+ et na âmbênî yângâ tî ködörö tî centrafrique+ ayeke îri bängö yâ sô nze+ Voilà parce que tôngäna mo bâa durée tî nze+ töngana

finî asigï+ tî tënë mbênî finî nze nî agä encore il faut längö balë ûse na myombe(28) wala längö balë ûse na ngömbâyä(29) sï+ et töngana wâlï ahînga atene mbï lâkûê töngana mênë tî bängö yâ alöndö tî gä+ finî nze asïgï längö ûse mbï ke bâa yâ tî mbï+ ayeke phénomène sô ayeke gue ayeke gä ayeke gue ayeke gä+ bon+ ndo sô sï ë tene bängö yâ nî ayeke régulier ayeke sô sï wüngö tî längö sô akângbi pöpö tî â règle ûse ayeke ndê ndê+ mbênî lâ ayeke längö balê ûse na myombe(28)+ mbênî lâ ayeke längö balë otâ(30)+ mbênî alîngbi tî dutï dimanche ûse etc.

« Le terme cycle régulier est ce qu'on appelle règle en sängö et qui vient selon une période précise. Ce qui revient à dire que si la femme a eu son cycle aujourd'hui, elle sait que la prochaine fois, ce sera dans vingt jours. Dans nos sociétés traditionnelles, les femmes comptent leurs cycles à partir du premier jour de l'apparition de la lune. Ce qui signifie aussi que les jours varient entre 28 et 29 jours. Il y a des cycles de 30 jours. Donc, quand une femme avait sa règle, elle le comparait directement à l'apparition de la nouvelle lune. Il y a aussi des cycles de deux semaines. »

Er37 : Ah bon+ donc âmbênî règle nî ayeke gä na yâ tî dimanche ûse ?

« Ah bon, y a-t-il aussi des cycles de deux semaines ? »

Conversation N°15 : « Les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? »

Intervenants :

Bed Saïda (Bed) : Elève

Yeye Mounyâma (Moun) : Artiste

Claudy (Clau) : Communicateur

Djoni (Dj) : Communicateur

Eric (Er). : Communicateur

Mélissa (Mel) : Etudiante

Tidorine (Tid) : Etudiante

Betida (Bet) : Etudiante

Entretiens :

Er1 : (à Mouny ama) : Na bängö ndo tî mo â masëka tî Bêafrika ayeke kpë ndïä ?

« Mouny ama, pense-tu que le jeunes centrafricains respectent la loi de leur pays ? »

Moun2 : C'est-à dire mîngi nî â mbênî â jeunes ayeke da+ âla sentir ke père tî âla apeut tî dutï mbênî kötä zo (xxx) âla sô atene non+ nï lîngbi tî sâra mbênî yê+ tranquille ge lo lîngbi tî sâra yê tî bê tî lo quoi+ âmbênî zo nî sô yê tî âla ayeke da ngâ apë+ âla kângä bê tî âla a sâra mbänä na âzo (xxx) et puis âla ke kpë ndïä apê aussi.

« Il y a des jeunes dont les parents sont des autorités se croient au-dessus de la loi. Ceux-là freignent le plus souvent aux lois. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être inquiétés. D'autres en profitent pour outrager leurs concitoyens. »

Dj3 : Donc, na bängö ndo tî mo âjeunes tî Centrafrique ayeke kpë ndïä apë+ alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi? Les jeunes centrafricains dont tu fais partie ?

« Donc, selon ta conception, les jeunes centrafricains respectent-ils la loi ? Alors, à ton avis, est-ce que les jeunes centrafricains respectent-ils la loi? Les jeunes centrafricains dont tu fais partie ? »

Bed4 : Merci Djoni, je vois si on parle cent pour cent les centrafricains, au moins 30 à 35% respectent la loi,

Dj5 : Ah bon

Bed6 : Oui

Dj7 : ça ne fait même pas la moitié ?

Bed8 : ça ne fait pas la moitié, parec que tu sais <...> j'ai une preuve,

Dj9 : Hum

Bed10 : La loi centrafricaine dit : « Si tu attrapes un voleur, vraiment, il ne faut pas le frapper » et maintenant quand tu le vois dans le quartier <...>

Dj12 : Alors là à Bangui si tu attrapes un voleur, tout le monde lui fait sa fête+ et du coup on linche le voleur+ on sait que c'est naturel+ frapper ou même tuer (xxx)

Bed13: Tu vois <...> comme l'a dit Mouny ama ici là « âmbênî zo ayeke da sô babâ tî âla ayeke bien placé »+ comment tu fais tout+ et même töngana mo respecter loi apë+ tu as ta loi toi même+ et moi, je trouve ça anormal <...> même si tu les amènes au Commissariat, leurs noms vont les libérer+amâ gï ïrï tî lo sô awe+ Ah, c'est l'enfant à tel comme ça on le libère+ moi, je trouve ça anormal.

« Tu vois, comme l'a dit Mouny ama tout à l'heure, il y a des gens dont les parents ont un niveau de vie élevé. Il y a des personnes qui font tout à leur guise sans aucun respect pour la loi, et je trouve ça anormal. »

Dj14 : Ok, qui d'autre a un avis sur la question ? Gracia, on ne peut pas te dire de donner ton point de vue+ vu que tu es arrivée à Bangui (xxx)

Mel15 : Il y a deux semaines

Dj16 : Je demande l'avis de Tidorine+ les filles par exemples âla kpë ndïä ?

« *Je demande l'avis de Tidorine*, les filles par exemples respectent-elles les lois ? »

Tid17 : Euh, je dirai oui et non aussi, parce que tu vois pourquoi je dis oui+ parce qu'euh une fille peut se battre,

Dj18 : Euh euh !

Tid19 : Et elle peut faire sortir un couteau+la lame+machette+je me dis.

Dj20 : âwâlï d'abord combat tî âla ayeke gï matériels+ âla yeke tî âla na ngängü apë <...>

« Les femmes n'ont d'autres moyens de défenses que des outils ou des armes blanches. Elles sont naturellement faibles. »

Tid21 : Donc, lo bâa conséquence apë malgré lo hînga ke yê sô lo sâra ake bien apë+ je dis voilà sâra na mbï et a prouver ke lo respecter loi apë+ et puis euh ! Âmbênî ayeke da sô ayeke respecter loi parce que na särängö yê töngasô mbeto ayeke gbû wanî+ lo tene tî lo ke peut-être nï sâra yê töngasô peut-être âfamille tî zo nî apeut tî gue tî kânga nî. Ou bien, ce n'est pas chez les filles seules parce que âkôlï kûê+ et ë mû ânde tënë nî gï na ndö tî âjeunes seuls parce que âpersonnalité tî ködörö sô kûê mo bâa+ töngana mbênî zo ake na tord+ amû lo ague na lo na commissariat oubien gendarmerie <...> même â juge+ tu vois+ce qui prouve que le pays <...>

« Certaines personnes agissent sans s'interroger sur les conséquences de leurs forfaitures. D'autres par contre, conscientes que la loi existe, prennent du recul devant certaines brutalités judiciairement poursuivables. Nous allons beaucoup nous baser sur les cas des jeunes qui sont le plus souvent visés comme les auteurs des mauvais actes. Nous allons donner la parole aux jeunes pour se prononcer sur cette question qui les vise principalement. Le plus souvent, les personnes coupables des délits qu'on fait arrêter dans les gendarmeries sont libérées quelques temps seulement après leur arrestatation à cause de leurs parents supposés êtres des hautes personnalités qui interviennent. C'est comme ça que fonctionne le pays. »

Dj22 : Toi, tu estimes que la RCA c'est un pays de hors la loi parce que y a l'impunité qui règne+ de toutes les façons si un jeune a enfrein la loi, on l'amène au commissariat+ on va le libérer parce qu'il est le fils à tel et tout parce que ses parents sont partis graisser la patte+mouiller la barbe (rires). Ok bängö ndo tî mo âmasëka ake kpë ndïä na centrafrique sô ?

« Toi, tu estimes que la RCA est un pays de hors la loi parce qu'il y a l'impunité qui règne+ de toutes les façons si un jeune a enfrein la loi, on l'amène au commissariat+ quelques temps plus tard, il est libéré parce qu'il est le fils d'un tel ou parce que ses parents sont partis graisser la patte+mouiller la barbe (rires). Bien, selon toi, les jeunes respectent-ils la loi en Centrafrique ? »

Bet23 : Mbï tene töngasô apë+ mbï tene kêtê töngäsô apë parce que ë yê tî bâa a commencer d'abord na â kötä âzo nî na ndüzü kâ sï akîri jusqu'à na gbe nî ge <...>

Dj24 : Si c'est à partir de cet exemple que tu affirmes ça, moi, je te dis tout de suite (xxx) et là Mouny ama le confirme. Et tous ceux qui sont en prison là, ils n'ont rien fait de mal et c'est parce que euh, ils ne comprennent pas pourquoi finalement ils se sont retrouvés là. La chose ne s'est pas passée comme ils l'ont dit. Si c'est un prisonnier qui t'a dit : â masêka tî Bêafrika est-ce que âla ke kpë ndïä wala âla ke kpë ndïä apë ? Bängö ndo tî âla na ndö nî ayeke töngana nye ? Tî ndembë sô ë ke da sô akpa tî tene zo akpë ndïä tî ködörö tî lo parce que pour la bienséance dans le pays + euh pour le bien-être de tous + y a des lois qui sont là pour protéger les personnes et les biens et maintenant si on en respecte pas la loi c'est comme si c'est l'anarchie <...> Ok+ tënë tî contestengo â ndïä actuellement sô bängö ndo tî âla na ndö nî Yeye ? Par exemple tî â pousseur sô ? atene lâsô atene il faut â pousseur âla sâra kua jusqu'à au-delà tî dix neuf heures apë+mais âmbênî ayeke da ë bâa justement tënë tî Garcia apë tënë tî nécessité ayeke da en ce moment+ âla doit tî tënë âla gue na Mpôko kâ+ âla gue agi â këkë+ defois püsüngö nî tî linda na Bangui après vingt heures(20h)+ vingt deux heures <...> â mbênî âpousseur apeut tî lï très tôt na Bangui+ quatre heures+ trois heures+ âmbênî ague jusqu'à na lêgë tî PK9 alinda apeut tî gue jusqu'à na Samba(xxx) mais ndïä atene asâra kua jusqu'à na ngbonga okü töngasô âla rompre.

«Si c'est à partir de cet exemple que tu affirmes ça, moi, je te dis tout de suite le contraire et Mouny ama le confirme. Et tous ceux qui sont en prison là, ils n'ont rien fait de mal et c'est parce que euh, ils ne comprennent pas pourquoi finalement ils se sont retrouvés là. La chose ne s'est pas passée comme ils l'ont dit. Si c'est un prisonnier qui t'a dit : Je voudrais savoir si les jeunes centrafricains respectent-ils la loi de leur pays ? Quel est votre point de vue sur cette question ? Il est temps pour les Centrafricains de respecter la loi de leur pays pour la sauvegarde de la bienséance et le bien-être de tous. Il y a des lois qui ont pour rôle de protéger les personnes et les biens ; ne pas les respecter, conduit à l'anarchie. Que direz-vous de ceux qui s'opposent aux lois, à l'exemple des pousseurs ? Il arrive parfois que l'entrée dans la ville de Bangui avec les pousse-pousses après vingt heures pose un problème. Certains pousseurs mettent entre trois à quatre heures pour arriver au PK9. Malgrés ces interdictions, il y a des Pousseurs qui rentrent tard vers trois heures ou quatre heures or que, l'heure indiquée est bien 17 heures »

Moun25 : Euh ! Loi nî quelque part lo ke na raison mais lo ke na raison apë+ parce que na bängö ndo tî mbï zo ôko ôko ayeke gi na gbikï tî lo ok ? Donc ? Zo nî ahön lo peut tî kôro na lo et mbênî lo yeke na nginza tî tënë lo gä na nî hîo apë+ bon asâra sï lo sïgï tard+euh ! Il faut agbû li kêtê sï apeut tî tene partie tî sô na âpousseur+parce que mbï hînga ke âla sâra renfort tî â këkë wâ na ë <...> mais il faut töngana ë yê tî mû loi tî tënë pûsu ahön kâ na bï alinda na Bangui apë+ il faut âla gbû li kêtê awe sï+ ahûnda âla nye laâ sî âla ke gä ka hîo apê sô ? Parce que tôngäna mo yê tî sâra yê mo tene na zo nî mo tene ë yeke arrêté na seize heures+ dix sept heures+

« Toutes les lois ne sont forcément justes. Pour une personne qui doit aller se battre pour trouver à manger, la loi n'a pas la raison de lui limiter le temps. La loi limitant les temps aux Pousseurs doit être revue, car les Pousseurs contribuent avec l'alimentation en bois de chauffage à la population. Il faut bien réfléchir avant de mettre sur pieds une loi et aussi aviser le public cible afin de réussir à son applicabilité. »

Dj26 : Ok ! Alors, y a nécessité aujourd'hui+ avant de prendre un arrêté ministériel (xxx) y a cette question de contestation parce que les gens estiment

que ndïä nî sô +agä na âla kpälë+ akânga lêgë tî kua tî âla+ hein+ ïrï tî mo nî ake nye ?

« Il y a nécessité aujourd'hui d'aviser les gens avant de décider des arrêtés ministériels afin d'éviter les contestations populaires. Beaucoup de personnes estiment que certains textes poussent à la révolte et aux barricades des artères publiques. »

Bed27 : Djoni

Dj28 : Hein+ Bedsaida+tënë sô kûê mo tene tî mo nye na ndö nî?

« Alors, Bedsaïda, qu'est-ce que tu as ajouté à tous ces commentaires ? »

Bed29: Tî mbï + mbî tene si la loi n'est pas respectée mbï mû faute na âpousseur apë+ question des pousseurs là, c'est la nécessité hein+ ils sont vraiment dans le besoin de l'argent+ et âwa nî(xxx) Je vais donner le tord aux militaires qui sont sur les barrières tî gue na Sâmbâ tî vo këkë tî gä na nî+ même si atene na ê atene ï arrêter na dix neuf heures et vingt une heures awara ë na lêgë kâ+ il sait qu'il va venir là vraiment lo yê tî bi yê na sembë+ et dès que lo bi ânde yê na sembë+ les militaires qui sont assoifés de l'argent vraiment, ils vont accepter+ et maintenant lo hînga ke maintenant nï dutï yê tî nï même si c'est vingt deux heures, je viens, je paye+ donc il suffit que nï gä nï bi gï nî.

« A mon humble avis, je ne condamne pas les Pousseurs même si ceux-ci ne respectent pas la loi. Ils doivent aller loin vers Samba pour gagner leur vie. La question des pousseurs, c'est un problème de nécessité. Ils sont vraiment dans le besoin de l'argent et surtout que cela leur appartient. Seuls les militaires qui ont une grande responsabilité dans cette histoire. A chaque fois que les Pousseurs arrivent aux postes de contrôle des militaires quelles que soient les heures, il suffit de les corrompre pour traverser sans être inqiété. Les militaires très assoiffés de l'argent laissent faire et la loi devient difficilement applicable. »

Conversation N°16 (C16) : « Comment vivre positivement avec le VIH/SIDA »

Intervenants :

Opsy (Op) : stagiaire en communication

Aubierge (Aub) : Assistant psychologue

Djoni (Dj) : Journaliste

Sainte Heureuse (SH) : Stagiaire en Communication

Entretiens :

Aub1 : Comme je le disais tout de suite, lorsqu'on a le VIS/SIDA et qu'on a annoncé votre résultat, il faut commencer par l'accepter.

Dj2 : C'est la première des choses

Aub3 : la première des choses, il faut accepter son résultat et se dire que c'est une maladie comme toutes les autres quoi.

Dj4 : La considérer comme toutes autres maladies

Aub5 : Voilà comme d'autres maladies et puis intégrer un groupe comme ça on se partage avec les autres pour échanger des idées+voir comment les autres vivent avec les maladies+ qu'est ce que je peux faire pour vivre normalement+ est-ce que c'est à moi seul que c'est arrivé puisque les autres sont à côté de moi(xxx) c'est pour dire töngana mo zo si mo sâra dépistage tî mo sï awara makongö tî sida na terê tî mo sï mo ke na information apë donc mo peux tî wara kpälë mîngi laâ ? Hein ? Töngana mo intégrer mbênî groupe apë hein.

« Voilà, il faut considérer cela est comme les autres maladies. Puis, il faut chercher à intégrer un groupe comme ça, on se partage avec les autres pour échanger des idées. Il faut aussi voir comment les autres vivent avec les maladies et qu'est ce que je peux faire pour vivre normalement. Est-ce que c'est à moi seul que c'est arrivé puisque les autres sont à côté de moi ? Ce que je voudrais savoir, c'est lorsque après le dépistage qui donne un résultat positif, qu'adviendra-t-il par la suite si je n'intègre pas un groupe des semblables ? »

Aub6 : Violà+ töngana mo gue na milieu tî âmbâ tî mo apë+ sï mo hînga ngâ yê sô ayeke VIH/SIDA apë + mo dutï gï töngasô et puis yê nî kûê ane gï nëngö na ndö tî mo hein+

« Si tu n'intègres pas un groupe et que tu ne sais pas aussi ce qu'est le VIH/SIDA, les conséquences te seront très lourdes. »

Op7 : mbênî yê nî ayeke sô âla löndö tî soulever nî ge parce que y a pas+ information ayeke da apë+ sî töngana fadë information ayeke passer mîngi na ndö nî+ mbï penser âzo ayeke sâra mbeto nî encore apë+ c'est que âzo ayeke gue mîngi tî sara dépistage tî âla et puis tî accepter résultat nî comme il le faut+mais c'est pas une bonne information jusqu'à actuellement+ tu vois+ ï âCentrafricain+ï encore ë ke na mbeto mîngi+ parce que nî laâ mbî hûnda parce que âmbênî â kobêla ayeke sïönî mîngi ahön lo encore apë+ nî laâ sï âla tene non+ âdiabète+âhépatite+c'est que il faut ainformer population nî normalement+ parce que tôngäna mo yê tî sâra yê mo tene na zo nî mo tene ë ke arrêté na seize heures+ dix sept heures+

« Vous venez de souligner un aspect très important qui nous a échappé. Les informations ne circulent pas. Si les gens en étaient bien informés de ce qu'est la SIDA, personne n'en aura pas la peur. Que beaucoup de personnes viendraient pour se faire dépister et accepteraient même les résultats. Je dis ceci parce que les Centrafricains sont naturellement des peureux. Dès qu'ils apprennent que c'est le SIDA, c'est la terreur alors qu'il existe d'autres maladies plus dangereuses que le SIDA telles que le Diabète et l'Hépatite. Ceci amène à dire qu'il faut toujours informer les gens de ce qu'on décide de faire à l'exemple du problème de la limitation des heures de la circulation sur les Pousseurs. »

Aub8 : hum ! Töngana abi na mê tî zo atene mo yeke na makongö tî sida+ ayeke na lo atene bâa âyorö ayeke da sô mo peux tî gä ânde mo mû nî (xxx)

« Il est du gré des malades du SIDA d'aller prendre les médicaments Anti-retroviraux dans les centres de traitements ambilatoires. »

Dj09 : Mais touchant à l'alcool+ nyöngö mângä+ nyöngö âsamba+ mo tene tî mo nye ?

« Que dis-tu de la consommation des boissons alcoolisées et de la cigarette chez un malade ? »

SH10 : D'après mbï+ mbï penser que ayeke bien ndâli tî zo sô ayeke na makongö tî sida tî nyö sämba apë+ parce que ake jouer na ndö tî santé tî lo du moment où lo ke mû yorö+ lo ke nyö sämba+ sämba nî ayeke détruire âmbênî âélément tî yâ tî yorö nî de même que mângä ayeke jouer et puis ake sâra sï lo ke wara yê sô malade tî poumon sô+ kötä körö+

« A mon avis, il est déconseillé aux malades en cours de traitements curatifs de Sida de prendre les boissons alcoolisées, car celles-ci peuvent anéantir les médicaments. Non seulement les médicaments seront détruits, mais aussi la cigarette peut entraîner pour le malade la tuberculose. »

Dj11 : Est-ce que töngana masëka akângä nzara tî terê tî lo+ lo observer gï abstinence+ est-ce que lo peut tî tënë lo kpë makôngö tî sida+ lo kpë âmüngö ngo kîrî kiri na ngâ aussi lo kpê kobêla tî kôlï na wâlï+ est-ce que abstinence ayeke mbênî réponse sô ayeke sûr tî tënë masëka abata terê tî lo kûê na kobêla tî kôlî na wâlï (xxx).

« Peut-on dire qu'en observant l'abstinence, les jeunes peuvent-ils éviter la contamination du Sida, les grossesses non-désirées et les maladies sexuellement transmissibles ? L'abstinence est-elle identifiée comme la méthode la plus évidente pour éviter les contaminations ?

Aub12 : Oui+ pour le moment, les gens prennent conscience de la maladie parce que à l'hôpital nous on reçoit beaucoup de malades qui viennent eux-mêmes pour se faire dépister et si y a quelqu'un qui a la maladie dans la famille, on cherche à savoir si y a pas quelque chose à côté (xxx).

Dj13 : Mais est-ce que na yâ tî âcentre tî dépistage âzo ayeke gue mîngi ? parce que sï töngana âzo ayeke gue mîngi+ça veut dire que prise de conscience ayeke da+est-ce que âzo ayeke gue mîngi na yâ tî âda ngängä tî bâa mênë tî âla ndâli tî kobêla tî sida nî ?

« Les gens viennent-ils nombreux dans les centres hospitaliers et de dépistage pour procéder aux prélevements? Si tel est le cas, cela eprime déjà une prise de conscience. »

SH14 : Oui+ na yâ tî âcentre tî dépistage âzo ayeke gue da gbânî mîngi tî sâra test tî hînga sérélogie tî âla+ Tel que na CISJEU+ na Lundi+Mercredi toujours tî tënë âzo ague kâ+Mo zo mo yeke gue tî constater ke âbanc nî aremplir voire même que âmbênî âzo nî adutï gï na ndüzü tî kü tî tënë âla sâra test tî dépistage tî âla.

« Oui, les gens viennent très massivement dans les centres de dépistage. Au CISJEU, les journées de Lundi et Mercredi sont ouvrables pour le dépistage. »

Dj15 : Aubierge+ est-ce que tu partages l'avis de Heureuse ?

Aub16 : Oui+ Heureuse a complètement raison+ comme je disais euh ! Moi qui travaille au complexe pédiatrique + si je vois que une mère est déclarée séropositive, elle cherche rapidement à amener ses enfants et petit à petit à convaincre son mari à venir se faire dépister et voir qu'il y a une évolution dans ce sens là.

SH17 : Bravo pour tous les Centrafricains qui sont en train de prendre conscience (xxx) on a quelqu'un au bout du fil mais je vois que le réseau ça déconne un peu (xxx) Oui+allô+ bara âla +présentez-vous s'il vous plaît+ s'il vous plaît reprenez là+ ça ne passe pas bien le réseau là+

« Bravo pour tous les Centrafricains qui sont en train de prendre conscience. On a quelqu'un au bout du fil mais je vois que le réseau déconne un peu. Allô ! Bonjour, présentez-vous s'il vous plaît. S'il vous plaît, recomposez le numéro, le réseau dérange un peu. »

Dj18 : Hein hein ! Donc tî tî mo+ mo tene abstinence ake moyen sô ake sûr ? ë mû merci na mo na participation tî mo depuis Cattin.

« Tu confirmes que l'abstinence est une méthode rassurante ? Nous te remercions pour ta contribution depuis le quartier Cattin où tu te trouve. »

Conversation N°17 : « La religion et l'abstinence »

Eric (Er) : Communicateur

Laury (Lau) : Communîcatrice

Tanîa (Tan) : Elève

Pasto (Past) : Pasteur

Yolande (Yol) : Chargé de formation des femmes au Minîstère des Affaires Sociales

Jaëlle (Jae) : Elève

Raïssa (Rai) : Elève

Aron (Aron) : Sans emploi

Rock (Rock) : Sans emploi

Intervenant anonyme1 (Interano1) : Sans emploi

Intervenant anonyme2 (Interano2) : Sans emploi

Intervenant anonyme3 (Interano3) : Sans emploi

Intervenant anonyme4 (Interano4) : Sans emploi

Entretiens :

Interano 1 (1): Mbï utiliser capote nî bien sûr mais actuel sô mbï utiliser pilule tî tënë mbï éviter ngo.

« J'utilse les préservatifs pour me protéger contre les infections sexuelles et les pillules contre les grossesses non-désirées. »

Interano2 (2) : Ngo sô+ il faut mbï utiliser gï préservatif aa+ ou si töngana mbï yê tî utilisingö préservatif nî apë+ ayeke na lêgë tî müngö pilule tî tënë mbï kpë na ngo nî+ ayeke na mbï tî tënë mbï kpë terê tî mbï.

« Pour éviter les grossesses, je dois utiliser les préservatifs. Si l'usage des préservatifs ne me plaît pas, je peux faire recours aux pilules pour éviter une grossesse non-désirée. »

Interano3 (3) : Tî tî mbï+ mbï yü préservatif+ parce que na l'heure tî rapport tî mbï+ mbï yü préservatif tî tënë mbï éviter ngo+ mbï wara sida+ mbï zîa ngo na yâ tî wâlï.

« A mon avis, les préservatifs peuvent aider à éviter les grossesses et le SIDA. »

Interano4 (4): Na mbï+ tî tënë mbï kpë terê tî mbï+il fallait que mbï bâa mbênî partenaire sûr+ mbênî ami tî mbï sô sï mbï na lo ë peux tî mä terê ensemble+ îtä bâa mbï kûê mbï gue na école+ mo kûê mo ngbâ na école+ raison pour laquelle ë éviter ngo++ ë éviter malade++ mo kûê mo gue école+ mbï kûê mbï gue école+ il faudrait que journée tî cycle tî mbï+ il faudrait lo kûê lo hînga jour nî+ et puis ë dutï na rapport+ ë proéger terê tî tene ë éviter problème et puis ë éviter malade.

« Pour moi, le moyen le plus certain est de chercher une partenaire sûre avec laquelle vivre et s'entendre. Nous devrions décider d'éviter les grossesses et les maladies sexuellement transmissibles en adoptant des comportements responsables si nous savons que nous sommes encore des élèves. Les périodes du cycle menstruel doivent être communiquées au partenaire. »

Er5 : Oui+ c'était le voxpop réalisé auprès des jeunes de Bongos sur la question de savoir « quelle méthode utilises-tu pour éviter les grossesses non désirées ? » ë bâa ke na ngoï sô ligne tî ë kûê azî awe Laury+ mbï tene âla pîka sîngä na 2161652 tî tënë âla kîri na hûnda tî tënë tî âla + âla bâa ke ayeke ndjönî mîngi tî tënë église afa lêgë na âmasëka+ âcentre wala âplace sô sï ake gue tî mû âpilule wala ânye tî gbötöngö yâ tî düngö ayeke ndjönî tî tënë église afa lêgë na âmasëka tî gue na ndo nî sô ?

« Oui, c'était le voxpop réalisé auprès des jeunes de Bongos sur la question de savoir les méthodes utilisées pour éviter les grossesses non désirées. Nos lignes téléphoniques sont déjà accessibles pour permettre à nos auditeurs de nous téléphoner au 2161652 pour leur permettre de poser des questions sur ce qui les préoccupe. Pensez-vous que les cultes religieux peuvent intervenir pour éduquer

les jeunes sur les comportements sexuels ou les orienter vers les centres de planification familiale ? »

Lau6 : Oui+ c'est-à dire pensez-vous qu'il est important que l'église oriente les jeunes vers les centres de planification familiale ? Bon+ on ne va pas poser cette question à Tania ! Puisqu'elle est vierge mais j'imagine pas (XXX)

Jae7 : Mbï tene na 1 Corinthien chapitre 6 verset dix-huit+ Nzapä atene « ë kpë yê tî Python mais âkôlï na âwâlï a utiliser préservatif » puisque Nzapä atene ë kpë yê tî Python+ il faut mariage avant tî tënë kôlï na wâlï asâra rapport+ donc sî töngana mo sâra mariage kôzô nî+ mo peux tî wara kobêla kîrî kiri apë.

« Il est dit dans 1 Corinthien, chapitre 6, verset 18 qu'il faut se méfier de la chose de Python. Que les unions intimes doivent avoir lieu qu'avoir contracté le mariage. Les rapports sexuels intra-mariage évitent les contaminations aux partenaires. »

Lau8 : Singîla mîngi Jaëlle na mbâgë tî Gobongo+ Pasto+ tu as la parole.

« Merci à beaucoup à Joëlle du côté de Gobongo. Pasto, tu as la parole. »

Past9 : Je crois que la réponse qu'elle apporte est bonne mais il faut être réaliste.

Er10 : Parce que le monde évolue !

Past11 : Non seulement le monde évolue mais en réalité la société est différente+ donc il faut aider les jeunes. Comme j'ai dit+ les jeunes qui n'ont plus la maîtrise d'eux-mêmes.

Aron12 : Bon+ ayeke na lêgë nî tî tënë église afono na yâ tî quartier tî tënë lo mû wängö na âzo tî tënë âla pûsu na espace tî düngö tî âla+ parce que na yâ tî âéglise â Chorale ayeke da+ â Lumière ayeke da+ âFlambeau ayeke da tî tënë âla fa nî na âzo mais âla sâra cas tî fängö nî apë.

« Il est raisonnable que l'église intervienne pour sensibiliser les populations en faveur de la planification familiale. Dans les églises, il y a des Chorales, les Lumières et les Flambeaux qui peuvent jouer ce rôle. »

Lau13 : Sî tôngäna église asâra töngäsô apë+ nye laâ alîngbi tî sï ?

« Qu'adviendrait-il si l'église n'intervient pas dans ce cas ? »

Aron14 : Mais sî töngana âéglise asâra töngäsô apë ayeke gï na ë âzo sô ë yeke na terê tî église nî tî gue tî mû wängö na âDiacre nî tî tënë âla pûsu â Chorale nî tî tënë âla gue amû wängö na âzo tî tënë âla pûsu pöpö tî düngö tî âla.

« Si l'église semble ne pas être motivée, il revient aux voisins et les adèptes des églises de se rapprocher des Diacres pour que ceux-ci poussent les Chorales à descendre dans les quartiers pour sensibiliser.»

Lau15 : Et puis a éviter âavortement+ nî laâ ?

« Faut-il aussi déconseiller les avortements ? »

Aron16 : Ouais+Ouais.

Lau17 : Singîla na Aron na mbâgë tî Nguida+ et+ Doyen+ tu as la parole.

« Nous remercions Monsieur Aron qui se trouve vers Nguida. Doyen, tu as la parole. »

Past18 : Euh ! Je crois que ce que Aron a dit là est vrai.

Raïssa19 : Mbï yê tî compléter tënë sô sï Jaëlle atene sô+ et puis mbï ke na même côté nî laâ sï lo fâa devant tî mbï awe sô+ partie tî 1 Corinthien sô lo löndö tî citer sô atene :

« Je voudrais compléter les idées de Jaëlle. Elle a même amputé à mes idées que je voulais avancer à propos de 1 Corinthien qu'elle vient de citer. »

Er20 : Hein.

Rai21 : â faute sô kûê ë löndö tî sâra sô ayeke na gîgî tî terê tî ë+ mais histoire tî tënë sô sï zo asâra ake buba corps tî zo+ fadë sô âla bâa conséquence nî sô abuba corps tî ë âmasêka+ Sida ahön ndö nî àprésent sô+ âgrossesse indésirée nî sô sï âla ke sâra tënë nî sô+ alors que tënë tî Nzapä ahûnda na ë atene avant que kôlï na wâlï abûngbi terê+ âla gue na mariage+ atene il faut que gbogbo tî mariage nî sô adutï souillé apë+ mais pourquoi ndâ nî nye sï âla gä tî sïgï na préservatif tî buba yâ tî li tî âmôlengê sêngê ?

« Tous les défauts que nous venons d'évoquer sont nos apparences. Les maquillages que nous utilisons ont des conséquences sur les jeunes. Aussi, avons-nous constaté que le SIDA et les grossesses indésirées sont très développés en ce moment alors qu'il est dit que tous rapports sexuels doivent avoir lieu qu'après avoir contracté le mariage entre les partenaires. De même, le port de préservatif conseillé aux enfants est aussi un acte à déconseiller, car il pousse à l'adultère. »

Lau22 : Raïssa+ mo yeke na yângâ tî da tî kôlï ?

« Raïssa, es-tu mariée ? »

Rai23 : Mbï yeke na yângâ tî da tî kôlï apë.

« Je ne suis pas mariée. »

Lau24 : Hein+hein+ âde mo mû kôlï apë ?

« Ah bon, tu n'es pas encore mariée ? »

Rai25 : Mbï soutenir tënë sô Jaëlle atene sô.

« J'appuie les propos de Jaëlle. »

Lau26 : Donc+ mo ke vierge ?

« Tu es donc vierge ? »

Rai27 : Hein+ XXX mais concours nî sô âla hûnda fadë sô ?

« Vous avez parlé tout à l'heure d'un concours non ? »

Lau28 : Mbï tene que signifie le sigle CNLS ?

« J'ai demandé le sens du cigle CNLS »

Rai29 : Comité National de Lutte contre le Sida.

Lau30 : Comité National de Lutte contre le Sida.

Rai31 : Hein.

Lau32 : Singîla Raïssa na mbâgë tî Gobongo.

« Raïssa, nous te remercions depuis le quartier Gobongo. »

Past33 : Oui+ je comprends la préoccupation de tous ces jeunes avec des versets bibliques qu'ils citent+ mais l'église prêche ses choses+ mais est-ce qu'il n'y a pas dans l'église des filles qui meurent ? Y en a beaucoup+ même dans les chorales+ on voit des chorales démarrer+ des jeunes filles qui n'ont pas démarré qui ont même des enfants <---> Je crois que la parole de Dieu nous pousse à l'abstinence en attendant le mariage. Mais nous avons en présence de nous des jeunes dans un environnement tellement bouleversé qui n'ont plus la maîtrise d'eux-mêmes+ alors+ nous ne devons pas leur cacher l'information+ je crois que si l'église agit comme ça+ elle agit mal+ nous devons leur donner l'information dont ils ont besoin.

Rock34 : Mbï yê tî tene tënë na ndö tî sô Pasto atene tënë nî sô église ahûnda+ tî mbï+ mbï bâa mbï tene kôlï na wâlï alîngbi tî dutï fidèle töngana sô sï église ahûnda+ ngbangä tî sô lânî atene makongö tî sïöngäwüzo ayeke da apë++ mais na tângo tî ë fadë sô kôlï na wâlï apeut tî gue tî sâra examen sô déjà mariage ayeke da awe sô XXX töngana kôlï nî ayeke na makongö tî sida mais wâlï nî ayeke na makongö tî sida apë+ na marâ tî yê töngäsô+ âla lîngbi tî utiliser préservatif apë ?

« Je voudrais me prononcer sur la queston de l'église. Pour moi, le couple doit observer la fidélité comme l'exige l'église. Bien avant, on niait l'existence du SIDA,. Maintenant, on exige aux jeunes couples de se faire dépister. Si l'un des deux personnes du couple est infecté, n'est-il pas possible de leur conseiller l'usage du préservatif et les laisser continuer à vivre ? »

Lau35 : Singîla Rock na mbâgë tî 2è Arrondissement+ mbï kîri na tënë na Pasto+ Pasto+ tu as la parole.

« Rock, nous te remercions depuis le 2è arrondissment. Je redonne la parole à Pasto. Tu as la parole, Pasto. »

Past36 : Ouais+ la première question+ j'ai bien compris+ euh mais pas la deuxième+ la deuxième+ je l'ai pas compris.

Lau37 : Oui+ la deuxième par rapport à une femme qui voudrait concevoir+ est-ce qu'il faudrait qu'elle se rapproche des personnes ressources qui vont par

exemple lui indiquer un temps pendant lequel elle devra observer certaines choses jusqu'à ce qu'elle puisse avoir cette possibilité de concevoir.

Past38 : Pour la première question+ je crois que euh+ l'auditeur lui-même a apporté une réponse+ si l'un des partenaires est infecté+ je crois qu'il faut protéger l'autre avec l'usage du préservatif+ je ne vois pas d'inconvénient en ça.

Er39 : Et pour la seconde+ c'est une question je pense.

Lau40 : Bon Pasto+ tu penses par exemple+ une femme qui n'arrive pas à concevoir+ est-ce normal qu'elle puisse se rapprocher par exemple des médecins etessayer avec son mari s'ils sont mariés de trouver+ qui leur permettront d'avoir une enfant.

Past41 : Oui+ mais pourquoi pas+ je crois que si c'est nécessaire la question est claire+ elle peut aider beaucoup de gens.

Conversation N°18 (C18) : « Les conséquences des abus sexuels »

Intervenants :

Eric (Er) : Communicateur

Laury (Lau) : Communicatrice

Pacôme (Paco) : Sans emploi

Yolande (Yol) : Chargé de formation des femmes au Minisitère des Affaires Sociales

Tristan (Tri) : Elève en classe de 1ère

Entretiens :

Lau1 : Pacôme+ rappelles-nous brièvement ce qu'on entend par abus sexuel.

Paco2 : Je crois que l'abus sexuel est tout acte sexuel éxagéré quoi+ ces actes sont les viols+ l'inceste et la sodomie+ non+ y en a plein hein.

Yol3 : On appelle abus sexuel le fait d'être en rapport sexuel tous les jours ou en groupe ou des rapports sexuels organisés qui deviennent un viol.

Lau4 : Ah bon hein+ le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme+ bon mo kîri na ë pekô nî na sängö kêtê sï.

« *Ah bon hein+* le fait d'être en rapport sexuel tous les jours+ tu rejoins un peu Pacôme. Bon, traduis-nous cela en sängö. »

Yol5 : Oui+ mbï tene ge fadë mbï tene yê sô aîri nî abus sexuel ayeke tî sô na milieu tî âjeunes mîngi+ ayeke särängö lisoro tî kubû sô lâkûê lâkûê zo nî ake sâra oubien ayeke mbênî yê sô âla organiser nî na groupe+ agbû wâlï nî alängö na lo ou agbû môlengê tî wâlï nî alängö na lo+ parce que ayeke gï wâlï ôko laâ ayeke violer lo apë+ kôlï kûê.

« Oui, je disais tout à l'heure que ce qu'on entend par abus sexuel tous rapports sexuels répétées. Le plus souvent, c'est un acte organisé en groupe appelé viol collectif. Il peut être organisé par des garçons sur une fille ou sur une femme. Ce

ne sont pas seulement les femmes seules qui font l'objet de viol, les hommes aussi. »

Paco6 : Ah bon+ kôlï kûê ?

« Ah, bon ! Même les hommes aussi ? »

« Ah bon ! Les hommes aussi. »

Yol7 : Oui+ kôlï kûê+ ayeke mbênî yê sô ayeke organiser+ agä mbênî violence sô sï asâra na ndö tî âzo sô ûse sô+ donc+ agä viol awe.

« Oui, les hommes aussi. C'est quelque chose qui est bien organisée. Les deux sexes peuvent en être victimes. Que cela soit pratiqué sur l'un ou l'autre, on apelle déjà cela un viol. »

Lau8 : Est-ce que nous pouvons inclure dans ce groupe les abus sexuels+ les actes de nature qui tentent aux rapports sexuels+ c'est-à-dire que les gens ne sont encore arrivés à ce stade.

Yol9 : Les masturbations+ oui+ça fait partie des viols.

Lau10 : Eric+ apparemment aime les attouchements (rires).

Yol11 : Sô kûê töngana mo toucher môlengê tî wâlï nî töngana lo yeke kêtê+ lâkûê lâkûê mo toucher lo+ mo toucher lo+ mo sâra viol na lo laâ+ yê sô mo sâra sô ake so lo+ peut-être lo peut tî wara kä ou mo yeke saleté mo peux tî infecter lo.

« Même les atouchements sexuels répétés sur les petites filles sont aussi considérés comme des viols sexuels. Ces atouchements sexuels peuvent blesser l'enfant ou lui causer des infections si les mains sont sales. »

Paco12 : Yolande+ mo sâra tënë+ töngana môlengê ake kêtê (XXX)

« Yolande, tu as la parole. Que dis-tu si cela est pratiqué sur un petit enfant ? »

Yol13 : Hum

Paco14 : Donc+ na kötä zo abus sexuel ake da apë wala töngana nye ?

« Donc, ne peut-on pas parlé d'abus sexuel si cela est pratiqué sur un adulte ? »

Yol15 : Na pöpö tî âkötä zo abus sexuel ayeke da+ par contre apeux tî gbû zo nî na ngängü alängö na lo ou lo mvenî lo yê da mais en groupe+ âzo nî abûngbi terê tî âla alängö na lo.

« On peut parler d'abus sexuel chez les adultes si cela prend la forme d'un viol sexuel pratiqué par une seule personne ou un groupe sur un individu. »

Lau16 : Sô ïrï nî yobôo ka+ abus sexuel apeut tî dutï na pöpö tî kôlï na wâlï sô amû terê apë ? Wala tënë nî ayeke ngängü mîngi.

« Lorsque c'est un groupe qui exerce le viol sur une seule personne, il s'agit ici de qu'on appelle Yobôo. Peut-on parler d'abus sexuel entre couple de concubains ? et quelles en sont les conséquences ? »

Yol17 : Bon+ Si töngana wâlï ayê da apë+agä abus sexuel.

« Si dans le cas d'un rapport sexuel, la femme n'est pas consentante, on parle ici d'abus sexuel ou viol. »

Paco18 : Ouais+ je voudrais te poser certaines questions+ je vais commencer par l'une+ est-ce que les adultes sont des abuseurs ?

Yol19 : Les adultes+ oui+ je dirai oui+ parce que y a des adultes qui ne passent une nuit sans faire le rapport sexuel.

Paco20 : (exclamation) ôôh !

Lau21 : C-est-à-dire que le rapport sexuel est devenu un élément de leur corps.

Er22 : Yolande+ tu peux dire+ quelles sont les conséquences des abus sexuels ?

Yol23 : Ces conséquences sont énormes+ sur le plan social+ la personne est stigmatisée+ y a le divorce qui suit+ y a le rejet par la famille+ sur le plan sanitaire+ y a les traumatismes génitaux+ la morbidité des infections sexuellement transmissibles+ le VIH/SIDA+ les grossesses non désirées.

Er24 : Est-ce que mo peux tî kîri na nî na sängö tî tënë âauditeur tî ë amä nî ndjönî ? Hein Yolande ?

« Yolande, peux-tu traduire en sängö ce que tu viens de dire pour permettre à nos auditeurs de bien le saisir ? »

Yol25 : Nî laâ mbï yê tî tënë+ mbï tene fadë mbï tene+ âyê tî kpälë sô sï ayeke sï na wâlï wala na âkôlï+ âyê tî pekô nî ayeke ngängü mîngi+âyê sô aîri nî conséquence nî.

« Je voudrais aussi ajouter que ces pratiques ont des conséquences très néfastes tant sur les femmes que sur les hommes. »

Lau26 : Mais Yolande+ mbï lutï ge kêtê+ lo na kôlï tî lo apeux tî kângbi ngbanga tî sô alängö na lo+ mais kôlï nî sô+ lo penser ke wâlï tî lo asâra na mbänä ?

« Alors Yolande, à propos des viols, peuvent-ils pousser au divorce ? L'homme qui ne supporte pas de savoir que son épouse a été violée ? »

Yol27 : Bon généralement+âcas tî sô sï asï+ âkôlï nî ahîngä ke wâlï nî asâra na mbänä apë+ mais quand même *âmbênî* ake wâlï nî+ et puis asâra sï atraumatiser wâlï nî mîngi jusqu'à asâra sï âmbênî awara dépression+ ë bâa na nîveau tî santé töngana tî sô mbï tene fadë+ lo wara traumatisme+ lo peux tî wara dépression tî tënë lo bâa terê tî lo tene nï peux encore apë+ nï ke na valeur encore apë+ et puis lo yeke peut-etre na âIST wala les infections sexuellement transmissibles+ ë bâa ngâ töngana âzo nî ake na sida sô+ lo kûê lo wara sida+ âconséquence nî ake partagé töngana âla yü pörö apë.

« Dans plusieurs cas, certains hommes comprennent que ce qui est arrivé à leurs épouses est accidentel. Dans d'autres cas, la femme est peut être coupable selon la manière de procéder qui a abouti à cela. Il arrive parfois que certaines femmes traumatisées dans ce genre de situations deviennent dépressives. Elles se disent parfois qu'elles n'ont plus de places au sein de leur société oubien si elles savent qu'elles sont porteuses de virus de MST. Le port de préservatifs devient alors une obligation pour tout le monde car les infections peuvent se propager et atteindre tout le monde. On s'est rendu compte que si ces violeurs sont porteurs de sida, alors, elle est aussi contaminée. Les conséquences sont partagées. »

Lau28 : Pacôme+ mo ke na tënë tî bi na ndö tî tënë sô Yolande alöndö tî tënë sô ?

« Alors, Pacôme, as-tu des choses à ajouter sur ce que Yolande vient de dire ? »

Paco29 : Ouais+ mais mbï penser+ pour la personne abusée d'acte sexuel+ moi+ je pense que c'est normal+ parce que cette personne là aura des blocages de communication et++ cette personne là n'aura plus confiance envers sa famille+ et peut aussi être déprimée moralement+ vous voyez.

« Oui, je pense que pour la personne abusée d'acte sexuel, c'est normal que cette personne-là aura des blocages de communication. »

Lau30 : Oui+ mîngi nî ë bâa tôngäna âmbênî âîta wâlï nî+ töngana agbû âla+ alängö na âla na ngängü+asâra sï nzara tî causer töngana sô lo ke caûser na âmbâ tî lo kôzo asâra lo encore apë.

« Beaucoup de femmes victimes de viols perdent souvent le goût d'intégrer les autres groupes parce qu'elles sont toujours dominées par le stress et la perte de dignité vis-à-vis des autres femmes. »

Er31 : Nzara tî causer na kôlï asâra lo encore apë.

« Elles détestent du coup tous les hommes. »

Lau32 : Justement+ elle est recroquevillée sur elle-même.

Conversation N°19 (C19) : « Les impacts des Nouvelles Technologies sur les comportements des jeunes »

Intervenants :

Eric (Er) : Communicateur

Stanislas (Stan) : Etudiant en 2è année de Communication et Marketing

Cléa (Clea) : Etudiante en 2è année de Management des Entreprises

Sonîa (Son) : Etudiante en 2è année de Management des Entreprises

Entretiens :

Er1 : Pätärä tî ë+ ë pîka nî na ndö tî âyê tî sängö+ les nouvelles technologies+ les téléphones portables+ les MP3+ les ordinateurs+ âyê nî sô euh asâra sï â impact na ndö tî comportement tî â masëka tî Bangui lâsô ayeke du töngana nye ? Mo ke wara mbênî masëka wâlï sô téléphone tî lo ake sonné toutes les trente secondes+ masëka wâlï tî Bêafrîka apeut tî vivre sans télphone deux jours apë+ âla sô ayeke gue na école+ na yâ tî école+ na yâ tî classe+ écouteur tî âla ayeke na yâ tî mê tî âla hein+ tout le temps+ tout le temps++ kpälë nî ake nye ? Bängö ndo tî âla déjà na ndö nî alors+ Ë tö ndâ nî na mo Stanislas+ toi+ t'es un jeune homme+ t'es Etudiant+ ça t'arrive souvent d'être connecté sur Face book que sur ton téléphone portable quand tu es en classe ?

« Notre débat se tiendra sur les domaines de l'information et de la communication. Les Nouvelles Technologies, les téléphones portables, les MP3, les ordinateurs, les MP3 et les portables. Sur tout ce qui influence les comportements des jeunes banguissois d'aujourd'hui. Il y a des jeunes filles qui ont le téléphone qui sonne toutes les 30 secondes. Il est difficile à une jeune centrafricaine de rester sans le téléphone pendant deux jours. Même celles qui vont à l'école, elles ont toujours les écouteurs à l'oreille, même en étant en classe. On se pose la question sur les réelles causes de ces comportements. Alors Stanislas, comme tu es un jeune étudiant, te connectes-tu souvent sur Face book ou sur ton téléphone portable quand tu es en classe ?»

Stan2 : Sur mon téléphone non+ et en classe non.

Er3 : Sur ton Laptop quand t'es à la Fac.

Stan4 : En dehors des moments des cours.

Er5 : Ouais.

Stan6 : Je pense que quand on est étudiant et+ normalement+ quand on a une ambition à attheindre dans la vie+ alors il faudrait qu'on s'organise.

Er7 : Ou soit, aller sur internet on peut donner l'argument de non+ je fais des recherches en même temps XXX alors les filles passent pour être des je m'en foutistes à ce niveau là+ Cléa+ ça t'arrive d'être connectée sur Face book au moment que le Prof dispense les cours ?

Cléa8 : Ouais+ ça m'arrive de fois d'être connectée sur Face book+ parce que tu vois+ y a certains cours qu'on suit+ après tu vois+ on suit plus+ on décroche carement+ y a certains cours à certains moments je suis perdue-là+ j'ai rien à faire+ donc je ne peux pas rester comme ça pendant deux heures+ soit j'écoute la musique soit je suis connectée+ bête noire+ bien au contraire+ c'est ta bête noire qu'il faut être connecté à suivre ce cours là pour pouvoir comprendre le cours mais non+ mbênî masëka atene hein+ Mathématique nî+ Maths sô bête noire tî nï laâ++ cours tî Mathématique+ nï ke tî nï na temps tî suivre nî apë+ de toutes les façons nï mä yâ nî apë.

« Oui, cela m'arrive parfois d'être connectée sur Face book. Parce que tu vois, il y acertains cours qu'on suit et à un certain moment, on en perd le fil, c'est l'égarement total. Et, comme il n'y a plus rien à faire, on 'écoute la musique ou on se connecte sur facebook. En réalité, pour mieux apprendre et comprendre une matière, il faut s'y donner. Un jeune homme a déclaré que la Mathématique est sa bête noire. C'est quand c'est une bête noire qu'il faut s'y mettre pour pouvoir le comprendre. Il y a certains jeunes qui pensent que la Mathématique est une bête noire et que la meilleure solution serait de ne pas participer à ce cours, et quoi qu'on fasse, ils n'y comprendront rien. »

Cléa9 : Quand tu es au Lycée+ tu fais ça+ c'est très dangereux (rires).

Er10 : Les jeunes dévoilent toute leur vie ou leurs secrets sur Face book+ euh tu ne sais pas que ton futur employeur peut avoir accès à ces informations et du coup ça peut te porter préjudice+ âkpälë sô sï apeut tî gä na pekô tî â yê sô laâ+ Dis qu'est-ce qu'on peut repertorier comme avantages et les inconvénients d'être sur les réseaux sociaux ?

Stan11 : Ah+ comme avantage+ on peut dire que bon+

Son12 : Moi+ je vois+ le seul avantage de Face book+ le seul avantage que moi je trouve hein.

Er13 : Hein+ hein.

Son14 : Quand on va sur Face book+ on retrouve des amis qu'on a perdu de vue XXX.

Er15 : Les amis+ les anciens condisciples.

Son16 : Oui+ c'est la seule XXX <...>

Er17 : Y en a qui pense qui pense que c'est un moyen de draguer ou de se faire draguer.

Son18 : Mais c'est dangereux+ y a des gens qui vont sur Face book et qui embobinent des jeunes filles+ y a eu un témoignage tout récemment d'une Nigériane sur le net+ elle s'est faite embobiner par des gens qui étaient en Europe XXX

Er19 : Aujourd'hui on a des jeunes qui pensent qu'elles peuvent trouver le grand amour+ le mariage sur le net notamment sur Face book et puis ahânda âla töngäsô awe+ âla gue na ndö tî âFace book+ âla wara âkôlï nî awe+ agä kpälë fadë sô na pekô nî+ âla gue na â ködörö nî+ a invité âla+ âla sï kâ awe.

Son20 : Mo sï kâ awe sô agbû mo+ mo sâra mbênî yê ndê (rires) atene non+ atoka mo na yâ tî â hôtel+ hôtel nî apeut tî dutï na Paris+ Londres+ tout et tout+ donc+ ayeke mbênî système rotatif sô+ amû cinq prostituées ge++ azîa âla ge+ après cinq mois afaire passer âla na yâ tî mbênî hôtel+ on t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent.

« Arrivé là-bas, on t'oblige à faire des sales boulots (rires). On t'affecte dans différents hôtels, à Paris, à Londres ou un peu partout ailleurs dans un système de rotation comme des prostituées qui sillonnent les hôtels. On t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent. »

Er21 : Jusqu'à ce que mo viyêe+ mo kûi na nî+ ok 21615206 impact négätif tî â nouvelles technologies+hein+ ê tene tënë tî portable+ ë tene tënë tî ordinateur wala kambûta na yângâ tî ködörö+ ë tene tënë tî â réseaux sociaux na â Face book+ âjeux sô hein+ â PS2+â PS3 tout ça+ âplay station na â jeux+ fadë sô mo ke wara nî un peu partout+ âmôlengê tî école primaire akpë école sô mo ke wara âla+ âla bi gï pâta okü pâta okü+ âzo nî sô ake sâra yê nî sô+ ils s'en foutent hein+ môlengê agä na cahier töngä sô lo gue lo bi yê tî lo+ lo jouer+ mo hîngä heure tî cours laâ+ dix heures hein âmbâ tî lo+ huit heures+ neuf heures âmbâ tî lo ake na salle+ lo gä lo payer yê tî mo et tranquillement mo ke bâa lo+ lo ke jouer+ âkpälë sô apeut tî gä na pekô nî laâ hein Stanislas+ avantages et inconvénients des nouvelles technologies+ ë commencer na ndö tî Face book+ mo tene nye na ndö nî ?

« Tu vivras cela jusqu'à ta vieillesse. Appelez au 21615206 pour participer à cette émission qui parle de l'impact négatif des Nouvelles Technologies. Aujourd'hui, nous allons parler des téléphones portables, des ordinateurs, des réseaux sociaux, de Facebook, des PS2 et PS3 ainsi que les Play-Station. Ces appareils sont un peu partout, même les écoliers en possèdent. Il suffit pour les enfants d'aller dans certains endroits où sont commercialisés ces produits pour passer plusieurs heures pendant que d'autres sont en classe. Les grandes personnes qui pratiquent ce genre de commerce sont responsables de la déperdition scolaire des enfants parce-qu'ils laissent les enfants faire au profit de leurs intérêts. Alors, Stanislas, que dis-tu s'il faut parler d'avantages ou d'inconvénients des Nouvelles Technologies, surtout de Facebook ? »

Stan22 : Je pense que beaucoup de gens font de cet outil-là un grand marché+ un marché sur lequel on négocie tout hein+ et le pire c'est que ils essaient de mettre tout+ de se déshabiller <...> + ils dévoilent tout+ ils dévoilent leurs intimité+

« Arrivé là-bas, on t'oblige à faire des sales boulots (rires). On t'affecte dans différents hôtels, à Paris, à Londres ou un peu partout ailleurs dans un système de rotation comme des prostituées qui sillonnent les hôtels. On t'utilise comme ça pour les hommes d'affaires qui arrivent. »

Er21 : Jusqu'à ce que mo viyêe+ mo kûi na nî+ ok 21615206 impact négätif tî â nouvelles technologies+hein+ ê tene tënë tî portable+ ë tene tënë tî ordinateur wala kambûta na yângâ tî ködörö+ ë tene tënë tî â réseaux sociaux na â Face book+ âjeux sô hein+ â PS2+â PS3 tout ça+ âplay station na â jeux+ fadë sô mo ke wara nî un peu partout+ âmôlengê tî école primaire akpë école sô mo ke wara âla+ âla bi gï pâta okü pâta okü+ âzo nî sô ake sâra yê nî sô+ ils s'en foutent hein+ môlengê agä na cahier töngä sô lo gue lo bi yê tî lo+ lo jouer+ mo hîngä heure tî cours laâ+ dix heures hein âmbâ tî lo+ huit heures+ neuf heures âmbâ tî lo ake na salle+ lo gä lo payer yê tî mo et tranquillement mo ke bâa lo+ lo ke jouer+ âkpälë sô apeut tî gä na pekô nî laâ hein Stanislas+ avantages et inconvénients des nouvelles technologies+ ë commencer na ndö tî Face book+ mo tene nye na ndö nî ?

« Tu vivras cela jusqu'à ta vieillesse. Appelez au 21615206 pour participer à cette émission qui parle de l'impact négatif des Nouvelles Technologies. Aujourd'hui, nous allons parler des téléphones portables, des ordinateurs, des réseaux sociaux, de Facebook, des PS2 et PS3 ainsi que les Play-Station. Ces appareils sont un peu partout, même les écoliers en possèdent. Il suffit pour les enfants d'aller dans certains endroits où sont commercialisés ces produits pour passer plusieurs heures pendant que d'autres sont en classe. Les grandes personnes qui pratiquent ce genre de commerce sont responsables de la déperdition scolaire des enfants parce-qu'ils laissent les enfants faire au profit de leurs intérêts. Alors, Stanislas, que dis-tu s'il faut parler d'avantages ou d'inconvénients des Nouvelles Technologies, surtout de Facebook ? »

Stan22 : Je pense que beaucoup de gens font de cet outil-là un grand marché+ un marché sur lequel on négocie tout hein+ et le pire c'est que ils essaient de mettre tout+ de se déshabiller <...> + ils dévoilent tout+ ils dévoilent leurs intimité+ qu'est-ce qui peut leur rester ? Moi+ c'est la question que je pose+ on n'a plus de secret.

Table des matières

Remerciements 1

Dédicace 3

Résumé de la Thèse 4

Signes et abréviations 6

0. Introduction Générale 8

1. Situation géographique de la RCA 8

2. Situation linguistique de la République Centrafricaine 8

2.1. Les grandes familles linguistiques 8

2.1.1. Le Niger-Congo 8

2.1.2. Le Nilo- Saharien 9

2.1.3. La branche tchadique du Chamito-Sémitique ou afro-asiatique 9

2.1.4. La branche Ouest-Atlantique 9

3. Historique et émergence du sängö 13

4. Pénétration française en RCA 14

5. Statut des langues centrafricaines 17

6. Objet et intitulé de l'étude 18

7. Justification du choix du sujet 18

8. Délimitation du champ d'étude 19

9. Problématique 19

10. Objectifs de recherche 20

11. Questions de recherche 20

12. Hypothèses de recherche 21

Chapitre 1 : Cadre théorique, terminologique et méthodologique 22

1.0. Introduction 22

1.1. Différentes approches théoriques 22

1.1.1. Les contraintes syntaxiques selon Poplack 22

1.1.2. La théorie de Gumperz 24

1.1.2.1. Les contraintes syntaxiques selon Gumperz 25
1.1.2.1.1. Constructions sujet-prédicat 25
1.1.2.1.2. Propositions relatives enchâssées compléments d'objet 26
1.1.2.1.3. Propositions relatives enchâssées sujets 26
1.1.2.1.4. Constructions verbe-complément de verbe 26
1.1.2.1.5. Syntagmes conjoints 26
1.1.2.1.6. Verbes d'attitude propositionnelle 27
1.1.2.1.7. Deux verbes d'attitude propositionnelle 27
1.1.2.1.8. Le cas de l'omission dans l'alternance 28
1.1.2.2. Les fonctions conversationnelles selon Gumperz 28
1.1.2.2.1. Les citations 29
1.1.2.2.2. La désignation d'un interlocuteur 29
1.1.2.2.3. Les interjections 29
1.1.2.2.4. La réitération 30
1.1.2.2.5. La modalisation d'un message 30
1.1.2.2.6. La personnalisation 30
1.1.2.3. Critiques du modèle de Gumperz 31
1.1.3. Le modèle Matrice Language Frame (FLM) selon Myers-Scotton 32
1.1.3.1. Les morphèmes de contenu 33
1.1.3.2. Les morphèmes systèmes 33
1.1.4. Les théories de Myers-Scotton et Jake (2000a) 35
1.1.5. Le 4-M model 35
1.1.6. Le choix des modèles et leurs pertinences 36
1.2. Approche terminologique 37
1.2.1. Définitions du concept « Contact de langues » 38
1.2.2. Différentes définitions de l'alternance codique 39
1.2.3. Les différents types de l'alternance codique 41
1.2.4. Définition du terme « bilinguisme» 43
1.2.4.1. Le statut du bilingue 45

1.2.4.2. Bilinguisme d'Etat en République Centrafricaine 46
1.2.5. La diglossie 48
1.2.5.1. Définition de la diglossie..... 48
1.2.5.2. La diglossie en République centrafricaine 51
1.2.6. Plurilinguisme et compétence linguistique en République Centrafricaine 53
1.2.7. L'emprunt..... 55
1.2.7.1. Définitions de l'emprunt 55
1.2.7.2. Les différents types d'emprunts 56
1.2.7.2.1. Emprunt de langue..... 56
1.2.7.2.2. Emprunt de parole 58
1.2.7.2.3. Emprunt intégré 61
1.2.7.2.4. Emprunt spontané 62
1.2.8. Différence entre emprunt et alternance codique 63
1.2.9. L'interférence et le calque en République Centrafricaine..... 65
1.3. Cadre méthodologique 66
1.3.1. Définition du corpus..... 66
1.3.2. Méthodes de collecte du corpus 66
1.3.3. Le Choix des locuteurs..... 67
1.3.4. L'importance des spécialités des locuteurs 68
1.3.5. Problèmes de transcription du corpus 69

Chapitre 2 : Sängö et contact de langues en République Centrafricaine 70

2.0. Introduction…..... 70
2.1. Rappel de quelques aspects phonologiques du sängö..... 70
2.1.1. Tableau phonétique des voyelles orales..... 70
2.1.2. Tableau phonétique des voyelles nasales..... 71
2.1.3. Tableaux phonologiques 71
2.1.3.1. Tableau des graphies des voyelles nasales 71
2.1.3.2. Tableau phonologique des consonnes 72

2.1.3.3. Tableau des tons ponctuels 72

2.1.3.4. Les tons modulés…. 73

2.1.4. Structures syllabiques du sängö…… 74

2.1.4.1. Structures syllabiques des nominaux…. 75

A- Le monosyllabe de type [V]…. 75

B- Le schème [VV] est-il mono ou dissyllabique ? 75

C- Le dissyllabique de type [CVV] 75

D- Le monosyllabique de type [CV] 75

E- Le dissyllabique de type [VCV]…. 76

F- Le dissyllabique de type [CVCV] 76

2.1.4.2. Structures syllabiques des verbes 77

A- Le monosyllabe [CV] 77

B- Le monosyllabe [CVV] 78

C- Le type dissyllabique [CVCV] 78

2.2. Différents schèmes de composition en sängö 79

2.3. Critères d'intégration du français dans l'espace morphosyntaxique du sängö 83

2.3.1. L'intégration par des critères phonétiques et phonologiques..... 83

2.3.2. L'intégration par des critères graphiques…..... 85

2.3.3. L'intégration par des critères morphologiques et phonétiques…. 86

2.3.3.1. L'aphérèse…. 86

2.3.3.2. L'apocope…..... 86

2.3.3.3. La syncope…..... 87

2.3.3.4. La paronomase 88

2.3.3.5. L'épenthèse 89

2.3.3.6. La dérivation suffixale avec *–ngö* comme suffixe 89

2.3.3.7. Le redoublement dissyllabique du radical verbal..... 93

2.3.4. L'intégration par des critères syntaxiques 94

2.3.4.1. Le nominal à intégrer ne peut s'accorder au pluriel malgré la présence du morphème *â* qui lui est antéposé..... 94

2.3.4.2. La détermination nominale avec le démonstratif *sô* en sängö place toujours les nominaux en antéposition par rapport au déterminant démonstratif 97

2.3.5. La translation…..... 100

2.3.5.1. Nom devenu Adjectif…. 101

2.3.5.2. Adjectif devenu nom 101

2.3.5.3. Adjectif devenu Adverbe…..... 102

2.3.5.4. Nom devenu Verbe…..... 102

2.3.5.5. Proposition devenue SN…. 103

Chapitre 3: Contact des langues sängö/français et alternance intraphrastique ... 105

3.0. Introduction…..... 105

3.1. Justification de la présence de la langue matrice et de la langue enchâssée..... 105

3.2. L'hypothèse de la langue matrice…. 106

3.3. Les constituants hybrides…..... 106

3.3.1. Les constituants nominaux îlots en sängö…..... 107

3.3.2. Les constituants nominaux îlots en français 108

3.3.3. Les îlots mixtes 113

3.4. Les déterminants nominaux en français..... 114

3.4.1. La détermination nominale par les articles 114

3.4.2. La détermination des SN en sängö par les cardinaux numéraux français…..... 116

3.5. Les déterminants en sängö (LM) 118

3.5.1. Le morphème zéro comme déterminant des SN en français..... 118

3.5.2. Le morphème pluralisateur *â* signifiant « les, des » 121

3.5.3. Le pluralisateur mîngi « beaucoup » ; « assez » ; « nombreux »..... 126

3.5.3.1. Le morphème *mîngi* postposé à un nominal mixte ou homogène..... 126

3.5.3.2. Le morphème *mîngi* postposé à un verbe français comme adverbe..... 126

3.5.3.3. Le morphème adverbial *mîngi* postposé à un attribut en français..... 128

3.5.3.4. Le schème morphématique *mîngi* + tî + â +N..... 129

3.5.4. Le qualificateur *gbâ tî* « beaucoup, trop » 129

3.5.4.1. Il est antéposé au nominal qu'il détermine 130

3.5.4.2. Le morphème *gbâ tî* suivi du pluralisateur *â* qui crée une double pluralité 130

3.6. Les nominaux mixtes selon le schème SN (français) + *na* + SN (sängö)..... 130

3.7. Les constituants verbaux mixtes…..... 131

3.7.1. Les locutions verbales mixtes à base du verbal français..... 133

3.7.2. Les locutions verbales mixtes à base du verbal en sängö 136

3.7.3. Locutions verbales mixtes selon le schème V (LE) +*na*+N (LE)..... 137

3.7.4. Les locutions verbales mixtes selon le schème V (LE) +*na*+N (LM)… 139

3.7.5. La substitution du pronom réfléchi *se* des verbes pronominaux français par le suffixe sängö *terê* « corps » 140

3.8. Les fonctions grammaticales des syntagmes nominaux mixtes..... 142

3.8.1. Syntagme mixte comme sujet dans des énoncés en sängö (LM)..... 143

3.8.2. Les syntagmes nominaux mixtes en fonction de complément du verbe..... 144

3.8.2.1. Syntagme mixte comme complément d'objet direct..... 144

3.8.2.2. Syntagme mixte comme complément d'objet indirect..... 146

3.8.3. Syntagme mixte comme circonstant 147

3.8.3.1. Insertion d'indicateurs de lieu après le morphème *na* « à, en, de » 148

3.8.3.2. Insertion d'indicateurs de temps après le morphème *na* « à » 151

3.8.3.3. Insertion de circonstants exprimant la manière…..... 153

3.9. La conjugaison des verbes français avec des morphèmes aspectuels et modaux du Sängö 154

3.9.1. L'utilisation de la copule *yeke* ou *ke* « être, avoir »..... 156

3.9.1.1. Comme auxiliaire être reliant le sujet à l'attribut..... 156

3.9.1.2. La copule *yeke* « avoir » fonctionne comme un verbe transitif indirect 159

3.9.1.3. La copule *yeke* / *ke* à côté d'une base verbale française pour exprimer l'aspect ponctuel ou l'aspect progressif..... 160

3.9.2. Le verbe français conjugué avec le morphème aspectuel hybride à présent *sô* « pour l'instant » marquant le ponctuel 162

3.9.3. La base verbale française conjuguée avec *lâsô* « aujourd'hui » comme morphème de l'accompli et de l'imminence..... 164

3.9.4. Le morphème *fadë sô* ou « maintenant, en ce moment » 165

3.9.5. Le verbe français conjugué avec le morphème aspectuel mixte de l'accompli depuis *lânî* « depuis longtemps » 166

3.9.6. La base verbale française conjuguée avec *awe* « c'est fini » marquant l'acquis 167

3.9.7. Le temps du verbe français est spécifié à l'aide du morphème mixte après *sï* « quelques instants » exprimant la postériorité/l'inaccompli 168

3.9.8. Le morphème *ânde* « plus tard » 170

3.9.9. Le morphème *kekerêke* « demain » 172

3.10. Enchâssements de morphèmes systèmes du sängö dans des constituants français 173

3.10.1. Insertion du connectif *tî* « de, pour » 172

3.10.1.1. Comme relateur à sens possessif 172

3.10.1.2. Comme relateur prépositionnel introducteur du complément du nom 173

3.10.1.3. Comme actualisateur verbal 174

3.10.1.4. Constituants mixtes à base du connectif *tî* selon le schème Ca(LE)+*tî*+Cé (LM) 175

3.10.1.5. Le morphème *tî* comme pont dans une structure déterminative selon le schème Da (LE) +*tî*+Dé (LE) 176

3.11. Insertion du morphème *na* « à, avec » 177

3.11.1. Déterminant (LE) + *na* + déterminé (LM) 177

3.11.2. Le morphème *na* est une préposition du gérondif : « c'est en…» 178

Chapitre 4 : Insertion lexicale en fonction des termes relatifs à quelques domaines sémantiques 180

4.0. Introduction 180

4.1. Insertion des dénominations horaires en français dans le sängö 180

4.2. Insertion phrastique des notions de dates du français dans le sängö 183

4.3. Insertion phrastique des termes de santé et de la sexualité 185

4.4. Insertion phrastique des termes juridiques et coercitifs 188

4.5. Insertion phrastique des termes artistiques et de société 190

4.5.1. Insertion intraphrastique des termes artistiques 190

4.5.2. Insertion intraphrastique des termes de société 191

4.6. Insertion phrastique des adjectifs cardinaux et ordinaux 192

4.7. Insertion phrastique des dénominations de jours de la semaine 194

4.8. Insertion des termes de la religion 195

4.9. Insertion des termes de Nouvelles Technologies 196

Chapitre 5 : Contact de langues et alternance codique interphrastique 199

5.0. Introduction 199

5.1. Définitions 199

5.2. Les différentes formes de l'alternance interphrastique 200

5.2.1. Alternance interphrastique entre propositions indépendantes juxtaposées 201

5.2.2. Les différentes structures de séquences 202

5.2.2.1. Enoncés binaires 202

A-Enoncé mixte+énoncé français 202

B-Enoncé français+énoncé mixte 203

C-Enoncé français+énoncé sängö 204

D-Enoncé sängö+énoncé français 205

5.2.2.2. Enoncés ternaires : énoncé mixte+énoncé français+énoncé mixte 206

5.2.2.3. Enoncés quaternaires : énoncé français + énoncé mixte + énoncé français + énoncé mixte 207

5.3. Alternance interphrastique entre propositions indépendantes coordonnées 208

5.4. Alternance interphrastique entre propositions dépendantes 210

5.4.1. Différents types de propositions dépendantes ou subordonnées…..... 211

5.4.1.1. Alternance interphrasale où la proposition dépendante est un attribut du sujet 211

5.4.1.2. Alternance interphrasale avec une subordonnée circonstancielle de cause 212

5.4.1.3. Alternance interphrasale entre principale et complétive 215

5.4.1.4. Alternance interphrasale avec une subordonnée circonstancielle de conséquence 216

5.4.1.5. Alternance interphrasale et l'expression de l'opposition 217

5.4.1.6. Alternance interphrasale et l'expression de l'interrogation 219

5.4.1.7. Alternance interphrasale et l'expression de la condition..... 220

5.4.1.8. Alternance interphrasale et l'expression du but 221

5.4.1.9. Alternance interphrasale et l'expression de la manière et de la comparaison 222

Chapitre 6 : Les fonctions conversationnelles de l'alternance codique sängö-français 224

6.0. Introduction..... 224

6.1. Les différents types de fonctions de l'alternance codique sängö-français..... 224

6.1.1. Les citations et le discours rapporté 224

6.1.1.1. Les citations..... 226

A- La citation d'îlots textuels 226

B- Comme références de passages de textes juridiques, de lois et de livres .. 228

6.1.1.2. Le Discours Rapporté (DR) est introduit après le verbe *tene* « dire » en (sängö)..... 230

6.1.1.3. Le Discours Rapporté (DR) est introduit par le verbe « dire » en français comme verbe locutoire…..... 233

6.1.2. La désignation d'un locuteur..... 234

6.1.3. La répétition ou l'insistance 237

6.1.4. La personnalisation 239

6.1.5. La justification 243

6.1.6. L'assertion..... 246

6.1.7. La conation..... 249

6.1.8. Le phatique..... 251

6.1.9. La fonction d'articulation du discours 254

Chapitre 7 : Le rôle de l'alternance codique dans les tours de parole..... 265

7.0. Introduction..... 265

7.1. Définitions du concept « tour de parole » 265

7.2. Les préalables théoriques..... 267

7.3. Analyse des différentes formes de tours de parole 270

7.3.1. Tour de parole par désignation de l'intervenant 271

7.3.2. Tour de parole par la stimulation 282

7.3.3. Tour de parole par le changement de langue lié au sujet 286

Chapitre 8 : Analyse des thèmes conversationnels du corpus 292

8.0. Introduction..... 292

8.1. Le cadre conceptuel de l'analyse conversationnelle du corpus 292

8.1.1. Les déictiques..... 293

8.1.2. Les contextes situationnels..... 293

8.1.3. Les inférences conversationnelles…..... 294

8.1.4. Le registre de langue…..... 295

8.1.5. Les sujets-parlants des différents extraits du corpus pour ce chapitre..... 296

8.2. Cadre théorique de l'analyse thématique du corpus 298

8.3. Analyse des différentes conversations retenues dans le corpus..... 300

8.3.1. Conversation n°3 : « La musique »..... 301

8.3.2. Conversation n°10 : « La maltraitance des enfants »..... 304

8.3.3. Conversation n°11 : « La fête de l'indépendance de la Centrafrique » 307

8.3.4. Conversation n°12 : « Le sponsor des partenaires sexuels plus âgés aux jeunes » 310

8.3.5. Conversation n°13 : « La menstruation chez les femmes » 313

Conclusion Générale..... 318

Bibliographie 323

Annexe 331